

CATÉCHISME

DE

PERSÉVÉRANCE

OU

EXPOSÉ

Historique, dogmatique, moral, liturgique, apologétique, philosophique et social

DE LA RELIGION

DEPUIS L'ORIGINE DU MONDE JUSQU'A NOS JOURS

PAR M^{SR} GAUME

PROTONOTAIRE APOSTOLIQUE, DOCTEUR EN THÉOLOGIE

Jesus Christus heri et hodiè, ipse et in
sæcula. — Hebr., xiii, 8.

« Jésus-Christ hier, aujourd'hui et dans
tous les siècles. »

Deus charitas est. — I Joan., iv, 8.

« Dieu est charité. »

13^e ÉDITION

Revue et augmentée de notes sur la géologie, et d'une table générale des matières.

TOME TROISIÈME

PARIS

GAUME ET C^{ie}, ÉDITEURS

3, RUE DE L'ABBAYE

—
1889

Droits de traduction et de reproduction réservés.

CATÉCHISME

DE PERSÉVÉRANCE

DEUXIÈME PARTIE

PREMIÈRE LEÇON

ÉTAT DU MONDE A LA VENUE DU MESSIE

État politique et religieux des Gentils. — Domination romaine. — Idolâtrie.
— État politique et religieux des Juifs. — Division de leur territoire. —
Dépendance des Romains. — Sectes : Pharisiens, Esséniens, Saducéens,
Hérodiens.

Nous venons de quitter le monde ancien : aujourd'hui nous mettons le pied sur le monde nouveau, dans lequel doivent s'accomplir, se vérifier, se compléter les promesses, les figures, les prophéties, les enseignements, dont l'histoire a si longtemps occupé notre esprit et fait battre notre cœur. Avant d'aller plus loin, apprenons à connaître ce monde nouveau, témoin de tant de merveilles.

L'empire romain, qui, suivant la prophétie de Daniel, devait renverser et absorber tous les autres empires, était parvenu à son plus haut degré de gloire ; il embrassait dans son vaste sein presque toutes les nations connues. Après une lutte longue et sanglante contre ses nombreux rivaux, Auguste, vainqueur par terre et par mer, était

tranquillement assis sur le trône des Césars. La terre entière reposait dans la paix ; s'il est permis de donner ce nom au calme momentané de l'esclave abruti et chargé de chaînes.

En effet, toutes les nations, devenues tributaires des Romains, gémissaient sous le despotisme le plus dur qui ait jamais pesé sur le monde. Les trois quarts du genre humain étaient esclaves, c'est-à-dire un peu moins que des bêtes. A l'exception du peuple juif, tous les peuples étaient plongés dans les ténèbres de l'idolâtrie. L'univers n'était plus qu'un baignoire immense et un vaste temple d'idoles ; jamais la corruption ne fut plus profonde ni plus universelle. Pour tout dire d'un seul mot, c'était le règne du démon, rendu présent sous mille formes ridicules et obscènes.

Ici, on l'adorait dans les éléments, le soleil, la lune, la terre, l'eau, le feu ; ailleurs dans les animaux, et l'homme se prosternait devant des bœufs, des chats, des crocodiles, des serpents, et jusque devant les légumes des jardins. On ne se contentait pas de changer des bêtes en dieux, on changeait aussi les dieux en bêtes, puisqu'on leur attribuait les passions les plus brutales. L'Olympe fut peuplé d'habitants si abominables, qu'on les punirait ici-bas comme de vils scélérats. Loin de porter à la vertu, leur exemple n'offrait, pour tableau du bonheur suprême, que des forfaits à commettre et des penchants à satisfaire. Par quelles cérémonies les différents peuples honoraient ces dieux immortels, nous ne le dirons pas : toute âme honnête sait pourquoi.

La gravité romaine ne traitait pas la religion plus sérieusement. D'une part, elle consacrait à l'honneur des dieux les impuretés du théâtre et les sanglants spectacles

des gladiateurs, c'est-à-dire tout ce qu'on peut imaginer de plus corrupteur et de plus barbare ; d'autre part, elle adoptait toutes les divinités des nations que ses généraux avaient enchaînées à leur char. Pas une idole si infâme, pas un culte si absurde auxquels la reine du monde n'offrit un asile ; en sorte qu'elle finit par compter quatre-vingts collèges de prêtres et de prêtresses, et trente mille dieux. Les sages et les philosophes étaient impuissants à retirer les peuples de ce profond abîme ; plus souvent encore ils étaient les complices de leurs erreurs et de leurs désordres. Pas un de ces hommes si vantés qui n'ait professé des maximes, qu'on ne pourrait rapporter sans rougir.

Le genre humain en était venu, dit Bossuet, au point de ne pouvoir supporter la moindre idée du vrai Dieu. Si quelqu'un osait enseigner que les statues n'étaient pas des dieux, comme l'entendait le vulgaire, il se voyait contraint de s'en dédire ; encore, après cela, était-il banni comme un impie. Toute la terre était possédée de la même erreur : la vérité n'osait y paraître. Le Dieu créateur du monde n'avait de temple ni de culte qu'en Jérusalem.

Tel était l'état des nations au moment où Dieu allait accomplir la promesse si souvent réitérée d'un Réparateur, chargé de tirer les hommes de leurs ténèbres et de leurs vices.

Quant au peuple juif, le seul qui eût conservé la connaissance et le culte du vrai Dieu, il avait aussi un besoin pressant du Messie. Depuis longtemps il avait commencé, non point à oublier le Dieu de ses pères, mais à mêler dans la Religion des superstitions indignes de lui. Quatre sectes principales s'étaient formées en Israël : les Phari-siens, les Saducéens, les Esséniens et les Hérodiens.

Comme il en est souvent question dans la vie de Notre-Seigneur, nous allons les faire connaître. Sans cette notion il est difficile de comprendre l'Évangile.

Sous le règne des Machabées, et dès le temps de Jonathas, fils de Mathathias, la secte des Pharisiens commença parmi les Juifs. Les Pharisiens prétendaient que Dieu avait ajouté à la loi, donnée sur le mont Sinaï, un grand nombre de rites et de dogmes que Moïse avait fait passer à la postérité sans les écrire. Ils joignaient donc au texte de la loi les traditions des anciens qui s'étaient conservées sans écriture. Soutenant au fond la bonne doctrine, ils y mêlaient quantité de superstitions, auxquelles leur conduite donnait crédit parmi le peuple.

Ils vivaient au milieu du monde, fort unis entre eux, menant une vie simple et sévère au dehors, mais la plupart attachés à leurs intérêts, ambitieux, orgueilleux et avarés. Ils se piquaient d'une extrême exactitude dans la pratique extérieure de la loi. Ils donnaient la dîme, non-seulement des gros fruits, mais des moindres herbes, du cumin, de la menthe, du millet.

Ils observaient le Sabbat avec un tel scrupule, qu'ils faisaient un crime à Notre-Seigneur d'avoir, ce jour-là, détrempé un peu de terre au bout de son doigt pour guérir un aveugle; et à ses disciples d'avoir arraché en passant quelques épis pour manger le blé. Tous jeûnaient souvent; plusieurs même deux fois par semaine, le lundi et le jeudi. Ils donnaient l'aumône en public, afin d'être remarqués, ils se jaunissaient le visage, afin de paraître plus grands jeûneurs; ils séduisaient, par leurs beaux discours, le peuple ignorant et les personnes simples qui se privaient de leurs biens pour les enrichir. Ils persuadèrent aux Juifs qu'être sortis d'Abraham selon la chair

était une distinction, qui les mettait naturellement au-dessus de tous les autres peuples.

De là, ce mépris superbe pour les Grecs, les Romains et tous les étrangers. Comme ils ne songeaient qu'à se distinguer des autres hommes, ils multipliaient sans bornes les pratiques extérieures ; mais ils négligeaient ce qu'il y a de plus essentiel dans la Religion, et débitaient toutes leurs pensées, quelque ridicules et contraires qu'elles fussent à la loi de Dieu, comme des traditions authentiques.

Nous trouvons ces prétendues traditions, dont les Phariséens faisaient un si grand mystère, dans les livres des Juifs qui furent écrits environ cent ans, après la résurrection de Notre-Seigneur. Il est impossible d'imaginer les questions frivoles dont ces livres sont remplis. En voici quelques-unes : Est-il permis le jour du Sabbat de monter sur un âne pour le mener boire, ou bien faut-il le tenir par le licou ? Est-il permis le jour du Sabbat de marcher dans une terre fraîchement ensemencée, puisque l'on court risque d'enlever avec ses pieds quelques grains, et par conséquent de les semer ? Est-il permis ce même jour d'écrire assez de lettres pour former un sens ? Est-il permis de manger un œuf pondu ce jour-là même ?

Sur la purification du vieux levain avant la Pâque : Faut-il commencer à purifier une maison, lorsqu'on y voit passer une souris portant quelques miettes de pain ? et un millier d'autres cas de conscience de cette sorte dont est rempli le Talmud avec ses commentaires ¹. Tels étaient les Phariséens. Notre-Seigneur, qui, en toute occasion, démasquait leur hypocrisie, n'eut pas de plus mortels ennemis.

¹ Voyez Fleury, *Mœurs des Israélites*.

La seconde secte était celle des Saducéens. Suivant toute apparence, ils rejetaient les traditions des anciens et ne s'attachaient qu'à la parole écrite ou à l'Écriture, qu'ils prenaient et qu'ils interprétaient à leur manière. Ils reconnaissaient que Dieu a créé le monde par sa puissance, et qu'il le gouverne par sa providence ; qu'il avait opéré un nombre infini de prodiges en faveur des Juifs, et que, pour les gouverner, il avait établi des peines et des récompenses ; mais ils croyaient que ces peines et ces récompenses étaient purement temporelles. Ainsi, ils niaient la résurrection future et l'immortalité de l'âme, ne servaient Dieu qu'en vue des biens de ce monde, et donnaient beaucoup aux plaisirs des sens.

Ils avaient peu d'union entre eux et peu d'autorité sur le peuple : leur nombre n'était pas grand, mais c'étaient les premiers de la nation, et même plusieurs d'entre les sacrificateurs. Notre-Seigneur les confondit, en leur faisant une question à laquelle ils ne purent répondre. Voici le sens de ses paroles : Vous croyez à l'Écriture, et néanmoins vous niez l'immortalité des âmes, comment donc se fait-il que dans l'Écriture Dieu s'appelle le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, longtemps après la mort de ces patriarches ? Dieu n'est pas le Dieu du néant, le Dieu de ce qui n'est plus. Concluez donc que ces patriarches ne sont pas morts tout entiers ; car Dieu n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants.

La troisième secte était celle des Esséniens. Ils honoraient Moïse comme le premier législateur, regardaient comme autant de blasphémateurs ceux qui parlaient mal de lui, et les condamnaient à la mort. Ils étaient opposés aux Pharisiens en ce qu'ils rejetaient les traditions, et aux Saducéens en ce qu'ils croyaient l'immortalité de l'âme.

Leurs principales erreurs étaient de nier la résurrection des corps, et de regarder l'âme comme une matière extrêmement subtile qui, attirée dans le corps par un charme naturel, y était enfermée comme dans une prison.

Les Saducéens ne vivaient que pour le corps ; les Esséniens, au contraire, jugeant que tout ce qui flattait le corps augmente la servitude de l'âme, professaient une morale extrêmement sévère. Ils fuyaient les grandes villes, leurs biens étaient en commun, leur nourriture fort simple. Ils donnaient beaucoup de temps à la prière et à la méditation de la loi. Leur manière de vivre avait quelque rapport avec celle des Prophètes. Il y en avait même qui gardaient la continence et menaient une vie entièrement contemplative.

La quatrième secte était celle des Hérodiens. Leur nom montre qu'ils avaient commencé à paraître depuis le règne d'Hérode. Les Juifs savaient que le Messie était proche, et Hérode ne l'ignorait pas. Pour désorienter la nation sur les traditions relatives au Messie, il fit brûler les livres généalogiques des Juifs. Il ne s'en tint pas là. Afin de se faire passer lui-même pour le Messie, il fit rebâtir, du moins en partie, le temple de Salomon. L'ouvrage terminé, les flatteurs de s'écrier que Hérode, prince incomparable, ne pouvait être que le Messie.

Si grossière qu'elle fût, cette flatterie eut un grand succès. Elle donna naissance à la secte des Hérodiens, sectateurs ou adorateurs du messie Hérode. C'est ainsi qu'un peu plus tard, on voit un prêtre juif appliquer à Vespasien et à Titus, les prophéties qui regardent le Désiré des nations. La plupart des Hérodiens étaient des ambitieux, des courtisans, des gens de la suite de ce prince, ses soldats, et ses officiers. Ils étaient liés avec les Pharisiens,

car ils paraissent toujours ensemble dans l'Évangile. Inutile d'ajouter qu'ils enseignaient des erreurs très-dangereuses, puisque Notre-Seigneur crut nécessaire de précautionner ses disciples contre leur levain ¹.

Les Pharisiens, les Saducéens, les Esséniens, les Hérodiens, telles étaient donc les quatre sectes qui régnaient chez les Juifs à l'arrivée du Messie. Elles faussaient la religion dont le véritable esprit était près de s'éteindre. D'un autre côté, la vérité expirante parmi les nations aurait fini par succomber, si Dieu ne se fût hâté de venir à son secours. Jamais le monde n'eut plus besoin d'une nouvelle révélation : elle ne se fit point attendre. A ce moment suprême, le Désiré des nations descendit, rayonnant de lumière, du haut des collines éternelles.

Il se trouvait encore chez les Juifs une espèce d'hommes dont il est souvent question dans l'Évangile : je veux parler des Scribes. On appelait ainsi les hommes habiles, les docteurs de la loi, dont le ministère était de copier et d'expliquer les livres saints. Quelques-uns placent l'origine de ces Scribes sous Moïse, d'autres sous David, d'autres sous Esdras, après la captivité. Ces docteurs étaient fort estimés chez les Juifs : ils tenaient le même rang que les prêtres et les sacrificateurs, quoique leurs fonctions fussent différentes.

On en distinguait de trois sortes : les *Scribes de la loi*, dont les décisions étaient reçues avec le plus grand respect ; les *Scribes du peuple*, qui étaient des magistrats ; enfin les *Scribes communs*, qui étaient des notaires publics ou des secrétaires du Sanhédrin ².

¹ Voyez Pluquet, *Dict. des Hérés.*, disc. prélim.

² Le Sanhédrin était le grand conseil ou le Sénat des Juifs. Il était composé de trois chambres à peu près comme nos cours de justice : celle des

A la connaissance des hommes, au milieu desquels le Fils de Dieu devait passer sa vie mortelle, ajoutons quelques détails sur le pays qu'il allait sanctifier par sa présence.

Quand le Messie naquit, le territoire de la Palestine se divisait en trois provinces : la Samarie, la Galilée et la Judée proprement dite. Nous avons vu que la nation des Hébreux, composée de douze tribus, s'était divisée en deux royaumes sous Jéroboam, fils de Salomon. Les dix tribus schismatiques prirent le nom de royaume d'Israël, dont Samarie devint la capitale. En punition de son idolâtrie, ce royaume fut ravagé par les rois d'Assyrie et changé en solitude. A la place des anciens habitants emmenés captifs à Ninive, Salmanasar fit passer dans le pays des colons étrangers. Pour avoir apporté leurs idoles dans la Terre Sainte, ces nouveaux venus furent presque entièrement dévorés par des lions.

Au bruit de la catastrophe, Assaradon, roi de Ninive, envoya un prêtre juif, avec une nouvelle colonie, pour y rétablir le culte des Samaritains. Cette colonie embrassa la religion judaïque, et les nouveaux Samaritains furent appelés les *prosélytes des lions*, parce que la crainte de ces animaux les avait déterminés à suivre la religion des Juifs, dont néanmoins ils s'écartaient en trois points principaux : 1° de toute l'Écriture sainte ils ne recevaient que les cinq livres de Moïse ; 2° ils rejetaient les traditions des docteurs juifs, et ils s'en tenaient à la seule parole écrite ; 3° ils sou-

scribes ou docteurs de la loi ; celle des prêtres, et celle des anciens. Chaque chambre était ordinairement composée de vingt-trois membres, ce qui avec le grand Pontife et le Nasi ou premier président de tout le Sanhédrin, formait soixante-onze personnes, comme Dieu l'avait ordonné par Moïse. Ce grand conseil, ainsi composé, formait le tribunal suprême des Juifs, même pour ceux qui étaient dispersés parmi les Gentils.

tenaient qu'il fallait rendre le culte à Dieu sur le mont Garisim, où les patriarches l'avaient adoré, au lieu que les Juifs voulaient, et avec raison, qu'on ne lui offrît des sacrifices que dans le temple de Jérusalem.

Les Juifs les regardaient donc comme des schismatiques, et ils portaient si loin la haine contre eux, qu'ils se seraient crus souillés par leur commerce. Dans leur langage, le nom seul de Samaritain était une grossière injure. Tels étaient les Samaritains, habitants d'une partie de l'ancien royaume d'Israël.

La seconde province de la Palestine, au temps du Messie, était la Galilée. Environ la moitié des dix tribus emmenées captives à Ninive profitèrent des circonstances, pour rentrer successivement et par grosses troupes dans une partie des terres du royaume d'Israël, leur ancienne demeure. Elles y rebâtirent un assez grand nombre de villes, et le pays qu'elles occupèrent se nomma la haute et la basse Galilée, où se trouvait la petite ville de Nazareth.

Quant à la partie de la Galilée voisine de la Décapole ou de la Syrie de Damas, elle portait aussi le nom de Galilée des Nations, parce que les Israélites y étaient confondus avec les Gentils pour la société civile, quoique sans commerce pour la Religion.

La troisième province de la Palestine était la Judée proprement dite. Formée du territoire des tribus de Juda et de Benjamin, elle était occupée par les restes de ces tribus, revenus de la captivité de Babylone. Les Hébreux qui habitaient cette partie de la Palestine, et qui étaient maîtres de Jérusalem et du temple, se nommaient proprement les Juifs. Leurs Grands Prêtres portèrent successivement le nom de chefs de la nation sainte, jusqu'à ce que, les Romains s'étant emparés de la Palestine, les Juifs furent obli-

gés de recevoir un maître de la main de ces conquérants.

C'est alors que la Judée fut réduite en province au profit d'Auguste et de ses successeurs, que les Juifs eux-mêmes reconnurent les Césars pour leurs souverains, et qu'ils n'eurent plus la liberté de faire exécuter à mort les criminels qu'ils avaient condamnés, sans avoir obtenu la permission de l'empereur ou du président qui commandait en son nom. Rien ne marque mieux que le sceptre était sorti de leurs mains. Instruits par la célèbre prédiction de leur père mourant, les enfants de Jacob durent alors se promettre que le règne du Messie n'était pas éloigné. Nous verrons dans la leçon suivante que leur attente était bien fondée.

PRIÈRE.

O mon Dieu, qui êtes tout amour ! je vous remercie d'être venu vous-même en personne au secours de la vérité qui périssait sur la terre, et de nous avoir tirés des ténèbres du paganisme pour nous faire passer dans la lumière admirable de l'Évangile. Faites, divin Réparateur du monde, que nous ne suivions jamais d'autre maître que vous.

Je prends la résolution d'aimer Dieu par-dessus toutes choses, et mon prochain comme moi-même pour l'amour de Dieu ; et, en témoignage de cet amour, *je mettrai le plus grand soin à étudier cette seconde partie du Catéchisme.*

II^e LEÇON

NAISSANCE DU MESSIE

Attente générale, — chez les Juifs, — chez les Gentils, — en Orient, — en Occident. — Édit de l'empereur Auguste. — Voyage à Bethléem. — Naissance du Messie. — Circoncision. — Adoration des Mages.

Depuis le passage d'Alexandre en Orient, les Juifs avaient été soumis à différents princes, quoique leurs Grands Prêtres conservassent le titre et l'autorité de chefs de la nation. Ces rois étrangers s'étaient montrés tour à tour avarés, cruels, impies, persécuteurs. Ils avaient pillé les trésors du temple, ravagé le pays, proclamé le culte des idoles et fait mourir dans les supplices le saint vieillard Éléazar, la mère des Machabées et ses sept fils. Enfin, les Romains, non contents d'exiger un tribut de ce peuple, qui se croyait libre par nature, lui avaient ôté la puissance souveraine.

Les Pharisiens, et la multitude qui n'écoutait que leurs sentiments, souffraient cet état avec impatience. Plus tard ils se sentaient pressés du joug des Gentils, plus ils conçurent pour eux de dédain et de haine. Ils ne voulurent plus de Messie qui ne fût guerrier et redoutable aux puissances, objet de leur aversion. Oubliant tant de prophéties qui leur parlaient si expressément des humiliations du Rédempteur, ils n'eurent plus d'yeux ni d'oreilles que pour celles, où étaient marqués ses triomphes. Or, ils prirent le change sur la nature de ces triomphes, bien différents de ceux qu'ils voulaient : erreur fatale qui les conduisit au déicide.

N'oublions pas que cet aveuglement est une preuve de plus en faveur des prophéties. En effet, il était prédit que le peuple choisi serait infidèle, ingrat, incrédule ; qu'il nierait le Christ, qu'il le mettrait à mort ; qu'en conséquence les Juifs seraient rejetés de Dieu, errants, sans Roi, sans Sacrifice, sans Autel, sans Prophète, attendant le salut et ne le trouvant point ¹.

Cependant, instruits par la prophétie de Jacob qui marquait la venue du grand Libérateur, au moment où le sceptre de Juda serait porté par un étranger, ils sont dans l'attente de sa prochaine venue. Leurs oreilles sont ouvertes à tous les imposteurs qui, se disant le Messie, promettent de les affranchir du joug des nations : ils s'attachent à eux avec une facilité jusque-là sans exemple ². L'histoire atteste que le motif principal de la guerre étonnante qu'ils soutinrent alors contre les Romains, fut un oracle des Écritures sacrées, annonçant qu'il s'élèverait en ce temps-là dans leur patrie un homme qui dominerait sur toute la terre ³.

Cette attente de la prochaine arrivée du Messie n'était pas particulière aux Juifs : toutes les nations du monde la partageaient. Il fallait bien qu'il en fût ainsi ; sans cela, comment les Prophètes auraient-ils pu appeler le Messie le *Désiré de toutes les nations* ? Les Gentils devaient cette connaissance du Rédempteur futur ou à la tradition primitive, ou au commerce des Juifs, répandus depuis plusieurs siècles dans une grande partie du monde. « On était généralement convaincu, dit Tacite, que les anciens livres des Prêtres annonçaient qu'à cette époque l'Orient prévaudrait, et que de la Judée sortiraient les maîtres du

¹ Dan., ix, 26 ; Osée, iii. — ² Act., v, 36, 37, etc. — ³ Joseph, *De bello judaico*, I. VI, c. v, n. 4.

« monde ¹. » Toute l'Asie était émue. Un grave et célèbre historien de l'empire romain, Suétone, qui vécut en ces anciens âges, l'atteste positivement. « Tout l'Orient, dit-il, « retentissait de l'antique et constante opinion que les des- « tins avaient arrêté, qu'à cette époque la Judée donnerait « des maîtres à l'univers ². »

Dans l'Occident, Virgile, interprète de l'attente générale, chantait la prochaine arrivée du Fils de Dieu, qui, descendant du Ciel, allait ramener l'âge d'or sur la terre, effacer le crime et faire périr le serpent. En un mot, cette vive et commune attente du Messie se trouvait chez tous les peuples, quelque défigurée que fût parmi eux la religion primitive ³. « Des traditions immémoriales, dit « un savant anglais, dérivées des patriarches et répan- « dues dans tout l'Orient, touchant la chute de l'homme « et la promesse d'un futur Médiateur, avaient appris à « tout le monde païen à attendre, vers le temps de la venue

¹ Pluribus persuasio inerat, antiquis sacerdotum litteris contineri, eo ipso tempore fore, ut valesceret Oriens, profectique Judæa rerum potirentur. (*Hist.*, Lib. V, n. 13.)

² Percrebuerat Oriente toto vetus et constans opinio, esse in fatis, ut eo tempore Judæa profecti rerum potirentur. (*In Vespas.*, n. 4.)

³ Virgile, dans sa quatrième églogue, n'a fait que revêtir des grâces de la poésie l'oracle de la Sibylle de Cumes. N'est-ce pas une chose fort remarquable que cette Sibylle décrive le règne du Messie, à peu près dans les mêmes termes que le prophète Isale? C'est à ses oracles que saint Justin, martyr, renvoie les Païens pour les préparer aux mystères du Christianisme. A mesure qu'approchait l'avènement du *Désiré* des nations, une lumière extraordinaire se répandait dans le monde. C'étaient comme les premiers rayons de l'étoile de Jacob; elle va paraître, et Cicéron annonce une loi éternelle, universelle, la loi de toutes les nations et de tous les temps: un seul maître commun, qui serait Dieu même, dont le règne allait commencer. *Nec erit alia lex Romæ, alia Athenis, alia nunc, alia posthac; sed omnes gentes, et omni tempore una lex et sempiterna et immortalis continebit, unusque erit communis quasi magister et imperator omnium Deus.* (Cicer., *De repub.*, lib. III, apud Lactant. *Divin. inst.*, lib. VI, c. VIII. Voyez *Rédemption du genre humain*, par Schmidt; *le Christ devant le siècle*, etc., etc.)

« de Jésus-Christ, l'apparition d'un personnage illustre
« et sacré ¹. »

Les plus grands ennemis de la Religion n'ont pu nier cette attente universelle d'un Libérateur. « Les traditions
« sacrées et mythologiques des temps antérieurs à la ruine
« de Jérusalem, dit un impie fameux, avaient répandu
« dans toute l'Asie un dogme parfaitement analogue à
« celui des Juifs sur le Messie. On n'y parlait que d'un
« grand Médiateur, d'un Juge final, d'un Sauveur futur,
« qui, Roi, Dieu, Conquérant et Législateur, devait ra-
« mener l'âge d'or sur la terre, la délivrer de l'empire du
« mal, et rendre aux hommes le règne du bien, la paix
« et le bonheur ¹. » Cette croyance était si vive que, sui-
vant une tradition des Juifs, consignée dans le Talmud et
dans plusieurs autres ouvrages anciens, un grand nombre
de Gentils se rendirent à Jérusalem vers l'époque de la
naissance de Jésus-Christ, afin de voir le Sauveur du
monde quand il viendrait racheter la maison de Jacob ².

C'est donc un fait certain comme l'existence du soleil, qu'avant la venue de Notre-Seigneur non-seulement les Juifs, mais encore tous les peuples de la terre, attendaient un Libérateur ; il est également certain que, depuis la venue de Notre-Seigneur, cette attente générale a cessé. Que conclure de ce double fait ? Ou que tous les peuples, instruits par les traditions primitives et par les prophéties, se sont trompés, et en attendant un Messie, et en reconnaissant Jésus-Christ comme tel ; ou que Jésus-Christ est véritablement le Désiré des nations : il n'y a pas de milieu.

¹ M. Maurice.

² Volney, *les Ruines*, ch. xxii, n. 13.

³ Talmud, cap. xi.

Le monde était dans cette religieuse attente, les regards tournés vers la Judée ; un vaste silence s'était fait. Depuis environ quatre cents ans, on n'entendait plus de Prophète en Israël, lorsque tout à coup un prince de la cour céleste, l'archange Gabriel, est envoyé de Dieu, dans une petite ville de Galilée, nommée Nazareth, à une vierge qui avait pour époux un homme de la maison de David, appelé Joseph, et cette vierge se nommait Marie. L'Ange, étant entré chez elle, lui dit : Je vous salue, vous qui êtes pleine de grâce, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre les femmes.

A ces paroles de l'Ange, Marie se trouble, et, dans son humilité, elle cherche à comprendre la raison de cette respectueuse salutation. Ne craignez point, Marie, lui dit l'Ange, vous avez trouvé grâce devant Dieu. Vous mettrez au monde un fils et vous lui donnerez le nom de Jésus. Le Saint-Esprit surviendra en vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre. C'est pourquoi le Saint par excellence qui naîtra de vous, sera appelé le Fils de Dieu. Le Seigneur le mettra sur le trône de David, son père ; il régnera éternellement dans la maison de Jacob, et son règne n'aura point de fin. L'humble Vierge répond : Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole. Alors l'Ange la quitte, et l'Homme-Dieu se trouve formé par le Saint-Esprit dans le chaste sein de Marie.

Telle est la simplicité sublime avec laquelle l'Évangile raconte le plus grand des mystères. But suprême des quarante siècles du monde ancien, l'incarnation du Verbe est le point de départ de tous les siècles modernes, jusqu'à l'éternité. Dans ce fait culminant se trouve l'explication de tous les événements, la raison de l'élévation et de la

chute des empires de l'Orient et de l'Occident, le dernier mot de l'action de Dieu sur le genre humain.

Nous venons de dire que la sainte Vierge et saint Joseph habitaient Nazareth. Cependant il était écrit que le Messie naîtrait à Bethléem : sa naissance dans la ville de David était un signe auquel on devait le reconnaître. Dieu, qui fait concourir à l'accomplissement de ses desseins les passions mêmes des hommes, se servir de la vanité ou de l'avarice de l'empereur Auguste pour conduire Joseph et Marie à Bethléem, et le fier empereur devint, sans le savoir, l'humble ministre du grand Roi qui, du haut du Ciel, gouverne le monde.

En effet, dans ce temps-là parut un édit de César-Auguste, qui ordonnait de faire le dénombrement des habitants de toute la terre. En conséquence, tous les sujets de l'empire romain allèrent se faire inscrire, chacun dans la ville dont il était originaire. Comme Joseph était de la maison et de la famille de David, il alla de Galilée en Judée, de la ville de Nazareth à celle de David qui se nommait Bethléem, pour se faire inscrire avec Marie, son épouse. Arrivés dans la patrie de leurs aïeux, ils en parcoururent toutes les rues, demandant à loger. Vous croyez sans doute que, dans une ville toute pleine de leurs parents, ils vont trouver une généreuse hospitalité ! hélas ! non. C'est ainsi que le Sauveur commençait à souffrir, même avant son entrée dans le monde.

Joseph et Marie furent donc obligés de sortir de la ville et de chercher un asile dans la campagne. Ils trouvèrent une grotte qui servait d'étable aux troupeaux et résolurent d'y passer la nuit. C'était, suivant l'ère vulgaire, l'an du monde 4004, mille ans après la dédicace du temple de Salomon, 752 ans depuis la fondation de Rome, le vingt-

cinquième jour de décembre, vers le milieu de la nuit. Les temps étaient accomplis, l'heure de la Rédemption du genre humain avait sonné, et le Verbe éternel, incarné dans le sein de la plus pure des vierges, fit son entrée dans le monde ¹.

¹ Le ciel et la terre étaient d'accord pour annoncer, chacun dans son langage, la plénitude des temps et l'heure à jamais solennelle de la Rédemption générale. A la voix des Prophètes et des traditions se joignait la voix des astres. Dans sa *Symbolique des Songes*, M. Schuberr, professeur à Munich, établit par une foule de calculs astronomiques que les astres prédisaient à leur manière la venue de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; que l'année sabbatique, année de pardon et de renouvellement, était calculée sur leurs révolutions ; que les astres renouvelaient leur course chaque fois que la terre se renouvelait à Pénitence. Il montre que tous les peuples de l'antiquité connaissaient ce langage des astres, et savaient le grand événement, la grande réconciliation qu'ils annonçaient. « Mais, dit-il, toutes ces harmonies particulières tendaient à une harmonie plus complète et plus haute dans le mouvement d'Uranus, la plus élevée et la plus éloignée des planètes. Dans l'année de la naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ, Uranus, dont le temps de rotation autour du soleil embrasse et contient celui de toutes les autres planètes, accomplissait sa cinquantième révolution. Or, on peut regarder avec raison l'année d'Uranus comme la seule année réelle et complète du système planétaire, puisque c'est alors que tous les astres, même les plus éloignés, recommencent leur cours.

« Eh bien ! ce fut précisément à cette époque où tout le système planétaire réuni célébra sa première année de réparation et de réconciliation, que toutes les prophéties s'accomplissaient, que les Anges du Ciel et les habitants de la terre chantaient en mêlant leurs voix aux concerts harmonieux des sphères : « Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de « bonne volonté. »

« Cette époque coïncidait avec la fin de la semaine de l'année sabbatique, dans laquelle, suivant une ancienne prédiction, Dieu devait affermir son alliance avec les siens.

« Ainsi, dans cette grande horloge de l'univers dont la destination primitive était de marquer le temps, tous les rouages, tous les ressorts particuliers avaient été, dès le principe, tellement placés et disposés par le Créateur lui-même, qu'ils se rapportaient tous à la grande heure où Dieu devait faire luire le jour déterminé de toute éternité et célébrer la grande année de renouvellement et de pardon. Tout l'univers, dans les grandes proportions de son ordonnance et de ses dispositions intérieures, annonçait donc, comme le livre de la révélation, celui par qui et pour qui le Ciel étoilé a été fait. » Voir aussi, *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, par le docteur Sepp.

A peine fut-il né, que Marie, sa mère, l'enveloppa de langes et le coucha dans une crèche. Cependant le Fils de Dieu ne voulut point que sa naissance demeurât cachée aux hommes pour lesquels il était *descendu des cieux* ; mais c'est aux simples et aux pauvres, plutôt qu'aux savants et aux riches, qu'il lui plut de se manifester.

Il y avait dans les environs des bergers qui veillaient à la garde de leurs troupeaux. Tout à coup un Ange du Seigneur leur apparut : une grande lumière se répandit autour d'eux, et ils furent fort effrayés. Mais l'Ange leur dit : N'ayez pas peur, car je viens vous annoncer une nouvelle qui sera pour tout le peuple un grand sujet de joie ; il vous est né aujourd'hui un Sauveur dans la ville de David ; c'est le Christ, le Seigneur, et voici à quoi vous le reconnaîtrez : Vous trouverez un petit enfant enveloppé de langes et couché dans une crèche. Aussitôt la multitude de la milice céleste se mit avec l'Ange à louer Dieu, et à dire : Gloire à Dieu dans les hauteurs des Cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. Oh ! oui, à Dieu, la gloire, aux hommes la paix : voilà pourquoi le divin enfant venait de naître, voilà le but de tout le Christianisme. Pour l'atteindre, que faut-il de notre part ? Il ne faut ni richesse ni science, il suffit de la bonne volonté.

Dès que les Anges eurent quitté les bergers, ceux-ci se dirent les uns aux autres : Allons jusqu'à Bethléem, et voyons ce qui vient d'arriver. Ils y allèrent en toute hâte, et ils trouvèrent Marie et Joseph avec l'enfant qui était couché dans une crèche. Premiers apôtres de Jésus naissant, ils publièrent les merveilles qu'ils avaient vues. Tous ceux qui en ouïrent parler furent ravis d'admiration, pendant que la sainte Vierge ne perdait rien de toutes ces

choses et les méditait dans son cœur. Ainsi se passa cette nuit à jamais mémorable.

Au bout de huit jours l'enfant fut circoncis ; car la circoncision avait lieu huit jours après la naissance du nouveau-né. Dans cette circonstance le Messie, répandant les premières gouttes de son sang divin, reçut le nom de Jésus qui veut dire Sauveur. Nom mystérieux qui lui avait été donné par l'Ange avant même qu'il fût conçu dans le sein de sa mère ; nom adorable qui fait fléchir tout genou au Ciel, sur la terre et dans les enfers ; nom incommunicable que nul autre que le Messie n'a vérifié dans toute son étendue.

Il avait été porté, il est vrai, par deux hommes célèbres dans l'histoire sainte, Josué, successeur de Moïse, et Jésus, fils de Josédéch. Mais quel immense intervalle entre ces sauveurs figuratifs et celui qu'ils représentaient ! Comme la terre promise dans laquelle Josué introduisit les Israélites n'était qu'une bien imparfaite image du Ciel, et le rétablissement des observances légales par le fils de Josédéch, au retour de la captivité, une ombre de la perfection évangélique et de l'adoration en esprit et en vérité ; ainsi le nom de Jésus donné à ces deux grands hommes n'était qu'un symbole du nom tout-puissant, par lequel nous devons être réconciliés avec Dieu et rétablis dans l'héritage des Saints.

Joseph et Marie étaient encore à Bethléem, lorsque Dieu, voulant montrer que son Fils était bien, selon les prédictions des Prophètes, le Désiré des nations et le Sauveur de tous les hommes, fit briller dans le Ciel une étoile extraordinaire. Cet astre miraculeux avait été annoncé aux Gentils, plus de douze siècles auparavant, sous le nom d'Étoile de Jacob. Il parut dans l'Orient ; des

Mages le reconnurent et comprirent que le Messie tant désiré était entré dans le monde. Une tradition constante nous apprend que les Mages étaient Rois, et qu'ils étaient au nombre de trois : le nom de Mages veut dire grand et savant. A peine eurent-ils vu l'étoile, que, dociles à la grâce, ils se mirent en marche pour la Judée.

Conduits par ce guide céleste, ils arrivèrent à Jérusalem au temps du roi Hérode. Où est le roi des Juifs qui vient de naître? demandèrent-ils ; car nous avons vu son étoile dans l'Orient et nous sommes venus l'adorer. A cette nouvelle Hérode fut troublé et tout Jérusalem avec lui, et, ayant assemblé les Princes des Prêtres et les Scribes de la nation, il leur demanda où devait naître le Christ. Instruits par les Prophéties, ils n'hésitèrent pas un instant, et lui dirent : A Bethléem de Juda : car voici ce qui a été écrit par le Prophète : *Et toi, Bethléem de Juda, tu n'es pas la moindre entre les principales villes de Juda, puisque de toi sortira le conducteur d'Israël mon peuple* ¹.

Alors, Hérode, qui joignait à la cruauté du tigre la fourberie du renard, résolut de se défaire de ce nouveau roi. Il fit donc venir secrètement les Mages, s'informa exactement d'eux du temps auquel ils avaient vu paraître l'étoile, et, les envoyant à Bethléem, il leur dit : Allez, enquêtez-vous soigneusement de l'enfant, et, quand vous l'aurez trouvé, donnez-m'en avis afin que j'aie aussi l'adorer.

Hérode faisait ce raisonnement : Si l'enquête se fait en mon nom et par mes gens, la défiance fera cacher l'enfant, au lieu qu'on s'empressera de le faire trouver à ces bons Orientaux dont personne ne se défie. C'était raisonner subtilement ; mais il ne raisonnait pas lorsqu'il or-

¹ *Matth.*, II, 6.

donna le meurtre des innocents. En effet, ce meurtre était inutile si le Messie n'était pas né; et si le Messie était né, Dieu, qui l'avait promis au monde, ne pouvait pas permettre qu'il fût enveloppé dans le massacre général. Ainsi, lorsque Hérode fut subtil, Dieu se joua de sa subtilité; lorsqu'il déraisonna, Dieu le laissa commettre, sans aucun fruit pour lui, un crime qui l'a rendu l'exécration de tous les siècles. Sages et Puissants du monde, que vous êtes fous, et que vous êtes faibles lorsque vous osez traverser les desseins du Seigneur!

Cependant, les Mages, ayant entendu ce qu'Hérode leur disait, s'en allèrent sans défiance et disposés à le satisfaire. Or, l'étoile qu'ils avaient vue en Orient reparut et continua sa course devant eux, jusqu'à ce qu'elle vint s'arrêter sur le lieu où était l'Enfant. A la vue de l'étoile, ils furent saisis d'une grande joie; et, entrant dans la maison, ils trouvèrent l'Enfant avec Marie, sa mère, et, se prosternant, ils l'adorèrent. Puis, ayant ouvert leurs trésors, ils lui offrirent en présent de l'or, de l'encens et de la myrrhe. Et les prédictions des Prophètes touchant le Messie furent vérifiées dans l'enfant de Bethléem : *Les rois de Tharsis et de Saba, disent-ils, lui offriront des présents, ils lui donneront de l'or de l'Arabie*¹.

Ces présents étaient mystérieux : par l'or, les Mages reconnaissaient la royauté de Jésus-Christ; par l'encens, sa divinité, et par la myrrhe, qui servait à embaumer les corps, son humanité dans une chair passible et mortelle. Nous les imiterons, dit un Père de l'Église, en offrant à Dieu l'or de la charité, l'encens de la prière, et la myrrhe de la mortification. Les Mages furent nos prémices, et la

¹ Ps. LXXL.

vocation des Gentils commence par eux. De là vient la joie extraordinaire avec laquelle nous célébrons la fête de l'Épiphanie. Ne nous étonnons pas que les sages de l'Orient, éclairés par la foi, aient reconnu, sans hésiter, pour le Rédempteur du monde, le petit enfant de Bethléem. Ses souffrances, ses humiliations, son dénûment absolu, étaient des preuves éclatantes de sa divinité. Il me faut un Sauveur, dit Bossuet, qui, par son exemple, foule aux pieds le faste et les faux biens des enfants d'Adam : c'est à cela que je le reconnâtrai.

En effet, pour comprendre l'abaissement prodigieux dans lequel le Messie, si magnifiquement prédit, se montre à nos regards, il suffit de nous rappeler le but de sa venue sur la terre. Le Sauveur venait pour ôter le péché du monde, c'est-à-dire pour réconcilier l'homme avec Dieu, satisfaire à la justice de son Père, et guérir le genre humain des maux qui avaient été la suite du péché. Pour expier, le Messie doit souffrir, car il n'y a point d'expiation sans souffrances, sans effusion de sang. Voilà pourquoi Jésus-Christ souffre dès son entrée dans le monde; pourquoi sa vie n'est qu'une longue douleur; pourquoi, enfin, il naît dans une crèche et meurt sur une croix.

L'ignorance de ce qu'il devait aimer, la concupiscence ou l'amour aveugle, déréglé, tyrannique des créatures, sont les suites du péché par rapport à l'homme. Pour l'en délivrer, le Messie doit lui apprendre à mépriser toutes les choses d'ici-bas, et à reporter son amour vers Dieu, vers les biens surnaturels : voilà pourquoi il foule aux pieds les honneurs, les richesses, les plaisirs; pourquoi il naît, il vit, il meurt dans la pauvreté et les humiliations. Par là il se montre le véritable médecin de l'homme déchu; et c'est à ce prix qu'il sera son Sauveur.

PRIÈRE.

O mon Dieu, qui êtes tout amour ! je vous remercie de nous avoir envoyé le Sauveur tant de fois promis et si ardemment attendu ; ne permettez pas que nous le méconnaissions comme les Juifs ; donnez-nous au contraire la docilité des bergers et la foi des Mages, afin que nous comprenions comme eux que c'est pour ôter le péché du monde qu'il nait, qu'il vit et qu'il meurt dans la pauvreté, les humiliations et les souffrances.

Je prends la résolution d'aimer Dieu par-dessus toutes choses et mon prochain comme moi-même pour l'amour de Dieu ; et, en témoignage de cet amour, *je veux imiter la douceur et l'humilité de Jésus naissant.*

III^e LEÇON

VIE CACHÉE DU MESSIE

Purification. — Vieillard Siméon. — Fuite en Égypte. — Massacre des Innocents. — Retour à Nazareth. — Jésus au Temple.

Cependant Hérode attendait le retour des Mages; et, comme il comptait sur eux, il paraît qu'il ne faisait pas d'autres informations sur le nouveau roi des Juifs. Mais les Mages, ayant été avertis en songe de ne pas aller retrouver ce prince perfide, retournèrent en leur pays par un autre chemin. Joseph et Marie profitèrent de la tranquillité dont ils jouissaient, pour accomplir deux nouveaux articles des lois de Moïse. L'un ordonnait à toutes les femmes qui avaient enfanté de venir se purifier au Temple après un certain nombre de jours; l'autre prescrivait d'offrir au Seigneur tout fils premier-né.

Marie, que son divin enfantement n'avait rendue que plus pure et plus vierge, alla néanmoins au temple se confondre avec le commun des femmes. Grand exemple d'humilité et d'obéissance, qui nous apprend à suivre en tout point l'ordre établi de Dieu, sans en chercher la dispense! De son côté, Jésus-Christ, étant Dieu, se trouvait bien au-dessus de la loi mosaïque, qui obligeait d'offrir au Seigneur tous les premiers-nés. Il voulut néanmoins s'y soumettre, et il fut porté à Jérusalem quarante jours après sa naissance. Par les mains de ses parents, il s'offrit à son divin Père et lui présenta, pour la première fois, dans son Temple, une hostie digne de lui : Dieu ne permit pas que cette sublime offrande demeurât cachée.

En ce temps-là, il y avait à Jérusalem un saint vieillard

nommé Siméon. C'était un homme juste qui attendait avec empressement le Consolateur d'Israël. Il lui avait même été révélé qu'il ne mourrait pas sans avoir vu le Christ du Seigneur. Conduit par une inspiration divine, il vint au Temple, lorsque le père et la mère de l'Enfant Jésus l'y apportaient, pour exécuter à son égard ce qui était en usage selon la loi, c'est-à-dire pour l'offrir au Seigneur et le racheter ensuite en donnant cinq sicles d'argent, comme il est marqué au livre des Nombres¹; car l'offrande de l'agneau ou des tourterelles n'était que pour la purification de la mère.

Non-seulement le saint vieillard eut le bonheur de voir le Rédempteur du monde, il lui fut encore donné de le tenir entre ses bras. Alors, transporté d'une sainte joie et animé de l'esprit des Prophètes, il rendit grâces à Dieu et prédit les futurs triomphes de ce divin Enfant : C'est maintenant, Seigneur, s'écria-t-il, que, suivant votre parole, vous laisserez mourir en paix votre serviteur, puisque mes yeux ont vu le Salut qui vient de vous, et que vous avez exposé à la vue de toutes les nations, pour être la lumière des Gentils et la gloire d'Israël votre peuple.

Tandis que la sainte Vierge et saint Joseph étaient en admiration sur ce que disait le saint vieillard, et qu'il les entretenait des futures destinées de l'Enfant-Dieu et de la douleur dont serait transpercé le cœur de Marie, une sainte veuve nommée Anne survint encore au Temple. Véritable fille de Jacob, elle attendait avec ardeur la venue du Messie. Veuve après sept années de mariage, elle avait passé sa vie jusqu'à quatre-vingts ans dans le jeûne et la prière : sa demeure ordinaire était le Temple. A peine eut-elle connu le Sauveur, qu'elle joignit sa voix à celle

¹ Num., xviii.

de Siméon, et fit éclater sa reconnaissance et son bonheur en cantiques de louanges.

Qu'il est beau de voir ces deux vénérables vieillards, seuls confidants avec Joseph et Marie de la naissance du Rédempteur, rendre témoignage à sa divinité et mourir sans regret, parce qu'ils ont vu celui qui est la résurrection et la vie ! Dignes enfants d'Abraham, plus heureux que votre père, vous avez contemplé de vos yeux Celui dont le jour, entrevu dans le lointain des âges, fit tressaillir votre illustre aïeul ! Après cela vous ne voulez plus rien voir, et vous avez raison. Quand on a vu Jésus-Christ, que reste-t-il à voir ? Et nous, Chrétiens, que nous reste-t-il à désirer, lorsque, plus heureux qu'Anne et Siméon, nous avons reçu, non dans nos bras, mais dans notre cœur, le Désiré des nations et la gloire d'Israël ? Quel cantique peut alors retentir dans le sanctuaire de notre âme, si ce n'est celui du saint vieillard : C'est maintenant, Seigneur, que vous me laisserez mourir ; j'ai assez vécu, mes vœux sont satisfaits ?

Quarante jours au moins s'étaient écoulés depuis la naissance du Messie. Hérode, voyant que les Mages ne revenaient pas, entra dans une grande colère. Il résolut de se défaire à tout prix d'un enfant dont la naissance lui causait tant d'ombrages, et de noyer son berceau dans un fleuve de sang. Mais que sont les conseils des hommes contre Dieu ! L'Ange du Seigneur apparut en songe à Joseph, et lui dit : Levez-vous, prenez l'enfant et la mère, fuyez en Égypte, et n'en partez point que je ne vous le dise, car Hérode ne tardera pas à faire chercher l'enfant pour lui donner la mort.

Joseph se leva, et la nuit même, prenant l'enfant et la mère, il partit pour l'Égypte.

La conduite que saint Joseph tint en cette circonstance a toujours été regardée comme le modèle d'une obéissance parfaite ¹. La sienne fut simple et sans raisonnement. Il n'allègue point que, pour garantir son fils de la fureur d'Hérode, Dieu avait une infinité de moyens beaucoup moins pénibles pour l'enfant, pour la mère et pour lui-même. Elle fut prompte et sans retardement. Averti pendant la nuit, il n'attend pas, pour sortir, que le jour commence à paraître. Elle fut généreuse et pleine de confiance en la Providence. Il part sans préparatifs et sans provisions. Il était pauvre, puisque tout lui manquait ; mais, possédant Jésus et Marie, qu'il était riche ! La sainte Famille arriva heureusement en Égypte, où elle resta tant qu'il plut à Dieu de laisser son Fils dans cette espèce d'exil ².

Hérode, qui le croyait encore à Bethléem ou aux environs, n'avait pas oublié qu'à compter du temps où l'étoile s'était fait voir aux Mages, l'enfant qu'elle annonçait pouvait avoir environ deux ans. Sur ce calcul, il assembla un nombre suffisant de soldats, et les envoya tuer tout ce qu'il y avait d'enfants dans Bethléem et dans les environs, depuis l'âge de deux ans et au-dessous.

L'ordre du nouveau Pharaon fut exécuté et tout regorgea de sang innocent dans le territoire de Bethléem. On n'entendait que les lamentations des mères désolées sur la mort de leurs petits enfants. Leurs larmes ne leur ren-

¹ Voyez saint Chrysostome sur saint Matthieu, c. n.

² L'Évangile ne donne aucun détail sur le séjour de la sainte Famille en Égypte. Une tradition porte qu'au moment, où le Fils de Dieu mit le pied sur cette terre idolâtre toutes les idoles furent renversées. Sainte Brigitte, dont les souverains Pontifes ont dit qu'on pouvait croire pieusement les révélations, nous assure que la sainte Famille y avait souvent manqué de pain. Oh ! que cette pensée est attendrissante !

daient pas les chères victimes que le roi barbare avait sacrifiées à sa jalousie, et elles étaient inconsolables.

Alors s'accomplirent ces paroles que Dieu avait prononcées par la bouche du Prophète Jérémie : On a entendu une voix dans Rama, de grandes lamentations, de grands cris ; c'est Rachel qui pleure ses enfants et qui ne veut point se consoler parce qu'ils ne sont plus ¹.

Cependant Hérode n'avait rien gagné, en faisant répandre des ruisseaux de sang, si ce n'est d'allumer contre lui la colère du Ciel et d'attacher à son nom l'exécration de la terre. Peu de temps après sa barbare exécution, il perdit, avec la vie, le trône qu'il se proposait de conserver à tant de frais.

A peine fut-il descendu dans la tombe, que l'Ange du Seigneur apparut en songe à Joseph et lui dit : Prenez avec vous l'enfant et la mère, et retournez dans la terre d'Israël, car ceux qui en voulaient à la vie de l'enfant sont morts. Joseph, sans différer, se dispose à l'obéissance. Il prend avec lui Jésus et Marie, quitte l'Égypte et se met en marche pour rentrer dans la terre de ses pères, accomplissant ainsi la parole du Seigneur prononcée par le prophète Osée, au sujet du Messie : J'ai rappelé mon fils de l'Égypte. Mais, ayant appris qu'Archélaüs régnait dans la Judée à la place d'Hérode, son père, il n'osa s'y rendre. Sur un nouvel ordre du Ciel, il se retira dans la Galilée et établit sa demeure à Nazareth, afin d'accomplir l'oracle du Prophète, selon lequel le Fils de Dieu devait être

¹ Hérode poussa si loin sa barbare défiance, qu'il fit mourir plusieurs de ses proches, entre autres un de ses fils encore jeune. « Ce fut à cette occasion, dit Macrobe, auteur païen, que l'empereur Auguste dit agréablement qu'il valait mieux être le pourceau d'Hérode que son fils, faisant allusion à la loi des Juifs, qui leur interdit la chair de pourceau. » (*Saturnal.*, chap. iv.)

appelé Nazaréen : mot qui exprime tout à la fois la sainteté du Sauveur et sa consécration parfaite, et le lieu où il passa la plus grande partie de sa vie.

Jésus devait un jour abandonner la ville de Nazareth, pour se répandre dans l'étendue de sa mission et jeter, par ses travaux, les fondements de son Église. En attendant, il devait y rester inconnu, ou du moins ne s'y distinguer que par les traits de douceur, de soumission et de docilité qui rendent un enfant plus aimable que les autres, mais qui ne dévoilent pas un Enfant-Dieu.

Admirable disposition de la Providence qui fait de l'inaction même du Messie un spectacle divin ! L'humble maison qui renfermait tous les trésors du Ciel et toute l'espérance de la terre, n'était, aux yeux des hommes, que la retraite d'un bon artisan, où l'on voyait régner la paix, la simplicité, l'amour du travail. Il n'y avait là aucun de ces traits éblouissants, qui enrichissent l'histoire des héros profanes. Mais c'est ainsi que devait se préparer le règne du Rédempteur. C'est ainsi que le Fils de Dieu continuait les leçons d'humilité et de pauvreté qu'il avait commencé de donner à la crèche ; c'est ainsi qu'il se montrait véritablement le Sauveur du monde, en expiant, par ses humiliations volontaires, l'outrage que l'orgueilleuse révolte du péché avait fait à son Père, et en guérissant, par le mépris solennel des richesses et des grandeurs, l'homme épris de l'amour des faux biens.

Pendant le règne d'Archélaüs, fils d'Hérode, il est vraisemblable que Joseph et Marie ne conduisirent point le Fils de Dieu à Jérusalem célébrer la grande fête de Pâque. Il y avait lieu de craindre que leur présence et celle de l'enfant, qui pourrait être reconnu dans la capitale, depuis surtout que sa présentation avait éclaté parmi quelques

fidèles, ne réveillassent les soupçons et ne ranimassent les jalousies du roi de Judée.

Mais, après un règne d'environ dix ans, Archélaüs fut privé de la couronne par les Romains, et l'empereur Auguste se réserva la souveraineté immédiate de la Judée. A partir de cette époque, le gouvernement de la province fut confié, par les Césars, à un président de leur choix. La Galilée resta sous la domination d'Hérode Antipas, frère d'Archélaüs. Cet Hérode est le même qui fit mourir saint Jean-Baptiste, et à qui le Sauveur fut envoyé par Pilate au temps de sa Passion ¹.

Le changement de maître apporta quelque modération à la contrainte, où vivait la sainte Famille de Nazareth. Joseph profita de la situation paisible de la Judée, pour conduire chaque année de Nazareth à Jérusalem Jésus avec Marie, sa mère, afin de solenniser dans la maison de Dieu la fête de Pâque. Dans un de ces voyages, le divin Enfant voulut commencer, d'une manière proportionnée à son âge, l'exercice de sa mission. Il avait atteint sa douzième année, et avait suivi Marie et Joseph jusqu'à la capitale, pour la Pâque de cette année.

La solennité, qui durait sept jours entiers, pendant lesquels on n'usait que de pains azymes, étant terminée, Joseph et Marie reprirent la route de Nazareth. Ils ne doutaient point que Jésus, qui ne les avait jamais abandonnés, ne les suivît de fort près : on allait par troupes et de compagnie. Quoiqu'ils ne vissent point l'enfant auprès d'eux,

¹ Dieu vengea sur ce méchant prince la mort de Jean-Baptiste et les dérisions faites à Notre-Seigneur. Ayant été accusé d'avoir voulu exciter quelques révoltes en Judée, et ne pouvant se justifier auprès de Caligula, qui d'ailleurs ne l'aimait pas, il fut relégué à Lyon avec Hérodiade. Suivant la tradition Hérode mourut misérablement dans cette ville et Hérodiade plus misérablement en Espagne.

ils n'en prirent aucune inquiétude, pensant qu'il se serait joint à quelques-uns de leurs parents ou de leurs amis.

Il peut paraître étonnant qu'ils fissent une journée entière de chemin, sans se préoccuper de l'absence de leur cher fils, ou plutôt rien ne marque mieux combien ils compaient sur sa sagesse et sur sa dépendance de leurs volontés. Vers le soir, néanmoins, ils le cherchèrent parmi leurs parents et les gens de leur connaissance. Ce fut en vain ; personne ne leur en apprit de nouvelles, et on peut juger de l'excès de leur peine. Ne s'en rapportant à personne pour la soulager, ils prirent le parti de retourner dès le lendemain à Jérusalem, où ils supposèrent que l'enfant pouvait être demeuré.

Quel lieu Jésus avait-il choisi pour sa retraite, quels secours avait-il trouvés pour sa subsistance, depuis deux jours qu'il était séparé de Joseph et de Marie ? C'est ce qu'on ne sait pas. Heureux le fidèle Israélite qui recueillit dans sa maison le divin Enfant durant ce court intervalle, s'il est vrai cependant qu'il ait alors honoré de sa présence quelques-uns des habitants de Jérusalem ! Le Fils de Dieu n'était pas sans besoins, parce que, de son propre choix, il s'était assujéti aux nôtres ; mais il avait le pouvoir de se passer des secours qui nous sont nécessaires ; et, dès l'âge le plus tendre, il était assuré que les miracles qu'il demanderait à Dieu son Père, seraient infailliblement accordés à la dignité infinie de sa personne. Ce ne fut que le troisième jour, depuis la solennité de Pâque, que la sainte Vierge et saint Joseph, étant entrés dans le Temple, y découvrirent le Fils bien-aimé dont l'absence causait leur douleur.

En vertu d'un usage fort ancien, les Maîtres en Israël, les Scribes et les Docteurs de la loi se trouvaient, à certains

jours, dans quelques-uns des vestibules extérieurs du temple de Jérusalem. Là, assis sur des sièges élevés, ils formaient une espèce de demi-cercle, dans le centre duquel leurs auditeurs étaient placés pour écouter leurs discours et pour entendre, de leur bouche, l'explication des divines Écritures.

Jésus choisit ce jour d'assemblée de religion, et il voulut se trouver, parmi la multitude, à l'instruction ordinaire. Il n'avait alors que douze ans ; mais tous les trésors de la grâce, de la sagesse et de la science étaient renfermés en lui dès le premier instant de sa conception : seulement il n'en laissait paraître que ce qui convenait à son âge. Si quelquefois il allait un peu plus loin, ce n'était qu'autant qu'il était nécessaire pour attirer l'attention des Juifs sur sa personne et les préparer aux fruits de son Évangile. Il en usa de la sorte dans l'importante occasion dont il s'agit.

Maître et Docteur de tous les hommes, il écoutait avec douceur des maîtres orgueilleux dont, après quelques années, il devait démasquer l'hypocrisie et confondre l'ignorance. En attendant qu'il enseignât avec une autorité bien différente de celle dont se paraient les Scribes et les Pharisiens, il profita de la liberté qu'on avait d'interroger les maîtres.

Une sagesse divine brillait dans ses questions, comme dans ses réponses. Jamais on n'avait vu, dans un âge si tendre, tant de maturité et des connaissances si étendues. Tous les assistants le pensaient, tous le disaient, et personne ne se lassait d'admirer le merveilleux enfant de Nazareth. La sainte Vierge et saint Joseph, qui étaient eux-mêmes venus dans le temple, partagèrent l'admiration générale.

L'instruction finie, Marie se crut en droit de se plaindre amoureusement au Sauveur du mystère qu'il leur avait fait de ses desseins et des inquiétudes, où son absence les avait plongés. Mon fils, lui dit-elle avec une respectueuse tendresse, pourquoi en avez-vous usé ainsi avec nous ? Voilà que nous vous cherchions, tout affligés, votre père et moi ¹. Pourquoi me cherchiez-vous ? leur répondit Jésus ; ne saviez-vous pas qu'il faut que je m'emploie aux choses qui regardent mon Père ? Réponse admirable, qui nous apprend à tous, à vous et à moi, que la volonté du Père céleste doit être préférée à toutes les considérations humaines et à toutes les tendresses du sang. La rigueur apparente dont use ici le Sauveur pouvait être à dessein de donner de la force à cette grande leçon.

Étant ensuite parti avec eux, il revint à Nazareth, *et il leur était soumis*.

Ces quatre paroles renferment trente années de la vie de Jésus-Christ. Être soumis à deux de ses créatures, est-ce donc là tout l'emploi du Fils de Dieu, du Sauveur du monde ? Et en quoi soumis ? Dans les plus bas exercices, dans la pratique d'un art mécanique ². Où sont ceux qui se plaignent lorsque leurs emplois ne répondent pas à leurs capacités, disons mieux, à leur orgueil ? Où sont les enfants, les inférieurs, les sujets qui murmurent contre l'obéissance ?

¹ Pourquoi votre père ? Joseph n'était pas le père, *selon la chair*, de Jésus, qui n'a d'autre père que Dieu ; mais Dieu a transmis ses droits à Joseph ; il tient lieu de père à Jésus-Christ ; il est chargé du soin d'élever et de nourrir son enfance. Comme époux de Marie, il a encore, à ce titre, le droit d'être appelé le père de ce fils bien-aimé : il partage avec elle l'autorité et les soins.

² Filius hominis non venit ministrari, sed ministrare. (*Matth.*, xx, 28.) — Nemo ambigat Dominum Jesum, cum adhuc in puerili esset ætate, obsequia præstitisse Mariæ ipsique Josepho. (S. Laur. Justin., *De obed.*, c. viii.) — Sæpe focum, crebroque cibum parat officiosus, vasa lavat, bajulat undam de fonte, nuncque domum scopit. (*Gers.*, *In Joseph.*, lib. III.)

Qu'ils viennent à Nazareth, dans la maison de Joseph et de Marie, et qu'ils y voient Jésus-Christ. Orgueil ! s'écrie Bossuet, viens crever à ce spectacle.

Mais, dites-vous, n'avoir que trente-trois ans à passer sur la terre pour instruire le genre humain, fonder une religion, et en passer trente dans le silence et l'obscurité : où est la sagesse divine ? Et moi je réponds que la sagesse divine brille, avec autant d'éclat, dans la vie cachée du Rédempteur que dans sa vie publique, et qu'il y instruit avec la même éloquence. Approfondissons le mystère ; souvenons-nous une bonne fois que l'orgueil fut la source de tous les maux, qu'il est la passion la plus difficile à déraciner, et nous reconnaitrons que ce n'était pas trop de trente années d'obéissance et d'humilité continuelles, de la part d'un Dieu, pour le guérir.

Puis, ne voyez-vous pas que cette dépendance, cette pauvreté, ce travail obscur et pénible, préparaient l'étonnante révolution qui a changé les idées et les sentiments de l'univers ; qui a fait donner aux dignités le nom de *charges*, appris aux supérieurs qu'ils sont les premiers serviteurs de leurs sujets, sanctifié le travail et ennobli à leurs propres yeux les mercenaires et les ouvriers, c'est-à-dire les trois quarts du genre humain, en leur montrant un Dieu devenu leur compagnon, gagnant son pain à la sueur de son front, et portant sans se plaindre le poids de la chaleur et du jour !

Ne remarquez-vous pas encore avec quelle précision l'enfant de Bethléem, l'artisan de Nazareth, accomplit successivement en sa personne les oracles des Prophètes touchant le Messie ? Pouvait-il mieux prouver sa divinité, conquérir par conséquent la foi de l'univers et établir sa religion ? Enfin, ne voyez-vous pas qu'à Nazareth comme sur le Cal-

vaire, il remplit sa mission d'expiateur ? Ses travaux et ses sueurs, ses souffrances et son sang, pèsent le même poids dans la balance de la justice ; car les uns et les autres sont d'un prix infini. Réfléchissons à tout cela, et, pénétrés de reconnaissance, nous admirerons comment Jésus-Christ se montre dans sa vie cachée, aussi bien que dans sa vie publique, le Sauveur du genre humain.

PRIÈRE.

O mon Dieu, qui êtes tout amour ! je vous remercie de nous avoir donné dans votre Fils un si parfait modèle des vertus de notre âge.

Je prends la résolution d'aimer Dieu par-dessus toutes choses, et mon prochain comme moi-même pour l'amour de Dieu ; et, en témoignage de cet amour, *je veux imiter l'obéissance de Jésus enfant.*

IV^e LEÇON

VIE PUBLIQUE DU MESSIE. — PREMIÈRE ANNÉE

Prédication de saint Jean-Baptiste. — Baptême de Notre-Seigneur. — Sa retraite au désert. — Ses tentations. — Noces de Cana. — Vendeurs chassés du temple.

Notre-Seigneur, qui était venu sur la terre, afin d'expier les péchés du monde et en guérir les suites, travaillait depuis trente ans à combattre les passions de l'homme, en pratiquant, pour l'instruction de tous les siècles, l'humilité, l'obéissance, la pauvreté la plus parfaite ; telle était son occupation dans l'obscur demeure de Nazareth. Enfin, le temps arriva où Dieu son Père devait le manifester au monde : suivons-le sur ce nouveau théâtre de son apostolat.

Jean-Baptiste, son précurseur, habitait depuis son enfance le désert, où l'inspiration l'avait conduit. Destiné au plus sublime ministère dont un mortel puisse être honoré, il s'y préparait par la retraite et l'austérité de sa vie. Il était vêtu de poil de chameau ; il avait une ceinture de cuir sur les reins, et sa nourriture se composait de sauterelles ¹ et de fruits sauvages. Il attendait ainsi, et sans doute qu'il hâtait par ses vœux, le jour de sa manifestation, qui devait être comme l'aurore de la grande lumière qui allait éclairer le monde : ce moment si désiré arriva.

La quinzième année du règne de Tibère, successeur d'Au-

¹ Plin et d'autres anciens auteurs parlent d'une espèce de sauterelles dont le petit peuple, chez les Orientaux, faisait sa nourriture. Elles ont jusqu'à quatre pouces de longueur, et sont grosses comme le doigt.

guste à l'empire romain, dont la Judée faisait partie, lorsque cette province était administrée, au nom de César, par un président romain nommé Ponce-Pilate, Hérode étant tétrarque de la Galilée, sous le pontificat des deux Grands Prêtres Anne et Caïphe ¹, Jésus ayant atteint sa trentième année, la voix de Dieu se fit entendre au désert, à Jean, fils de Zacharie, et lui ordonna de sortir de sa retraite pour préparer le peuple à l'Évangile, en l'exhortant à la pénitence. Ce fut pour accomplir cette parole du prophète Isaïe annonçant que le Messie aurait un Précurseur : Voici que j'envoie mon Ange devant votre face, afin de préparer votre chemin devant vous. Plein de l'esprit de Dieu, le nouvel Élie s'avança sur les bords du Jourdain, où il commença ses prédications. Il ne parlait que de conversion et de pénitence ; car c'était par la réforme des cœurs qu'il fallait ouvrir la porte à la foi de l'Évangile.

Au bruit de ses premières prédications, les pécheurs accoururent en foule, et, confessant leurs péchés, ils recevaient de lui le baptême dans le fleuve du Jourdain. Le peuple lui-même, frappé de l'éclat de ses vertus, se persuada que Jean pourrait bien être le Christ, et tout le monde était dans cette pensée.

Pour les tirer d'une erreur qui pouvait devenir dangereuse, l'humble Précurseur leur parla en ces termes : A la vérité, je vous donne à tous un baptême d'eau, afin que vous fassiez pénitence ; mais celui qui va venir après moi est plus puissant que moi. Je ne suis pas digne de me prosterner devant lui pour délier les cordons de sa chaussure : c'est lui qui vous donnera le baptême de l'Esprit-Saint et du feu.

¹ Remarquez avec quelle exactitude l'Évangéliste précise les dates : telle n'est pas, à coup sûr, la manière des imposteurs.

Ce baptême est le sacrement de la régénération que le Sauveur devait instituer plus tard ; ce feu est celui qui descendit sur les Apôtres le jour de la Pentecôte, le même par lequel le Saint-Esprit continue de purifier le cœur des vrais fidèles. La grande humilité de Jean-Baptiste ne l'empêchait pas de soupirer après le bonheur de voir le Messie, qu'il annonçait avec tant de magnificence et dont il n'avait jamais contemplé le visage : ses espérances ne furent pas longtemps différées.

Jésus partit de Nazareth, éloignée d'environ vingt lieues des déserts de la Judée, où Jean continuait de prêcher et de baptiser. Ce divin Sauveur, qui ne connaissait pas le péché, mais qui avait été fait pour nous le péché même, dont il avait pris sur lui toute la dette, voulut bien se mêler dans la foule des pécheurs et entrer avec eux dans la carrière de la pénitence. Il vint donc trouver Jean pour être baptisé par lui dans le Jourdain. Mais Jean s'en défendait, disant : C'est moi qui devrais recevoir de vous le baptême, et vous venez à moi ! Jésus lui répondit : Laissez-moi faire maintenant, car il est à propos que nous accomplissions ainsi toute justice. Oh ! oui, il était à propos que, pour guérir l'homme et expier le péché, le Sauveur continuât de donner tous les exemples de l'humilité la plus profonde, et que, par un acte solennel, il se déclarât le grand pénitent du monde. Alors Jean ne s'opposa plus au désir de son divin Maître, et Jésus fut baptisé par lui dans le Jourdain.

Jésus sortit aussitôt de l'eau, et, comme il faisait sa prière, les cieux lui furent ouverts, et il vit le Saint-Esprit, sous la figure corporelle d'une colombe, descendre et s'arrêter sur lui, et on entendit en même temps une voix du ciel qui disait : C'est ici mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toutes

mes complaisances. Jean-Baptiste et tous ceux qui étaient présents virent le Saint-Esprit descendre et entendirent la voix céleste, car tout cela ne se faisait que pour eux. La Trinité commençait à se déclarer plus distinctement, et les esprits étaient préparés aux grands mystères, que Jésus-Christ allait bientôt révéler au monde.

Le baptême que Jésus venait de recevoir n'était pas pour lui une cérémonie sans conséquence ; c'était une profession publique de pénitence. Il voulut en exercer sur lui toutes les rigueurs, et montrer d'avance à son Église la pénitence qu'elle devait prescrire à ses enfants pour tous les siècles à venir.

Le Sauveur quitta le Jourdain, plein du Saint-Esprit, dont l'impulsion le conduisit au désert. Là, pendant quarante jours et quarante nuits, son occupation fut une oraison continuelle et un jeûne si rigoureux, qu'il ne prit aucune nourriture. Il serait mort de défaillance sans un miracle de la toute-puissance de Dieu ; mais ce que le souverain Maître avait fait plus d'une fois pour ses serviteurs, par un effet de sa pure miséricorde, il n'était pas à craindre qu'il le refusât à la dignité de la personne et au mérite de l'obéissance de son Fils.

Au bout des quarante jours prescrits à sa solitude, le Sauveur voulut éprouver la faim, et il résolut d'accorder à la nature le secours qu'il lui refusait depuis longtemps ; mais il n'était pas encore au terme de ses épreuves. Après avoir dompté la faim, il lui fallut combattre le démon. Modèle de tous les hommes, le Sauveur a voulu éprouver toutes nos misères et toutes nos tentations, afin de nous apprendre à supporter les unes et à triompher des autres. Or, nos tentations se réduisent à trois, comme toutes les passions qui sont en nous : l'amour du plaisir, l'orgueil

et l'ambition ; c'est par ces trois endroits que le démon attaqua Notre-Seigneur.

D'abord, par l'amour du plaisir. Le tentateur, s'approchant, lui dit : Si vous êtes le Fils de Dieu, commandez que ces pierres se changent en pain. Jésus se contenta de répondre au séducteur : Il est écrit : L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu, c'est-à-dire tout ce qui plaît à Dieu de lui donner pour sa nourriture. Ce qui nous fait entendre que, loin de sacrifier notre âme aux plaisirs et même aux besoins du corps, il faut avoir confiance dans la Providence et attendre tout de sa bonté.

Secondement, par l'orgueil. Satan ne se tint pas pour battu. Après avoir attaqué le Sauveur par ce qu'il croyait son faible, c'est-à-dire par la faim qu'il endurait alors, il l'attaqua par son fort, c'est-à-dire par sa confiance en Dieu. Il s'efforça de la faire dégénérer en orgueilleuse présomption. L'ayant donc transporté dans la ville sainte, il le plaça sur le pinacle du Temple, et lui dit : Si vous êtes le Fils de Dieu, jetez-vous en bas, car il est écrit : Il a chargé ses Anges du soin de votre personne pour qu'ils veillent à votre conservation, et ils vous porteront entre leurs mains, de peur que votre pied ne heurte contre quelque pierre. Il est écrit aussi, lui dit Jésus : Vous ne tenterez point le Seigneur votre Dieu.

Troisièmement, par l'ambition. Après cette réponse, Satan crut qu'il n'avait plus rien à ménager. Il transporta Jésus sur une montagne fort élevée et lui fit voir en un instant tous les royaumes du monde avec leur gloire, et lui dit : Je vous donnerai toutes ces choses si, tombant à mes genoux, vous m'adorez.

Le blasphème était horrible, et la proposition digne du

prince des démons. Aussi le Sauveur, prenant le ton sur lequel il convient de répondre à la proposition d'un crime, lui dit : Retire-toi, Satan, car il est écrit : Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous le servirez lui seul. Alors le démon, ayant achevé toutes ses tentations, le quitta ¹. Aussitôt les Anges s'approchèrent du Sauveur et lui servirent à manger.

C'est pour notre instruction que le Sauveur voulut être tenté. Or, il se prépare à soutenir les tentations par la ferveur de la prière, par le jeûne et la retraite ; il les repousse par la foi et par un prompt recours à Dieu. Quels succès pouvons-nous espérer si nous ne présentons à l'ennemi le plus violent et le plus rusé qui fut jamais, qu'une âme dissipée, une chair délicate, un orgueil flatté, des passions vives et l'oubli des vérités du salut ? Enfin, par ce mystérieux repas, servi de la main des Anges, il nous montre la joie que la tentation procure à l'âme qui sait la vaincre, et à la cour céleste témoin de sa victoire.

Le temps était venu où, suivant la volonté de son Père, Jésus allait se consacrer tout entier à la prédication de l'Évangile, et se livrer sans ménagement aux contradictions qui en sont inséparables. L'ouvrage dont il se voyait chargé était grand et difficile : la Judée, la Ga-

¹ Cum dicitur Deus homo, vel in excelsum montem, vel in sanctam civitatem a diabolo assumptus, mens refugit, humanæ hoc audire aures expavescent. Qui tamen non esse incredibilia ista cognoscimus, si in illo et alia facta pensamus. Certe iniquorum omnium caput diabolus est, et hujus capituli membra sunt omnes iniqui. An non diaboli membrum fuit Pilatus ? an non diaboli membra Judæi persequentes et milites crucifigentes Christum fuerant ? Quid ergo mirum, si cu illo permisit in montem duci, qui se per tulit etiam a membris illius crucifigi ? non est ergo indignum Redemptore nostro quod tentari voluit, qui venerat occidi. Justum quippe erat, ut sic tentationes nostras suis tentationibus vinceret, sicut mortem nostram venerat sua morte superare. (Greg., *Homil. in Matth.*)

lilée, la Samarie, tous les cantons de la Palestine, attendaient ses soins et demandaient sa culture. C'était là le champ que le père de famille lui destinait ; fonds ingrat qui ne devait guère rendre à ses sueurs, que des ronces et des épines, où il lui faudrait semer beaucoup, recueillir peu, préparer la moisson par des fatigues excessives, et n'avoir pas la consolation de la voir mûrir sous ses yeux. Le temps était court : pour remplir une carrière laborieuse dont le terme devait être une honteuse croix, on ne lui donnait qu'environ trois ans.

Les peines ne l'effrayèrent pas, et les fruits amers qui devaient en être la récompense, loin de le décourager, devinrent l'objet de ses vœux. Il voyait dans la suite des siècles Dieu, son Père, dignement honoré, l'homme sauvé, le monde devenu chrétien. Sa vie, jusque-là obscure et paisible, ne fut plus qu'un enchaînement continu de travaux, de courses et de souffrances, jusqu'au jour où elle se termina par les horreurs du Calvaire.

Au sortir du désert il se rapprocha du Jourdain, où Jean-Baptiste continuait de prêcher la pénitence et la prochaine manifestation du Messie. Apercevant le Sauveur qui venait à lui, le saint Précurseur s'écria en présence de tout le peuple : Voilà l'Agneau de Dieu, voilà celui qui ôte le péché du monde.

Dans cette occasion mémorable, le Sauveur s'attacha ses premiers disciples : André avec Simon-Pierre, son frère, et Philippe, tous trois de la ville de Bethsaïde. Aussitôt apôtres que prosélytes, ils se mirent à la suite du Messie et l'accompagnèrent à Cana de Galilée.

Peu après leur arrivée dans cette ville un particulier y célébra ses noces : la sainte Vierge s'y trouva. Sa manière de vivre, humble, simple et modeste, sans se dé-

mentir jamais, n'avait cependant rien de singulier. Elle fut priée d'assister à la célébration de ce mariage, et elle voulut bien accepter : Jésus fut aussi invité à la fête avec ses disciples. C'était pour eux surtout, et pour sanctifier les noces par sa présence, qu'il daignait paraître à un festin qui, d'ailleurs, n'avait rien en soi que d'honnête et de légitime. La religion ne condamnerait pas ces sortes de plaisirs, s'ils étaient retenus dans de justes bornes. Mais le malheur est que les hommes ne savent point se modérer, et qu'on est forcé de retrancher des usages honnêtes pour en prévenir les abus.

Ils n'étaient pas à craindre dans un festin, où se trouvaient Jésus et Marie ; mais la joie qui devait l'accompagner faillit être troublée par un accident bien humiliant. Sur la fin du repas le vin commence à manquer. Marie s'en aperçoit, et, sans attendre qu'on ait recours à sa médiation, elle se tourne vers Jésus, et lui dit : Ils n'ont plus de vin. Femme, lui répond le Sauveur, qu'y a-t-il de commun entre vous et moi ? Mon heure n'est pas encore venue ¹.

En lisant cette courte réponse de Jésus à sa sainte Mère, nous sommes peut-être trop frappés de l'apparente sévérité qu'elle respire. En effet, le Sauveur, par son air,

¹ Suivant le grec, ces paroles du Sauveur peuvent présenter un autre sens qui nous semble préférable : *Femme, que cela fait-t-il à vous et à moi ? O vous, a femme par excellence ! vous qui êtes mère sans cesser d'être vierge, de quelle importance peut-il être pour vous et pour moi qu'ils n'aient plus de vin ? Vous savez que cet excitateur des passions n'est pas nécessaire pour la seule génération qui soit digne de Dieu, digne de vous et de moi. Mon heure n'est pas encore venue : quoique l'heure de faire des miracles ne soit pas encore venue pour moi, cependant vous avez parlé, cela me suffit ; je la devancerai à la considération de ma mère. Ainsi, dans la première partie de sa réponse, le Sauveur révèle la sublime dignité de Marie, comme dans la seconde il rend hommage à son pouvoir tout-puissant.*

le ton de sa voix put adoucir ce qui nous semble dur dans ses paroles, et le plus tendre de tous les fils ne voulut point affliger la plus chérie de toutes les mères. Mais il voulait apprendre, non à Marie qui ne l'ignorait pas, mais à ses disciples et à ses parents, qu'il ne devait point faire des miracles par des considérations de chair et de sang. Marie connut bien que son fils lui accordait sa demande, et elle dit à ceux qui servaient : Faites tout ce qu'il vous dira.

Or, il y avait là six urnes de pierre, destinées aux purifications des Juifs, qui tenaient chacune deux ou trois mesures. Jésus leur dit : Emplissez d'eau les urnes ; et ils les emplirent jusqu'au bord. Jésus ajouta : Puisez à présent, et portez au maître du festin ; et ils le firent. Dès que celui-ci eut goûté l'eau qui avait été changée en vin, ne sachant pas d'où venait ce vin, il appela l'époux et lui dit : Tout le monde donne le bon vin au commencement, et après que les gens ont bien bu, on en donne qui n'est pas aussi bon ; mais vous, vous avez gardé le bon vin jusqu'à cette heure. Jésus fit ce premier miracle à Cana en Galilée. Par là, il fit éclater sa puissance, et ses disciples furent confirmés dans la foi qu'ils avaient en lui.

Il alla ensuite avec sa mère et ses disciples à Capharnaüm, où il ne demeura que peu de jours. Cette ville opulente et fort peuplée fut, depuis, la demeure la plus ordinaire du Sauveur, et comme le centre de ses missions. Elle était située aux confins des tribus de Zabulon et de Nephthali, à l'embouchure du Jourdain dans la mer de Galilée ou de Tibériade.

C'est en se promenant sur les bords de cette mer, ou plutôt de ce grand lac, que Jésus s'attacha deux nouveaux disciples : Jacques et Jean, fils de Zébédée. Comme Pierre

et André, ils étaient pêcheurs de profession, Venez, et suivez-moi, leur dit le Sauveur ; et, abandonnant aussitôt leurs filets et leur père, ils se mirent à sa suite. Quel exemple de fidélité à la grâce !

Accompagné de ses disciples, il partit de Capharnaüm pour Jérusalem, où il arriva quelques jours avant la fête de Pâque, dans l'intention de la célébrer avec les Juifs, et de nous donner l'exemple de l'obéissance à la loi et à l'autorité légitime. Il s'y fit d'abord remarquer par une action qui attira sur lui tous les regards. S'étant transporté au Temple avec ses disciples, il fut frappé d'un abus déjà ancien, ou plutôt d'une profanation scandaleuse qui alluma son zèle. Les Juifs intéressés tenaient une espèce de marché dans l'enceinte de la maison de Dieu, et là ils ne craignaient pas de vendre des bœufs, des moutons et des colombes pour les sacrifices.

Le Sauveur ne put souffrir un pareil scandale. Le lieu saint, qu'on profanait avec si peu de ménagement, était la demeure de son Père; c'était à lui de le venger du mépris de ses adorateurs. Armé d'un fouet de petites cordes, et bien plus encore de cet air d'autorité, que prend un maître indigné contre des esclaves insolents, il marche aux profanateurs, les chasse honteusement du Temple, écarte les bœufs et les moutons, renverse les tables des changeurs et jette bien loin leur argent¹. Otez cela d'ici, dit-il

¹ Pourquoi des changeurs dans les parvis du Temple ? La loi obligeait les Juifs, répandus par tout le monde, à payer l'impôt du temple. C'était une somme annuelle de trois francs par tête, destinée à l'entretien du Temple et des Prêtres ainsi qu'à la dépense des sacrifices. En venant à Jérusalem, les Juifs apportaient la monnaie qui avait cours dans les pays qu'ils habitaient. Il fallait la changer contre la monnaie juive, autrement elle n'était pas reçue. De là, les changeurs. L'impôt du Temple était le *Denier de Saint-Pierre*.

à ceux qui vendaient des colombes, et ne faites point de la maison de mon Père une maison de trafic.

Le grand miracle de cette action est d'avoir été faite, sans être préparée par aucun miracle. Notre-Seigneur, que les Juifs ne connaissaient point, l'exécute sans que, parmi tant d'hommes intéressés à s'y opposer, un seul ose parler pour sa défense : évidemment l'impression de la divinité s'était fait sentir aux profanateurs. De quelle frayeur, en effet, ne durent-ils pas être saisis lorsqu'ils entendirent cet homme inconnu, qui les traitait avec tant d'empire, appeler la maison de Dieu la maison de son Père !

Cette action d'éclat ne nous apprend pas seulement le respect que nous devons apporter dans nos églises, bien plus saintes que le Temple de Jérusalem ; elle nous montre encore la charité du Sauveur au milieu de l'ardeur du plus grand zèle. Il dit aux marchands de colombes de les emporter : s'il les avait traités comme les autres, les colombes se seraient envolées, et auraient été perdues pour ceux à qui elles appartenaient. Jésus, qui veut les effrayer tous, ne veut faire tort à aucun ; et, dans une action si vive, il nous apprend que le zèle doit être réglé par la prudence et modéré par la charité.

Notre-Seigneur resta quelque temps à Jérusalem et dans la Judée. Il convertit même un savant docteur de la Synagogue, nommé Nicodème, auquel il expliqua, dans un entretien secret, tout l'ensemble du Christianisme. Bientôt, l'éclat de ses œuvres l'ayant obligé à s'éloigner de la capitale, il reprit le chemin de la Galilée avec ses disciples, en passant par la Samarie : la leçon suivante contiendra le récit de ce voyage.

PRIÈRE.

O mon Dieu, qui êtes tout amour! je vous remercie de nous avoir envoyé un Sauveur si compatissant, qu'il a voulu éprouver toutes nos tentations afin de nous apprendre à les vaincre; donnez-nous la grâce d'y résister promptement, de suivre comme les Apôtres notre vocation et d'apporter à l'Église le respect que mérite votre maison.

Je prends la résolution d'aimer Dieu par-dessus toutes choses, et mon prochain comme moi-même pour l'amour de Dieu; et, en témoignage de cet amour, *je veux résister promptement aux tentations.*

V^e LEÇON

VIE PUBLIQUE DU MESSIE. — PREMIÈRE ANNÉE (SUITE).

La Samaritaine. — Condescendance du Sauveur. — Eau de la grâce. — Annonce de la loi nouvelle. — Guérison d'un possédé, — d'un paralytique. — Pouvoir de remettre les péchés. — Choix des douze Apôtres.

Le Sauveur était parti de la Judée par une saison fort chaude; il avait marché à pied tout le matin, et vers l'heure de midi il était arrivé au voisinage d'une ville de Samarie, appelée Sichar. Fatigué du chemin, il s'assit sur le bord d'un puits qu'on nommait la *Fontaine de Jacob*. Ses disciples se détachèrent et allèrent ensemble acheter des vivres à la ville.

Durant leur absence, une femme du pays vint pour puiser de l'eau, et Jésus lui dit : Donnez-moi à boire. Comment, lui répondit cette femme, qui le reconnut pour être un homme de Judée, comment, étant Juif et me connaissant pour une femme samaritaine, me demandez-vous à boire? Car les Juifs avaient en horreur les Samaritains, qu'ils regardaient comme des corrupteurs de la loi de Moïse.

Le bon Pasteur, qui avait attiré auprès de lui cette brebis égarée et qui se proposait de la gagner, ne voulut point entrer dans cette contestation. Si vous connaissiez, lui dit-il, le don de Dieu, si vous saviez quel est celui qui vous dit : Donnez-moi de l'eau à boire, peut-être vous eût-il donné une eau vive et vivifiante qu'il ne vous eût pas refusée. Le Sauveur voulait lui parler de l'eau de la grâce et des lumières de l'Évangile.

La femme de Sichar ne comprit pas ou feignit de ne

pas comprendre quelle était cette eau. Seigneur, lui dit-elle, vous n'avez rien pour puiser, et le puits est profond : où avez-vous donc cette eau vive ? Est-ce que vous êtes plus grand que notre père Jacob, qui nous a donné ce puits dont il a bu, lui, ses enfants et ses troupeaux ?

Jésus, qui voulait amener par degrés cette pauvre étrangère à la connaissance de l'Évangile, usa avec elle d'une extrême condescendance, et sans relever ce qu'elle venait de dire de la supériorité de Jacob : N'est-il pas vrai, lui dit-il, que quiconque boit de l'eau de ce puits a encore soif, et qu'elle ne désaltère pas pour toujours ? Au contraire, l'eau dont je vous parle est telle, que celui à qui j'en donnerai et qui en boira, n'aura jamais soif.

La Samaritaine parut ajouter foi à cette parole, c'était le premier pas vers sa conversion. Mais, ne comprenant point encore de quelle nature était cette eau merveilleuse : Seigneur, dit-elle, donnez-moi de cette eau, afin que je n'aie plus soif, et que je ne vienne plus ici puiser. Avant que je vous satisfasse, lui dit le Sauveur, allez à Sichar appeler votre mari, et amenez-le ici avec vous. Moi, reprit-elle, je n'ai point de mari. C'était à cet aveu que Jésus l'attendait : la miséricorde, si l'on peut parler de la sorte, lui avait tendu ce piège. Vous dites vrai, répliqua-t-il, vous n'avez point de mari ; car vous en avez déjà eu cinq, et celui avec qui vous vivez maintenant n'est pas votre époux légitime. Jamais vous n'avez parlé plus juste qu'en disant que vous n'aviez point de mari.

Si cette femme n'était pas naturellement bonne, elle eut au moins la droiture de ne pas contester. Au lieu de donner à Jésus un démenti comme l'auraient fait bien d'autres, avec d'autant plus d'assurance que le reproche était mieux fondé, elle lui dit avec un transport mêlé de honte :

Seigneur, à ce que je vois, vous êtes un Prophète.

La simplicité de cet aveu le disposa au pardon ; néanmoins, la brebis se débattait encore sous la main du bon Pasteur. Elle essaya donc de détourner la conversation d'un sujet qui, naturellement, ne devait pas lui plaire, et revint sur la controverse qui partageait les Juifs et les Samaritains. Nos Pères, dit-elle au Sauveur, adorent sur la montagne de Garisim, et vous dites, vous autres, que le lieu où il faut adorer, c'est le Temple de Jérusalem.

Quel qu'en fût le motif, cette question fit tomber la Samaritaine dans un nouveau piège de la miséricorde. Le Sauveur prit de sa réponse occasion de l'instruire du culte parfait, qu'il venait établir sur les ruines de tous les anciens cultes, sans en excepter le culte judaïque, qui, quoique véritable, n'était qu'une préparation au culte évangélique.

Femme, lui dit-il, croyez-moi, voici le temps où vous n'adorerez plus le Père ni sur cette montagne ni à Jérusalem. Mais le temps vient, et il est même venu, où les véritables adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité. Pénétrée de la croyance alors universelle que les temps étaient accomplis, la femme lui répondit : Je sais que le Messie est sur le point de venir ; lors donc qu'il sera venu, il nous instruira de toutes choses. Ce Messie, lui dit Jésus, que les deux peuples attendent, qui doit vous instruire de toutes choses, et que vous acceptez pour juge de vos différends, ce Messie, c'est moi, moi qui vous parle.

Ainsi, par un art merveilleux, le Sauveur avait conduit cette femme jusqu'à dire qu'elle s'en remet à la décision du Messie. Il ne fallait plus qu'un mot pour achever l'ouvrage de sa conversion ! et ce mot vainqueur, le Sauveur

le place si à propos, qu'au moment où il finit de le prononcer, ses disciples arrivent et interrompent l'entretien, comme pour ôter à la Samaritaine déjà ébranlée la tentation de disputer encore, et lui laisser le temps de faire ses réflexions dans le silence.

En effet, lorsque Jésus cessait de dire à cette femme : C'est moi qui suis le Messie, les quatre disciples que nous avons vus quitter leur maître au puits de Jacob, pour aller à la ville chercher des vivres, revinrent avec leurs provisions. Ils furent surpris de ce que Jésus, contre sa coutume, s'entretenait avec une femme. Cependant tel était leur respect pour le divin Maître, qu'aucun d'eux n'osa lui dire : Que demandez-vous à cette femme de Samarie, et pourquoi lui laissez-vous la liberté de vous entretenir ?

De son côté, la Samaritaine, animée de ce feu divin qu'allume dans les âmes droites la conversation de Jésus, alla le communiquer aux habitants de sa ville. Venez voir, leur dit-elle, un homme qui m'a dit tout ce que j'ai fait ; n'est-ce point le Christ ? Les Samaritains de Sichar étaient si persuadés que les temps du Messie étaient proches qu'à la seule parole de leur compatriote ils sortirent en foule de la ville et vinrent trouver Jésus en le suppliant de demeurer avec eux. Il se laissa conduire dans Sichar, où il employa deux jours à les instruire et à les affermir dans la foi.

Le Sauveur poursuivit ensuite son voyage vers la Galilée, dont les habitants le reçurent avec empressement, parce qu'ils avaient vu tout ce qu'il avait fait à Jérusalem durant la fête. On se mit à parler de lui dans tout le pays, et on accourut en foule aux Synagogues où il enseignait. Tandis que tout le monde publiait ses louanges, il conti-

nuait sans relâche l'œuvre pour laquelle il était venu sur la terre.

Partout où il y avait une misère à soulager, on était sûr de le voir accourir. Comme l'esprit, le cœur et le corps de l'homme étaient atteints par la plaie du péché. Or, tous les discours, toutes les démarches, tous les miracles de Notre-Seigneur avaient pour but de guérir ces trois parties de nous-mêmes. Ce n'est pas tout, l'homme, esclave du péché, l'était aussi du démon. Il se l'était volontairement donné pour maître, en lui obéissant plutôt qu'à Dieu. Le but de la venue du Messie était encore de le délivrer du joug humiliant de ce tyran cruel. Il semble même que dans les jours de la prédication de Jésus-Christ, Dieu donna un pouvoir plus étendu à l'ennemi du genre humain, pour fournir une matière plus abondante aux victoires de son Fils.

Un jour de Sabbat, il entra dans la Synagogue où les docteurs et le peuple étaient assemblés, lorsque tout à coup le démon s'écria d'une voix forte et terrible, par la bouche d'un possédé : Laissez-moi tranquille, Jésus de Nazareth, ne me troublez pas dans ma possession, qu'avons-nous à démêler avec vous ? N'êtes-vous donc venu au monde que pour nous déclarer la guerre, et pour faire cesser le pouvoir que nous exerçons sur les hommes ? Je sais qui vous êtes, le Saint de Dieu. Ce n'était pas du Père du mensonge que le Sauveur attendait la vérité. Il prit un ton menaçant, et dit ces deux mots à l'esprit malin : Tais-toi, et sors du corps de cet homme.

Il importait à la gloire de Dieu que la possession ne fût pas douteuse. Pour rendre le miracle incontestable, Jésus permit au démon de faire sentir durant quelques moments son dépit et son désespoir, au malheureux qu'on

le forçait d'abandonner. L'esprit infernal, en le quittant avec de grands cris, lui causa de violentes tortures et des convulsions effrayantes. Il le jeta rudement au milieu de l'assemblée ; mais il ne fit que montrer l'impuissance de sa rage, car le possédé se trouva sans incommodités et sans blessures, aussi sain de corps que libre d'esprit.

Le miracle était public et bien avéré, mais Notre-Seigneur l'avait fait d'un air si tranquille, il s'était comporté en homme si sûr et si maître du succès, que la manière dont le prodige s'était opéré avait quelque chose d'aussi étonnant que le prodige même. Sans altération après l'événement, comme il avait été sans empressement durant l'action, il laissait tous les spectateurs dans une surprise, d'autant plus grande qu'il n'en témoignait aucune.

Aussi, quand les Galiléens virent que les miracles accompagnaient les discours du Sauveur, et qu'il ne lui en coûtait pas plus pour se faire obéir de l'enfant que pour montrer la route du ciel, ils furent saisis d'une frayeur respectueuse. Que veut dire ce que nous voyons ? se demandaient-ils les uns aux autres. Quelle est cette nouvelle doctrine ? Quel est ce nouveau docteur qui commande aux esprits immondes et dans le moment ils lui obéissent ?

Le bruit de la délivrance du possédé et l'admiration pour son libérateur, passèrent bien vite de la Synagogue dans toute la ville de Capharnaüm et jusque dans les cantons les plus obscurs de la Galilée. Ce n'était pas de quoi procurer au Sauveur beaucoup de tranquillité, et bientôt il eût été investi d'une foule d'affligés, si la circonstance du Sabbat n'eût retenu les plus vifs dans une inaction qu'ils croyaient commandée.

Le Sabbat commençait le soir et finissait le soir sui-

vant. Dès qu'il fut passé, on se mit en mouvement dans les différentes familles où l'on avait des malades, des infirmes de toute espèce, des démoniaques ou des possédés ; on se hâta de les conduire à Jésus, ou de les porter à ses pieds. Le nombre en était si grand que toute la ville était rassemblée à la porte de la maison : le Sauveur les guérit tous sans exception. Les malades le bénissaient comme leur libérateur, et les démons, chassés des esprits et des corps, s'écriaient en sortant : Vous êtes le Fils de Dieu.

C'est ainsi que le Sauveur accomplissait les paroles d'Isaïe. Parlant du Messie : Il s'est chargé, dit ce prophète, de nos infirmités, et il a pris sur lui nos maladies. Ce qui veut dire : Le Messie a reçu le pouvoir non-seulement de purifier nos âmes de la tache du péché, mais encore de guérir les infirmités de nos corps, parce qu'il s'est chargé de payer à Dieu, son Père, par l'effusion de son propre sang, toutes les peines, soit éternelles, soit temporelles, dues au péché, parmi lesquelles il faut compter les infirmités de la vie, la nécessité de la mort et les violences du démon.

Jésus ne se contentait pas de guérir les corps en chassant les démons et les maladies, il travaillait aussi à la guérison des âmes en dissipant les ténèbres de l'erreur et de l'ignorance, qui sont les suites du péché. Pour obtenir la foi à ses paroles, il établissait sa divinité par d'éclatants miracles, et préparait le peuple privilégié à croire à la vocation de tous les peuples et à entrer dans une religion qui, au lieu d'être renfermée dans les limites de la Palestine, ne devait avoir d'autres bornes que celles du monde. S'étant donc assis, il instruisit cette immense multitude.

Or, il y avait dans l'assemblée des Pharisiens, des Scribes, des Docteurs de la loi, venus de toutes les parties de la Galilée, de la Judée et de Jérusalem, dans le dessein peut-être d'examiner ses paroles et d'épier ses actions. Le crédit qu'il s'était acquis les blessait déjà beaucoup. Ils cherchaient dès lors l'occasion de le décrier ou de le perdre, et l'on peut regarder cette journée comme le commencement de la guerre cruelle, qu'ils ne cessèrent plus de faire à sa personne, à sa doctrine et à ses disciples, jusqu'à la ruine entière de leur nation. Ces méchants hommes étaient assis à ses côtés et l'écoutaient avec une maligne attention, lorsque son discours fut interrompu par un événement singulier qui attira les yeux de tous les spectateurs.

Quatre hommes qui portaient un paralytique étendu dans son lit pour le présenter au Sauveur, n'ayant pu percer la foule, s'avisèrent de monter le malade sur le haut de la maison, qui, suivant la coutume du pays, formait une plate-forme découverte. Ils percèrent le toit d'une large ouverture, par laquelle ils descendirent le paralytique, couché comme il était dans son lit, jusqu'aux pieds du Sauveur et au milieu de l'assemblée. Jésus ne put voir la foi vive du malade qui implorait son secours, et la charité industrielle de ceux qui le présentaient, sans en être touché. L'occasion était belle de soulager un malheureux, de confondre les incrédules, de procurer la gloire de son Père, et d'autoriser sa mission : il en profita. Mon fils, dit-il au paralytique, prenez confiance, vos péchés vous sont remis. Paroles profondes qui nous révèlent que les infirmités du corps sont souvent l'effet des maladies de l'âme.

A ces mots, les Scribes et les Pharisiens se mirent à

raisonner et à dire en eux-mêmes : Comment cet homme peut-il tenir un pareil langage ? Il blasphème, il s'arrogé un pouvoir qu'il n'a pas. Qui peut remettre les péchés, si ce n'est Dieu seul ? Jésus, ayant lu ces pensées dans leurs cœurs, leur dit : Pourquoi formez-vous intérieurement de mauvais soupçons contre moi ? Lequel est le plus facile de dire à un paralytique : Vos péchés vous sont remis, ou de lui dire : Levez-vous, prenez votre lit et marchez ?

Or, afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a sur la terre le pouvoir de remettre les péchés, écoutez ce que je vais dire, et voyez quelle sera l'efficacité de mes paroles. Regardant alors le paralytique : Levez-vous, lui dit-il, c'est moi qui vous l'ordonne, emportez votre lit et retournez chez vous. A l'instant l'homme se lève, charge son lit sur ses épaules et prend le chemin de sa maison en publiant les louanges de Dieu.

Les acclamations des assistants se joignirent aux actions de grâces du paralytique. Jamais, disaient-ils, on n'a vu le Seigneur opérer parmi son peuple de si grandes merveilles. Tous ensemble glorifiaient Dieu d'avoir communiqué à l'homme, un pouvoir aussi divin que celui de remettre les péchés. En effet, le pouvoir de remettre les péchés, encore plus que celui de guérir les maladies, était la fin de l'Incarnation du Fils de Dieu, le plus nécessaire comme le plus précieux de tous les biens qu'il devait procurer à la nature humaine. De là, la surprise, l'admiration, la joie du peuple, en voyant que Dieu avait bien voulu communiquer aux hommes ce droit, qui semblait être de tous les droits de la Divinité le plus incommunicable.

Après ce miracle Jésus partit. Tout le peuple le suivait, et il l'instruisait selon sa coutume. Ce n'était pas sans

dessein que le Sauveur avait entrepris cette espèce de voyage. Il méditait une conquête d'autant plus glorieuse à la force de la grâce, que le sujet pouvait paraître moins disposé à en suivre les impressions.

En passant devant la maison des Fermes, où se payaient les contributions imposées à la nation, il vit un homme nommé Matthieu, assis au bureau, et lui dit : Suivez-moi. Matthieu se leva, et, quittant tout, il le suivit. C'est lui-même qui, d'abord disciple, ensuite apôtre, puis historien de son maître, nous apprend le détail de cet événement. Afin d'honorer la nature humaine à laquelle il n'avait pas dédaigné de s'unir, on voit constamment le Fils de Dieu choisir des hommes de toutes les conditions, pour en faire ses coopérateurs dans l'œuvre de la Rédemption du monde.

Il avait déjà un assez grand nombre de disciples ; mais jusque-là ils étaient tous à peu près égaux, et il en voulait qui tinsent le premier rang et qui fussent les pères et les chefs du nouveau peuple qu'il allait créer sur la terre. Le moment était venu où il devait faire ce choix, à jamais mémorable. Avant d'y procéder, le Sauveur alla sur une montagne et y passa la nuit en prières. Il n'avait pas besoin de ces préparatifs ; mais il était à propos qu'il en donnât l'exemple à son Église, qui s'est fait une loi de l'imiter religieusement, comme nous le voyons par les jeûnes et les prières, dont elle fait toujours précéder le choix de la consécration de ses ministres.

Dès qu'il fut jour, il appela ses disciples, parmi lesquels il en choisit douze pour être avec lui et à dessein de les envoyer prêcher. Il les honora du nom d'Apôtres, qui signifie envoyés, en leur accordant le pouvoir de guérir les malades et de chasser les démons.

Voici le nom des douze Apôtres : Simon, à qui Jésus donna le nom de Pierre ; Jacques, fils de Zébédée, et Jean, frère de Jacques ; André, Philippe, Barthélemi, Matthieu le Publicain, Thomas, Jacques, fils d'Alphée, et Judas, son frère, nommé Thaddée ; Simon le Chananéen, surnommé le Zélé, et Judas Iscariote, celui-là même qui le trahit.

PRIÈRE.

O mon Dieu, qui êtes tout amour ! je vous remercie de nous avoir envoyé un Sauveur qui guérit tout à la fois notre esprit en l'éclairant, notre cœur en le purifiant et notre corps en le soulageant : faites-nous la grâce de comprendre et de pratiquer ses leçons.

Je prends la résolution d'aimer Dieu par-dessus toutes choses, et mon prochain comme moi-même pour l'amour de Dieu ; et, en témoignage de cet amour, *je veux prier aujourd'hui pour les pécheurs et les malades.*

VI^e LEÇON

VIE PUBLIQUE DU MESSIE. — PREMIÈRE ANNÉE (SUITE).

Sermon sur la montagne : se divise en deux parties. — Fondements de la société nouvelle : huit béatitudes. — Devoirs des Apôtres et des Prêtres. — Devoirs communs aux Prêtres et aux Fidèles : pureté d'intention, prières, jeûne, aumône, confiance sans bornes à la Providence. Lépreux guéri, serviteur du Centenier guéri.

Le Sauveur, ayant choisi ses Apôtres, descendit de la montagne avec eux et ses autres disciples. Dans la plaine l'attendait une multitude infinie de peuple de toute la Judée, de Jérusalem et du pays maritime de Tyr et de Sidon, qui étaient venus pour l'entendre et pour être guéris de leurs maladies : le Sauveur les soulagea tous. Après avoir guéri les corps, il jugea que le temps était favorable pour travailler au salut des âmes. Étant remonté sur la hauteur, il s'assit au milieu de ses disciples, et prononça, d'une voix assez forte pour être entendu de tout le peuple, cet admirable discours qu'on appelle le Sermon sur la montagne. Approchons-nous, afin de recueillir les paroles de lumière et de salut qui vont sortir de la bouche divine : aussi bien est-ce pour nous qu'elles ont été dites.

Le discours du Fils de Dieu peut se diviser en deux parties. La première regarde principalement les Apôtres et leurs successeurs dans le ministère évangélique ; la seconde s'adresse à tout le peuple présent et à tous les peuples chrétiens, dans la suite des siècles. Fondateur d'une société nouvelle, ou plutôt Restaurateur de la société humaine dégradée par le péché, Jésus-Christ pose les fondements du nouvel ordre de choses qu'il vient établir ; puis il trace leurs devoirs aux prêtres et aux fidèles.

1° Il pose les fondements du nouvel ordre de choses qu'il vient établir. Prince de la paix, il veut qu'elle règne au cœur de l'homme, afin qu'elle règne dans la société universelle dont il est le fondateur. Mais le cœur de l'homme est comme une mer agitée, parce qu'étant fait pour la paix ou le bonheur, il ne le cherche pas où il est. Le Sauveur va le lui apprendre et renverser en même temps toutes les idées que s'en étaient formées la raison dégénérée, la philosophie et le judaïsme même, qui n'imaginaient guère d'autre béatitude que la jouissance des richesses, des honneurs et des plaisirs.

« Bienheureux, dit le divin Précepteur du genre humain, bienheureux les pauvres d'esprit, car le royaume des cieux leur appartient. » Par les pauvres d'esprit, on entend : ceux qui ont tout quitté pour suivre Jésus-Christ ; ceux qui, au milieu des richesses, ont l'esprit détaché des biens de la terre ; ceux qui naissent et qui vivent dans la pauvreté, sans murmure et sans impatience. La félicité éternelle leur appartient à tous, sous le titre majestueux de royaume.

« Bienheureux ceux qui sont doux, car ils posséderont la terre ;

« Bienheureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés

« Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, car ils seront rassasiés ;

« Bienheureux ceux qui sont miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde ;

« Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu ;

« Bienheureux les pacifiques, car ils seront appelés enfants de Dieu ;

« Bienheureux ceux qui souffrent pour la justice, car le

royaume des cieux leur appartient. Vous serez bienheureux lorsqu'à mon sujet les hommes vous chargeront d'opprobres, qu'ils vous persécuteront, qu'ils diront de vous toute sorte de mal contre la vérité. Réjouissez-vous et faites éclater votre joie, parce que la récompense qui vous attend dans le Ciel est grande. Car c'est ainsi qu'ils ont persécuté les Prophètes qui ont été avant vous. »

Le mépris, la crainte même des richesses, des honneurs et des plaisirs ; l'amour de la pauvreté, des humiliations, des souffrances ; le désir ardent, sincère, efficace de toutes les vertus : voilà donc le fondement du Christianisme et les conditions du bonheur. Que tous les hommes pratiquent ces divines leçons, et la société cesse d'être une arène sanglante où toutes les passions déchaînées se disputent les biens sensibles ; le Ciel est descendu sur la terre, et le monde est régénéré : c'est le but du Sauveur.

2° Il trace aux Prêtres leurs devoirs. Toutes ces vérités, si hautes et si dures à l'homme dégradé, le fils de Dieu les prêchait lui-même dans la Judée, et il donnait l'exemple des vertus qu'elles commandent. Après lui, ces mêmes vérités devaient être annoncées dans l'univers entier. Quelle fidélité dans ceux qui seront chargés de cet auguste ministère, afin de ne pas retrancher un seul iota du code régénérateur ! Mais surtout quelle sainteté, puisque l'exemple des prédicateurs est l'Évangile des peuples et la sanction de la doctrine ! Le divin Maître s'empresse de la recommander aux Apôtres et en leur personne à tous leurs successeurs.

« Vous êtes la lumière du monde, leur dit-il ; vous êtes le sel de la terre, vous êtes comme une ville bâtie sur une montagne, exposée à tous les regards du Ciel et de la terre. » Brillez d'une telle sainteté, que tous ceux qui vous

verront glorifier votre Père qui est dans le Ciel. La Religion dont vous êtes les ministres et les conservateurs n'est pas une religion nouvelle, c'est le perfectionnement de la loi ancienne. Or, si la sainteté était exigée des ministres de la loi mosaïque, à plus forte raison est-elle un devoir pour les ministres de l'Évangile ; et le Sauveur se hâte de leur montrer la supériorité de la loi de grâce sur la loi de crainte, son étendue, sa rigoureuse obligation.

3° Il trace aux Fidèles leurs devoirs. Après avoir exposé les obligations particulières des chefs de la société nouvelle qu'il établit, Notre-Seigneur rappelle les devoirs communs à tous les Chrétiens, aux Pasteurs et aux brebis. Il insiste surtout sur ce point essentiel qui est l'abrégé de l'Évangile et l'héroïsme de la vertu : l'amour du prochain et des ennemis.

« Voici ce qu'on vous a enseigné, dit le divin Législateur : Vous aimerez votre prochain et vous haïrez votre ennemi. Et moi je vous dis : Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, bénissez ceux qui vous maudissent, priez pour ceux qui vous persécutent et pour ceux qui vous calomnient, afin que vous soyez les enfants de votre Père céleste, qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants, et qui fait tomber la pluie sur les justes et sur les pécheurs. Car si vous n'aimez que ceux qui vous aiment, quelle récompense méritez-vous ? Les Publicains ne le font-ils pas ¹ ? Et si vous ne saluez que vos frères, que faites-vous d'extraordinaire ? Les païens mêmes

¹ Chez les Juifs, on nommait Publicains ceux qui percevaient les impôts. Ils étaient très-odieux aux Juifs, qui, se croyant libres parce qu'ils descendaient d'Abraham, ne les regardaient en quelque sorte que comme des voleurs publics. Peut-être l'étaient-ils en secret.

ne le font-ils pas? Soyez donc parfaits comme votre Père céleste est lui-même parfait. »

Telle est la perfection à laquelle nous sommes appelés par le Christianisme. Elle nous est donnée comme modèle, non pas pour que nous l'égalions, car qui est parfait comme Dieu ? mais pour que nous travaillions à l'acquérir et à lui donner sans cesse de nouveaux accroissements, par la raison même que nous ne l'égalons jamais. Afin que nous mettions à profit tout ce qui peut nous conduire à cette perfection sublime, le divin Maître recommande surtout la pureté d'intention, qui donne un prix infini aux moindres œuvres.

Mais cette pureté d'intention, base nécessaire de toutes les véritables vertus, ainsi que cette perfection divine à laquelle nous sommes obligés, comment y parvenir ? Tout cela n'est-il pas évidemment au-dessus de nos forces ? Le Sauveur, qui prévoyait l'objection, se hâte d'y répondre. Avec cette bonté touchante qui le caractérise, il nous met en main un moyen infaillible d'atteindre le but sublime auquel il nous appelle : c'est la prière.

« Ne vous effrayez pas, dit-il ; demandez, et on vous donnera ; cherchez, et vous trouverez ; heurtez, et l'on vous ouvrira. En effet, qui de vous, si son fils lui demande du pain, lui donnera une pierre ? Ou, s'il lui demande un poisson, lui donnera-t-il un serpent ? Si donc vous, tout insensés, tout imparfaits, tout méchants que vous êtes, vous savez donner de bonnes choses à vos enfants, combien plus votre Père qui est dans le Ciel en donnera-t-il à ceux qui lui en demandent ! Or, voici comment vous prierez. Vous direz : Notre Père qui êtes au Ciel, que votre nom, etc.

A la prière, le divin Législateur veut qu'on ajoute le

jeûne et l'aumône. Il prend de là occasion de combattre l'avarice, et, suivant sa coutume, il attaque cette passion jusque dans sa racine, c'est-à-dire jusque dans le cœur humain. Gardez-vous bien, dit-il, de l'empressement à accumuler des trésors sur la terre, de l'or, de l'argent, de riches habits. La rouille consume les métaux, les vers rongent les vêtements, les voleurs, habiles à creuser partout, enlèvent les uns et les autres. Placez vos trésors dans le Ciel et jusque dans le sein de votre Père céleste. Les bonnes œuvres que vous y déposerez y seront en sûreté; là, vos trésors ne seront exposés ni à l'avidité des voleurs, ni aux déchets de la rouille, ni aux morsures des vers. N'ayant de bien que dans le Ciel, vous vous rendrez des hommes célestes, car chacun est attiré et comme possédé par ce qu'il possède : où est le trésor de l'homme, là est aussi son cœur.

« Ne vous flattez point qu'il vous soit possible de vous partager sur ce point pas plus que sur les autres, et de servir deux maîtres à la fois : Dieu et le démon de la richesse. C'est pour cela que je vous défends de penser, avec inquiétude, aux moyens de vous procurer des aliments pour vivre et des habillements pour vous vêtir. La vie n'est-elle pas plus précieuse que la nourriture? Le corps ne l'est-il pas plus que les vêtements? Comment donc Celui qui vous donne la vie et le corps, manquerait-il de vous donner des vêtements et la nourriture ?

« Regardez les oiseaux du Ciel : ils ne sèment point, ils ne moissonnent point, ils n'ont ni greniers ni provisions; mais votre Père, qui est dans les Cieux, lui qui est leur Créateur et non leur Père, prend soin de les nourrir. N'êtes-vous pas plus qu'eux? D'ailleurs, à quoi bon vous inquiéter? Qui de vous peut ajouter à sa taille une seule coudée?

Ce que je vous dis de la nourriture, étendez-le aux vêtements.

« Considérez les lis des champs; voyez-les croître et s'élever : ils ne filent point, ils ne travaillent point. Je vous le dis cependant, et il est vrai, Salomon, dans le plus grand appareil de sa magnificence, n'était pas aussi bien paré que l'est un de ces lis. Or, si un lis, qui n'est, après tout, qu'une plante champêtre, qu'on voit aujourd'hui sur la terre et qu'on jette demain au feu, Dieu le revêt et l'orne de la sorte, combien plus aura-t-il soin de vous, ô hommes de peu de foi !

« Gardez-vous donc bien de vous laisser tourmenter par ces sortes de soins et de dire avec inquiétude et défiance : Où trouverons-nous de quoi boire et de quoi manger ? Qui nous fournira de quoi nous vêtir ? Ce sont là des inquiétudes païennes. Votre Père céleste sait bien que vous avez besoin de toutes ces choses, il peut vous les fournir et il le veut. Cherchez donc avant tout le règne de Dieu et les vertus qu'il commande. Tout le reste vous sera donné comme par surcroît. »

Évitons cependant d'outrer les paroles du divin Maître. Celui qui nous défend les sollicitudes, nous commande le travail ; celui qui nous interdit la défiance sur les besoins de la vie, nous ordonne d'y être assez attentifs pour les représenter tous les jours à Dieu. Celui qui s'indigne de notre asservissement aux nécessités du corps, jusqu'à traiter de conduite païenne, l'étendue de nos provoyances sur des jours qui ne luiront peut-être jamais pour nous, a eu dans les mains de ses disciples des réserves pour les jours suivants. Les paroles d'un Dieu ne peuvent pas se conduire ou être démenties par ses actions.

Qu'a-t-il donc prétendu par l'espèce d'excès, que paraît

renfermer la lettre de son instruction ? Nous faire bien sentir l'excès monstrueux de notre attachement aux biens de la terre ; l'excès de l'oubli où nous vivons sur les soins de la Providence ; l'excès de la préférence que nous donnons à nos besoins temporels sur les besoins de nos âmes ; l'excès du découragement, qui, dans l'insuffisance de nos propres travaux, nous empêche de découvrir une ressource dans le souverain Maître, que tant de fois tous les jours nous appelons notre Père.

Il veut bien que nous veillions à nous maintenir dans l'état où il nous a placés, mais sans nous faire les adorateurs du dieu des richesses. Il consent que nous ayons de la prévoyance pour les besoins de nos personnes et pour ceux de nos familles, mais sans donner à ces soins une inquiétude qui absorbe le soin du salut, et qui fasse disparaître le fonds des pauvres. Il permet que nous réservions quelque chose pour le lendemain, mais avec si peu d'attachement, que dans les conjonctures où la gloire de son nom, le soulagement du prochain, le progrès de l'Évangile, demandent de nous de grands sacrifices, nous sachions nous oublier, et, s'il le faut, nous sacrifier.

Le mépris de la terre et l'amour du ciel et de tout ce qui conduit au ciel, telles sont les bases divines sur lesquelles Notre-Seigneur établit sa religion. Voilà comment, d'un seul coup, il abat jusque dans le cœur de l'homme l'amour déréglé des richesses, des honneurs, des plaisirs, la vengeance, la haine, toutes les passions mauvaises, tristes fruits du péché et causes de tous les maux du monde. Voilà comment, rappelant l'homme à sa perfection primitive, il assure son bonheur même dès cette vie, et se montre véritablement son Sauveur.

Aussi, le Fils de Dieu conclut son admirable discours

par ces admirables paroles : « Celui qui écoute les paroles que je viens de dire, et qui règle sa vie sur ma doctrine, ressemblera à un homme sage qui a bâti sa maison sur le roc. Les pluies sont tombées, les torrents se sont débordés, les vents ont soufflé : tout s'est réuni pour renverser l'édifice ; mais il n'est pas tombé, car il était fondé sur la pierre. Celui, au contraire, qui écoute mes paroles sans en profiter et sans les mettre en pratique, ressemble à un homme insensé qui bâtit sa maison sur le sable. La pluie vient, les torrents se débordent, les vents soufflent et la maison s'écroule ; et les débris dispersés annoncent aux passants la folie du maître. »

Après ce discours, le plus beau que l'oreille de l'homme ait jamais entendu, les auditeurs, frappés d'admiration, s'écrièrent plus vivement qu'ils n'avaient jamais fait : Non, nos Docteurs et nos Scribes ne sont rien en comparaison du Maître qui vient de nous parler.

De son côté, le Sauveur, qui, pour la consolation de ceux qui l'écoutaient, avait coutume d'accompagner ses discours de quelque événement extraordinaire, dont il faisait comme la conclusion et la preuve de sa morale, avait tellement disposé les choses, qu'à la suite de sa prédication, il avait ménagé l'occasion d'un miracle. Dès qu'il fut descendu de la montagne, il se trouva environné d'une foule innombrable qui l'attendait ¹.

En même temps un lépreux vint à lui, l'adora et lui dit, prosterné contre terre : Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me guérir. Jésus eut pitié de lui, et, étendant sa

¹ Nous avons vu le Sauveur prier avant d'instruire, et, après avoir instruit, nous le voyons confirmer sa doctrine par des œuvres miraculeuses. A chaque pas de sa vie publique, nous trouvons la même économie. Oh ! quel exemple pour les maîtres et les supérieurs !

main, il le toucha et lui dit : Je le veux, soyez guéri. Dès qu'il eut parlé, la lèpre de cet homme disparut, et il se trouva guéri. Jésus le fit retirer aussitôt et lui dit : Gardez-vous bien de dire ceci à personne.

Vous nous demandez peut-être pourquoi le Sauveur exigeait de temps en temps le secret sur les miracles qu'il opérait? De plusieurs raisons qu'on en donne, la seule qui ait quelque probabilité, c'est qu'il voulait apprendre à ses disciples et à tous ceux à qui il devait communiquer le don des miracles, à les cacher autant qu'il serait en leur pouvoir, afin de se dérober ainsi aux applaudissements des hommes et aux périlleuses atteintes de la vanité. Au reste, contentons-nous de savoir qu'il en avait de très-dignes de sa sagesse, tirées de la circonstance du temps, du lieu et des personnes.

Allez seulement vous montrer aux Prêtres, continua Jésus en s'adressant aux lépreux, et offrez-leur les présents exigés par la loi de Moïse en preuve de votre guérison. Ce fut par déférence pour la loi que le Sauveur l'obligea à cette démarche; car lui-même accomplit la loi de Moïse dans tous les points qui le concernaient.

Un pauvre malade, subitement délivré de ses douleurs et d'une humiliante confusion, a bien de la peine à ne pas divulguer les bontés de son libérateur et à se taire sur son pouvoir. Le lépreux était si transporté de joie, ou qu'il ne comprit pas l'ordre de Jésus-Christ, ou qu'il ne se crut pas obligé d'obéir. A la vérité, il se retira de la présence du Sauveur; mais il dit la chose hautement et la répandit partout. L'imprudence ou la gratitude attirait à Notre-Seigneur un surcroît de peine. La multitude de ceux qui l'assiégeaient, comme malgré lui, le ménageait si peu, que, ne pouvant plus se montrer dans la ville, il était contraint de

se cacher pour prier dans les lieux déserts. Sa tendre charité l'obligea bientôt d'en sortir, et le fit retourner aux lieux qu'il évitait avec tant de soin. Il vint donc à Capharnaüm, où il trouva ce que sa bonté prévenante y était venue chercher.

Un Centurion, c'est-à-dire un officier qui commandait cent soldats, vint implorer son secours. Il le fit comme ont coutume de faire les gens de guerre quand ils ont de la religion et de la foi, de cette manière simple et franche qui gagne le cœur des hommes, et qui assure auprès de Dieu le succès de la prière. Seigneur, dit-il à Jésus, j'ai chez moi un domestique retenu au lit par une paralysie, et il souffre de violentes douleurs. Eh bien ! lui dit le Sauveur, j'irai et je le guérirai.

Ah ! Seigneur, reprit le Centurion confus, je ne suis pas digne que vous veniez dans ma maison. Sans sortir du lieu où vous êtes, dites seulement une parole¹ et le malade sera guéri. Je sais que les maux les plus opiniâtres vous obéissent, comme font les soldats à leur commandant. Or, moi je ne suis qu'un officier subalterne, soumis à l'autorité d'un autre : je n'ai que cent hommes sous mes ordres. Néanmoins, mes soldats sont si dépendants de mes volontés, que je n'ai qu'à parler pour les mettre en action. Que je dise à celui-ci : Va en tel endroit, il y va ; que je dise à un autre : Viens, et il vient : que

¹ La traduction littérale de ces mots : *Dic tantum verbum*, etc., présente un sens admirable et tout à fait en rapport avec les paroles que dira bientôt le Centurion : *Dic tantum verbo*, dites seulement à votre parole, commandez seulement à votre parole ; et, semblable à un messenger fidèle et tout-puissant, elle ira, elle fera votre commission, elle guérira mon domestique : car vous êtes tout-puissant, et celui qui pent tout opère ce qu'il veut en parlant, malgré les difficultés et les distances. *Nihil enim*, dit saint Augustin, *medium est inter opus Dei atque præceptum, quia in præcepto est opus... quia voluntas Dei potestas est.* (*Homil. in Luc.*, lib. V, n. 1.)

je dise à mon domestique : Fais ceci, et il le fait. Combien plus vous, dont la puissance est souveraine et indépendante, vous ferez-vous obéir de toutes les créatures par un seul de vos commandements !

Cette profession de foi, noblement et naïvement exprimée sous une comparaison militaire, avait sans doute quelque chose de bien touchant dans la bouche d'un Gentil. Le Sauveur, sans en être surpris, parce qu'il ne pouvait l'être de rien, ne laissa pas de marquer l'admiration qu'elle lui causait. Il en profita pour faire aux Juifs une leçon bien utile.

Je vous l'assure en vérité, leur dit-il, depuis que je prêche parmi vous, je n'ai point trouvé une grande foi dans Israël. C'est ainsi qu'une multitude de Gentils viendront de l'Orient et de l'Occident, et seront admis au royaume des Cieux, et là, ils seront assis au festin éternel avec Abraham, Isaac et Jacob, en qualité de légitimes enfants de ces saints Patriarches dont ils auront imité la foi. Pour les enfants du royaume, c'est-à-dire les Israélites, enfants des Patriarches selon la chair, et destinés à être les premiers sujets de l'Église, ils seront livrés aux ténèbres de leur incrédulité, d'où ils passeront dans les ténèbres éternelles ; là, il y aura des pleurs et des grincements de dents. Allez, dit ensuite le Sauveur au Centenier, et qu'il vous soit fait selon votre foi ; au même moment où Jésus parlait, le serviteur fut guéri.

PRIÈRE.

O mon Dieu ! qui êtes tout amour, je vous remercie de nous avoir envoyé un Sauveur pour nous instruire et nous guérir de toutes les suites du péché. Faites-nous la grâce d'aimer, comme il nous l'a recommandé, la pauvreté, les

humiliations, les souffrances ; donnez-nous aussi l'esprit de prière, afin que nous puissions parvenir à la perfection que vous demandez de nous.

Je prends la résolution d'aimer Dieu par-dessus toutes choses, et mon prochain comme moi-même pour l'amour de Dieu ; et, en témoignage de cet amour, *je veux prier pour ceux qui me feront du mal.*

VII^e LEÇON

VIE PUBLIQUE DU MESSIE. — DEUXIÈME ANNÉE.

Résurrection du fils de la veuve de Naïm. — Disciples de Jean-Baptiste. — Multiplication des pains. — Pierre marche sur les eaux. — Promesse de l'Eucharistie. — Pierre choisi pour chef de l'Église. — Transfiguration.

Après la guérison du serviteur du Centenier, le Sauveur fit plusieurs autres miracles. Il rendit la santé à une femme travaillée d'une perte de sang depuis douze ans, il ressuscita une jeune fille et donna au peuple un grand nombre d'instructions. Ses Apôtres furent envoyés dans les lieux où il ne pouvait se rendre, afin d'y prêcher le royaume de Dieu, guérir les malades et chasser les démons. Pendant leur absence, il voulut lui-même faire une mission. Il s'associa un certain nombre de disciples destinés à un ministère inférieur, et qui devaient travailler sous les ordres des premiers ministres. C'est ainsi que le Sauveur jetait les fondements de la hiérarchie ecclésiastique. A dessein de les former à leurs emplois, il voulut alors les avoir pour coopérateurs et pour témoins de ses merveilles.

Un jour donc qu'il marchait en leur compagnie, suivi d'une foule innombrable de peuple, il prit le chemin d'une ville appelée Naïm. Comme il approchait de la porte de la ville, il se trouva, par un de ces hasards apparents, qui n'en étaient jamais pour le Sauveur, qu'on portait un mort au lieu de sa sépulture.

C'était un jeune homme, fils unique d'une veuve. La mère suivait le cercueil, et il y avait avec elle un grand nombre de personnes de la ville : elle pleurait amèrement.

Dès que le Sauveur la vit, il fut touché de compassion et lui dit : Ne pleurez point ; puis, s'étant approché, il toucha le cercueil. Ce peu de paroles disaient beaucoup dans la bouche de l'Homme-Dieu, elles annonçaient un miracle et il l'opéra. Ceux qui portaient le cercueil s'arrêtèrent. Alors, prenant ce ton absolu qui ne convient qu'à l'Arbitre souverain de la vie et de la mort : Jeune homme, dit-il, levez-vous, c'est moi qui vous l'ordonne. Le mort entend, se met sur son séant et commence à parler ; et Jésus le rend à sa mère.

Tous les spectateurs furent saisis de crainte. Néanmoins leur admiration éclata subitement en actions de grâces. D'une voix unanime ils s'écrièrent en bénissant le Seigneur : Le grand Prophète a paru parmi nous, et Dieu a visité son peuple. Cette expression désignait le Messie et l'heureux temps de sa venue.

Le bruit de ce miracle se répandit dans toute la Judée et dans tous les pays circonvoisins. Il parvint jusqu'aux oreilles de Jean-Baptiste, qui était alors dans la prison où l'avait fait mettre le coupable Hérode. Le saint précurseur envoya donc deux de ses disciples auprès de Jésus pour lui faire cette question : Êtes-vous celui qui devez venir, ou bien devons-nous en attendre un autre ?

Il n'est pas difficile de pénétrer son dessein. Jean ne pouvait ignorer ce qu'était Jésus, lui qui le faisait connaître aux autres, ni commencer à douter s'il était le Messie lorsqu'il faisait des miracles, lui qui l'avait reconnu pour tel avant qu'il en eût fait. Mais ses disciples, toujours trop prévenus en faveur de leur maître, doutaient encore si Jésus lui était préférable. Pour achever de les convaincre, Jean voulut qu'ils le vissent de leurs propres yeux.

Les deux députés, qui étaient apparemment des plus in-

crédules, étant donc venus trouver Jésus : Jean-Baptiste, lui dirent-ils, nous a envoyés vous dire : Est-ce vous qui devez venir, ou bien, devons-nous en attendre un autre ? Avant de leur répondre, Jésus fit ce que Jean avait prévu. Sur-le-champ il fit approcher les infirmes, les malades, les aveugles, les boiteux et les possédés qui étaient dans la foule ; il les guérit et les délivra tous. Puis, se tournant vers les deux envoyés : Allez, leur dit-il, rapportez à Jean ce que vous avez ouï et ce que vous avez vu : les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont purifiés, les sourds entendent, les morts ressuscitent, l'Évangile est prêché aux pauvres : et heureux quiconque ne se scandalisera pas à mon sujet.

Cette réponse est adressée à Jean, parce que la demande avait été faite en son nom ; mais au fond elle était pour les disciples, par qui la demande avait été faite. Or, la réponse du Sauveur était sans réplique ; car le Prophète Isaïe prédit qu'au temps du Messie les yeux des aveugles s'ouvriront, et que les oreilles des sourds entendront, qu'alors le boiteux sautera comme le cerf, et que la langue des muets sera déliée. Il est visible que Notre-Seigneur fait allusion à ces paroles, ce qui devient pour les disciples de Jean une double preuve, celle des miracles et celle de l'accomplissement des prophéties.

Dès qu'ils furent partis, Jésus prit occasion de leur ambassade pour faire de son Précurseur un magnifique éloge. Il dit que le temps des promesses a duré jusqu'à la venue de Jean-Baptiste ; qu'après sa prédication, l'accomplissement doit succéder aux promesses, la vérité aux figures ; que si les Juifs connaissaient bien Jean-Baptiste, ils verraient qu'il est le dernier des organes de la loi, et que le règne du Messie est arrivé.

Mais non, ajoute le Sauveur, vous ne le connaissez pas plus que vous ne me connaissez ; vous ne profitez pas mieux de ses discours et de ses exemples que des miens. Jean-Baptiste s'est montré austère et mortifié, et vous avez dit, vous autres Pharisiens : Il est possédé du démon. Le Fils de l'homme, au contraire, est venu mangeant et buvant, menant une vie commune et ordinaire, et vous dites : C'est un homme de bonne chère, il est l'ami des Publicains et des pécheurs.

Ainsi, sous quelque forme que la sagesse se présentât à eux, les Juifs trouvaient des raisons pour se dispenser de la suivre. Hélas ! combien de Juifs parmi les Chrétiens ! Le Sauveur conclut par ces touchantes paroles : Venez donc à moi, vous tous qui gémissiez sous le poids de vos misères, qui résistez avec peine aux attraites de la concupiscence, je vous délivrerai de vos faiblesses, je soulagerai votre travail, je vous relèverai de vos chutes. Prenez mon joug sur vos épaules, et apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos de vos âmes : car mon joug est doux et mon fardeau léger.

Peu après, Jean-Baptiste fut mis à mort par ordre d'Hérode. Le Sauveur, de son côté, se rendit à Capharnaüm, où il ne séjourna que quelques jours. Suivi de ses Apôtres, il passa la mer de Tibériade, et entra dans une vaste solitude ; mais les peuples, attentifs à toutes ses démarches, trouvèrent moyen de l'y joindre afin d'écouter ses leçons et obtenir la guérison de leurs maux. C'est pour les récompenser de leur fidélité en subvenant à leurs besoins, qu'il multiplia miraculeusement cinq pains et deux petits poissons, dont il rassasia cinq mille hommes, sans compter les femmes et les enfants.

Frappé de tant de puissance et de tant de bonté, le peu-

ple voulut le faire roi : Car, disait-il, c'est bien lui qui est le Christ, le grand Prophète qui doit venir dans le monde. Mais, comme ils étaient faussement persuadés que le Christ porterait la couronne temporelle d'Israël, Jésus, pour les détromper, s'échappa et s'enfuit sur une montagne, où il passa seul toute la nuit en oraison.

Durant ce temps, les Apôtres naviguaient avec bien de la peine sur la mer de Tibériade : une grande tempête menaçait de les engloutir. Touché de leur détresse, Notre-Seigneur descendit, vers la pointe du jour, de la montagne et vint à eux en marchant sur les flots. Ce spectacle les remplit d'une telle crainte, qu'ils poussèrent un cri d'alarme. Jésus les rassura en leur disant : Ayez confiance, c'est moi, ne craignez point. Pierre, selon sa coutume, plus aisé à raffermir et plus prompt à s'enflammer que les autres Apôtres, signala son tendre amour pour son divin Maître. Seigneur, lui cria-t-il, si c'est vous, ordonnez que j'aille à vous en marchant sur les eaux. Le Sauveur lui dit : Viens. Et Pierre vint à lui en marchant sur les eaux.

Tous ces miracles, et surtout celui de la multiplication des pains, n'étaient que le prélude et l'annonce d'un autre bien plus admirable. Par cette multiplication merveilleuse, le Fils de Dieu avait voulu préparer les esprits au grand prodige de l'Eucharistie. En effet, dès le soir même, étant de retour à Capharnaüm, il annonça au peuple qui était venu l'écouter, plus nombreux que la veille, qu'il leur donnerait un pain meilleur que celui dont il les avait rassasiés, un pain plus céleste que la manne dont leurs pères s'étaient nourris dans le désert.

C'est moi, leur dit-il, qui suis le pain vivant descendu du Ciel. Vos pères ont mangé la manne dans le désert, et ils sont morts. Mais pour ce pain descendu du Ciel, dont

je vous parle, il est tel que celui qui en mange ne mourra point. C'est moi, je vous le dis encore, c'est moi qui suis descendu du Ciel, c'est moi qui suis le pain vivant : quiconque mangera de ce pain recevra le germe de l'immortalité et le gage d'une vie éternellement heureuse. Ce pain, que je vous donnerai quand le temps sera venu, c'est ma chair qui sera immolée pour le salut du monde.

Les Juifs, d'ailleurs si grossiers et si difficiles à persuader, comprirent parfaitement que le Sauveur promettait sa chair pour être réellement et véritablement mangée. S'il y eut division parmi eux, ce ne fut pas sur la manière d'entendre la promesse, mais sur la manière dont elle serait exécutée. Ils disputaient donc entre eux, disant : Comment cet homme-ci peut-il nous donner sa chair à manger ?

Loin de les détromper, le Sauveur ne répondit à leur embarras, que par une nouvelle confirmation de sa doctrine. En vérité, reprit-il, en vérité, je vous le dis : si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous. Au contraire, celui qui mange ma chair et qui boit mon sang a la vie éternelle. Il en porte le gage dans lui-même, et je le ressusciterai au dernier jour, pour lui faire posséder un bonheur qui ne finira jamais ; car ma chair est vraiment une nourriture, et mon sang est vraiment un breuvage. Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang, demeure en moi et moi en lui. Et de même que mon Père, qui est le Dieu vivant, m'a envoyé sur la terre, et que je ne vis que pour mon Père ; ainsi, celui qui me mange vivra pour moi. Je vous le répète, c'est ici le pain descendu du Ciel. Il n'en est pas comme de vos pères, qui ont mangé la manne et qui sont morts ; celui qui mange ce pain-ci vivra éternellement.

Telle fut l'annonce du grand mystère de nos autels, mystère qui tient une si grande place dans le plan de la Rédemption. En effet, quel était le but de l'Incarnation, sinon de rapprocher l'homme et Dieu, séparés par le péché, en les unissant d'une union intime et permanente ? Or, voici l'admirable manière dont s'accomplit dans l'Eucharistie cette union déifiante.

La vie réside en Dieu comme dans sa source ; de là elle se répand sur l'humanité de Jésus-Christ, qui lui est unie. A son tour l'humanité de Jésus-Christ s'unit aux hommes par la manducation, et leur communique la vie dont elle est remplie et toute pénétrée. Cette vie se prend dans le sens le plus étendu et le plus excellent. C'est en même temps la vie de la grâce, la vie de la gloire, et même la vie naturelle qui consiste dans l'union éternelle de l'âme avec le corps.

En voyant le Sauveur insister avec tant de force sur la manducation de sa chair, il y en eut parmi ses disciples qui se dirent entre eux : Ce discours est dur, et comment le concevoir ? Ils disaient cela à voix basse ; mais Jésus, connaissant en lui-même qu'ils en murmuraient, leur dit : Cela vous scandalise ! que sera-ce donc lorsque vous aurez vu le Fils de l'homme remonter où il était auparavant, et qu'il faudra néanmoins croire que cette chair, en même temps qu'elle est au Ciel, est donnée en nourriture sur la terre ? Ainsi, le Sauveur n'adoucit ni ne change en rien le sens de ses paroles. Il a promis de donner sa chair à manger et son sang à boire ; il affirme, il répète qu'il en sera ainsi, même après son ascension dans le Ciel : comment douter quand un Dieu a parlé ?

Après ce discours, le Sauveur quitta Capharnaüm et parcourut divers cantons de la Galilée. C'est dans ce nouveau

voyage qu'il confondit les Pharisiens en montrant leur hypocrisie et le ridicule de leurs traditions superstitieuses. Il guérit aussi la fille de la Chananéenne, fit plusieurs autres miracles, et surtout il annonça en termes formels le grand miracle de sa résurrection.

Les Scribes et les Pharisiens venaient de lui demander quelque signe extraordinaire dans le Ciel et dans les airs. Mais Jésus, à qui, si l'on peut parler de la sorte, les miracles échappaient quand ils étaient sollicités par une humble confiance, n'avait garde de les prodiguer à une curiosité orgueilleuse. Cette race perverse, dit-il, demande un miracle dans le Ciel, et il ne lui sera point donné ; elle n'en aura point d'autre que celui du Prophète Jonas. Car, comme ce Prophète fut trois jours et trois nuits dans le ventre de la baleine ; ainsi le Fils de l'homme sera trois jours et trois nuits dans le sein de la terre. Jonas, sorti vivant du sein de la baleine, fut un miracle si grand pour les Ninivites, qu'ils crurent à sa parole et firent pénitence ; de même, le Fils de l'homme, sorti du tombeau trois jours après sa mort, sera le grand miracle réservé à cette génération, afin qu'elle croie à mes paroles.

Dans le cours du même voyage, Jésus fit à saint Pierre la magnifique promesse de l'établir prince de son Église. On était arrivé près de la ville de Césarée de Philippes, lorsque Notre-Seigneur demanda à ses Apôtres : Que dit-on du Fils de l'homme ? Ses disciples répondirent : Les uns disent que c'est Jean-Baptiste, les autres Élie, les autres Jérémie, d'autres que c'est un des anciens Prophètes qui est ressuscité. Et vous, continua-t-il, qui dites-vous que je suis ? Simon-Pierre, prenant la parole, lui répondit sans hésiter : Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant : Jésus lui répartit : Tu es bien heureux, Simon, fils de Jean ; car

ce n'est point la chair et le sang qui te l'ont révélé, mais mon Père qui est dans le Ciel.

Ensuite, lui rendant en quelque sorte témoignage pour témoignage, et voulant lui apprendre ce qu'il était et ce qu'il serait toujours dans ses successeurs : Et moi, ajouta le Sauveur, je te dis que tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes ¹, c'est-à-dire les puissances de l'enfer, ne prévaudront point contre elle. Je te donnerai les clefs du royaume des cieux : tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le Ciel, et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans le Ciel.

Il annonça ensuite sa Passion aux Apôtres, les opprobres, les outrages indignes, la mort enfin qu'il allait bientôt souffrir. L'immortalité promise à l'Église en dépit de l'enfer et des passions humaines conjurées contre elle, jointe à l'accomplissement visible de cette promesse depuis dix-huit siècles, suffit sans doute pour nous prouver la divinité du Sauveur et lever à nos yeux le scandale de la croix : mais les Apôtres ne devaient pas être témoins de ce miracle. Pour affermir leur foi contre le scandale de ses humiliations, le Sauveur ménagea un nouveau prodige dont but était de prouver, avec évidence, qu'il était bien réellement le Fils de Dieu, Dieu lui-même, et que, s'il souffrait, c'était parce qu'il le voulait bien.

En effet, six jours après, le divin Maître se trouvait avec ses disciples au pied d'une haute montagne, environné d'une grande multitude à qui il avait expliqué à son ordinaire les vérités du salut. L'instruction finie, il se retira

¹ Dans l'Écriture, les portes signifient souvent la puissance. En voici la raison : c'était aux portes des villes que les anciens, les magistrats, en un mot les puissants et les chefs de la ville, s'assemblaient pour rendre la justice. De là est venu l'usage de prendre le mot porte pour puissance.

sur la montagne pour prier, en se faisant accompagner de Pierre et des deux frères Jacques et Jean, fils de Zébédéc. Il voulut que les trois disciples qu'il avait choisis d'avance pour être les seuls témoins de l'ennui, de la crainte et de la tristesse accablante de son agonie dans le jardin des Olives, la veille de sa mort, fussent aussi les seuls spectateurs de sa gloire sur la montagne où il les conduisait.

Elle était haute et déserte. Dès qu'on y fut monté, Jésus se mit en oraison : Pierre et ses deux compagnons, fatigués de la route, s'endormirent. Tandis que le Sauveur veillait et que ses disciples dormaient, la figure du Maître parut tout autre. Son visage devint rayonnant comme le soleil ; ses habits devinrent resplendissants et d'une blancheur égale à celle de la neige ; l'art du plus habile foulon n'eût pu atteindre à l'éclat d'une si belle couleur. Tout à coup il parut deux hommes qui s'entretenaient avec lui de ce qu'il devait souffrir à Jérusalem.

Cependant les disciples s'éveillèrent, et ils virent la gloire de Jésus et des deux personnages qui étaient avec lui. Moïse et Élie allaient le quitter, lorsque, charmé de la gloire de son maître, et goûtant une partie de la joie dont elle remplit les Saints qui la voient dans tout son éclat, Pierre dit à Jésus : Maître, il est bon pour nous d'être ici. Si vous voulez, dressons-y trois tentes : une pour vous, une pour Moïse et une pour Élie.

Le Sauveur ne lui répondit rien ; mais, tandis que Pierre parlait encore, une nuée lumineuse les couvrit de son ombre rayonnante : Moïse et Élie s'enfoncèrent dans la nue et disparurent. Ce spectacle jeta la frayeur dans l'âme des Apôtres, lorsqu'une voix céleste sortie du sein de la nue se fit entendre. Elle disait : C'est ici mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis toutes mes complaisances, écoutez-le. Au moment

où la voix parlait, il ne se trouva que Jésus tout seul, afin qu'il ne fût pas douteux que c'était de lui seul qu'il était question.

A cette voix, les Apôtres, qui jusque-là s'étaient un peu soutenus, tombèrent tout tremblants le visage contre terre; mais Jésus, s'approchant, les toucha, et leur dit : Levez-vous et n'ayez point peur. Alors, levant les yeux et les jetant de tous côtés, ils ne virent plus avec eux que Jésus revenu à son état ordinaire, c'est-à-dire que le Sauveur arrêta de nouveau ces torrents de lumière, qui faisaient continuellement effort pour se répandre de la divinité sur son humanité sainte. L'état glorieux dans lequel il venait de se montrer était son état naturel ; et le miracle n'était pas qu'il eût paru quelques moments dans cette gloire propre du Fils unique du Père, mais que, par un effet de sa toute-puissance, il la renfermât au dedans de lui-même, et qu'il l'empêchât de frapper et d'éblouir tous les yeux.

PRIÈRE.

O mon Dieu, qui êtes tout amour ! je vous remercie de nous avoir envoyé un Sauveur qui, non content de guérir toutes nos misères, a voulu nous communiquer une vie divine en nous donnant sa chair et son sang pour nourriture.

Je prends pour résolution d'aimer Dieu par-dessus toutes choses, et mon prochain comme moi-même pour l'amour de Dieu ; et, en témoignage de cet amour, *je ne négligerai rien pour me préparer à la sainte Communion.*

VIII^e LEÇON

VIE PUBLIQUE DU MESSIE. — DEUXIÈME ANNÉE (SUITE).

Possédé guéri. — Parabol du Débiteur. — Exemple et leçon de douceur et de charité. — L'unique nécessaire. — Aveugle-né guéri.

Le Sauveur descendit de la montagne sur laquelle il s'était transfiguré, en s'entretenant avec ses trois Apôtres des circonstances de sa Passion. Arrivé dans la plaine, il trouva les neuf autres environnés d'une foule immense qui, du plus loin qu'elle l'aperçut, s'empressa de venir à sa rencontre et de lui témoigner la joie que causait son retour.

Personne ne le désirait plus ardemment qu'un père affligé, dont le fils, possédé du démon, n'avait pu être guéri par les neuf Apôtres. L'empressement du père était grand, mais la vivacité de sa foi semblait ne pas répondre à l'ardeur de ses désirs. Croyez-vous, lui dit le Sauveur, que j'ai le pouvoir de faire ce que vous me demandez? rien n'est impossible à celui qui croit. Oui, Seigneur, lui répondit-il, je crois; mais, je vous en conjure, fortifiez mon peu de foi. Esprit immonde, dit alors le Sauveur, sors du corps de cet enfant, et que jamais il ne t'arrive d'y rentrer : à ces mots, l'enfant fut délivré.

Notre-Seigneur partit ensuite avec ses douze Disciples, et parcourut une partie de la haute Galilée, en se dirigeant vers Jérusalem. C'est dans le cours de ce voyage qu'il paya le tribut à César, et qu'il donna à ses Apôtres des instructions admirables sur l'humilité, le scandale et la charité.

Pour leur faire sentir toute l'indignité de la conduite de celui qui refuse de pardonner, il leur raconta la parabole suivante. Il arrive entre Dieu et l'homme quelque chose de semblable à ce qui se passe entre un roi de la terre, et ceux de ses sujets à qui il demande raison du maniement de ses deniers. L'examen des comptes était ouvert, on présenta au roi un de ses serviteurs qui lui devait dix mille talents : il n'avait pas de quoi satisfaire. Qu'on le saisisse, dit le prince, qu'on le vende, lui, sa femme, ses enfants, ses biens, et que ce qui en reviendra soit employé au paiement de sa dette. Ah ! seigneur, répondit le malheureux en se jetant aux pieds de son maître, ayez patience, et je vous rendrai tout ce qui vous est dû. Le roi, touché de compassion, lui remit gratuitement ce qu'il devait, et le renvoya quitte de tout.

Celui-ci sortait de la présence du roi, lorsqu'il rencontra un de ses compagnons qui lui devait cent deniers, somme bien modique en comparaison de celle dont on venait de lui faire la remise. Il se jeta sur ce malheureux, et, le prenant à la gorge, il l'étouffait, disant : Paye-moi ce que tu me dois. Le pauvre serviteur se courba à ses pieds : Ayez patience, lui dit-il, et je vous rendrai tout ce que je vous dois. L'autre ne voulut pas, et sur-le-champ il le fit conduire en prison, où il ordonna qu'on le retint jusqu'à l'entier paiement de sa dette.

Témoins de cette inhumanité, les autres serviteurs en furent vivement contristés et coururent apprendre à leur maître ce qui venait de se passer. Alors le prince fit appeler ce serviteur dont il entendait des choses si atroces : Méchant serviteur, lui dit-il, à ta simple prière je t'ai remis toute ta dette, et souviens-toi de quelle somme tu m'étais redevable. Ne fallait-il donc pas que, pour une

somme bien moindre, tu prisses pitié d'un de tes compagnons, comme moi-même j'ai eu pitié de toi? Le prince, irrité, ordonna qu'il fût livré aux exécuteurs de la justice, jusqu'à ce qu'il eût acquitté toute sa dette. C'est ainsi, conclut le Sauveur, que mon Père céleste en usera, si vous à qui il a pardonné, et à qui il pardonne tant de péchés, vous ne remettez pas de bon cœur les offenses que vos frères auront commises envers vous.

Durant le cours de cette instruction et de plusieurs autres dont elle fut accompagnée, le Sauveur continuait sa marche vers Jérusalem. Parvenu sur les confins de la Samarie, il fit prendre les devants à quelques-uns de ses Disciples, pour annoncer sa venue à l'endroit où il devait s'arrêter. Les envoyés arrivèrent à une ville des Samaritains dont les habitants refusèrent de lui donner l'hospitalité, parce qu'il allait à Jérusalem. Ses Disciples indignés vinrent retrouver leur maître et lui dirent : Seigneur, voulez-vous que nous fassions tomber sur eux le feu du ciel?

Le bon maître, se tournant vers eux, les regarda avec un visage sévère et leur dit sur le ton du reproche : Allez, vous ne savez pas de quel esprit vous devez être animés. Le Fils de l'homme n'est pas venu sur la terre pour perdre les âmes, mais pour les sauver. Notre-Seigneur reçut l'affront sans se plaindre et chercha un autre asile. On ne peut douter qu'il n'y fût très-sensible, bien moins pour lui-même que pour ses Disciples, aux besoins desquels il veillait avec une tendresse de mère.

Le pape saint Clément, disciple de saint Pierre, rapporte dans ses écrits que cet Apôtre prenait souvent plaisir, dans ses conversations, à citer les traits touchants de la bonté du divin Maître pendant sa vie mortelle. Il ra-

contait surtout avec une affection particulière, que le Sauveur, voyageant avec ses Disciples par les bourgades et les villes de la Judée, venait souvent les visiter pendant la nuit, avec une sollicitude maternelle, pour voir s'ils étaient bien couverts, s'ils n'étaient pas exposés au froid; et, lorsqu'il les voyait dans une position souffrante, il n'épargnait rien pour l'adoucir, se privant lui-même de repos et passant la nuit entière à procurer leur bien-être. C'est pendant le voyage dont nous parlons, qu'il envoya ses soixante-douze disciples prêcher dans la Galilée : lui-même ne manqua pas d'occupation.

Un jour il eut à confondre la malignité d'un Scribe ou docteur de la loi, qui se mit en tête de s'assurer jusqu'où allait la capacité de cet homme, dont la réputation se soutenait si constamment dans toutes les parties de la Palestine. Il vint donc le trouver et lui dit : Maître, que faut-il que je fasse pour obtenir la vie éternelle ? La question était bien vague, et cachait un piège sous sa trop grande universalité ; mais c'était un piège où fut pris celui qui l'avait tendu. N'avez-vous pas lu la loi ? répondit le Sauveur. Que vous apprend-elle sur les choses nécessaires au salut ?

On peut réduire la loi tout entière, reprit le docteur, à deux grands préceptes qui sont le fondement des autres, et qui les renferment tous : *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme et de toutes vos forces, et avec cela vous aimerez votre prochain comme vous-même.* Vous avez parfaitement répondu, lui dit Notre-Seigneur, faites cela et vous aurez la vie éternelle. A cette réponse le Scribe demeura muet. Ainsi, aimer Dieu et le prochain, voilà toute la Religion. Qui osera dire qu'elle est impraticable ?

Après cette grande leçon, le Sauveur continua sa route

vers Jérusalem et arriva sur le soir à Béthanie, bourg voisin de la capitale. Il s'y arrêta et reçut l'hospitalité d'une famille, qui lui fut toujours sincèrement attachée. C'était la famille de Lazare et de ses deux sœurs Marthe et Marie.

Marie, la plus jeune des deux sœurs, se mit aux pieds du Sauveur pour écouter ses divines leçons. Marthe, au contraire, s'occupait avec empressement de préparer le repas, que Jésus voulait bien prendre avec cette sainte famille. Ne pouvant y suffire, elle vint trouver le Sauveur, et lui dit : Seigneur, dites, je vous prie, à ma sœur de m'aider. Le divin Maître, qui ne manquait jamais de rapporter aux choses du Ciel les discours les plus communs, profita de l'occasion pour nous donner à tous, dans la personne de Marthe, une instruction d'autant plus utile qu'elle est d'une pratique plus journalière, pour les âmes même zélées et vertueuses. Marthe, Marthe, lui dit-il, vous êtes inquiète; votre esprit est partagé entre cent choses différentes; songez, en les faisant, qu'il n'en est qu'une nécessaire. Marie, votre sœur, a choisi la meilleure part qui ne lui sera point ôtée. Jésus parlait de l'affaire du salut, et c'est celle-là qu'il appelle l'unique nécessaire. L'action et les soins de Marthe étaient bons en eux-mêmes, mais ils tendaient moins directement au salut que l'occupation de Marie, attentive à la parole de Dieu : aussi elle est dite avoir pris la meilleure part.

Le Sauveur partit le lendemain pour Jérusalem. A peine il y fut arrivé, qu'une multitude de peuple l'entourna pour écouter ses discours. Les Princes des Prêtres, jaloux de sa réputation, résolurent de se saisir de sa personne; mais l'entreprise manqua : l'heure du Fils de l'homme n'était point encore arrivée. Il prêcha même plu-

sieurs fois dans le Temple. Ses ennemis eurent beau chercher à le surprendre dans ses paroles, ils furent forcés de dire comme le peuple : Jamais homme n'a parlé comme cet homme. Hélas ! ce magnifique hommage demeura stérile ; et ils ne se convertirent point. Le Sauveur ne manqua pas de leur annoncer les châtimens affreux que leur incrédulité attirerait sur leurs têtes : tout fut inutile. Aussi, lorsque la fête des Tabernacles fut passée, le divin Maître s'empressa de quitter cette ville endurcie et altérée de son sang.

Comment ne pas voir ici une triste ressemblance entre les savants de Jérusalem et les savants de nos jours ? Combien d'hommes parmi nous qui ont sans cesse sur les lèvres les louanges du Christianisme, qui l'admirent dans sa morale, dans ses instructions, dans ses arts, et qui se mettent peu en peine de conformer leur conduite à ses lois ! Nous avons beau leur dire que ces louanges et cette admiration stérile ne les soustrairont pas aux châtimens, dont Dieu menace les contempteurs de ses volontés saintes, ils rient de nos paroles. Que nous reste-t-il, sinon à prier pour les aveugles volontaires qui ont des yeux pour ne point voir et des oreilles pour ne pas entendre ?

Le Sauveur venait de sortir du Temple et se retirait avec ses Apôtres, sans être suivi de ses ennemis, lorsqu'il rencontra sur son chemin un homme aveugle de naissance, sur lequel il arrêta ses regards : Maître, lui demandèrent les Apôtres, est-ce en punition d'une faute dont cet homme soit personnellement coupable qu'il est né aveugle, ou bien est-ce le châtiment des péchés de ses parents ? Non, répondit Jésus, ce n'est ni pour les péchés de cet homme, ni pour ceux de ses parents, que Dieu a permis qu'il soit né aveugle.

Il est vrai que les maladies, les adversités et la mort ne sont entrées dans le monde qu'à la suite du péché ; mais Dieu, qui les fait servir quand il lui plaît à la punition des pécheurs, les emploie souvent à la perfection des justes et à la manifestation de sa gloire. Or, c'est uniquement sa gloire, ajouta le Sauveur, que Dieu s'est proposée dans l'infirmité de cet homme ; il l'a destiné à faire éclater les merveilles de sa puissance. En disant ces mots, il cracha à terre, et, ayant détrempe de la poussière avec sa salive, il en frotta les yeux de l'aveugle. Allez, lui dit-il, lavez-vous dans les bains de Siloé. L'aveugle obéit, se lava les yeux, reçut la vue et retourna chez lui plein de joie.

Jamais miracle ne fut examiné avec plus de rigueur, et ce ne fut pas un mal. Dès que l'aveugle fut de retour, le bruit de sa guérison se répandit, et de tous les quartiers de la ville on courut chez lui pour s'en assurer. Les voisins, aussi bien que ceux qui l'avaient vu cent fois leur demander l'aumône, se disaient les uns aux autres : N'est-ce pas là l'aveugle qui était assis aux carrefours, et qui mendiait ? C'est lui-même, assuraient les uns. Non, disaient les autres, c'est quelqu'un qui lui ressemble. Pas du tout, disait l'aveugle, c'est bien moi : le doute cessa bientôt sur sa personne.

A l'égard de la guérison, on en jugeait par ses yeux ; il restait à savoir de quelle manière elle s'était opérée. Comment, lui demandait-on, vos yeux se sont-ils ouverts ? L'aveugle répondit : Cet homme qui s'appelle Jésus a détrempe de la terre avec sa salive, il m'en a frotté les yeux, et il m'a dit : Allez aux bains de Siloé, et lavez-vous. J'y suis allé, je me suis lavé et je vois. Mais qu'est devenu, reprirent les assistants, l'homme qui vous a donné cet ordre ? Je n'en sais rien, répliqua l'aveugle.

Ces premières perquisitions finies, on ne se crut pas dispensé de prendre de nouvelles assurances et de consulter des personnes en réputation d'habileté pour savoir ce qu'on devait croire du miracle et ce qu'il fallait en conclure. On conduisit donc aux Pharisiens l'homme autrefois aveugle. Ils lui firent subir un nouvel interrogatoire, et, supposant sur le témoignage public qu'il était né aveugle, ils lui demandèrent comment il avait recouvré la vue. L'innocence et la simplicité ne redoutent point les questions. Celui à qui je dois la vue, répondit-il, m'a mis de la boue sur les yeux, je me suis lavé par son ordre aux bains de Siloé, et je vois. La netteté de la déclaration mit la division parmi les juges. Tous voulaient éluder les conséquences de ce miracle, qui prouvait si bien le pouvoir divin de celui qui l'avait opéré, mais ils ne s'accordaient pas sur les moyens de le récuser : voici à quelle pitoyable ressource ils s'arrêtèrent.

C'était un jour de Sabbat que Jésus avait fait de la boue avec la poussière et sa salive ; il avait envoyé ce jour-là jusqu'aux bains de Siloé l'aveugle qu'il voulait guérir. Il n'y avait rien dans ces deux actions qui fût le moins du monde contraire à la Loi. Néanmoins quelques-uns dirent : Quoi qu'il en soit de la guérison de l'aveugle, un homme qui ne garde pas le Sabbat ne peut être l'envoyé de Dieu. D'autres disaient : Puisque cet homme est un pécheur, un violateur du Sabbat, il ne peut avoir opéré une merveille aussi éclatante. Tous ces raisonnements n'aboutissaient à rien et ne satisfaisaient point les bons Israélites.

Les Pharisiens, déconcertés, firent donc à l'aveugle une seconde question, aussi propre que leur division à découvrir leur embarras. Et vous, lui demandèrent-ils,

que dites-vous de cet homme qui vous a ouvert les yeux ? Je dis que c'est un Prophète, répondit l'aveugle. Poussés à bout, les Pharisiens se mirent à nier que cet homme eût jamais été aveugle, et à dire qu'il supposait une fausse guérison. Ils firent donc venir le père et la mère. Est-ce là votre fils ? leur dirent-ils. Est-il né aveugle ? Si cela est, comment voit-il maintenant de deux yeux ? Nous savons bien, répondirent-ils, que c'est là notre fils ; nous savons encore qu'il était aveugle depuis sa naissance ; mais comment il voit maintenant, nous ne le savons pas ; nous savons aussi peu quel est l'homme qui lui a rendu la vue. Interrogez notre fils ; il est en âge de vous répondre.

Les parents de l'aveugle savaient bien de quelle manière le miracle s'était opéré, mais ils n'eurent pas le courage de le dire, car les Juifs de Jérusalem, c'est-à-dire les Pharisiens et les princes du peuple, étaient déjà convenus de chasser de la Synagogue, comme gens excommuniés, tous ceux qui feraient profession de croire que Jésus était le Christ. C'est pourquoi le père et la mère de l'aveugle rejetèrent sur lui tout le danger de la réponse, en disant aux Pharisiens qu'il était en âge de les satisfaire.

Les Pharisiens le firent donc appeler de nouveau, et se donnant un grand air de religion : Prenez garde, lui dirent-ils, à ce que vous allez faire ; redoutez la présence du souverain juge qui vous écoute, et rendez gloire à Dieu : nous savons que cet homme est un pécheur. Si Jésus est un pécheur, reprit l'aveugle avec beaucoup de liberté, je n'en sais rien ; tout ce que je sais, c'est que j'étais aveugle et que je vois. Qu'a-t-il donc fait pour vous donner l'usage des yeux ? Je vous l'ai déjà dit, répondit l'aveugle, pourquoi me le demandez-vous une seconde fois ? Est-ce que vous auriez envie de devenir ses disci-

ples ? car pour moi, je vous déclare que je le suis. Sois-le si tu veux, lui dirent les Pharisiens en colère et en prononçant des malédictions contre lui : pour nous, nous sommes les disciples de Moïse. Nous savons que Dieu a parlé à Moïse, tandis que cet homme nommé Jésus, nous ne savons d'où il est, ni de quelle part il vient, si c'est de la part de Dieu ou de la part du démon.

Et voilà justement, répondit l'aveugle, ce qu'il y a de singulier, que vous, qui vous piquez d'être savants, vous ne sachiez pas de quelle part vient cet homme qui a eu le pouvoir de m'ouvrir les yeux. Pour nous, pauvres ignorants, nous savons que les pécheurs publics n'ont pas le pouvoir de faire de tels miracles : ceux qui ont ce pouvoir sont les amis de Dieu. Et encore, de quel miracle s'agit-il ? D'un prodige sans exemple depuis l'origine des siècles, de la guérison d'un aveugle-né. Si celui qui m'a rendu l'usage des yeux n'était pas l'envoyé de Dieu, aurait-il pu faire rien de semblable ?

A ces réponses, qui étaient sans réplique, la colère des Pharisiens ne connut plus de bornes. Tu es un malheureux, dirent-ils à l'aveugle, tu es tout couvert de crimes. Il te sied bien de venir faire la leçon à tes maîtres. Et ils le mirent à la porte. Le Sauveur apprit que le pauvre aveugle dont il avait eut pitié, venait d'être honteusement chassé par les Pharisiens. Il s'empressa de le chercher et lui dit en l'abordant : Croyez-vous au Fils de Dieu ? Quel est-il, répondit l'aveugle, afin que je fasse ma profession de croire en lui ? C'est moi qui vous ai guéri, moi qui vous parle, lui dit le Sauveur. Oui, Seigneur, répondit l'aveugle avec transport, oui, je crois. Et, se jetant aux genoux du Sauveur, il se prosterna devant lui et l'adora.

Et nous aussi, aveugles-nés guéris par Jésus, sachons

le remercier de nous avoir appelés à l'admirable lumière de son Évangile. Imitons l'aveugle dont nous venons de lire l'histoire, et que la simplicité de sa foi, son courage, sa reconnaissance nous servent de modèle.

PRIÈRE.

O mon Dieu, qui êtes tout amour ! je vous remercie de nous avoir envoyé un Sauveur dont la vie tout entière n'a été qu'un continuel bienfait ; donnez-nous la foi de l'aveugle-né, le tendre amour de Marthe et de Marie pour ce divin Sauveur.

Je prends la résolution d'aimer Dieu par-dessus toutes choses et mon prochain comme moi-même pour l'amour de Dieu ; et, en témoignage de cet amour, *je veux pardonner de bon cœur à ceux qui m'auront offensé.*

IX^e LEÇON

VIE PUBLIQUE DU MESSIE. — TROISIÈME ANNÉE

Brebis égarée. — L'enfant prodigue. — Petits enfants bénis. — Annonce de la Passion. — Zachée converti.

Toutes les paroles, tous les miracles, toutes les démarches du Messie avaient le même but, la rédemption de l'homme. Par ses paroles, il dissipait les ténèbres de l'erreur et de l'ignorance ; par ses miracles, il prouvait sa divinité ; par ses démarches, il témoignait sa tendre compassion pour nos misères. En un mot, sa vie tout entière tendait à tirer le genre humain du déplorable état, dans lequel le péché l'avait précipité. Par sa bonté et sa familiarité, il voulait dissiper cette crainte universelle et servile que l'homme avait de Dieu. Tout en lui disait : Ne tremblez plus, Dieu est apaisé ; quel que soit votre crime, ayez confiance ; mon Père vous tend les bras pour vous recevoir. Ce fut pour montrer directement cette consolante vérité qu'il raconta la parabole du bon pasteur et celle de l'Enfant prodigue : recueillons-nous pour les entendre.

Un berger, dit-il, a un troupeau de cent brebis. Il les aime toutes, et il les garde avec précaution. Malgré sa vigilance, une de ses ouailles vient à s'égarer. N'est-il pas vrai qu'il ne s'en est pas plutôt aperçu, qu'il laisse les quatre-vingt-dix-neuf autres dans les gras pâturages du désert, et qu'il court avec empressement après la brebis qui a quitté le pasteur ? Il la cherche de tous côtés, il ne se donne point de repos qu'il ne l'ait retrouvée et lors-

qu'il a le bonheur d'y réussir, il ne lui adresse pas de reproches, il ne la bat pas, mais il la met sur ses épaules et la rapporte lui-même à la bergerie, afin de lui épargner la fatigue du retour. Arrivé à la maison, il assemble ses amis et ses voisins. Félicitez-moi, leur dit-il, et prenez part à ma joie : j'ai retrouvé la brebis que j'avais perdue.

Voilà, conclut le Sauveur, le portrait de votre Père céleste. Je vous le dis, la conversion d'un seul pécheur cause dans le Ciel une joie plus grande et plus vive, que la persévérance de quatre-vingt-dix-neuf justes qui, ne s'étant point égarés, n'ont pas besoin de pénitence.

Et maintenant quel pécheur craindra de retourner à Dieu? Mais quoi, la brebis remise dans le bercail est-elle plus aimable pour s'être longtemps égarée? Le pécheur est-il plus digne de faveurs pour avoir mérité de sévères châtimens? Non, sans doute; mais c'est que la joie du recouvrement se mesure à la douleur qu'avait causée la perte. Un juste persévérant s'attire une estime uniforme, et jouit d'une complaisance toujours égale. Un pécheur converti fait cesser des regrets, il essuie des larmes, il donne de la consolation, il ranime une joie qui paraissait éteinte pour toujours.

A la parabole de la brebis perdue, le Sauveur en ajouta une autre plus consolante encore, uniquement destinée à confondre le juste orgueilleux et à encourager le pécheur repentant.

S'adressant aux Pharisiens, qui lui reprochaient de prodiguer aux pécheurs les soins de sa tendresse, il dit : Un homme avait deux enfants : le plus jeune des deux dit à son père : Donnez-moi la portion de bien qui doit me revenir. Et le père, divisant ses biens en deux portions, donna à chacun de ses fils la part qui lui appartenait.

Un jeune homme, avec de grands biens et trop de liberté, court toujours de grands risques : le cadet des deux frères ne tarda pas à l'éprouver. Peu de temps après le partage, il rassemble tout son patrimoine ; il part, et, pour ne plus voir ni son père ni la maison paternelle, il va dans un pays éloigné.

A couvert de toute inspection, affranchi de toutes remontrances, le jeune homme a bientôt dissipé ses biens dans le luxe et dans la débauche. Pour comble de malheur, lorsqu'il ne lui reste plus rien, une grande famine désole le pays où il s'est retiré, et il commence à manquer du nécessaire. Quel parti prendre pour avoir du pain ? Il se vend. Il a quitté un père, il faut qu'il se donne un maître ! Et il entre au service d'un habitant du pays, qui le relègue dans une ferme pour garder les pourceaux. Elle est donc vendue, cette liberté pour laquelle il avait secoué l'aimable joug de l'autorité paternelle ! Le voilà, lui, fils de bonne maison, gardeur de pourceaux ! Noble enfant, dans quel état tu es tombé !

Tous ses sacrifices n'avaient pas abouti à lui procurer le nécessaire. Il enviait aux pourceaux la vile nourriture qu'il leur voyait manger, et on ne lui permettait pas d'y toucher. Réduit à la dernière extrémité, le prodigue rentre en lui-même. Combien de domestiques, se dit-il en soupirant, sont actuellement dans la maison de mon père, où ils ont du pain en abondance, et moi je meurs ici de faim ! Je pars, je vais trouver mon père et je lui dirai : Mon père, j'ai péché contre le Ciel et contre vous ; je ne mérite plus d'être appelé votre enfant : recevez-moi au nombre de vos valets.

Mais comment osera-t-il se présenter devant son père qu'il a si indignement abandonné ? devant son frère, de-

vant les personnes de la maison, dans le triste équipage auquel il est réduit ? « Je me le représente, dit un pieux auteur, semblable à un de ces mendiants que la faim a défiguré et que la pauvreté a dépouillé, qui n'a plus que des haillons qui le couvrent à demi et qui tombent en lambeaux, qui vit à peine de quelques aumônes qu'il a arrachées aux passants par importunité. N'était-ce pas augmenter le courroux de son père que de se présenter à lui dans cet état ? N'était-ce pas s'exposer à en être méconnu ?

Rien ne l'arrête. Il se met en chemin et se dirige vers la maison paternelle : il en était encore bien loin lorsque son père l'aperçoit. Des haillons et de la misère ne déguisent jamais assez un fils pour le rendre méconnaissable. Les entrailles de ce bon père sont émues ; il court au-devant de son fils, il se jette à son cou et il l'embrasse. Mon père, lui dit le prodigue confus et pénétré, j'ai péché contre le Ciel et contre vous, je ne mérite plus d'être appelé votre fils.

Enivré de bonheur, le bon père, sans répondre à son fils, sans lui adresser un mot de reproche, sans même lui laisser le temps d'achever, appelle ses gens : Qu'on se presse, dit-il, qu'on m'apporte la première robe de mon fils, qu'on l'en revête. Mettez-lui un anneau au doigt, donnez-lui des chaussures ; amenez le veau gras, qu'on le tue et qu'on fasse un grand festin. Réjouissons-nous ! car mon fils était mort et il est ressuscité, il était perdu et il est retrouvé. Sur cela, on se met à table, on appelle des musiciens et on se livre à une immense joie.

Cependant le fils aîné se promenait dans la campagne. Comme il revenait à la maison, il entendit l'harmonie des concerts. Il appelle un domestique et lui demande ce que veut dire une joie si imprévue : C'est, lui répond le servi-

teur, que votre frère est arrivé; et votre père, heureux d'avoir retrouvé son fils qu'il n'espérait plus revoir, a fait tuer le veau gras. A cette nouvelle, le fils aîné s'indigne et prend le parti de ne point entrer dans la maison. Le tendre père, informé de ce qui se passe, sort et le supplie d'entrer, afin de mettre, en prenant part à la fête, le comble à son bonheur. Eh quoi! dit-il à son père sur le ton du reproche, voilà tant d'années que je vous sers sans jamais violer un seul de vos ordres, et vous ne m'avez jamais offert un chevreau pour me régaler avec mes amis; mais cet autre fils, qui a mangé tout son bien en débauches, revient-il gueux et ruiné, vous ordonnez qu'on tue le veau gras et vous ne savez quelle fête lui faire!

Mon fils, reprend doucement le bon père, vous êtes toujours avec moi, tous mes biens sont à vous, vous avez toute liberté d'en disposer; en comparaison d'une amitié si libérale et si constante, qu'est-ce qu'une fête passagère qu'exigeait la circonstance? Il fallait bien faire un repas extraordinaire et donner quelque chose à la joie de toute ma maison. Votre frère était mort, et il est ressuscité; il était perdu pour vous et pour moi, et le voilà retrouvé.

Où trouver une parabole plus touchante et plus féconde en motifs de consolation pour les pécheurs pénitents, et en réflexions utiles aux justes présomptueux? Le Sauveur rend le courage aux premiers, en leur montrant à découvert la miséricordieuse bonté du Père qui les attend, et en leur donnant l'assurance qu'ils peuvent, quel que soit leur état, se réhabiliter par le repentir; car le repentir est frère de l'innocence. Aux seconds, le divin Maître enseigne la charité, l'humilité et l'excellence des bienfaits continuels dont ils jouissent à son service, et dont ils ne se montrent pas toujours assez reconnaissants.

Après ce discours, si digne de celui qui était venu pour sauver tout ce qui avait péri, le Sauveur fit une action qui dévoile tout ce qu'il y a de bonté et d'amabilité dans son divin cœur.

Un jour qu'il instruisait ses disciples et qu'ils l'écoutaient avec une attention extraordinaire, voilà qu'un grand nombre de pères et de mères vinrent lui présenter leurs petits enfants, en le conjurant de leur imposer les mains et de les bénir. Les Apôtres, qui étaient fort occupés des leçons que leur donnait le divin Maître, et qui n'avaient pas encore dans le cœur ces sentiments de bonté dont celui de Jésus était pénétré, éloignaient les parents et les enfants. Le Sauveur s'en aperçut, et, les rappelant auprès de lui : Laissez venir à moi ces petits enfants, leur dit-il, et qu'il ne vous arrive jamais de les éloigner ; car c'est à eux et à ceux qui leur ressemblent par la candeur, l'ingénuité, l'innocence, qu'appartient le royaume des Cieux. En vérité, je vous le dis, quiconque ne se soumettra pas à l'Évangile avec la simplicité d'un enfant, n'entrera point dans le royaume de Dieu.

Il faut que cette aimable vertu soit bien du goût de Jésus-Christ, puisqu'il ne perd aucune occasion d'en faire l'éloge et de nous la recommander comme la vertu propre de l'Évangile. Notre malheur est de nous écarter tous les jours de plus en plus de l'esprit du divin Maître : le monde chrétien se remplit non d'enfants, mais de philosophes. L'enfance évangélique est décriée, nous ne voulons plus dans notre foi ni obscurité ni mystères, nous écartons de nos usages les pratiques de la piété et les signes extérieurs d'une dévotion commune. Nous cessons d'être simples, c'est-à-dire qu'en nous flattant d'être sages, nous cessons d'être véritablement sensés et solidement raisonnables.

Le Sauveur fit donc avancer tous ces petits enfants ; il les embrassa les uns après les autres, leur imposa les mains et les renvoya comblés de ses bénédictions. Pour mettre à jamais leur innocence à l'abri du scandale, il prit cet air de majesté qui convient à un Dieu, et déclara que, si quelqu'un scandalisait un de ces petits, il vaudrait mieux pour lui être précipité dans la mer, une meule de moulin au cou. Enfin, pour leur assurer la protection, le respect, les soins que réclame leur âge, il ajouta : Je vous le dis en vérité, tout ce que vous ferez au moindre de ces petits qui sont mes frères, c'est à moi-même, que vous le ferez. C'est ainsi que le Réparateur universel réhabilite l'enfance, qu'il la rend sainte et sacrée ; l'enfance, qui, chez les peuples païens, était une victime qu'on dévouait tour à tour à la mort et à la corruption, et qu'on immolait sans pitié à des divinités infâmes.

Cependant la vie mortelle du Fils de Dieu touchait à sa fin. La volonté de son Père l'appelait à Jérusalem, et il partit avec ses Apôtres, semant sur sa route des leçons salutaires et des miracles éclatants. A compter du jour de son départ, il ne lui restait plus que quinze jours à vivre, jusqu'à la consommation de son sacrifice. Nous allons à Jérusalem, dit-il à ses Apôtres ; là, s'accompliront tous les oracles prononcés par les Prophètes au sujet du Fils de l'homme. Il sera livré aux Princes des Prêtres, aux Scribes et aux Anciens du peuple. Ils le condamneront à mort, ils l'abandonneront aux Gentils, ils le couvriront d'opprobres, ils lui insulteront de toutes manières, ils lui cracheront au visage, ils le flagelleront, ils l'attacheront à la croix, il y mourra, et le troisième jour il ressuscitera. En disant ces choses, il était calme et rempli de joie. Chemin faisant, il guérit l'orgueil des fils de Zébédée qui ambitionnaient les

premières places de son royaume, et rendit la vue à un aveugle.

On arriva sur le soir aux environs de Jéricho; le Sauveur y resta trois jours. C'est là que Marthe et Marie lui envoyèrent un exprès pour le prévenir que Lazare leur frère était malade et pour le prier de venir le guérir. Allez, répondit Jésus à l'envoyé, dites de ma part à Marthe et à Marie que cette maladie de leur frère n'est pas pour la mort, mais pour faire éclater la gloire de Dieu et prouver la divinité de son Fils.

Cependant Lazare était mort quelques heures après le départ de l'envoyé. Le divin Maître ne l'ignorait pas, et, en différant de se rendre auprès de ses sœurs, il savait bien à quelle épreuve il allait mettre leur foi. Mais c'est aux âmes bien-aimées que le Sauveur réserve les plus grandes afflictions, parce que c'est à elles qu'il prépare les plus grandes faveurs. D'un autre côté, résolu de faire dans la résurrection de Lazare et aux portes mêmes de Jérusalem (car Béthanie n'était qu'à une lieue de cette ville) un miracle si éclatant que l'incrédulité de la Synagogue fût au moins confondue, si elle ne voulait pas se laisser vaincre, il demeura au même endroit deux jours entiers, continuant de visiter avec ses Apôtres, aussi tranquillement qu'auparavant, le pays de Jéricho.

Avant de s'en éloigner pour toujours, il voulut y faire une de ces conversions singulières dont les Évangélistes ont eu d'autant plus de soin de nous conserver le souvenir, qu'ils l'ont jugée plus propre à être tout à la fois l'attrait et le modèle de la pénitence, dans une condition où l'opulence fait bien des pécheurs.

Comme Jésus traversait Jéricho, suivi d'une grande multitude de peuple, un homme qui aspirait depuis long-

temps à voir le grand Prophète fut averti de son arrivée. Pour ne pas le manquer, il courut se mettre sur son passage. Cet homme se nommait Zachée : il était le chef des publicains du pays et jouissait d'une grande fortune ; mais il était de très-petite taille. La foule l'empêchait de voir Jésus ; il la quitta et prit le parti de courir quelques pas en avant ; puis, ayant aperçu un sycomore sur le bord du chemin, il s'empressa d'y monter.

Le Sauveur cependant avait continué sa marche. Arrivé auprès de l'arbre, il s'arrête, il lève les yeux sur celui qui s'y était placé pour le voir, et lui dit : Zachée, descendez incessamment, car je veux aujourd'hui loger dans votre maison. Zachée, qui n'aspirait pas à tant de gloire, descendit en grande hâte. Il conduisit le Sauveur chez lui, ne se contenant pas de joie de voir à sa table le Christ envoyé de Dieu pour le salut d'Israël. Rien n'était plus édifiant que ce spectacle. Mais l'aversion des Juifs pour les publicains était si insurmontable, qu'en présence du Sauveur lui-même on murmurait tout haut de ce qu'il s'était arrêté chez un publicain ou un pécheur ; car, dans le pays, ces deux mots se prenaient indifféremment l'un pour l'autre.

Jésus ne répondit rien à ces reproches qu'il avait souvent essuyés de la part des Scribes et des Pharisiens ; mais Zachée, sans s'y arrêter, en confondit les auteurs. Il leur fit voir qu'un publicain humble et de bonne foi méritait, de la part de Dieu, un accueil favorable dont étaient indignes des critiques superbes et des Docteurs orgueilleux. Il s'approche du Sauveur, et, se tenant debout devant lui en présence de tous les assistants : Maintenant, lui dit-il, que j'ai eu le bonheur de vous voir et de vous entendre, je ne tiens plus à mes richesses. Dès ce moment, je donne

aux pauvres la moitié de mes biens ; de plus, je vais examiner si ce qui me reste m'appartient légitimement ; et si j'ai fait tort à quelqu'un, je lui rends sur-le-champ le quadruple.

Comme vous voyez, Zachée ne parle point d'abandonner les finances : quand on est résolu de les manier de la sorte, on peut conserver ses emplois. Content de la droiture de Zachée, le Sauveur se tourna vers lui avec bonté, et, le montrant à ceux qui venaient d'être les témoins de ses sentiments : C'est en ce jour, leur dit-il, que le maître de cette maison et tous ceux qui lui appartiennent ont trouvé la voie du salut. Zachée est un véritable enfant d'Abraham. Voilà de quelle manière le Fils de l'homme est venu chercher et sauver tout ce qui était perdu.

On présume que vers les trois heures après midi le Sauveur quitta la maison de Zachée, et prit le chemin de Béthanie avec ses Disciples. Allons, leur dit-il, ne perdons pas de temps : notre ami Lazare dort, mais je vais le tirer de son sommeil. Seigneur, répondirent les Apôtres, si Lazare dort, sans doute qu'il se porte mieux, et il guérira. Jésus, sous le nom de sommeil, parlait de la mort de Lazare. Les Apôtres ne le comprirent pas ; alors il leur dit clairement : Lazare est mort ; et, à cause de vous, je suis bien aise de n'avoir pas été là, afin que vous soyez fortifiés dans la foi : mais allons à lui.

Sur la route, le Sauveur guérit deux aveugles ; car les malheureux lui demandaient des miracles, comme ils demandaient aux autres une légère aumône. Vers les neuf heures du matin, on arriva près de Béthanie. Depuis quatre jours que Lazare était mort, bon nombre de Juifs étaient venus voir Marthe et Marie pour les consoler. La maison était pleine de ces consolateurs souvent oné-

reux, toujours au moins insuffisants pour les cœurs intimement touchés, lorsque le divin Maître se fit annoncer.

Marthe n'eut pas plutôt entendu prononcer le nom de Jésus, qu'elle courut à sa rencontre. Seigneur, lui dit-elle, si vous aviez été ici, mon frère ne serait pas mort. Mais je sais que, même à présent, tout ce que vous demanderez à Dieu il vous l'accordera. C'était là solliciter le plus grand des prodiges d'une manière également forte et respectueuse.

Le Sauveur répondit par une vérité générale, qui laissait entrevoir ses bonnes intentions sans les dévoiler tout à fait. Votre frère ressuscitera, dit-il à Marthe. Je le sais, répliqua-t-elle, mon frère ressuscitera au dernier jour, au temps de la résurrection générale de tous les morts. Vous savez aussi, continua le Sauveur, que je suis la résurrection et la vie. Quiconque croit en moi, bien qu'il éprouve une mort passagère sur la terre, vivra éternellement dans le Ciel. Ne le croyez-vous pas ? Oui, Seigneur, répondit Marthe, car je fais profession de croire que vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant, qui êtes venu dans le monde. Marthe, pleine d'espérance, courut au logis ; elle tira sa sœur du milieu de leurs amis communs et lui dit en secret : Le Maître est là, il vous demande.

La fervente Marie ne se le fit pas répéter : elle se dérobe sur-le-champ ; elle vole à Jésus, et le rencontre à l'endroit où sa sœur l'avait quitté. Le Sauveur n'avait pas fait un pas en avant du côté de la maison ; il était encore avec ses Disciples à l'entrée du bourg. C'était de ce côté-là et hors des murs que Lazare était enterré : il ne voulait pas entrer que le prodige ne fût accompli. La retraite précipitée de Marie frappa tous les Juifs qui étaient occupés à la consoler, lorsqu'ils la virent disparaître. Imaginant

que, dans un accès subit de douleur, elle courait au tombeau de son frère pour l'arroser de ses larmes, ils sortirent après elle et la suivirent.

Ce n'était pas au tombeau d'un mort, c'était auprès du vrai Consolateur des âmes fidèles, que Marie courait avec tant d'empressement. Elle avait prévenu les Juifs, et, se jetant aux pieds de son divin Maître : Ah ! Seigneur, lui dit-elle, si vous eussiez été ici, mon frère ne serait pas mort. En disant ces mots, elle se mit à pleurer, et les Juifs eux-mêmes, qui étaient venus avec elle, ne purent retenir leurs larmes.

Ce spectacle attendrit le Sauveur : il éprouva un secret frémissement et parut saisi. Puis il dit aux assistants : Où l'avez-vous mis ? Venez, Seigneur, lui dirent-ils, et voyez. Arrivé auprès du tombeau, Jésus laissa couler ses larmes divines. Il voulait nous apprendre que, si dans la mort d'un ami la soumission est commandée, les pleurs ne sont pas interdits. Les Juifs remarquèrent ces larmes si dignes de leur attention : Voyez, disaient les uns, comme il l'aimait ! Cet homme à miracles, disaient les autres, qui a ouvert les yeux d'un aveugle-né, ne pouvait-il pas empêcher que son ami ne mourût ? Jésus frémit une seconde fois, et il vint au tombeau.

C'était une caverne fermée d'une grosse pierre. Otez la pierre, dit-il. Ah ! Seigneur, s'écria Marthe, il y a quatre jours que mon frère est mort ; ce corps doit déjà sentir. Marthe, lui répondit le Sauveur, ne vous ai-je pas dit que, si vous aviez la foi, vous verriez Dieu glorifié ? On ôta donc la pierre qui fermait l'entrée du sépulcre. Alors, Jésus levant les yeux au Ciel : O mon Père ! dit-il, je vous rends grâce de ce que vous m'avez accordé, ce que je vous demandais secrètement au fond de mon cœur. Pour moi,

je savais bien que vous m'exaucez toujours ; mais je dis ceci pour ce peuple qui m'environne, afin qu'il connaisse que c'est vous qui m'avez envoyé. Cependant le tombeau était ouvert ; du haut de l'ouverture on voyait le mort de quatre jours étendu. Le cadavre, au travers des linceuls dont il était enveloppé, exhalait une odeur sépulcrale.

Le Sauveur lève la voix et prononce distinctement ces trois mots : Lazare, levez-vous et sortez du tombeau. Aussitôt Lazare se lève ayant les pieds et les mains liés avec des bandelettes, le visage couvert d'un suaire et tout le corps enveloppé d'un linge. Qu'on le délie, dit Jésus, et qu'on le mette en liberté. Jésus est obéi, et Lazare se joint à la troupe pour conduire son Sauveur dans sa maison de Béthanie. Qui pourrait exprimer le sentiment du mort ressuscité, la joie des deux sœurs, l'affermissement de leur foi et les transports de leur reconnaissance ! A l'égard des Juifs de Jérusalem, consolateurs de Marthe et de Marie, ce fut pour plusieurs d'entre eux une grâce bien précieuse d'avoir été choisis pour être les témoins d'un semblable prodige. Ils crurent à Jésus-Christ comme au Fils de Dieu annoncé par les Prophètes. Quelques-uns même, persuadés qu'ils avaient en main de quoi forcer la plus opiniâtre incrédulité, allèrent dire aux Phariséens le miracle que Jésus venait d'opérer.

Ils auraient convaincu des incrédules de bonne foi. Ils ne firent qu'irriter des hommes jaloux, déterminés par intérêt et par passion à ne croire aucune preuve concluante en faveur d'un homme qu'ils voulaient perdre. Instruits du miracle et effrayés de ses suites, les Pontifes et les Phariséens rassemblèrent un grand conseil, dans lequel la mort de Jésus-Christ fut résolue. Que faisons-nous, se dirent-ils, et à quoi pensons-nous ? Cet homme fait des miracles

sans nombre, et voilà que tout le monde se met à sa suite. Ils auraient dû conclure : **Donc, il nous faut croire en lui. Mais non, toujours la passion raisonne mal. Si nous le laissons faire, dirent-ils, tout le monde croira en lui, le peuple le choisira pour roi, et les Romains indignés viendront en armes, et ils détruiront notre ville et notre nation.**

Les méchants ! ils étaient bien moins touchés de cet intérêt public que du discrédit, où ils se voyaient tomber par la réputation et les miracles du Sauveur. Mais ils n'osaient avouer cet intérêt personnel, et ils cherchaient à le couvrir du voile du bien public : ils se trompèrent dans leur calcul. Ce ne fut pas pour avoir reconnu leur véritable roi, mais pour s'être obstinés à le méconnaître qu'ils furent accablés de tous les maux qu'ils faisaient semblant d'appréhender. Adoptant leur faux raisonnement, un des chefs du conseil, c'était Caïphe, Grand Prêtre en exercice cette année-là ¹, prit la parole et opina en ces termes : **Vous avez raison : ne voyez-vous pas qu'il est de votre intérêt qu'un seul homme meure pour la nation, de peur qu'elle ne périsse tout entière ?**

Ainsi Caïphe ne faisait que confirmer ce qu'on venait de dire et ce qu'on avait voulu faire craindre de la vengeance des Romains. Son avis entraîna tous les suffrages, et on conclut unanimement à faire mourir Jésus de Nazareth. En disant qu'il convenait qu'un seul homme périt

¹ Pour comprendre ces paroles de l'écrivain sacré, *parce qu'il était pontife cette année-là*, il faut se souvenir qu'Anne et Calphe étaient tous deux grands prêtres, et qu'ils l'étaient pour tout le temps de leur vie ; mais ils exerçaient alternativement. Celui qui entraînait dans le Saint des saints, à la fête de l'Expiation, était le pontife de l'année courante ; en sorte qu'on les regardait comme deux pontifes alternatifs, non pour la dignité qu'ils ne perdaient jamais, mais pour les fonctions qu'ils exerçaient tour à tour.

pour sauver tout le peuple, Caïphe exprimait sans le savoir une prophétie par laquelle il était annoncé que le Fils de Dieu fait homme devait être immolé à la place de tous les hommes. L'arrêt prononcé par les membres du conseil n'était pas moins injuste, et, dans leur haine aveugle, ils ne songèrent plus qu'à en presser l'exécution.

PRIÈRE.

O mon Dieu, qui êtes tout amour ! je vous remercie de nous avoir envoyé un Sauveur dont la bonté s'est étendue à tous les besoins et à tous les âges ; conservez en moi l'innocence et la candeur de l'enfance, ou, si j'avais le malheur de la perdre, recevez avec bonté, ô mon tendre Pasteur, votre brebis égarée.

Je prends la résolution d'aimer Dieu par-dessus toutes choses, et mon prochain comme moi-même pour l'amour de Dieu ; et, en témoignage de cet amour, *je veux éviter tout ce qui pourrait scandaliser les enfants*

X^e LEÇON

VIE PUBLIQUE DU MESSIE. — TROISIÈME ANNÉE (SUITE).

Accomplissement des Prophéties. — Parfum répandu. — Murmure de Judas.
— Entrée à Jérusalem. — Jalousie des Pharisiens. — Larmes du Sauveur.
— Prédiction sur Jérusalem. — Obole de la veuve. — Pureté d'intention.
— Nouveaux murmures de Judas. — Sa trahison.

Le conseil qui venait de condamner à la mort Jésus de Nazareth, était composé de ce qu'il y avait à Jérusalem d'hommes en réputation de science et de sagesse. Ils furent grandement coupables, mais la nation elle-même ne fut pas excusable, lorsqu'elle se laissa entraîner à l'aveuglement de ses Pontifes et aux fureurs de sa défaillante Synagogue. Au-dessus de son autorité, il s'en élevait une bien autrement imposante, et qu'il n'y avait pas moyen de méconnaître : c'était l'autorité des œuvres de Jésus. C'était là un témoignage divin qui devait subjuguier tous les esprits. D'ailleurs, selon les oracles mêmes des Prophètes, il fallait croire que le Christ serait méconnu des Princes de son peuple, et condamné à la mort par le sénat de sa nation. Les procédés violents de la Synagogue contre son véritable roi, prévus et prédits comme un des signes auxquels on devrait le reconnaître, ne formaient donc pas un préjugé contre la mission de Jésus-Christ.

De plus, Dieu n'avait rien négligé pour rendre la divinité de son Fils si évidemment croyable, qu'elle ne pût être ni douteuse ni suspecte aux hommes d'un cœur droit et d'une bonne volonté. En effet, Jésus était venu dans le monde au temps précis où le Messie était attendu. Il était né à Bethléem, du sang de David, d'une mère toujours

vierge, suivant la prédiction des Prophètes. Depuis plus de trente-deux ans, il n'avait fait autre chose que de perfectionner tous les jours dans sa personne le portrait entier du Christ, par sa doctrine, par sa sainteté, par ses miracles, par l'accomplissement littéral des Prophéties qui le regardaient. Tout néanmoins n'était pas encore achevé : il nous reste à le voir consommer la preuve, que la résurrection d'un mort de quatre jours venait de porter à un si haut degré d'évidence.

Le trait décisif était la mort du Christ sur la croix, ordonnée par la Synagogue, soufferte de la main des étrangers, accompagnée de circonstances prédites, suivie, après trois jours, de sa résurrection glorieuse, et couronnée par son ascension à la droite de son Père. C'était là le signe du Prophète Jonas, auquel le Sauveur renvoyait toujours les incrédules de sa nation. Car enfin, si, après une naissance semblable à celle de Jésus, suivie d'une mission aussi miraculeuse ; si après une vie de trente-trois ans aussi sainte et aussi bien soutenue ; si, dis-je, ce Jésus est mis en croix et meurt précisément de la manière, qu'il a lui-même tant de fois annoncée en confirmation des anciens oracles ; si, après sa mort, il ressuscite au jour qu'il a publiquement fixé, il faut bien, quoi qu'en dise l'incrédulité, qu'il soit ce qu'il dit, le Christ et le Fils de Dieu.

Les choses se préparaient rapidement à cette démonstration sans réplique. Après la résurrection de Lazare, le Sauveur quitta Béthanie et se retira dans la ville d'Éphrem, éloignée de Jérusalem d'environ huit heures de chemin. La fête de Pâque était proche ; de toutes les parties de la Judée on se rendait en foule à Jérusalem pour la solennité. Jésus aussi se dirigea vers cette ville, qui allait bientôt se souiller du sang de son Roi, de son Christ

et de son Dieu. Il repassa par Béthanie et s'arrêta dans la maison de Lazare : son arrivée fut bientôt connue.

Un grand nombre de Juifs vinrent de Jérusalem non-seulement pour le voir, mais encore pour voir Lazare ressuscité après quatre jours de sépulture. On lui donna un souper dans lequel Marie, sœur de Lazare, signala son tendre amour pour le Sauveur. Dès que Jésus fut à table, elle s'approcha de lui, répandit sur ses pieds un parfum d'une odeur exquise, les essuya de ses cheveux, et en un moment toute la maison fut remplie de l'odeur de ce parfum.

Judas Iscariote ¹, le traître qui dans peu de jours devait livrer son Dieu à ses ennemis, et qui était encore au nombre de ses Apôtres, trouva fort à redire à la pieuse libéralité de Marie. Pourquoi, dit-il, ne pas vendre une liqueur de ce prix ? On en eût tiré trois cents deniers et on eût donné cet argent aux pauvres.

Ces sortes de remontrances, qui se renouvellent encore de nos jours parmi les Chrétiens, au sujet des libéralités des personnes pieuses pour la magnificence du culte public, sont bien plus souvent le langage d'une secrète irréligion, que celui d'une charité bien sincère. On ne se reproche point, en faveur des pauvres, le faste de ses maisons ou le luxe de ses parures, et c'est, dit-on, pour le soulagement des misérables qu'on voit avec regret enrichir les autels.

Or, Judas parlait de la sorte, non qu'il se mit bien en peine des pauvres ; mais parce qu'il était avare et voleur et dépositaire des aumônes, que le Sauveur recevait pour sa subsistance et celle de ses Disciples. Jésus connaissait

¹ Il est appelé Iscariote, du village d'*Iscarioth* dans la Tribu d'Ephraïm, non loin de Samarie, où il était né.

bien le secret motif des murmures de son cupide Disciple ; néanmoins, pour justifier l'innocence de Marie, il ne révéla pas le crime caché de Judas. Laissez-la, dit-il, arroser aujourd'hui mes pieds d'un parfum exquis, ne trouvez pas mauvais qu'elle l'ait gardé pour ma sépulture ¹ ; car vous aurez toujours des pauvres avec vous, mais vous ne m'aurez pas toujours.

Cependant, un grand nombre de Juifs, ayant appris que Jésus était chez Lazare, y accoururent en foule et crurent en lui. Les Princes des Prêtres, désespérés des progrès de la foi, se déterminèrent à en couper d'un seul coup toutes les racines. Lazare ressuscité et se montrant à qui voulait le voir, aux portes mêmes de Jérusalem, leur parut un témoin trop imposant et trop propre à persuader : déjà résolu de mettre Jésus à mort, ils conclurent encore à se défaire de Lazare.

Des résolutions si violentes annonçaient un événement décisif : on ne gardait plus de mesures. La puissante cabale qui dominait à Jérusalem , les Scribes, les Phari-siens, les Docteurs de la loi, les Pontifes et les Princes des Prêtres, ne pouvait manquer de venir bientôt à bout de ses desseins, à moins que Jésus-Christ, par un miracle, ne se résolût à la déconcerter. Il le pouvait aisément, mais il était bien éloigné de le faire ; seulement il voulut leur prouver que, s'il se livrait un jour entre leurs mains, c'était qu'il le voulait bien.

Dès le lendemain de son arrivée à Béthanie, et n'ayant plus que cinq jours à passer sur la terre, il résolut d'aller

¹ Le terme de la mort de Jésus étant proche, Marie, en répandant sur lui ce parfum, s'acquittait par avance d'un devoir que la piété et l'usage voulaient qu'on rendit aux morts avant de les ensevelir, comme si elle eût prévu qu'elle en serait empêchée après la mort du Sauveur.

se montrer publiquement dans la capitale. Il voulut même y entrer en triomphe et avec un éclat, aussi propre à rehausser le courage de ses Disciples qu'à faire rougir ses ennemis. Ainsi, le miracle le plus surprenant, et peut-être le moins remarqué qu'il fit alors, fut de conserver, au milieu de tant de fureurs et de complots, sa liberté, son indépendance, son autorité tout entière, pour agir, pour parler, pour donner des ordres; de suspendre l'orage et de le soutenir sur sa tête, jusqu'au moment précis que son Père avait abandonné à la puissance des ténèbres.

La férie première, qui répond à notre dimanche, il partit de Béthanie, accompagné de tous ses Apôtres. Il s'avança avec eux près d'un bourg nommé Bethphagé, fort voisin de Jérusalem et situé sur le penchant de la montagne des Oliviers. Arrivé à cet endroit, il appela deux de ses Apôtres et leur dit : Allez jusqu'au bourg que vous voyez devant vous ; vous trouverez à l'entrée une ânesse avec son ânon qui n'a point encore été monté : détachez-les et amenez-les-moi. Si quelqu'un y trouve à redire, vous n'aurez qu'à lui répondre : Le Maître en a besoin ; et on ne s'y opposera plus.

Ainsi, jusque dans les plus petits événements, le Sauveur se montrait le Fils de Dieu, maître de disposer des cœurs et bien instruit de leurs résolutions libres et futures. Les deux Apôtres allèrent à la bourgade et trouvèrent l'ânesse et l'ânon, comme Jésus le leur avait annoncé. Ils les détachèrent sans rien dire à personne. On fut fort surpris d'une action si extraordinaire, faite publiquement par des hommes qui paraissaient sages et qui agissaient de sang-froid. Pourquoi détachez-vous cet ânon ? demandèrent ceux à qui il appartenait. C'est, répondirent simplement les deux Apôtres, que le Maître en a besoin. Là-

dessus on les laissa faire. Ils conduisirent donc l'ânesse et l'ânon auprès du Sauveur, sans comprendre ce que tout cela voulait dire.

Mais leur divin Maître ne faisait rien sans de grandes raisons. En qualité de Messie, il devait accomplir en sa personne toutes les Écritures. Il fit donc tout cela pour exécuter ce qui avait été annoncé de lui par le Prophète Zacharie : Dites à la fille de Sion : Voici votre Roi qui vient à vous dans un esprit de douceur, monté sur un ânon. Les Apôtres jetèrent leurs vêtements sur l'ânon et Jésus y monta.

Dans un pays où ces montures avaient toujours été indifféremment à l'usage des petits et des grands, l'équipage où paraissait le Sauveur n'avait rien de trop bas ni de trop superbe. Il voulait en ce jour se faire reconnaître de son peuple, pour son roi pacifique, et entrer dans sa capitale à la manière des anciens Juges ou Conducteurs d'Iraël.

A peine eut-on fait quelques pas vers Jérusalem, qu'une grande multitude qui attendait, soit dans la ville, soit aux environs, le jour de la fête de Pâque, vint à la rencontre de Jésus. Ce fut à la descente de la montagne des Oliviers, que commença pour ainsi dire le triomphe de la marche. Les uns se dépouillaient de leurs vêtements pour les étendre sur le passage du Maître ; d'autres coupaient des branches d'arbre et en jonchaient le chemin. Tous ensemble se mirent à louer Dieu, et l'air retentit de ces acclamations : Honneur, gloire et bénédiction au Fils de David ; louange, honneur et gloire au Très-Haut !

A la vue de ce triomphe et de cet enthousiasme universel, les Pharisiens se dirent les uns aux autres : Vous voyez que nous n'avançons à rien, voilà que tout le monde

court après lui. Le contre-temps était fâcheux, mais la conjoncture était peu propre à favoriser une violence. Ils engagèrent donc quelques-uns des leurs à se mêler à la foule, et ceux-ci eurent la hardiesse de s'adresser au Sauveur lui-même. Maître, lui dirent-ils, ordonnez à vos Disciples de se contenir. Quand ils se tairaient, répondit Jésus les pierres mêmes parleraient à leur place. Ses Disciples se turent en effet, cinq jours après, lorsqu'au temps de la mort du Sauveur, ils prirent la fuite et l'abandonnèrent ; mais les pierres parlèrent alors, et en se brisant elles publièrent dans leur langue la divinité du Fils de l'homme. Pour le moment, les acclamations ne firent qu'augmenter, et les jaloux en essayèrent toute la mortification.

Au milieu de la joie universelle, que faisait Notre-Seigneur ? Il pleurait. Oui, ce divin triomphateur mêla ses soupirs à l'allégresse publique, et arrosa de ses larmes la verdure dont on avait jonché la terre sous ses pas. Arrivé à la vue de Jérusalem, et jetant les yeux sur cette grande ville qu'il aimait, comme la principale portion du champ que son Père lui avait confié, il pleura sur elle. Il savait que dans peu de jours elle allait mettre le comble à ses crimes par le plus grand des forfaits, la mort de son Messie ; puis, dans un avenir peu éloigné, il voyait toutes les calamités fondre sur elle, et la Reine des cités devenir un amas de cendres, détrempées du sang de ses citoyens.

Touché de tant de maux, il dit en soupirant : Ah ! si du moins en ce jour, qui est encore pour toi un jour de grâce, tu avais su connaître les choses qui étaient capables de te donner la paix, le salut que t'apporte ton Sauveur ; mais non, tout cela est caché à tes yeux ! Et voilà que des jours

viendront sur toi, où tes ennemis feront une circonvallation autour de tes murailles ; ils t'enfermeront et te presseront de tous côtés ; ils te renverseront par terre, toi et tes enfants qui sont dans ton sein, et ils ne laisseront de toi pierre sur pierre, parce que tu n'as pas su connaître le temps où tu as été visitée. Terrible prédiction accompagnée des larmes d'un Dieu, qui ne s'exécuta que trop à la lettre après moins de quarante ans !

Le Sauveur achevait de parler, lorsqu'il mit le pied dans Jérusalem. A peine y fut-il entré que toute la ville parut en mouvement. On se disait : Quel est celui-ci ? Le peuple répondait : C'est Jésus le Prophète, de Nazareth en Galilée. Le Sauveur s'avança jusqu'au Temple, où il guérit les aveugles et les boiteux qui se présentèrent.

Pendant qu'il instruisait la multitude et qu'il suppliait son Père de se glorifier en lui par ses humiliations et ses douleurs, une voix du Ciel se fit entendre, qui disait : J'ai déjà glorifié mon nom, je le glorifierai encore. C'est-à-dire : J'ai été honoré en vous, ô mon Fils ! par l'obéissance que vous m'avez rendue ; je le serai encore davantage par celle que vous m'allez rendre. La voix de Dieu, venue avec un grand éclat, mit l'épouvante parmi tous ceux qui l'entendirent. Les uns disaient que c'était le tonnerre qui avait grondé ; les autres disaient que c'était un ange qui avait parlé à Jésus. Ce n'est pas pour moi, reprit le Sauveur, que cette voix est venue du Ciel, c'est pour vous. Apprenez que le jugement du monde approche ; le Prince de ce monde va être chassé. Puissantes paroles qui annonçaient la ruine de l'idolâtrie.

Le soir étant venu, le Sauveur quitta Jérusalem et vint passer la nuit à Béthanie. Dès le lendemain, il rentra dans la capitale, supprima des abus qui régnaient dans le Tem-

ple, reprocha aux Pharisiens leurs crimes et leur incrédulité, annonça de nouveau la ruine de Jérusalem ; puis, s'étant assis vis-à-vis du trésor, il regardait comme le peuple y jetait de l'argent. Or, plusieurs personnes riches en y jetaient beaucoup. Après elles, vint une pauvre veuve dont la main timide n'y déposa que deux légères pièces de monnaie, de la valeur d'un liard. Une action si petite servit d'occasion au Sauveur, pour donner une des plus sublimes instructions qui soient contenues dans l'Évangile. Ayant appelé ses disciples, il leur dit : Je vous dis en vérité que cette pauvre veuve a plus donné que tous ceux qui ont mis dans le trésor. Quel est donc, ô mon Dieu ! le prix de la pureté d'intention et de la charité !

Il adressa de nouveau aux Juifs les discours les plus pressants, les paraboles les plus touchantes ou les plus terribles, pour les engager à se convertir et à prévenir les maux qui les menaçaient. Tout fut inutile, du moins pour les Scribes et les Pharisiens ; tant l'abus des grâces et des talents laisse peu de ressource ! Étant sorti de Jérusalem avec ses disciples, il s'assit sur le penchant de la montagne des Oliviers, d'où l'on découvrait la ville et le Temple. Ce fut de là qu'il leur annonça la ruine complète de l'un et de l'autre, ainsi que la fin du monde et les circonstances du dernier jugement ; puis il les rassura contre les persécutions qu'ils auraient à souffrir.

Le Sauveur mit fin à tous ces discours en disant à ses Disciples : Vous savez que la fête de Pâque aura lieu dans deux jours, et que le Fils de l'homme sera livré entre les mains des Gentils pour être crucifié. Le lendemain, il fut invité à manger par un habitant de Béthanie, appelé Simon, surnommé le Lépreux. Pendant qu'il était à table une femme s'approcha de lui ; elle portait à la main un

vasc d'albâtre rempli d'un extrait d'épis de nard d'un grand prix et d'une odeur excellente qu'elle répandit sur la tête du Sauveur.

Judas, dans une pareille occasion, avait donné un mauvais exemple qui fut suivi dans celle-ci par quelques-uns des Apôtres. Pourquoi, dirent-ils, perdre sans fruit des choses si précieuses? Le Sauveur fit la même réponse, seulement il ajouta cette parole prophétique : Je vous le dis en vérité, partout où mon Évangile sera prêché, et il le sera dans tout l'univers, on parlera avec éloge de cette action et de celle qui l'a faite. La prédiction s'est accomplie. Personne ne lit, dans le monde entier, l'histoire de la passion de Jésus, qu'il n'approuve en même temps la religieuse prodigalité de la femme de Béthanie, dans la maison de Simon le Lépreux.

Judas Iscariote était du repas aussi bien que les autres Disciples ; il entendait comme eux ce que Jésus annonçait. Dévoré par l'avarice, il n'était pas content ; car il voyait avec chagrin s'évanouir les occasions d'un gain sordide après lequel il soupirait. Comme il savait avec quelle ardeur les Pontifes, les Prêtres et les Princes du peuple souhaitaient d'avoir Jésus à leur disposition, il crut que jamais il ne trouverait une voie plus courte et plus sûre de s'enrichir, que de faire servir son ministère à la passion de ces méchants.

Une cupidité si coupable ouvrit au démon l'entrée de son cœur ; l'esprit infernal s'en empara. Judas sortit et alla droit à Jérusalem. Il se présenta aux Princes des Prêtres et aux magistrats, pour s'entendre avec eux sur les moyens de leur livrer son Maître. Combien voulez-vous me donner, leur dit-il, et je vous le livrerai ? La proposition de Judas n'était pas croyable, tant elle était affreuse dans un

homme de son caractère ; mais les intéressés ne risquaient rien à s'y prêter : ils la reçurent avec de grandes démonstrations de joie. Nous vous donnerons, répondirent-ils, trente deniers d'argent. La somme était bien modique, c'était juste le prix auquel, selon la loi, on mettait la vie d'un esclave : Judas promit. Il revint à Béthanie, possédé de son démon ; mais aussi tranquille en apparence que s'il n'eût eu rien à se reprocher. Cependant il ne pensait plus qu'à consommer sa trahison ; et, pour n'en pas manquer le succès, il épiait le moment où Jésus, éloigné du peuple dont il était honoré comme l'envoyé de Dieu, serait sans défense contre ses ennemis.

Le Maître et les Disciples passèrent ensemble la meilleure partie de la journée, sans que le Sauveur, qui voyait à ses côtés un malheureux, ligué contre lui avec la Synagogue, semblât avoir le moindre soupçon de sa damnable intrigue, ou que le traître se trouvât embarrassé de la compagnie d'un Maître vendu à vil prix, dont il ne pouvait ignorer les lumières, et dont il devait craindre la justice. Mais, hélas ! quand on fait les grands crimes avec cette audace, quel endroit sensible offre-t-on à la grâce du repentir ?

PRIÈRE.

O mon Dieu, qui êtes tout amour ! je vous remercie de nous avoir envoyé un Sauveur dont la tendre compassion pour les pécheurs lui faisait verser des larmes sur l'ingrate Jérusalem qui devait bientôt le mettre à mort. Donnez-moi la grâce de pleurer moi-même sur mes péchés.

Je prends la résolution d'aimer Dieu par-dessus toutes choses, et mon prochain comme moi-même pour l'amour de Dieu ; et, en témoignage de cet amour, *je veux faire mes actions avec une grande pureté d'intention.*

XI^e LEÇON

VIE PUBLIQUE DU MESSIE. — QUATRIÈME ANNÉE.

Fête de Pâque. — Jésus mange l'agneau pascal. — Annonce de la trahison de Judas. — Instruction sur l'humilité. — Lavement des pieds. — Instruction de l'Eucharistie. — Sortie de Judas. — Adieux du Sauveur. — Départ pour le jardin des Oliviers.

Ce que le Sauveur devait aux enfants de Jacob en qualité de Docteur, singulièrement envoyé pour les préparer au royaume de Dieu, il l'avait abondamment accompli par trois années de courses évangéliques dans la Judée, dans la Samarie, dans la Galilée, et dans toutes les parties de l'ancien domaine du peuple choisi : ses prédications publiques étaient terminées. La fin du monde fut sa dernière prophétie, et la charité sa dernière instruction.

Mais si Jésus était en particulier, et pour un temps seulement, le Pasteur des brebis égarées de la maison d'Israël, ou l'Apôtre de la Palestine, il était, pour toujours et sans distinction, le Messie de tous les peuples, la victime du monde et le Sauveur de tous les hommes. A ce titre, il devait mourir pour leur mériter à tous, par l'effusion de son sang divin, les grâces du salut et la gloire de l'adoption : encore deux jours, et tout allait être consommé.

Judas, qui pendant la nuit avait vendu son Maître, était revenu dès le matin auprès de lui, cherchant l'occasion de le livrer. Sur les trois heures après midi, la fête de Pâque commençait à Jérusalem ; c'était pour tout le peuple le premier jour des azymes. Les Prêtres, depuis cette heure jusqu'au coucher du soleil, étaient occupés à tuer et à dépouiller, dans l'enceinte de la maison de Dieu, les agneaux

que chaque famille devait y venir prendre, pour les manger au temps marqué par la loi. Les Disciples s'adressèrent donc au Sauveur, et lui dirent : Où voulez-vous que nous allions vous faire les préparatifs pour manger la Pâque ? Allez, dit-il à Pierre et à Jean, nous préparer la Pâque afin que nous la mangions.

Mais, Seigneur, lui répondirent-ils, où voulez-vous que nous la préparions ? Il leur dit : Allez dans la ville ; dès que vous y entrerez, vous rencontrerez un homme portant une cruche d'eau. Suivez-le dans la maison où il entrera, et vous direz au père de famille de cette maison : Voici ce que dit le Maître : Mon temps approche ; j'ai choisi votre maison pour faire la Pâque avec mes Disciples : montrez-moi le lieu où je pourrai la manger avec eux. Et il vous montrera une grande salle toute meublée ; c'est là que vous ferez les préparatifs. Pour nous enseigner le détachement et l'humilité, le Fils de Dieu a voulu naître dans une étable. Mais lorsqu'il veut accomplir l'auguste mystère de l'Eucharistie, il demande un lieu vaste et bien orné. Avis à ceux qui demandent pourquoi la richesse de nos églises.

Il n'y avait qu'un Homme-Dieu, maître des cœurs et instruit sur l'avenir comme sur le présent, qui pût donner de pareils ordres et fournir de semblables assurances. Les Disciples s'en allèrent donc à la ville, et trouvèrent les choses selon que le Sauveur leur avait dit. Assurés d'un appartement, les deux envoyés ne songèrent plus qu'à terminer les autres préparatifs. C'était de se procurer un agneau pascal, des laitues, des pains azymes et du vin, et de faire rôtir l'agneau : tout se trouva prêt au moment où le Sauveur arriva accompagné du reste de ses Apôtres.

Il pouvait être environ sept heures du soir : car c'était

une heure après le coucher du soleil, que la loi avait placé le commencement de la cérémonie. Le Sauveur se mit à table avec ses Disciples, et le souper légal, durant lequel l'agneau devait être mangé, se fit avec tous les rites en usage. Nous savons que, dès sa première entrée dans le monde, Jésus s'était solennellement engagé à observer la loi avec l'exactitude la plus littérale. C'est pourquoi, s'adressant à ses Apôtres, il leur dit : J'avais un extrême désir de manger cette Pâque avec vous, avant de souffrir ; car, je vous le dis, je ne la mangerai plus qu'elle n'ait son accomplissement dans le royaume de Dieu. Il faisait entendre que les figures allaient cesser et que la manducation de l'agneau, ordonnée par Moïse, ferait bientôt place à celle du véritable Agneau de Dieu, immolé pour le salut du monde.

Ensuite, le Sauveur prit une coupe de vin, rendit grâces à son Père, et, la présentant à ses Disciples, il leur dit : Prenez-la, et buvez-en tous ; car je vous dis encore que je ne boirai plus avec vous du fruit de la vigne, jusqu'à ce que le royaume de Dieu soit arrivé. Ce n'était encore que la manducation de l'agneau pascal, et le vin dont parle ici le Sauveur n'était pas celui qu'il changea en son sang.

Le moment d'opérer ce grand prodige approchait. La vue du perfide qui devait le livrer à ses ennemis, toucha alors sensiblement le divin Rédempteur. Promenant ses regards attristés sur ses Apôtres : En vérité, en vérité, je vous le dis, un de vous me trahira. A ces mots, les Apôtres furent consternés, et ils lui demandèrent l'un après l'autre : Seigneur, est-ce moi ? Le Sauveur ne voulut pas nommer le coupable. Il se contenta de répondre : Celui qui doit me livrer est maintenant à table avec moi ; il met la main au même plat. Le Fils de l'homme s'en va, ainsi

que l'annoncent les Écritures ; mais malheur à celui par qui le Fils de l'homme sera livré ! mieux lui aurait valu de n'être pas né.

Aux paroles du Sauveur, les craintes et les inquiétudes redoublent. Les Apôtres se demandent quel est celui qui doit commettre un pareil crime. Judas soutient effrontément cette épreuve ; il ose même se pencher vers le Sauveur et lui demande tout bas : Maître, est-ce moi ? Oui, c'est vous, lui répond Jésus ; mais personne ne l'entendit.

Ce qu'il y eut de plus déplorable, c'est que les onze Disciples qui étaient exempts d'infidélité, ne l'étaient pas d'ambition. Ils venaient d'entendre dire au Sauveur que le royaume de Dieu était près de s'établir. Jugeant que leur Maître serait bientôt sur le trône, ils se mirent à disputer en sa présence, pour savoir qui d'entre eux aurait les premières places dans le nouvel empire. Le Sauveur ne s'indigna point de leur faiblesse. Il savait que bientôt ils seraient tout à fait purifiés par le feu divin, qui consumerait dans leurs cœurs jusqu'aux racines des prétentions humaines ; mais, en attendant qu'il leur eût mérité sur la croix, et que du trône de sa gloire il leur eût envoyé l'esprit apostolique, il les traita comme des enfants, à qui on donne de bonne heure d'utiles leçons et de salutaires exemples.

Les rois des nations, dit-il, leur commandent en maîtres, et ils prennent le nom de bienfaisants et des titres pompeux ; vous n'en userez pas de même. Que celui qui sera le plus grand parmi vous, se comporte comme s'il était le plus petit. Que celui qui occupe le premier rang, devienne comme le serviteur des autres, qu'il ne soit le premier de tous que pour prévenir ou soulager tous les besoins.

Telle est l'admirable notion du pouvoir que nous donne le divin Réparateur. Là, est la destruction du despotisme et de l'esclavage ; là, est la source de tous les dévouements héroïques dont brille l'histoire des peuples chrétiens. Car, je vous le demande, continue le Fils de Dieu, quel est le plus grand et le plus distingué, ou celui qui est assis à table, ou celui qui y sert ? C'est sans doute celui qui s'assied pour être servi. Et moi cependant qui suis votre Seigneur et votre Maître, ne suis-je pas parmi vous comme celui qui sert ?

Après cette leçon d'humilité, le Sauveur leur parla des grandeurs divines dont ils jouiraient dans le Ciel ; grandeurs seules dignes de notre ambition, mais auxquelles on n'arrive que par la modestie et les abaissements. C'étaient là les célestes maximes, que Notre-Seigneur voulait graver ineffaçablement dans l'esprit de ses Apôtres et de ses enfants.

Pour en rendre l'impression plus profonde, il joignit à l'énergie de ses paroles la force toujours supérieure d'un grand exemple. Le repas était près de finir ; tout à coup le Sauveur se lève de table, quitte ses vêtements et prend un linge qu'il attache devant lui. Il verse de l'eau dans un bassin, il commence à laver les pieds de ses Disciples et les essuie avec le linge dont il est ceint. Le Fils de Dieu aux pieds de ses Disciples ! aux pieds de Judas ! Quel exemple d'humilité !

Il vint donc à Simon Pierre. Confondu de tant d'abaissement, Pierre lui dit : Quoi ! Seigneur, vous me laveriez les pieds ! Jésus lui répondit : Ce que je fais, tu ne le comprends pas à présent ; mais tu le comprendras dans la suite. Vous ne me laverez jamais les pieds, lui dit Pierre. Si je ne te lave, lui répondit le Sauveur, tu n'auras point

de part avec moi ; c'est-à-dire tu seras éternellement séparé de moi, parce que tu auras désobéi à l'ordre que je te donne. Ah ! Seigneur, reprit le fervent Apôtre, possédé du désir d'être toujours avec son bon Maître, lavez-moi non-seulement les pieds, mais les mains et la tête. Jésus lui dit : Celui qui a été lavé n'a besoin que de se laver les pieds, et il est entièrement net. Il en est ainsi de vous : vous êtes purs, mais non pas tous. Car il savait bien quel était celui qui devait le livrer ; c'est pourquoi il dit : Vous n'êtes pas tous purs.

Ces paroles : *Celui qui a été lavé n'a besoin que de se laver les pieds*, étaient une leçon que le Sauveur faisait à ses Apôtres, d'une pureté plus parfaite que l'exemption des fautes grossières. Elle ne pouvait être mieux placée. C'est surtout quand on se prépare à recevoir l'Eucharistie, qu'il n'est pas permis de négliger les moindres taches contractées dans l'usage de la vie humaine, et signifiées par le lavement des pieds.

La cérémonie achevée, le Sauveur quitta le linge, reprit ses habits, et, se remettant à table avec ses Disciples, il leur dit : Vous voyez ce que je viens de faire à votre égard. En me parlant, vous dites : Maître et Seigneur, et vous dites bien, car je le suis ; mais si moi, votre Maître et votre Seigneur, je vous ai lavé les pieds, vous devez aussi vous laver les pieds les uns aux autres ; car je vous ai donné l'exemple afin que vous fassiez comme j'ai fait. En vérité, en vérité, je vous le dis, le serviteur n'est pas plus grand que son maître, ni l'envoyé plus grand que celui qui l'envoie. Si vous comprenez ceci, vous serez heureux en le faisant. Pour leur adoucir la pratique de cette humilité il ajouta que, bien loin de s'avilir aux yeux des hommes en s'humiliant les uns devant les autres, l'honneur qu'ils

avaient d'être ses Apôtres les ferait respecter comme lui-même. En vérité, en vérité, je vous le dis, qui reçoit celui que j'aurai envoyé me reçoit ; et qui me reçoit reçoit celui qui m'a envoyé moi-même.

Ces divines leçons d'une humilité profonde, d'une parfaite pureté de cœur, et d'une respectueuse charité pour le prochain, dispoaient admirablement les Apôtres au banquet céleste que le Sauveur voulait instituer. Il allait nous laisser, dans le sacrement de son corps et de son sang, le plus grand de ses dons, et faire succéder aux anciens sacrifices le sacrifice unique et parfait, qui devait les remplacer et les surpasser tous.

Il était nuit ; et ce fut cette nuit funeste à la vie de l'Homme-Dieu, ce fut même l'heure et le moment, où l'on s'empressait de le livrer à ses ennemis, qu'il honora de l'institution de son sacrement. Dans l'excès de son amour, il voulut rendre cette nuit plus avantageuse au monde que le plus beau de ses jours : voici de quelle manière la chose se passa.

Le souper durait encore lorsque le Sauveur prit du pain tel qu'on le mangeait ce jour-là, azyme ou sans levain, et, le tenant entre ses mains adorables, il rendit à Dieu son Père de respectueuses actions de grâces, du pouvoir qu'il lui avait donné sur toute la nature, pour en changer les lois à son gré ; pouvoir dont il n'eût pas eu besoin pour laisser à son Église des symboles vides de réalité. Il bénit ce pain, le rompit et le donna à ses Disciples, disant : Prenez et mangez, ceci est mon corps ; ce corps qui va être livré pour vous à la mort. Paroles adorables ! paroles toutes-puissantes ! en vertu desquelles il ne resta du pain que les apparences, et son propre corps, mis à la place, passa dans les mains de ses Disciples, afin d'être ensuite

mangé par eux. Pour Dieu, dire et faire c'est tout un ; car celui qui peut tout opère ce qu'il veut en parlant : c'est ainsi qu'au commencement du monde Dieu n'eut pas plutôt prononcé ces mots : *Que la lumière soit*, que la lumière fut.

Jusque-là, c'étaient des victimes insuffisantes, des hosties figuratives que l'on avait offertes à Dieu. Désormais, ce sera le corps du Sauveur qu'on aura pour victime et qu'on sacrifiera : car ce sacrifice nouveau durera autant que le monde. C'est pourquoi le Sauveur s'empressa de communiquer à ses Apôtres, et dans leur personne à tous les Prêtres, le pouvoir d'opérer le prodige qu'il venait d'opérer lui-même. Toutes les fois, leur dit-il, que vous immolerez cette hostie en vertu du pouvoir que je vous confère, vous le ferez en mémoire de moi ; vous vous souviendrez de la mort que je vais souffrir pour l'amour de vous.

Ce que Jésus venait de faire pour le changement du pain en son corps, il le fit pour changer la substance du vin en celle de son sang. Il prit une coupe, rendit grâces, la bénit, la présenta à ses Apôtres, disant : Buvez-en tous ; car ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, qui sera répandu pour vous et pour beaucoup en rémission des péchés. Ce que vous me voyez faire, ajouta le Sauveur, vous le ferez en mémoire de moi ; c'est-à-dire vous le ferez comme moi, vous ferez ce que je fais. Telle est la grandeur de son amour, qu'il nous laisse à perpétuité sa chair à manger et son sang à boire. Magnifique héritage d'un Dieu mourant ! Il nous lègue à tous, par testament, son corps et son sang, afin que nous devenions tous d'autres lui-même, d'autres Jésus-Christ.

Suivant l'opinion la plus suivie, Judas communia comme les autres. Un crime si noir excita dans l'âme du divin

Maître une émotion qu'il laissa éclater au dehors. En vérité, en vérité, dit-il à ses Disciples, un d'entre vous me trahira. A ces mots, les Apôtres se regardèrent de nouveau, et s'interrogèrent des yeux pour savoir de qui il voulait parler. Pierre s'ennuya d'une si cruelle incertitude. On sait jusqu'à quel point il aimait son Maître ; mais il n'eut pas la hardiesse de l'interroger. Il fit signe à Jean, le Disciple bien-aimé, qui était placé tout près du Sauveur, de lui demander de qui il voulait parler. Jean comprit ; et, se penchant sur le sein du Sauveur, il lui dit tout bas : Qui est-ce, Seigneur ? Jésus répondit : C'est celui à qui je vais présenter du pain trempé ; et, trempant du pain, il le donna à Judas Iscariote, fils de Simon.

Avec ce morceau fatal, le démon s'enfonça dans l'âme du perfide. Judas ne se démentit point : ce fut là le comble de son malheur. S'il n'eût pas été le plus effronté de tous les scélérats, il n'eût peut-être pas été le plus impénitent sans ressource. Cependant le Sauveur lui dit : Ce que vous avez résolu de faire, faites-le sans différer. Il lui déclarait, par cette courageuse parole, qu'il lisait au fond de son cœur ses noires machinations, et que d'ailleurs il ne craignait ni la trahison ni le traître. Judas fut insensible à ce dernier avertissement. Il sortit sans qu'aucun des Disciples soupçonnât où il allait. Hélas ! où pouvait aller un sacrilège, un traître, un avare ? Il alla tranquillement mettre la dernière main à son affreux forfait, en faire les préparatifs et s'assurer de tous les moyens propres à l'exécution.

Dès que Judas fut sorti, le Sauveur donna un libre cours aux tendres effusions de sa charité. Il fit à ses Apôtres cet admirable discours, où sa belle âme se peint toute entière et où l'on sent réellement l'amour immense d'un

Dieu. C'est comme son testament de mort, son adieu suprême et le précis de ses dernières volontés. Il commence par parler de sa Passion avec des transports de joie, ne l'envisageant dans ce moment que du côté de la gloire infinie, qu'elle allait procurer à son Père et à lui-même. C'est à présent, dit-il, que le Fils de l'homme est glorifié, et que Dieu va être glorifié en lui. Mes petits enfants, je n'ai plus que quelques heures à demeurer avec vous, vous ne pouvez me suivre où je vais. Aimez-vous les uns les autres : tout le monde reconnaîtra que vous êtes mes Disciples si vous vous aimez les uns les autres.

Pierre ne put sans amertume entendre parler son bon Maître de séparation et de départ. Où donc allez-vous, Seigneur? lui dit-il. Le Sauveur lui répondit : Tu ne peux me suivre maintenant où je vais ; mais tu me suivras un jour. Pierre lui dit : Pourquoi, Seigneur, ne puis-je pas vous suivre à présent? je suis prêt à mourir pour vous. Jésus lui répondit : Tu es prêt à mourir pour moi ! je te dis en vérité, le coq ne chantera point aujourd'hui deux fois, que tu ne m'aies renié trois fois.

Pierre eût dû mourir de douleur ; mais il regarda sans doute les paroles de son Maître, comme une menace de précaution, faite à dessein de le tenir sur ses gardes : il n'en compta pas moins sur sa prétendue intrépidité. Le Sauveur l'avait suffisamment prévenu : il le laissa s'applaudir de son zèle, et reprit son discours. Il dit à ses Apôtres de ne rien craindre, qu'il allait leur préparer des places dans le royaume de son Père, et qu'il viendrait les chercher ; qu'en attendant il leur accorderait tout ce qu'ils lui demanderaient ; qu'il leur enverrait le Saint-Esprit pour les consoler de son absence, qu'il ne les laisserait pas orphelins. Il leur recommanda surtout de rester étroit-

tement unis à lui, et de s'aimer tendrement les uns les autres ; il leur annonça que le monde les persécuterait ; mais il leur dit de ne rien craindre : qu'un jour leur tristesse se changerait en joie et leurs persécutions en couronnes immortelles. Ne craignez rien, ajouta-t-il encore une fois, j'ai vaincu le monde.

A ces mots, le Sauveur lève les yeux au Ciel ; il va parler à Dieu pour ses Disciples et pour nous : ce sont les derniers vœux d'un père et d'un ami. Il est impossible de trouver quelque chose de plus beau, de plus sublime et à la fois de plus touchant. Il entre dans une espèce d'extase ; tout respire dans son air le respect, la confiance et l'amour. S'adressant à son Père, témoin de sa soumission et rémunérateur de ses mérites, il demande pour lui que toutes les nations le reconnaissent comme leur Sauveur.

Mon Père, dit-il, l'heure est venue ; glorifiez votre Fils, afin que votre Fils vous glorifie. Vous avez mis tous les hommes sous sa puissance, afin qu'il donne la vie éternelle à tout ce que vous lui avez donné. Or, la vie éternelle, c'est de vous connaître pour le seul vrai Dieu et Jésus-Christ que vous avez envoyé. Pour moi, je vous ai glorifié sur la terre ; j'ai accompli l'œuvre que vous m'avez donné à faire, glorifiez-moi donc maintenant, ô mon Père !

Après avoir prié pour lui-même le Sauveur prie pour ses Apôtres et demande pour eux la charité, la sainteté. J'ai manifesté votre gloire à ces disciples que vous m'avez donnés en les séparant du monde. Ils ont cru à votre parole et ils me sont demeurés fidèles. Voilà que je quitte le monde, pour eux ils y restent. Père saint, conservez à cause de votre nom ceux que vous m'avez donnés, afin qu'ils soient un comme nous sommes un nous-mêmes. Tandis que j'étais avec eux, je les gardais ; mais voilà que

maintenant je vais à vous. Je ne vous demande pas de les retirer du monde, mais de les préserver du mal : sanctifiez-les en vérité.

Le Sauveur ne s'en tient pas là : sa tendresse n'oublie aucun de ses enfants. Après avoir prié pour ses Apôtres, il prie pour nous : il demande pour nous la charité et le Ciel, fin de tous ses travaux et de toutes ses souffrances. Ce n'est pas seulement pour eux que je prie, c'est encore pour tous ceux qui croiront en moi, par le moyen de leur prédication, afin qu'ils soient tous une même chose, comme vous, mon Père, vous êtes en moi et moi en vous. Mon Père, je souhaite que ceux que vous m'avez donnés soient où je serai moi-même, afin qu'ils soient témoins de la gloire qui m'appartient, et que j'ai reçue de vous, parce que vous m'avez aimé avant la création du monde. Père juste, le monde ne vous a pas connu; pour moi, je vous ai connu, et ceux-ci ont connu que vous m'avez envoyé. Je leur ai fait connaître votre nom, et je le leur ferai connaître, afin que l'amour dont vous m'avez aimé soit en eux, et que je sois aussi en eux moi-même.

Après ces divins adieux, le Sauveur, qui n'avait plus rien à faire en ce monde qu'à souffrir et à mourir, récita l'action de grâces, par où les enfants d'Israël avaient coutume de terminer leur repas ¹. Il sortit de la salle, traversa le torrent de Cédron, et se rendit à la montagne des Oliviers pour y prier. C'est là que Dieu, son Père, attendait les prémices de son sacrifice; ses Disciples l'y suivirent, et ses ennemis l'y trouvèrent.

Sur l'usage universel de la prière avant et après les repas, voir notre *Traité du signe de la croix* : s'en dispenser, c'est violer une loi de l'humanité.

PRIÈRE.

O mon Dieu, qui êtes tout amour ! je vous remercie de nous avoir envoyé un Sauveur qui nous a donné de si grands exemples d'humilité et de charité : faites-nous la grâce de les imiter.

Je prends la résolution d'aimer Dieu par-dessus toutes choses, et mon prochain comme moi-même pour l'amour de Dieu ; et, en témoignage de cet amour, *je veux me préparer avec le plus grand soin à la Communion.*

XII^e LEÇON

PASSION DU MESSIE.

Réflexion sur la Passion. — Prières. — Agonie. — Apôtres endormis. — Arrivée de Judas. — Accomplissement des prophéties. — Jésus trahi et livré. — Il est conduit chez Anne et de là chez Caïphe. — Premier interrogatoire. — Outrages faits à Jésus pendant la nuit. — Reniement de saint Pierre.

Jusqu'ici nous avons vu le Messie remplir les villes et les campagnes du fruit de ses leçons, de l'édification de ses vertus et de l'éclat de ses miracles ; en un mot, nous l'avons vu naître, agir, prêcher et instruire en Homme-Dieu. Il nous reste à le voir souffrir et mourir en Dieu, prouvant sa divinité plus invinciblement par sa mort que par sa vie. Ce que nous avons raconté de son entrée dans le monde et de l'exercice de son ministère, étonne l'incrédulité : ce que nous allons représenter de ses humiliations et de sa croix la confond et la désespère.

C'est donc sur le théâtre de ses souffrances et sur l'autel de son sacrifice, qu'il nous faut maintenant étudier cet homme qui s'est dit le Fils et l'Envoyé de Dieu. Là nous appelons, et le fidèle pour le toucher, et l'incrédule pour le convaincre. Nous leur présenterons une Victime qui souffre et qui meurt ; mais une victime qui souffre et qui meurt, au milieu d'une foule de prodiges si divins et avec un assemblage de circonstances si frappantes, que le Chrétien qui l'adore y trouve l'appui le plus inébranlable de sa foi et l'incrédule qui la blasphème, s'il a de la droiture, les plus puissants motifs d'un prompt retour à la vérité.

Qu'on se souvienne seulement, avant que d'entamer la

lecture des souffrances et de la mort du Sauveur, qu'il était prédit, dans toutes les Écritures, que le Christ serait immolé à la gloire de Dieu, au salut des hommes et à l'établissement d'un nouveau culte, fondé sur la divinité de sa personne et sur le mérite de son sacrifice. Rappelons-nous encore que Jésus lui-même, durant sa vie et jusqu'au moment de sa mort, avait vérifié en sa personne tous les oracles des anciens Prophètes.

Tout se disposait à leur entier accomplissement. De la part du Père Éternel, qui, depuis plus de quatre mille ans, attendait une victime digne de lui. Du côté du Fils unique, qui, en entrant au monde, s'était offert à la place des holocaustes insuffisants de la loi de Moïse. De la part du genre humain, qui soupirait après son Rédempteur si souvent promis, prédit, figuré, préparé par tant d'événements, et dont le sang devait réconcilier le Ciel avec la terre. Enfin, si l'on ose le dire, du côté même de l'enfer qui avait déchaîné contre le Christ toutes ses puissances.

Le moment solennel était venu.

Accompagné de ses onze Apôtres, le Sauveur s'était rendu au jardin de Gethsémani. Ce jardin solitaire était situé sur le penchant de la montagne des Oliviers, séparée seulement de Jérusalem par la vallée de Josaphat, au fond de laquelle roulait le torrent de Cédron. L'éloignement de la ville à la montagne n'était guère que de mille pas; en sorte que, les jours de Sabbat et les fêtes solennelles, on pouvait faire ce petit voyage sans contrevenir à la loi. Le village de Gethsémani, où était le jardin, se trouvait placé sur la pente de la montagne, d'où le temple et la ville se montraient à découvert.

Or, Judas qui le livrait, savait que c'était là que le Sauveur avait coutume de se retirer pendant la nuit pour

prier. Ainsi, bien loin de fuir le traître, le Fils de Dieu allait au-devant de lui. Comme le moment du combat approchait, il dit à ses Disciples : Demeurez ici pendant que j'irai prier là ; priez aussi vous-mêmes, afin que vous n'entriez point en tentation. Ensuite, laissant les autres, il prit avec lui Pierre, Jacques et Jean. Dès qu'il se vit seul avec eux et qu'il se fut laissé frapper des horreurs de sa Passion, la frayeur, l'ennui, le dégoût, l'abattement, la tristesse, s'emparèrent de lui. Mon âme, dit-il à ses Apôtres, est triste jusqu'à la mort ; attendez ici, et veillez avec moi. Et, s'étant un peu avancé, il s'écarta d'eux à la distance d'un jet de pierre, et, s'étant mis à genoux, il fit cette prière : Mon Père, détournez, s'il vous plaît, de moi ce calice : néanmoins que ma volonté ne se fasse pas, mais la vôtre.

On le voit, un grand combat se livre dans cette grande âme. Être l'Innocence même, le Fils unique de Dieu, le Roi de l'univers, et dévorer tant d'outrages et mourir sur une infâme croix, quelle confusion ! quelle ignominie ! Mais sauver les hommes, ses frères, satisfaire à la justice de Dieu, quelle consolation ! quelle gloire !

Après sa prière, il se leva, vint à ses Disciples et les trouva tous les trois endormis. Il dit doucement à Pierre : Simon, vous dormez ? vous n'avez pu veiller une heure avec moi ? Veillez et priez, afin que vous n'entriez point en tentation : l'esprit est prompt, mais la chair est faible. Il se retira pour la seconde fois, et fit la même prière : Mon Père, si je ne puis éviter de boire ce calice, que votre volonté se fasse. Il revint une seconde fois auprès de ses Disciples, et les trouva encore qui dormaient. Comptez maintenant sur les hommes pour vous consoler : vous souffrez, et ils dorment ! Il les laissa, s'en alla

de nouveau, et fit pour la troisième fois la même prière.

Cependant, la tristesse, la frayeur, l'ennui mortel que le Sauveur éprouve, le font tomber dans une violente agonie, au point qu'une sueur de sang sort de toutes les parties de son corps, et tombe à grosses gouttes sur la terre, qui en est bientôt baignée. C'est alors qu'un Ange vint du Ciel pour le fortifier. Jésus accepte la croix, il fait son sacrifice, et le monde est sauvé. Voilà bien les consolations du Ciel; elles ne brisent pas nos croix, elles écartent la tentation d'en descendre. Depuis ce moment où l'arrêt porté par le Père, est accepté par le Fils, on ne voit plus dans le Sauveur qu'intrépidité et courage, mais courage modeste et intrépidité tranquille.

Il vint donc à ses Disciples, et leur dit : Dormez à présent, et reposez : voici l'heure où le Fils de l'homme sera livré entre les mains des pécheurs. Levez-vous, l'homme qui va me trahir approche : allons à sa rencontre.

Il parlait encore, lorsqu'on entendit, au milieu des ténèbres une troupe de gens, conduite par Judas. Le perfide avait demandé aux Grands Prêtres, aux Anciens, aux Phariséens et aux Scribes, un détachement de soldats et un officier pour les commander. Les Chefs des familles sacerdotales, les Princes du peuple, les Magistrats du Temple, ne rougirent pas de se joindre à la troupe. Elle était accompagnée d'une multitude confuse de valets, dont les uns portaient des lanternes et des flambeaux; les autres étaient armés de bâtons. Or, tout cela se faisait pour accomplir l'oracle du Prophète qui avait dit en parlant du Messie : Il sera traité comme on traite les scélérats et les voleurs.

Le traître leur avait donné un signal en disant : Celui que je baiserais, c'est lui-même; arrêtez-le et emmenez-le

avec précaution. Le signal et le conseil étaient dignes de Judas. Dès qu'il fut arrivé, il s'avança vers Jésus et lui dit : Maître, je vous salue, et il le baisa. L'Agneau de Dieu ne refusa point ce baiser, plus sensible à son cœur que tous les tourments de sa passion. Au lieu de traiter le perfide comme il le méritait, plus touché de sa perte que de son crime, et cherchant plutôt à le sauver qu'à le confondre, il lui dit avec bonté : Mon ami, à quel dessein êtes-vous venu ? Judas, c'est par un baiser que vous trahissez le Fils de l'homme !

Ces douces paroles auraient amolli un tigre et converti un scélérat ordinaire ; mais un apôtre perverti et sacrilège, ne pouvait être que le plus méchant et le plus endurci de tous les pécheurs. Cependant, le Sauveur n'était pas encore arrêté ; il ne convenait pas qu'il le fût par surprise, il ne devait l'être que parce qu'il le voulait. Il s'avança donc vers la troupe, et leur dit : Qui cherchez-vous ? Jésus de Nazareth, lui répondirent-ils. C'est moi, leur dit Jésus. Or, dès que le Sauveur eut dit ces deux mots : *C'est moi*, voilà que tout à coup les officiers et les soldats, les valets et les maîtres, le chef de la trahison et ses suppôts, tombèrent à la renverse les uns sur les autres.

Après une preuve si sensible de la puissance de Jésus, ils n'auraient dû se relever que pour implorer à genoux le pardon de leur attentat ; mais il vient un temps de punition où les pécheurs ne raisonnent plus. Celui qui les avait terrassés permit qu'ils se relevassent, et il leur dit une seconde fois : Qui cherchez-vous ? Jésus de Nazareth, lui dirent-ils. D'une de ses paroles il avait fait sentir à ses ennemis, que seul et sans armes il était plus fort qu'une troupe d'hommes armés. Après cette marque de toute-puissance, il leur permit contre sa personne, ce qui ne

leur eût jamais été possible sans sa permission. Ils se jetèrent donc sur lui et l'arrêtèrent.

Cependant les Apôtres, voyant bien ce qui devait arriver, dirent à leur Maître : Seigneur, frapperons-nous de l'épée? Sans attendre de réponse, Simon Pierre, qui avait une épée, la tira, et, frappant le serviteur du Grand Prêtre, il lui coupa l'oreille droite : ce serviteur s'appelait Malchus. Mais Jésus lui dit : Tenez-vous-en là; et, ayant touché l'oreille de ce serviteur, il le guérit. Remettez votre épée dans le fourreau, ajouta-t-il en s'adressant à Pierre; pensez-vous que je ne puisse pas prier mon Père, et qu'il ne me donnerait pas aussitôt plus de douze légions d'Anges? Mais si j'use de mon pouvoir, comment donc s'accomplira ce que disent les Écritures, qu'il faut que les choses se fassent de la sorte?

Alors les Juifs se saisirent du Sauveur et le lièrent; ses Apôtres avaient pris la fuite. Ils le menèrent d'abord chez Anne, beau-Père de Caïphe, Grand Prêtre cette année-là. Anne, content de cette déférence, renvoya Jésus, sans l'interroger, au tribunal de Caïphe. Pour achever un grand crime et consommer une grande injustice, il pouvait sans inquiétude s'en reposer sur son gendre. Ils le conduisirent donc chez Caïphe, chez qui tous les Prêtres, les Scribes et les Anciens s'étaient assemblés.

Or, Simon Pierre, honteux de sa fuite et un peu revenu de sa frayeur, suivait Jésus de loin avec un autre Disciple. Ce Disciple, qui était connu du Grand Prêtre, entra dans la maison, tandis qu'on conduisait le Maître dans la salle du conseil. Pierre était demeuré en dehors de la porte; l'autre Disciple sortit, et, parlant à la portière, il fit entrer Pierre dans la cour du Grand Prêtre. Une foule tumultueuse de soldats, de valets et d'officiers étaient là auprès

du feu ; car il faisait froid, et ils se chauffaient. Pour son malheur, Pierre s'approcha, s'assit et se mit à se chauffer avec les autres, en attendant ce qui devait arriver.

Cependant le Sauveur était entré dans la salle, où tous ses ennemis s'étaient réunis pour être ses juges. Sa perte était décidée ; mais nulle action de sa vie ne pouvait fournir matière à une condamnation. Le Grand Prêtre l'interrogea donc sur ses Disciples et sur sa doctrine. J'ai parlé au monde ouvertement, lui répondit Jésus ; j'ai toujours enseigné dans la Synagogue et dans le Temple où s'assemblent les Juifs, et je n'ai rien dit en cachette ¹. Pourquoi m'interrogez-vous ? Interrogez ceux qui m'ont entendu ; il y a ici des gens qui savent ce que j'ai dit.

Cette réponse pleine de douceur et de modestie était digne de la Sagesse même, qui l'avait proférée. Un accusé n'est pas admis à déposer en sa faveur, et, si le crime dont on l'accuse est public, il est aisé d'en faire la preuve par témoins : mais on n'a jamais raison impunément contre des juges passionnés. Aussi, dès qu'il eut répondu de la sorte, un valet qui était à côté de Jésus lui donna un soufflet, en disant : Est-ce ainsi que tu réponds au Grand Prêtre ? Si j'ai mal parlé, lui répondit tranquillement l'Homme-Dieu, montrez ce que j'ai dit de mal ; mais si j'ai parlé à propos, pourquoi me frappez-vous ? C'est ainsi que se soutient l'innocence ; l'humilité ne lui ôte rien de sa fermeté, et, sans cesser d'être respectueuse, elle est noble et intrépide.

¹ Le Sauveur a souvent enseigné ses Disciples en particulier. Cependant il a pu dire avec vérité qu'il n'avait dit rien *en cachette*, parce que la doctrine qu'il enseignait en particulier était la même qu'il prêchait en public. On entend que c'était la même pour le fond, qu'il ne faisait que développer davantage dans ses entretiens familiers avec ses Apôtres.

Le valet du Grand Prêtre méritait d'être sévèrement puni, parce qu'il importe infiniment au bien public de conserver aux accusés, toute la liberté nécessaire à leur pleine justification. Néanmoins les juges approuvèrent, au moins par leur silence, une action si brutale. Ce qu'avait dit le Sauveur était néanmoins si raisonnable, qu'ils se crurent obligés de procéder contre lui, comme lui-même venait de l'indiquer. Les Princes des Prêtres et toute l'assemblée cherchèrent donc quelques faux témoignages contre Jésus pour le faire mourir; mais ils n'en trouvèrent pas qui eussent au moins l'apparence de la vérité, encore qu'on eût fait approcher beaucoup de faux témoins. Enfin, il vint deux faux témoins qui dirent : Nous-mêmes nous lui avons entendu dire : Je veux détruire le temple de Dieu et le rebâtir en trois jours.

La déposition était fausse ; elle ajoutait aux paroles du Sauveur, elle leur ôtait leur sens naturel, mais surtout elle n'était point contre l'accusé. Il avait dit en parlant de son corps et en annonçant sa mort et sa résurrection : Je puis détruire ce temple et je puis le rebâtir en trois jours. Eût-on cru qu'il avait parlé du temple de Jérusalem, on pouvait tout au plus, faute de le bien connaître, l'accuser de présomption.

La ressource des témoins était épuisée ou devenait dangereuse. A force d'en écouter de faux, on s'exposait à en trouver de sincères : le Grand Prêtre le comprit. C'est pourquoi, se levant au milieu de l'assemblée, il interrogea Jésus et lui dit : Vous entendez toutes les charges qu'on fait peser sur vous, et vous ne répondez rien ? Jésus garda le silence et ne répondit pas. Eh bien ! ajouta le Grand Prêtre, au nom du Dieu vivant dont je tiens ici la place,

je vous ordonne de nous dire si vous êtes le Christ, le Fils de Dieu, béni soit-il.

Pour cette fois, la question était précise et décisive. Le divin Messie attendait cette occasion pour confesser hautement la vérité. Il devait lui en coûter la vie, il le savait; mais il devait être le premier martyr de sa Religion et donner l'exemple à ses disciples, ainsi qu'à des millions de Martyrs. Il répondit donc sans hésiter : Oui, je suis le Christ et le Fils unique de Dieu, et je vous dis de plus : Bientôt vous verrez le Fils de l'homme, assis à la droite du Dieu tout-puissant, venir sur les nuées du ciel.

Alors le Grand Prêtre, cachant sa joie sous le masque d'une douleur hypocrite, et prenant l'air d'un homme attendri sur les intérêts de Dieu, déchira ses vêtements en disant : Il a blasphémé, qu'avons-nous maintenant besoin de témoins? Vous venez d'entendre le blasphème, que vous en semble? Tous répondirent : Il est digne de mort. Le Sauveur entendit cette sentence avec autant de calme qu'il fit paraître de courage, lorsqu'il en subit la rigueur.

Le Grand Prêtre était un scélérat; mais son action nous apprend toujours que les Juifs, lorsqu'ils entendaient blasphémer, déchiraient leurs vêtements, tandis que nous voyons des Chrétiens écouter sans émotion les blasphèmes des impies. Je ne dirai pas qu'ils y applaudissent, car ceux qui applaudissent pourraient-ils encore être appelés Chrétiens?

La Synagogue était si avide du sang de son Messie, que volontiers on eût passé de la publication de la sentence à l'exécution : mais Dieu ne le voulait pas. Pour achever d'accomplir quelques prophéties qui restaient encore à vérifier, il permit que les Princes des Prêtres et les

chefs de Jérusalem firent attention que, dans l'état de dépendance où l'on était du magistrat romain, on ne pouvait se dispenser d'obtenir son consentement, dans le cas d'une sentence de mort. Il fallait d'ailleurs s'assurer du peuple et l'aigrir contre Jésus, en le lui faisant envisager comme un blasphémateur et un impie. Ces préparatifs demandaient du temps. Mais, comme ils étaient résolus de prévenir la grande solennité pascale qui allait commencer, il n'y avait pas un moment à perdre. Ils ne prirent que quelques heures de repos et indiquèrent le retour de l'assemblée, à la première pointe du jour. Chacun se retira de la salle du conseil, et Jésus fut laissé à la garde des domestiques et des valets.

Ces êtres dégradés auraient cru mal servir leurs maîtres s'ils s'étaient contentés de garder leur paisible prisonnier. Ils jugèrent qu'il était de leur devoir de l'outrager, et ils lui firent souffrir tout ce que des hommes sans éducation et sans honneur, peuvent imaginer de plus atroce contre un malheureux qu'on leur abandonne. Il y en eut qui se mirent à lui cracher au visage ; d'autres se moquaient de lui et le frappaient. Quelques-uns, plus sacrilègement impies, lui bandèrent les yeux et lui donnèrent des coups sur le visage ; puis, tournant en dérision ses augustes qualités de Prophète et de Roi, ils lui disaient en le frappant : Christ, prophétise-nous, qui est celui qui t'a frappé ? Jésus l'aurait bien pu, et, en les nommant, les écraser ; mais il souffrait plus de leur aveuglement que de ses peines. Cette scène horrible dura toute la nuit : jamais disciple du Sauveur en passa-t-il une semblable ?

Ce qui mit le comble à la peine de l'Homme-Dieu, ce qui fut pour lui le plus douloureux de tous les outrages, c'est que, tandis qu'il était ainsi à la discrétion de ses plus

cruels ennemis, le premier et le plus favorisé de ses Disciples, le chef de ses Apôtres, Pierre, le reniait.

Il était assis en bas dans la cour, où il se chauffait, au milieu des soldats et des officiers du palais. Une servante du Grand Prêtre vint là, et, voyant Pierre, elle dit, après l'avoir regardé : Vous aussi, vous étiez avec Jésus de Nazareth ! Mais il le nia devant tout le monde en disant : Femme, je ne le connais point ; je ne sais ce que vous voulez dire. Quoi ! Pierre, c'est vous qui tenez ce langage ! Ensuite, voulant éviter une seconde interrogation, il se retira dans le vestibule, et le coq chanta. Mais voilà qu'une autre servante l'aperçut et dit à ceux qui étaient présents : Cet homme-là était aussi avec Jésus de Nazareth ; et, peu de temps après, une autre, le voyant, dit : Vous êtes aussi de ces gens-là ?

La frayeur de Pierre augmenta avec le danger, et son crime avec sa frayeur. Son premier renoncement avait été un mensonge ; au second il ajouta le parjure. Il nia donc une seconde fois avec serment, disant : Je ne connais point cet homme-là. On parut le croire sur son serment, et on lui donna environ une heure de repos. Il aurait dû en profiter pour s'évader ; mais Pierre aimait encore celui qu'il renonçait et il ne put se résoudre à s'éloigner. Cependant, un des domestiques du Grand Prêtre, parent de celui à qui Pierre avait coupé l'oreille, lui dit : Ne t'ai-je pas vu avec lui dans le jardin ? Bientôt ceux qui étaient dans la cour s'approchèrent et dirent à Pierre : Assurément tu es aussi de ces gens-là, car tu es Galiléen ; on te connaît à ton langage. Assailli de tous côtés, Pierre perdit la tête, nia une troisième fois, et se mit à faire des imprécations et à dire avec serment : Je ne connais point cet homme.

Esclaves du respect humain, vous voilà !

Pierre parlait encore, lorsque le coq chanta pour la seconde fois, et le Sauveur, qu'on conduisait dans le vestibule, se tournant vers son disciple, le regarda. Pierre se souvint alors de la parole que Jésus lui avait dite : Avant que le coq chante deux fois, vous me renoncerez trois fois ; et, étant sorti, il pleura amèrement. Ses larmes ne cessèrent qu'avec sa vie, et saint Jérôme nous apprend que ses joues en étaient creusées.

C'était peu pour les grands de Jérusalem d'avoir tourmenté l'innocent, par les mains d'une vile canaille dont ils avaient déchaîné la fureur. Dès que le jour parut, ils se rendirent au conseil pour achever de sang-froid l'œuvre de ténèbres qu'ils avaient commencée. Afin de se donner aux yeux du peuple un air de modération et de maturité, ils firent réitérer au prétendu coupable ses aveux du soir précédent.

Ils lui demandèrent : Si vous êtes le Christ, dites-le-nous. Il leur répondit : Si je vous le dis, vous ne me croirez pas ; si je vous demande à mon tour à quelles marques, selon les Écritures, on doit reconnaître le Christ, vous ne me répondrez point et vous ne me laisserez point aller. Le Fils de l'homme, au reste, sera désormais assis dans le Ciel, à la droite du Dieu tout-puissant. Vous êtes donc le Fils de Dieu ? lui dirent-ils. Il répondit : Oui, je le suis. Alors tous s'écrièrent comme Caïphe : Qu'avons-nous besoin d'autre témoignage, puisque nous l'avons entendu nous-mêmes de sa bouche ?

La sentence de mort était prononcée, il ne s'agissait plus que d'en poursuivre l'exécution. Ils venaient de condamner le Sauveur comme un sacrilège qui usurpait la qualité de Messie. Ce reproche si grave, au jugement d'une multitude abusée, n'était pas de nature à faire grande im-

pression sur l'esprit d'un magistrat païen. Ils résolurent donc de donner aux accusations un tour tout différent, quand il paraîtrait devant Pilate. Puisque Jésus se disait le Fils de Dieu et le Messie, il se portait donc aussi pour le roi des Juifs et le compétiteur de César. Tel fut le jour odieux sous lequel on se proposa de faire envisager au ministre de l'empereur, les prétendus blasphèmes de Jésus. On ne perdit pas de temps ; toute l'assemblée s'étant levée, ils emmenèrent Jésus lié et le remirent entre les mains du gouverneur.

Alors Judas, voyant qu'il était condamné, éprouva des remords. Malheureusement il ne sentit pas assez que le plus grand de tous les crimes, aux yeux d'un Dieu mourant pour le salut des pécheurs, n'est pas de l'avoir trahi, mais de se défier de ses miséricordes. Poussé par son repentir, il reporta les trente pièces d'argent aux Princes des Prêtres et aux Anciens. J'ai péché, dit-il, en livrant le sang du Juste. Il fut reçu avec cette indifférence cruelle que les méchants réservent toujours aux scélérats, dont les crimes leur sont utiles. Que nous importe ? lui dirent-ils, c'est ton affaire ! Cette sèche et dédaigneuse réponse acheva de le désespérer. Il jeta l'argent dans le Temple, et, étant sorti, il alla se pendre.

Il restait à délibérer sur l'usage qu'on ferait de cet argent : les scélérats sont quelquefois scrupuleux sur les bienséances. Ceux-ci, ayant ramassé les pièces d'argent, dirent : Il ne nous est pas permis de les mettre dans le trésor, car c'est le prix du sang. Ils en achetèrent donc le champ d'un potier, qu'on destina à la sépulture des étrangers. Ce champ porta depuis le nom d'*Haceldama*, c'est-à-dire de terre de sang, comme si les Juifs avaient voulu perpétuer le souvenir de leur déicide ; mais Dieu avait

d'autres vues. Il voulait accomplir ces paroles d'un Prophète : Ils ont reçu trente pièces d'argent, somme pour laquelle a été livré celui que les enfants d'Israël ont mis à prix, ainsi que le Seigneur me l'a fait voir dans ma vision ¹.

PRIÈRE ET RÉOLUTION.

O mon Dieu, qui êtes tout amour ! c'est maintenant que je vois combien vous m'avez aimé ; *je prends la résolution de vous aimer de tout mon cœur, ô mon Dieu souffrant pour moi !*

¹ La prophétie s'accomplit encore aujourd'hui. L'impératrice sainte Héliène fit transporter à Rome la terre du Champ du Sang. Elle sert de cimetière pour les pèlerins : vous le voyez près de Saint-Pierre, derrière les bâtiments du Saint-Office.

XIII^e LEÇON.

PASSION DU MESSIE (SUITE).

Jésus devant Pilate. — Il est déclaré innocent. — Il est conduit devant Hérode, — Ramené devant Pilate, — Flagellé, — Condamné à mort, — Conduit au Calvaire, — Crucifié. — Il prie pour ses bourreaux. — Les Soldats jouent sa robe. — Les Juifs l'insultent, — Jésus accomplit les prophéties. — Il convertit le bon larron. — Il meurt au milieu des prodiges.

Nous avons vu que les Prêtres et les Scribes, et toute la multitude assemblée chez Caïphe, s'étaient levés pour conduire Jésus au Prétoire, c'est-à-dire à la maison du gouverneur romain. Ce gouverneur ou président, qui exerçait sur les Juifs l'autorité de Tibère, se nommait Ponce-Pilate. Il était encore fort grand matin, lorsqu'ils arrivèrent devant le palais : un scrupule les arrêta à la porte. La loi qui défendait le meurtre de l'innocent ne défendait pas d'entrer dans la maison d'un Gentil ; mais ces hommes, religieux au delà de ce qui était prescrit, n'entrèrent point dans le Prétoire, de crainte de se souiller et afin de manger la Pâque.

Pilate vint donc à eux dehors, et leur dit : De quoi accusez-vous cet homme ? Ils lui répondirent : Si ce n'était pas un malfaiteur, nous ne vous l'aurions pas livré. C'était la haine qui parlait : Pilate le comprit fort bien. Il leur dit donc : Prenez-le vous-mêmes, et jugez-le selon votre loi. Mais les Juifs lui dirent : Il ne nous est pas permis de faire mourir personne. Les Romains leur en avaient ôté le droit ; et, par l'aveu qu'ils en faisaient, ils reconnaissaient que le sceptre était sorti de Juda. Ils auraient dû reconnaître en conséquence que celui qui devait être envoyé, le

Désiré des nations, était venu ; mais, aveuglés par la passion, ils ne pouvaient plus voir ce qui devenait, par leur aveu, plus visible que jamais.

Cédant à leurs clameurs, Pilate se déterminâ en fin à juger le Sauveur. Dieu le permit, afin que le Messie mourût sur la croix, selon qu'il l'avait prédit ; car les Juifs n'auraient pu, selon la loi, le condamner qu'à être lapidé, et ils voulaient qu'il fût crucifié. Ils commencèrent donc à l'accuser, en disant : Nous avons trouvé cet homme qui pervertissait notre nation, qui défendait de payer le tribut à César, et qui se donnait le nom de Christ et de roi.

Pilate, entendant parler de royauté, rentra dans le Prétoire, où l'on gardait le Sauveur, et le fit venir. Jésus parut devant le gouverneur, qui l'interrogea en disant : Êtes-vous le roi des Juifs ? Jésus répondit : Dites-vous cela de vous-même, ou d'autres vous ont-ils suggéré cette question ? Est-ce que je suis Juif, répliqua Pilate, pour m'inquiéter si fort du Christ et du Roi des Juifs ? C'est votre nation, ce sont vos Pontifes qui vous ont livré entre mes mains, qu'avez-vous fait ? Le Sauveur lui répondit qu'il était Roi, mais que son royaume n'était pas un État politique, tels que sont les empires de la terre. Si mon royaume était de cette espèce, ajouta-t-il, mes officiers et mes troupes combattraient pour que je ne fusse pas livré aux Juifs ; mais mon royaume n'est pas d'ici.

Pilate lui dit : Vous êtes donc roi ? Jésus répondit : Oui, je suis roi. C'est pour régner que je suis venu dans ce monde, et pour rendre témoignage à la vérité. Quiconque aime la vérité écoute ma voix. Qu'est-ce que la vérité ? lui demanda Pilate ; et, sans attendre la réponse, il revint aux Juifs et aux Princes des Prêtres, et leur dit : Je ne

trouve en lui aucun sujet de condamnation. Ne semble-t-il pas plutôt qu'il aurait dû leur annoncer qu'il le trouvait coupable ? Jésus venait de convenir qu'il était roi : c'était le crime dont on l'accusait. Mais Pilate avait compris que sa royauté n'était pas de nature à donner de l'ombrage aux puissances de la terre.

A la manière des calomniateurs, les Juifs, furieux de penser que leur proie pouvait leur échapper, se mirent à crier : Il soulève le peuple. Le Sauveur garda le silence. Ce n'était pas à lui de parler, c'était à Pilate qui n'avait que ce mot à dire : Il ne suffit pas d'accuser, il faut prouver. Cependant, pour ne pas rester tout à fait muet, dans une scène où il devait faire le premier rôle, il interrogea Jésus une seconde fois. N'entendez-vous pas, lui dit-il, de combien de crimes ils vous chargent ? Mais il ne répondit rien, en sorte que le gouverneur en fut tout surpris.

Pilate avait reconnu l'innocence de l'accusé. Son devoir était d'imposer silence aux accusateurs, et de les renvoyer avec la confusion qu'ils méritaient : il ne le fit pas. Les ennemis du Sauveur sentirent ce qu'il y avait de faible dans une pareille conduite ; ils en profitèrent pour obtenir par impétuosité ce que la conscience du juge ne lui permettait pas de leur accorder. C'est pourquoi, sans produire de nouveaux crimes, ils se mirent à crier plus fort, en disant : Il soulève le peuple, semant sa doctrine par toute la Judée, depuis la Galilée jusqu'ici. Pilate, entendant parler de la Galilée, demanda si Jésus était Galiléen. Il se crut tiré d'embarras, en apprenant qu'en effet il était de la juridiction d'Hérode, arrivé depuis peu à Jérusalem, et il s'empressa de le renvoyer devant lui.

Hérode n'avait pas changé de caractère, depuis qu'il avait sacrifié la vie de Jean-Baptiste à la tranquillité de ses

plaisirs. Astucieux, méchant, corrompu, curieux, dès qu'il vit Jésus il eut beaucoup de joie; car depuis longtemps il souhaitait de le voir, parce qu'il avait fort entendu parler de lui et qu'il espérait de lui voir opérer quelque miracle. Ainsi, il lui fit plusieurs questions; mais Jésus ne lui donna aucune réponse. Cependant, les Princes des Prêtres et les Scribes, qui voyaient que le Sauveur échapperait de leurs mains, s'il se prêtait aux désirs d'Hérode, renouvelaient avec fureur leurs accusations. Jésus ne répondit pas plus à leurs calomnies, qu'il ne l'avait fait aux interrogatoires d'Hérode.

Le divin Maître, qui se communique aux âmes humbles et pures, a en horreur l'orgueil et l'impudicité. Hérode était, pour cette raison, bien éloigné d'obtenir un miracle de celui dont il n'était pas même digne d'entendre une parole. Hérode méprisa donc Jésus, et toute sa cour en fit autant. Le dépit de voir sa curiosité trompée lui fit ajouter au mépris la dérision et l'insulte. Il le fit revêtir par moquerie d'une robe blanche, et le renvoya à Pilate avec cet habillement, qui marquait un stupide ou un visionnaire, ou peut-être un roi de théâtre.

Pilate essaya de tirer avantage de la conduite d'Hérode, pour apaiser un peu la fureur des Juifs. Il leur dit : Vous m'avez présenté cet homme comme soulevant le peuple, et voilà que je l'ai interrogé en votre présence sans trouver en lui aucun sujet de condamnation. Hérode n'en a point trouvé non plus : je le laisserai donc aller après l'avoir fait châtier. Le châtiment qu'il destinait au Sauveur, c'était la flagellation; peine douloureuse et infamante, à laquelle un homme d'honneur ne pourrait pas survivre. L'espérance que les ennemis du Sauveur voudraient bien s'en contenter, avait fait imaginer à Pilate ce bel expédient.

Telle est la protection que ce lâche politique donnait à l'innocent qu'il voulait sauver.

Cependant, soit qu'il s'aperçût que ce tempérament ne satisfaisait pas encore ces hommes sanguinaires, ou que, par un reste d'humanité, il ne voulût en user qu'à la dernière extrémité, il s'avisa d'un autre dont le succès lui paraissait assuré, mais qui n'eut d'autre effet que d'attirer à Jésus le dernier des affronts et la plus étrange confusion, que jamais homme ait pu essayer sur la terre.

La coutume voulait qu'aux fêtes de Pâque, le gouverneur romain accordât au peuple la liberté d'un prisonnier, n'importe lequel on lui demandait. Établi en mémoire de la délivrance d'Égypte, cet usage avait été maintenu par les Romains, et Pilate était obligé de s'y conformer : voici comment il essaya d'en tirer parti. Il y avait alors dans les prisons un fameux criminel qu'on appelait Barabbas. Or, Barabbas était un voleur, un séditieux, un homicide. Pilate, s'adressant donc au peuple, lui dit : C'est un usage parmi vous, qu'à la fête de Pâque je vous relâche un criminel; lequel voulez-vous que je vous délivre, Barabbas ou Jésus qui est appelé le Christ ?

Le Fils de Dieu placé sur la même ligne qu'un voleur et un assassin ! quelle horrible comparaison ! Et cependant combien de Chrétiens ne l'ont-ils pas renouvelée ! et vous-même, qui en lisez le récit, n'en fûtes-vous jamais coupable ? Mais plus elle était odieuse, plus le gouverneur la jugeait propre à son dessein. Il attendait la réponse du peuple, lorsqu'un message imprévu la suspendit pour quelques moments. Pendant qu'il était sur son tribunal, sa femme lui envoya dire : Ne vous mêlez point de ce qui regarde ce Juste, car j'ai beaucoup souffert cette nuit à son sujet dans un songe que j'ai eu.

En envoyant ce songe à la femme de Pilate, Dieu avait pour but de susciter un témoin de plus à l'innocence du Sauveur et de donner à Pilate une grâce nouvelle, pour le soutenir sur le bord de l'injustice dans laquelle il était près de tomber. De plus, il avait en vue le salut de cette femme, plus cher à Jésus-Christ que sa propre vie; car on tient que la femme de Pilate est sauvée. Des auteurs très-anciens la nomment Claudia Procula; c'est aussi le nom que les Grecs lui donnent dans leur ménologe, où ils l'ont mise au rang des Saints.

Pendant que ce Pilate écoutait l'envoyé de sa femme, les Princes des Prêtres et les Anciens échauffèrent le peuple et lui persuadèrent de demander Barabbas et de faire périr Jésus. Lors donc que Pilate leur dit: Lequel des deux voulez-vous qu'on vous délivre? ils s'écrièrent tous ensemble: Nous ne voulons point de Jésus, c'est Barabbas que nous choisissons. Pilate, étonné et qui voulait toujours sauver Jésus, leur dit pour la seconde fois: Que voulez-vous donc que je fasse de Jésus, le Christ, le Roi des Juifs? Mais ils se remirent tous à crier avec un redoublement de fureur: Qu'il soit crucifié! Il leur dit pour la troisième fois: Mais quel mal a-t-il fait? Je ne trouve rien en lui qui mérite la mort. Je vais le faire battre de verges et le remettre en liberté. A ces mots le feu s'allume, les cris éclatent, on n'entend plus que ces funestes paroles: Qu'il soit crucifié!

La sédition menaçait, et le faible gouverneur ne se crut pas en sûreté. Voyant donc que tout était inutile et que même le tumulte allait en augmentant, Pilate se fit apporter de l'eau, et, se lavant les mains devant le peuple, il leur dit: Je suis net du sang de cet homme juste; pour vous, pensez-y bien. Mais tout le peuple répondit: Que

son sang soit sur nous et sur nos enfants ! L'Éternel entendit cette imprécation et la ratifia. Depuis plus de dix-huit siècles, ce sang est retombé et il demeure, aux yeux de tout l'univers, comme une malédiction, sur la postérité de ce malheureux peuple.

Après la vaine cérémonie du lavement des mains, ou plutôt après avoir rendu contre lui-même ce témoignage éclatant de l'injustice qu'il allait commettre, Pilate, voulant contenter le peuple, prononça que ce qu'il demandait lui était accordé. Sur cela, il fit relâcher Barabbas. Quant à Jésus, il le fit flageller, soit pour émouvoir le peuple par cette espèce de supplice et obtenir qu'il s'en contentât, soit parce qu'il était ordonné dans les lois romaines que le patient serait flagellé avant d'être mis en croix. Ce supplice atroce, qu'on poussa jusqu'au dernier excès, fut suivi immédiatement d'un autre, suggéré par la haine des Juifs ou inventé par la brutalité des soldats : on ne doit le lire qu'en versant des larmes.

Les soldats désignés pour crucifier le Sauveur, l'ayant emmené dans la cour du Prétoire, rassemblèrent autour de lui la cohorte tout entière. Après l'avoir dépouillé de ses vêtements, ils le couvrirent d'un haillon de pourpre en guise de manteau royal, et le lièrent à une colonne. Puis, entrelaçant des épines, ils en firent une couronne qu'ils lui placèrent sur la tête ; ils lui mirent aussi un roseau à la main droite pour lui servir de sceptre. Ensuite, s'approchant et fléchissant le genou devant lui, ils lui disaient : Roi des Juifs, je te salue ; et, en disant cela, ils lui enfonçaient les épines dans la tête à grands coups de roseau, lui crachaient au visage et lui donnaient des soufflets.

Le Sauveur souffrit tout cela sans se plaindre, pour ex-

pier en particulier les péchés contre l'humilité et la modestie. C'est dans cette douloureuse flagellation qu'il devint, suivant les prédictions des Prophètes, l'homme de douleur, dont le corps, de la tête aux pieds, n'est qu'une plaie.

Après tant de tourments et d'opprobres, les Juifs devaient enfin être contents. Pilate, qui le crut ainsi, sortit de nouveau et leur dit : On va vous amener cet homme, afin que vous sachiez bien que je ne trouve en lui aucun sujet de condamnation. Pilate parlait encore lorsque Jésus parut, ayant à la main son roseau ; sur la tête, sa couronne d'épines ; sur les épaules, son haillon de pourpre ; sur le front et dans tout son maintien, une douleur modeste, soumise et généreuse. Pilate leur dit : Voilà l'Homme !

Oui, le voilà tel que nos péchés l'ont fait ; oui, le voilà dans toute sa misère, ce genre humain dont Jésus n'était que le représentant ; le voilà tel qu'il est sorti d'Adam, et tel qu'il serait encore, si le Rédempteur ne s'était chargé de ses crimes, de ses ignominies et de son supplice pour l'en délivrer.

A ce spectacle, le peuple se tut et la compassion commençait peut-être à le gagner ; mais les Princes des Prêtres et leurs ministres s'écrièrent, dès qu'ils le virent : Crucifiez-le ! crucifiez-le ! Pilate, trompé encore une fois, leur dit avec humeur : Prenez-le vous-mêmes et crucifiez-le ; car pour moi je ne trouve point en lui de quoi le condamner. Les Juifs lui répondirent : Nous avons une loi, et selon cette loi il mérite la mort, parce qu'il s'est dit le Fils de Dieu.

A ce nom de Fils de Dieu, Pilate fut saisi d'étonnement. Tout lui paraissait si grand et si merveilleux dans

son prisonnier, qu'il eut peur, en l'abandonnant, d'attirer sur lui toute la colère du Ciel. Il rentra brusquement dans le Prétoire, et dit à Jésus: D'où êtes-vous? Mais Jésus ne lui répondit rien. Vous ne me dites rien? ajouta Pilate, ne savez-vous pas que j'ai le pouvoir de vous crucifier ou de vous relâcher? Vous ne pourriez rien contre moi, lui dit le Sauveur, si ce pouvoir ne vous avait été donné d'en haut; c'est pour cela que celui qui m'a livré à vous est plus criminel. Il désignait, par là, Judas et les Juifs acharnés à sa perte.

Le calme et la fermeté de cette réponse jetèrent le trouble dans l'âme du gouverneur; il apprenait que Jésus se donnait à la nation pour le Fils de Dieu, et Jésus, bien loin de se laver de ce reproche, ne disait rien qui ne contribuât à le confirmer. Depuis ce moment, il redoubla d'efforts pour le délivrer; mais les Juifs se mirent à crier: Si vous le relâchez, vous n'êtes pas ami de César; car quiconque se donne pour roi, se déclare ennemi de César.

Interdit au nom de César, et voyant les Pontifes disposés à lui faire un crime d'État de son indulgence, Pilate s'assit sur son tribunal, placé dans un lieu élevé sur un pavé de belles pierres, nommé en grec *Litostrothos* et en hébreu *Gabbatha*. Il se fit amener Jésus et dit aux Juifs: Voilà votre roi! Mais ils s'écrièrent: Otez-le! ôtez-le! crucifiez-le! Quoi! crucifier votre roi! leur dit Pilate. Et ce mot fut comme le dernier soupir de sa justice expirante. Notre roi! répondirent insolemment les Princes des Prêtres, nous n'avons pas d'autre roi que César. Alors, il leur abandonna Jésus pour en faire ce qu'ils voudraient, c'est-à-dire qu'il le remit entre leurs mains pour qu'il fût crucifié. Voilà par où il finit, après l'avoir déclaré tant de

fois innocent ¹. Et voilà aussi par où finit le chrétien, qui, se laissant vaincre par la tentation, consent au péche mortel.

Il était environ neuf heures du matin. Jésus fut à peine condamné que les soldats chargés de l'exécution le saisirent et lui firent tout ce qu'ils voulurent. Ils lui ôtèrent ce méchant manteau de pourpre sous lequel ils venaient d'insulter à sa royauté : ils lui remirent ses habits et le menèrent dehors pour le crucifier. Jésus, portant sa croix, alla au lieu appelé Calvaire, et en hébreu Golgotha. C'était une petite montagne voisine de Jérusalem : pour y arriver, il fallait traverser la ville. Ainsi les Juifs, qui depuis la nuit précédente poursuivaient le Sauveur, comme une troupe de loups furieux poursuivent un innocent agneau, eurent encore la satisfaction de le voir portant sa croix et marchant au supplice. Mais Jésus, déjà épuisé de forces et de sang, succomba bientôt sous la pesanteur du fardeau, et le véritable Isaac se vit dans l'impuissance de porter jusqu'au sommet de la montagne, le bois de son sacrifice.

Comme sa faiblesse aurait pu le dérober au dernier supplice, ou du moins en retarder le moment si désiré de ses ennemis, ils arrêterent un passant, israélite de religion, originaire de Cyrène en Libye, nommé Simon, qui venait

¹ Pilate gagna peu à sacrifier l'Innocent à son ambition. Environ un an après la mort du Sauveur, il prit l'argent du Trésor du Temple pour faire ravailler à un aqueduc. Le peuple se souleva contre lui, et Pilate employa des voies extrêmes pour apaiser la sédition. Il exerça des cruautés encore plus horribles contre les habitants de Samarie, qui s'en plaignirent à Tibère. Sur ces plaintes, il fut mandé à Rome, où il arriva l'an 37 de Jésus-Christ, au commencement du règne de Caligula. Envoyé en exil à Pavie, ou, suivant une autre tradition, près de Vienne en Dauphiné, il se tua de désespoir deux ans après. Ainsi, Judas qui avait livré et Pilate qui avait condamné le Sauveur ont péri par le suicide.

de la campagne ; ils le contraignirent de porter, après Jésus, la pesante croix que le Fils de Dieu ne pouvait pas même traîner. Chrétiens, qui lisez ceci, n'est-il pas vrai que vous enviez au Juif étranger son honorable commission ? Consolez-vous ; elle dure encore de nos jours : il n'est personne qui, dans le cours de sa vie, n'ait plus d'une fois l'occasion de porter la croix de son Maître et de l'accompagner au Calvaire.

Le Sauveur, aidé par Simon, se trouva en état de continuer sa marche douloureuse, jusqu'au sommet de la montagne. Il était suivi d'une multitude innombrable de peuples et de femmes, qui se frappaient la poitrine et qui pleuraient avec de grands gémissements. Mais Jésus, se tournant vers elles, leur dit : Filles de Jérusalem, ne pleurez pas sur moi, mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants, car le temps approche où l'on dira : Heureuses les femmes stériles ! heureuses les entrailles qui n'ont point porté d'enfants ! Alors ils diront aux montagnes : Tombez sur nous, et aux collines : Cachez-nous, ensevelissez-nous sous vos ruines ; car si l'on traite ainsi le bois vert, que fera-t-on au bois sec ? c'est-à-dire si vous traitez ainsi l'Innocent et le Saint, à quoi ses meurtriers doivent-ils s'attendre ? En s'oubliant de la sorte et s'en affligeant sur les malheurs de son peuple, Jésus, arrivé au sommet du Calvaire, alla se remettre entre les mains de ses bourreaux et se présenter à la croix.

Il était accompagné de deux criminels qui devaient être crucifiés à ses côtés. La Providence l'avait ainsi arrangé, afin que les prophéties s'accomplissent et qu'il ne manquât à la Passion du Sauveur, aucune des circonstances capables de mettre le comble à son ignominie.

Dès qu'il fut arrivé, on lui présenta à boire du vin as-

saisonné de myrrhe et mêlé de fiel. C'était la coutume d'en user de la sorte, pour assoupir un peu dans le patient, par ce breuvage, le sentiment de ses douleurs. Le Sauveur, qui destinait les siennes à la gloire de son Père et au salut du monde, s'en réserva toute la rigueur. Après avoir goûté de ce vin pour en sentir l'amertume, il refusa d'en boire pour se priver du soulagement qu'il eût pu en espérer.

C'est alors que l'Agneau de Dieu, s'offrant de lui-même en sacrifice, s'étendit sur la croix. Quatre soldats lui enfoncent des clous dans les pieds et dans les mains ; ils élèvent la croix, la laissent tomber rudement dans l'ouverture préparée pour la recevoir. Le sang de l'auguste victime coule de ses plaies à gros bouillons. En même temps, ils crucifient avec lui les deux voleurs, un à sa droite, l'autre à sa gauche, et Jésus au milieu.

Le déicide était consommé ; il ne restait plus qu'à le venger. Jésus n'avait qu'à parler ; il semble même qu'il n'avait qu'à se taire, et la foudre écrasait les auteurs et les exécuteurs d'un si énorme attentat. On dirait presque qu'il la craignait, tant il s'empressa de parer ce coup. A peine élevé en croix, il prononça cette tendre prière : Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font. Telle fut la première des sept paroles mémorables qu'il dit sur la croix.

A peine les soldats eurent achevé leur barbare exécution, qu'ils songèrent à profiter des dépouilles du Sauveur. Ils divisèrent ses vêtements en quatre parts : c'était là tout son bien, et chaque soldat prit la sienne. Restait sa tunique, elle était sans couture, tissée depuis le haut jusqu'en bas, de tous les côtés. Ce serait dommage de la déchirer, se dirent les soldats, il vaut mieux tirer au sort

à qui l'aura. Tel fut effectivement le parti qu'ils prirent. Ainsi, s'accomplit littéralement l'oracle de David : Ils ont partagé mes vêtements et tiré ma robe au sort. Durant cet amusement, si digne de quatre soldats païens, les Juifs orgueilleux étaient occupés d'un soin bien conforme à leur génie. Pilate avait fait l'inscription, placée à la partie supérieure de la croix. La cause de la condamnation de Jésus y était marquée en ces termes : JÉSUS DE NAZARETH, ROI DES JUIFS. Les princes des Prêtres s'en tinrent offensés. Ils dirent donc à Pilate : N'écrivez pas Roi des Juifs, mais qui s'est dit Roi des Juifs. Pilate répondit : Ce que j'ai écrit est écrit ; et il les renvoya avec cette brusque réponse.

Dieu avait dicté ce que Pilate avait écrit, et retenait sa main pour que ce qu'il avait écrit ne fût point effacé. C'était par le bois que l'Homme-Dieu devait régner ; en l'attachant à la croix, on l'avait placé sur le trône, sur le siège de sa royauté. Il fallait encore le proclamer Roi, et Pilate, un Gentil, le fit juridiquement, malgré l'opposition et l'indignation du peuple juif : figure admirable de ce qui arriva bientôt après, lorsque, ces homicides s'obstinant à ne vouloir pas que Jésus régnât sur eux, on vit tous les peuples de la Gentilité le reconnaître non-seulement pour leur Roi, mais pour leur Sauveur et leur Dieu.

Les Juifs, rebutés par Pilate, se vengèrent sur Jésus et lui firent payer chèrement le titre de Roi, qu'on les forçait de lui laisser. Depuis ce moment, le Dieu crucifié n'entendit plus autour de sa croix qu'injures atroces, railleries amères, blasphèmes et impiétés. Ses ennemis passaient et repassaient incessamment sous ses yeux ; ils le regardaient souffrir, et cela avec une joie de barbares nourris dans les forêts, ou plutôt avec la férocité que donnent des

passions brutales et satisfaites, qui rendent les hommes moins sensibles que les bêtes.

Les uns le chargeaient de malédictions, en secouant la tête et disant : Toi qui détruis le temple de Dieu et qui le rebâties en trois jours, sauve-toi toi-même ; si tu es le Fils de Dieu, descends de la croix. Et, ce qui passe toute imagination, les Princes des Prêtres, les Docteurs de la Loi, des vieillards à cheveux blancs, s'approchant de lui d'un air satisfait, l'envisageaient avec complaisance au milieu de ses tourments. Mêlant leurs insultes à celles de la populace, ils lui disaient : Il a sauvé les autres, il ne peut se sauver lui-même ; s'il est le roi d'Israël, qu'il descende maintenant de la croix et nous croirons en lui ; il s'est confié en Dieu, si Dieu l'aime, qu'il le délivre à présent.

Les malheureux ! ils se trompaient bien grossièrement. C'était sur la croix qu'un Israélite fidèle et instruit devait reconnaître son Messie, pourvu que ce Messie adorable y demeurât constant jusqu'à la mort. Si Jésus fût descendu de la croix, il se serait rendu méconnaissable ; les prophéties ne se fussent point accomplies en sa personne, et ce dernier miracle qu'on lui demandait aurait anéanti tous les autres.

A défaut de ce miracle à contre-temps, il s'en opérerait un sous leurs yeux, capable à lui seul de prouver la divinité de Notre-Seigneur, et, chose étonnante ! ils en étaient les instruments. Leurs blasphèmes, leurs insultes, leurs mouvements de tête avaient été prédits par David, et ils prêtaient leur ministère à l'accomplissement littéral de la prédiction dans la personne de Jésus de Nazareth.

En me voyant, disait le saint roi, faisant parler le futur Messie, ils se sont moqués de moi, ils ont secoué la tête et ils ont dit : Il a mis sa confiance dans le Seigneur, que le

Seigneur vienne donc à son secours, s'il est vrai qu'il s'intéresse à lui, et qu'il l'arrache des mains de ses ennemis. Qui ne croirait, à entendre ces discours, que leurs auteurs avaient exprès copié les paroles de la prophétie, pour en mieux remplir l'étendue ? Ou plutôt qui ne pourrait ne pas reconnaître la divinité d'une prédiction si littéralement et si parfaitement accomplie ?

A ce miracle s'en joignit bientôt un autre, non moins propre à prouver la divine puissance de celui qu'ils outrageaient si indignement. Les voleurs crucifiés à ses côtés s'étaient unis aux soldats et aux Juifs pour lui insulter. Or, tout à coup, tandis qu'un de ces voleurs blasphémait contre Jésus, l'autre lui fit une réprimande et lui dit : Tu ne crains point Dieu, si près que tu es de mourir ? Pour nous ce n'est pas sans sujet que nous souffrons, car nous portons la peine due à nos crimes ; mais lui, il n'a fait aucun mal. Puis, se tournant vers le Sauveur, il lui dit : Seigneur, souvenez-vous de moi lorsque vous serez entré dans votre royaume ¹.

Cette profession de foi était bien courageuse et bien touchante ; le salut du voleur en fut le prix, et il en eut sur-le-champ l'assurance. En vérité, je vous le dis, lui répondit le Sauveur, dès aujourd'hui vous serez avec moi dans le Paradis ².

Un objet, plus intéressant encore pour Jésus, attira son attention et lui donna l'occasion de remplir un des premiers devoirs que prescrit la nature, afin de nous appren-

¹ La tradition donne au bon larron le nom de *Dimas*, et beaucoup de chapelles ont été dédiées sous son invocation. Voir notre *Histoire du bon Larron*.

² Le Paradis dont parle ici le Sauveur, c'est le sein d'Abraham ou les Limbes, qui, pour les Justes entièrement purifiés, était un lieu de repos, et pouvait être regardé comme celui d'une félicité commencée. En y descendant, Notre-Seigneur y répandit la béatitude essentielle.

dre qu'il n'est pas venu la détruire, mais la perfectionner. Marie, que la plus violente affliction qui fût jamais n'avait pas empêchée de le suivre jusqu'au dernier supplice, Marie, la reine des martyrs, accompagnée de saint Jean, de sa belle-sœur, femme de Cléophas, et de Marie-Madeleine, était debout au pied de la croix. Jésus donc, voyant sa Mère et auprès d'elle le Disciple qu'il aimait, dit à Marie : Femme, voilà votre Fils; puis au Disciple : Voilà votre Mère.

On ne répond à de tels adieux que par l'obéissance et par des larmes. Marie adopta Jean pour son fils, et dans sa personne tous les Chrétiens ; Jean adopta Marie et l'honora comme sa mère. Ainsi s'exécuta le testament du Sauveur.

Il était environ la sixième heure du jour ou midi, lorsque d'épaisses ténèbres se répandirent sur toute la terre jusqu'à la neuvième heure, et le soleil s'obscurcit, afin que la nature entière fût dans le deuil de son auteur.

A la neuvième heure, Jésus s'écria d'une voix haute et ferme : *Éloi, Éloi, lamma sabachthani*, ce qui signifie : Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ? Il était prédit que le Messie prononcerait ces paroles. Quelques-uns de ceux qui étaient là et qui les entendirent disaient : Voilà qu'il appelle Élie. Ensuite, le Sauveur, sachant que tous les oracles qui regardaient le Messie souffrant étaient accomplis en lui, à la réserve d'une légère circonstance, que sa pénétration infinie alla démêler dans cette foule de prophéties relatives à sa personne, afin que l'Écriture s'accomplît sans qu'il y manquât un seul iota, il dit : J'ai soif. Or il y avait là un vase plein de vinaigre. Aussitôt un des spectateurs courut prendre une éponge, l'emplit de vinaigre, et, l'attachant avec de l'hysope au

bout d'un long roseau, lui en donna à boire. Ainsi fut accomplie cette parole de David faisant parler le futur Messie : Dans ma soif, ils m'ont abreuvé de vinaigre.

Jésus, ayant pris de ce vinaigre, et s'étant assuré par un dernier regard que rien ne manquait ni à son sacrifice, ni à l'accomplissement des prophéties, ni à son amour pour les hommes, dit : Tout est consommé ! Élevant alors la voix, comme un homme plein de santé et de vigueur, maître de retenir sa vie ou de la quitter, il s'écrie avec force : Mon Père, je remets mon âme entre vos mains. Puis, baissant la tête, il expira.

Il est mort ! il est mort ! et c'est notre Dieu, notre Sauveur, notre Père, notre ami, notre frère. Il est mort, et pour qui ? Il est mort, et pour quoi ?

PRIÈRE ET RÉOLUTION.

O mon Dieu, qui êtes tout amour ! c'est en pleurant au pied de votre croix que je renouvelle de tout mon cœur la résolution de vous aimer par-dessus toutes choses, et mon prochain comme moi-même pour l'amour de vous.

XIV^e LEÇON

SÉPULTURE ET RÉSURRECTION DU MESSIE.

Ténèbres universelles. — Voile du Temple déchiré. — Morts ressuscitées. — Centenier converti. — Accomplissement des prophéties. — Joseph et Nicodème. — Les Limbes. — Les saintes femmes. — Apparition à Marie-Madeleine. — Conduite des gardes et des chefs de la Synagogue. — Preuves de la Résurrection.

Le dernier soupir de Jésus expirant sur la croix, venait de mettre le comble à la gloire que Dieu voulait tirer des souffrances et des humiliations du Rédempteur. Mais ce dernier soupir, rendu dans l'exercice de l'obéissance la plus rigoureuse, devait être aussi, selon les engagements du Père éternel, le commencement des honneurs divins, réservés à ce Fils si cher et si profondément anéanti.

Dès que les conditions furent remplies, les promesses s'exécutèrent. Au moment où Jésus expirait, et qu'au prix de son sang il achetait le titre de Sauveur, de Juge et de Souverain de tous les hommes, la nature entière s'ébranla, soit pour reconnaître son Roi, soit pour pleurer sa mort, soit pour préparer son triomphe.

Les ténèbres, répandues durant trois heures sur la face de la terre se dissipèrent ¹. Le voile du Temple, c'est-à-

¹ Le sentiment le plus commun est que ces ténèbres furent répandues effectivement sur toute la terre. Nous ne citerons que les témoignages suivants. Le premier est celui de saint Denys l'Aréopagite. Nous saisissons avec empressement cette occasion de réhabiliter, autant qu'il est en nous, les ouvrages de ce grand Saint. Dom Calmet a prétendu qu'ils étaient d'un Grec inconnu, du cinquième ou sixième siècle, qui a voulu faire passer ses écrits sous un nom illustre, afin de leur concilier du crédit et de la réputation. « Il y a réussi, continue dom Calmet, jusqu'au dix-septième siècle, puisqu'il a été lu, connu et cité par les Grecs et les Latins, comme étant saint Denys l'Aréopagite * »

* *Dissertation sur les ténèbres*, Bible de Venise, t. XX, p. 168.

dire le voile qui séparait la partie du Temple appelée le

Bon nombre d'écrivains modernes répètent sur parole l'assertion du maître. Par malheur pour dom Calmet et ses copistes, Origène, qui vivait au second siècle, cite les ouvrages de saint Denys l'Aréopagite. Voici ses paroles : « C'est en Dieu, comme le dit une bouche divine, que nous avons la vie le mouvement et l'être : l'être de tous est la supéressence et la Divinité, suivant le mot du grand Denys l'Aréopagite * . »

Nous remarquerons d'ailleurs : 1° qu'il serait bien étonnant qu'un faussaire eût réussi, pendant plus de mille ans, à faire passer ses propres écrits sous le nom d'un personnage aussi célèbre dans l'Église, sans que les érudits, les hommes de génie qui se sont succédé pendant ce long intervalle, aient découvert la fraude; et cependant ils connaissaient ces ouvrages, et ils les citent avec éloge. Chez les Latins, saint Thomas, saint Bonaventure, Hugues de Saint-Victor, Scot Érigène, s'inspirèrent par la méditation de ces livres ;

2° Que ces ouvrages ont joui dans l'Église latine et dans l'Église grecque, avant et après le schisme, d'une estime incontestée, puisque leur auteur est, au jugement d'Anastase le Sinaïte, *un très-célèbre interprète des mystères divins* ; que saint Grégoire le Grand lui donne le nom de *Père antique et vénérable* ; que saint Jean Damascène proclame le *divin, le très-saint, le très-éloquent Denys, abondant et profond dans les choses divines* ; qu'enfin le second concile de Nicée, septième concile général, lui décerne le titre de *très-grand*, et que tous les auteurs qui viennent d'être cités se servent de ses écrits pour confirmer les dogmes de la Foi **.

Or, voici comment saint Denys l'Aréopagite s'exprime au sujet des ténèbres miraculeuses qui parurent à la mort de Notre-Seigneur. Il écrit à saint Polycarpe pour répondre aux reproches qu'Apolléphane, son ancien ami, lui faisait de ce qu'il employait d'une manière peu sincère le témoignage des auteurs païens pour combattre le paganisme. — « Apolléphane, lui dit-il, doit se souvenir de ce qui se passa, lorsque nous étions ensemble en Égypte. Nous étions tous deux auprès de la ville d'Héliopolis, lorsque tout d'un coup nous vîmes la lune qui vint se réunir au soleil, quoique ce ne fût pas le temps de la conjonction, et qui causa une grande éclipse ; et ensuite, vers la neuvième heure du jour, nous la vîmes de nouveau quitter la place qu'elle occupait au-dessous du soleil, pour aller se remettre à l'endroit opposé du diamètre... C'est ce que vous pourrez lui dire. Et vous, Apolléphane, démentez-moi si vous l'osez, moi qui étais alors présent avec vous à ce spectacle, qui l'ai vu et admiré avec vous. Enfin, dans ce moment, Apolléphane, comme transporté hors de lui-même, s'écria en s'adressant à moi, comme s'il eût deviné ce qui se faisait : Mon cher Denys, ce sont là des changements de choses divines *** . »

* *Homil.* II, t. II, p. 277. Édit. de Paris, 1604.

** Voyez la traduction des œuvres de saint Denys, par monseigneur Darboy, in-8.

*** *Dionys. Areopag.*, lib. II, p. 7, ep. xci.

Saint de la partie appelée le *Saint des saints*, se déchira

De son côté, saint Denys s'écria : « Ou l'auteur de la nature souffre, ou la machine de l'univers se détruit. » Il n'est pas étonnant que saint Denys ait pensé, quoiqu'il fût encore païen, que l'auteur de la nature souffrait. Il lui suffisait, pour avoir cette idée, d'avoir lu ce que dit Platon des souffrances du Dieu que le monde attendait.

Si les ténèbres furent l'effet d'une éclipse, elles n'en sont pas moins miraculeuses ; car la Pâque judaïque, qui est le temps auquel Jésus-Christ souffrit la mort, ne se faisait jamais qu'en pleine lune. Or, tout le monde sait que les éclipses de soleil n'arrivent jamais, lorsque la lune est dans son plein. Ne serait-ce point par la connaissance vague, mais traditionnelle, de ces ténèbres qui devaient avoir lieu à la mort du Sauveur, que les peuples païens furent toujours saisis de frayeur à la vue des éclipses ?

Dans une autre lettre adressée à Apolléphane lui-même, déjà converti au Christianisme, saint Denys lui parle en ces termes : « Je vais vous faire souvenir de ce qui arriva, dans le temps que nous étions ensemble à Héliopolis d'Égypte. J'avais alors vingt-cinq ans, et vous pouviez être du même âge. Nous vîmes tout d'un coup, un jour de vendredi, environ à l'heure de sexte ou de midi, la lune venir se placer au-dessous du soleil et y causer une éclipse qui nous remplit de frayeur. Je vous demandai alors ce que vous pensiez de ce prodige, et vous me dites une parole qui ne s'effacera jamais de mon esprit... Vous me répondîtes : Ce sont là, mon cher Denys, des changements de choses divines. Je remarquai exactement et le temps et l'année de ce prodige ; et, ayant combiné tout cela avec ce que Paul m'en apprit dans la suite, Je me rendis à la vérité à laquelle vous vous êtes aussi heureusement rendu vous-même *.

Nous citerons encore le témoignage de Phlégon, affranchi de l'empereur Adrien. Cet auteur était païen ; il a écrit l'histoire des Olympiades en seize livres, depuis leur origine jusque vers l'an de Jésus-Christ 140. Or, il dit qu'en la quatrième année de la cent deuxième Olympiade, qui devait finir vers le milieu de l'an 33 de l'ère vulgaire, qui est celui de la mort de Jésus Christ, il y eut une éclipse de soleil, la plus grande qu'on eût jamais vue : l'obscurité ayant été telle, qu'à l'heure du midi on avait vu les étoiles dans le Ciel. Il ajoute qu'il y eut alors un fort grand tremblement de terre dans la Bithynie, lequel renversa la plus grande partie de la ville de Nicée **.

Thallus, historien grec, parle comme Phlégon. On ne sait pas au juste le temps auquel vivait ce Thallus ; mais, saint Justin et Tertullien l'ayant cité, on juge qu'il devait être à peu près contemporain de Phlégon, s'il n'était pas plus ancien. C'est apparemment aux livres de ces deux auteurs que Tertullien et le martyr saint Lucien d'Antioche renvoyaient les Païens, pour y trouver la preuve de cette obscurité si miraculeuse qui parut à la mort du Sauveur.

* *In vita Dionys. apud Corder.*, t. II, p. 273.

** *Apud Euseb. Chronic.*, p. 188, edit. Scaliz.

dans toute sa longueur ; la terre trembla¹ ; ce dernier prodige en préparait un autre qui n'arriva que le troisième jour suivant. Plusieurs Saints, qui étaient morts, ressuscitèrent ; et, étant sortis de leurs tombeaux, après la résurrection du Sauveur, ils vinrent dans la ville sainte, et se firent voir en public.

L'exemple des créatures insensibles produisit son effet. D'abord, le centurion ou l'officier romain qui présidait au crucifiement, qui avait vu ce qui s'était passé, et que Jésus avait expiré en jetant un grand cri, rendit gloire à Dieu, en disant : Certainement cet homme était juste ; il était vraiment Fils de Dieu. En effet, mourir en croix, c'était mourir épuisé de forces et de sang ; le cri du Sauveur expirant était donc surnaturel. C'était tout à la fois un miracle et l'accomplissement d'une prophétie. Miracle de force dans l'extrémité de la faiblesse ; accomplissement littéral de la parole de Jésus lui-même : *C'est volontairement que je meurs*².

Ensuite, les soldats qui gardaient le Sauveur, voyant le tremblement de terre et les choses qui se passaient, furent saisis de frayeur et s'écrièrent : Cet homme était vraiment Fils de Dieu. Tant de miracles gagnèrent aussi les spectateurs, dont le cœur n'était point gâté par principe. Témoins de toutes ces choses, et effrayés à la vue des vengeances de Dieu, dont ils redoutaient les approches, ils s'en retournaient en se frappant la poitrine.

¹ Au milieu de la place qui est devant la cathédrale de Pouzzoles, nous avons vu le célèbre piédestal de marbre blanc, orné de quatorze figures, qui représentent les quatorze villes de l'Asie Mineure, renversés par le tremblement de terre qui eut lieu à la mort de Notre-Seigneur et rebâties par Tibère. Ainsi, le monument profane de Pouzzoles est un témoignage palpable de la vérité du récit évangélique.

² Joan., x.

Insensiblement le Calvaire se dégageait de la foule qui l'avait occupé depuis midi : chacun s'en allait ou plus endurci ou heureusement détrompé. N'est-ce pas ainsi que, tous les jours encore, on sort du sacrifice auguste de nos autels ? Il restait cependant aux environs de la croix d'autres personnes plus affligées, mais sans remords, qui ne pouvaient se résoudre à s'éloigner d'un objet si cher. C'étaient toutes les personnes de la connaissance de Jésus, et plusieurs femmes qui se tenaient à l'écart, regardant de loin tout ce qui se passait. Entre ces femmes on voyait Marie-Madeleine, Marie, mère de Jacques le Mineur et de Joseph, et Salomé, mère des enfants de Zébédée, qui le suivaient lorsqu'il était en Galilée, et qui prenaient soin de lui. Imitons leur exemple ; restons nous-mêmes, du moins en esprit, au pied de l'autel, lorsque nous avons assisté au sacrifice auguste, renouvellement de celui du Calvaire.

Dans tout ce qu'ils avaient attenté contre le Sauveur, les Juifs n'avaient fait qu'accomplir les décrets de la puissance de Dieu : jamais ils ne purent aller au delà de cette limite. Or, comme Dieu ne voulait pas qu'il souffrît un autre genre de supplice qu'ils lui destinaient, l'idée ne leur en vint qu'après sa mort. Ce fut encore le zèle de la loi, qui parut les faire agir dans cette occasion. Elle ordonnait que les corps de ceux qui étaient morts attachés à un gibet, en fussent détachés avant la fin du jour. Il fallait se presser, parce que le temps, où une œuvre de cette nature était permise allait bientôt expirer. Les Juifs vinrent donc prier Pilate de faire rompre les jambes aux trois crucifiés, et de les faire enlever.

Pilate envoya des soldats qui rompirent les jambes aux deux larrons. Ensuite, venant à Jésus, et voyant qu'il était

déjà mort, ils ne lui rompirent point les jambes; mais un des soldats lui ouvrit le côté avec une lance, et aussitôt il en sortit du sang et de l'eau. Tout était divin dans chacun de ces événements. Les soldats n'avaient point ordre de faire une distinction entre Jésus et les deux compagnons de son supplice. Quoiqu'il fût déjà mort, ils pouvaient bien lui briser les os; mais il fallait que l'Écriture s'accomplît.

Moïse avait dit en parlant de l'agneau pascal : *Vous ne briserez aucun de ses os* ¹. Dieu l'avait ainsi ordonné, parce que la figure devait s'accomplir dans le Christ, véritable Agneau de Dieu, qui devait cacher sous l'enveloppe fragile de la nature humaine l'incorrupible divinité, comme dans le corps les os, qui en sont la partie la plus dure, sont cachés sous la chair. De même, ce fut contre l'ordre des officiers, ou du moins au delà de leur ordre, qu'un des soldats ouvrit le côté de Jésus d'un coup de lance. Mais il fallait encore que cette autre prophétie s'accomplît : Ils jeteront les yeux sur celui qu'ils ont percé.

Cependant il était temps de songer à la sépulture du Sauveur, expiré depuis une heure environ. En ce moment, arriva un homme riche, nommé Joseph, de la ville d'Arimathie. C'était un officier considérable, juste et vertueux. Disciple lui-même de Jésus, mais en secret, parce qu'il craignait les Juifs, il n'avait pris part ni à leur complot ni à ce qu'ils avaient fait, et il attendait le royaume de Dieu. Il vint hardiment trouver Pilate, et lui demanda le corps de Jésus. Pilate, étonné que Jésus pût être déjà mort, fit appeler le Centurion, et s'informa de lui, s'il était vrai que Jésus fût mort.

¹ *Ezod.*, xii, 46.

Le Centurion l'en ayant assuré, il donna le corps à Joseph, qui vint et l'enleva ; mais il n'eut pas seul la gloire de l'ensevelir. Il semble que la mort de l'Homme-Dieu rassemblait autour de lui ceux qui n'osaient presque l'approcher durant sa vie. Puissante vertu de la Croix et accomplissement immédiat de cette parole du Sauveur lui-même : *Lorsque je serai élevé de terre, j'attirerai tout à moi*¹ ! Nicodème, autrefois son disciple caché, et qui était allé le consulter durant les ténèbres de la nuit, vint aussi avec environ cent livres d'une composition de myrrhe et d'aloès. Joseph acheta un linceul dans lequel il mit le corps adorable de Jésus, après l'avoir ôté de la croix ; ensuite ils l'enveloppèrent de linge avec des parfums², selon que les Juifs avaient coutume d'ensevelir.

Il ne s'agissait plus que de choisir un tombeau. Or, tout près de l'endroit où Notre-Seigneur avait été crucifié, se trouvait un jardin et dans ce jardin un sépulcre nouvellement creusé, dans lequel personne n'avait encore été mis. Ce sépulcre appartenait à Joseph. Pressé par le temps, car le Sabbat allait commencer, et engagé par la proximité du lieu, Joseph, aidé de Nicodème, déposa le corps du Sauveur dans ce sépulcre tout neuf qu'il avait fait tailler pour lui dans le roc ; et, ayant scellé une grande pierre à l'entrée, il s'en alla.

Tout ce qui paraît être ici l'effet du hasard, était arrangé par une providence infinie. Il fallait que le sépulcre fût proche du Calvaire, afin qu'on eût le temps d'y porter le corps de Jésus, et de l'y enfermer avant que le repos

¹ *Jeân.*, XII, 32.

² Le linceul était aussi de lin. De là l'usage, au saint sacrifice de la messe, de poser le corps de Notre-Seigneur sur un linge, à l'exclusion de toute autre étoffe. Saint Jérôme en faisait la remarque il y a près de quatorze cents ans.

du Sabbat commençât. Il fallait encore que ce sépulcre fût tout neuf, et qu'on n'y eût encore mis personne, pour qu'il imitât à sa manière la pureté du sein de Marie, et que l'on ne pût pas mettre en question si le mort ressuscité n'était pas un autre que Jésus. Il fallait enfin qu'il eût été taillé dans le roc, afin que l'on ne soupçonnât point qu'il eût été percé, et que le corps en eût été enlevé furtivement.

Cependant Marie-Madeleine et Marie, mère de Jacques et de Joseph, qui étaient venues de Galilée avec Jésus, étaient là se tenant assises auprès du tombeau. La sépulture finie, elles s'en retournèrent, afin de préparer des aromates et des parfums ; mais elles se tinrent en repos le jour du Sabbat, selon le précepte de la Loi. Les ennemis du Sauveur ne s'y tinrent pas. Ces rigides observateurs du saint repos, qui avaient si souvent fait un crime au Sauveur de l'avoir violé en opérant des guérisons miraculeuses, le violèrent à leur tour, avec l'intention d'ensevelir sa Religion dans le même tombeau que son auteur.

Les Princes des Prêtres et les Pharisiens s'assemblèrent donc chez Pilate, et lui dirent : Seigneur, nous nous sommes souvenus que ce séducteur, étant encore en vie, a dit : Je ressusciterai au bout de trois jours. Commandez donc qu'on garde le sépulcre jusqu'au troisième jour, de peur que ses Disciples ne viennent l'enlever, et ne disent au peuple : Il est ressuscité ; cette dernière erreur serait pire que la première. Pilate leur dit : Vous avez une garde ; allez, gardez-le comme vous l'entendrez. Ils s'en allèrent donc au sépulcre, le fermèrent bien, mirent le sceau sur la pierre et posèrent des gardes. Toutes ces précautions étaient nécessaires, pour rendre incontestable le miracle de la Résurrection, et les passions humaines ne secondèrent jamais mieux la Providence divine ; car, si malgré

tout cela le corps du Sauveur disparaissait, on s'ôtait la ressource de pouvoir dire que ses Disciples l'avaient enlevé.

Cependant ce mort, que l'on gardait avec tant de précautions, était libre entre les morts. A la vérité, le corps du Sauveur reposait dans le tombeau où, selon la prédiction du Prophète, la chair du Saint de Dieu ne devait point être sujette aux atteintes de la corruption : mais son âme descendit dans les limbes, où tous les Justes des siècles passés attendaient en paix la venue du Messie. Il se fit voir à ces âmes qu'il aimait, et qui avaient profité par avance du prix de son sang. Il leur annonça l'Évangile, c'est-à-dire sa vie, sa mort, sa prochaine Résurrection, le dernier accomplissement de leurs vœux et la consommation de leur gloire dans le Ciel, dont, en qualité de chef de tous les Saints, il avait fait la conquête pour ses membres.

Or, le Sauveur avait été mis dans le tombeau vers les six heures du soir, quelques moments avant le commencement du Sabbat solennel de la Pâque. Son corps y demeura d'abord jusqu'à minuit de ce jour-là, qui fut compté pour le premier de sa sépulture. Il y resta durant le Sabbat tout entier : ce fut la seconde journée. Il y passa depuis la minuit qui terminait le Sabbat, jusqu'à l'aurore de la première férie qui répond au dimanche : c'était le troisième jour. Jour à jamais mémorable ! durant lequel, pour l'accomplissement des figures, des prophéties et des promesses, il fallait que le Messie sortît victorieux du sépulcre.

Il n'a pas plu à Dieu de nous révéler l'instant précis, où s'accomplit ce grand événement. Tout porte à croire que ce fut entre l'apparition de l'aurore et le lever du soleil.

Le Sauveur ressuscita par sa propre vertu, laissant au fond de son sépulcre les linceuls dont il était enveloppé, pour être comme les témoins de sa mort et de sa Résurrection tout ensemble. Il ressuscita sans bruit et sans éclat apparent, et sortit du tombeau comme il était sorti du sein de sa bienheureuse mère, ne déplaçant point la pierre, mais la pénétrant par la substance de son corps glorieux. Les gardes ne s'en aperçurent pas.

Cependant Marie-Madeleine, Marie, mère de Jacques, et Salomé, ayant acheté des parfums pour embaumer le Sauveur, sortirent de grand matin, portant les aromates qu'elles avaient préparés, et arrivèrent au sépulcre, le soleil étant déjà levé : elles ignoraient qu'on y eût mis des gardes. C'est pourquoi, ne prévoyant pas d'autre obstacle, elles se disaient l'une à l'autre : Qui nous ôtera la pierre de devant l'entrée du sépulcre ? Car cette pierre était fort grande. Elles exprimaient ainsi leur embarras, lorsque le Seigneur leva en un moment toutes les difficultés.

Il se fit tout à coup un grand tremblement de terre. Un Ange descendit du ciel, et, s'approchant de la pierre, il la renversa et s'assit dessus. Son visage était brillant comme un éclair, et son vêtement blanc comme la neige. Les gardes en furent tellement saisis de frayeur, qu'ils tombèrent à demi morts. Pour les saintes femmes, elles entrèrent dans le sépulcre, mais n'y trouvèrent point le corps du Seigneur. Madeleine courut aussitôt trouver Simon Pierre et le disciple que Jésus aimait, et elle leur dit : On a enlevé du sépulcre le Seigneur et nous ne savons où on l'a mis. Sur cela, Pierre et Jean accourent au sépulcre ; mais ils n'y voient que des linges et le suaire qu'on avait mis sur la tête de Jésus ; ensuite ils s'en retournèrent.

Madeleine, arrêtée par son amour, ne put se résoudre

à les suivre ; elle se tenait à l'entrée du tombeau, versant des larmes. Comme elle pleurait ainsi, elle se baissa, et, regardant dans le sépulcre, elle vit deux Anges, vêtus de blanc, assis dans le lieu où l'on avait mis le corps de Jésus, l'un à la tête, et l'autre aux pieds. Femme, lui dirent-ils, pourquoi pleurez-vous ? C'est, leur dit-elle, qu'on a enlevé mon Seigneur, et je ne sais où on l'a mis. Après ces paroles, s'étant retournée, elle vit Jésus qui était là : mais elle ne le reconnut pas. Femme, lui dit-il, pourquoi pleurez-vous ? Qui cherchez-vous ?

Elle, croyant que c'était le jardinier, lui dit : Seigneur, si c'est vous qui l'avez enlevé, dites-moi où vous l'avez mis, et je l'emporterai. Jésus lui dit : Marie. Elle, se retournant, lui dit : Rabboni, c'est-à-dire Maître, et se jeta aussitôt à ses pieds pour les embrasser. Ne me touchez point, lui dit le Sauveur, car je ne suis pas encore monté vers mon Père ; mais allez trouver mes frères et dites-leur : Je monte vers mon Père et vers votre Père, vers mon Dieu et vers votre Dieu. Il ne la charge pas seulement d'annoncer sa Résurrection à ses Disciples ; il veut qu'elle leur apprenne encore qu'il est ressuscité pour ne plus mourir, et qu'il n'a que fort peu de temps à séjourner sur la terre. Madeleine, transportée de joie, partit aussitôt.

A peine se fut-elle éloignée, que d'autres saintes femmes vinrent au sépulcre. Un des Anges leur dit : Ne craignez rien, je sais que vous cherchez Jésus de Nazareth qui a été crucifié. Comment cherchez-vous parmi les morts celui qui est vivant ? Il n'est point ici, car il est ressuscité comme il l'a dit. Souvenez-vous que, lorsqu'il était encore dans la Galilée, il vous disait : Il faut que le Fils de l'homme soit livré entre les mains des pécheurs, qu'il

soit crucifié et qu'il ressuscite le troisième jour. Venez et voyez l'endroit où on avait mis le Seigneur. Allez promptement dire à ses Disciples et à Pierre qu'il est ressuscité, et qu'il vous précède en Galilée. Là, vous le verrez, comme il vous l'a dit. Elles se ressouvirent alors des paroles de Jésus.

A l'heure même, sortant du sépulcre, saisies de crainte et transportées de joie, elles coururent en donner la nouvelle aux Disciples. Elles ne disaient rien à personne, tant elles étaient effrayées ; mais leur frayeur fut bientôt calmée et leur joie portée à son comble. Tout à coup Jésus s'offrit à elles et leur dit : Je vous salue. Elles s'approchèrent, et, lui embrassant les pieds, elles l'adorèrent. Ne craignez point, ajouta le Sauveur, allez, dites à mes frères qu'ils se rendent en Galilée : là ils me verront. Elles annoncèrent toutes ces choses aux onze Apôtres et à tous les autres Disciples ; mais ils prirent ce qu'elles leur disaient pour une rêverie et n'ajoutèrent point foi à leurs paroles. Marie-Madeleine n'avait pas eu un succès plus heureux ¹.

¹ Cependant les Apôtres obéirent, et se rendirent en Galilée sur la montagne où Jésus leur recommandait expressément de se trouver. *Undecim autem Discipuli abierunt in Galilæam in montem ubi constituerat illis Jesus.* (Matth., xxviii, 10.) — Ici se présente une difficulté. Ce ne fut pas dans la province qui porte le nom de Galilée que Jésus se fit voir à ses Apôtres, ni le voir de sa résurrection, ni même encore huit jours après. Bien loin d'aller ces jours-là, dans la province dont la frontière était éloignée de plus de douze lieues, les Apôtres, durant la solennité, ne s'écartèrent point des environs de la capitale. Ils y étaient le soir de la résurrection, et ils y virent Jésus, ainsi qu'il le leur avait fait promettre. Ils y étaient encore huit jours après, et ce fut là que Jésus se fit voir à eux pour la seconde fois, avant qu'ils partissent pour la province de Galilée.

La difficulté paraît grande, et l'on a peine à concilier ensemble la lettre du texte avec la suite des événements. Toutefois l'heureuse découverte d'un ancien commentateur, évêque de Coimbre, nous semble l'éclaircir d'une ma-

L'incrédulité des Apôtres ne venait pas d'une mauvaise disposition. Ils souhaitaient tous avec ardeur que leur divin Maître fût ressuscité ; mais ils craignaient trop qu'il ne le fût pas pour croire aisément qu'il l'était. Ils ne trouvaient jamais de preuves assez fortes, parce qu'ils avaient envie d'être persuadés et parce qu'ils craignaient de se flatter. Il n'en fut pas ainsi des membres de la Synagogue : ils ne doutèrent pas de la Résurrection du Sauveur. Mais ces hommes endurcis ne cherchèrent qu'à en étouffer la preuve et empêcher, autant qu'il était en eux, que le monde y donnât la même croyance qu'ils étaient forcés d'y avoir. Dieu, qui voulait les convaincre parce qu'il voulait les sauver, leur envoya des témoins qui ne pouvaient pas leur être suspects. Après que les saintes femmes furent parties, quelques-uns des gardes descendirent à la ville, et rapportèrent aux Princes des Prêtres tout ce qui était arrivé¹. Incontinent on assembla le con-

nière satisfaisante. Il avait été sur les lieux ; il y avait tout examiné ; il savait les difficultés du texte, et voici comment il s'explique :

« Il ne faut pas croire, dit cet auteur *, que la Galilée où Jésus-Christ ordonne à ses Apôtres de se rendre, et où il doit les précéder pour se montrer à eux, soit la province de Galilée. La Galilée dont il s'agit est une montagne voisine du mont des Oliviers. Car, en sortant de Jérusalem par la vallée de Josaphat, on rencontre trois hautes montagnes : celle des Oliviers est au milieu et la plus éminente des trois. On en voit une autre à la droite, et à la gauche une troisième qui porte le nom de montagne de la Galilée. Sur cette montagne, les Galiléens s'étaient bâti une ample habitation pour y demeurer quand leurs affaires les appelaient à Jérusalem ; et c'est ce qui lui fit donner le nom de montagne de Galilée, qu'elle conserve encore aujourd'hui. C'est là que Jésus fait annoncer à ses Apôtres qu'il se trouvera avant eux, pour les rendre témoins de la vérité de sa résurrection. » (Voyez *Mémoires de Trévoux*, art. 95. Octobre 1729.)

¹ La preuve de la résurrection peut se formuler ainsi : Jésus-Christ est véritablement le Fils de Dieu s'il est ressuscité comme il l'avait prédit ; et il

* Soarius, *episc. Conimb.*, apud *Baradium*, cap. vi, de *Apparitione Christi in monte Galilææ*. Lugd., 1622 p. 449.

seil, pour délibérer sur ce qu'il y avait à faire. Les chefs de la Synagogue sentirent d'abord les conséquences qu'allait avoir, dans Jérusalem et dans toute la Palestine, le témoignage des gardes, si on leur laissait la liberté de parler selon leur conscience : voici donc le parti qu'ils prirent.

Tirant les soldats à l'écart, ils leur donnèrent une grosse

est véritablement ressuscité si les Apôtres, en croyant et en prêchant sa résurrection, n'ont été ni trompés ni trompeurs. Or, ils n'ont été ni trompés ni trompeurs.

Ils n'ont pas été trompés : la résurrection du Sauveur était un fait palpable, un fait qui tombait sous les sens. Or, ce fait, ils ont eu mille occasions de le vérifier. Ce n'est pas seulement une fois que le Sauveur leur apparaît, c'est bien des fois ; ce n'est pas en songe ou d'une manière fugitive qu'il se montre à eux, c'est en plein jour, c'est pendant quarante jours consécutifs. Ils lui parlent, ils le voient de leurs yeux, ils le touchent de leurs mains, ils mangent avec lui ; ils sont en grand nombre quand il se fait voir ; ils refusent d'abord de le croire, et ce n'est qu'à l'évidence et pour ainsi dire à la palpabilité du fait qu'ils se rendent. Ils annoncent par tout l'univers qu'ils l'ont vu ressuscité ; ils le soutiennent sans se démentir jamais, et meurent pour confirmer leur témoignage. Les Apôtres ont donc eu toutes les preuves désirables de la résurrection de leur Maître : donc ils n'ont pas été trompés.

Ils n'ont pas été trompeurs : 1^o ils n'avaient aucun intérêt à en imposer. Du côté des hommes, ils avaient tout à craindre, la haine, le mépris, la vengeance des lois ; du côté de Dieu, les châtimens réservés aux imposteurs et aux impies ; 2^o quand ils auraient eu intérêt à en imposer, ils ne l'auraient pas pu, parce qu'ils n'auraient eu aucune preuve solide à donner de la résurrection de leur Maître : les Juifs, les Païens et l'univers entier n'auraient pas cru une pareille imposture. Cependant les Juifs, les Païens, l'univers, ont cru, ils croient encore la résurrection. C'est ce grand miracle, cette preuve évidente de la divinité de Jésus-Christ, qui a ravi leur assentiment, qui les a fait renoncer à l'idolâtrie, et embrasser et défendre au prix de la vie une religion qui combat toutes les passions.

Donc les Apôtres n'ont pas été trompeurs ; d'un autre côté, ils n'ont pas été trompés ; donc le Sauveur est véritablement ressuscité ; donc il est vraiment le Fils de Dieu ; donc sa religion est divine ; donc, sous peine de damnation, il faut la croire et la pratiquer.

Voyez, sur les preuves de la Résurrection, Duvoisin, *Démonstr. évang.* ; Bergier, art. *Résurrection* ; Bourdaloue, M. Frayssinous, etc., etc.

Dans la *Bibliothèque des Pères*, par M. Guillon, Origène, t. II, p. 64, 87, 93 ; Saint Chrysostome, t. XIV, p. 453, 461, 483 ; t. XV, p. 40, 67 et 86.

somme d'argent et leur firent ainsi la leçon : Vous direz : Ses disciples sont venus la nuit et l'ont enlevé pendant que nous dormions. Si la chose arrive aux oreilles du gouverneur, et qu'il veuille prendre connaissance de votre peu d'exactitude à faire la garde, nous ferons si bien, qu'il nous croira et que vous ne serez point inquiétés. Les soldats, ayant reçu l'argent, firent comme on leur avait dit; et ce bruit est demeuré répandu jusqu'à présent parmi les Juifs. Il était bien digne de ceux qui avaient acheté le sang de Jésus-Christ à prix d'argent, d'acheter encore à prix d'argent la grossière imposture, qu'ils opposent à la certitude de sa Résurrection!

Ainsi, donner de l'argent pour faire répandre parmi le peuple que les Disciples du Sauveur l'ont enlevé à la faveur de la nuit, et pendant que la garde dormait, telle fut la dernière ressource d'une haine aveugle; ressource pitoyable qui n'aboutit qu'à couvrir de confusion ceux qui l'employèrent, et dont la faiblesse se montre à tous les yeux.

1° Il est inouï que plusieurs soldats en faction auprès d'un dépôt, dont ils répondent sur leur honneur et sur leur vie, s'endorment tous à la fois. Un fait pareil ne se trouve dans les annales militaires d'aucun peuple.

2° Supposons cependant que tous les soldats se soient endormis, comment aurait-on pu déplacer et rouler une pierre d'une grosseur énorme, pénétrer dans le sépulcre, prendre le corps et l'emporter? Et il fallait que tout cela se fit à tâtons, puisque c'était pendant la nuit, et que plusieurs hommes y missent la main; comment, dis-je, aurait-on pu faire tout cela, sans qu'aucun des soldats, placés à deux pas de distance, se fût éveillé? Un fait aussi destitué de vraisemblance demanderait, comme le fait

observer saint Augustin, d'autres garants que des témoins endormis.

3° Si les gardes étaient endormis, comment ont-ils su qu'on avait enlevé le corps, et qui l'avait enlevé? et, s'ils n'étaient pas endormis, comment ont-ils souffert qu'on l'enlevât?

4° Qui donc l'aurait enlevé? sans doute les Disciples. Mais ils n'avaient à cela aucun intérêt. En effet, ou les Disciples s'attendaient à voir leur Maître ressusciter, comme il l'avait prédit, ou ils ne s'y attendaient pas. S'ils s'y attendaient, ils ont dû se reposer, sur leur Maître, du soin de vérifier sa prédiction. Ils n'avaient nul besoin de s'engager dans une manœuvre aussi dangereuse que criminelle.

S'ils ne s'y attendaient pas, nul motif, nul intérêt, nul espoir ne pouvait les engager à l'enlever et à concerter la fable de sa résurrection. Du côté du monde, ils avaient tout à craindre, la haine, le mépris, tous les châtimens réservés aux faussaires, aux profanateurs des tombeaux, aux violateurs audacieux du sceau de l'autorité publique apposé au sépulcre; du côté du Ciel, ils ne pouvaient attendre que les châtimens réservés aux imposteurs et aux impies, puisqu'ils se seraient efforcés de faire passer pour Dieu, un homme qui n'était pas Dieu, un homme qui les avait grossièrement trompés.

5° Une preuve sans réplique que les Juifs eux-mêmes, c'est-à-dire les Princes des Prêtres et les Chefs de la Synagogue, ne croyaient pas que les Apôtres avaient enlevé le corps du Sauveur, c'est que jamais ils n'osèrent leur reprocher ce prétendu crime. Lorsqu'ils firent mettre en prison et battre de verges saint Pierre, saint Jean et les autres Disciples; lorsqu'ils mirent à mort les deux saints

Jacques et saint Siméon, les accusèrent-ils d'avoir enlevé le corps de Jésus-Christ, ou d'avoir publié faussement sa résurrection ? Non, jamais. Ils les accusèrent seulement de l'avoir prêchée, malgré la défense qu'on leur en avait faite.

Il est donc bien prouvé que ce prétendu enlèvement du Sauveur par ses Disciples n'est qu'une fable grossière inventée par la Synagogue, afin de tromper le peuple et de se justifier à ses yeux de son incrédulité et de son déicide ; fable tellement absurde, que la Synagogue elle-même n'en tenait aucun compte ¹.

¹ Terminons l'histoire de la vie mortelle de Notre-Seigneur par le portrait qu'ont tracé de sa personne et de sa divinité deux mains bien différentes, deux hommes non suspects : Rousseau et Napoléon :

« J'avoue, dit le philosophe de Genève, que la majesté des Écritures m'étonne : la sainteté de l'Évangile parle à mon cœur. Voyez les livres des philosophes avec toute leur pompe : qu'ils sont petits près de celui-là ! Se peut-il qu'un livre tout à la fois si sublime et si simple soit l'ouvrage des hommes ! Est-ce là le ton d'un enthousiaste ou d'un ambitieux sectaire ? Quelle douceur ! quelle pureté dans ses mœurs ! quelle grâce touchante dans ses instructions ! quelle élévation dans ses maximes ! quelle profonde sagesse dans ses discours ! quelle présence d'esprit ! quelle finesse et quelle justesse dans ses réponses ! quel empire sur ses passions ! Où est l'homme, où est le sage qui sait agir, souffrir et mourir sans faiblesse et sans ostentation ? Quand Platon peint son juste imaginaire couvert de tout l'opprobre du crime et digne de tout le prix de la vertu, il peint trait pour trait Jésus-Christ. La ressemblance est si frappante, que tous les Pères de l'Église l'ont sentie et qu'il n'est pas possible de s'y tromper...

« Quels préjugés, quel aveuglement ne faut-il pas avoir pour oser comparer le fils de Sophronisque au fils de Marie ! Quelle distance de l'un à l'autre ! Socrate, mourant douleur, sans ignominie, soutient aisément jusqu'au bout son personnage ; et si cette facile mort n'eût honoré sa vie, on douterait si Socrate, avec tout son esprit, fut autre chose qu'un sophiste ! Mais, où Jésus avait-il pris parmi les siens cette morale élevée et pure dont lui seul a donné les leçons et l'exemple ? Du sein du plus furieux fanatisme, la plus haute sagesse se fit entendre, et la simplicité des plus héroïques vertus honora un peuple tout matériel. La mort de Socrate philosopant tranquillement avec ses amis est la plus douce qu'on puisse désirer. Celle de Jésus expirant dans les tourments, injurié, raillé, maudit de tout un peuple, est la plus horrible qu'on puisse craindre. Socrate, prenant la coupe empoisonnée, bénit

PRIÈRE.

O mon Dieu, qui êtes tout amour ! je vous remercie de nous avoir envoyé un Sauveur qui a voulu non-seulement

celui qui la lui présente et qui pleure ; Jésus, au milieu d'un supplice affreux, prie pour ses bourreaux acharnés.

« Oui, si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu. Disons-nous que l'histoire de l'Évangile est inventée à plaisir ? Non, ce n'est pas ainsi que l'on invente ; et les faits de Socrate, dont personne ne doute, sont moins attestés que ceux de Jésus-Christ. Au fond, c'est reculer la difficulté sans la détruire. Il serait plus inconcevable que plusieurs hommes d'accord eussent fabriqué ce livre, qu'il ne l'est qu'un seul en ait fourni le sujet. Jamais des auteurs juifs n'eussent trouvé ni ce ton ni cette morale ; et l'Évangile a des caractères de vérité si grands, si frappants, si parfaitement inimitables, que l'inventeur en serait plus étonnant que le héros. »

Écoutez maintenant l'immortel captif de Sainte-Hélène. Un des généraux de Napoléon discutait un jour devant lui la divinité de Notre-Seigneur, Napoléon répondit : « Je connais les hommes, général, et je vous dis que Jésus n'est pas un homme. Les esprits superficiels voient de la ressemblance entre le Christ et les fondateurs d'empires, les conquérants et les dieux des autres religions. Cette ressemblance n'existe pas : il y a entre le Christianisme et quelque religion que ce soit la distance de l'infini.

« Le premier venu tranchera la question comme moi, pourvu qu'il ait une vraie connaissance des choses et l'expérience des hommes. Quel est celui de nous, général, qui, envisageant les différents cultes des nations, ne puisse dire en face à leurs auteurs : Non, vous n'êtes ni des dieux ni des agents de la Divinité ; non, vous n'avez point de mission du Ciel. Vous êtes pétris du même limon que le reste des mortels ; vous ne faites qu'un avec toutes les passions et tous les vices qui en sont inséparables, tellement qu'il a fallu les défier avec vous ; vos temples et vos prêtres proclament eux-mêmes votre origine ? Des abominations, des fables, avec un bois pourri, sont-ce là des religions et des dieux à comparer au Christianisme ?

« Pour moi, je dis non.

« Je vois dans Lycurgue, Numa, Confucius, Mahomet, des législateurs, mais rien qui décèle la divinité ; eux-mêmes n'ont pas élevé leurs prétentions si haut. Ils ont primé dans leur temps, comme j'ai fait moi-même. Rien chez eux n'annonce des êtres divins ; au contraire, je vois de nombreux rapports entre eux et moi ; je constate des ressemblances, des faiblesses et des erreurs communes qui les rapprochent de moi et de l'humanité.

« Il n'en est pas de même du Christ. Tout de lui m'étonne ; son esprit me dépasse et sa volonté me confond. Entre lui et quoi que ce soit au monde,

mourir pour expier les péchés du monde, mais encore qui a voulu mourir Dieu, et ressusciter pour affermir notre

Il n'y a pas de terme possible de comparaison. C'est un être à part. Sa naissance, sa vie, sa mort, la profondeur de son dogme, qui atteint la cime des difficultés et qui en est la plus admirable solution, la singularité de cet être mystérieux, son empire, sa marche à travers les siècles et les royaumes, tout est pour moi un prodige, je ne sais quel mystère insondable qui me plonge dans une rêverie dont je ne puis sortir, mystère qui est là sous mes yeux, que je ne peux nier, et que je ne puis expliquer non plus.

« Ici je ne vois rien de l'homme.

« Vous parlez de César et d'Alexandre, de leurs conquêtes, et de l'enthousiasme qu'ils surent allumer dans le cœur du soldat pour l'entraîner avec eux dans des expéditions aventureuses; mais il faut voir là le prix de l'amour du soldat, l'ascendant du génie et de la victoire, l'effet naturel de la discipline militaire et le résultat d'un commandant habile. Mais combien d'années l'empire de César a-t-il duré? Combien de temps l'enthousiasme des soldats pour Alexandre s'est-il soutenu? Ils ont exercé leur prestige un jour, une heure, le temps de leur commandement, selon les chances de la guerre. Si la victoire les eût quittés, doutez-vous que l'enthousiasme n'eût aussitôt cessé? Je vous le demande, l'influence militaire de César et d'Alexandre a-t-elle fini, oui ou non, avec leur vie? S'est-elle prolongée au delà du tombeau?

« Concevez vous un mort faisant des conquêtes avec une armée fidèle et toute dévouée à sa mémoire? Concevez-vous un fantôme qui a des soldats sans solde, sans espérance pour ce monde-ci, et qui leur inspire le support de tous les genres de privations? Le corps de Turenne était encore tout chaud, que son armée décampaît devant Montécuculli; et moi, mes armées m'oublient tout vivant, comme l'armée carthaginoise fit d'Annibal! Voilà notre pouvoir, à nous autres grands hommes! Une seule bataille perdue nous abat et nous enlève nos amis! Que de Judas j'ai vus autour de moi!

« Enfin, et c'est mon dernier argument, il n'y a pas de Dieu dans le Ciel, si un homme a pu concevoir et exécuter, avec un plein succès, le dessein gigantesque de dérober pour lui le culte suprême en usurpant le nom de Dieu. Jésus est le seul qui l'ait osé; il est le seul qui ait dit clairement, affirmé imperturbablement lui-même de lui-même : *Je suis Dieu*; ce qui est bien différent de cette affirmation : *Je suis un Dieu*. L'histoire ne mentionne aucun autre individu qui se soit qualifié lui-même de ce titre de Dieu dans le sens absolu... Comment donc un Juif, dont l'existence est plus avérée que toutes celles des temps où il a vécu, lui seul, fils d'un charpentier, se donne-t-il tout d'abord pour Dieu même, pour l'Être par excellence, pour le Créateur de tous les êtres?

Il s'arroge toutes sortes d'adorations; il bâtit son culte de ses mains, non avec des pierres, mais avec des hommes?... Et comment, par un prodige qui surpasse tout prodige, il veut l'amour des hommes, c'est-à-dire ce qu'il

foi; faites-nous la grâce de mourir en Chrétiens, afin de ressusciter un jour glorieux avec lui.

y a de plus difficile au monde d'obtenir, et il y réussit tout de suite ? J'en conclus sa divinité. Alexandre, César, Annibal, y ont échoué. Ils ont conquis le monde, ils n'ont pu parvenir à avoir un ami. Je suis peut-être le seul de nos jours qui aime Annibal, César, Alexandre... Il est vrai, nous aimons nos enfants ; mais combien d'enfants ingrats ! Vos enfants, général, vous aiment-ils ? Vous les aimez, et vous n'êtes pas sûr d'être payé de retour.

« Le Christ parle, et désormais les générations lui appartiennent par des liens plus étroits, plus intimes que ceux du sang, par une union plus sacrée, plus impérieuse que quelque union que ce soit... Tous ceux qui croient sincèrement en lui ressentent cet amour supérieur dont le temps, ce grand destructeur, ne peut ni user la force ni limiter la durée. Moi, Napoléon, c'est ce que j'admire davantage, parce que j'y ai pensé souvent, et c'est ce qui me prouve absolument la divinité du Christ !... »

« J'ai passionné des multitudes qui mouraient pour moi. A Dieu ne plaise que je forme aucune comparaison entre l'enthousiasme de mes soldats et la charité chrétienne, qui sont aussi différents que leur cause ! Mais enfin il fallait ma présence, l'électricité de mon regard, mon accent, une parole de moi ; alors le feu sacré s'allumait dans les cœurs. Certes, je possède le secret de cette puissance magique qui enlève l'esprit ; mais je ne saurais le communiquer à personne ; aucun de mes généraux ne l'a reçu ou deviné de moi ; je n'ai pas davantage le pouvoir d'éterniser mon nom et mon amour dans les cœurs.

« Maintenant que je suis à Sainte-Hélène... maintenant que je suis seul cloué sur ce roc, qui bataille et conquiert des empires pour moi ? Où sont les courtisans de mon infortune ? Pense-t-on à moi ? Qui se remue pour moi en Europe ? Qui m'est resté fidèle ? Où sont mes amis ? Oui, deux ou trois que votre fidélité immortalise, vous partagez mon exil. »

Ici la voix de l'Empereur prit un accent particulier d'ironique mélancolie et de profonde tristesse : « Oui, notre existence a brillé de tout l'éclat du diadème et de la souveraineté ; et la vôtre, général, réfléchissait cet éclat comme le dôme des Invalides réfléchit les rayons du soleil... Mais les revers sont venus, l'or peu à peu s'est effacé. La pluie du malheur et des outrages dont on m'abreuve chaque jour, en emporte les dernières parcelles... Nous ne sommes plus que du plomb, général, et bientôt je serai de la terre.

« Telles est la destinée des grands hommes, celle de César et d'Alexandre ! et l'on nous oublie, et le nom d'un conquérant comme celui d'un empereur n'est plus qu'un thème de collège ! Nos exploits tombent sous la férule d'un pédant qui nous loue ou nous insulte !... Encore un moment, voilà mon sort et ce qui va m'arriver à moi-même... Assassiné par l'oligarchie anglaise, je meurs avant le temps, et mon cadavre aussi va être rendu à la terre pour y devenir la pâture des vers... Voilà la destinée très-prochaine du grand Napoléon... Quel abîme entre ma misère profonde et le règne éternel du Christ,

Je prends la résolution d'aimer Dieu par-dessus toutes choses, et mon prochain comme moi-même pour l'amour de Dieu, et, en témoignage de cet amour, *je veux assister à la messe, comme j'aurais assisté, sur le Calvaire, à la mort de Notre-Seigneur.*

prêché, encensé, aimé, adoré, vivant dans tout l'univers !... Est-ce là mourir ? N'est-ce pas plutôt vivre ? Voici la mort du Christ ! voilà celle de Dieu ! »

L'empereur se tut ; et, comme le général gardait également le silence : « Si vous ne comprenez pas, reprit l'Empereur, que Jésus-Christ est Dieu, eh bien ! j'ai eu tort de vous faire général * !... »

* *Sentim. de Napoléon sur le Christ*, ch. iv. — Ce magnifique plaidoyer est composé de différents traits, échappés à l'Empereur dans plusieurs conversations.

XV^e LEÇON

VIE GLORIEUSE DU MESSIE.

Le Sauveur se fait voir seulement à des témoins choisis, et pourquoi. — Il apparaît à Simon Pierre, — à Jacques le Mineur, — aux deux disciples d'Emmatis, — aux Apôtres assemblés, — à Thomas. — Il leur donne l'intelligence des Écritures. — Explication sur les miracles.

En retirant son corps de leurs mains, le Sauveur avait prouvé aux Juifs sa résurrection. Cette preuve était pour eux sans réplique ; car, puisqu'ils en étaient demeurés les maîtres, il fallait, ou qu'ils le représentassent après le troisième jour, ou qu'ils confessassent qu'il était ressuscité. Ils n'échappaient point à cette alternative en faisant dire à des témoins endormis qu'il avait été enlevé. Il aurait fallu faire la preuve juridique de l'enlèvement, en punir les auteurs et les complices. Mais on ne voulait pas même le tenter, parce qu'une pareille procédure ne pouvait que tourner à la confusion de ceux qui l'auraient entreprise.

Ici, vous demandez peut-être pourquoi le Sauveur ne s'est pas fait voir aux Juifs, à la Synagogue, à toute la ville de Jérusalem, après sa résurrection, afin de confondre leur incrédulité. Nous répondrons qu'il n'y était point obligé. En effet, à qui prétend-on que le Sauveur était obligé de se manifester avec tant d'évidence ? A ce lâche gouverneur qui l'avait condamné contre sa conscience ? A ce léger et voluptueux Hérode qui l'avait raillé ? A ces Prêtres, à ces Docteurs, à ces Pharisiens qui n'avaient cessé de le poursuivre de leurs calomnies et de leurs intrigues, jusqu'à ce qu'ils l'eussent conduit sur le Calvaire ?

A ces Juifs furieux qui, tout comblés de ses bienfaits, avaient demandé sa mort à grands cris, et souhaitaient que son sang retombât sur eux et sur leurs enfants ?

Par où tous ces hommes si criminels avaient-ils mérité le bienfait de son apparition ? N'en avait-il donc pas fait assez pour leur salut ? Est-il raisonnable de prétendre que Dieu doit répandre ses grâces plus abondamment à mesure qu'on s'en rend plus indigne, et multiplier les preuves de la foi à mesure qu'on y résiste davantage ?

Les hommes irréflechis voudraient qu'il eût en quelque sorte forcé ses ennemis au silence, par l'éclat irrésistible de sa présence glorieuse ; c'est précisément ce qu'il ne voulait pas. S'il veut que la foi soit motivée pour être raisonnable, il veut aussi qu'elle soit libre pour être méritoire. Il doit à tous des preuves suffisantes ; mais celui qui en ce genre reçoit moins, n'a pas le droit de se plaindre et de crier à l'injustice, parce qu'un autre aura reçu davantage. Vous demandez pourquoi le Sauveur ressuscité n'a pas apparu à toute la ville de Jérusalem, à la Synagogue, à tous ses ennemis ? Et moi, je vous demanderai pourquoi il n'a pas apparu à Rome, à Corinthe, à Éphèse, partout où sa résurrection fut prêchée et donnée pour fondement de sa religion ? Et, en ce genre, les demandes n'auraient point de terme ¹.

¹ Mais ne pourrait-on pas dire avec Jean-Jacques Rousseau : « Je ne connais ce miracle, comme les autres, que par des hommes. Qui a vu ce miracle ? Des hommes. Qui me le rapporte ? Des hommes ; toujours des hommes entre Dieu et moi. N'était-il pas plus simple qu'il me parlât lui-même ? »

Il sied bien à un sophiste orgueilleux de prendre ce ton d'insulte envers le Dieu qui lui a donné l'être et le talent dont il abuse pour blasphémer contre lui ! Comment Jean-Jacques connaissait-il l'existence de César, ses conquêtes, sa fin tragique, sinon par le témoignage des générations intermédiaires depuis dix-huit siècles ? Entre ces événements et lui voilà bien des hommes : se croyait-il pour cela dispensé d'y croire, ou plutôt ne se serait-il pas regardé

Nous ajoutons avec saint Chrysostome, que sa manifestation eût été inutile aux Juifs, et que, si elle eût dû les convertir, il ne s'y serait pas refusé ; mais ce qui avait suivi la résurrection de Lazare prouvait bien le contraire. En effet, un miracle aussi frappant que celui d'arracher au tombeau un mort enseveli depuis quatre jours, avec toutes les marques de la corruption ; de le faire paraître vivant aux yeux de tout un peuple, avec les liens dont il était encore garrotté, ce miracle, au lieu de les convertir, n'avait fait que les rendre plus furieux, puisque ce fut pour cela même qu'ils résolurent de faire mourir le Sauveur. Ils ne lui avaient pas pardonné la résurrection d'un autre, lui auraient-ils pardonné la sienne ?

Sans doute ils ne pouvaient plus rien sur sa personne, mais leur haine implacable n'eût pas manqué de tenter un nouveau déicide. Leur conduite envers les Apôtres en est la preuve : ils les firent battre de verges et mettre à mort quand ils purent. S'ils traitaient de la sorte les Disciples auraient-ils épargné le Maître ? Ainsi, à quoi bon les exposer à un nouvel attentat ? Les châtimens qu'ils avaient mérités étaient bien assez graves : le Sauveur les épargne en se déroband à leurs regards ¹.

Nous ajoutons encore qu'il leur manifesta suffisam-

comme un insensé de n'y pas croire ? Il aurait voulu que Dieu lui parlât ; et pourquoi à lui plutôt qu'à tout autre ?

Pensait-il que le feu de son imagination fût un titre de préférence, aux yeux de celui qui estime avant tout l'Innocence et la vertu ? Il faudrait donc que Dieu se manifestât par des révélations particulières à tous les individus de l'espèce humaine, qu'il bouleversât ainsi sans cesse tout l'ordre naturel des choses, qu'il multipliât sans fin les miracles, les rendit journaliers et si communs, que, n'ayant plus d'éclat et la force des miracles, ils fussent inutiles ? car c'est là qu'aboutissent les prétentions d'une folle et orgueilleuse sagesse. (M. Frayssinous, *Conférence sur la Résurrection.*)

¹ Chrysa. : *Cur in Pentecost. Acta leguntur.* (Voyez M. Guillon, t. XIV, ix, p. 464 ; et Origène, t. II, p. 88, 89.)

ment sa résurrection par ses Disciples. En effet, le témoignage des Apôtres, soutenu par des miracles éclatants, leur en fournissait une preuve sans réplique. Par leurs propres miracles, les Apôtres rendaient publique la résurrection de leur Maître, et la mettaient en quelque sorte sous les yeux de la nation. Le Sauveur ressuscité ne se montrait-il pas au milieu des Juifs toutes les fois que ses Apôtres opéraient, en son nom et par le pouvoir qu'ils avaient reçu de lui, quelques-uns des prodiges que nous lisons dans leur histoire? C'est par eux qu'il voulut se manifester aux Juifs; c'est par eux qu'il s'est manifesté à l'univers; c'est par leur témoignage continué à travers les siècles qu'il se manifeste encore à nous; c'est par leur autorité que tous les peuples se sont convertis. Que manquait-il aux Juifs pour les imiter?

Conclusion : Le Sauveur a manifesté sa résurrection à des témoins irrécusables; leur témoignage nous est connu; ce témoignage a convaincu l'univers: que faut-il de plus pour prouver que nous sommes sages dans notre croyance, inexcusables dans notre incrédulité?

Cependant le Sauveur, qui destinait ses Apôtres à prêcher sa résurrection par toute la terre, et à la confirmer par leur mort, voulut les en convaincre pleinement, en se montrant à eux et en se livrant pour ainsi dire entre leurs mains, puisqu'il leur permit jusqu'à l'attouchement de ses membres sacrés. Or, il ne les amena que par degrés de l'état d'incrédulité où ils étaient d'abord, à cette foi inébranlable qu'ils communiquèrent au monde entier, et qu'ils finirent par sceller de leur sang.

La première preuve qu'il leur donna, fut le rapport des saintes femmes et la vue de son tombeau ouvert, avec la circonstance des linceuls laissés et du suaire plié, ce

qui détruisait toute idée d'un enlèvement furtif. Puis, il apparut à quelques-uns en particulier, ensuite aux onze assemblés : ce fut alors qu'il leur permit de le toucher et qu'il mangea avec eux. Enfin, il se fit voir à plus de cinq cents Frères à la fois ¹. Nous allons rapporter quelques-unes de ces apparitions, en commençant par les apparitions particulières.

Avant tous les autres, Simon-Pierre eut le bonheur de contempler son divin Maître ressuscité ². Ce fut le dimanche même de la résurrection ; mais on ignore le moment, le lieu et les circonstances. Sa pénitence fit oublier sa faute, et, bien loin d'être rejeté, il n'en fut pas moins favorisé, puisqu'il fut le premier des Apôtres à qui le Seigneur se fit voir. Dieu pardonne en Dieu, c'est-à-dire qu'il pardonne parfaitement ; il aime et il caresse le pécheur pénitent, comme s'il n'en avait reçu aucune offense. Ce n'est pas perdre tout le fruit de cette apparition, dont les détails nous sont inconnus, que d'en recueillir une vérité si consolante.

Il y eut aussi une apparition particulière à Jacques le Mineur, qu'on appelait le frère du Seigneur, dont il était proche parent selon la chair. Celle qui suit fut accompagnée de circonstances fort remarquables. On cherchera en vain quelque chose de plus naïf et de plus touchant, que le récit de cette nouvelle apparition.

Le jour même de la résurrection, sur le soir, deux Disciples s'en allaient à un bourg nommé Emmaüs, éloigné de Jérusalem de soixante stades, environ deux lieues : ils s'entretenaient de tout ce qui venait d'arriver. Tandis

¹ I Cor., xv, 6.

² On tient pour certain que la sainte Vierge fut la première visitée par Notre-Seigneur. (Voyez Canisius, *De Maria Deipar.*)

qu'ils parlaient et qu'ils raisonnaient ensemble, voilà qu'un voyageur se joignit à eux. C'était le Sauveur lui-même, qui se mit à marcher en leur compagnie : mais leurs yeux étaient retenus afin qu'ils ne le reconnussent pas.

Il leur dit : Quels discours tenez-vous là l'un avec l'autre en marchant, et d'où vient que vous être tristes ? L'un d'eux, qui se nommait Cléophas, répondit : Quoi ! vous êtes le seul étranger dans Jérusalem qui ne sachiez pas les choses qui se sont passées ces jours-ci ? Et quelles choses ? leur dit-il. Ils lui répondirent : C'est ce qui est arrivé au sujet de Jésus de Nazareth, qui était un Prophète, puissant en œuvres et en paroles devant Dieu et devant tout le peuple. Les Princes des Prêtres et nos Magistrats l'ont livré aux Gentils pour être condamné à mort, et ils l'ont crucifié. Sa mort nous a surpris et consternés ; car nous espérions que ce serait lui qui délivrerait Israël du joug des étrangers. Ce qui met le comble à notre tristesse, c'est que voici le troisième jour que ces choses sont arrivées. A la vérité, quelques femmes de celles qui, comme nous, avaient embrassé sa doctrine, nous ont fort étonnés. Elles ont été avant le jour à son tombeau, et, n'ayant point trouvé son corps, elles sont venues raconter qu'elles ont vu des Anges qui disent qu'il est vivant. Quelques-uns des nôtres sont aussi allés au sépulcre, et ont trouvé que ce que les femmes avaient dit était véritable. Ils ont vu le sépulcre ouvert et les linges dont le corps était enveloppé ; mais pour le corps, ils ne l'ont point trouvé.

Ainsi, les deux Disciples ne savaient encore ce qu'ils devaient croire ; ils flottaient entre la crainte et l'espérance. Le Sauveur, qui les avait écoutés jusque-là sans les interrompre, leur dit alors d'un ton qui dut les surprendre :

O hommes de peu de sens ! ô hommes tardifs à croire aux oracles des Prophètes ! ne fallait-il pas que le Christ souffrit de la sorte et qu'il entrât ainsi dans sa gloire ? Alors, commençant par Moïse et parcourant de suite tous les Prophètes, il leur expliqua ce qui était dit de lui dans toutes les Écritures. Sa réprimande et sa doctrine auraient dû le dévoiler ; il ne le permit pas.

Cependant ils se trouvèrent près du bourg d'Emmaüs où ils allaient, et fit semblant de passer outre ; mais ils le contraignirent de s'arrêter, en disant : Demeurez avec nous, car il se fait tard et le jour est déjà sur son déclin. Il entra donc, et, tandis qu'il était à table avec eux, il prit le pain et le bénit, et, l'ayant rompu, il le leur présenta, c'est-à-dire qu'il les communia de sa main ¹. Alors leurs yeux s'ouvrirent et ils le reconnurent ; mais il disparut, leur laissant dans l'esprit la conviction pleine et entière que c'était lui et qu'il était vraiment ressuscité. Sur quoi ils se disaient l'un à l'autre : Notre cœur n'était-il pas tout brûlant au dedans de nous, lorsqu'il nous parlait durant le chemin et qu'il nous expliquait les Écritures ?

Pleins de ce feu sacré, ils se levèrent à l'heure même et retournèrent à Jérusalem. Ils y trouvèrent les Apôtres assemblés avec un certain nombre de Disciples, qui disaient : Le Seigneur est véritablement ressuscité et il a apparu à Simon. Eux, de leur côté, racontèrent ce qui s'était passé dans leur voyage, et comment ils l'avaient reconnu à la fraction du pain. Oh ! oui, c'est bien à la fraction du pain, à la table sainte qu'on reconnaît le Sauveur !

Ils s'entretenaient encore sur ce sujet lorsque Jésus

¹ C'est le sentiment de saint Jérôme, de saint Augustin, de Théophylacte, etc.

parut. Les portes étaient exactement fermées de peur des Juifs, et le Sauveur, pour faire connaître à ses Disciples qu'il était vraiment ressuscité pour ne plus mourir, qu'ainsi son corps avait toutes les qualités des corps glorieux, pénétra les portes sans les ouvrir et se trouva subitement au milieu d'eux. Il les salua par ces tendres paroles : La paix soit avec vous ; c'est moi, n'ayez pas peur. Il leur reprocha de n'avoir pas cru ceux qui l'avaient vu ressuscité ; mais, dans le trouble et la frayeur où ils étaient, ils s'imaginaient voir un esprit, et il leur dit : Pourquoi ce trouble et cet effroi ? Pourquoi ces pensées vous viennent-elles ? Voyez mes mains et mes pieds : c'est moi-même ; touchez et voyez : un esprit n'a ni chair ni os, comme vous voyez que j'en ai. Après avoir dit cela, il leur montra ses mains et ses pieds, et son côté.

Les Disciples, voyant le Seigneur, furent remplis de joie ; mais comme au milieu de leur joie ils n'avaient point encore une croyance bien assurée, et qu'ils étaient tout étonnés, il leur dit : Avez-vous là quelque chose à manger ? Ils lui présentèrent un morceau de poisson rôti et un rayon de miel. Il en mangea, et, prenant ce qui restait, il eut la bonté de le distribuer à ses Disciples en qualité de Père et de Maître. C'est ainsi qu'il avait coutume d'en user durant sa vie mortelle, lorsqu'il mangeait et buvait avec eux.

Il restait encore un incrédule à convaincre, c'était Thomas, appelé aussi Didyme, l'un des douze Apôtres ; il n'était pas avec eux lorsque Jésus vint. Les autres Disciples lui dirent donc : Nous avons vu le Seigneur. Il leur répondit : Si je ne vois dans ses mains l'ouverture des clous, si je ne mets le doigt dans l'endroit des clous et la main dans la plaie de son côté, je ne croirai pas. C'était

vouloir faire la loi à son Maître, et personne n'était moins digne d'une pareille faveur que celui qui osait l'exiger. Mais cet admirable Maître ne voulut écouter alors que sa bonté, et nous apprendre jusqu'où peuvent aller ses adorables condescendances.

Ainsi, huit jours après, comme les Disciples étaient encore dans la maison et que Thomas était avec eux, Jésus vint, les portes étant fermées, et, se plaçant au milieu d'eux, il leur adressa son salut ordinaire : La paix soit avec vous. Il dit ensuite à Thomas : Mettez ici votre doigt et regardez mes mains ; approchez votre main et mettez-la dans mon côté, et ne soyez plus incrédule, mais croyant. Thomas s'écria : Mon Seigneur et mon Dieu ! Jésus lui dit : Thomas, parce que vous m'avez vu, vous avez cru. Heureux ceux qui n'ont point vu et qui ont cru ¹ !

C'était, ce semble, pousser la condescendance à l'excès ; mais le Sauveur ne crut pas en trop faire pour mettre hors d'atteinte la foi de sa résurrection, dans l'esprit de ceux qu'il disposait à en être les prédicateurs et les martyrs, et pour rendre authentique la vérité d'un mystère sans lequel, remarque un de ses Apôtres, notre créance serait vaine et nos espérances trompées. Pour confirmer de plus en plus la certitude de ce miracle, fondement de tout le Christianisme, le Sauveur multiplia ses apparitions

¹ Voir et croire sont deux choses bien différentes : on croit ce qu'on ne voit pas, on ne croit pas ce qu'on voit. Ainsi saint Thomas, qui vit et qui toucha Jésus-Christ ressuscité, n'eut pas, à proprement parler, la foi de sa résurrection, et nous l'avons cette foi, nous qui croyons la résurrection de Jésus-Christ sans l'avoir vue. C'est en quoi Jésus-Christ déclare que nous sommes plus heureux que Thomas, et même que tous les autres Apôtres, qui ne crurent la résurrection de Jésus-Christ que sur le témoignage de leurs yeux et de leurs mains. Cependant Thomas fit un acte de foi très-excellent en confessant la divinité de son Maître, parce qu'il ne la voyait pas, et que ce n'était que par la révélation du Père céleste qu'il pouvait, comme saint Pierre, la connaître.

pendant les quarante jours qu'il resta encore sur la terre. Ses deux occupations furent alors de prouver à ses Apôtres qu'il était bien véritablement ressuscité et de les instruire à fond de sa doctrine.

Jusqu'au jour de son ascension, il ne cessa de se montrer à eux, tantôt sur le bord de la mer de Tibériade, où il leur fit faire une pêche miraculeuse et mangea avec eux, tantôt sur une montagne de Galilée; une autre fois encore à Jérusalem, et enfin sur la montagne des Oliviers, d'où il monta au Ciel en leur présence. De leur côté, les Apôtres ne laissèrent ni difficultés à faire ni épreuves à désirer. Ils ne se rendirent qu'à la dernière évidence; Dieu permettant leur incrédulité, parce qu'elle devait servir à la foi de tous les siècles ¹.

Outre ses apparitions, le Sauveur, dit saint Jean, fit encore, en présence de ses Disciples, beaucoup d'autres miracles qui ne sont pas écrits dans ce livre. Mais ceux-ci ont été écrits, afin que vous croyiez que Jésus-Christ est le Fils de Dieu, et que, croyant, vous ayez la vie en son nom.

Lors donc que le Sauveur vit ses Disciples et ses Apôtres pleinement convaincus de sa résurrection, il leur fit de justes reproches de leur longue incrédulité. N'est-ce pas là, leur dit-il, ce que je vous disais étant avec vous avant ma Passion; qu'il fallait que tout ce qui est écrit de moi dans la loi de Moïse, dans les Prophètes et dans les Psaumes, s'accomplît à la lettre? N'est-il pas écrit qu'il fallait que le Christ souffrît de la sorte, qu'il ressuscitât le troisième jour, et qu'il entrât ainsi dans sa gloire? N'est-il pas encore écrit qu'après sa résurrection, il faudra prê-

¹ Dubitatum est ab illis, ne dubitaretur a nobis. (Leo, *serm.* LXXI, qui est de Ascensione Domini, I, c. I.)

cher en son nom par tout l'univers la rémission des péchés, en commençant par Jérusalem ? Or, c'est vous qui avez été les témoins de ma vie, de ma mort et de ma résurrection, qui serez chargés de cette entreprise. En même temps, il ouvrit l'esprit de ses Apôtres à l'intelligence des Écritures.

Tout ce qui précède nous a fait voir qu'après sa résurrection, la vie du Sauveur fut bien différente de celle qu'il avait menée jusqu'à sa mort. Il était affranchi de tous les besoins du corps, il ne se montra plus aux méchants qui l'avaient fait mourir. Modèle de l'homme en toutes choses, il voulait nous apprendre quelle doit être notre vie après notre résurrection à la grâce. Comme la sienne, notre résurrection doit être véritable, publique, constante; s'il en est ainsi, notre vie, comme la sienne, sera couronnée par une ascension glorieuse dans le Ciel.

Puisque la résurrection du Sauveur dont nous venons de raconter l'histoire est le plus grand des miracles, celui qui confirme tous les autres, et qui sert de principal fondement à la Religion, il nous semble convenable de placer ici quelques mots sur les miracles en général. L'impiété n'ayant rien omis pour embrouiller ce point essentiel, il est de notre devoir de le réduire à sa plus simple expression. Deux ou trois questions suffisent pour atteindre ce but.

1° Qu'est-ce qu'un miracle? Un miracle est un fait contraire aux lois de la nature, et qui ne peut être produit que par la toute-puissance de Dieu. Ainsi, arrêter le soleil dans sa course; nourrir des milliers de personnes avec cinq pains et deux petits poissons; rendre par une parole ou par un simple attouchement la vie aux morts, la vue aux aveugles-nés, l'ouïe aux sourds, la voix aux muets, la force

et le mouvement aux paralytiques ; marcher sur les eaux ; calmer les tempêtes sans laisser aucune marque d'agitation sur les flots : voilà autant de miracles, parce que ces actions-là sont contraires aux lois de la nature, et que Dieu seul peut les opérer, ou ceux à qui il en donne le pouvoir.

2° Dieu peut-il faire des miracles ? C'est demander si Dieu peut déroger aux lois qu'il a établies. « Cette question, répond un fameux incrédule, serait impie si elle n'était absurde ; ce serait faire trop d'honneur à celui qui la résoudrait négativement que de le punir, il suffirait de l'enfermer. Mais aussi quel homme a jamais nié que Dieu pût faire des miracles ? »

3° Dieu a-t-il fait des miracles pour prouver la vérité de la Religion chrétienne ? Oui, Dieu en a fait, et beaucoup, par le ministère du Sauveur et des Apôtres, et nous en sommes bien plus certains que des événements les plus célèbres et les plus constants de l'antiquité. D'une part, ils nous sont attestés par un plus grand nombre de témoins. Le monde entier les a crus comme nous croyons à l'existence du soleil, puisque c'est à cause de ces miracles qu'il s'est converti ; d'autre part, ils sont attestés par des témoins bien plus dignes de foi : plus de onze millions de martyrs sont morts pour en soutenir la vérité. Or, qui mérite plus de confiance que des témoins qui se laissent égorger ?

Aussi, l'incrédule que nous avons cité n'a pu s'empêcher de s'écrier : « Les faits de Socrate, dont personne ne doute, sont bien moins attestés que ceux de Jésus-Christ. L'Évangile a des caractères de vérité si grands, si frappants, si parfaitement inimitables, que l'inventeur en serait plus étonnant que le héros. »

¹ J.-J. Rousseau, *Lettre de la Montagne*.

4° Les miracles prouvent-ils la vérité de la Religion en faveur de laquelle ils sont faits ? Oui, et cela d'une manière incontestable. En effet, Dieu seul peut faire des miracles, et Dieu est la vérité même ; donc, il ne peut faire des miracles pour autoriser le mensonge. Or, Dieu a fait un grand nombre de miracles pour prouver la vérité de la Religion chrétienne ; donc, la religion chrétienne est vraie, seule vraie, puisque seule elle peut citer des miracles en sa faveur ; donc, l'unique moyen de se sauver, c'est de la croire et de la pratiquer fidèlement.

PRIÈRE.

O mon Dieu, qui êtes tout amour ! je vous remercie de nous avoir envoyé un Sauveur, qui, pour affermir notre foi, a bien voulu rester quarante jours sur la terre avec ses Apôtres, après sa résurrection ; faites que notre résurrection à la grâce soit véritable, publique, constante, afin que nous méritions de monter au Ciel avec lui.

Je prends la résolution d'aimer Dieu par-dessus toutes choses et mon prochain comme moi-même pour l'amour de Dieu ; et, en témoignage de cet amour, *je veux éviter toutes les mauvaises compagnies.*

XVI^e LEÇON

LE MESSIE RÉPARATEUR DU MONDE.

Il ôte le péché par rapport à Dieu, par rapport à l'homme, par rapport aux créatures. — Abaissements infinis, souffrances infinies, obéissance infinie. — Nécessité de notre union avec Jésus-Christ, le nouvel Adam.

Quarante siècles de promesses, de figures, de prophéties et de préparations littéralement accomplies en Notre-Seigneur, forment la magnifique démonstration que l'enfant de Bethléem est bien le Messie, annoncé au genre humain et attendu par toutes les nations, depuis l'origine des temps. Voilà ce que nous avons vu dans toutes les leçons qui précèdent.

A cette preuve sans réplique, il faut joindre ce fait incontestable et non moins décisif, savoir : que, depuis la venue de Jésus-Christ, l'attente universelle d'un Réparateur a cessé chez tous les peuples, parce que tous ont reconnu dans Jésus-Christ l'objet de leurs vœux et de leurs espérances. D'où il faut conclure : ou que tous les peuples, instruits par les prophéties et par les traditions antiques, se sont trompés ; ou bien que Notre-Seigneur est véritablement le Messie attendu du genre humain. A ce concert unanime, les Juifs seuls font exception ; mais leur incrédulité même est tout en notre faveur. Il était écrit qu'ils méconnaîtraient le Messie, en sorte que, s'ils avaient reconnu pour tel Notre-Seigneur Jésus-Christ, il ne serait pas le Messie promis à leurs pères.

Déjà la vie, la mort, la résurrection de Jésus nous ont montré avec quelle plénitude, et pour ainsi dire avec quelle surabondance, il a rempli la grande mission du Messie. Il

est utile, néanmoins, d'expliquer plus en détail ce point fondamental. L'entente plus forte et plus nette de la Religion, et surtout un amour plus vif et une reconnaissance plus sincère pour le Sauveur, seront le fruit de cette nouvelle étude.

Quelle était donc la mission de ce grand Libérateur tant de fois annoncé, si magnifiquement prédit et si impatiemment attendu? La raison, les Prophètes, Jean-Baptiste plus que Prophète, se réunissent pour nous répondre que l'œuvre du Messie était d'ôter le péché du monde. Tous les peuples avaient conservé le souvenir de la faute primitive. *Dieu est irrité contre nous*; voilà le dogme terrible que proclament les expiations de tous genres et jusqu'aux sacrifices humains, dont l'usage a fait le tour du monde; lorsqu'elles soupiraient après ce personnage, ce Juste par excellence, ce Législateur, ce *Fils de Dieu et de la Vierge*, qui devait ramener l'âge d'or, qu'attendaient de lui les nations, sinon le rétablissement de l'ordre bouleversé, la réconciliation du Ciel avec la terre, le règne de la justice, en un mot, la délivrance du mal, c'est-à-dire l'expiation du péché, véritable mal de la terre et cause de tous les autres ¹?

Divinement inspirés, les Prophètes nous dépeignent le Messie futur portant les iniquités du genre humain, les expiant par ses souffrances et créant un monde nouveau où la justice régnera ². Jean-Baptiste, chargé de montrer le Messie déjà conversant parmi les hommes, nous déclare clairement sa mission. *Voilà, s'écrie-t-il dans le transport de sa joie, voilà l'Agneau de Dieu, voilà celui qui ôte le péché du monde* ³.

Enfin, Jésus lui-même, résumant tous ces enseigne-

¹ Voyez *Éclaircissements sur les Sacrifices*, par M. de Maistre.

² *Isaïe, passim.* — ³ *Joan., 1, 29.*

ments, révèle, par la bouche du Disciple bien-aimé, la nature de son œuvre : *Le Fils de l'homme est venu pour détruire les œuvres du démon*¹. Or, quelles sont les œuvres du démon ? Le péché et les maux qui en furent la suite. Oter le péché du monde, telle est donc la mission du Messie, mission magnifique et seule digne d'un Dieu. Maintenant que nous savons pourquoi le Messie viendra sur la terre, rappelons-nous, ce que nous avons prouvé, que Jésus-Christ est Homme-Dieu, et voyons à l'œuvre cette aimable Sauveur.

D'abord, qu'est-ce qu'ôter le péché du monde ? C'est expier le péché, l'effacer, l'anéantir en lui-même et dans ses suites, et donner aux hommes tous les moyens de ne plus le commettre, en sorte que ceux qui emploieront ces moyens seront éternellement délivrés du péché et de ses suites.

Par rapport à Dieu, le péché c'était l'outrage fait à sa souveraine majesté ; et ses suites, la colère de Dieu et ses châtimens.

Par rapport à l'homme, le péché, c'était la désobéissance à Dieu ; et ses suites, tous les maux qui peuvent affliger l'homme : dans son esprit, l'ignorance, dans sa volonté, la concupiscence ; dans son corps, les maladies, les fléaux, la mort ; et, après la mort, la damnation éternelle.

Par rapport à l'homme et à Dieu, les suites du péché, c'était leur séparation éternelle.

Par rapport aux créatures, c'était leur assouvissement aux iniquités de l'homme. Voilà tous les maux, tous les désordres que le Messie devait réparer. Examinons si Notre-Seigneur Jésus-Christ l'a fait.

Le Messie devait ôter le péché par rapport à Dieu, c'est-à-dire réparer l'outrage fait à sa souveraine Majesté et

¹ *Joan.*, III, 8.

apaiser sa colère. Comment y parvenir ? En offrant à Dieu des humiliations infinies, et une victime digne de son courroux ; car, puisque le péché est un outrage que la créature révoltée fait à Dieu, il n'y a point de réparation possible sans humiliations, comme il n'y a point de rémission sans effusion de sang¹.

Et voilà que Notre-Seigneur s'est abaissé jusqu'à l'anéantissement. *Celui*, dit l'Apôtre saint Paul, *qui est égal à Dieu, qui a droit aux mêmes adorations que son Père, s'est anéanti jusqu'à prendre la forme d'esclave et à se faire homme*², *jusqu'à se faire péché*³. Un Dieu se faire péché ! n'est-ce pas le dernier degré de la grandeur et le dernier degré de l'abaissement ? Suivez le Sauveur depuis la crèche jusqu'à la croix, sa vie tout entière n'est-elle pas l'abaissement le plus continuel, le plus prodigieux dont on ait jamais entendu parler ? Méconnu, rebuté, méprisé, confondu avec les pauvres et les pécheurs, il paraît au milieu même de ses Disciples comme leur serviteur⁴, comme le dernier de tous les hommes ; ou, suivant ses propres expressions, comme *un ver de terre et le rebut du peuple*⁵. Ses abaissements laissent-ils quelque chose à désirer ? Non : il ne pouvait descendre plus bas⁶. C'est ainsi que Notre-Signeur répare l'outrage fait à la Majesté suprême de son Père.

¹ Sine sanguinis effusione non fit remissio. (*Hebr.*, ix, 22.)

² Qui cum in forma Dei esset, non rapinam arbitratus est esse se equalem Deo, sed semetipsum exinanivit formam servi accipiens, in similitudinem hominum factus et habitu inventus ut homo. (*Philip.*, ii, 6, etc.)

³ Et Verbum caro factum est. (*Joan.*, i, 14.) Eum, qui non noverat peccatum, pro nobis peccatum fecit, ut nos efficeremur justitia Dei in ipso. (*II Cor.*, v, 21.)

⁴ Ego autem in medio vestrum sum, sicut qui ministrat. (*Luc.*, xxii, 27.)

⁵ *Psal.* xxi.

⁶ Ipse se tantum humiliavit, ut ultra non posset ; propter quod Deus tantum exaltavit, ut ultra non posset. (S. Anselm.)

Voyons comment il apaise son courroux. Il souffre. A raison de la dignité infinie de sa personne, une seule de ses larmes, une seule goutte de son sang aurait suffi pour calmer la colère du Très-Haut et effacer les iniquités de mille mondes¹ ; mais c'était trop peu pour son amour. Parce qu'il aimait les hommes, il voulut leur inspirer une grande crainte du péché, une grande estime de leur âme un vif amour pour lui, un profond respect pour son Père, une résignation inaltérable dans les peines de la vie.

Pour toutes ces raisons, Jésus choisit la croix, c'est-à-dire tout ce qui pouvait être le plus douloureux pour lui, le plus méritoire pour nous et le plus propre à réparer l'outrage fait à la Majesté divine. Si vous voulez avoir une idée de l'étendue et de la perfection infinie de ses souffrances, suivez la réponse aux questions suivantes. Qu'a-t-il souffert? de la part de qui a-t-il souffert? comment a-t-il souffert? en quelle qualité a-t-il souffert?

Qu'a-t-il souffert? Le Prophète royal nous l'apprend quand il l'appelle *l'homme de douleurs*² : ce mot-là dit tout; car il veut dire que toutes les douleurs, toutes les souffrances s'étaient donné comme rendez-vous en la personne du Sauveur Jésus. Les peines extérieures, la pauvreté, les rebuts, la faim, la soif, la calomnie, les coups, la dérision, la mort sur un gibet infâme, entre deux scélérats, au milieu des insultes et des outrages de son peuple ; les peines intérieures, les peines de cœur, la tristesse, la crainte, la honte, toutes celles que devaient produire sur une âme si aimante la trahison de Judas, le renoncement de saint Pierre, l'abandonnement de tous ses Disciples, la

¹ Quælibet satisfactio Christi suffecisset ad redemptionem, propter infinitam dignitatem personæ. (D. Th., quodlibet II, art. 11.)

² Virum dolorum. (Isaïe., LIII.)

vue de sa tendre mère au pied de sa croix, la perte de tant de pécheurs rachetés de son sang : toutes ces peines fondent à l'envi sur l'innocente victime, la tourmentent et l'immolent depuis le premier instant de son incarnation ¹.

De la part de qui a-t-il souffert ? Il a souffert de la part de ceux dont les persécutions, l'ingratitude, le délaissement, lui étaient le plus sensibles, et dont il devait attendre l'amour le plus vif, des adorations et des hommages. De la part des Juifs, ses frères selon la chair, des Juifs dont il avait guéri les malades, ressuscité les morts ; de la part de ses Disciples, qu'il avait, par une faveur sans égale, choisis de préférence au milieu de tous les hommes ; de la part de son divin Père, qui le condamne sans pitié à boire jusqu'au fond l'amer calice des douleurs, et à souffrir tout ce que les pécheurs de tous les siècles avaient jamais mérité de souffrir.

Comment a-t-il souffert ? Il a souffert avec la douceur d'un agneau, sans se plaindre, sans chercher dans sa défense la plus légère compensation à ses humiliations et à ses douleurs ; il a souffert de la sorte tout ce qu'on a voulu. Voyez, on le veut baiser, il donne ses lèvres ; on le veut lier, il présente les mains : on le veut souffleter, il tend les joues ; flageller inhumainement, il tend les épaules ; on l'accuse devant Caïphe et devant Pilate, il se tient partout convaincu. Hérode et toute sa cour se moquent de lui et on le renvoie comme un fou ; il avoue tout par son silence ; on l'abandonne aux valets et aux soldats, et il s'abandonne encore plus lui-même. Cette face autrefois si majestueuse, qui ravissait en admiration le Ciel et la terre, il la présente droite et immobile aux crachats de cette canaille ;

¹ Assumpsit dolorem in summo, vituperationem in summo. (D. Th.)

on lui arrache les cheveux et la barbe, il ne dit mot, il ne souffle pas. C'est une pauvre brebis qui se laisse tondre.

En quelle qualité a-t-il souffert? Il a souffert en qualité de nouvel Adam, représentant le genre humain tout entier, et en qualité d'Homme-Dieu, prenant l'humanité sans tache, à laquelle il s'était uni personnellement, il l'a immolée en adoration, en expiation, en action de grâces, et en impétration. Toutes ses souffrances étant d'un prix infini, il a satisfait en plein à la Justice éternelle, et ôté le péché par rapport à Dieu.

Le Messie devait encore ôter le péché par rapport à l'homme. Or, le péché, par rapport à l'homme, c'était sa désobéissance à Dieu; et ses suites, tous les maux qui peuvent affliger l'homme : dans son esprit, l'ignorance; dans sa volonté, la concupiscence; dans son corps, les maladies, les fléaux, la mort.

Notre-Seigneur a réparé tout cela.

Il a ôté la désobéissance de l'homme à Dieu; car, dans sa personne, il a rendu l'homme obéissant à Dieu et obéissant jusqu'à la mort et à la mort de la croix. *Voilà pourquoi, ajoute le grand Apôtre, Dieu, mesurant la gloire de son Fils sur l'étendue de ses souffrances, l'a élevé à un tel degré de majesté et de puissance, qu'au nom de Jésus tout genou fléchit au ciel, sur la terre et dans les enfers*¹. Notre-Seigneur a donc ôté le péché par rapport à l'homme.

Il en a réparé toutes les suites : 1° L'ignorance. Dans l'état d'innocence, l'homme connaissait Dieu, il se connaissait lui-même parfaitement; en péchant, il se sépara de Dieu, qui est la vérité. Aussitôt son esprit se trouva dans

¹ Propter quod et Deus exaltavit illum et donavit illi nomen quod est super omne nomen : ut in nomine Jesu omne genu flectatur coelestium, terrestrium et infernorum (Philip., II, 9.)

les ténèbres, comme le monde se trouve dans la nuit quand le soleil se cache. Insensiblement il tomba dans les erreurs les plus grossières, par rapport au Créateur et par rapport à lui-même.

Par rapport au Créateur. Vous savez combien l'idée de Dieu était défigurée chez les Païens ; combien les Juifs eux-mêmes étaient enclins à l'idolâtrie ; comment on prêtait à la Divinité les plus infâmes passions ; comment son nom adorable était prodigué aux plus viles créatures ; comment enfin on en était venu au point de croire que, pour l'apaiser, il fallait lui offrir des victimes humaines.

Par rapport à lui-même. D'où venons-nous ? où allons-nous ? pourquoi sommes-nous sur la terre ? Avons-nous des devoirs envers Dieu ? si nous en avons, quels sont-ils ? Avons-nous une âme ? cette âme est-elle spirituelle ou matérielle, immortelle ou périssable ? Sur toutes ces questions si claires pour l'homme avant sa chute, vous ne trouvez bientôt plus que des erreurs monstrueuses et des contradictions sans fin. Notre-Seigneur a pleinement réparé cette ignorance, première suite du péché dans l'homme. En effet, dans sa personne sacrée, l'homme a connu Dieu et s'est connu lui-même parfaitement.

2° La seconde suite du péché dans l'homme, c'est la concupiscence, c'est-à-dire ce violent penchant au mal, cet amour déréglé de nous-mêmes et des créatures. Avant de pécher, l'homme n'était porté qu'au bien, il aimait Dieu par-dessus toutes choses, il s'aimait lui-même en Dieu et pour Dieu : tout venant de Dieu, tout remontait à Dieu par l'intermédiaire du cœur humain. Le péché déranger ce bel ordre. L'homme se fit le centre de tout, il rapporta tout à lui, rien à Dieu. Les créatures, c'est-à-dire les honneurs, les richesses, les plaisirs, furent l'unique objet de

ses affections. Il les aima passionnément, comme pour se dédommager de Dieu qu'il avait perdu. De là, toute espèce de crimes et de désordres. Notre-Seigneur a pleinement guéri cette concupiscence ¹. En effet, dans sa personne sacrée, l'homme a de nouveau aimé Dieu parfaitement, et il s'est aimé lui-même et toutes les créatures en Dieu et pour Dieu.

3° La troisième suite du péché dans l'homme, sont les maux temporels, c'est-à-dire tout ce qui peut affliger l'homme physique, tels que l'esclavage, le meurtre, la spoliation, les maladies, la mort. Avant le péché, l'homme était exempt de toutes ces choses : mais, par le péché, la mort est entrée dans le monde, suivie d'un long et lugubre cortège de fléaux, de souffrances et de maladies. Ces maux étaient portés à leur comble aux jours, où le Messie descendit sur la terre. Notre-Seigneur a pleinement guéri ces maux temporels. Dans sa personne sacrée, l'homme a triomphé de l'esclavage, des maladies, des fléaux, de la mort, de tout ce qui peut atteindre son être corporel, et il est devenu impassible, glorieux, immortel, triomphant dans les Cieux pour toute l'éternité. Notre-Seigneur a donc ôté toutes les suites du péché dans l'homme.

Le Messie devait ôter le péché par rapport à Dieu et à l'homme tout ensemble. Or, considéré par rapport à Dieu et à l'homme tout ensemble, le péché avait produit leur séparation ; séparation infinie, éternelle, qui privait Dieu de sa gloire et l'homme de son bonheur, que dis-je ? qui condamnait l'homme à des supplices sans fin.

Notre-Seigneur a fait cesser entièrement cette sépara-

¹ La plénitude de grâce et de vérité qui était en lui à cause de l'union hypostatique ne lui a pas permis d'être sujet à l'ignorance ni à la concupiscence.

tion. Dans la personne de ce nouvel Adam, Dieu et l'homme se sont réunis de la manière la plus étroite, la plus constante qu'il soit possible d'imaginer, puisque en Notre-Seigneur la nature divine et la nature humaine ne forment qu'une seule et même personne. En lui, Dieu et l'homme ont été parfaitement réconciliés¹; car en lui Dieu a été parfaitement satisfait, connu, loué, adoré, aimé de l'homme, et l'homme parfaitement rétabli dans ses véritables rapports avec Dieu.

Le Messie devait ôter le péché par rapport aux créatures. Or le péché, considéré dans ses rapports avec les créatures, c'était leur asservissement aux iniquités de l'homme. Dans l'état d'innocence, l'homme faisait servir toutes les créatures à la gloire de leur Auteur. La vue de leurs beautés, de leur utilité, lui servait comme d'échelon pour s'élever jusqu'à Dieu, le louer et lui rendre grâces; en sorte que toutes les créatures descendues de Dieu retournaient à Dieu par l'intermédiaire de l'homme, leur pontife et leur roi. L'homme pécha, et se fit de toutes les créatures autant d'instruments de péché. Il poussa la violence et le désordre jusqu'à les forcer de lui servir de divinités : il les adora toutes les unes après les autres. De là, ce gémissent, ces plaintes, ces larmes des créatures, suivant l'énergique expression de saint Paul², de se voir forcées malgré elles à outrager leur Auteur. De là leurs

¹ *Omnia autem ex Deo qui nos reconciliavit sibi per Christum : et dedit nobis ministerium reconciliationis. Quoniam quidem Deus erat in Christo, mundum reconcilians sibi... (II Cor., v, 18, 19.)*

² *Nam expectatio creaturæ revelationem filiorum Dei expectat; vanitati enim creatura subjecta est non volens, sed propter eum qui subiecit eam in spe, quia et ipsa creatura liberatur a servitute corruptionis, in libertatem gloriæ filiorum Dei. Scimus enim quod omnis creatura ingemiscit, et parturit usque adhuc. (Rom., viii, 19.)*

soupirs pour un Rédempteur qui les affranchirait de la servitude de l'homme coupable.

Notre-Seigneur a fait cesser entièrement ce désordre. Dans sa personne adorable, l'homme a usé de toutes les créatures, suivant le dessein du Créateur : il a donc ôté le péché par rapport aux créatures. D'autre part, nous avons vu qu'il avait ôté le péché par rapport à Dieu et par rapport à l'homme. Il est donc de foi que Notre-Seigneur a ôté le péché du monde, dans la plus large acception du mot. Ainsi, l'Enfant de Bethléem a rempli la sublime mission que la raison, les Prophètes, les Juifs et les Gentils assignaient au grand Libérateur de l'univers. Il est donc ce Désiré des nations, cet envoyé de Dieu, ce Sauveur, juste objet des espérances de tous les siècles qui ont précédé sa venue, de la foi, de l'amour et des adorations de tous les siècles qui l'ont suivie et qui la suivront jusqu'à la fin du monde.

Mais est-ce pour lui seul que Notre-Seigneur a fait tout cela ? a-t-il voulu délivrer du péché et de ses suites, sanctifier et glorifier seulement le corps et l'âme, c'est-à-dire l'homme individuel qu'il s'était uni ? Le penser serait ne rien comprendre à sa mission, ni au but du Christianisme. C'est pour nous, c'est pour le genre humain tout entier qu'il a été envoyé ; c'est nous, c'est le genre humain tout entier qu'il est venu délivrer du mal et de ses suites, sanctifier et glorifier.

Il s'agit donc de savoir comment nous pouvons devenir participants des fruits de la Rédemption. C'est ici la question fondamentale de la religion, car elle renferme toute l'économie de notre salut. Qui ne la comprend pas ne comprend rien à l'œuvre de la Rédemption humaine. « Toute la science de la Religion, dit saint Augustin, toute

la foi chrétienne, consiste proprement dans la connaissance des deux Adam. Ce que nous avons hérité du premier, ce que nous avons reçu gratuitement du second : la nature tombée en Adam, la nature réparée en Jésus-Christ ; voilà toute la Religion ¹. »

Or le moyen de profiter de la mission et des mérites du Sauveur, c'est de nous unir à lui. Durant le cours de sa vie publique, le nouvel Adam avait eu soin de répéter dans ses discours l'enseignement de cet important mystère ; mais ce fut dans ses derniers adieux à ses apôtres, qu'il s'efforça de rendre sensible l'indispensable nécessité de cette union salutaire de tous les hommes avec lui. *Je suis la vigne, leur dit-il, et vous êtes les branches. La branche ne peut par elle-même porter de fruit si elle n'est unie au cep. De même vous, vous ne pouvez rien faire pour votre salut si vous n'êtes unis à moi ; mais celui qui demeure en moi et en qui je demeure produira des fruits abondants. S'il n'y demeure pas, c'est un sarment inutile, il sera rejeté comme une branche stérile, il séchera et on le ramassera pour le feu où il brûlera sans se consumer* ².

Ainsi, Notre-Seigneur est au milieu du monde comme l'arbre de vie dans le paradis terrestre. Pour vivre de sa sève divine, pour participer à ses mérites et à sa gloire, il faut que nous lui soyons unis, comme il faut que la branche soit entée sur l'arbre pour se nourrir de sa sève et porter des fruits. L'Apôtre saint Paul développe admirablement la doctrine du Sauveur sur ce point fondamental. Il ne voit que deux hommes dans le monde : le premier Adam et le second Adam, qui est Jésus-Christ. Le premier représente le genre humain déchu ; le second

¹ De peccat. origin. p. 215.

² Joan., xv, 1 et seqq.

représente le genre humain régénéré. C'est l'union de toute la race humaine avec sa tige primitive qui la rend coupable et malheureuse ; c'est son union avec sa seconde tige qui la rendra juste et heureuse ¹. Confirmant l'enseignement de l'Apôtre, le saint Concile de Trente nous dit en propres termes : « De même que, si les hommes ne naissaient pas par la propagation du sang d'Adam, ils ne naîtraient pas injustes, puisque c'est à cause de cette propagation qu'ils contractent l'injustice par le seul fait de leur conception ; de même, s'ils ne renaissaient pas en Jésus-Christ, ils ne seraient jamais justifiés, puisque c'est en vertu de cette nouvelle naissance, que la grâce qui les justifie leur est attribuée par le mérite de la Passion du Sauveur². »

Il demeure donc bien établi, et que Notre-Seigneur exige de chacun de nous qu'il s'unisse à lui, et que cette union explique et renferme toute l'économie du Christianisme. Maintenant nous demanderez-vous quel est le but de cette union du nouvel Adam avec tous les hommes ? Ce but est le même que celui de l'Incarnation, c'est-à-dire l'abolition du péché dans tous les hommes, par conséquent la régénération du genre humain et la gloire de Dieu. La leçon suivante vous offrira quelques détails sur cet ineffable mystère que nous développerons plus tard.

De toutes les explications précédentes, concluons en ce moment avec la foi catholique : 1° que, dans la personne de Jésus-Christ, l'homme a été et demeure parfaitement

¹ *Rom.*, v, 1 ; *I Cor.*, xv ; *Ephes.*, iv.

² *Sicut revera homines nisi ex semine Adæ propagati nascerentur, non nascerentur injusti, cum ea propagatione per ipsum dum concipiuntur propriam injustitiam contrahunt : ita, nisi in Christo renascerentur, nunquam justificarentur, cum ex renascentia per meritum passionis ejus, gratia qua justifunt, illis tribuatur. (Sess. IV, cap. iii.)*

réhabilité; 2° qu'il faut que chacun de nous participe à cette réhabilitation, autrement le *Christ ne lui servira de rien*¹; 3° que le moyen de participer à cette réhabilitation, c'est de nous unir à lui. *Car, dit l'Apôtre saint Pierre, il n'est pas d'autre nom sous le Ciel par qui l'homme puisse être sauvé*².

PRIÈRE.

O mon Dieu, qui êtes tout amour ! je vous remercie de nous avoir envoyé un Sauveur qui a véritablement ôté le péché du monde ; faites-nous la grâce de nous unir à lui, afin d'avoir part à sa Rédemption.

Je prends la résolution d'aimer Dieu par-dessus toutes choses, et mon prochain comme moi-même pour l'amour de Dieu ; et, en témoignage de cet amour, *je veux faire toutes mes actions en union avec Notre-Seigneur.*

¹ Galat., v, 2. — ² Act., iv, 12.

XVII^e LEÇON

LE MESSIE NOUVEL ADAM.

But de notre union avec le nouvel Adam. — Sa nature. — Ses moyens. — Enchaînement de la doctrine chrétienne : foi, espérance, charité. — Union par la foi. — Définition par la foi. — Sa nécessité. — Ses qualités. — Ses avantages. — Les moyens de l'obtenir et de la conserver. — De l'homme avec Notre-Seigneur. — Péchés opposés à la foi. — Histoire.

Faire de tous les hommes d'autres lui-même, en leur communiquant sa vie divine, vie de grâce, de vérité, de sainteté dans le temps, de gloire et de bonheur dans l'éternité : tel est le premier but de l'union que le nouvel Adam veut que nous ayons avec lui. A cette union est dû le changement prodigieux qui, depuis la venue du Messie, s'est opéré dans les idées, dans les mœurs, dans les actions, dans les sentiments de tous les peuples devenus chrétiens. A elle encore est due la régénération qui s'est accomplie en chacun de nous, et qui s'accomplit encore chaque jour sous nos yeux, dans tout homme venant en ce monde. Rendons sensible par des faits incontestables cette vérité consolante et trop peu méditée.

Rejetons du vieil Adam, nous naissons dégradés. Chaque partie de notre être a sa part dans l'héritage des misères paternelles. Pour l'esprit, c'est l'ignorance ; pour la volonté, la concupiscence ; pour le corps, la maladie et la mort ; pour l'homme tout entier, la privation de la grâce sanctifiante ou de la vie surnaturelle. Notre union avec le nouvel Adam nous guérit de tous ces maux.

1^o De l'ignorance. Cela est si vrai, que l'enfant chrétien qui connaît son catéchisme, ce simple abrégé de la doc-

trine du nouvel Adam, a des idées plus justes de Dieu et de ses perfections, de l'homme et de ses devoirs, du monde, de sa création et de sa fin, que les plus grands philosophes du Paganisme. Plus notre foi en Jésus-Christ devient vive, simple et universelle, c'est-à-dire plus notre union avec lui devient parfaite, et plus nous sommes affranchis de l'ignorance, première suite du péché. Voulez-vous voir cette vérité dans tout l'éclat de son évidence? examinez-la sur une plus vaste échelle et répondez aux questions suivantes : Qu'était l'esprit de l'homme avant la foi en Jésus-Christ? qu'est-il encore chez les peuples qui n'ont pas la foi en Jésus-Christ? que redevient-il chez les hommes et chez les peuples qui ont perdu la foi en Jésus-Christ?

2° *De la concupiscence.* Cela est si vrai, que le chrétien qui aime Jésus-Christ, ce qu'il commande et comme il le commande, aime plus parfaitement tout ce que l'homme doit aimer que les sages les plus vantés du Paganisme. Plus notre amour pour Jésus-Christ devient vif, simple et universel, c'est-à-dire plus notre union avec lui devient parfaite, et plus nous sommes affranchis de la concupiscence, seconde suite du péché. De là ces vertus sublimes et ces dévouements héroïques au bonheur et au soulagement de l'humanité, inconnus des siècles païens, et presque incroyables aux hommes qui ne vivent pas de l'amour du nouvel Adam. Ici, encore, il vous est facile de voir cette vérité dans tout l'éclat de son évidence. Adressez-vous les questions exposées plus haut : Qu'était le cœur de l'homme avant la charité de Jésus-Christ? qu'est-il encore chez les peuples qui n'ont pas la charité de Jésus-Christ? que redevient-il chez les hommes et chez les peuples qui perdent la charité de Jésus-Christ?

3° *De la mort et de toutes les misères corporelles.* Cela est si vrai, que le chrétien, sincèrement uni à Jésus-Christ, montre une résignation et un courage dans les peines de la vie qui étonnait les païens, et qui émerveille les hommes devenus étrangers à la vie du nouvel Adam. Il vous est facile d'acquérir l'évidence de ce fait en l'étudiant sur une plus vaste échelle, par la réponse à nos questions ordinaires : Quel était, dans les peines de la vie, le calme, la douceur, la dignité, je ne dirai pas la joie, mais la résignation de l'homme avant Jésus-Christ ? Qu'est-elle encore chez les nations pour qui Jésus-Christ n'est rien ? Que redevient-elle chez les hommes et chez les peuples pour qui Jésus-Christ n'est plus rien ?

Que dirai-je encore ? Pour le vrai chrétien la mort elle-même devient désirable et douce. Dans la langue maternelle de la Religion, langue qui est aussi celle de ses enfants dociles, la mort a changé de nom. Elle s'appelle un sommeil, et le lieu où sont déposées les dépouilles de l'homme, un cimetière, c'est-à-dire un dortoir. Ce dernier mot est là comme un témoin perpétuel du prodigieux changement que le Christianisme a opéré dans les idées, car son origine est toute chrétienne ¹. Sur ce point comme sur les précédents, voulez-vous ouvrir une vaste carrière à vos méditations et voir dans tout l'éclat de son évidence la vérité qui nous occupe ? demandez-vous : Qu'était la mort aux yeux des païens ? qu'est-elle encore aux yeux des peuples étrangers à la grâce de Jésus-Christ ? que redevient-elle aux yeux des peuples et des hommes qui ont rompu avec Jésus-Christ ?

Sur tout ce qui précède, et en général sur tous les ef-

¹ Chrysost., *Serm. de Parascev.*

fets de notre union avec Jésus-Christ, il y a une explication essentielle à donner. L'œuvre de la Rédemption ne sera parfaite que dans l'éternité. Là seulement elle portera tous ses fruits pour nous comme pour le nouvel Adam qui n'a joui de toute sa gloire qu'après sa résurrection ¹. Telle est la raison pour laquelle toutes les suites du péché dans l'homme, l'ignorance, la concupiscence, les maux temporels, n'ont pas disparu, après l'Incarnation, entièrement et dès cette vie.

Demanderez-vous pourquoi nous ne jouissons pas *pleinement* sur la terre des fruits de la Rédemption ? La réponse est facile. Même dans l'état d'innocence la vie présente est une épreuve. Depuis la chute originelle cette épreuve est devenue plus rigoureuse. *Le temps est un sursis accordé, en vue des mérites du Verbe incarné, au genre humain coupable pour faire pénitence et reconquérir le Ciel.*

Puisque la vie de l'homme sur la terre est une épreuve, elle doit être méritoire, par conséquent laborieuse. Voilà pourquoi le Sauveur n'a pas voulu faire disparaître entièrement les suites du péché ².

Et nos ipsi primitias spiritus habentes, et ipsi intra nos gemimus adoptionem filiorum Dei expectantes, redemptionem corporis nostri. Spe enim salvi facti sumus. (Rom., VIII, 23.)

² Cependant le Sauveur, qui, en s'offrant à son Père au moment même du péché originel, nous avait obtenu la grâce de cette épreuve, a bien voulu, dans son infinie bonté, la rendre, en venant au monde, beaucoup moins pénible, beaucoup moins dangereuse qu'elle n'était avant son Incarnation. Voilà un des grands avantages de la loi nouvelle sur la loi ancienne.

Un mot sur ce touchant mystère. Par sa venue Notre-Seigneur a singulièrement affaibli les suites du péché. Nous avons vu ce qu'il a fait pour guérir l'ignorance et la concupiscence. Depuis sa venue une lumière plus abondante et plus vive a éclairé le monde ; les épaisses ténèbres de l'idolâtrie ont disparu ; des vertus héroïques presque inconnues des Païens, l'humilité, la chasteté, la charité sous toutes les formes, ont été pratiquées dans toute leur

4° *Notre union avec Jésus-Christ nous rend la grâce sanctifiante et la vie surnaturelle dont la faute du premier Adam nous avait privés.* Ceci est de foi, et suffit à lui seul pour nous faire apprécier l'excellence de cette union déifique, dont le but est de nous rendre participants de la nature divine. Ici, encore, l'effet de cette union se produit par des faits incontestables. A quoi pensez-vous que soient dus ces prodiges de douceur, de force, de chasteté, de charité, de pardon, de dévouement, d'expiation, de sainteté, qui sont la gloire exclusive du Christianisme ? Et, pour que vous ne doutiez pas de la réalité de tant de vertus et de la pureté de cœur qui les fait pratiquer, des miracles nombreux, authentiques, sont là pour la faire briller à tous les regards, c'est-à-dire pour prouver l'influence de la grâce sanctifiante et de la vie surnaturelle, dans ces fidèles Chrétiens, pendant qu'ils étaient sur la

perfection par des millions d'hommes de tous les âges, de toutes les conditions et de tous les pays. Ajoutez que des grâces plus abondantes découlent sans cesse sur le monde par les sept canaux qui viennent du Ciel à la terre, et qui sont les sacrements de la loi de charité.

Quant aux maux temporels, il les a diminués dans la même proportion et a amélioré la condition de l'homme physique : 1° à la loi de haine universelle qui régnait avant sa venue, il a substitué la loi de charité universelle ; 2° il a aboli l'esclavage, la vente, l'exposition, le meurtre des enfants, les combats de gladiateurs, autorisés par les lois chez les peuples païens ; 3° il a proscrit la polygamie et le divorce, qui, faisant de la femme la plus vile des créatures, condamnait à la dégradation et aux larmes la moitié du genre humain ; 4° il a fait du pauvre, du malade, du prisonnier, des êtres sacrés ; 5° il a inspiré pour toutes les misères humaines la compassion la plus tendre ; 6° il a combattu toutes les passions déréglées qui sont la cause d'une foule de maladies : vérité fondamentale et trop oubliée qu'il a proclamée plusieurs fois, lorsqu'en guérissant certains malades, il disait : Allez, vous voilà guéris, mais ne péchez plus, de peur qu'il ne vous arrive quelque chose de pis ; 7° il a fait aimer les souffrances en en faisant connaître le prix ; 8° il a environné la mort de consolations et d'espérances ; 9° enfin, il a communiqué à votre corps le germe sensible de la résurrection bienheureuse, par le sacrement auguste de l'Eucharistie. Demander quelque chose de plus, n'est-ce pas vouloir l'éternité dans le temps, le Ciel sur la terre et la patrie dans l'exil ?

terre, et leur union plus intime encore avec Dieu dans la gloire de l'éternité.

Oh non ! quoi que vous en disiez, l'homme abandonné à ses seules forces, l'homme sans le secours surnaturel de la grâce qui le fait participer à la force de Dieu même, est incapable de tant de vertus héroïques. Voulez-vous avoir l'évidence de cette vérité ? répondez aux questions suivantes : Quelles étaient dans leur motif, dans leur objet, les vertus de l'homme avant la grâce de Jésus-Christ ? que sont-elles chez les peuples qui n'ont pas la grâce de Jésus-Christ ? que redeviennent-elles chez les hommes et chez les peuples qui n'ont plus la grâce de Jésus-Christ ? Voilà, par rapport à l'homme, quelques-uns des fruits de l'union salutaire que le nouvel Adam veut avoir avec nous.

Quant aux créatures, c'est notre union avec le vieil Adam qui les avait asservies à l'iniquité ; c'est notre union avec le nouvel Adam qui les affranchit. Plus notre union avec lui devient parfaite, et plus aussi les créatures deviennent libres. Par le Chrétien elles ne sont plus mises au rang des dieux, elles ne servent plus à la débauche, à l'orgueil, à la satisfaction des penchants corrompus. Loin de là, entre ses mains elles sont des instruments de vertu, de charité, de mortification, des moyens de s'élever à Dieu, tout au plus des objets de légitimes jouissances. S'il fallait rapporter le noble usage que tant de Chrétiens fidèlement unis au nouvel Adam font des créatures, il faudrait écrire l'histoire de tous les Saints et de tous ces ordres religieux, magnifiques contempteurs des richesses, des honneurs et des plaisirs, économes fidèles des biens du père de famille, ou distributeurs généreux de tous les dons de la Providence.

Sans doute, comme celle de l'homme et pour les mê-

mes raisons, la délivrance des créatures n'est point encore accomplie, mais déjà, cependant, elle est commencée. Il fut un temps où toutes les créatures, le ciel, la terre, l'eau le feu, le blé, le vin, l'huile, etc., étaient asservies à l'idolâtrie, et par là même à Satan. Depuis qu'il a été dit par le Sauveur universel : *J'attirerai tout à moi*, ces créatures ont commencé à être délivrées de l'asservissement et des vaines superstitions. Le ciel n'est plus à Jupiter, la terre à Vesta, l'eau à Neptune, le blé à Cérès, le vin à Bacchus, l'huile à Minerve ; tout a recouvré ses lettres de noblesse. Le monde, devenu chrétien, sait que toutes ces choses sont des créations du Dieu suprême ; tout cela est consacré à son culte ; tout cela est devenu instruments, canaux de grâce : l'eau, dans le baptême ; le blé, le vin, dans le plus adorable des sacrifices ; l'huile, dans les sacrements de confirmation, d'Extrême-Onction et d'Ordre.

Si déjà ces créatures sont si magnifiquement honorées, dans le temps, par la grâce, que sera-ce pendant l'éternité dans la gloire ? C'est ainsi, dit l'Apôtre saint Paul, que toutes choses, celles qui sont dans les cieux et celles qui sont sur la terre, ont été récapitulées, résumées, rétablies en Jésus-Christ ; car Dieu a trouvé bon de réconcilier par lui et pour lui toutes choses, pacifiant par le sang de sa croix, soit les choses qui sont sur la terre, soit les choses qui sont dans les cieux¹. Oter le péché de l'homme et des créatures, par conséquent réhabiliter toutes ces choses, tel est, vous venez de le voir, le premier but de l'union que Notre-Seigneur veut avoir avec nous.

Le second, c'est la gloire de Dieu.

¹ *De la Grâce et de la Nature*, par Rohrbacher, p. 39.

² *Éphés.*, I, 10-23 ; *Coloss.*, I, 16-20.

Source de toute vérité, de toute justice, de toutes les perfections et de toutes les vertus, et, en cette qualité, seul adorateur digne de Dieu, le nouvel Adam veut s'unir aux hommes comme le chef à ses membres, afin de leur communiquer sa vie divine et d'agir en eux et par eux toutes les fois que, par leurs actions, ils glorifient leur Père céleste. Ce n'était pas assez pour Jésus-Christ d'avoir pris un corps dans le sein de la bienheureuse Vierge, et de s'être uni avec une seule âme, il veut s'unir mystiquement avec tous les hommes, afin de s'en servir comme d'autant d'instruments pour glorifier lui-même son Père.

Ainsi, en vertu de cette union, le nouvel Adam est apôtre dans les apôtres, martyr dans les martyrs, confesseur dans les confesseurs, vierge dans les vierges. Il préche en mille endroits; il est tourmenté et il répand son sang en mille manières; il souffre les macérations dans les pénitents; il endure les calomnies dans ceux qui sont persécutés; il est pauvre dans les pauvres, infirme dans les malades. Il est tout ce que nous sommes, il se trouve partout où nous nous trouvons, il fait tout ce que nous faisons, il souffre tout ce que nous souffrons pour l'honneur et la gloire de son Père.

Cela est si vrai, qu'il tient pour fait à lui-même tout ce qu'on fait à ses membres. Il ne dit pas à Saul : Pourquoi persécutes-tu les Chrétiens ? mais : Pourquoi me persécutes-tu ? Il ne dit pas : Les pauvres ont eu faim, etc., mais : J'ai eu faim, moi, j'ai eu soif, et vous avez donné à manger, non pas aux pauvres, mais à moi. Enfin cela est si vrai, que, s'identifiant avec nous, il dit en parlant des supérieurs : Celui qui vous écoute m'écoute, et, celui qui vous méprise me méprise; et, en parlant des petits et des faibles : En vérité, en vérité, je vous le dis, tout ce que

vous ferez au moindre de ces petits, c'est à moi que vous le faites.

En un mot, dans cette union, le but que le nouvel Adam se propose est de faire de tout le genre humain un autre Jésus-Christ, un adorateur unique dont le Père éternel puisse dire, en le contemplant du haut des cieux : Celui-là est mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis mes complaisances. Voyez comme cette union sublime accomplit admirablement la mission du Messie, en procurant à Dieu la plus grande gloire extérieure qu'il puisse désirer.

Le bonheur de l'homme et la gloire de Dieu, dans le temps et dans l'éternité, tel est donc le but de l'union mystérieuse que Notre-Seigneur veut que nous ayons avec lui.

Il est temps de la faire connaître dans sa nature et dans ses moyens. L'union que le nouvel Adam contracte avec nous est 1° une union surnaturelle et divine, fondée sur la participation de ses mérites et entretenue par l'influence du Chef glorifié sur tous les membres de son corps mystique.

2° Union puissante et efficace, en vertu de laquelle les hommes adoptés en Jésus, et vivant de son esprit, deviennent moralement une même personne avec lui, sont reconnus par le Père pour les membres du Fils unique, et acquièrent, à titre de justice, le droit de partager l'héritage.

3° Union nécessaire et indispensable, hors de laquelle le Père céleste, qui a réuni toutes ses complaisances dans son Fils bien-aimé, ne voit rien sur la terre qui mérite le Ciel et qui soit digne de ses récompenses.

4° Union intime, quoique morale, et dès lors aussi redoutable aux pécheurs qu'elle est avantageuse aux justes.

En effet, si les vertus et les bonnes œuvres du juste adopté deviennent, en conséquence de l'union des membres avec le chef, la gloire et le triomphe de Jésus-Christ, les vices, par une raison contraire, et les actions honteuses du pécheur chrétien deviennent, en un sens qui fait horreur, la confusion de Jésus-Christ dans un de ses membres et sont dignes d'un nouvel enfer.

5° Union qui, une fois contractée, sans aucun de nos mérites précédents, est aussi constante de la part du Fils de Dieu qu'elle est fragile de la nôtre, parce qu'elle se rompt ou se maintient, s'affaiblit ou se resserre, se détruit ou se répare, selon que le fidèle adopté use bien ou mal, plus ou moins souvent, des moyens qu'elle lui fournit et de la liberté qu'elle lui laisse. O mon Dieu ! que l'homme est grand en Jésus-Christ !

La nature de notre union avec le nouvel Adam étant clairement expliquée, venons aux moyens par lesquels elle se réalise. Rappelons-nous que le premier Adam, représentant tout le genre humain, soumit son esprit, son cœur, son corps au péché, et qu'il devint un homme de péché. C'est en héritant de sa vie, de son sang, et de sa chair de péché, que nous devenons participants de sa faute et des suites de sa faute. Le second Adam a soumis son esprit, son cœur, son corps à Dieu ; il a été un Homme-Dieu. C'est en participant à sa vie, à son sang, à sa chair sainte et divine, que nous devenons héritiers de sa divinité et de sa sainteté.

L'union de la race humaine avec le premier Adam était une union complète, car la race humaine était tout entière renfermée dans Adam. Voilà pourquoi elle a été dégradée dans toutes les parties de son être, dans son esprit, dans son cœur et dans son corps.

L'union de la race humaine avec le second Adam a été et devait être une union complète, union de l'esprit, du cœur et du corps. Cette union a eu lieu de la manière la plus excellente dans la personne de Notre-Seigneur. Voilà pourquoi, dans sa personne adorable, l'homme a été parfait dans toutes les parties de son être, dans son esprit, dans son cœur et dans son corps.

D'après ces grands principes, que faut-il que nous fassions pour être régénérés nous-mêmes individuellement ? *Il faut*, répond le grand Apôtre, *que nous portions l'image de l'homme céleste, comme nous avons porté l'image de l'homme terrestre* ¹. Il faut que nous devenions le fils du nouvel Adam par la communication de sa vie, comme nous naissons fils du premier Adam par la communication de la sienne ². De même, ajoute saint Bernard, que le vieil Adam s'est répandu dans l'homme tout entier et a tout envahi, de même il faut que Jésus-Christ occupe tout entier l'homme qu'il a créé tout entier, qu'il a racheté tout entier et qu'il glorifiera tout entier ³.

Mais comment deviendrons-nous les enfants du nouvel Adam ? En nous unissant à lui par trois liens mystérieux qu'on appelle la FOI, l'ESPÉRANCE et la CHARITÉ, c'est-à-dire par notre esprit, par notre cœur, par notre corps.

Ces trois grandes vertus sont, comme nous l'avons montré d'après saint Augustin et saint Thomas, et comme nous le montrerons dans toute la suite de nos explications, les

¹ I Cor., xv, 49 ; II Cor., III, 18 ; Hebr., II, 14.

² Voir la note de saint Thomas, p. LXX de l'Introduction.

³ Sicut fuit vetus Adam effusus per totum hominem et totum occupavit, ita modo totum obtineat Christus qui totum creavit, totum redemit, totum et glorificabit. (Serm., IV, de Adv., n. 2 et 3.)

trois conditions qui nous initient à la vie de Jésus-Christ, les trois grandes bases du Christianisme, les trois sources d'où découle et où revient la religion tout entière ; car elles constituent les trois actes essentiels de notre coopération à la grâce ¹.

Le moment est venu d'expliquer cette économie tout à la fois si sublime, si simple et si féconde de notre réhabilitation et de notre bonheur. Nous allons donc placer ici l'exposé complet de la doctrine chrétienne, que nous rattachons tout entière à la foi, à l'espérance et à la charité. En cela, nous suivons les conseils des grands docteurs que nous venons de nommer et l'exemple du divin Maître lui-même, qui choisit l'intervalle entre sa Résurrection et son Ascension pour instruire à fond ses Apôtres de tous les mystères du royaume de Dieu, c'est-à-dire du Christianisme. Sur la foi nous avons à répondre à plusieurs questions essentielles.

1° Qu'est-ce que la foi ? *La foi est un don de Dieu, une vertu surnaturelle par laquelle nous croyons fermement tout ce que l'Église nous enseigne, parce que Dieu l'a dit et qu'il est la vérité même.* Expliquons chaque mot de cette importante définition.

La foi est un *don de Dieu* ; c'est-à-dire que nous ne pouvons l'avoir de nous-mêmes, par les seules ressources de notre esprit, ou par les seuls efforts de notre volonté. La foi est une aumône, un bienfait qui ne peut venir que de la libéralité de notre Père céleste ¹.

La foi est une *vertu surnaturelle* ; c'est-à-dire une disposition, une habitude de l'âme qui perfectionne notre nature, ou qui nous porte au bien, et ce bien consiste à

¹ Voyez l'Introduction, *Union de l'homme avec le nouvel Adam*, p. LV.

² *Conc. Trid.*, sess. VI, c. III.

croire fermement, sans ombre d'hésitation ou de doute; une vertu *surnaturelle*, c'est-à-dire qui nous fait croire des vérités que nous ne pouvons connaître par les seules lumières de la raison, et qui ont pour but de nous conduire au bonheur éternel qui ne nous était pas dû.

Tout ce que l'Église nous enseigne; l'autorité qui nous enseigne les vérités de la Religion étant infaillible, le bon sens veut que nous les admettions toutes également, sans qu'il nous soit permis de choisir, d'accepter les unes et de rejeter les autres.

Nous disons que *l'Église nous enseigne*, parce qu'il n'appartient qu'à l'Église de nous proposer une vérité comme article de foi.

Nous ajoutons : *parce que Dieu l'a dit*. En effet, l'Église n'invente rien, elle se contente de nous manifester les vérités dont Dieu lui a confié la garde et l'explication.

Nous terminons en disant : *parce qu'il est la vérité même*. Ainsi, le fondement de notre foi, c'est la véracité de Dieu, qui fait qu'il ne peut ni se tromper ni nous tromper. Il suit de là que nous sommes mille fois plus certains des vérités de la foi, que de ce que nous voyons de nos yeux, ou touchons de nos mains, ou croyons sur le témoignage des hommes.

2° La foi est-elle nécessaire? Pour répondre clairement à cette question, il faut savoir qu'on distingue plusieurs sortes de foi.

La foi *habituelle infuse*, qui est le don et l'habitude de la foi que Dieu répand dans notre âme par le baptême. Elle ne suffit pas aux adultes, qui sont obligés de faire des actes exprès et formels sur les mystères de la Religion. *Celui qui ne croit pas*, dit saint Jean, *est déjà jugé*¹.

¹ Joan., III, 18.

Il ne dit point, celui qui n'a pas la foi, mais, celui qui ne croit pas ; ce qui exprime un acte formel.

La foi *habituelle acquise*. En correspondant aux grâces qui nous sont accordées après le baptême, en répétant souvent des actes de foi, nous acquérons une nouvelle facilité à croire, et cette disposition est nommée foi habituelle acquise. Heureuse habitude qui, distinguant le chrétien de tous ceux qui ne le sont pas, le fait vivre dans un monde supérieur auquel le païen, le mahométan, l'hérétique, sont étrangers : précieux trésor qu'il conserve tant qu'il n'a pas commis un acte positif d'infidélité. Toutefois, pas plus que la précédente, cette foi ne suffit au salut des adultes, qui sont retenus de faire des actes formels de foi.

La foi *actuelle* consiste à exercer actuellement et formellement un acte de foi sur quelque vérité de la Religion. Les théologiens enseignent qu'on est obligé de faire des actes formels de foi, implicites ou explicites : 1° quand on est parvenu à l'âge de raison ; 2° à la fin de la vie ; 3° au moins une fois par mois. Mais il faut remarquer que le signe de la croix, la messe bien entendue, la récitation de l'Oraison dominicale, l'acceptation des afflictions et des peines, sont autant d'actes implicites de foi qui suffisent pour l'accomplissement du précepte ¹.

La foi *implicite* consiste à croire les vérités de la Religion confusément et en général, en disant, par exemple : Je crois tout ce que l'Église croit. Elle ne suffit pas au salut.

La foi *explicite* consiste à croire et à connaître distinctement et en détail les vérités de la Religion ; nous ne sommes pas obligés de les connaître et de les croire toutes

¹ S. Alph., *Homo apost.*, t. I ; *Tract.* iv, n. 13.

d'une foi explicite, mais seulement quelques-unes, que nous indiquerons plus loin.

La foi *intérieure*, que nous renfermons en nous-mêmes sans manifester par aucun signe que nous croyons. Elle ne suffit pas non plus, car nous sommes obligés de montrer notre foi par nos paroles et par nos œuvres¹. C'est ce qu'on appelle la foi *extérieure*.

La foi *morte* est celle qui n'est pas jointe à la grâce sanctifiante. On la trouve dans les pécheurs qui sont privés de la charité sans avoir perdu la foi ; elle ne suffit pas au salut. *Quand j'aurais une foi assez forte pour transporter les montagnes, dit l'Apôtre saint Paul, si je n'ai pas la charité, cela ne me sert de rien, je ne suis rien*².

La foi *vivante* est celle qui est animée par la charité et jointe à la pratique des bonnes œuvres.

Les explications précédentes répondent clairement à la question proposée et nous apprennent deux choses : la première, que la foi est indispensable à notre salut, c'est-à-dire à notre union surnaturelle avec Dieu dans le temps et dans l'éternité. Notre-Seigneur lui-même a dit : *Celui qui ne croira pas sera condamné*³. Et l'Apôtre saint Paul : *Sans la foi il est impossible de plaire à Dieu. Ainsi, la première chose que doit faire celui qui veut s'unir au second Adam, c'est de croire en lui*⁴. *Celui qui a la foi devient enfant de Dieu et héritier de son royaume*⁵.

En effet, celui qui croit soumet sa raison à la parole de Jésus-Christ. Il reçoit les vérités qu'il lui enseigne, il les

¹ Rom., x, 10. — ² I Cor., XIII, 2. — ³ Marc., XVI, 16.

⁴ Heb., XI, 6.

⁵ Dedit eis potestatem filios Dei fieri, his qui credunt in nomine ejus. (Joan., I, 12.)

garde, elles deviennent le fond de son intelligence. Les ténèbres et l'ignorance, qu'il a héritées du premier Adam, se dissipent, la lumière luit dans son âme. D'humaines, d'incomplètes, de naturelles, de fausses qu'elles étaient, ses pensées deviennent complètes, surnaturelles, vraies et divines. De cette manière, sa raison participe à la raison de Dieu même, et son esprit se transforme en l'Esprit du second Adam. C'est ainsi que l'enfant prend peu à peu les idées de son maître, en écoutant ses leçons et en croyant à sa parole¹.

Au contraire, celui qui refuse de croire, refuse par là même de soumettre son esprit à la parole du Sauveur. Il lui fait la plus sanglante de toutes les injures, puisqu'il le regarde comme trompé ou comme trompeur², et il reste dans l'ignorance et dans les ténèbres du vieil Adam : la raison en est simple. Les vérités de la Religion, étant surnaturelles, sont trop élevées pour que nous puissions les connaître, par les seules lumières de notre esprit dégradé. Celui-là donc se condamne à les ignorer toujours, qui refuse de croire au Fils de Dieu, descendu tout exprès du Ciel sur la terre pour nous les enseigner. Son refus est un crime, puisqu'il a tous les motifs de croire, et qu'il n'a aucune raison légitime de ne pas croire.

La seconde chose qui résulte des explications précédentes, c'est qu'il ne suffit pas à un adulte, pour être sauvé, d'avoir la foi humaine, la foi habituelle, la foi implicite, la foi intérieure, la foi morte ; il doit avoir la foi divine, la foi actuelle, explicite, extérieure et vivante.

3° La foi est-elle raisonnable ? C'est demander s'il est

¹ Ut credatis quia Jesus est filius Dei : et ut, credentes, vitam habeatis in nomine ejus. (Joan., xx, 31.)

² Censores Divinitatis hæretici. (Tertull., lib. II, *Contra Marcion.*)

conforme à la raison de croire à la parole de Dieu, qui ne peut ni se tromper ni nous tromper, puisqu'il est la vérité par essence. Mais, s'il n'est pas raisonnable de croire à Dieu, à qui donc sera-t-il raisonnable de croire ? Il faudra douter de tout. Cependant, les incrédules croient sans hésiter les événements de l'antiquité la plus reculée, sur le récit de quelques historiens, sur la foi de quelque inscription ou de quelque monument. Ils traiteraient d'esprit ignorant et imbécile, celui qui révoquerait en doute de pareils faits. Eh bien, le Chrétien est-il déraisonnable de croire, sur le témoignage de Dieu lui-même, des événements et des vérités attestés par tous les écrivains sacrés, crus depuis tant de siècles, reconnus par les Païens, confirmés par le sang de tant de millions de martyrs, par la guérison surnaturelle de tant de malades, par la conversion du monde entier et par mille autres prodiges ¹ ?

Notre foi est donc raisonnable, puisqu'elle repose sur des motifs très-solides. Elle l'est encore dans ce sens que la raison peut s'en rendre compte avec une merveilleuse facilité, et, en quatre pas, remonter jusqu'à Dieu. Mais c'est ici le privilège exclusif du Catholique. Sa foi seule est raisonnable ; celle du schismatique et de l'hérétique ne l'est pas : rien n'est plus aisé que de le montrer. Prenons pour exemple un enfant catholique ou un Catholique simple et ignorant, mais qui sait son Catéchisme : voici l'analyse de sa foi.

Cet enfant est catholique, et il le sait. Il voit son Curé

¹ Nonne cum omni fiducia de Deo dicere poterimus : Domine, si error est, a te ipso accepimus ; nam ista in nobis tantis signis et prodigiis confirmata sunt, et talibus, quæ non nisi per te fieri possunt. (Ricard. a S. Vict., *lib. de Trinit.*, I, c. 1.) — Quisquis adhuc prodigia, ut credat, requirit, magnum est ipse prodigium, qui mundo credenti non credit. (S. Aug., *de Ver. Relig.*, c. xxv.)

qui lui apprend le Catéchisme ; c'est la première partie de son analyse. Il sait que l'enseignement de son Curé est le même que celui de son Évêque, puisque c'est son Évêque qui a dressé le Catéchisme ; c'est la seconde partie de son analyse. Il sait par son Catéchisme que le Pape est le chef de l'Église et le vicaire de Jésus-Christ sur la terre. Cela lui fait comprendre que son Évêque est en communion avec le Pape et avec tous les Évêques soumis au Pape, et que tous les fidèles doivent lui porter respect et obéissance : c'est la troisième partie de son analyse. Ainsi, dans son Curé, l'enfant catholique voit son Évêque, le Pape, tous les Évêques du monde qui sont unis au Pape ; enfin, Jésus-Christ lui-même, vrai Dieu et vrai homme, enseignant par le ministère qu'il a établi, et enseignant avec une autorité souveraine et infaillible.

Mais est-il raisonnable de dire que la vue de son Curé puisse rassurer le Catholique, sur l'autorité infaillible de toute l'Église ? car, enfin, ce Curé n'est pas toute l'Église, et on ne lui accorde pas l'infailibilité qu'il n'a pas certainement. Tout cela est vrai ; et, malgré cela, l'enfant catholique arrive droit au but. Une comparaison familière va justifier sa conduite et éclaircir ma pensée. En France, il y a des percepteurs de contributions dans chaque canton. Dès que le paysan voit le percepteur, qui vient lui demander ce à quoi il est imposé dans le rôle arrêté, ne voit-il pas dans sa personne celle du directeur des contributions de la province, celle du ministre des finances, et définitivement celle du souverain, quoiqu'il ne l'ait jamais vu, et que vraisemblablement il ne le verra jamais ? C'est là une analyse d'une autre espèce, et ce paysan pense juste. Cependant le percepteur n'est ni le directeur des contributions, ni le ministre lui-même, ni le souverain.

Mais un simple coup d'œil suffit pour lui faire apercevoir, dans ce percepteur, l'ordre des différents degrés d'autorité, jusqu'à ce qu'on parvienne à l'autorité souveraine.

Il en est de même de l'analyse de la foi de l'enfant ou du Catholique peu instruit. Elle est simple et sans circuit ; mais qu'elle est sage ! qu'elle est lumineuse ! qu'elle est démonstrative ! Il était de la providence de notre Père céleste que, tous devant s'unir au second Adam par la foi, tous pussent le faire facilement, l'ignorant aussi bien que le savant, l'idiot comme l'homme d'esprit.

Le schismatique ni l'hérétique ne sauraient avoir le même avantage. Le schismatique voit bien son Prêtre et son Évêque, mais ensuite il ne voit plus rien. Il voit des branches, mais des branches séparées du tronc ; il voit un corps, mais un corps sans tête ; il voit plusieurs anneaux de la chaîne, mais le dernier, celui qui doit attacher tous les autres à Jésus-Christ, manque. L'hérétique est encore dans une condition inférieure. A la vérité, l'enfant protestant, par exemple, voit son Ministre, comme le catholique voit son Curé ; mais le protestant ne voit rien au delà. Je me trompe ; son Ministre le renvoie à l'Écriture, à la pure parole de Dieu. Mais l'Écriture est un livre scellé pour ce pauvre enfant. Il ne sait pas lire, et, quand il saurait lire, s'il entend mal l'Écriture, qui le redressera ? Bien plus, qui dira que l'Écriture est la parole de Dieu, et non la parole de l'homme ? Ainsi, le Catholique peut rendre raison de sa foi ; le schismatique et l'hérétique ne le peuvent point.

4° Quels sont les caractères de la foi ? La foi doit avoir trois grands caractères : la fermeté, l'universalité et la simplicité. La fermeté consiste à croire les vérités de la Religion sans hésiter et avec une assurance telle, que rien

ne puisse l'ébranler, ni les objections des impies, ni les tentations du démon, ni les incertitudes de notre esprit. Elle doit être immuable comme Dieu même, dont la parole lui sert de fondement.

L'universalité, c'est-à-dire que la foi doit s'étendre à toutes les vérités révélées de Dieu et enseignées par l'Église, sans aucune exception. C'est ici le cas de dire : Tout ou rien. En effet, puisque c'est la même autorité qui enseigne, nous avons le même motif d'admettre toutes les vérités qu'elle nous propose, aussi bien celles que nous comprenons, que celles que nous ne comprenons pas ; aussi bien celles qui nous paraissent moins importantes, que celles qui nous paraissent plus importantes ; aussi bien celles dont la pratique est moins facile, que celles dont la pratique est plus facile.

La simplicité de la foi consiste à croire sans raisonner, sans discuter, parce que Dieu l'a dit. Et qu'y a-t-il à examiner quand Dieu a parlé ? Pour nous donner une idée de cette admirable simplicité, le Sauveur, prenant un jour un petit enfant, le plaça au milieu de ses Disciples, et leur dit : *Quiconque ne se soumet pas à l'Évangile avec une simplicité d'enfant n'entrera jamais dans le royaume du Ciel*¹. Ce mot-là dit tout. Mais n'est-il pas la condamnation d'un grand nombre qui se permettent de critiquer, de censurer ce qui, dans la Religion, ne convient pas à leur faible raison, et qui sont bien plus philosophes que chrétiens ?

5° Quels sont les avantages de la foi ? Le premier avantage de la foi, c'est de nous faire connaître les vérités de l'ordre surnaturel, de cet ordre qui, nous élevant au-

¹ *Matth.*, XVIII, 3.

desus des sens et de la simple raison, nous fait vivre ici-bas de la vie de la grâce, pour nous faire vivre dans l'éternité de la vie de la gloire. La foi tire notre esprit de l'ignorance dans laquelle le péché l'avait enseveli. Elle dissipe les ténèbres de l'erreur, que les passions s'efforcent continuellement de former autour de nous. Elle nous met à l'abri de tous ces doutes cruels, de tous ces égarements humiliants, dans lesquels tombe la raison de l'homme abandonnée à elle-même. Il faudrait des livres entiers pour rapporter les contradictions, les absurdités de tous ceux qui, éteignant le flambeau de la foi, ne suivent que les lueurs incertaines de leur débile raison. Interrogez-les sur tout ce qui nous intéresse le plus vivement, l'existence de Dieu, sa providence, la nature de notre âme, nos devoirs, soit envers Dieu, soit envers nous-même, soit envers nos semblables. Pour toute réponse, vous n'obtiendrez le plus souvent que des erreurs, des contradictions et des doutes ¹.

La foi est donc un flambeau remis par le Sauveur aux mains de l'homme égaré, pour l'aider à retrouver et à suivre la voie du Ciel. C'est un double parapet élevé sur le chemin de la vie, pour nous empêcher de nous écarter à droite ou à gauche, et de tomber dans les abîmes dont la route est bordée. Que dirons-nous encore? La foi est à la raison ce que le télescope est à la vue : là, où l'œil nu ne peut plus rien voir, le télescope fait découvrir des mondes de merveilles. Que répondrait l'astronome, si on venait lui dire que le télescope est contraire à la vue? Sa réponse est la nôtre. Loin donc d'être contraire à la raison, la foi lui sert de lumière et d'appui.

Un autre avantage de la foi, c'est de remédier à notre

¹ Voyez, pour preuves, Hermias, *de Irrisione philosophorum* ; et Barruel, *les Helviennes*.

orgueil. En nous imposant l'obligation de croire, Jésus-Christ s'est montré le Sauveur du genre humain d'une manière admirable. L'homme s'était perdu par l'orgueil. Pour guérir cette passion furieuse et l'empêcher de nuire, il a captivé l'esprit de l'homme sous le joug de la foi, en l'obligeant à croire des vérités qu'il ne saurait comprendre. Par là, nous faisant sentir à chaque instant notre extrême faiblesse, il nous place sur la route de l'humilité, et l'humilité est le port de la raison. C'est là que Dieu l'attend, pour se communiquer à elle et renouer l'antique alliance rompue par l'orgueil primitif.

6° Quels sont les moyens d'obtenir et de conserver la foi ? On entend chaque jour des personnes qui disent : Je voudrais bien croire, mais je ne puis pas. Vous pouvez d'abord leur répondre : Vous ne pouvez pas croire ! vous n'avez donc pas la foi ! quel malheur !

Vous n'avez pas la foi ; votre esprit est donc déchu de ce monde de lumières et de vérités, dans lequel ont vécu les Patriarches, les Prophètes, les Apôtres, les Martyrs, les plus grands génies de tous les siècles, dans lequel vivent encore les seules nations civilisées du globe ! Quel malheur !

Vous n'avez pas la foi ; il ne vous reste donc rien de certain dans l'esprit, vous n'avez que des doutes désolants sur votre âme, sur vos devoirs, sur ce qui vous attend après la mort ! Quel malheur !

Vous n'avez pas la foi ; il n'y a donc plus pour vous de consolations solides dans les peines de la vie, dans la perte de vos parents et de vos amis ! Quel malheur !

Vous n'avez pas la foi ; vous l'avez donc perdue ! Quel crime !

Qu'avez-vous fait de la grâce du baptême, des leçons de

voire mère, des engagements de votre première communion ? Vous les avez méprisés. Quel crime !

Quand avez-vous perdu la foi ? Est-ce lorsque vous étiez chaste, modeste, éloigné des mauvaises compagnies ? N'est-ce pas quand vous avez cessé de l'être ? Quel crime !

Pour retrouver la foi, ce n'est pas le raisonnement qu'il vous faut, c'est la conversion du cœur. Une bonne confession serait, pour l'œil de votre âme, ce qu'est à l'œil du corps l'opération de la cataracte : elle vous rendrait en un instant la lumière de la foi.

Ajoutez ensuite : Vous voudriez croire, dites-vous. Qui veut la fin veut les moyens. Or, avez-vous pris, prenez-vous sérieusement les moyens de croire ? Ces moyens sont connus et infaillibles.

1° La prière. La foi est un don de Dieu ; c'est à lui et à lui seul qu'il faut la demander. Il a promis de l'accorder à une prière humble et persévérante : *Demandez et vous recevrez.*

2° L'étude. On ne peut croire ce qu'on ne connaît pas. Il faut donc lire les ouvrages propres à vous instruire des vérités de la Religion, ou interroger les personnes éclairées : comme on consulte sur un point de droit ou de médecine les hommes de loi ou les hommes de l'art.

3° La fidélité aux devoirs indiqués par la seule raison. Avant de pratiquer tous les préceptes de l'Évangile, commencez par vous abstenir des actes que la raison condamne, et par faire le bien qu'elle vous prescrit, surtout désirez sérieusement de connaître et de pratiquer tout ce que Dieu veut que vous connaissiez et que vous fassiez pour lui plaire. Soyez fidèle à ces moyens, et le succès ne se fera pas attendre.

Quant à la manière de conserver la foi, il faut, d'une

part, fuir soigneusement les occasions de la perdre, comme la lecture des mauvais livres, la fréquentation des hommes irréligieux et impies ; d'autre part, faire les actes de la foi, en pratiquant avec soin tout ce qu'elle prescrit et en évitant avec une égale sollicitude ce qu'elle défend. N'oublions pas ce mot de Rousseau : *Tenez votre âme en état de désirer qu'il y ait un Dieu, et jamais vous n'en douterez.*

7° Quels sont les péchés opposés à la foi ? Les péchés opposés à la foi sont : 1° *l'infidélité* ; c'est le péché des Païens et des Juifs, qui refusent de croire à la Religion ; 2° *l'apostasie* ou le renoncement extérieur à la Religion ; c'est le péché de ceux qui abjurent publiquement la Religion, ou qui feignent de n'être pas Chrétiens ; 3° *l'hérésie* ; c'est le péché de ceux qui nient avec connaissance de cause et opiniâtreté quelques-unes des vérités de la foi ; 4° le *doute* volontaire ; c'est le péché de ceux qui, de propos délibéré, doutent de quelqu'un des articles révélés de Dieu et définis par l'Église ; 5° *l'ignorance* ; c'est le péché de ceux qui, par négligence, ne connaissent pas les vérités de la Religion qu'il sont obligés de connaître¹.

Telle est donc la foi considérée en elle-même. C'est un trésor si précieux, une consolation si grande dans les maux de la vie, que nous devons y tenir par le fond de nos entrailles et fuir avec soin toutes les occasions de la perdre, les livres et les hommes qui sèment de désolantes doctrines. Que la conduite de nos pères nous serve ici d'exemple.

Durant la violente persécution que le cruel Hunneric, prince arien, suscita contre les Catholiques, des personnes de tous les âges et de tous les états, se firent remarquer par leur courage et leur fermeté dans la foi. Mais nul ob-

¹ On peut consulter sur les mystères le grand *Traité de la Religion*, de Bergier, t. III, IV et IX ; et le père Crasset, sur la *Foi victorieuse*.

jet d'édification ne fut plus touchant que douze enfants de chœur, distingués entre les autres par la beauté de leur voix, et qui suivaient les Confesseurs qu'Hunneric avait bannis d'Afrique. Leur talent les fit regretter par les ennemis de la Religion, qui coururent sur leurs pas afin de les ramener. Vains efforts ! Ces généreux enfants ne voulurent point quitter leurs saints maîtres ; ils s'attachaient à leurs vêtements ; ils se laissaient frapper à grands coups de bâton ; ils bravaient les épées nues dont on les menaçait. Enfin on les détacha de force et on les ramena à Carthage ; mais on n'en put jamais séduire un seul par les caresses et les mauvais traitements, qu'on employa tour à tour.

Longtemps après la persécution, ils faisaient encore la consolation et la gloire de l'Église d'Afrique, demeurant ensemble à Carthage, mangeant ensemble, chantant ensemble les louanges de Dieu. Toute la province révérait ces douze enfants comme autant d'Apôtres qui, par le souvenir de leur inébranlable constance, apprenaient à tous les Fidèles que le véritable Chrétien doit tout sacrifier, tout souffrir, plutôt que de trahir sa foi et de se séparer de ses véritables Pasteurs.

Ces jeunes confesseurs ne furent pas seuls à donner des marques éclatantes de leur attachement à la foi et à ses ministres. « Le peuple, dit un historien, suivit les Évêques et les Prêtres exilés avec des cierges à la main. Les mères portaient leurs enfants dans leurs bras, et, les déposant aux pieds des Confesseurs, elles leur disaient, les yeux baignés de larmes : A qui nous laissez-vous en allant au martyre ? Qui baptisera nos enfants ? Qui nous donnera la pénitence ? Qui nous délivrera de nos péchés par le bienfait de la réconciliation ? Qui nous enterrera après la

mort ? Qui offrira pour nous le divin sacrifice ? Que ne nous est-il permis d'aller avec vous ¹ !

Il n'est pas surprenant que le peuple de Carthage ait fait éclater de si vifs regrets, en se voyant enlever ses Prêtres et ses Évêques. Quand on a de la religion et du zèle pour le bien public, on ne voit rien de plus à craindre que l'extinction de la foi et la privation des secours salutaires qu'elle nous offre. En sommes-nous bien convaincus ?

PRIÈRE.

O mon Dieu, qui êtes tout amour ! je vous remercie de nous avoir envoyé un Sauveur qui a daigné nous apprendre à profiter des fruits de sa Rédemption ; c'est en nous unissant à ce nouvel Adam, par la foi, par la charité, par la sainte communion, que nous deviendrons ses enfants et les héritiers de ses vertus et de sa gloire.

Je prends la résolution d'aimer Dieu par-dessus toutes choses, et mon prochain comme moi-même pour l'amour de Dieu ; et, en témoignage de cet amour, *je ferai souvent des actes de foi.*

¹ Histoire ecclésiastique.

XVIII° LEÇON

DE NOTRE UNION AVEC NOTRE-SEIGNEUR LE NOUVEL ADAM, PAR LA FOI

Objet de la foi. — Mystères en général. — Trois principaux mystères. —
Signe de la croix. — Vérités à croire en particulier. — Aperçu général sur
le Symbole. — Avantages et sublimité du Symbole. — Histoire. — Expli-
cation détaillée du Symbole. — Premier article : ses avantages. — Second
article : ses avantages.

Après avoir fait connaître la foi en elle-même, il nous
reste à montrer quel en est l'objet, c'est-à-dire quelles
sont les vérités que nous devons croire.

La foi, qui est la première des vertus théologiques, est
appelée de ce nom, parce qu'elle a Dieu même pour ob-
jet immédiat. Ainsi, Dieu et toutes les vérités révélées de
Dieu et définies par l'Église sont l'objet de notre foi.
Parmi ces vérités il en est qui sont au-dessus de notre
raison, et que nous ne pouvons comprendre : on les appelle
mystères.

Est-il raisonnable, demandez-vous peut-être, de croire
des mystères qu'on ne comprend pas? C'est demander
1° si Dieu en sait plus que l'homme, et s'il peut nous
obliger à croire des vérités qui passent la portée de notre
entendement. Pour quiconque sait lier deux idées, la ré-
ponse à cette double question n'est pas douteuse. D'ail-
leurs, quand nous croyons des mystères sur la parole de
Dieu, à proprement parler nous ne soumettons pas notre
raison, nous soumettons seulement notre *ignorance*. Nous
nous en rapportons au plus vulgaire bon sens, qui nous
dit que les preuves positives et invincibles de la révéla-

tion doivent prévaloir sur notre ignorance, qui ne prouve rien. C'est ainsi que l'astronome s'en rapporte à son télescope, pour connaître les mondes supérieurs que l'œil nu ne peut atteindre.

C'est demander 2° si nous devons croire quelque chose que ce soit. En effet, tout est mystère autour de nous, au-dessus de nous, au-dessous de nous, au dedans de nous : nous ne comprenons le *tout* de *rien*. Par exemple, comprenez-vous comment et pourquoi le feu brûle, l'air nous fait vivre, la lumière nous éclaire ? Comprenez-vous comment le grain de blé jeté dans la terre se multiplie, ou ce qui produit dans les animaux cet instinct merveilleux qui les guide ? Cependant ne vous est-il jamais arrivé à un seul homme d'avoir sur tous ces faits le moindre doute ? Vous les croyez, bien que vous ne les compreniez pas plus que moi, pas plus n'importe quel savant.

Après cela, homme faible et superbe ! qui ne te comprends pas toi-même, qui ne comprends pas même le grain de sable que tu foules aux pieds, tu as bonne grâce de prétendre n'admettre que ce que tu comprends ! Il y a des mystères partout dans la nature, et nous ajoutons que, s'il n'y en avait pas dans la Religion, la Religion serait fausse. La Religion n'est vraie que parce qu'elle vient de Dieu. Or, dès que Dieu daigne nous révéler ce qu'il est en lui-même, ce qu'il a fait et ce qu'il veut faire pour nous, il est impossible que ces vérités ne soient pas des mystères. Un être infini ne peut, ni dans sa nature, ni dans ses décrets, ni dans sa conduite, être compréhensible pour un être borné.

Légitime objet de la foi de tout homme raisonnable, les mystères du Christianisme méritent toute sa reconnaissance. Leurs bienfaits sont innombrables et in-

cesants, aussi bien pour la société que pour l'individu.

1° Ils ont donné un frein à la vaine curiosité de notre esprit et mis à l'abri de ses examens et de ses sophismes, les vérités qui servent de fondement à la raison comme à la conduite. En nous obligeant à croire certains dogmes, Dieu dit à l'esprit de l'homme, comme à la mer : *Tu viendras jusque-là, mais là tu briseras ton orgueil*¹. Dira-t-on que c'est un mal que Dieu ait donné des digues aux vagues de l'Océan? Ainsi, en nous révélant le mystère d'un seul Dieu, infini, incompréhensible, créateur et gouverneur de l'univers ; en imposant l'obligation de le croire, le Christianisme a banni de l'imagination des peuples la multitude des divinités bizarres, que l'on croyait répandues dans toute la nature. Or, en proscrivant l'idôlatric, il a retranché les vaines terreurs, les superstitions et les crimes qui en étaient inséparables, qui l'accompagnent encore aujourd'hui, et qui sont toujours prêts à renaître dans les esprits faibles.

2° Les mystères du Christianisme servent de base à toutes les vertus. Dans les Religions les plus fausses il y a eu des *mystères*, il est vrai ; mais, loin de porter les hommes à la vertu, ils servaient de modèles et d'aliments au crime. Ceux du Christianisme, au contraire, excitent à la vertu et fondent la morale. Ils suggèrent des motifs d'amour et de reconnaissance envers Dieu, de charité envers nos frères, de vigilance sur nous-mêmes. Nous allons rendre palpable cette vérité, trop peu connue.

Par exemple, l'auguste mystère de la sainte Trinité est le premier objet de la foi catholique. Or, il n'est rien de plus propre à élever notre esprit que la connaissance de ce

¹ Job., XXXVIII, 11.

dogme fondamental ; rien de plus propre à enflammer notre cœur que les leçons de haute morale qui en découlent. Il y a un Dieu, il n'y en a qu'un ; il est infini, éternel, tout-puissant. Il a créé, il gouverne tout ce qui existe. Il y a trois personnes en Dieu, qui sont : le Père, et le Fils et le Saint-Esprit. Elles sont également Dieu, mais elles ne font qu'un seul Dieu, n'ayant qu'une même nature et une même divinité. Le Père éternel, tout-puissant, créateur et modérateur du monde, ne procède de personne.

Le Fils, sagesse éternelle, splendeur de son Père, procède du Père seul. C'est le Fils de Dieu, seconde personne de la sainte Trinité, et uniquement lui qui s'est incarné. Il y a dans le Fils de Dieu fait homme, qu'on appelle Jésus-Christ, deux natures, la nature divine et la nature humaine ; par conséquent deux volontés, la volonté divine et la volonté humaine. Mais il n'y a en lui qu'une seule personne, la personne du Fils de Dieu ; de même que dans chacun de nous il y a deux natures, la nature corporelle et la nature spirituelle, le corps et l'âme, et cependant nous ne sommes qu'une seule personne. Jésus-Christ a souffert en son corps et en son âme, il est mort sur une croix pour nous racheter. Son corps a été enseveli et mis dans le tombeau. Il est ressuscité le troisième jour par sa propre vertu. Il est monté en triomphe dans le Ciel, où il jouit de la même puissance que le Père et le Saint-Esprit, et d'où il viendra à la fin des siècles juger les vivants et les morts.

Le Saint-Esprit, troisième personne de la sainte Trinité, amour substantiel du Père et du Fils, procède de l'un et de l'autre. Le Saint-Esprit n'a pas été fait ou créé, il n'a pas été engendré : la foi nous dit seulement qu'il procède. Il est sanctificateur, il est la vie de notre âme qui, sans lui,

est dans un état de mort, et ne peut rien faire de méritoire pour le salut. Il ne cesse point d'assister l'Église.

Tel est l'enseignement de la foi sur le mystère de l'adorable Trinité. Apprenons à connaître l'heureuse influence de ce dogme fondamental. Otez du Symbole catholique le mystère de la Trinité, et tout l'édifice de la Religion chrétienne s'écroule ; mais il n'y a pas de Religion hors du Christianisme. Si donc la Religion est la base de la société, il faut en conclure que le mystère de l'adorable Trinité, qui est le fondement de la Religion, est le pivot de l'univers.

Et puis, ce point fondamental de notre croyance ne nous est point présenté comme un article de foi purement spéculatif, mais comme un objet d'amour et de reconnaissance, comme le sublime modèle de la sublime charité qui doit régner entre nous et qui doit aller jusqu'à l'*unité*. Tel est le vœu du Rédempteur. Qu'ils soient *un* entre eux, dit-il, comme les trois personnes divines sont *un* entre elles ¹. Or, le mystère de la Trinité nous montre Dieu toujours d'accord avec lui-même, éternellement heureux de sa propre félicité ; et néanmoins toujours occupé du bonheur de l'homme, dont il fait le but unique de tous ses desseins et de toutes ses œuvres.

Le Père créa le monde pour sa gloire et notre bonheur ; pas une de ses innombrables créatures qu'il n'ait soumise à notre empire et destinée à nos usages ou même à nos plaisirs. Après l'avoir créé pour nous, il le conserve et le régit par les lois de sa douce providence.

Le Fils, consubstantiel au Père, a bien voulu se faire la caution de l'homme coupable, afin de le soustraire au

¹ Joan., c. xvii.

juste châtement qu'il avait mérité, et lui rendre le bonheur qu'il avait perdu. Pour cela, il a daigné se revêtir de notre chair et de nos faiblesses, habiter parmi nous pour nous servir de maître et de modèle; il a donné sa vie pour nous. O prodige de bonté! il se donne encore tous les jours sous la forme d'un aliment familier, afin de s'unir plus étroitement à ses frères.

L'esprit divin, amour essentiel du Père et du Fils, après avoir parlé aux hommes par les Prophètes, nous a été envoyé pour nous éclairer et nous instruire. Communiqué par les Sacrements, il opère en nous par sa grâce et préside à l'enseignement de l'Église.

Ces idées sont non-seulement grandes et sublimes, mais affectueuses et consolantes; elles élèvent l'âme et l'attendrissent. Dieu, tout grand qu'il est, s'est occupé de moi de toute éternité; tout son être, pour ainsi dire, s'est approprié à mes usages. L'homme, quoique faible et pécheur, est donc précieux à Dieu. Il est non-seulement mon Créateur et mon Maître, mon bienfaiteur et mon Père dans l'ordre de la nature; il est encore mon Sauveur dans l'ordre de la grâce, mon consolateur dans mes peines, l'ami intime et inséparable de mon âme et ma récompense éternelle. Il me commande la vertu, mais il m'aide à la pratiquer: il m'a donné l'exemple, et il me montre de loin le salaire.

Est-il étonnant que cette doctrine ait fait des Saints? Est-il étonnant qu'elle donne naissance aux plus purs sentiments d'humanité, de charité, de fraternité envers nos semblables? Malgré l'empire des passions, ces sentiments brillent encore dans le Christianisme; ils ont fait éclore

¹ Rousseau, *Lettres de la Montagne*, p. 34.

² Bergier, t. IX, p. 9.

cette multitude d'institutions utiles dont aucune autre religion n'a eu seulement l'idée. L'impie ¹ qui demandait de quoi servent au monde et à la société civile le dogme de la Trinité et les autres mystères du Christianisme, faisait preuve de bien peu de jugement et de réflexion ².

Vous venez d'entendre l'explication non-seulement du mystère de la sainte Trinité, mais encore du mystère de l'Incarnation et de la Rédemption, triple fondement du Christianisme qu'il est indispensable de croire et de connaître distinctement pour être sauvé. De peur qu'aucun de ses enfants ne vienne à les oublier, Notre-Seigneur a établi un signe d'un usage facile et habituel qui les redit chaque jour au savant et à l'ignorant, à l'enfant et au vieillard. C'est le *signe de la Croix*, appelé avec raison le signe du Chrétien, parce qu'il nous distingue des Juifs, des Mahométans et des Idolâtres.

Or, chacun sait qu'on peut faire le signe de la Croix de deux manières. La première, en traçant, avec le pouce, une croix sur son front, sa bouche et son cœur. Le Prêtre et les Fidèles le font ainsi pendant l'auguste sacrifice de la Messe, à la lecture de l'Évangile. Le front est le siège de la pudeur, il rougit lorsqu'il a de la confusion. On imprime le signe de la Croix sur le front, pour annoncer qu'on ne rougit pas d'être Chrétien et d'en faire les œuvres. Sur la bouche, pour montrer qu'on est prêt à confesser la Religion. Sur le cœur, pour témoigner que l'on croit sincèrement et qu'on aime véritablement ce dont on fait profession de bouche.

La seconde manière de faire le signe la Croix consiste à porter d'abord la main au front, ensuite sur la poitrine, de là à l'épaule gauche, enfin à l'épaule droite en prononçant ces mots : *Au nom du Père*, etc. Par là, on fait en-

tendre qu'on croit et qu'on adore les trois personnes de la sainte Trinité, dans l'unité de nature. La figure de la Croix qu'on forme sur soi, en prononçant ces paroles, est une marque qu'on croit que le Fils de Dieu s'est fait homme ; qu'il est mort sur une croix pour nous racheter ; qu'on est un de ses disciples, et qu'on renouvelle l'engagement contracté dans le baptême de le servir avec amour et fidélité.

C'est pour cela qu'il faut toujours accompagner ce signe d'un grand respect, d'un grand recueillement et aussi d'une grande confiance.

En effet, le signe de la Croix est tout-puissant pour éloigner le démon, notre ennemi capital, et pour nous attirer la protection de Dieu. Le démon a été vaincu par la Croix. A la vue de ce signe, il fuit épouvanté. Cet Ange rebelle a corrompu toutes les créatures, et en a fait autant de pièges pour l'homme déchu. Voilà pourquoi l'Église fait le signe de la Croix sur tout ce qu'elle veut purifier et employer à ses usages. Ce lion rugissant rôde sans cesse autour de nous ; voilà pourquoi les premiers Chrétiens faisaient si souvent le signe de la Croix : « En mouvement et en repos, dit Tertullien, en entrant et en sortant, en mettant nos vêtements et nos chaussures, en nous levant, en prenant nos repas, le jour, la nuit, nous traçons sur notre front le signe de la Croix ¹. » Rien de plus profondément philosophique que cet usage. Instruits par l'exemple de nos pères, nous devons donc renouveler souvent le signe de la Croix, surtout en nous levant et en nous couchant, avant nos principales actions, dans les dangers et dans les tentations.

¹ Couronne du soldat, c. vii.

Faire avec piété le signe de la Croix sur nous-mêmes, c'est nous rendre inviolables aux attaques de l'esprit corrompueur, ou réparer les brèches qu'il a faites à notre âme, en rétablissant l'image de la sainte Trinité, à la ressemblance de laquelle nous avons été créés. Le former sur les créatures, c'est en chasser les malignes influences du démon. Ces influences également dangereuses à la santé de notre âme et à la santé de notre corps, nous avons surtout à les craindre lorsque nous entrons en communication intime avec les créatures. De là un fait, autrement inexplicable, savoir, que tous les peuples, même païens, instruits par la tradition, n'ont jamais manqué de faire des prières sur les créatures, au moment de se mettre en rapport immédiat avec elles par la manducation. Ainsi, non-seulement la reconnaissance pour le Dieu qui nous donne la nourriture, mais encore une connaissance intime de la nature déchue, nous font un devoir du signe de la Croix avant et après le repas.

Tout cela est tellement vrai, qu'il n'y a dans la nature que deux espèces d'êtres qui mangent sans prier : les sots et les bêtes. Contempteurs ignorants de la sagesse des nations, les sots font pitié à l'homme simplement raisonnable. Les bêtes excitent parfois le naïf étonnement des enfants. Un jour une petite fille de trois ans, que nous connaissons beaucoup, entre dans la cuisine du couvent où elle est élevée. Elle joue avec le chat qui la quitte bientôt, pour aller prendre sa nourriture. Tout à coup elle s'écrie : Ma mère, ma mère ! Le chat qui mange sans dire son *Benedicite*.

Le signe de la Croix nous a été enseigné par les Apôtres et aux Apôtres par Jésus-Christ lui-même : une tradition constante en fait foi. Ce signe a toujours été en usage dès

les premiers siècles, dans toutes les Églises du monde¹. On n'en sera pas étonné quand on saura quel pouvoir merveilleux le Sauveur a bien voulu y attacher. Il est certain que le signe de la Croix, fait avec foi et piété, a le pouvoir de chasser les démons et d'opérer des miracles. Les écrits des Pères de l'Église ne laissent là-dessus aucun doute. Voici quelques-uns de leurs témoignages.

Lactance² rapporte que l'empereur Maximien, étant en Orient, cherchait à connaître l'avenir. Pour cela, il faisait immoler des victimes, et fouillait dans leurs entrailles afin d'y trouver des indices des choses futures. Un jour qu'il se livrait à cette superstition diabolique, quelques soldats chrétiens, qui étaient présents, firent sur leur front le signe immortel de la Croix. Aussitôt les démons prirent la fuite, et le sacrifice demeura sans résultat. Les Prêtres des idoles tremblèrent, et ne purent découvrir dans les entrailles des victimes les signes accoutumés ; ils en immolèrent de nouvelles, mais sans aucun succès.

Saint Grégoire de Nazianze, dans son discours contre Julien l'Apostat, rapporte le fait suivant. Julien descendait un jour dans un sanctuaire souterrain, inaccessible à la foule, et dans lequel on redoutait de pénétrer, il était accompagné d'un magicien fameux. L'empereur, à peine entré, fut saisi de crainte. Des cris inconnus, effrayants, se firent entendre ; une noire fumée remplit le sanctuaire, et des spectres de feu se présentèrent devant lui. Frappé d'un spectacle si nouveau pour lui, car il était déjà d'un âge

¹ Voyez Tertullien, cité plus haut ; Lactance, *Institut. div.*, liv. IV, c. xxvi ; Basile, *Du Saint-Esprit*, c. xxv ; Grégoire de Nysse, *Vie de saint Grégoire le Thaumaturge*, t. II, p. 980 ; Chrysost., *Homél. LV sur saint Matth.* ; S. Aug., *Cité de Dieu*, liv. XXII, c. viii ; S. Iguace, martyr, *Épître aux Philip.* ; notre *Traité du signe de la Croix*, in-18, etc.

² *De la mort des persécuteurs*, c. x.

mûr lorsqu'il embrassa l'idolâtrie, il eut recours au signe de la Croix. Cette arme toute-puissante qu'il aurait voulu briser, il s'en sert contre ses frayeurs. Le signe de la Croix montre sa vertu : les démons fuient, les terreurs de Julien s'évanouissent. Mais voici un nouveau miracle. Il veut continuer ses superstitions sacrilèges : ses terreurs reviennent, les monstres infernaux reparaissent. Il fait de nouveau le signe de la Croix, et les démons, épouvantés, se hâtent de fuir une seconde fois.

Ce n'est pas seulement pour chasser les démons, c'est encore pour guérir les maladies et éloigner les dangers qui menacent notre corps, que le signe adorable de notre Rédemption a une vertu toute-puissante. Les Pères de l'Église nous en fournissent les preuves les plus authentiques.

Un homme qu'on ne soupçonnera pas de crédulité ou de faiblesse d'esprit, saint Augustin, rapporte qu'une femme de Carthage, nommée Innocente, avait un cancer que les médecins avaient déclaré incurable. Je le tenais, continue le saint Docteur, du médecin qui la soignait, et qui était l'ami intime de ma famille. Désespérée des hommes, cette femme avait mis toute sa confiance en Dieu : le Seigneur daigna récompenser ses prières et sa foi. Il l'avertit en songe de se présenter à l'église la veille de Pâques ; de se rendre au baptistère des femmes, et de prier la première nouvelle baptisée de lui faire le signe de la Croix sur son mal. Elle obéit, et fut aussitôt guérie. Le médecin, étant revenu, la trouva en parfaite santé. Étonné au delà de toute expression, il la supplia de lui dire quel remède elle avait employé. Elle lui raconta la chose avec beaucoup de candeur. Je croyais, lui dit le médecin, que vous alliez me dire quelque chose d'extraordinaire. Puis

il ajouta un instant après : Qu'y a-t-il d'étonnant que le Christ ait guéri un cancer lui qui a ressuscité un mort de quatre jours ¹ ?

On lit dans la vie de saint Benoît que des méchants, dont l'orgueil et les vices ne pouvaient souffrir la vertu et la sainte fermeté du serviteur de Dieu, résolurent de se défaire de lui. Dans cette vue, ils mirent du poison dans du vin, et lui présentèrent le verre afin qu'il en bût. Fidèle à la pratique de tous les vrais Chrétiens, qui ne prennent jamais leur nourriture sans la bénir et rendre grâces ², Benoît fit le signe de la Croix sur le verre, qui se brisa en morceaux.

Saint Antoine, retiré dans le fond du désert, éprouvait souvent de la part des démons les plus rudes attaques. Ces esprits malfaisants lui apparaissaient quelquefois sous mille formes épouvantables. Le saint riait de leur impuissance, et, pour les mettre en fuite, il se contentait de faire le signe de la Croix. Instruisant ses disciples des moyens les plus efficaces pour repousser les tentations du démon, il leur disait : Croyez-moi, Satan redoute les prières, les jeûnes, la pauvreté volontaire, la miséricorde et l'humilité, mais surtout l'amour ardent pour Jésus-Christ. Le seul signe de la Croix suffit pour le désarmer et le mettre en fuite.

Rien ne serait plus facile que de multiplier les exemples de l'efficacité du signe de la Croix. Ceux que nous venons de citer suffisent pour ranimer notre foi, et nous inspirer le plus profond respect pour le signe auguste de notre sa-

¹ *Cité de Dieu*, liv. XXIII, c. VIII.

² Porro, cum in mensa sederis, cœperisque frangere panem, ipso ter consignato signo Crucis... gratias age. (Athanas., *De Virginitate...*, n. 13.)

lut. Malheur au Chrétien qui le fait mal, honte au Chrétien qui rougit de le faire ¹!

Dans une société assez nombreuse, une personne n'avait pas osé faire le signe de la Croix en présence d'un étranger, avant une action où il est d'usage de le faire. Un Prêtre plein de zèle, s'en étant aperçu, le fit rougir de sa lâcheté et de son peu d'amour pour Jésus-Christ. Quoi ! lui dit-il, Jésus-Christ n'a pas rougi de mourir sur la Croix pour vous racheter, et vous rougissez de former sur vous le signe auguste de votre Rédemption ! Prenez-y garde, si vous rougissez de Jésus-Christ devant les hommes, il rougira lui-même de vous devant son Père.

Outre les trois grands mystères de la Trinité, de l'Incarnation et de la Rédemption, il est d'autres vérités dont nous devons avoir une connaissance particulière et une foi explicite, telle que l'immortalité de notre âme et l'éternité des peines et des récompenses. L'objet de la foi comprend encore toutes les vérités révélées de Dieu et définies par l'Église, bien que la connaissance claire et distincte n'en soit pas aussi rigoureusement nécessaire, que celle des dogmes dont nous venons de parler. Tous

¹ Ne ergo Christi crucem erubescamus, sed si quis alius abscondat, tu palam ad frontem obsignato, ut dæmones regium signum intuentes, tremuil procul aufugiant. Signo autem isto utere, tum edens ac bibens, tum sedens ac cubans, de lecto surgens, loquens, ambulans, et, ut semel dicam, in omni negotio... Non pudeat igitur nos crucifixum confiteri, sed in fronte confidenter signaculum Crucis digitis imprimatur, et in aliis omnibus cruz fiat: in panibus comedendis, et in poculis bibendis, et in egressu et ingressu, ante somnum, recumbendo et surgendo, eundo et quiescendo. Magna hæc custodia, quæ propter pauperes gratis datur: sine labore propter infirmos, cum a Deo sit hæc gratia signum fidelium, et timor dæmonum: triumphavit enim de illis in hoc signo: Ostenta illud audacter, quando enim viderint crucem recordantur Crucifixi. Metuunt enim qui contrivit capita draconis. Neque propterea quod est gratuitum condemnas hoc signaculum; sed ideo magis venerare benefactorem. (Cyrill., *Hieros. catech.*, iv, n. 10 et 18.)

ces articles de foi explicite ou implicite se trouvent renfermés, du moins en substance, dans le Symbole des Apôtres, que nous allons expliquer.

Pendant les quarante jours que Notre-Seigneur passa sur la terre avec ses Apôtres, après sa résurrection, il les instruisit à fond des moyens par lesquels tous les hommes devaient s'unir à lui, pour participer à sa rédemption. Il ne se contenta pas de leur dire en général : Celui qui croira sera sauvé. Il leur apprit en détail ce qu'il faut croire et les chargea de l'annoncer à toutes les nations. Dociles à l'ordre de leur divin Maître, les Apôtres composèrent un abrégé de sa doctrine appelé pour cela le *Symbole des Apôtres*. Ils le rédigèrent avant de se séparer et l'emportèrent chacun dans sa mission particulière, afin que tous les Chrétiens n'eussent qu'une même croyance, et qu'ils apprissent d'abord les vérités fondamentales de la Religion¹.

¹ Voici ce que que Ruffin dans son exposition du Symbole, qui se trouve parmi les ouvrages de saint Cyprien : « *Symbolum dici potest et indicium et collatio, hoc est quod plures in unum conferunt. Id enim Apostoli fecerunt in his sermonibus, in unum conferendo quod unusquisque senserit : indicium autem per quod agnosceretur ille qui Christum vere secundum apostolicas regulas prædicaret. Proinde discessuri ad prædicandum, istud unanimatis et fidei suæ indicium posuerunt, ut si quis occurreret forte de quo dubitaretur, interrogatus Symbolum agnosceretur an esset hostis an socius : quemadmodum symbola quædam vel secreta verborum signa militibus ad eos dignoscendos traduntur. »*

Similia apud Maximum Taurinensem in Homil. *De traditione ac expositione Symboli*.

Sur la nécessité du Symbole, saint Thomas s'explique ainsi : « *Necessarium fuit fidei, veritatem in unum colligi, ut facilius posset omnibus proponi, ne aliquis per ignorantiam fidei a veritate deficeret. Et ab hujusmodi sententiarum fidei collectione nomen Symboli est acceptum... Veritas fidei in sacra Scriptura diffuse continetur et variis modis et in quibusdam obscure ; ita quod ad eliciendum fidei veritatem ex sacra Scriptura requiratur longum studium et exercitium, ad quod non possunt pervenire omnes illi quibus necessarium est cognoscere fidei veritatem, quorum plerique aliis negotiis occupati,*

Ainsi, à dire vrai, il n'y a dans l'Église qu'un seul Symbole, le Symbole des Apôtres. Toutefois on en distingue quatre : 1° Le Symbole des *Apôtres*, que nous allons expliquer.

2° Le Symbole de *Nicée*. Il doit son nom au concile général tenu dans cette ville, en 325. Ce Symbole est le même que celui des Apôtres, sauf quelques explications ajoutées par le concile, pour confondre les Ariens qui niaient la divinité de Notre-Seigneur. Par exemple, au second article, le concile dit : « Nous croyons en un seul Seigneur Jésus-Christ, Fils unique de Dieu engendré du Père, Dieu de Dieu, lumière de lumière, vrai Dieu de vrai Dieu, engendré et non fait, consubstantiel au Père, par qui tout a été fait. »

3° Le Symbole de *Constantinople*, ainsi appelé du concile général tenu à Constantinople, en 381. Ce Symbole n'est encore que celui des Apôtres, développé contre les Macédoniens, qui niaient le Saint-Esprit. Ainsi, au neuvième article il est dit : « Nous croyons aussi au Saint-Esprit, Seigneur et vivificateur, qui est adoré et glorifié avec le Père et le Fils. » Les mots : « Qui procède du Père et du Fils », ont été insérés par l'Église contre les erreurs des Grecs relatives à la procession du Saint-Esprit. Il en est de même des suivants : « Créateur des choses visibles et invisibles », opposés aux erreurs des Manichéens. Mais, dans tout cela, il n'y a point d'addition, il n'y a qu'une explication.

4° Enfin le Symbole de *saint Athanase*, résumé de la

studio vacare non possunt, et ideo necessarium fuit ut ex sententiis sacræ Scripturæ aliquid manifestum summarie colligeretur, quod quidem non est additum sacræ Scripturæ; sed potius ex sacra Scriptura sumptum. (Quæst. 1, De Fide, art. 9.)

doctrine de ce grand défenseur de l'Église, et qui explique admirablement les mystères de la Trinité et de l'Incarnation.

Composé de douze articles, le Symbole peut, suivant quelques docteurs, se diviser en trois parties : la *première* nous apprend ce que nous devons croire du Père ; la *seconde*, ce que nous devons croire du Fils ; la *troisième*, ce que nous devons croire du Saint-Esprit. L'œuvre de la Création est attribuée au Père : *Je crois en Dieu, le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre*. L'œuvre de la Rédemption est attribuée au Fils : *Et en Jésus-Christ, son Fils unique, Notre-Seigneur, etc.* L'œuvre de la Sanctification est attribuée au Saint-Esprit : *Je crois au Saint-Esprit, la sainte Église, etc.* Quoiqu'on attribue au Père l'œuvre de la Création, au Fils celle de la Rédemption, au Saint-Esprit celle de la Sanctification, ces œuvres sont néanmoins communes aux trois personnes.

Suivant d'autres théologiens, le Symbole se divise en deux parties seulement : l'une, composée des huit premiers articles, nous apprend à connaître *Dieu notre Père* ; l'autre, composée des quatre derniers, nous apprend à connaître *l'Église notre mère*.

Non-seulement le Symbole nous donne de Dieu et de l'Église cette connaissance nette et sublime qui élève si haut l'intelligence des peuples chrétiens ; il nous instruit encore sur l'homme et sur le monde avec une précision, qui sera le désespoir éternel de tous les faiseurs de systèmes. En effet, le Symbole nous apprend *sur l'homme* qu'il a été créé de Dieu, qu'il est libre dans ses actions, par conséquent qu'il a une âme spirituelle ; qu'il a péché que Dieu l'a racheté ; qu'il viendra lui demander à la fin des siècles un compte exact des moyens qu'il lui a donnés

de profiter de sa Rédemption; que des liens sacrés de charité nous unissent et ne font de tous les Chrétiens que les membres d'un même corps; que nous avons tous les moyens de conserver notre union avec le second Adam et avec nos frères, ou de la rétablir si elle vient à être brisée par le péché; que nous ressusciterons tous pour vivre éternellement heureux ou malheureux suivant nos œuvres.

Sur le monde, le Symbole nous apprend qu'il a été créé de Dieu, qu'il est régi par une providence universelle, douce et infaillible dans ses lois, et qu'il aura une fin.

Pour apprécier tout ce qu'il y a de sublime dans la simplicité du Symbole catholique, remarquez comme il trace à grands traits l'histoire de l'homme et du monde. Remarquez encore que chacun de ses articles réduit en poussière une foule de systèmes absurdes, rêvés par les philosophes païens, sur Dieu, l'homme et le monde, et renouvelés avec si peu de honte par les impies modernes. Remarquez, enfin, que chaque mot est un trait de lumière qui dissipe une partie des ténèbres dont la raison de l'homme était enveloppée depuis le péché originel, et que la réunion de tous ces traits lumineux forme le soleil de la vérité, devant lequel toutes les erreurs disparaissent, comme les ombres de la nuit devant l'astre du jour.

Il est vrai, à l'égard des questions sur lesquelles la raison humaine n'a débité dans tous les siècles et dans tous les pays que des sottises, des absurdités et des erreurs funestes, le Symbole catholique ne laisse pas de liberté. Il a raison; ce serait la liberté du suicide. Qu'est-ce que le genre humain peut gagner à ce que tel insensé puisse lui dire en toute liberté qu'il n'y a point de Dieu; tel autre, que Dieu et la nature sont un seul être; tel autre, que Dieu existe, mais qu'il n'a aucun rapport avec nous; tel

autre, que l'âme est mortelle ; tel autre, qu'il y a peut-être une autre vie, mais qu'on ignore ce qu'elle est ? On ne la voit pas. Le genre humain, au contraire, a beaucoup à gagner à ce qu'une religion divine lui dise avec précision le pourquoi et le but de l'existence ; à ce qu'elle lui donne sur Dieu et sur l'âme des notions certaines, sublimes et consolantes.

Or, ces notions, le *Credo catholique* les communique à tous les membres de l'Église. De cette manière il met les esprits sur le même pied, les traite avec la même considération, les affermit dans les mêmes principes et la même croyance. La société n'a plus dès lors de marche divergente, de direction opposée. Tous les hommes agissent sous l'impulsion de la même foi, et, comme il n'y a jamais doute, hésitation, résistance, la marche est continue et sans cesse progressive.

Grâce au Symbole, les vérités de l'ordre politique ont une base solide. La forme des gouvernements pourra changer ; mais le changement se fera sans secousse et sans révolution. Il gravitera toujours autour de la justice et de la charité. Quant aux vérités de l'ordre scientifique, de l'ordre littéraire, elles ne rencontrent dans l'enseignement catholique aucun obstacle. Loin de là, elles y trouvent les idées qui les fécondent et leur donnent un développement plus sûr et plus éclatant.

Ainsi, le *Credo* est l'arche sainte qui réunit autour d'elle l'humanité pendant son voyage à travers la vie. Est-ce un si grand malheur qu'on ne puisse la briser, au risque de se perdre dans le désert et de s'ensevelir dans les sables ? Pendant seize siècles, l'Europe a marché sur ses traces et pendant seize siècles ce *Credo* n'a-t-il pas produit la plus belle civilisation qui ait jamais existé ? N'a-t-

il pas eu l'insigne honneur de voir rassemblés autour de lui les génies les plus grands, les inventions les plus merveilleuses, les monuments les plus admirables? En le donnant au monde, le Fils de Dieu est devenu, comme il le dit lui-même, la *pierre angulaire* , son nom, le nom du salut universel. Tout édifice qui ne s'élève pas sur cette pierre n'a ni durée ni grandeur. Il n'y a pas d'autre nom qui puisse sauver les individus et la société, même temporellement.

Les peuples pourront écrire d'autres noms sur leurs annales, en tête de leurs lois et au frontispice de leurs temples. Ils pourront célébrer un jour un héros de l'épée ou de la parole, demain un autre, s'attacher sur les pas des personnages qui auront su exciter leur enthousiasme par leur génie, quelquefois par leurs crimes et leurs folies; mais il ne leur sera jamais donné de faire longue route avec de tels guides, ni d'atteindre leur destinée. Ils aboutiront toujours à des guerres et à des catastrophes, car il n'y a qu'un seul nom qui porte avec lui la paix, l'ordre, l'harmonie, la vertu et la prospérité, c'est le nom de Jésus.

La vérité du Symbole catholique se fait tellement sentir, que, lorsque nos pères dans la foi l'opposaient aux erreurs païennes, les juges confondus n'essayaient pas même de répondre, ils se contentaient d'employer la logique des tyrans : leur bouche prononçait un arrêt de mort. Un enfant de sept ans fut traduit devant le prévôt Asclépiades, persécuteur des Chrétiens : « Qui es-tu? lui demanda le juge. — Je suis Chrétien catholique. » Et l'enfant lui récita le Symbole et les autres choses qu'on lui avait apprises au catéchisme. Cette naïve profession de foi irrita le tyran. Toutefois, modérant extérieurement sa fureur, il fit venir la vertueuse mère du jeune héros, et,

en sa présence, on fouetta ce petit enfant avec tant de cruauté, qu'il fut bientôt tout en sang. Un si horrible spectacle fit couler les larmes des yeux de tous les spectateurs.

Pendant qu'on déchirait son corps, cet enfant de bénédiction confessait Jésus-Christ, à qui sa digne mère offrait le sacrifice de son fils, avec une constance que les Païens admiraient. Le petit martyr, regardant avec tendresse sa pieuse mère, lui dit : « J'ai bien soif. » Elle lui répondit : « Mon fils, encore un peu de patience, vous arriverez bientôt à la fontaine de vie, et Jésus-Christ vous donnera à boire d'une eau vive qui vous désaltérera pour toujours. » Outré de colère en voyant la fermeté héroïque de l'enfant et de la mère, Asclépiades ordonna qu'on tranchât la tête à ce jeune athlète qu'il n'avait pu vaincre. Sa mère le prit entre ses bras et lui donna un dernier baiser qui fut aussi religieux que tendre, et, en le rendant au bourreau, elle dit ces paroles du prophète : *La mort de ses Saints est précieuse devant le Seigneur*¹ !

Ce n'est pas assez d'admirer le Symbole, il faut le comprendre. Nous allons donc en expliquer les différents articles. Et, d'abord, les vérités contenues dans le Symbole sont appelées articles, d'après une comparaison souvent employée par les Pères. De même que les membres du corps sont séparés et distingués par des *articulations*, ainsi l'on a, avec beaucoup de justesse et de raison, donné le nom d'*articles* aux vérités que nous devons croire, en particulier et d'une manière distincte dans la confession de la foi.

Je crois en Dieu, Père tout-puissant, Créateur du ciel

¹ Prudence.

et de la terre. Ce que nous avons dit de l'œuvre de la Création, dans la première partie du Catéchisme, nous dispense de nous étendre longuement sur cet article. En voici le sens :

Je *crois*. Croire n'est pas la même chose que penser, imaginer, concevoir une opinion. Croire, en cet endroit, veut dire : Je tiens pour vrai, pour tellement certain ce qui est contenu dans le Symbole, que je suis prêt à le signer de mon sang. Le mot *croire* est sous-entendu et doit se placer par la pensée devant chaque article du Symbole.

En Dieu, et non pas aux dieux. Ce seul mot, par lequel nous professons l'unité de Dieu, a pulvérisé l'idolâtrie et changé la face de l'univers. *En Dieu*; croire Dieu, c'est croire ce qu'il enseigne; croire à Dieu, c'est croire qu'il existe; mais croire en Dieu, c'est de plus se confier pleinement en lui sans examen et sans doute, et tendre à lui comme au souverain bien, de toute la puissance de son âme¹. Ce commencement du Symbole nous fait connaître l'excellence de la philosophie chrétienne, qui nous élève, dès l'abord, à la plus haute de toutes les vérités, pour nous faire, de là, contempler toutes les autres. Elle est bien différente de la philosophie du siècle, qui, soutenue seulement par la lumière naturelle, ne s'élève que peu à peu à l'aide des effets et des choses sensibles, et ne parvient après de longs travaux à reconnaître l'auteur de tout ce qui existe. Cependant la connaissance que la foi nous donne est beaucoup plus prompte, plus certaine et

¹ De apostolis possumus dicere : Credimus Paulo, sed non credimus in Paulum; credimus Petro, sed non credimus in Petrum... Quid est ergo credere in Deum? Credendo amare, credendo diligere, credendo in eum ire, et ejus membris incorporari. (S. Aug., *In Joan.*, tract. xxix, n. 6.)

plus pure que si elle venait des raisonnements de la science humaine¹.

Père. Nous donnons à Dieu le nom de Père pour trois raisons. La première, parce qu'il est le Père de toutes les créatures, non par nature ni par adoption, mais par création, et que son pouvoir et sa providence admirable s'étendent à tout. *N'est-ce pas le Seigneur qui est votre Père, nous dit l'Écriture, qui est votre Maître, qui vous a faits et tirés du néant? N'est-ce pas lui qui est votre seul Père²?*

La seconde, parce qu'il est Père de tous les justes, non par nature, mais par adoption. *Nous n'avons pas reçu l'esprit de servitude, dit l'Apôtre, pour vivre dans la crainte comme des esclaves, mais l'esprit d'adoption des enfants de Dieu, par lequel nous crions : Mon Père, mon Père³ ! Dieu, en effet, dit saint Jean, nous a témoigné un tel amour, que nous sommes appelés et nous sommes réellement les enfants de Dieu. Que si nous sommes enfants, nous sommes aussi héritiers ; héritiers de Dieu et cohéritiers de Jésus-Christ, qui est le premier-né de plusieurs frères, et*

¹ *Necessarium est homini accipere per modum fidei non solum ea quæ sunt supra rationem, sed etiam ea quæ per rationem cognosci possunt : et hoc propter tria. Primo quidem, ut citius homo ad veritatis divinæ cognitionem perveniat ; scientia enim ad quam pertinet probare Deum esse et alia hujus modi de Deo, ultimo hominibus addiscenda proponitur præsuppositis multis aliis scientiis. Et sic non nisi post multum tempus vitæ suæ homo ad Dei cognitionem perveniret. Secundo, ut cognitio Dei sit communior : multi enim in studio scientiæ proficere non possunt ; vel propter hebetudinem ingenii, vel propter alias occupationes et necessitates temporalis vitæ, vel etiam propter torporem addiscendi ; qui omnino Dei cognitione fraudarentur, nisi proponeretur eis divina per modum fidei. Tertio, propter certitudinem. Ratio enim humana in rebus divinis est multum deficiens, cujus signum est quia philosophi, de rebus humanis naturali investigatione perscrutantes, in multis erraverunt et sibi ipsis contraria senserunt. Ut ergo esset indubitata et certa cognitio apud homines de Deo, oportuit quod divina eis per modum fidei traderentur, quasi a Deo dicta qui mentiri non potest. (S. Thom., 2^a 2^æ q. 2. art. 4. cor.)*

² *Deut.*, xxxii, 6 ; *Malach.*, ii, 10. — ³ *Rom.*, ii, 10.

qui ne rougit pas de nous appeler ses frères ¹. La troisième, parce qu'il est le principe sans principe, et que, de toute éternité, il engendre son Fils, le Verbe divin, par qui tout a été fait.

Toutefois, lorsque nous disons que le Père est la première personne, il ne faut pas croire que nous reconnaissons dans la Trinité quelque chose de premier et de dernier, de plus grand et de plus petit. A Dieu ne plaise qu'une pareille impiété entre dans l'esprit des Fidèles ! La Religion chrétienne enseigne que la même éternité, la même puissance et la même majesté conviennent aux trois personnes ; qu'il n'y a entre elles aucune différence ni aucune inégalité. Toute la distinction qu'on connaît en elles vient de leurs propriétés respectives : le Père n'est point engendré, le Fils est engendré du Père, le Saint-Esprit procède de l'un et de l'autre. C'est ainsi que nous confessons et adorons l'unité dans l'essence divine, la distinction dans les Personnes et l'égalité dans la Trinité.

Tout-puissant. Nous entendons par ce mot qu'il n'y a rien, qu'il est impossible de rien imaginer, qui surpasse la puissance de Dieu. Non-seulement il peut faire tout ce que l'imagination peut concevoir de plus difficile, comme de faire rentrer l'univers dans le néant, ou de créer en un instant plusieurs autres mondes ; mais son pouvoir s'étend à des choses infiniment plus relevées, dont la raison humaine ne saurait même soupçonner la possibilité. Néanmoins, quoiqu'il soit tout-puissant, Dieu ne saurait ni mentir, ni cesser d'être, ni tromper, ni être trompé, ni pécher, ni rien ignorer ; ce sont là des choses qui n'appartiennent qu'aux êtres imparfaits. Ainsi, tout en reconnaissant la toute-puissance de Dieu, nous croyons qu'il est par-

¹ *Joan.*, III, 1 ; *Rom.*, VIII, 17 ; *Heb.*, II, 11.

faitement exempt de tout ce qui n'est pas en harmonie avec sa nature infiniment parfaite.

Plaçons ici une remarque importante. Ce n'est pas sans des raisons très-sages que le Symbole commence par nous proposer la toute-puissance de Dieu, comme l'objet de notre foi. Par là, les Apôtres ont voulu que nous n'eussions aucune peine à croire ni les merveilles de la nature, ni les merveilles de la grâce, dont les articles suivants contiennent le récit abrégé. En effet, dès que nous croyons que Dieu est tout-puissant, nous avouons par là même qu'il a la connaissance de toutes choses et que tout est soumis à sa volonté. Dès lors, quoi que l'on nous propose à croire, si grand, si élevé qu'il soit, la raison humaine y donnera sans peine son assentiment. S'agit-il de bien à espérer? Jamais la grandeur de la chose n'ébranlera la confiance de l'esprit; au contraire, nous sentirons nos désirs et nos espérances s'affermir par cette pensée qu'il faut se rappeler souvent : Rien n'est impossible à un Dieu tout-puissant. Ayons donc soin de fortifier notre foi en la toute-puissance de notre Père, lorsque nous aurons à faire pour l'utilité du prochain quelque chose de difficile ou que nous voudrions obtenir quelque chose par la prière.

Le Sauveur lui-même, pour animer notre courage, nous dit cette admirable parole : *Si vous avez de la foi comme un grain de sénevé, vous direz à cette montagne de passer d'un lieu à un autre, et elle y passera et rien ne vous sera impossible*¹. Et, pour exciter notre confiance dans la prière, il nous dit par la bouche de l'Apôtre saint Jacques : *Demandez avec foi sans hésiter; car celui qui hésite est semblable au flot de la mer qui est poussé par le vent de tous*

¹ *Matth.*, XVII, 19.

les côtés : que cet homme-là donc n'imagine pas qu'il recevra quelque chose du Seigneur ¹.

Les autres avantages de cette foi à la toute-puissance de Dieu sont 1° d'écraser notre orgueil et de nous porter à l'humilité, en nous faisant sentir notre faiblesse. C'est ainsi que, dans la Religion, tout, jusqu'à un mot, tend à guérir l'homme des suites du péché et à le rendre conforme au second Adam. 2° De nous faire craindre Dieu. *Je vous montrerai Celui que vous devez craindre*, nous dit le Sauveur; *craignez Celui qui, après avoir tué le corps, peut vous précipiter dans l'enfer; en vérité, je vous le dis, c'est Celui-là qu'il faut craindre* ². 3° De nous rappeler l'immensité des bienfaits du Seigneur à notre égard. Quiconque pense à la toute-puissance de Dieu serait d'une trop grande ingratitude s'il ne s'écriait souvent : *Celui qui est tout-puissant a fait pour moi de grandes choses* ³.

Créateur. Ce mot signifie que Dieu a fait toutes choses de rien et qu'il peut les anéantir. Les Anges, les hommes, et même les démons, peuvent bien faire et défaire certaines choses; mais ils ne peuvent les faire sans quelque matière préexistante, ni les défaire, si ce n'est pour les réduire à quelque autre chose. Ainsi l'architecte ne peut faire une maison de rien, il lui faut des pierres, de la chaux, du bois; ni la détruire de manière à l'anéantir, mais simplement la réduire en pierres et en poussière. Dieu seul est appelé créateur, et il l'est réellement, parce que lui seul n'a pas besoin de matière pour faire ses ouvrages.

Créateur. Ce mot ne désigne pas seulement le Père, car l'œuvre de la Création est commune aux trois personnes de la sainte et indivisible Trinité. En effet, si dans le

¹ Juc., 1, 6. — ² Luc., xii, 5. — ³ Id., 1, 49.

Symbole nous apprenons que le Père a créé le Ciel et la terre, nous lisons du Fils, dans l'Écriture : *Que toutes choses ont été faites par lui* ¹; et du Saint-Esprit : *L'esprit du Seigneur était porté sur les eaux* ². *Les Cieux ont été affermis par la parole du Seigneur*, dit le Psalmiste, *et toute leur beauté est l'effet du souffle de sa bouche* ³.

Du Ciel et de la terre. Par ces mots on entend non-seulement le Ciel et la terre, mais tout ce qu'ils renferment : les minéraux, les végétaux, les animaux, l'homme, les Anges, toutes les créatures visibles et invisibles. On se contente de dire Créateur *du Ciel et de la terre*, parce que le Ciel et la terre sont les deux principales parties du monde : l'une supérieure, où habitent les Anges ; l'autre inférieure, où habitent les hommes. Or, les Anges et les hommes sont les plus nobles des créatures, auxquelles toutes les autres obéissent et se rapportent, comme les Anges et les hommes eux-mêmes sont obligés d'obéir et de se rapporter à Dieu.

Telle est l'explication simple et littérale du premier article de notre foi. Peut-être ne vous doutez-vous pas de tout ce qu'il renferme de profondeur. Eh bien ! cette lumineuse parole : *Un seul Dieu Créateur et conservateur de tout l'univers*, qui rayonne en tête du Symbole catholique, est, dans le monde des esprits, ce que le soleil est dans le monde des corps.

Nations de l'Europe, sachez-le bien, à ce premier dogme vous êtes redevables de vos lumières et de votre supériorité. Qui a dissipé, dites-moi, cette nuée de divinités absurdes qui recevaient l'encens des Païens dégradés, sur les trente mille autels de la Rome des Césars ? Qui vous a

¹ Joan., 1, 3. — ² Gen., 11. — ³ Psal. 1x.

délivrées du dogme barbare de la fatalité, qui, courbant les philosophes de la Grèce et de l'Italie sous le sceptre de fer d'un aveugle destin, étouffait en eux le sentiment de la liberté morale, et les condamnait ou à l'insensibilité stoïque ou aux horreurs du désespoir ?

Et vous, savants modernes, si fiers de vos découvertes, dites-moi à votre tour qui a délivré la science de la nature, des interminables cosmogonies de la Grèce et de l'Inde antiques ? Qui a mis fin à ces tâtonnements éternels sur l'origine des choses, dans lesquels se consuma si longtemps et si vainement le feu sacré du génie ? L'histoire à la main, remontez la chaîne des siècles, et vous verrez que la science fut émancipée, le jour où pour la première fois retentit dans le monde le Symbole catholique. Son premier mot est le piédestal de la science de la nature, aussi bien que de la science de Dieu. Et, pour que vous ne l'oubliez pas, souvenez-vous que le dernier siècle ne tomba dans les erreurs qui vous font pitié, que pour avoir voulu briser cette base nécessaire, ce point de départ de toutes les investigations.

Et vous, hommes, qui que vous soyez, qui souffrez, qui gémissiez sur cette terre, que vous dirai-je ? A qui devez-vous le dogme consolateur d'une Providence maternelle, attentive à vos vœux et sensible à toutes vos infortunes ? Qui a rétabli pour vous dans la langue humaine ce mot si doux : espérance ? C'est encore le premier article du Symbole catholique. Si vous en doutez, souvenez-vous des peuples païens de l'antiquité et voyez les peuplades idolâtres des temps modernes. Qu'un concert unanime de bénédictions s'élève donc du milieu des peuples chrétiens, vers le Dieu créateur et père qui, se révélant à eux, daigna leur procurer de si grands biens. Honneur au cœur fidèle

au Symbole catholique ; honte à l'homme qui en rougit ; malheur à celui qui le dédaigne ; anathème à celui qui l'attaque.

Le second article du Symbole est ainsi conçu : *Et en Jésus-Christ, son Fils unique notre Seigneur*. Nous disons : Je crois en Jésus-Christ, comme nous disons : Je crois en Dieu le Père ; parce que le Fils de Dieu, Jésus-Christ, est Dieu comme le Père. Ainsi, il ne faut pas nous contenter de tenir pour certain ce que la foi nous enseigne sur Jésus-Christ, il faut accompagner cette conviction des sentiments de la piété. Il faut que notre cœur s'attache à Jésus-Christ, se complaise en lui, réponde à l'amour qu'il nous a témoigné. De cette manière, la foi, animée par la charité, unira notre esprit à l'esprit du second Adam, nous fera vivre de sa vie et participer aux fruits de sa Rédemption.

En Jésus-Christ. Le mot de *Jésus* veut dire Sauveur. Ce n'est ni par hasard, ni par le jugement et la volonté des hommes qu'il a été donné au Verbe fait chair ; mais par l'ordre et la disposition de Dieu même ; car l'Ange, en annonçant à Marie qu'elle serait mère de Dieu, lui dit ces paroles : *Voilà que vous concevrez dans votre sein et que vous enfanterez un Fils, et vous l'appellerez du nom de Jésus* ¹.

A la vérité, plusieurs ont porté ce nom dans l'Écriture, parce qu'ils étaient les figures du véritable Sauveur ; mais nul autre que Notre-Seigneur ne l'a vérifié dans toute son étendue. C'est lui et lui seul qui a sauvé le monde du péché, du démon et de la mort éternelle. Le nom de Jésus, prononcé avec une foi vive, a la vertu de rendre inutiles tous les efforts des ennemis de notre salut. Souvent

¹ Luc., 1, 31. — Sur le respect dû au nom de Jésus, voir la *Fête de la Circconcision*, t. VIII.

il doit être sur nos lèvres et toujours dans notre cœur.

Le nom de *Christ*, ajouté à celui de Jésus, signifie oint ou sacré. Chez les Hébreux, c'était une loi et une coutume de consacrer, avec de l'huile sainte, les Rois, les Prêtres et les Prophètes. Voilà pourquoi on les appelait les *christs*, ou les oints du Seigneur. Cette consécration était le symbole de la grâce particulière que Dieu leur communiquait, pour exercer dignement leurs fonctions. Or, les Prêtres ont pour fonction de recommander le peuple à Dieu par des prières assidues, d'offrir des sacrifices et de se rendre médiateurs entre Dieu et les hommes. Les Rois sont chargés de gouverner les peuples, d'établir et de faire observer les lois, de protéger la vie des innocents et de punir les crimes des méchants.

Comme ces deux ministères semblent représenter sur la terre quelque chose de la majesté de Dieu, ceux que l'on choisissait pour la royauté et le sacerdoce devaient être oints et sacrés par l'huile sainte ¹. La coutume fut aussi de donner l'onction aux Prophètes, parce qu'ils étaient les interprètes du Dieu immortel et ses ambassadeurs, chargés de corriger les mœurs et d'annoncer l'avenir. Or, nul ne méritait mieux le nom de *Christ* que Notre-Seigneur. Car il est tout à la fois Roi, Prêtre et Prophète, et l'onction dont il est consacré n'est pas une simple participation de la grâce divine, c'est la divinité même qui habite en lui.

D'abord, il est Roi, non-seulement comme Dieu, mais comme homme revêtu de notre nature. C'est sous cette qualité que son Père le fit annoncer au monde : *Il sera le Roi éternel de la maison de Jacob, et son règne n'aura*

¹ Lev., VIII, 30 ; III Reg., I, 15.

point de fin ¹. Il lui a donné toute puissance au Ciel et sur la terre, et le Sauveur lui-même a brisé l'empire du démon, qui était l'idolâtrie, sauvé les élus et fait la conquête du genre humain, en rachetant tous les hommes par l'effusion de son précieux sang. Qu'elles le veuillent ou ne le veuillent pas, qu'elles le sachent ou qu'elles l'ignorent, c'est encore lui qui règne sur les nations. Son règne est spirituel et éternel; commencé sur la terre, il sera consommé dans le Ciel.

En second lieu, il est Prêtre. Il a offert un sacrifice auquel nul autre ne peut être comparé; un sacrifice dont tous ceux de l'ancienne Loi n'étaient que la figure, et il continue de l'offrir chaque jour sur les autels du monde entier. A proprement parler, Notre-Seigneur est le seul Prêtre, tous les autres ne sont que ses représentants et ses ministres. De plus, il est Prêtre selon l'ordre de Melchisédech, comme l'avaient annoncé les Prophètes, puisqu'il s'est offert une fois de ses propres mains à Dieu son Père, dans la dernière Cène, sous les symboles du pain et du vin, et qu'il s'offre encore tous les jours de la même manière à l'autel par les mains des Prêtres.

En troisième lieu, il est Prophète. Il avait reçu de son Père la science de toutes choses. Tous ceux qui ont été honorés du nom de Prophètes n'étaient que ses disciples, envoyés devant lui pour annoncer Celui qui devait donner aux hommes la véritable connaissance des mystères de Dieu. De plus, il a exercé lui-même la fonction de Prophète. Il a montré en bien des circonstances qu'il connaissait parfaitement les plus secrètes pensées de l'esprit et

les sentiments les plus cachés du cœur. Il a prédit avec certitude des événements qui se sont vérifiés à la lettre : sa passion et ses principales circonstances, sa mort et son genre de mort, la ruine de Jérusalem et du Temple. Tous ces événements, exactement accomplis, sont le gage de l'accomplissement de ceux qui ne le sont pas encore, tels que son retour sur la terre à la fin des siècles, pour juger tous les hommes et rendre à chacun selon ses œuvres.

Son Fils unique. Ces paroles nous apprennent que le Père tout-puissant, dont nous avons parlé dans le premier article du Symbole, a un Fils vrai, un Fils par nature, qui s'appelle Jésus-Christ, vrai Dieu comme son Père qui l'a engendré de toute éternité. Or, quand nous entendons prononcer que Jésus est Fils de Dieu, gardons-nous de nous représenter sa naissance d'une manière matérielle et terrestre. Si nous voulons en avoir quelque idée, recourons à la comparaison suivante : lorsqu'une personne se regarde dans un miroir, aussitôt elle produit une image d'elle-même si parfaitement semblable, qu'on ne peut trouver aucune différence entre elle et la personne. En effet, non-seulement elle lui est semblable dans les traits et dans les couleurs, mais encore dans les attitudes et les mouvements. Cette image si parfaitement semblable se produit sans fatigue, sans intervalle de temps, sans instrument, mais subitement et par un seul regard.

Ainsi, vous devez penser que Dieu, se contemplant lui-même avec l'œil de l'intelligence dans le miroir de sa divinité, produit une image parfaitement semblable à lui-même. Or, Dieu ayant donné à cette image la réalité de tout son être, ce que nous ne pouvons faire en nous regardant dans un miroir, il en résulte que cette image est

vraiment Fils de Dieu, tandis que les images de nous-mêmes que nous produisons dans un miroir ne sont pas nos enfants.

On voit par là comment le Fils de Dieu est Dieu comme le Père et un même Dieu avec le Père, puisqu'il a la même substance que le Père. On voit encore que le Fils de Dieu n'est pas plus jeune que le Père, mais qu'il a toujours été, aussi bien que le Père, puisqu'il a été engendré par la seule contemplation que Dieu fait de lui-même, contemplation qui est éternelle comme lui ¹.

Croyons donc d'une foi ferme et honorons avec une piété profonde le mystère par lequel Dieu le Père engendre son Fils de toute éternité ; mystère qui, malgré toutes les similitudes, reste au-dessus de la raison, et qui doit nous ravir d'admiration comme le Prophète : *Qui pourra, s'écriait-il, raconter sa génération* ² ? Croyons avec bonheur, et sur le témoignage de Dieu même, que le Fils est de même nature que le Père, qu'il a la même puissance, la même sagesse, la même éternité, suivant cette explication plus étendue du concile de Nicée : *Et en Jésus-Christ son Fils unique, né du Père avant tous les siècles, Dieu de Dieu, lumière de lumière, vrai Dieu de vrai Dieu, engendré et non créé, consubstantiel au Père, par qui toutes choses ont été faites.*

Jésus-Christ est appelé Fils unique de Dieu, parce qu'il est le seul vrai fils de Dieu par nature. Nous sommes enfants de Dieu : mais ce n'est que par adoption, c'est-à-dire par l'élection de Dieu et par grâce, tandis que Jésus-Christ est vrai Fils de Dieu par nature, et il est le seul qui le soit ainsi.

¹ Bellar., *Doltr. crist.*, p. 22. — ² *Isa.*, LIII, 8.

Notre Seigneur. Jésus-Christ est notre Seigneur ou notre Maître : 1° en tant que Dieu, parce qu'il nous a créés et qu'il nous conserve ; 2° en tant qu'homme, parce qu'il nous a rachetés, et rachetés à grand prix, et que son Père lui a donné toute puissance au Ciel et sur la terre ; 3° en tant qu'Homme-Dieu. Cette union admirable de la nature divine et de la nature humaine en une seule personne le rendrait notre Maître, lors même qu'il ne fût point mort pour nous, puisqu'il est par là Maître souverain de toutes les créatures en général, et spécialement des fidèles qui lui sont unis comme les membres à leur chef, comme les enfants à leur père, comme les disciples à leur maître ; car c'est de Jésus-Christ que nous avons pris notre nom de Chrétiens. Nous nous sommes rangés sous ses lois au jour de notre baptême, et nous lui avons juré une éternelle fidélité.

Ainsi, nous appartenons à Jésus-Christ bien plus qu'un serviteur, qu'un esclave n'appartient à son maître, un enfant à son père. Toutefois, ce Seigneur si puissant nous traite avec tant de charité, qu'il daigne nous donner, non pas le nom d'esclaves, mais les doux noms de frères et d'amis. Voilà une des raisons les plus justes, et je ne sais même s'il y en a de plus justes, pour nous engager à le reconnaître, à le respecter et à l'honorer comme notre Seigneur.

Les deux premiers articles du Symbole nous apprennent que nous venons de Dieu et que nous appartenons à Dieu d'une manière toute spéciale. A quelle haute vertu, ce seul mot bien compris n'est-il pas capable de nous élever ! Un empereur romain avait un cerf magnifique qu'on était venu à bout d'appivoiser. Objet des caresses et de l'affection de son maître, ce bel animal était nourri au

palais, et y revenait tous les jours après avoir visité les forêts voisines. Craignant que, dans les courses qu'il faisait au dehors, quelqu'un ne le poursuivît ou ne le blessât, l'empereur fit graver, sur un collier d'or qu'on lui mit, ces paroles : *Ne me touchez pas, j'appartiens à César.*

Nous venons de Dieu, nous appartenons à Dieu, nous sommes le bien de Dieu, il nous a marqués de son sceau. Notre âme et ses facultés, notre corps et ses organes, portent l'empreinte de la Divinité; en un mot, sur notre être tout entier brille cette inscription sacrée : *Ne me touchez pas, j'appartiens à Dieu.* Sachons la respecter dans les autres et la faire respecter en nous-mêmes, en ne nous laissant ni séduire par les mauvais exemples, ni entraîner par les passions, ni réduire en servitude par l'esprit de malice, qui est l'ennemi de Dieu et notre grand ennemi.

Comment dire maintenant les avantages que le monde doit au second article du Symbole? En ne les considérant que sous le rapport intellectuel, il faudrait des volumes entiers pour les exprimer. C'est à la foi à ce second article, c'est-à-dire à la révélation que Dieu nous a faite de Jésus-Christ, que les sociétés chrétiennes doivent leurs notions si justes sur Dieu, sur l'homme, sur le monde, sur les rapports des supérieurs et des inférieurs. En effet, Jésus-Christ est le dernier mot de la science de Dieu, de la science de l'homme, de la science de la société et de la science du monde. Ces seuls mots : *Jésus-Christ ou le Fils de Dieu fait homme pour sauver le genre humain* nous en disent plus sur l'infinie justice, sur l'infinie miséricorde, sur l'infinie sagesse de Dieu, sur l'immense dignité de l'âme humaine, sur l'immensité du mal, sur la dégradation et la réhabilitation des créatures, que tous les Prophètes anciens, que

toutes les traditions des peuples et que tous les livres des philosophes.

Jésus-Christ ! mais c'est le sublime résumé de l'histoire du monde. Les quarante siècles qui précèdent sa venue conduisent à lui, et tous les siècles qui la suivent se rapportent encore à lui, c'est-à-dire à la formation de son corps mystique, qui est l'Église. A cela, sont coordonnés tous les événements. Tous les peuples avec leurs révolutions gravitent vers ce centre unique, comme tous les astres vers le soleil. Qui ne sait pas cela ne comprendra jamais rien à l'histoire, je dis à l'histoire profane. Mais aussi, avec cette donnée si simple et si haute, tout s'explique, le génie s'agrandit et se féconde, chaque peuple, chaque événement, se voit dans sa destinée, et se classe suivant l'importance qu'il a dans le plan général.

Ne nous étonnons plus d'entendre le grand Apôtre, si profondément instruit de toutes choses, s'écrier avec un saint enthousiasme : *Pour moi, je me glorifie de ne rien savoir que Jésus et Jésus crucifié*¹. Je ne m'étonne plus d'entendre un des plus beaux génies, et peut-être la plus forte tête qui ait jamais paru sur la terre, saint Thomas, avouer hautement : *Qu'il avait puisé toute sa science au pied de son crucifix.*

PRIÈRE.

O mon Dieu, qui êtes tout amour ! je vous remercie de nous avoir envoyé un Sauveur qui a éclairé notre esprit des vives et sûres lumières de la foi. De combien d'erreurs il nous a guéris ; de combien de désordres il nous a re-

¹ 1 Cor., II, 7. »

tirés, en nous apprenant à vous connaître, à nous connaître nous-mêmes et les créatures ! Faites-nous la grâce de bien profiter de tant de lumières, car on demandera beaucoup à celui à qui on aura beaucoup donné.

Je prends la résolution d'aimer Dieu par-dessus toutes choses, et mon prochain comme moi-même pour l'amour de Dieu ; et, en témoignage de cet amour, *j'écouterai avec attention les instructions du Catéchisme.*

XIX^e LEÇON

DE NOTRE UNION AVEC NOTRE-SEIGNEUR LE NOUVEL ADAM,
PAR LA FOI (SUITE).

Troisième article du Symbole. — Mystère de l'Incarnation. — Divinité, humanité de Notre-Seigneur : avantage social de cet article. — Quatrième article du Symbole. — Mystère de la mort et passion. — Actes de Pilate. — Témoignage de saint Justin, de Tertullien, d'Eusèbe de Césarée ; avantage social de cet article. — Cinquième article du Symbole. — Résurrection : avantage social de cet article. — Trait d'histoire.

Le troisième article du Symbole est renfermé dans ces mots : *Qui a été conçu du Saint-Esprit, est né de la Vierge Marie.* Il nous enseigne trois grandes vérités.

La première, que le Verbe, la seconde personne de la sainte Trinité, le Fils unique de Dieu de toute éternité, a été fait dans le temps Fils de Marie; en sorte que la même personne divine, demeurant Dieu, comme elle l'était de toute éternité, est devenue homme, ce qu'elle n'était pas auparavant. C'est ainsi que l'apôtre saint Jean a expliqué ce mystère profond, dont il avait puisé la connaissance dans le cœur même du Sauveur. Après avoir déclaré la nature du Verbe par ces paroles : *Au commencement était le Verbe et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu,* il termine par les suivantes : *Et le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous* ¹. De là, le nom si parfaitement juste d'*incarnation*, donné à ce mystère par les docteurs de l'Église, et notamment par les Pères du premier concile de Nicée, dans leur Symbole : *Et incarnatus est de Spiritu sancto ex Maria Virgine.* Ajoutons qu'il convenait au

¹ Joan., 1, 24.

Fils de s'incarner, afin que toutes choses, au Ciel et sur la terre, fussent restaurées par Celui par qui elles avaient été faites au commencement.

Qui a été conçu du Saint-Esprit. Ces mots expriment la manière nouvelle et miraculeuse dont s'accomplit l'incarnation. Le Saint-Esprit, qui est la troisième personne de la sainte Trinité, et un même Dieu avec le Père et le Fils, forma, par sa puissance infinie, du sang très-pur de la sainte Vierge, le corps admirablement parfait d'un petit enfant dans le sein de Marie. Au même instant, il créa une âme très-noble, qu'il unit au corps de ce petit enfant. Le Verbe divin unit l'une et l'autre à sa divinité, en sorte qu'en un clin d'œil Jésus-Christ fut Dieu parfait et homme parfait ; et la très-sainte Vierge, vraiment et proprement la mère d'un Dieu-homme, puisqu'au même moment elle conçut un Homme-Dieu, dont le corps était formé de sa propre substance.

Quant au Saint-Esprit, il ne peut être appelé le Père de Notre-Seigneur parce que, pour être père, il ne suffit pas de faire une chose, il faut la faire de sa propre substance. Ainsi, nous ne disons pas que le maçon est père de la maison qu'il bâtit, parce qu'il la fait avec de la pierre, du bois, etc., et non de sa propre chair. Or, le Saint-Esprit a fait, il est vrai, le corps du Fils de Dieu : mais il l'a fait de la chair et du sang de Marie, et non de sa propre substance à lui-même. Voilà pourquoi Notre-Seigneur n'est pas fils du Saint-Esprit. En tant que Dieu, il est Fils de Dieu le Père, de qui il tient sa divinité, et, en tant qu'homme, Fils de Marie, de qui il tient sa chair.

En disant que le Fils de Dieu a été conçu par la vertu du Saint-Esprit, ce n'est pas à dire que cette personne de la sainte Trinité ait seule concouru à l'incarnation.

Quoique le Fils seul ait pris la nature humaine, cependant les trois personnes divines ont eu part à ce mystère. C'est en effet une règle dans la foi chrétienne que tout est commun aux trois personnes, dans les choses que Dieu fait hors de lui, sans que l'une fasse plus que l'autre, ou que l'une agisse sans l'autre. Or, le mystère de l'Incarnation est de ce genre.

Néanmoins, c'est un usage dans l'Écriture d'attribuer, à une personne en particulier, des choses qui sont communes également aux trois personnes. Au Père, par exemple, le souverain domaine de toutes choses ; au Fils, la sagesse ; au Saint-Esprit l'amour. Si donc l'Écriture attribue spécialement au Saint-Esprit, l'œuvre de l'Incarnation, c'est d'abord que ce mystère suprême est la manifestation ¹ de l'amour singulier et infini de Dieu envers les hommes. C'est ensuite que toute souillure ou corruption est bannie de ce mystère, dans lequel tout est saint, et le Saint-Esprit qui l'opère, et Marie qui demeure intacte, et l'enfant qui est exempt de toute tache ².

Mais si les trois personnes divines ont concouru à l'Incarnation, comment se fait-il que le Fils seul se soit incarné ? La comparaison suivante employée par les théologiens donne une idée de ce mystère. Lorsqu'un prince se revêt de la pourpre royale et que deux autres l'aident à se vêtir, trois personnes concourent à l'habillement, et pourtant un seul demeure vêtu. De même ici les trois personnes divines ont contribué à l'Incarnation, et le Fils seul s'est revêtu de la nature humaine ³.

¹ *Catéch. du Concile de Trente*, t. I, p. 89, n. 90, et notre *Traité du Saint-Esprit*, t. I.

² Nat. Alexand., *De Symb.*, CLIV.

³ Bellar., *Doctr. crist.*, XXIX ; Nat. Alexand., *De Symb.*, CLXII.

La seconde vérité qui nous est enseignée par le troisième article du Symbole, c'est que le Verbe éternel, en prenant la nature humaine, l'a unie à la nature divine en une seule et même personne. D'où il résulte : 1° que dans cette union admirable, les deux natures ont conservé chacune ses opérations et ses propriétés, *sans que la gloire de la divinité détruisît l'humanité, dit saint Léon, ni que l'élévation de l'humanité abaissât la divinité.* 2° Que Notre-Seigneur Jésus-Christ est Dieu parfait, puisque toute la divinité est en lui ; et en même temps homme parfait, puisqu'il a un corps et une âme comme nous, et qu'il nous est semblable en tout, excepté qu'il est sans péché.

3° Que, puisqu'il y a en Jésus-Christ deux natures, il y a aussi deux volontés : la volonté divine et la volonté humaine ; mais entre ces deux volontés il n'y a jamais opposition. La volonté humaine étant parfaite dans le nouvel Adam, elle veut toujours, quoique très-librement, ce que veut la volonté divine. Néanmoins, comme nous l'avons déjà dit, il n'y a en Jésus-Christ qu'une seule personne, qui est la personne divine. La nature divine et la nature humaine sont en Jésus-Christ une seule personne, à peu près comme l'âme et le corps sont dans nous un seul homme ¹.

Est né de la Vierge Marie. La troisième vérité, c'est la maternité divine et la virginité perpétuelle de Marie.

1. La maternité divine. Concevoir et enfanter constituent la maternité. Or, Marie a conçu dans son chaste sein Notre-Seigneur, Fils unique de Dieu, vrai Dieu et vrai homme, réunissant dans la personne du Verbe la nature divine et la nature humaine. Elle a, comme toutes les

¹ Sicut anima rationalis et caro unus est homo : ita Deus et homo unus est Christus. *Symbol. S. Athan.*

mères, formé son corps de sa substance et de son sang virginal, elle l'a porté neuf mois ; de plus elle l'a enfanté. Marie est donc véritablement et dans toute la propriété de l'expression, mère de Dieu. Mère de Dieu, non pas qu'elle ait enfanté la divinité, ce qui est trop absurde pour s'être jamais présenté à l'esprit d'aucun Chrétien ; non pas encore qu'elle soit mère seulement de la chair de l'Homme-Dieu, pas plus qu'on ne dit que les autres mères ne sont mères que du corps de leurs enfants, bien qu'elles n'engendrent pas leur âme ; car elles conçoivent et enfantent un homme composé d'un corps et d'une âme ¹.

Ainsi la sainte Vierge est vraiment mère de Dieu, parce qu'elle a conçu et enfanté un Homme-Dieu, c'est-à-dire un homme véritable, formé de sa substance et uni personnellement à la divinité. Tel est l'enseignement formel de l'Écriture. *Vous concevrez dans votre sein, dit l'Archange à Marie, et vous enfanterez un Fils, et vous lui donnerez le nom de Jésus. Il sera grand, et il sera appelé le Fils du Très-Haut. C'est pourquoi ce qui naîtra de vous sera le saint par excellence, le Fils de Dieu* ². Instruite par le Saint-Esprit du mystère de l'Incarnation, sainte Élisabeth s'écrie en voyant Marie : *D'où me vient ce bonheur que la mère de mon Seigneur vienne me visiter* ³ ? Résumant tous ces témoignages et d'autres encore, saint Paul dit dans son langage énergique : *Le Fils de Dieu a été fait de la substance de la femme* ⁴.

Telle a toujours été, telle est encore la foi du monde ca-

¹ *Nec solius carnis mater est, sed hominis Dei, sicut alias matres solius corporis genitricis nemo recte dixerit, quamvis animam non pariant : concipiunt enim et pariunt hominem anima coporeque constantem. (S. Cyrill., Epist. ad monach.)*

² *Luc, 1, 2. —* ³ *Id., 11. —* ⁴ *Ad Galat.*

tholique solennellement définie au concile d'Éphèse, tenu en 431, contre l'impie Nestorius. « Si quelqu'un, dit l'auguste assemblée, ose nier que Notre-Seigneur est vrai Dieu et vrai homme, et par conséquent que la sainte Vierge est mère de Dieu, qu'il soit anathème ¹ ! » Jamais anathème ne fut mieux mérité. Nier la maternité divine de Marie, c'est nier l'unité de personne en Notre-Seigneur Jésus-Christ; c'est saper le Christianisme par le fondement, car c'est détruire la Rédemption humaine.

Quant aux raisons pour lesquelles le Fils de Dieu a voulu naître d'une femme, les Pères et les théologiens en assignent deux principales : la première, afin de réhabiliter l'un et l'autre sexe, et montrer qu'il était venu pour le salut de tous les deux; la seconde, parce qu'il convenait que la femme, qui avait été l'auteur du mal, devînt l'auteur du bien ².

2. La virginité perpétuelle de Marie. Il est de foi catholique et apostolique que l'auguste Mère de Dieu est la vierge par excellence, qu'elle a toujours été vierge avant, pendant et après son divin enfantement. L'Écriture et les Pères sont unanimes sur ce point ³.

Qu'une vierge conçoive sans perdre sa virginité, ce mystère est sans doute au-dessus de la raison et des lois de la nature; mais Dieu ne peut-il donc rien faire qui soit au-dessus de notre faible raison, au-dessus des lois de la nature qu'il a lui-même établies ! Ne disons-nous pas au commencement du Symbole : *Je crois en Dieu tout-puis-*

¹ Si quis non constetur Emmanuelem verum Deum esse, et ob id sanctam Virginem Doiparam, genuit enim illa incarnatum Dei Verbum secundum carnem, anathema sit. — Voyez Canisius, *De Maria Deip.*, lib. III, c. XIX; Nat. Alexand., *De Symb.*, p. 162, et tous les théologiens.

² S. Aug. *De divers. quæst.*, II; S. Th., p. 3, q. 31, art. 4, corp.

³ Nat. Alexand., *De Symb.*

sant? Toutefois la création du monde nous fournit un exemple qui facilite la croyance de ce mystère.

D'après les lois ordinaires de la nature, la terre ne produit pas le blé si elle n'est d'abord labourée, ensemencée, arrosée par la pluie et réchauffée par le soleil. Néanmoins, à l'origine des choses, lorsque le blé fut produit pour la première fois, la terre n'avait été ni labourée, ni ensemencée, ni arrosée, ni réchauffée, elle était complètement vierge à sa manière. Eh bien ! au seul commandement du Dieu tout-puissant et par la vertu de ce Dieu créateur, elle produisit subitement le blé et les autres plantes. De même le sein virginal de Marie, sans aucun concours des lois ordinaires, au seul commandement de Dieu, par l'opération du Saint-Esprit, produisit le précieux froment du corps animé du Fils de Dieu ¹.

De même qu'une vierge enfante sans perdre sa virginité, c'est un autre mystère semblable au premier, mais qui n'est pas moins possible à la toute-puissance de Dieu. La nature elle-même nous offre aussi des exemples, qui forcent notre raison à s'incliner devant l'enseignement de la foi. Ne voyons-nous pas tous les jours les rayons du soleil traverser la substance solide du verre sans le briser ni l'endommager?

Ainsi, mais d'une manière infiniment plus incompréhensible, Notre-Seigneur naquit de sa divine Mère, sans nuire aucunement à sa virginité. Pourquoi refuser le pouvoir d'opérer ce miracle à Celui qui, plus tard, sortit de son tombeau sans en rompre le sceau, qui entra, les portes fermées, dans le lieu où étaient ses Disciples? Contester à Dieu la toute-puissance et nier ce que nous ne com-

¹ Bellar., *Dottr. crist.*, xxvi.

prenons pas, c'est pour la raison le dernier terme de la honte, parce que c'est le signe le plus caractéristique de l'extrême faiblesse ¹.

C'est donc avec la plus grande vérité que nous proclamons, avec la plus complète certitude que nous croyons en Marie une virginité perpétuelle, et une intégrité parfaite dans la conception et dans l'enfantement de son divin Fils. Telle est la foi constante de l'univers, exprimée avant l'événement chez les Juifs, par le Prophète Isaïe annonçant que le divin Emmanuel, le Dieu-homme, naîtrait d'une mère toujours vierge; chez les Païens eux-mêmes, par le respect profond, universel pour la virginité, et par cette tradition gravée sur une pierre druidique récemment découverte : *Les Druides à la Vierge qui doit enfanter, Virgini parituræ Druides*; et après l'événement, proclamée par tous les docteurs et par tous les conciles, qui n'ont pas manqué de faire remarquer, en outre, la *nécessité* de cette virginité perpétuelle dans la mère du Fils de Dieu ².

Quant au nom de *Marie*, qui signifie tout à la fois *dame, reine, illuminatrice*, il doit, comme les qualités de l'auguste Vierge, exciter en nous tous les sentiments du respect le plus profond, joints à une confiance filiale. C'est pour nous qu'elle est Marie, notre mère et notre modèle. En effet, de même que Notre-Seigneur est le second Adam, de même Marie est la seconde Ève. Il avait été dit à Ève : *Vous enfanterez dans la douleur* ³. Marie, affran-

¹ Nous parlons ailleurs du lieu, du temps, de l'heure et des circonstances du divin enfantement de Marie.

² *Nova nativitate genitus est, conceptus a virgine, natus ex virgine, sine paternæ carnis concupiscentia, sine maternæ integritatis injuria : quia futurum hominum Salvatorem talis ortus decebat, qui et in se haberet humanæ substantiæ naturam, et humanæ carnis inquinamenta nesciret.* (S. Leo, *Serm. II De Nativ.* ; Nat. Alexand., *De Symb.*).

³ *Gen.*, III, 16.

chie de cette loi, enfante le Verbe incarné, sans douleur et sans peine.

Comme le second Adam s'est uni à la nature humaine, comme il est né d'une manière toute surnaturelle, il faut aussi, pour nous unir à lui et participer à sa Rédemption, que nous naissions, non du sang et de la chair, mais de Dieu; que nous vivions, en conséquence, comme des créatures nouvelles animées d'un esprit nouveau ¹. Tel est le moyen que nous avons de retracer en nous-mêmes quelque image de la virginité sans tache de Marie et de la naissance toute sainte du Fils de Dieu.

Cette pensée nous conduit à parler des avantages sociaux du troisième article du symbole. *Une conception sainte, un Dieu enfant, une Mère Vierge*; dans ces trois dogmes proposés, il y a dix-huit siècles, à la foi de l'univers, se trouve le germe fécond de la réhabilitation de la famille, et, par elle, de la société.

Une conception sainte à laquelle l'homme charnel et grossier n'a aucune part. Voilà l'idée modèle qui a changé toutes les idées sur les rapports et les devoirs des époux. C'est à elle qu'est due la sainteté du mariage chrétien, les mœurs angéliques des familles et leur bonheur pendant la longue durée des siècles de foi. En voulez-vous la preuve? Lisez l'histoire des peuples anciens; pour eux, qu'était-ce que le mariage? Quel respect, quelle sainteté, quelle frayeur religieuse présidaient à l'accomplissement des obligations sacrées des époux? Regardez ensuite ce qui se passe aujourd'hui chez les peuples, assis encore dans les ombres de la mort, et même sous vos yeux, dans les sociétés et les familles où l'influence de la vérité

¹ *Joan.*, I, 13; *Rom.*, VI, 1.

chrétienne diminue. Il est donc vrai, le dogme de la conception toute spirituelle d'un Dieu fait homme et modèle de l'homme, proposé à la foi de l'univers, a tout ennobli dans la famille, parce qu'il a contribué à tout sanctifier.

Un Dieu enfant. Dites-nous ce qu'était l'enfant chez les nations païennes de l'antiquité ; ce qu'il est encore chez les peuples idolâtres des temps actuels, et même ce qu'il redevient dans les sociétés et les familles, où le dogme chrétien perd son influence. Dites-nous cela, et vous verrez ce que le monde doit à cette seconde partie du troisième article de notre Symbole. Oh ! oui, un Dieu fait enfant, un Dieu disant : Malheur à celui qui attente à la vie, à l'innocence, à la liberté du moindre de ces petits qui sont mes frères ; ce Dieu a sauvé l'enfance. C'est lui, et lui seul, qui a fait disparaître le droit brutal de tuer l'enfant, de l'exposer, de le vendre, de le brûler, d'en faire un engrais.

Une mère vierge. A ces trois mots la femme doit sa réhabilitation. Devenus un dogme de foi, ils ont tout changé à son égard : l'histoire est encore là pour le prouver. Qu'était la femme dans le Paganisme ancien ? Qu'est-elle encore dans le Paganisme moderne ? Qui l'a tirée de la servitude et de l'abjection ; qui l'empêche d'y retomber ? Le dogme catholique : car voyez ce qu'elle redevient dans les sociétés et les familles qui perdent le Christianisme.

Lors donc que ces mots, *est né de la Vierge Marie*, retentirent dans le monde, il y a dix-huit siècles, l'homme étonné changea d'idées et de sentiments à l'égard de la femme. A l'Ève ancienne, source de tout mal, succédait une Ève nouvelle, source de tout bien. Or, voyant combien Dieu honorait la femme dans Marie, combien la femme était sainte dans Marie, combien la femme avait été

utile au genre humain dans Marie, l'homme commença à respecter la femme. Elle cessa d'être une esclave, une bête de charge, pour devenir la noble compagne de l'homme, environnée d'affection et d'égards. A son tour la femme, émancipée par le Christianisme, a retrouvé sa dignité morale, et fait profiter la sensibilité de son cœur, l'activité et toutes les ressources de son esprit, au bien de l'homme et de la société tout entière, et le monde a été transformé.

Voilà cependant le miracle produit par ces quelques mots du Symbole catholique, *a été conçu du Saint-Esprit, est né de la Vierge Marie*. O hommes ! jusques à quand aurez-vous un cœur pour ne point aimer, et un esprit pour ne pas comprendre ?

Le quatrième article du Symbole est ainsi conçu : *Qui a souffert sous Ponce-Pilate, a été crucifié, est mort, a été enseveli*. Il nous enseigne que le Fils de Dieu, Notre-Seigneur Jésus-Christ, après avoir conversé parmi les hommes environ trente-trois ans, fut injustement condamné à mort par Ponce-Pilate, à la demande des Juifs, et cloué sur une croix où il mourut : puis, après sa mort, honorablement enseveli par quelques-uns de ses Disciples. Rien n'est plus nécessaire que la connaissance de ces vérités. Elles sont la base et la consommation de notre salut, la fin de toutes les figures, de toutes les prophéties et de tous les sacrifices ; le terme de la sagesse, de la miséricorde et de la toute-puissance de Dieu.

Pénétrons avec un respect mêlé de frayeur dans les profondeurs de ce mystère. 1° Quel est celui qui a souffert ? C'est le Fils de Dieu lui-même, fait homme pour l'amour de nous. Les Apôtres mentionnent les souffrances de Notre-Seigneur, aussitôt après avoir parlé de sa naissance, parce

que Notre-Seigneur est né pour souffrir, et qu'il a toujours souffert non-seulement les privations, les peines et les fatigues de son enfance, de sa vie cachée et de sa vie publique, mais encore les douleurs de sa Passion, dont l'image était sans cesse devant ses yeux ¹. Il a souffert toutes sortes de douleurs, et au plus haut degré, dans son esprit et dans son âme. Il n'a pas souffert en tant que Dieu, parce que Dieu, étant infiniment parfait, ne peut pas souffrir; mais en Notre-Seigneur, la divinité donnait aux souffrances de l'humanité une valeur infinie.

2° Comment a-t-il souffert? il a souffert librement; car Dieu pouvait, sans blesser aucune de ses perfections, laisser l'homme dans son péché²; il pouvait encore le racheter par mille autres moyens, tels que l'Incarnation seule, ou une larme, une prière, une goutte du sang adorable de son Fils, puisque chacune de ces choses, étant d'un prix infini, suffisait et au delà pour satisfaire à la justice divine; enfin, Notre-Seigneur a souffert librement, en ce sens que c'est lui-même qui a donné à ses ennemis le pouvoir de le faire souffrir; autrement ils n'auraient rien pu contre sa personne.

Ainsi, toutes ces paroles de l'Écriture : Il *faut* que le Fils de l'homme soit crucifié; il *faut* que le Fils de l'homme souffre beaucoup; il *fallait* que le Christ souffrît pour entrer dans sa gloire, n'expriment qu'une nécessité morale. Cela veut dire que, supposé le conseil de Dieu, qui avait choisi les souffrances de Notre-Seigneur, comme le remède le plus convenable à nos maux et comme le moyen le plus propre pour nous racheter, il a fallu que Notre-

¹ Dolor meus in conspectu meo semper. (Ps. xxxvii.)

² Quis tibi imputabit si perierint omnes nationes terræ? (Sap., xii, 12.)

Seigneur souffrit les tourments de la passion et la mort comme il l'a fait.

3° Il a souffert par amour. En poussant jusqu'à l'excès les douleurs et les ignominies, il a voulu nous montrer la grandeur du péché, la sévérité de la justice divine, le prix de notre âme, et par conséquent l'immensité de son amour, afin d'obtenir le nôtre, et de nous rendre heureux dans le temps et dans l'éternité¹.

4° Pourquoi a-t-il souffert? Notre-Seigneur a souffert pour réparer la gloire de son Père, expier le péché, racheter l'homme et lui servir de modèle. Charité envers Dieu; et envers nous douceur, patience, humilité, amour des ennemis, piété filiale, obéissance : pas une vertu dont il ne nous ait donné l'exemple dans sa Passion, et pas un titre qu'il n'ait acquis à notre reconnaissance.

5° Pour qui a-t-il souffert? Il a souffert pour tous les hommes sans exception; à tous sans exception il a mérité les grâces nécessaires pour opérer leur salut. Mais, si Notre-Seigneur a satisfait pour tous les hommes, s'il leur a mérité le salut, d'où vient qu'un si grand nombre se perdent, et que nous sommes tous obligés de faire pénitence? Sans doute, Notre-Seigneur a satisfait pour tous les hommes, il leur a obtenu à tous les moyens de se sauver; mais il faut que cette satisfaction soit appliquée à chacun de nous². Elle ne peut l'être que par la foi, par les sacrements, par les bonnes œuvres, et en particulier par la pénitence. Faire pénitence et pratiquer de bonnes œuvres est donc une nécessité absolue. C'est pour ne pas remplir cette condition qu'un grand nombre se damnent.

¹ S. Th., III, p, q. 46, art. 6, corp.

² *Etsi Christus pro omnibus mortuus sit, non omnes tamen mortis ejus beneficium recipiunt; sed ii duntaxat quibus meritum Passionis ejus communicatur. (Conc. Trid., sess. VI, c. III.)*

En effet, ou ils ne veulent pas avoir la foi, comme les Juifs, les Mahométans, les hérétiques; ou ils ne veulent pas recevoir les sacrements, se confesser, communier, comme les indifférents; ou ils ne veulent pas faire pénitence de leurs péchés et se résoudre à vivre conformément à la loi de Dieu, comme les mauvais chrétiens. Un exemple va expliquer clairement cette vérité.

Un homme s'est donné beaucoup de peines, et, par ses sueurs et par ses fatigues, il a gagné assez d'argent pour payer toutes les dettes des habitants d'une ville. Il a mis tous ses trésors dans une banque, avec ordre de les donner à tous ceux qui présenteraient un mandat de sa part. Sans contredit, cet homme aurait, de son côté, satisfait à toutes les dettes des habitants. Pourtant, il pourrait se faire que plusieurs restassent chargés de leurs dettes, parce qu'ils ne voudraient point, soit par orgueil, soit par paresse ou pour toute autre raison, aller chercher un mandat et le présenter à la banque ¹.

6° Sous qui a-t-il souffert? Il a souffert sous Ponce-Pilate. Ce n'est pas sans une raison très-sage que les Apôtres ont nommé, dans cet article, le gouverneur romain qui condamna le Sauveur à mourir. D'une part, ils ont donné une preuve éclatante que Notre-Seigneur était bien le Messie, puisqu'il était mort au moment où, suivant la prophétie de Jacob, le sceptre avait quitté la tribu de Juda; d'autre part, ils ont prouvé leur sincérité et la certitude de ce grand événement.

S'ils en avaient imposé, ils fournissaient eux-mêmes à tout le monde le moyen de les convaincre d'imposture. Pour cela, il aurait suffi de prouver que Ponce-Pilate,

¹ Bellar., *Doctr. crist.*, XXXV

gouverneur de la Judée, n'avait point fait mourir l'homme nommé Jésus de Nazareth. La chose eût été très-facile, puisqu'on conservait à Rome, dans les archives du Sénat, la relation de tous les événements qui arrivaient dans les différentes provinces de l'Empire. C'est même à cette relation de Pilate que les premiers Apologistes de la Religion renvoyaient les Païens, pour les éclairer et les convaincre.

Aussi la mort du Sauveur, arrivée sous Ponce-Pilate, est un fait tellement certain que Tacite, en parlant de l'incendie de Rome, sous Néron, affirme positivement que cet empereur en accusa les Chrétiens, ainsi appelés à cause du *Christ* qui avait été mis à mort sous le règne de Tibère, pendant que Ponce-Pilate gouvernait la Judée ¹. Les premiers ennemis de la Religion chrétienne n'ont jamais révoqué ce fait en doute : preuve évidente qu'ils le regardaient comme incontestable, puisque, étant plus rapprochés des temps et des lieux, ils avaient tous les moyens d'en montrer la fausseté.

Mais nous avons d'autres preuves de la mort de Notre-Seigneur sous Ponce-Pilate. Il était d'usage dans l'empire romain, comme il l'est encore aujourd'hui dans tous les royaumes du monde, que les gouverneurs des provinces envoyassent à l'empereur une relation de ce qui arrivait de remarquable dans leur département, afin que le prince et le Sénat fussent informés de tout ². Or, Pilate, obéissant à la loi de l'Empire, écrivit à Tibère tout ce qui s'était passé au sujet de Jésus de Nazareth. Sa lettre fut dé-

¹ *Annal.*, lib. XV.

² C'est la remarque d'Eusèbe de Césarée dans son *Hist. eccl.*, lib. II, c. II. Cette remarque est justifiée par les faits. Ainsi nous voyons que Pline le Jeune écrivit à Trajan ce qu'il avait fait en Asie contre les Chrétiens, etc.

posée dans les archives du Sénat romain, comme le prouvent les témoignages que nous allons rapporter.

1° Saint Justin, martyr, qui vivait cent ans après la mort de Notre-Seigneur, cite les paroles suivantes des actes envoyés de Palestine par Pilate à Tibère : « On attachait Jésus à la Croix avec des clous aux pieds et aux mains, et, après l'avoir crucifié, ceux qui l'avaient mis en croix jouèrent ses habits aux dés et les partagèrent entre eux... C'est ce que vous pourrez aisément connaître par les actes qui ont été écrits sous Ponce-Pilate... Les Prophètes ont marqué distinctement que le Christ guérirait toutes sortes de maladies et qu'il ressusciterait les morts, et vous pouvez vous convaincre que Jésus l'a fait, par la lecture des actes qui en ont été écrits sous Ponce-Pilate ¹. »

2° Tertullien, qui vivait cinquante ans après saint Justin, rapporte en abrégé la vie, les miracles, la passion, la condamnation, la mort, la résurrection de Notre-Seigneur, puis il conclut en ces termes : « Pilate, déjà en quelque sorte chrétien dans sa conscience, écrivit tout cela, touchant le Christ, à Tibère alors empereur. Dès lors les empereurs auraient cru en Jésus-Christ, si les Césars n'avaient pas été les esclaves du siècle, ou si des Chrétiens avaient pu être des Césars ². Quoi qu'il en soit, lorsque Tibère, sous le règne duquel le nom de Chrétiens se répandit dans le monde, eut appris de la Palestine les faits qui prouvaient la divinité du Christ, il proposa au Sénat de le mettre au rang des dieux, et lui-même lui accorda son suffrage. Le Sénat, ne l'approuvant pas, rejeta sa demande. L'empereur persista dans son sentiment et menaça de son courroux ceux qui accu-

¹ Just., *Apol.*, II, *pro Christian.*, p. 76, 84.

² *Apol.*, c. XXI.

seraient les Chrétiens ¹. » Puis, en parlant des miracles arrivés à la mort de Notre-Seigneur, il ajoute : « Vous en avez la relation dans vos archives ². »

3^e Eusèbe de Césarée, célèbre historien de l'Église, qui vivait au troisième siècle, s'exprime ainsi : « La résurrection miraculeuse et l'ascension de Jésus-Christ étant devenus célèbres, comme c'était une ancienne coutume que les gouverneurs de province envoyassent à l'empereur la relation de tout ce qui arrivait de nouveau dans leur gouvernement, afin qu'il ne se passât rien dont il ne fût bien informé, Ponce-Pilate fit savoir à Tibère la résurrection du Sauveur, qui était connue de tout le monde dans la Palestine. Il lui marqua aussi qu'il avait appris que Jésus avait fait plusieurs miracles, et que, depuis sa résurrection, il était déjà reconnu de plusieurs pour un Dieu.

« Tibère, ayant appris ces choses, en parla au Sénat et proposa de mettre Jésus-Christ au rang des dieux. Le Sénat s'y opposa, sous prétexte qu'il y avait une ancienne loi qui défendait de recevoir personne au rang des dieux, sinon par un décret du Sénat; mais la vraie raison de ce refus est que la Religion chrétienne, étant divine, ne devait pas être établie par l'autorité des hommes. Le Sénat ayant donc rejeté cette proposition, l'empereur ne laissa pas de persister dans son sentiment, et il n'entreprit rien contre la doctrine de Jésus-Christ ³. »

Voilà ce que disaient aux Païens ces grands Apologistes de la Religion. S'ils avaient forcé ce témoignage de Pilate, auraient-ils osé le donner en preuve aux philosophes païens?

¹ *Apol. c. v.* — On trouvera sur ce fait important des détails très-curieux dans notre ouvrage *les Trois Rome*. — ² *Ib.*, c. *xxi*. — ³ Eusèbe, *Hist. eccl.*, liv. *II*, c. *ii*.

auraient-ils osé, comme fit saint Justin, martyr, défier les Païens à disputer avec lui publiquement sur la Religion chrétienne, en présence même du Sénat romain, en prenant pour base unique les actes de Pilate ? ou bien les Païens auraient-ils refusé le défi, s'ils avaient pu triompher en découvrant la fausseté de ces actes ? Non, ils répondirent comme répondent les tyrans de tous les siècles, en envoyant les défenseurs du Christianisme à la mort. C'est assez nous étendre sur un fait, que personne ne saurait contester ; il est temps de revenir à notre explication.

Qui a été crucifié. Notre-Seigneur fut attaché à la croix, les pieds et les mains percés de quatre gros clous ¹. Il a choisi le supplice de la croix pour plusieurs raisons, également dignes de sa sagesse et de son amour. En voici quelques-unes : pour accomplir les figures et les prophéties touchant la mort du Messie, comme celle du serpent d'airain ; pour que la mort, qui était entrée dans le monde par la manducation du fruit de l'arbre défendu, en fût chassée par Notre-Seigneur, divin fruit de l'arbre de la croix ; pour que sa mort fût d'une notoriété incontestable, et par conséquent sa résurrection, base de notre foi ; pour que la satisfaction offerte à Dieu fût plus abondante et notre reconnaissance plus vive, attendu que le supplice de la croix était le plus cruel et le plus ignominieux.

Qui est mort. Ces mots expriment un fait que nous connaissons tous, c'est-à-dire la séparation de l'âme et du corps ; mais non la séparation de la divinité qui resta toujours unie, même après la mort, au corps et à l'âme de Notre-Seigneur. La mort du Sauveur eut lieu pour

¹ Voyez Sandini, *Hist. familiae sac. æ.*, c. xv.

accomplir les prophéties et pour consommer l'œuvre de notre rédemption.

Qui a été enseveli. Notre-Seigneur fut enveloppé d'un suaire avec des aromates, suivant la coutume des Juifs, religieusement observée par les premiers Chrétiens, surtout à l'égard des martyrs¹. Il fut déposé dans un sépulcre neuf, taillé dans le roc, où personne n'avait jamais été mis, afin de bien constater la vérité de la résurrection. Du reste, le corps de Notre-Seigneur n'éprouva aucune atteinte de la corruption.

Admirons maintenant la prodigieuse influence du quatrième article du Symbole sur le monde entier. Puisse notre reconnaissance être proportionnée aux bienfaits ! Un Dieu souffrant et mourant sur une croix pour tous les hommes, et, à son heure suprême, pardonnant à ses bourreaux et priant pour eux : voilà le dogme éternellement bienfaisant qui a changé tous les rapports des hommes avec Dieu et des hommes entre eux.

Là, est la confiance en Dieu, l'espoir fondé du pardon, la paix de la conscience, la consolation des malheureux, pendant la vie et surtout à la mort. Là, est la charte des nations chrétiennes, la grande loi de la charité universelle, loi écrite avec le sang d'un Dieu, confirmée par sa mort et rendue possible par l'onction de la croix. L'homme a cru à un Dieu, mort pour l'amour de tous les hommes ; et le droit des gens a été changé ; et l'étranger n'a plus été un ennemi, et le prisonnier une victime dévouée à l'esclavage ou à la mort ; et la devise atroce : *Malheur aux vaincus*, a cessé d'épouvanter les nations ; car la guerre ne s'est plus faite pour avoir du butin et des esclaves : elle s'est humanisée.

¹ Voyez notre *Histoire des Catacombes*, p. 20-100.

Un Dieu mort pour l'homme ; et les rois ont eu un modèle sublime de dévouement à leurs peuples ; et les peuples, un exemple sublime d'obéissance aux rois ; et les sociétés chrétiennes, fondées sur l'esprit de mutuel sacrifice, ont produit des miracles de dévouement, comme elles ont été des miracles de force par leur durée.

Un Dieu mort pour l'homme ; et la haine, et la vengeance, et les atroces machinations de la rancune sont devenues des crimes, de vertus qu'elles étaient chez les Païens de l'antiquité, et d'actes honorables qu'elles sont encore chez les nations idolâtres de nos jours, aussi bien que chez les hommes qui ont perdu le sens catholique.

Le cinquième article du Symbole est exprimé en ces termes : *Qui est descendu aux enfers et le troisième jour est ressuscité des morts.*

Le Sauveur n'interrompt pas un instant l'œuvre de la Rédemption, pour laquelle il était venu sur la terre. A peine fut-il expiré, c'est-à-dire à peine son âme fut-elle séparée de son corps, qu'il fit sentir, dans l'empire de la mort, la vertu de son sang réparateur.

Est descendu. Par ces paroles, nous faisons profession de croire que, Notre-Seigneur Jésus-Christ étant mort, et son corps étant enseveli dans le tombeau, son âme sainte alla visiter les âmes des justes qui avaient vécu avant sa venue. Quoique, pendant ce temps-là, l'âme du Sauveur fût réellement séparée de son corps, la divinité ne fut jamais, comme nous l'avons déjà dit, séparée ni de son corps ni de son âme.

Aux enfers. Le nom d'enfer a dans cet article quatre significations. Il désigne : 1° cette prison noire et obscure où les âmes des réprouvés sont tourmentées jour et nuit avec les démons, par un feu qui ne s'éteint jamais. Ce

lieu, qui est l'*Enfer* proprement dit, s'appelle encore *Géhenne* et *Abîme*. 2° Le lieu où les âmes des justes souffrent pendant un certain temps, pour être entièrement purifiées avant que l'entrée leur soit ouverte dans la céleste patrie, où rien de souillé ne saurait pénétrer jamais ; ce lieu s'appelle le *Purgatoire*. 3° Le lieu où se trouvent les âmes des petits enfants morts sans le baptême, qui ne souffrent pas la peine du feu, mais seulement la privation du bonheur éternel ¹. 4° Le lieu où étaient reçues les âmes des Patriarches, des Prophètes et des autres Saints, morts avant la venue de Notre-Seigneur. Ce lieu s'appelle vulgairement les *Limbes*, et dans l'Écriture il est nommé *le sein d'Abraham*.

Là, entraînent au sortir de ce monde les âmes des justes, si elles étaient exemptes de toute souillure ; ou bien elles allaient se purifier par le feu du Purgatoire, comme aujourd'hui encore celles à qui il reste quelques dettes à payer pour leurs péchés. Elles n'étaient pas dans le Ciel, parce qu'il était fermé au genre humain depuis le péché du premier Adam, et que le second Adam devait y entrer le premier pour nous en ouvrir les portes. Les âmes justes qui étaient dans les Limbes étaient exemptes de douleurs. Elles jouissaient d'un repos tranquille, consolées et soutenues par l'espérance de leur rédemption ; mais elles étaient privées du souverain bonheur, la vision intuitive de Dieu.

Ce fut auprès de ces âmes prédestinées que le Sauveur descendit pour leur annoncer l'Évangile, c'est-à-dire leur rédemption et celle du monde entier ². Ce fut leur prison

¹ Bellar., *Dottr crist.*, xxvi.

² Deus conditor ac redemptor noster claustra inferni penetrans, electorum exinde animas eduxit ; nos illo ire non patitur, unde jam alios descendendo

dont il brisa les portes et les verroux. Depuis ce moment les Limbes ont cessé d'exister; car, le Ciel nous ayant été

liberavit. Hi vero qui ante ejus adventum in hunc mundum venerunt, quantumlibet justitiæ virtutem haberent, e corporibus educti in sinu cœlestis patriæ statim recipi nullo modo poterant; quia nondum ille venerat qui inferni claustra sua descensione solveret et justorum animas in perpetua jam sede collocaret. (Greg. Magn., lib. XIII, *Moral. in Job*, c. XLIII.)

Omnia etenim traxit qui de electis suis apud inferos nullum reliquit. Omnia abstulit, utique electa; neque enim infideles quosque et pro suis criminibus æternis suppliciis deditos, ad veniam Dominus resurgendo reparavit; sed illos ex inferni claustris rapuit, quos suos in fide et actibus recognovit. Unde etiam recte per Osee dicit: *Ero mors tua, o mors; ero morsus tuus, inferne.* (Id., *Homil. xxii in Evang.*)

In ultimo per novissimum omnes, qui ab initio Discipuli, emundati et abluti quæ sunt mortis, in vitam venient Dei... Sicut Jeremias ait: *Rememoratus est Dominus sanctus Israel mortuorum suorum, qui prædormierunt in terra defossionis*, et descendit ad eos, uti evangelizaret eis salutem suam ad salvandum eos... Passio ejus expergefactio est dormientium Discipulorum, propter quos et descendit in inferiora terræ. (Iren., lib. IV, *adv. Hær.*, c. xxii.)

Prædicavit Dominus iis quoque qui erant apud inferos... si qui sunt collocati apud inferos, ipsi sunt qui divinam audierunt virtutem et vocem; nam quis sanæ mentis, et justorum et peccatorum animas esse existimaverit in una condemnatione Injustitiæ, maculam inurens Providentiæ? Quid vero? an non significant Dominum annuntiasse Evangelium, et iis (*1 Petr.*, III, 19 et 20), qui perierant in diluvio, vel potius vincti fuerant, et iis qui in præsidio continebantur et custodia?... Dominus nulla alia de causa descendit ad inferos, quam ut annuntiaret Evangelium... Anima ergo Christi animabus prædicavit Evangelium. (Clem. Alex., *Strom.*, lib. VI, p. 637.)

Ob id porro deificata anima ad inferos descendit, ut quemadmodum his qui in terra versabantur, *justitiæ Sol* ortus erat, ita etiam illis qui subter terram in tenebris et umbra mortis sedeant, illuceret. Ac sicut iis qui in terra erant, pacem, captivis remissionem, cæcis visum evangelizaverat, atque illis quidem qui crediderant salutis auctor exstiterat; incredulos autem infidelitatis arguerat; sic etiam iis qui in inferno erant: ut ipsi *omne genu flecteretur, cœlestium, terrestrium et infernorum.* (*Phil.*, II, 10.) Hoc pacto, solutis illis qui ab omni ævo tenebantur, ipse rursus a morte ad vitam rediit, viam nobis ad resurrectionem sternens. (Joan. Damasc., lib. III, *de Fide orthodox.*, c. xxix; Id., Aug., lib. XX, *de Civ. Dei*; Id., Tertull., *de Anima*, c. LV; Id., Justinus, *in dial. cum Tryphone Judæo*; Id., Athanas., *in illud: Omnia mihi tradita sunt*, p. 105; Id., Cyrill. Hieros., *Catech.*, IV; Id., Greg. Nyssenus, *orat. I, in Christi resurrectione*; Id., Ambros., *de Incarnat. Domini*, c. V, n. 40, et omnes sancti Patres.)

ouvert par Notre-Seigneur, il est de foi que les âmes parfaitement purifiées y sont portées sans délai. La présence du Sauveur répandit une joie infinie dans ces âmes saintes et les fit jouir de l'essentielle béatitude, qui est la vision de Dieu. Alors se vérifia cette promesse faite au bon Larron : *Aujourd'hui même vous serez avec moi dans le Paradis* ¹. Le jour de son ascension, le Sauveur conduisit au Ciel avec lui cette multitude d'âmes, glorieuses prémices du genre humain, nobles dépouilles enlevées à la mort. Ainsi, non-seulement les justes qui sont venus au monde après l'avènement de Jésus-Christ, mais ceux qui l'ont précédé depuis Adam, et ceux qui doivent venir encore jusqu'à la fin des siècles, ont tous été sauvés par le mérite de sa Passion. Voilà pourquoi, avant sa mort et sa résurrection, le Ciel n'a été ouvert à personne.

Dans toutes les autres parties des enfers, le Sauveur se montra encore, comme vainqueur, épouvantant les démons ; comme juge suprême, menaçant les réprouvés ; comme libérateur, consolant les âmes du Purgatoire. C'est ainsi qu'un monarque descend quelquefois dans les prisons pour les visiter et faire grâce à qui lui plaît ². Tels sont les motifs de la descente de Notre-Seigneur aux enfers. Et maintenant qui n'admira la bonté infinie de Dieu envers les hommes et l'étendue de la Rédemption ? qui ne sera pas étonné de voir le Fils de Dieu, après avoir souffert pour nous une mort douloureuse, pénétrer encore *aux plus basses parties* de la terre, pour en arracher des âmes qui lui étaient chères et les conduire avec lui dans le ciel ?

Le troisième jour il est ressuscité. Comme Notre-Seigneur

¹ Luc., xxiii, 44. — ² Bellar., *Dottr. crist*

avait vécu parmi les vivants trente-trois ans et quelques mois, il voulut rester parmi les morts trente-trois heures au moins : une heure pour un an. Dans le fait, le Sauveur mourut le vendredi et il ressuscita le dimanche au matin ; ce qui donne un intervalle d'environ trente-trois à trente-cinq heures. Ensuite, il voulait rester trois jours dans le tombeau, afin de vérifier la figure de Jonas et d'accomplir la prophétie qu'il avait faite lui-même ¹. Il n'est donc pas resté trois jours pleins dans le tombeau.

Cependant, pour dire avec vérité qu'il a été trois jours dans le sépulcre et le troisième jour il est ressuscité, il suffit qu'il y ait été un jour entier, et pendant une partie du jour précédent et du jour suivant. Enfin, pour prouver qu'il était Dieu, le Sauveur ne voulut pas différer sa résurrection jusqu'à la fin des siècles. Comme pour montrer qu'il était homme et qu'il était réellement mort, il ne ressuscita pas immédiatement après avoir expiré, mais le troisième jour : cet intervalle de temps étant suffisant pour prouver qu'il était véritablement mort.

Il est ressuscité. En sortant victorieux du tombeau, Notre-Seigneur a joui de toutes les qualités que nous partageons nous-mêmes, si nous avons le bonheur de mourir saintement. Son corps a été impassible, agile, subtil, lumineux. Néanmoins il a voulu conserver les cicatrices de ses plaies, comme nous le voyons dans l'histoire de l'Apôtre saint Thomas. Or, il l'a voulu, pour garder éternellement les marques de son triomphe ; pour prouver à ses Disciples que c'était vraiment lui qui était ressuscité ; pour obtenir plus efficacement de son Père ce qu'il demande, en lui rappelant le cruel genre de mort qu'il a souffert ; pour montrer aux hommes à quel prix il les a rachetés ;

¹ Joan., II.

enfin, pour faire voir aux réprouvés, le jour du jugement, et la grandeur de leur ingratitude et la justice de leur condamnation.

Il est ressuscité. Nous avons prouvé ailleurs sa résurrection. Quant aux causes qui la rendaient nécessaire, en voici quelques-unes. Il fallait que Notre-Seigneur ressuscitât, afin que son corps, qui avait été sujet à tant de souffrances, devînt participant du bonheur et de la gloire éternelle ; que, sa divinité clairement établie, notre foi devînt à jamais inébranlable et que l'espérance de ressusciter nous-mêmes acquit une force capable de nous consoler dans toutes nos peines ; de nous faire accepter tous les sacrifices et pratiquer toutes les vertus, même les plus coûteuses à la nature.

Il est ressuscité des morts. Quand on dit que Notre-Seigneur est ressuscité, il ne faut pas seulement entendre qu'il est sorti d'entre les morts, comme il est arrivé à plusieurs ; mais qu'il est ressuscité par sa propre puissance, ce qui ne peut convenir qu'à lui seul. En effet, la divinité n'ayant été séparée ni du corps de Jésus-Christ dans le tombeau, ni de son âme lorsqu'elle descendit aux enfers, une vertu divine se trouvait dans son corps et dans son âme. Il suit, de là, que le corps pouvait être réuni à l'âme, que l'âme pouvait retourner au corps et que Jésus-Christ pouvait revivre et ressusciter d'entre les morts, par sa propre vertu.

En ressuscitant de la sorte, le Sauveur accomplissait en sa personne, jusqu'au sein même du tombeau, une prophétie qui regardait le Messie. David avait prédit : *C'est sa droite, c'est son bras-saint, c'est-à-dire sa toute puissance, qui l'a sauvé*¹. Si nous disons quelquefois que Jésus-Christ

¹ Ps. xcviij, 1.

a été ressuscité par le Père, cela a rapport à son humanité, comme on doit rapporter à sa divinité, qu'il est ressuscité par sa propre vertu ¹.

Ici, se présentent plusieurs remarques d'une grande importance. La première, que la résurrection de Notre-Seigneur a été une résurrection parfaite, qui ôte toute nécessité de mourir, en donnant une vie immortelle.. Notre-Seigneur est le premier qui soit ressuscité de la sorte. D'où vient que l'Écriture l'appelle le premier-né d'*entre les morts* ². De là encore, ce mot de l'Apôtre : *Le Christ ressuscité des morts ne meurt plus ; la mort n'aura plus d'empire sur lui* ³.

La seconde, que la résurrection du Sauveur a été le principe de la résurrection de tous les hommes, ce qui en fait une résurrection tout à fait à part. *La mort est venue par un homme, dit l'Apôtre, et la résurrection des morts par un homme. De même que tous meurent en Adam, ainsi tous sont rendus à la vie en Jésus-Christ* ⁴.

La troisième, que la résurrection du second Adam avance admirablement l'œuvre de notre rédemption. En mourant, le Sauveur nous avait délivrés de nos péchés ; mais, en ressuscitant, il nous a rendu tous les biens que le péché nous avait fait perdre. Afin qu'il ne manquât rien au salut des hommes, il était nécessaire que le Christ ressuscitât, comme il avait été nécessaire qu'il mourût. Voulons-nous participer à sa résurrection ? Unissons-nous à ce nouvel Adam comme nous avons été unis au premier ; croyons

¹ *Quamvis autem in Scripturis interdum legamus Christum Dominum a Patre suscitatum esse ; hoc ad eum ut ad hominem referendum est ; quemadmodum illa rursus ad eundem ut Deum spectant quibus significatur dum sua virtute resurrexisset. (Catech. Concil. Trid., l. 1.)*

² *Apoc., I.* — ³ *Rom., VI, 9.* — ⁴ *I Cor., XV, 20.*

en lui, aimons-le, vivons saints comme lui sur la terre, pour vivre glorieux dans le Ciel.

A l'explication du cinquième article du symbole, faisons succéder quelques réflexions sur les lumières et les avantages qu'il procure à la société. La descente de Jésus-Christ aux enfers, c'est-à-dire l'universalité de sa rédemption, suivie de sa résurrection d'entre les morts : telles sont les deux vérités fondamentales, dont le cinquième article du Symbole a enrichi le monde.

La première nous dit que tous les hommes, depuis l'origine jusqu'à la consommation des siècles, sont enfants de Dieu ; qu'à ce titre ils sont chers à son cœur ; que le sang divin a coulé pour effacer leurs souillures et leur ouvrir les portes de la cité des élus. Est-ce là proclamer magnifiquement la loi de la fraternité universelle ? Est-ce là dire efficacement à tous les hommes et à tous les peuples : Sous tel climat que vous habitez, quelle que soit la race à laquelle vous appartenez, aimez-vous, puisque Dieu vous a tant aimés ? Publier ainsi la grande loi de la charité, montrer notre maître et notre modèle l'accomplissant le premier dans toute son étendue, n'est-ce pas là un vif rayon de lumière, une réponse sans réplique aux objections de l'égoïsme, un immense bienfait social ?

Et puis ces mots, *est descendu aux enfers*, en nous révélant l'universalité de la rédemption de Jésus-Christ, ne sont-ils pas la preuve que ce divin Sauveur est bien le Désiré des nations, l'attente et le libérateur de tout ce qui avait péri ? Or, n'est-ce rien d'affermir notre foi en lui ? N'est-ce pas sur la foi en Jésus-Christ, que repose tout l'édifice social chez les peuples modernes ?

La seconde vérité contenue dans le cinquième article du Symbole, *est ressuscité le troisième jour*, confirme en-

core, par un fait aussi certain que l'existence du soleil, la foi de l'univers à la divinité de Notre-Seigneur. Cet article nous montre que Jésus-Christ est bien le Messie promis au genre humain, puisqu'il accomplit en sa personne les caractères et les faits annoncés du futur Messie. Ainsi, dilater la charité, affermir la foi : tels sont les principaux avantages que le cinquième article du Symbole procure à la société.

Pour en faire comprendre toute l'étendue, il suffit de demander de quoi vivent les sociétés, sinon de foi et d'amour? Rois et peuples, riches et pauvres, tombez donc à genoux devant les vérités du Symbole catholique, source de toute foi et de toute charité, par conséquent principe de toutes les actions nobles, généreuses et vraiment sociales. Souffrir, mourir, délivrer les âmes des anciens justes, ressusciter pour affermir notre foi : voilà une partie des travaux auxquels le Fils de Dieu s'est dévoué, afin de nous témoigner son amour. Se peut-il qu'il y ait des hommes qui ne l'aiment pas? Que dis-je, des hommes qui rougissent de lui? Le trait suivant nous fera sentir toute l'indignité de leur conduite.

Un poète fameux du dernier siècle devait le jour à un honnête artisan. Au prix de ses sueurs, de ses privations et de ses veilles prolongées, ce tendre père avait donné à son fils une éducation distinguée. A tant de bontés, le jeune homme répondit par un travail soutenu. De brillants succès vinrent bientôt couronner ses efforts et révéler son talent : une pièce de vers surtout lui valut des applaudissements universels. Jaloux d'en connaître l'auteur, un seigneur de la cour pria le jeune poète de venir réciter ses vers dans une réunion, composée de ce qu'il y avait de plus distingué dans la capitale. La proposition était trop

flatteuse pour être refusée. A l'insu de son fils, le père sollicita et obtint la faveur d'être admis.

Avec une grande assurance, le jeune poète commence sa récitation : des applaudissements viennent bientôt l'interrompre. Il continue, et des couronnes lui pleuvent sur la tête. Il achève, et le noble seigneur qui l'avait invité s'avance, et, en témoignage de son contentement, l'embrasse en présence de toute cette illustre assemblée. Au même instant, on voit venir, du fond de la salle, un vieillard à cheveux blancs, couvert des vêtements d'une honnête indigence ; les yeux mouillés de pleurs, et les bras ouverts, il veut aussi embrasser le jeune lauréat. Celui-ci détourne la tête et refuse de le reconnaître, et ce vieillard c'était... son père !!! Une explosion de cris d'indignation part de toutes les parties de la salle, et toutes les bouches répètent ces paroles flétrissantes : *Fils ingrat !... enfant dénaturé !...*

Fils ingrat, enfant dénaturé : voilà, dites-vous, les seuls noms qui conviennent au fils qui rougit de son père ; quel nom mérite, je vous prie, celui qui rougit de son Dieu ?

PRIÈRE.

O mon Dieu, qui êtes tout amour ! je vous remercie de nous avoir envoyé un Sauveur qui nous a enseigné tous les moyens de nous unir à lui, afin de participer aux mérites de sa Rédemption. Je crois en lui, je l'aime, je veux l'imiter ici-bas, afin de lui devenir semblable dans le Ciel.

Je prends la résolution d'aimer Dieu par-dessus toutes choses, et mon prochain comme moi-même pour l'amour de Dieu ; et, en témoignage de cet amour, *je ne rougirai jamais de ma Religion.*

XX^e LEÇON

DE NOTRE UNION AVEC NOTRE-SEIGNEUR, LE NOUVEL ADAM,
PAR LA FOI (SUITE). — DU PURGATOIRE.

Exposé de la croyance catholique. — Preuves de cette croyance. — L'Ancien Testament. — Le Nouveau Testament. — Tradition de l'Église. — Tradition des sectes séparées. — Tradition des Pafens. — La raison. — Avantage social de ce dogme. — Motifs de prier pour les morts. — La gloire de Dieu. — La charité. — La justice. — Notre intérêt personnel.

Dans la leçon précédente, nous avons vu que le Purgatoire est le lieu où les âmes des Justes, sorties de ce monde sans avoir suffisamment satisfait à la justice divine pour leurs fautes, achèvent de les expier avant d'être admises à jouir du bonheur éternel; car il est de foi que rien de souillé ne saurait entrer dans le Ciel. Le dogme du Purgatoire est une des plus consolantes vérités de la Religion. Pour s'unir au second Adam, notre esprit doit la croire comme toutes celles qu'il nous a révélées. Nous sommes naturellement portés à l'admettre. Il est si doux de penser que la mort ne brise point les liens qui nous unissent à nos frères, et que nous pouvons encore leur être utiles après qu'ils ont quitté la vie! Aussi les preuves que nous allons donner n'ont pas pour but de vaincre notre répugnance à croire cette vérité, mais d'affermir et de consoler notre foi en montrant qu'elle est bien fondée.

Commençons par exposer ce que nous devons croire sur le Purgatoire.

L'Église catholique, assemblée au concile de Trente, nous enseigne à ce sujet quatre vérités. La *première*, qu'après la rémission de la coulpe du péché et de la peine

éternelle, obtenue de Dieu dans le sacrement de Pénitence, il reste encore, ordinairement parlant, une peine temporelle à subir. La *seconde*, que, quand on n'y a pas satisfait en ce monde, on peut et on doit la subir après la mort dans le Purgatoire. La *troisième*, que les prières et les bonnes œuvres des vivants peuvent être utiles aux morts, soulager et abrégé leurs peines. La *quatrième*, que le sacrifice de la Messe est propitiatoire, qu'il a, par conséquent, la vertu d'effacer les péchés et de satisfaire à la justice divine pour les vivants et pour les morts ¹.

C'est donc un article de foi qu'il y a un Purgatoire, et que nous pouvons, par nos prières, nos bonnes œuvres et le saint sacrifice de la Messe, soulager les âmes qui achè-

¹ Si quis post acceptam justificationis gratiam, *cuiuslibet* peccatori poenitenti ita culpam remitti et reatum æternæ poenæ deleri dixerit, ut nullus remaneat reatus poenæ temporalis exsolvendæ vel in hoc sæculo, vel in futuro in Purgatorio, antequam ad regna Cælorum aditus patere possit, anathema sit. (Sess. VI, can. XXX.)

Si quis dixerit totam poenam simul cum culpa remitti *semper* a Deo, satisfactionemque poenitentium non esse aliam quam fidem, qua apprehendunt Christum pro eo satisfacisse, anathema sit. (Sess. XIV, can. XII.)

Si quis dixerit missæ sacrificium tantum esse laudis, et gratiarum actionis, aut nudam commemorationem sacrificii in cruce peracti, non autem propitiatorium ; vel soli prodesse sumenti ; neque pro vivis et defunctis, pro peccatis, poenis, satisfactionibus et aliis necessitatibus offerri debere, anathema sit. (Sess. XXII, can. III.)

Rien de plus sage que ces décrets. Le Concile ne décide point si le *Purgatoire* est un lieu particulier dans lequel les âmes sont renfermées ; de quelle manière elles sont purifiées ; si c'est par un feu ou autrement ; quelle est la rigueur de leurs peines, ni quelle en est la durée ; jusqu'à quel point elles sont soulagées par les prières, par les bonnes œuvres des vivants ou par le saint sacrifice de la messe ; si ce sacrifice opère leur délivrance *ex opere operato*, ou autrement ; s'il profite à toutes en général, ou seulement à celles pour qui il est nommément offert, etc. Les théologiens peuvent avoir chacun son opinion sur ces différentes questions ; mais elles ne sont ni des dogmes de foi n¹ d'une certitude absolue, et personne n'est obligé d'y souscrire. (Holden, *de Resol. fid.*, lib. II, c. VI, §§ 1 et 2 ; Veron, *Regul. fid. Cathol.*, c. II, § 3, n. 5, et § 5 ; Bossuet, *Exposit. de la Foi*, art. 8 ; Bergier, art. *Purgatoire*.)

vent de s'y purifier. Or, en professant cette touchante vérité, nous associons notre foi à la foi de tous les siècles, foi invariable parce qu'elle est fondée sur la parole même de Dieu, qui ne change point.

PREMIÈRE PREUVE DU PURGATOIRE. — *L'Ancien Testament.*
 Plusieurs soldats, appartenant à l'armée de Judas Machabée, avaient, contre la défense de Dieu, enlevé dans les temples de Samnia des objets consacrés aux idoles, et les avaient cachés sous leurs habits au moment d'une bataille, où tous ces soldats perdirent la vie. Leur faute, qu'on regarda comme la cause de leur mort, fut découverte à l'instant où l'on allait les enterrer. Judas Machabée, croyant avoir lieu de penser ou qu'ils n'avaient pas assez connu la loi pour comprendre la grièveté de leur transgression, ou qu'ils s'en étaient repentis devant Dieu avant d'expirer, fit faire une quête et passer l'argent à Jérusalem, afin qu'on y offrît des sacrifices pour leurs péchés. *Il considéra, dit l'Écriture, qu'une grande miséricorde est réservée à ceux qui meurent dans la piété. C'est donc une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés*¹.

Ainsi, on croyait chez les Juifs qu'il était pieux et salutaire d'offrir des sacrifices pour les morts, afin qu'ils fussent délivrés de leurs péchés. L'historien Josèphe nous indique assez que cette croyance se maintenait de son temps, lorsqu'il témoigne que les Juifs ne priaient point pour ceux qui s'étaient eux-mêmes privés de la vie². Or, ils ne priaient pas sans doute pour ceux qui étaient déjà dans le sein d'Abraham, où l'on n'avait nul besoin de

¹ Il Mach., xii.

² Guerre des Juifs, c. xci. — M. Drach, de la Prière pour les morts chez les Juifs.

prières, ni pour ceux qui seraient en Enfer, où les prières sont inutiles. Ils croyaient donc à un état mitoyen entre l'un et l'autre ; et cet état mitoyen nous l'appelons Purgatoire.

DEUXIÈME PREUVE. — Le Nouveau Testament. Si l'usage d'offrir des sacrifices et de prier pour les morts, qui suppose la croyance du Purgatoire, n'était, comme le prétend Calvin, qu'une invention de Satan, comment se fait-il que Notre-Seigneur, le trouvant établi, n'en ait jamais désabusé les Juifs ? Comment n'a-t-il pas prémuni ses Disciples contre cette tradition illusoire, fautive et superstitieuse ? Bien plus, il savait que tous les Chrétiens la suivraient religieusement pendant des siècles ; qu'en renouvelant tous les jours le sacrifice de son corps et de son sang, ils en demanderaient ardemment l'application aux âmes souffrantes de leurs frères décédés ; il le savait et ne les prévient pas !

Que dis-je ? il a lui-même recommandé cette pratique à ses Disciples et de sa parole infallible confirmé leur foi au Purgatoire. Un jour il leur dit : *Si quelqu'un blasphème contre le Fils de l'homme, il pourra en obtenir le pardon ; mais s'il blasphème contre le Saint-Esprit, ce péché ne lui sera remis ni dans le siècle présent, ni dans le siècle futur*¹. Il y a donc des péchés qui sont remis dans le siècle futur, autrement l'expression du Sauveur ne signifierait rien. Or, comme le péché ne peut être remis dans le siècle futur, quant à la culpabilité et à la peine éternelle, il peut donc y être remis quant à la peine temporelle. Mais cette rémission n'a pas lieu dans le Ciel, où rien de souillé ne saurait pénétrer, ni dans l'Enfer, où *il n'y a plus de Rédemption*.

¹ *Matth.*, xii, 32.

Il y a donc entre le Ciel et l'Enfer un lieu mitoyen où cette rémission s'accomplit. Ce lieu, nous l'appelons Purgatoire.

TROISIÈME PREUVE. — *La Tradition de l'Église catholique.* Non-seulement Notre-Seigneur a confirmé la foi des Apôtres au Purgatoire, approuvé et recommandé la pratique de prier pour les morts, il leur a ordonné de prêcher la même vérité, d'établir le même usage. Il le faut bien de toute nécessité, s'il est prouvé que les Apôtres aient instruit l'Église à prier pour les morts. Or, il en est ainsi. C'est un fait certain comme l'existence du soleil, que, depuis les Apôtres, l'Église n'a pas cessé d'offrir des prières et des sacrifices pour ses enfants décédés. Il serait long de rapporter ici tous les témoignages des Pères et des auteurs ecclésiastiques, qui établissent la perpétuité de ce touchant usage. Nous nous bornerons à quelques-uns. « Assemblez-vous, disent les Constitutions apostoliques, dans les cimetières, faites-y la lecture des livres sacrés, chantez-y des psaumes en l'honneur des martyrs et de tous les Saints et pour vos frères qui sont morts dans le Seigneur, et offrez ensuite l'Eucharistie ¹. »

Tertullien, qui touchait de si près aux Apôtres, parle fréquemment de la prière pour les morts, et il dit que cet usage est fondé sur la tradition ². Saint Cyprien, faisant allusion aux prières pour les morts, écrivit ces paroles remarquables : « Les Évêques, nos prédécesseurs, avaient déjà ordonné que nul de nos frères ne nommât, par testament, un ecclésiastique pour tuteur ou curateur, et que si quelqu'un le faisait, on ne priât point pour lui, et on ne célébrât point le sacrifice pour le repos de son âme ³. »

¹ Liv. VI, c. XXX. — ² De Coron., III. — ³ Epist., IX.

La décision des Évêques antérieurs à saint Cyprien suppose la pratique établie de prier pour les morts, et par là nous indique l'apostolicité de son origine.

La voici en toutes lettres dans saint Chrysostome : « Ce ne fut pas sans raison que les Apôtres ordonnèrent que, dans la célébration des mystères redoutables, il fût fait mémoire des défunts, car ils savaient combien il en revient aux morts d'utilité et de profit ¹. Saint Augustin, qui a composé un traité sur nos devoirs envers les morts, où les prières pour eux reviennent sans cesse, s'exprime ainsi : « Les pompes funèbres, l'éclat qui les environne, la recherche somptueuse dans la structure des mausolées, sans être de la moindre ressource pour les défunts, peuvent bien offrir quelque sorte de consolation aux vivants. Mais ce dont il ne faut pas douter, c'est que les prières de l'Église, le saint sacrifice, les aumônes, ne leur portent du soulagement, et ne leur obtiennent d'être traités plus miséricordieusement qu'ils ne l'avaient mérité. L'Église universelle, instruite par la tradition de ses Pères, observe qu'à l'endroit du sacrifice où l'on fait mention des morts, on prie et on offre pour tous ceux qui sont décédés dans la communion du corps de Jésus-Christ ². »

Dans son ouvrage contre les hérésies ³, le même Père range Aérius parmi les hérétiques, ainsi qu'avait fait avant lui saint Épiphane, pour avoir nié, contre la doctrine et la tradition de tous les temps, l'utilité de la prière pour les morts. L'un et l'autre nous témoignent ainsi qu'elle était regardée, dans l'Église, comme une des vérités révélées et connues par tradition apostolique.

¹ *Homil. LIX, ad popul. Antioch.*

² *Serm. CLXXII. — ³ Hæres. LIII, LXXV.*

Saint Isidore nous l'apprend en ces termes : « Parce que l'oblation du sacrifice et la prière pour le repos des fidèles qui sont morts, se font dans l'Église par toute la terre, nous croyons que ce sont les Apôtres qui nous ont laissé cette coutume par tradition. Or, l'Église l'observe en tout lieu. Il est certain que, si elle ne croyait pas que les fidèles pussent obtenir le pardon de leurs péchés, elle ne ferait pas des aumônes pour le soulagement de leurs âmes, et n'offrirait pas à Dieu le sacrifice pour eux ¹.

Enfin, saint Cyrille de Jérusalem, expliquant aux Fidèles l'usage de prier pour les morts, dit : « Nous prions pour nos pères et pour nos Évêques, et en général pour tous ceux d'entre nous qui sont sortis de cette vie, dans la ferme espérance qu'ils reçoivent un très-grand soulagement des prières qu'on offre pour eux dans le saint et redoutable sacrifice ². »

Il serait inutile de multiplier les témoignages, puisque les chefs de la prétendue réforme avouent l'existence du Purgatoire et la perpétuité de la prière pour les morts. « Il y a plus de treize cents ans, disait Calvin, qu'il est passé en usage de prier pour les morts ³. » « Pour moi qui crois fortement, disait Luther, j'oserais même dire plus, moi qui sais que le Purgatoire existe, je suis facile à me persuader que l'Écriture en fait mention. Tout ce que je sais du Purgatoire, c'est que les âmes y souffrent et peuvent être soulagées par nos œuvres et par nos prières ⁴. »

QUATRIÈME PREUVE. — *Tradition des sectes séparées de l'Église.* Les liturgies de la plupart des sectes que nous

¹ Liv. des Offices divins, c. cccxv.

² Catech., v. — ³ Inst., liv. III, c. v, § 70. — ⁴ Dispute à Leipsik, 6 juillet 1519.

allons citer, bien qu'elles n'aient été écrites qu'au quatrième siècle, datent cependant du temps des Apôtres¹. Voici de quelle manière s'exprime la liturgie² des Nestoriens du Malabar : « Souvenons-nous de nos pères, de nos frères, des fidèles qui sont sortis de ce monde dans la foi orthodoxe ; prions le Seigneur de les absoudre, de leur remettre leurs péchés, leurs prévarications, de les rendre dignes de partager la félicité éternelle avec les justes qui se sont conformés à la volonté divine. »

La liturgie des Nestoriens chaldéens : « Recevez cette oblation, ô mon Dieu !... pour tous ceux qui pleurent, qui sont malades, qui souffrent dans l'oppression, les calamités, les infirmités, et pour tous les trépassés que la mort a séparés de nous... Pardonnez les délits et les péchés de ceux qui sont morts ; nous vous le demandons par votre grâce et vos miséricordes éternelles. »

La liturgie des Arméniens offre de très-belles prières pour les vivants et pour les morts en général. Le Diacre, s'adressant à tous les Fidèles, s'écrie : « Nous demandons qu'il soit fait mention, dans ce sacrifice, de tous les Fidèles en général, hommes et femmes, jeunes et vieux, qui sont morts avec la foi en Jésus-Christ. — Souvenez-vous, Seigneur, et ayez pitié d'eux, » répond le chœur. — Le Prêtre seul : « Donnez-leur le repos, la lumière et une place parmi vos Saints dans votre règne céleste, et faites qu'ils soient dignes de votre miséricorde. »

La liturgie des Grecs contient cette recommandation pour les morts : « Nous vous offrons aussi, pour le repos et la délivrance de l'âme de votre serviteur N....., afin

¹ Voyez Bergier, art. *Liturgie*.

² La liturgie, c'est l'ensemble des prières, des rites et des cérémonies qui composent le culte divin.

qu'elle soit dans le lieu lumineux où il n'y a ni douleur ni gémissement, et que vous la fassiez reposer, ô Seigneur notre Dieu ! au lieu où brille la lumière de votre face. »

La liturgie d'Alexandrie, ou des Cophtes jacobites, fait commémoration des morts en ces termes : « Souvenez-vous, Seigneur, de tous ceux qui se sont endormis et ont fini leurs jours dans le sacerdoce, comme aussi de tout l'ordre des laïques. Daignez, Seigneur, accorder le repos à leurs âmes, dans le sein d'Abraham, Isaac et Jacob ; introduisez-les dans le Paradis de délices, dans ce séjour d'où sont bannis la douleur, la tristesse et les soupirs du cœur, et où brille la lumière de vos Saints. » Les mêmes vœux, les mêmes prières se trouvent dans les liturgies des autres sectes séparées de l'Église, telles que les sectes des Abyssins, des Syriens ¹, etc.

C'est donc un fait évident, et toutes les liturgies de la terre en font foi, que, depuis les temps apostoliques, non-seulement les Chrétiens de l'Église catholique, mais aussi ceux des communions séparées, ont récité, et qu'ils récitent encore des prières pour les morts dans la célébration des saints mystères. Or, ce concours unanime de tous les Chrétiens, cette uniformité de toutes les liturgies, supposent nécessairement une origine commune, également reconnue des amis et des ennemis, des Catholiques et des Dissidents ; une autorité plus sacrée, aux yeux des hérétiques, que celle de l'Église à laquelle ils refusaient de se soumettre ; une autorité enfin qu'il est impossible de concevoir et de trouver ailleurs que dans l'enseignement des Apôtres. C'est donc à leur enseignement et à celui de

¹ *Perpétuité de la Foi*, t. V, p. 610 ; *Discussion amicale*, t. II, p. 257 ; *Morin, Prière pour les morts ; Histoire de l'Acad. des inscrip.*, t. II, p. 121.

leur divin Maître, qu'il faut rapporter l'usage universel de prier pour les morts, la croyance de l'utilité de ces prières, et celle du Purgatoire qui en est inséparable.

CINQUIÈME PREUVE. — *La tradition des Païens.* Le dogme du Purgatoire est une de ces vérités essentielles qui appartiennent à la révélation primitive, et que la tradition de nos premiers parents a fait passer chez tous les peuples de la terre. Platon ¹ distingue parmi les morts les justes qui jouissent d'un bonheur éternel, les méchants qui subissent des supplices également éternels, et les malheureux dont les péchés sont guérissables, et qui ne sont punis que pour devenir meilleurs : ce qui est conforme à la croyance des Juifs et des Chrétiens catholiques. On trouve la même doctrine dans Virgile ².

Suivant saint Justin ³ et Tertullien ⁴, les anciens Païens offraient des sacrifices pour les morts, et employaient certains rites expiatoires pour les rétablir dans leur première innocence. Comme on ignorait le sort de chacun de ceux qui quittaient la vie, on priait généralement pour tous. Dans les billets qu'on envoyait pour annoncer le décès de quelqu'un, on ne manquait pas d'y faire son éloge, afin d'engager à prier pour lui ⁵. Il y avait une liturgie et des formules de prières pour les morts. On invoquait les *Saints* en leur faveur, comme le prouvent diverses inscriptions gravées sur des tombeaux. En voici quelques-unes : « Ames célestes, venez à son aide ; que les dieux te soient propices ! » « Mânes très-saints, je vous recommande mon époux ; daignez lui être indulgents ⁶. » Tous

¹ Dans le *Gorgias*. — ² *Æneid.*, liv. VI, v. 33. — ³ *Apol.*, II. — ⁴ *De Spect.*, c. XII.

⁵ *Hist. de l'Acad. des inscript.*, t. II. — ⁶ *Id.*, t. I, p. 270. et t. II, p. 124.

les peuples païens de l'Orient et de l'Occident ont eu des usages semblables.

Ainsi, les Païens, les Juifs et les Chrétiens s'accordent à reconnaître le dogme du Purgatoire : toutes les nations de la terre et tous les siècles répètent à leur manière : « C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés¹. » Or, nous le demandons au protestant et à l'impie : Qui êtes-vous pour rejeter une croyance aussi générale et aussi constante ? Qu'avez-vous à opposer à la foi du monde entier ?

SIXIÈME PREUVE. — *La raison.* Si, à tant d'autorités, il n'était pas superflu d'ajouter une nouvelle preuve, nous la tirerions de l'idée que l'Écriture nous donne de la justice de Dieu, en nous disant que Dieu rendra à chacun selon ses œuvres. Nous demandons s'il est juste qu'un pécheur, qui a vécu dans le désordre pendant toute sa vie, qui se convertit cependant à la mort, et qui est rétabli dans l'état de grâce par une pénitence sincère, soit aussi abondamment récompensé et jouisse aussi promptement du bonheur éternel, qu'un juste, qui a persévéré toute sa vie dans la pratique de la vertu et qui meurt dans les sentiments d'un parfait amour pour Dieu. Jamais ce plan de justice divine n'entra dans un esprit sensé².

Ajoutons que, si l'erreur ne fut jamais utile, le dogme du Purgatoire est certainement une grande vérité. En effet, le Sauveur, en confirmant, et l'Église, en conservant avec tant de soin ce dogme précieux et le touchant usage de prier pour les morts, a contribué plus qu'on ne pense à entretenir parmi les vivants la charité, garantie de

¹ II Mach., xi, 46. — ² Bergier, art. *Purgatoire*.

toutes les vertus et base de la paix publique. Il est bien digne de remarque que la charité, qui est l'âme du Christianisme, diminue parmi les vivants à mesure qu'elle s'éteint à l'égard des *morts*.

L'usage de prier pour eux nous rappelle un tendre souvenir de nos parents et de nos bienfaiteurs, nous inspire du respect pour leurs dernières volontés. Il contribue à l'union des familles, il en rappelle les membres dispersés sur le tombeau de leurs pères, leur remet en mémoire des faits et des leçons qui intéressent leur bonheur. Souvent il les réconcilie, on est bien près de s'aimer quand on pleure ensemble ; enfin, il amortit en nous la fièvre des passions, en nous rappelant le néant de tout ce qui n'est pas Dieu. Résister au penchant le plus sacré de la nature, méconnaître l'esprit du Christianisme, fouler aux pieds la tradition la plus universelle et la plus respectable : voilà ce qu'ont fait les hérétiques et les impies, en combattant, en détruisant ce pieux usage.

MOTIFS DE PRIER POUR LES MORTS. — 1° *La gloire de Dieu.* Sommes-nous sensibles à la gloire de notre Père céleste ? Sommes-nous touchés des outrages, de l'ingratitude dont il est l'objet, de la part d'un si grand nombre d'hommes et même de Chrétiens ? Soulageons les âmes du Purgatoire, hâtons leur délivrance, envoyons dans le Ciel autant que nous pourrons de ces adorateurs, dont le moins parfait surpasse en perfection tous les Saints de la terre. Ils dédommageront le Seigneur de la perte de tant d'âmes qui, chaque jour, le déshonorent et se perdent ; ils lui rendront pour nous et en notre nom la gloire que nous lui avons trop souvent ravie : ils consoleront le nouvel Adam, en s'unissant inséparablement à lui comme des membres à leur chef. Lui-même ne les châtie qu'à regret, il attend

qu'on désarme sa justice, il le désire. **Pouvons-nous en douter, puisque dans les divines Écritures il se plaint de ce qu'on ne le désarme pas, lorsqu'il veut punir les pécheurs qui sont ses ennemis ?**

2° La Charité. Ces morts n'appartiennent pas seulement au Seigneur, ils nous appartiennent aussi à nous-mêmes. Ils sont nos frères dans la foi ; la même vocation les a séparés des infidèles, le même signe d'adoption leur a été imprimé ; ils ont été lavés du même sang, nourris du même pain, sanctifiés par la même parole et par les mêmes sacrements. Bien qu'entrés avant nous dans la maison de l'éternité, ils n'ont pas cessé de faire partie de la même Église. Le lien sacré de la charité chrétienne continue de nous unir à eux. C'est pourquoi la tendre Mère dont nous sommes tous les enfants, les recommande chaque jour au Seigneur dans l'auguste sacrifice et leur fait l'application des prières et des bonnes œuvres qui se pratiquent sur la terre.

Ils sont nos frères selon la chair, nos parents, nos frères, sœurs, nos amis ; peut-être nos pasteurs, pères spirituels, qui ont formé notre enfance à la piété, qui nous ont rompu si souvent le pain de l'âme, qui, peut-être, ont abrégé leurs jours par l'activité de leur zèle et de leur sollicitude pour nous. Voilà ceux qui souffrent, qui souffrent beaucoup, qui peut-être ne souffrent que pour nous avoir trop aimés, qui souffrent pendant que nous jouissons de la vie qu'ils nous ont donnée, des biens qu'ils nous ont laissés. Voilà ceux qui, du milieu des flammes, élèvent vers nous leurs mains suppliantes, et qui nous crient : Ayez pitié de nous ! ayez pitié de nous ! vous du moins qui fûtes nos parents et nos amis.

3° La justice. Descendons au fond de notre conscience et demandons-nous sérieusement : Parmi ce grand nom-

bre d'âmes, n'en est-il aucune qui soit dans le Purgatoire par ma faute? Par mes défauts n'ai-je point donné lieu aux impatiences, aux paroles, aux démarches répréhensibles que mon père, ma mère, mon frère, ma sœur, mon ami expient si cruellement? Songeons à toutes les légèretés, à tous les scandales plus ou moins graves de notre vie, et, si nous en avons le courage, disons : Nul, dans le Purgatoire, ne souffre à cause de moi.

4° *Notre propre intérêt.* Ces âmes n'ont fait que nous précéder ; c'est nous avertir assez que nous les suivrons. Nous les suivrons, et notre piété est-elle assez solide, notre charité assez ardente, notre vie assez pure; notre mort sera-t-elle assez précieuse devant Dieu, pour nous permettre d'espérer que rien ne retardera notre bonheur éternel? Hélas ! un long et rigoureux Purgatoire est peut-être le sort le plus favorable, que la plupart d'entre nous puissent attendre. Ayons donc pitié de nous-mêmes, et hâtons-nous de nous faire, des âmes du Purgatoire, autant de protecteurs auprès de Dieu.

Délivrées par nos tendres soins, ces âmes bienheureuses garderont fidèlement nos places dans le Ciel, et, par la puissance de leurs prières, hâteront notre entrée dans les tabernacles éternels. Ne craignons de leur part ni oubli ni ingratitude; ces vices sont bannis du Ciel, séjour même de la charité. Voulons-nous donc qu'après la mort les âmes du Purgatoire viennent à notre rencontre et nous présentent une main victorieuse? présentons-leur maintenant une main secourable. Souvenons-nous de cette parole du divin Maître : On vous traitera comme vous aurez traité les autres.

Mais ces âmes n'attendront pas jusqu'après notre mort de nous témoigner leur reconnaissance. Durant la vie,

dans nos tentations, dans nos peines, à notre dernière heure, elles nous obtiendront des secours proportionnés à nos besoins. Dès ce moment, quelle consolation n'éprouverons-nous pas ! Ah ! si l'effet des prières et des sacrifices de l'Église pouvait tomber sous nos sens, quelle joie serait la nôtre en voyant chaque jour sortir de leur brûlante prison, quelques-unes de ces âmes bienheureuses ! Et quelle consolation si Dieu daignait nous révéler que c'est à notre piété, à nos bonnes œuvres, qu'elles sont redevables de leur délivrance !

La prière pour les morts est, avec la confession, une des choses que les Protestants regrettent le plus. « J'ai connu un Luthérien que notre croyance du Purgatoire a rendu catholique. Il avait perdu un frère chéri au milieu d'une fête ; et il se souvenait sans cesse, pour tourmenter son cœur, de ce pas si brusque d'un festin au cercueil. Son âme avait besoin d'être rassurée. Il savait toute la pureté qu'il faut pour le Ciel, et, dans son culte, il ne trouvait pas de lieu intermédiaire entre les parvis célestes et les profondeurs de l'abîme.

Ses frayeurs devenaient de déchirantes angoisses, il n'avait plus de repos ; ses jours étaient sans distraction, ses nuits sans sommeil, ses pensées sans espérance. Il dépérissait à vue d'œil, et lui aussi penchait vers la tombe, vers la tombe de son frère qu'il devait partager comme un lit de famille. On lui ordonna de voyager. Mais lui se disait : Je n'aurai pas le temps d'aller loin, je mourrai dans une hôtellerie, soigné par des mercenaires étrangers... et, quand j'aurai fermé les yeux, on sera obligé de chercher dans mes papiers pour savoir le nom du voyageur qui vient de s'arrêter pour toujours, et qui n'a plus besoin que d'un gîte au cimetière.

« Ses amis se joignirent au médecin, et le jeune Écos-sais vint sur le continent. Je me trouvais sur le même vaisseau que lui, et bientôt nous eûmes lié conversation ensemble, et bien des points de contact nous unirent.

« Quand nous fûmes débarqués, nous logeâmes dans le même hôtel. Au bout de quelques jours il me révéla ce qui avait répandu tant de tristesse sur ses jeunes années, la mort de son frère et ses inquiétudes sur les destinées éternelles d'un être qu'il avait tant aimé !... Ah ! me dit-il un *Jour des Morts*, par amour pour mon frère, je vais adopter votre rite ! Oh ! quand je pourrai prier pour mon frère, je respirerai, je vivrai pour demander chaque jour du bonheur dans le Ciel, pour celui que j'ai tant chéri sur la terre !... Votre culte fait qu'on peut encore s'en-tr'aider après la mort ; vos prières ôtent au sépulcre son terrible silence ; vous, vous conversez encore avec ceux qui sont partis de la vie ; vous, vous avez connu la faiblesse humaine, cette faiblesse qui n'est pas le crime, mais qui n'est pas la *pureté* ; et, entre les limites du Ciel et de la terre, Dieu vous a révélé un lieu d'expiation. Mon frère y est peut-être, je me fais catholique pour l'en délivrer, pour me consoler ici-bas, me soulager de ce poids qui m'opprime ; ce poids, je ne l'aurai plus quand je pourrai prier. Et il se fit Catholique¹. »

PRIÈRE

O mon Dieu, qui êtes tout amour ! je vous remercie de nous avoir révélé le dogme consolant du Purgatoire ; donnez-moi une grande compassion pour les âmes que votre justice y purifie

¹ *Fêtes chrét.*

Je prends la résolution d'aimer Dieu par-dessus toutes choses, et mon prochain comme moi-même pour l'amour de Dieu, et, en témoignage de cet amour, *je veux faire chaque jour une prière pour les âmes du Purgatoire.*

XXI^e LEÇON

DE NOTRE UNION AVEC NOTRE-SEIGNEUR, LE NOUVEL ADAM,
PAR LA FOI (SUITE).

Sixième article du Symbole. — Ascension. — Ses causes. — Le nouvel Adam monte au Ciel pour l'ouvrir et en prendre possession en notre nom, envoyer le Saint-Esprit, être notre Avocat, jouir de sa gloire. — Avantage social de cet article. — Septième article du Symbole. — Jugement particulier. — Sa nécessité. — Jugement général. — Sa nécessité. — Ses signes précurseurs. — Avantage social de cet article.

Après avoir accompagné le Sauveur jusque dans les plus basses parties de la terre, nous allons le suivre au plus haut des Cieux, et partout nous le verrons accomplissant le grand œuvre de la Rédemption. C'est la touchante vérité qui est contenue dans le sixième article du Symbole : *Il est monté aux Cieux ; il est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant*. Devant raconter plus tard l'histoire de l'Ascension, nous nous contenterons d'expliquer ici la partie dogmatique de ce mystère.

Or, la foi nous enseigne que, après sa glorieuse sortie du tombeau, Notre-Seigneur resta quarante jours sur la terre. En cela il avait un double but, instruire parfaitement les Apôtres des vérités de la Religion et les confirmer pleinement, par des apparitions multipliées, dans la foi à sa résurrection. Pour peu qu'on y réfléchisse, il est facile de pénétrer la sagesse de cette conduite. D'une part, les Apôtres devaient être les premiers martyrs de leur prédication ; d'autre part, le mystère de la résurrection est le fondement du Christianisme et comme l'anneau puissant auquel viennent se rattacher tous les autres : pour qui l'admet la foi n'a plus de difficultés. En effet, si je crois

que Notre-Seigneur est ressuscité, je suis forcé d'admettre qu'il est mort et qu'il est né. De plus, comme la terre ne peut être le séjour des corps glorieux, si je crois à la résurrection de Notre-Seigneur, je dois croire à son ascension dans le Ciel.

Il est monté aux Cieux. Nous devons donc croire fermement, et sans hésiter, que Notre-Seigneur, après avoir achevé l'œuvre de notre Rédemption, monta au Ciel comme homme, en corps et en âme. Comme Dieu, jamais il n'avait cessé d'y être, puisque par sa divinité il est partout et remplit tous les lieux. Il y est monté par sa propre vertu, et non par le secours d'une force étrangère, comme Élie, qui fut transporté dans le Ciel sur un char de feu ; comme le prophète Habacuc, ou le diacre Philippe, qui furent portés en l'air par une vertu divine, jusqu'à des distances très-éloignées ; comme la sainte Vierge, qui fut élevée dans la bienheureuse Jérusalem par la puissance de son divin Fils.

Ce n'est pas seulement en tant que Dieu, que Jésus-Christ est monté au Ciel par sa propre vertu, c'est encore en tant qu'homme. Il est vrai que cela n'eut pas lieu par des forces naturelles à l'homme ; mais la vertu toute-puissante dont était remplie son âme bienheureuse a pu transporter son corps où elle a voulu : car son corps, déjà en possession de la gloire, obéissait sans peine aux ordres et aux mouvements de l'âme. Voilà pourquoi nous disons et croyons que Jésus-Christ est monté au Ciel comme Dieu et comme homme ¹.

Cette expression est *monté*, demande une nouvelle expli-

¹ Sic igitur Christus ascendit in Cælum propria virtute, primo quidem virtute divina, secundo virtute animæ glorificatæ, moventis corpus prout vult. (S. Thom., p. III, q. LVII, art. 3.)

cation. En parlant du Verbe éternel, on dit qu'il est descendu du Ciel sur la terre pour s'y incarner. Cela est vrai dans ce sens qu'il s'est abaissé jusqu'à s'unir à la nature humaine ; mais cela serait faux si l'on voulait faire entendre qu'en *descendant*, il a quitté un lieu pour en occuper un autre, attendu que Dieu est partout. De même quand Notre-Seigneur, en tant que Dieu, *monta* au Ciel, il ne laissa pas pour cela de rester en ce monde comme Dieu¹. Mais le jour où, en tant qu'homme, il monta aux Cieux, il cessa d'être en ce monde d'une présence visible, pour rester avec nous seulement d'une présence visible dans l'auguste sacrement de l'autel.

Nous disons *monté aux Cieux* et non pas *au Ciel*, pour indiquer que Notre-Seigneur a traversé tous les Cieux inférieurs, toutes les basses régions de l'air, pour aller prendre place au Ciel le plus élevé, au plus haut degré de gloire, où réside l'auguste Trinité. Dans ce glorieux voyage, il a pris possession de l'air et de tous les Cieux par où il a passé, sanctifiant toutes les parties supérieures de l'univers, comme il avait sanctifié les inférieures : semblable à un monarque qui, par ses entrées solennelles dans ses villes et dans ses domaines, les remplit tous de sa puissance et de sa gloire².

Il est assis à la droite du Père tout-puissant. Ces paroles signifient que Notre-Seigneur est dans le Ciel comme dans le lieu de son repos ; qu'il y est comme un roi sur son

¹ S. Th., *id.*, *ia.*, art. 2.

² *Quam mirifico mysterio noster Jesus Christus vel tactu corporis sui, vel transitu gloriæ suæ, omnem ad momentum creaturam sanctificat, vivificat et illustrat : aquas enim consecrat dum baptizatur ; terram sanctificat dum sepelitur ; mortuos suscitatur dum resurgit ; cœlestia glorificat dum ascendit ad Cœlum, et sedet ad dexteram Patris. (Aug., *Serm. xvii, de Temp.* ; Suarez, t. III, p. III, dist. v, sect. II.)*

trône, pour recevoir des hommages et pour faire la joie des Anges et des Saints. *Être assis* n'exprime pas ici la position du corps, mais il signifie la possession certaine et immuable de la puissance royale et de la gloire infinie que Jésus-Christ a reçue de son Père. *C'est son Père*, dit l'Apôtre saint Paul, *qui l'a ressuscité d'entre les morts, qui l'a fait asseoir à sa droite dans le Ciel, au-dessus de toutes les Principautés, des Puissances, des Vertus, des Dominations et de toutes les dignités qui peuvent être nommées dans le siècle futur, aussi bien que dans le siècle présent, et qui a mis toutes choses sous sa puissance.*

A la droite du Père tout-puissant. Le Père éternel, étant un pur esprit, n'a ni droite ni gauche; mais, pour s'accommoder à notre langage, l'Écriture se sert de cette expression, qui marque que Jésus-Christ, en tant que Dieu, est sur un même rang de gloire et de grandeur avec son Père. En tant qu'homme, Notre-Seigneur se trouve aussi à la droite du Père, non pas au même degré de puissance, parce que Notre-Seigneur comme homme est inférieur à Dieu, mais au même degré d'élévation, sur le même trône, parce qu'en lui la nature humaine est inséparablement unie à la nature divine.

Une comparaison rendra sensible cette vérité. Lorsqu'un roi revêtu de la pourpre est assis sur son trône, et que tous les princes de la cour occupent des sièges inférieurs, la pourpre du roi brille au-dessus de tous les princes. Il en est ainsi, non que la pourpre soit égale au roi en dignité, mais parce qu'elle est unie au roi comme son vêtement. De même, l'humanité de Notre-Seigneur Jésus-

¹ Ephes., 1, 20.

Christ est assise au-dessus des Chérubins et des Séraphins, à la droite même de Dieu, non par la dignité de sa nature, mais parce qu'elle est unie à Dieu, non-seulement comme la pourpre au monarque, mais d'une manière beaucoup plus étroite, c'est-à-dire d'une union personnelle¹.

Il y a parmi les hommes un usage fort connu, qui consiste à donner la droite à celui qu'on veut honorer. On a transporté l'idée de cet usage aux choses spirituelles, et, pour expliquer la gloire que Jésus-Christ s'est acquise, et qui l'élève, comme homme, au-dessus de tout ce qui est créé, on a dit qu'il était assis à la droite de son Père. On voit par là qu'il s'agit d'une gloire singulière et propre à Notre-Seigneur, qui ne peut convenir qu'à lui².

Félicitons sincèrement le Sauveur de son glorieux triomphe. Aussi bien rien n'est plus propre à faire battre nos cœurs de reconnaissance et de joie. C'est pour nous qu'il est monté au Ciel; c'est nous qui, en sa personne, avons pris possession de ce beau royaume; c'est notre chair, c'est notre sang régénéré qui sont à la droite du Père tout-puissant.

En effet, si nous cherchons les causes de l'Ascension du Sauveur, la foi nous répond que le second Adam est monté au Ciel : 1° Pour ouvrir les portes, fermées depuis le péché du premier Adam, et en prendre possession au nom du genre humain. *Vous viendrez un jour là où je vais moi-même*, disait-il à ses Apôtres, le jour de la Cène³. Ce fut pour montrer encore mieux la certitude de ses promesses qu'il emmena avec lui, dans le séjour de la béati-

¹ Bellar., *Doctr. crist.*, XLV.

² Ad dexteram Dei dicitur honoris et felicitatis inenarrabilis celsitudo. (S. Aug., *Serm.* CCXIV.)

³ Joan., XIV, 13.

tude éternelle, les âmes des Saints qu'il avait délivrées des ténèbres. Quoi de plus propre à affermir l'espérance dans nos cœurs? Nous voyons le second Adam, notre Père, notre Chef, monter au Ciel comme homme, et placer la nature humaine à la droite de son Père. Quel plus puissant motif d'espérer que nous, qui sommes ses membres, y monterons aussi, et que nous nous y réunirons à notre Chef. Le Sauveur est donc monté au Ciel pour y préparer nos places.

2° Il y est monté, ô bonté admirable ! pour nous les garder. L'Apôtre saint Paul nous le représente debout devant le trône de son Père, intercédant en notre faveur, plaidant notre cause, nous obtenant, par sa médiation toute-puissante, les grâces nécessaires soit pour ne pas nous écarter de la route du Ciel, soit pour nous y ramener quand nous avons le malheur de la quitter. De là, ces touchantes paroles du Disciple bien-aimé : *Mes petits enfants, je vous écris ceci afin que vous ne péchiez point ; mais si quelqu'un pèche, nous avons un avocat auprès du Père : c'est Jésus-Christ qui est la justice même, et qui est la victime de propitiation pour nos péchés, et non-seulement pour les nôtres, mais pour ceux du monde entier*¹.

3° Il y est monté pour exciter en nous le désir d'y aller. Par suite du péché du premier Adam, le genre humain avait oublié sa véritable patrie. Il n'avait plus pour elle que de l'indifférence et du dégoût. En y montant, le nouvel Adam a changé notre indifférence en amour, notre dégoût en désir. Il est si naturel que des enfants bien nés soupirent après le bonheur de se réunir à un Père chéri ! Pour entretenir en nous ce désir surnaturel, il nous a envoyé le

¹ I Joan., II, 1.

Saint-Esprit, qui détache nos affections de la terre et les élève sans cesse vers le Ciel.

4° Le Sauveur est monté au Ciel pour mettre le sceau à toutes les prophéties qui regardaient sa personne sacrée, sa vie et ses actions. *Il s'est élevé au-dessus de tous les Cieux*, dit l'Apôtre, *pour tout accomplir et pour tout remplir* ¹. Voilà pourquoi les Pères de l'Église appellent l'Ascension, l'heureux terme du pèlerinage de Notre-Seigneur Jésus-Christ ².

5° Il est monté au Ciel, parce que son corps, devenu glorieux et immortel par sa résurrection, demandait une autre demeure que cette terre basse et obscure : il ne devait plus habiter que dans les hauteurs éclatantes des collines éternelles. Ce n'était pas seulement afin d'y jouir de la gloire et du royaume qu'il avait conquis, mais encore pour nous apprendre que notre corps, rétabli sur le modèle du sien, participerait un jour au même bonheur. Puissions-nous ne jamais oublier que la condition indispensable pour être glorifiés avec lui dans l'éternité, c'est de vivre et de souffrir comme lui dans le temps !

Et maintenant, qu'est-il besoin de nombreuses paroles pour montrer l'influence sociale de ce nouvel article du Symbole ? Jésus-Christ est monté au Ciel, il y est monté pour moi ; j'y monterai un jour. Voilà certes la consécration du plus noble et du plus puissant mobile des vertus publiques et privées, l'espérance.

Otez l'espérance du Ciel, et la vertu n'est plus qu'un vain mot adopté par les dupes au profit des fripons.

¹ *Ascendit super omnes Cœlos, ut impleret omnia.* (Eph., III.)

² *Solemnitas hæc, consummatio et adimpletio est reliquarum solemnitatum, et felix clausula totius itinerarii Filii Dei.* (S. Bernard, *Serm. II de Ascens.*) — *Dominicarum festivitatum omnium complementum.* (S. Epiph., *Orat., de Christi Assumpt.*)

Les biens présents sont tout pour l'homme ; et vous avez déchaîné l'ambition, la cupidité, la volupté, toutes ces bêtes furieuses qui transforment la société en une arène sanglante. Ne parlez plus de dévouement, d'esprit de sacrifice : l'égoïsme seul règne partout, l'égoïsme dur, impitoyable. Le suicide est un acte logique, la société n'a plus d'autre base que l'échafaud, d'autre protecteur que les geôliers et le bourreau.

Ramenez au contraire l'espérance du Ciel, et vous voyez une multitude d'âmes généreuses donner les biens de la terre, en échange de ceux de l'éternité. Mille dévouements éclosent de toutes parts ; toutes les misères humaines sont soulagées et la société repose en paix : la vertu a un motif, parce qu'elle attend une récompense. Parmi les innombrables prodiges enfantés par l'espérance du Ciel, qui brillent dans les annales de l'Église, comme les étoiles aux voûtes du Firmament, nous n'en citerons qu'un seul d'une date récente et dont l'Allemagne fut vivement émue.

En 1824, l'illustre comtesse de Welsersheim quittait le monde dont elle était l'ornement, sa famille dont elle était l'idole, et son immense fortune, pour se faire humble et pauvre religieuse dans un couvent du Très-Saint-Rédempteur. Aux nombreux désapprobateurs de sa conduite elle répondait gaiement : « Je vous trouve étranges. Pourquoi vous étonner de ce que je me suis laissé gagner par les promesses magnifiques de celui qui donne le centuple, à ceux qui quittent tout pour le suivre ? S'étonnerait-on si un pauvre quittait pour quelque temps son foyer, afin d'aller dans un pays lointain recueillir le plus riche héritage ? »

Elle n'est pas restée longtemps éloignée de son foyer ;

car, le 24 mars 1841, Notre-Seigneur vint chercher son épouse pour l'introduire aux noces éternelles ¹. Un instant de méditation suffit pour féconder ces rapides aperçus, et pour montrer quelle place immense tient, dans le monde, le sixième article du Symbole catholique.

Nous avons dit dans les leçons précédentes ² que, depuis le péché originel, la vie est un délai accordé à l'homme par la justice divine, pour faire pénitence et se régénérer en s'unissant au nouvel Adam. Nous avons vu que le nouvel Adam n'a rien omis, pour former entre nous et lui cette union salutaire et pour la rendre durable. Dans cette vue, il s'est fait notre Rédempteur, et il continue d'être notre avocat dans le Ciel. Lors donc que la durée de l'épreuve sera finie, il viendra discerner ceux qui en auront profité, c'est-à-dire qui se seront unis à lui, de ceux qui seront restés unis au vieil Adam ; et il rendra à chacun selon ses œuvres. Telle est l'imposante vérité contenue dans le septième article du Symbole : *D'où il viendra juger les vivants et les morts.*

Avant d'expliquer la principale vérité exprimée par ces paroles, nous devons parler du jugement particulier. Il faut donc savoir qu'il y a deux jugements, le jugement particulier et le jugement général.

Le jugement particulier est celui qui a lieu à l'égard de chacun de nous, au moment où nous quittons la vie. A l'instant même où l'âme est séparée du corps, elle se trouve en face de Dieu, qui, illuminant tout à coup son entendement, lui montre, comme dans un miroir, toutes ses œuvres, bonnes ou mauvaises, et la récompense ou le châtiment qu'elles lui ont mérité. On est jugé dans le

¹ *Mémoires sur saint Alphonse de Liguori*, t. III, p. 728.

² Leçon XV, I.

lieu même où l'on meurt, car le juge est partout. A ce jugement, Dieu paraît comme juge, l'âme comme accusée, l'Ange du Ciel, qui en a été le gardien, comme témoin, et le démon comme accusateur.

On y est jugé, ainsi que nous l'avons dit, sur toutes les pensées, toutes les paroles et toutes les actions de la vie; sur tout le mal qu'on a commis, sur tout le bien qu'on a dû faire qu'on n'a pas fait, et sur tout le bien qu'on a mal fait¹. Quant à la sentence, elle s'exécute sur-le-champ. L'Enfer, le Purgatoire ou le Ciel deviennent immédiatement le séjour de l'âme, suivant son état; et, le juge étant infaillible, l'arrêt est irrévocable. Il est évident, aux yeux mêmes de la raison, que le jugement particulier est nécessaire.

En effet, Dieu ne serait pas juste, il ne serait pas Dieu, s'il traitait de la même manière ceux qui l'offensent et ceux qui le servent. Il faut donc que les bons et les méchants lui rendent compte de leur vie, afin qu'il donne à chacun selon ses œuvres. De plus, ce jugement doit avoir lieu aussitôt après la mort, parce que le temps, c'est-à-dire le délai accordé à chaque homme pour gagner le Ciel, est fini. L'éternité commence; et l'éternité est la récompense ou le châtement immédiat de la vie.

Passons maintenant à l'explication littérale du sixième article du Symbole, et parlons du jugement dernier.

¹ In cogitationibus enim impii interrogatio erit. (*Sap.*, I, 9.) — Perversæ enim cogitationes separant a Deo. (*Id.*, I, 3; *Matth.*, xv, 19.) — Omne verbum otiosum quod locuti fuerint homines, reddent rationem de eo in die judicii. Ex verbis enim tuis justificaberis, et ex verbis tuis condemnaberis. (*Matth.*, xii, 36, 37.) — Esurivi enim, et non dedistis mihi manducare, etc. (*Id.*, xv, 42.) — Maledictus qui facit opus Dei negligenter. (*Jerem.*, xlviii, 10.) — Omnes enim nos manifestari oportet ante tribunal Christi, ut referet unusquisque propria corporis, prout gessit, sive bonum, sive malum. (*II Cor.*, v, 10.)

1° *Vérité du jugement dernier.* En parlant de la fin du monde, Notre-Seigneur a déclaré qu'il y aurait un jugement général¹. Tous les faits prédits par le divin Maître se sont littéralement vérifiés; donc celui-ci s'accomplira de même. Ces paroles, *d'où il viendra*, nous enseignent, suivant les Écritures, qu'à la fin du monde Notre-Seigneur quittera la droite de son Père, pour venir de nouveau sur la terre, afin de demander à tous les hommes un compte public et rigoureux de leurs œuvres, et prononcer à l'égard des bons et des méchants la sentence qui fixera leur sort pendant toute l'éternité. Elles nous avertissent encore de ne pas croire à l'Antechrist, qui viendra de la terre et qui cherchera à se faire passer pour Notre-Seigneur; car Notre-Seigneur ne viendra pas de la terre, mais du Ciel.

Il viendra en corps et en âme, avec une grande puissance et une grande majesté, assis sur les nuées, précédé de sa croix et accompagné des Anges et des Saints. Le Père et le Saint-Esprit viendront également. Mais parce que Notre-Seigneur, comme homme, sera le seul juge visible aux yeux du corps, on dit de lui seul qu'il viendra juger. Le jugement sera rendu sur la terre, et non pas dans le Ciel. D'une part, c'est sur la terre que les hommes ont mérité ou démerité, et que Notre-Seigneur et ses serviteurs fidèles ont été persécutés et humiliés; d'autre part, le jugement doit être pour les bons et pour les méchants. Or ni les méchants ni les démons ne peuvent mettre le pied dans le Ciel, où rien de souillé ne saurait entrer. Suivant un grand nombre de docteurs, fondés sur la prophétie de Joël, le jugement dernier aura lieu dans la vallée de Josaphat, située

¹ *Matth.*, xxv, 31.

près de Jérusalem, entre la montagne des Oliviers et le Calvaire, afin que la vue de ces saints lieux augmente la joie des bons et le désespoir des méchants ¹.

D'où il viendra juger. C'est Notre-Seigneur qui sera le juge : il convient et il est juste qu'il en soit ainsi. Puisqu'il s'agit de juger des hommes, n'est-il pas convenable, nécessaire même, qu'ils puissent voir leur juge des yeux du corps, entendre de leurs oreilles la sentence qui sera portée; en un mot, connaître leur jugement par leurs propres sens? C'est encore une justice qui est due à Jésus-Christ. Il a été sur la terre injustement condamné par les méchants, n'est-il pas juste qu'il paraisse à son tour, assis sur son trône, pour juger tous les hommes? Or, il jugera non-seulement comme Dieu, mais comme homme. C'est lui-même qui nous l'apprend : *Le Père, dit-il, a donné au Fils le pouvoir de rendre le jugement, parce qu'il est le Fils de l'homme* ². Le prince des Apôtres enseigne la même vérité : *Il nous a ordonné de prêcher au peuple et de rendre témoignage que c'est lui, qui a été établi de Dieu juge des vivants et des morts* ³.

2° Nécessité du jugement dernier. Si le jugement particulier est nécessaire, le jugement général ne l'est pas moins. En effet, il faut que justice soit faite : 1° A l'égard du Fils de l'homme. Méconnu des Juifs, crucifié par les Païens, blasphémé par les hérétiques, insulté par les impies, déshonoré par les Chrétiens, il faut qu'une réparation solennelle, éclatante, lui soit faite. Il faut que le monde entier tombe une fois à genoux devant celui qui, pour l'amour du monde, voulut mourir sur une croix.

2° Il faut que justice soit faite à l'égard du juste. *Traité*

¹ Joel., III. — ² Joan., V, 26. — ³ Act., XVIII, 40.

maintenant comme son divin Maître, méconnu, méprisé, persécuté, moqué comme lui, il faut qu'un jour, aux yeux de l'univers, sa couronne d'épines se change en couronne de gloire. Il faut qu'on voie de quel côté fut la raison, et que l'ordre publiquement violé à son égard soit publiquement rétabli.

3° Il faut que justice soit faite à l'égard du pécheur. Sur la terre, couronné de roses, nageant dans les plaisirs, se moquant insolemment de Dieu et de sa loi, il faut qu'il reconnaisse un jour, le front dans la poussière, l'empire souverain de Celui dont il osa braver et les ordres, et les promesses, et les menaces. Il faut qu'aux regards des hommes et des Anges, le vice audacieux soit un jour couvert de l'ignominie et du mépris, dont il essaya si longtemps de flétrir la timide vertu.

4° Il faut que justice soit faite à l'égard de l'homme tout entier. L'âme seule a comparu au jugement particulier; il faut qu'à son tour le corps soit jugé et que l'homme reçoive publiquement, dans son corps et dans son âme, la récompense ou le châtiment des œuvres, que son âme et son corps ont pratiquées de concert pendant leur union mortelle.

5° Il faut que justice soit faite à l'égard de tous les hommes, quelle qu'ait été leur vie. En mourant, les hommes laissent des enfants, ou des disciples, ou des amis, qui imitent leurs exemples et suivent leurs discours, ce qui doit nécessairement faire augmenter la récompense ou le châtiment longtemps après leur mort; mais cette influence funeste ou salutaire qu'ils exercent sur tant de monde, ne peut finir qu'avec le monde lui-même. Pour que justice soit faite complètement, exactement, il faut donc qu'il y ait un examen et une recherche exacte de

toutes les actions et de toutes les paroles bonnes ou mauvaises, causées par l'exemple jusqu'à la fin des temps, ce qui ne peut avoir lieu que par un jugement général de tous les hommes, à la consommation du monde¹.

6° Enfin il faut que justice soit faite à l'égard de la Providence. Calomniée, niée par les aveugles mortels, il faut qu'un jour le monde entier rende hommage à la sagesse de ses conseils, à la douceur de ses voies, à la profonde économie de sa conduite; en un mot, il faut que tout rentre un jour dans l'ordre troublé par le péché. Ce n'est pas assez, il faut que tout y rentre d'une manière éclatante, solennelle, afin de réparer tous les scandales. Or, un jugement public, universel, de toutes les nations assemblées, est l'unique moyen de réparer publiquement l'ordre publiquement violé. *C'est pourquoi, dit le Seigneur, j'assemblerai tous les peuples et je les conduirai*

¹ Cette pensée, que le crime des scandaleux ne finit point avec leur vie et qu'ils sont réellement responsables des suites de leurs scandales jusqu'à la fin du monde, est une des plus propres à inspirer aux fidèles une vive horreur de ce péché diabolique. Le Catéchisme du Concile de Trente, approuvé par l'Église, fait entendre positivement que les tourments de ceux qui ont été réprouvés pour cause de scandale, augmentent et augmenteront progressivement tous les jours, jusqu'à la fin des siècles, à mesure qu'il se commettra dans le monde de nouveaux crimes occasionnés par leurs pernicioeux exemples. Ce n'est donc qu'au jugement dernier que, la mesure de leurs crimes étant parvenue à son comble, leur condamnation et leur supplice pourront être définitivement arrêtés.

Concluez de là combien doit être malheureux le sort des hérésiarques, des auteurs ou fauteurs de schismes, de ceux qui ont inondé la société de livres détestables, et de tous les scandaleux en général.

Au contraire, le bon exemple portera tous les jours de nouveaux fruits de mérite et de récompense, pour ceux qui l'auront donné à leurs semblables, et ce ne sera qu'au jugement que le degré de leur bonheur et de leur gloire sera fixé et définitivement arrêté. Jusque-là il ira toujours croissant. Telle est la pensée du Catéchisme du Concile de Trente. Quoi de plus consolant ! (*Note de monseigneur l'évêque de Montauban, trad. du Catéch. du Conc. de Trente.*)

*dans la vallée de Josaphat, et là j'entrerai en jugement avec eux*¹.

3° *Circonstances du jugement dernier.* Dans son infinie bonté, le Sauveur ne s'est pas contenté d'annoncer le jugement dernier, il a marqué les signes qui doivent le précéder. Son intention a été, d'abord, d'entretenir tous les hommes dans une crainte salutaire ; car nous paraîtrons tous à ce jugement formidable, en un sens, aussi rapproché de nous que le jour de notre mort². Ensuite de faire connaître aux Chrétiens des derniers temps, l'approche de la fin du monde et la nécessité de se tenir prêts. Or, les signes du jugement sont de deux sortes : les uns qui précéderont de quelque temps l'arrivée du souverain juge, les autres qui ne la précéderont que de peu de temps ou qui l'accompagneront. Voici, d'après l'Écriture et la tradition, les signes précurseurs du jugement et de la fin du monde.

1° La prédication de l'Évangile par toute la terre : *L'Évangile du royaume sera prêché dans tout l'univers, dit le Sauveur, pour servir de témoignage à toutes les nations, et alors viendra la consommation*³. Le mot *alors* est bien digne de remarque : il semble indiquer que l'Évangile n'aura pas plutôt achevé le tour du monde, que la fin des temps viendra.

2° L'apostasie. *Le jugement, dit saint Paul, n'arri-*

¹ *Joel*, III, 2.

² *Tunc veniet unicuique dies ille, cum venerit ille dies, ut talis hinc exeat, qualis judicandus est illo die. Ac per hoc vigilare debet omnis Christianus, ne imparatum eum inveniat Domini adventus : imparatum invenerit dies ille quem imparatum invenerit vitæ hujus ultimus dies. (S. Aug., *Serm.* XLIX, *de Temp.*, et XVI, *de Verb. Dom.*)*

³ *Et prædicabitur hoc Evangelium regni in universo orbe, in testimonium omnibus gentibus ; et tunc veniet consummatio. (Matth., XXIV, 14.)*

*vera point qu'auparavant l'apostasie ne soit arrivée*¹. Par l'apostasie, on entend la révolte des peuples contre les rois et surtout contre le souverain Pontife, et enfin contre Jésus-Christ et son Évangile². Puisque l'apostasie est un signe précurseur du dernier jugement, elle sera donc publique, éclatante, générale. Non-seulement les particuliers, mais la plupart des nations comme nations, seront simultanément en révolte contre leurs princes, contre le souverain Pontife et contre Notre-Seigneur, et comme Dieu et comme roi.

3° L'Antechrist. *Le jugement dernier*, continue l'Apôtre, *ne viendra point qu'auparavant on n'ait vu paraître l'homme de péché, le Fils de perdition, qui combattra et qui s'élèvera au-dessus de tout ce qui s'appelle Dieu*³. Les doctrines antichrétiennes ayant perverti les nations, en répandant partout l'esprit d'impiété et de révolte, il arrivera un homme qui en sera tout à la fois la personnification et le châtiment, et cet homme par cela même sera le plus effroyable tyran que le monde aura jamais connu. Cet homme sera l'Antechrist. Il régnera, suivant les interprètes, environ trois ans et demi, et il sera mis à mort par Notre-Seigneur lorsqu'il viendra. Les persécutions qu'il exercera contre les élus seront la dernière et la plus terrible épreuve de l'Église.

4° La conversion des Juifs. Ce signe est indiqué par une tradition constante, fondée sur plusieurs textes de

¹ Ne quis vos deducat ullo modo : quoniam nisi venerit discessio primum. (II *Thess.*, II, 3.)

² Discessio scilicet populorum a suis principibus et præsertim a romano imperio et a romano Pontifice... Tunc denique a fide et a Christo. (Menoch., Corn. a Lapid., S. Amb., etc., etc.)

³.... Et revelatus fuerit homo peccati, filius perditionis, qui adversatur, et extollitur supra omne quod dicitur Deus. (II *Thess.*, II, 4.)

l'Écriture, et en particulier sur l'épître de saint Paul aux Romains¹. Avant de se convertir, les Juifs commenceront par sortir de l'immobilité dans laquelle ils ont vécu depuis la ruine de Jérusalem, ils seront émancipés et entreront dans le courant des idées chrétiennes, jusqu'à ce qu'ils reconnaissent publiquement Notre-Seigneur pour le Messie.

5° La chute de l'empire romain. Par l'empire romain on entend l'empire qui s'est perpétué, en Occident, dans la personne de Charlemagne et des empereurs d'Allemagne, qui, jusqu'en 1806, ont toujours porté le titre d'empereurs des Romains, et leur empire celui de saint-empire romain ; en Orient, dans les empereurs de Constantinople, dont la puissance fut renversée par Mahomet II en 1453 ; puis l'empire temporel et spirituel du souverain Pontife. Or, c'est une tradition universelle et, on peut le dire, apostolique, que la chute de l'empire romain sera un signe précurseur du jugement dernier².

Quant aux signes qui précéderont immédiatement le jugement dernier, ou qui l'accompagneront, voici en quels termes le Sauveur lui-même les annonce à ses Apôtres : « Lorsque la fin du monde et le jour du jugement seront proches, il y aura des signes dans le soleil, dans la lune et dans les étoiles ; et, sur la terre, les nations seront consternées par le trouble, que causera le bruit de la mer et des flots ; les hommes sécheront de crainte dans l'attente de ce qui doit arriver à tout l'univers. Le soleil s'obscurcira, la lune ne donnera plus de clarté, les étoiles tomberont du Ciel et les voûtes célestes seront ébran-

¹ Rom., xi, 23-32.

² Voyez les développements et les preuves dans notre *Introduction à l'histoire de la Famille*, p. 149-190.

lées. Alors le signe du Fils de l'homme paraîtra dans le Ciel.

A cette vue, toutes les nations de la terre feront éclater leur douleur ; et on verra venir le Fils de l'homme sur les nues avec une grande puissance et une grande majesté. Au même temps, il enverra ses Anges qui sonneront de la trompette et diront d'une voix éclatante : Morts, levez-vous, venez au jugement. Et les sépulcres s'ouvriront, et tous ceux qui dorment dans la poussière de la terre, entendront la voix du Fils de Dieu. Et ils en sortiront, les uns pour la gloire, les autres pour l'opprobre éternel. Et les Anges rassembleront les élus de Dieu des quatre coins de la terre, depuis un bout du Ciel jusqu'à l'autre¹. »

Au souvenir de ses bien-aimés qu'il vient de nommer, le Sauveur adoucit tout à coup ces images terribles. Il veut que ce qui doit faire sécher les méchants de douleur et d'effroi, soit pour les élus un sujet de joie et un motif d'assurance. En effet, les signes qui annonceront aux premiers l'arrivée imprévue du vengeur de leurs crimes, seront aux seconds le présage infallible de la venue du Rémunérateur de leurs vertus. Voilà pourquoi il leur adresse, dans la personne des Apôtres, ces consolantes paroles : *Or, quand ces choses commenceront d'arriver, ouvrez les yeux et levez la tête, parce que votre délivrance approche*².

Lorsque tous ces préparatifs du jugement seront ache-

¹ *Matth.*, xiv, 23. — Sur la place qu'il faudra pour contenir tous les hommes, en supposant même qu'ils ressuscitent avec la même quantité de matière, voyez *Catéch. philosoph.* de Feller, p. 560. Cette place est moins étendue qu'il ne semble au premier coup d'œil.

² *Luc.*, xxi, 28.

vés, le Fils de l'homme, accompagné de ses Anges¹, environné de tout l'éclat de sa majesté, assis sur une nuée lumineuse comme sur son tribunal, ayant à ses côtés ses douze Apôtres en qualité d'assesseurs, toutes les nations étant rassemblées devant lui, il ouvrira le grand livre des consciences, c'est-à-dire qu'il manifestera tous les secrets des consciences, publiera toutes les sentences cachées, rendues au jugement particulier, et les fera connaître aux Anges, aux Saints, à tous les hommes, et l'espérance de l'hypocrite périra².

La cause instruite d'après des pièces si convaincantes, que les méchants eux-mêmes seront forcés de se condamner, il ordonnera à ses Anges de procéder à la déchirante et dernière séparation des hommes les uns d'avec les autres, comme un berger sépare les brebis d'avec les boucs. Il fera placer les brebis à sa droite et les boucs à sa gauche. Puis viendra l'éternelle sentence que le Roi prononcera en ces termes : « Venez, les bénis de mon Père, dira-t-il aux Justes, posséder le royaume qui vous a été préparé dès la création du monde ; car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire ; j'étais étranger et vous m'avez logé ; j'étais nu et vous m'avez vêtu ; j'étais malade et vous m'avez visité ; j'étais en prison et vous m'y êtes venus voir.

Les Justes lui répondront : Seigneur, quand est-ce que nous vous avons vu avoir faim et que nous vous avons donné à manger, ou avoir soif et que nous vous avons donné à boire ? Quand est-ce que nous vous avons vu

¹ Revêtus, comme on croit, de corps aériens, afin d'être visibles à tous les yeux.

² Illuminabit abscondita tenebrarum, et manifestabit consilia cordium. (1 Cor., IV, 5.) — Spes hypocritæ peribit. (Job, VIII, 13.)

étranger et que nous vous avons logé, ou nu et que nous vous avons vêtu? et quand est-ce que nous vous avons vu malade ou en prison et que nous vous avons été voir? Le Roi leur répondra : Je vous le dis en vérité, toutes les fois que vous avez fait toutes ces choses à l'un des plus petits de mes frères que voilà, vous me les avez faites à moi-même.

Puis, se tournant vers les réprouvés, il leur dira d'une voix formidable : Retirez-vous de moi, maudits ! allez au feu éternel qui a été préparé pour le diable et pour ses Anges : car j'ai eu faim et vous ne m'avez pas donné à manger ; j'ai eu soif et vous ne m'avez pas donné à boire ; j'étais étranger et vous ne m'avez point logé ; j'étais nu et vous ne m'avez point vêtu ; j'étais malade et en prison et vous ne m'avez point visité.

Ils lui diront aussi : Seigneur, quand est-ce que nous vous avons vu avoir faim ou soif, ou étranger, ou nu, ou malade, ou en prison, et que nous ne vous avons point assisté? Alors il leur répondra : Je vous le dis en vérité, toutes les fois que vous avez manqué de faire ces choses au moindre de ces petits que voilà, vous avez manqué de me les faire à moi-même ; et ceux-ci iront au supplice éternel, et les Justes à la vie éternelle ¹.

A ces mots, les élus s'élèveront triomphants vers le Ciel en chantant l'hymne éternel de la reconnaissance et de l'amour ; et les réprouvés tomberont dans les abîmes de l'enfer avec les démons. Un Ange en fermera les portes ; y apposera le sceau de Dieu qui ne sera jamais brisé, et l'éternité régnera partout.

4° *Existence de l'Enfer.* Aussi clairement qu'il y a un

¹ Et ibunt hi in supplicium æternum, justi autem in vitam æternam. (*Matth.*, xxv, 35, 46.)

Dieu, aussi clairement les dernières paroles du Juge suprême nous enseignent qu'il y a un Enfer, et un Enfer éternel, c'est-à-dire un lieu où la justice divine punit et punira pendant toute l'éternité ceux qui sont morts en état de péché mortel. La croyance d'une vie future, où les bons sont récompensés et les méchants punis éternellement, est aussi ancienne que le monde et aussi étendue que la race humaine. On l'a trouvée jusque chez les sauvages, qui montraient à peine quelques signes de religion. Nous savons tous, comment Virgile, écho des traditions antiques, a professé l'éternité de l'Enfer, comment il en a reconnu l'équité et célébré la pleine victoire sur le crime : *Le malheureux Thésée est fixé immobile dans l'enfer et il le sera éternellement*¹. Avant lui Platon avait dit en termes exprès : Les méchants sont précipités dans le Tartare pour n'en sortir jamais². « J'en conviens, dit-il ailleurs, on peut faire peu de cas de ce que je dis; mais, après avoir mûrement réfléchi et tout bien examiné, je n'ai rien trouvé qui soit plus selon la sagesse, la raison et la vérité³. »

D'où a pu venir cette croyance si contraire à toutes les passions, si ce n'est d'une révélation primitive? Toutefois ce dogme constamment professé chez les Juifs, les Saducéens cherchaient à l'obscurcir. Il en était de même des philosophes païens qui tentaient de l'ébranler, par leurs

¹ Sedet æternumque sedebit
Infelix Theseus. (Æneid., lib. VI, v. 345.)

² In Phedon.

³ In Gorgia. — Rien ne serait plus facile que de multiplier sur ce sujet les textes des auteurs profanes. (Voyez toutes les *Démonst. évangél.*) — Il faut cependant reconnaître que le dogme de l'éternité des peines est altéré dans Platon comme dans Virgile : le second n'a fait que mettre en vers les erreurs du premier, sur le panthéisme et la métempsycose.

faux raisonnements, chez les autres peuples. Il était donc très-nécessaire que Notre-Seigneur vint le confirmer par ses leçons. C'est pourquoi il a déclaré en termes exprès que les méchants *iront dans le feu éternel qui a été préparé au démon et à ses Anges ; que le feu qui les brûlera ne s'éteindra jamais, et que le ver qui les rongera ne mourra point*¹.

Qu'on ne dise donc plus : Personne n'a vu l'Enfer ; nous en parlons sans le connaître. Notre-Seigneur l'a vu ; il le connaît, et il nous l'a fait connaître. Parmi les hommes vivants, aucun n'a vu Charlemagne, beaucoup n'ont pas vu Pékin, cependant sur le rapport de ceux qui les ont vus, nous ne doutons nullement de leur existence. Aussi, l'existence d'un Enfer, et d'un Enfer éternel, est une vérité que l'Église catholique, fondée sur les paroles de Notre-Seigneur, a toujours enseignée, condamnant comme hérétiques tous ceux qui ont voulu la nier, et que nous ne pouvons, sous peine de damnation, révoquer en doute.

En effet, lorsque Notre-Seigneur a dit : Les justes iront dans la vie *éternelle*, personne ne disconvient qu'il n'ait voulu parler d'une vie qui ne finira jamais. Donc, en disant dans le même passage : Les méchants iront au feu *éternel*, il a entendu parler d'un feu qui n'aura pas de fin. Autrement le Fils de Dieu nous aurait induits en erreur, en donnant dans le même endroit, et sans nous avertir, un double sens au même terme.

A la pensée d'un Enfer éternel, la raison confondue est tentée de se récrier ; mais, quand elle revient à elle-même, elle rend hommage à la justice de ce châtiment.

Elle dit : 1° Au tribunal de Dieu qui est la justice

¹ *Matth.*, xv, 41 ; *Marc.*, vii, 43.

même, il faut de toute nécessité qu'il y ait une proportion entre le crime et le châtement. Or, le péché est tout à la fois fini et infini. Fini, parce qu'il est l'œuvre d'une créature finie et bornée; infini, parce qu'il outrage une majesté infinie et que l'injure croît en proportion de la personne offensée. Il faut donc que le châtement du péché, pour être juste, soit tout à la fois fini et infini. Mais il ne peut être infini dans sa rigueur, puisque c'est une créature finie qui doit le subir, il doit donc être infini dans sa durée. C'est ainsi que la raison, lorsqu'elle est impartiale, se démontre à elle-même la rigoureuse nécessité d'un Enfer éternel.

D'ailleurs, qu'est-ce qu'un réprouvé? C'est un homme qui n'a pas profité du délai que Dieu lui avait donné, c'est-à-dire de l'épreuve du temps. Que dis-je? c'est un homme qui en sort plus souillé qu'il n'y était entré, qui en sort avec la volonté de pécher, d'outrager Dieu. La mort le surprend dans cette disposition, elle l'y fixe. En cet état, il tombe entre les mains de Dieu, il n'y a plus de temps pour lui; donc, tant qu'il aura la volonté du crime, il doit en subir le châtement. Or, il l'aura toujours; donc il doit être toujours puni. C'est le raisonnement sans réplique de saint Grégoire le Grand¹. Ajoutons, avec la philosophie catholique, que les damnés

¹ « Iniqui voluissent utique, si potuissent, sine fine vivere, ut potuissent sine fine peccare. Ostendunt enim quia in peccato semper vivere cupiunt, qui nunquam desinunt peccare dum vivunt. Ad magnam ergo justitiam judicantis pertinet ut nunquam careant supplicio, qui in hac vita nunquam voluissent carere peccato... Omnipotens Deus quia pius est, miserorum cruciatus non pascitur; quia vero justus est, ab iniquorum ultione in perpetuum non sedatur. » (Lib. IV *Dialog.*, c. XLIV.) — Angeli mali in nihil moventur, nisi in ordine ad finem peccati superbis ipsorum; et ideo in omnibus peccant mortaliter, quæcumque propria voluntate agunt. (S. Th., 2^a 2^æ, q. LXXIII, art. 4.) — Il faut en dire autant des réprouvés.

eux-mêmes, restant ce qu'ils sont, ne voudraient pas sortir de l'Enfer, tant ils ont la conscience d'être dans l'ordre.

Elle dit : 2° Si l'Enfer n'existait pas ou s'il n'était pas éternel, l'homme serait maître de Dieu, la société serait impossible et la terre deviendrait un coupe-gorge. Le dogme de l'Enfer éternel est, au premier chef, un bienfait social. Eh quoi ! malgré cette formidable croyance, appuyée sur le double témoignage de la révélation divine et de la tradition unanime des peuples, la terre se couvre d'iniquités ; les méchants menacent jour et nuit l'ordre, la propriété, l'honneur, l'innocence, la paix, l'existence même de la famille et de la société ! Que serait-ce, grand Dieu, si vous leur ôtiez complètement la crainte salutaire d'un Enfer éternel ? que serait-ce si vous l'ôtiez à tous les hommes ? si vous leur disiez que l'Enfer n'aura qu'un temps limité et que le néant ou le bonheur succéderont à des supplices de quelques années ou même de quelques siècles ? Veut-on savoir ce que deviendrait alors la société ? Voyez ce que deviennent, voyez ce que font les hommes qui disent, sans toutefois en être convaincus : « Il n'y a point d'Enfer. »

Mais c'est le cri des bagnes, c'est la devise de tous les scélérats, de tous les assassins, de tous les voleurs, de tous les empoisonneurs, de tous les corrupteurs et de tous les tyrans. Que ce blasphème antisocial devienne une vérité, et, l'homme étant ce qu'il est, le monde ne sera plus qu'un repaire de bêtes féroces, le théâtre sanglant d'une guerre à mort de tous contre tous.

Faut-il rappeler ce qui s'est passé en France à la fin du siècle dernier ? N'est-ce pas au cri : *A bas l'enfer ! vive l'Enfer !* qu'ont marché au pillage, au meurtre, à la

destruction, tous ces monstres à face humaine dont le nom est celui de tous les crimes et la honte éternelle de l'humanité? De nos jours encore, quelle autre devise portent, inscrite sur leur sinistre étendard, les hommes qui menacent de ramener le monde à la barbarie? Du reste, gardons-nous de prendre le change : les déclamations haineuses des méchants contre l'Enfer, prouvent tout le contraire de ce qu'ils prétendent. Elles prouvent que l'Enfer les importune. On ne hait que ce qu'on craint et on ne craint que ce qu'on croit. Mais c'est assez. Au lieu de perdre le temps à raisonner sur l'Enfer, nous ferons beaucoup mieux de songer à vivre chrétiennement, afin de ne pas y tomber.

5° *Peines de l'Enfer.* — La foi ne nous apprend pas seulement qu'il y a un Enfer, que cet Enfer est éternel; elle nous révèle encore les tourments qu'on y endure. Ces tourments sont de deux sortes : la peine du *dam*, ou le regret d'avoir perdu Dieu et le bonheur éternel; et la peine du *sens*, ou la douleur causée par les ardeurs d'un feu qui ne s'éteindra jamais. Ces deux espèces de tourments sont clairement distinguées dans les paroles du Sauveur : *Le ver qui ne meurt point* désigne la peine du *dam*, et *le feu qui ne s'éteint point* est la peine du *sens*. Ce ver rongeur, c'est la conscience¹. La conscience du réprouvé, ce sont ses souvenirs, et tous ses souvenirs sont tristes. Ils se résument en quatre mots : J'ai perdu Dieu! je l'ai perdu par ma faute! je l'ai perdu pour une bagatelle! je l'ai perdu sans ressource! Cette peine est la

¹ Vermis qui in damnatis ponitur non debet intelligi esse corporalis, sed spiritalis, qui est conscientia remorsus, qui dicitur vermis, in quantum, oritur ex putredine peccati, et animam affligit, sicut corporalis vermis ex putredine ortus affligit pungendo. (S. Thom., Suppl., q. 97, art. 2.)

plus sensible que puisse éprouver une créature raisonnable.

Rien de plus juste que ces deux sortes de tourments, car ils répondent à deux sortes de désordres renfermés dans le péché : l'un est le mépris insolent du Créateur ; l'autre l'amour déréglé de la créature. Tous les damnés éprouvent ce double tourment, et leurs souffrances seront les mêmes quant à la nature et quant à la durée, mais la rigueur en sera proportionnée au nombre et à l'énormité des fautes. Ainsi, toutes choses égales d'ailleurs, l'Enfer du Chrétien sera bien plus insupportable que celui du Païen.

De plus, il est de foi que les réprouvés souffriront jour et nuit pendant toute l'éternité. Enfin, il est certain que le feu qui les brûlera sans les consumer est un feu matériel, mais un feu intelligent, dit Tertullien, qui augmentera ou diminuera ses ardeurs, suivant la culpabilité de chaque réprouvé. Ce peu de mots suffisent pour nous glacer d'effroi et nous faire craindre, et craindre uniquement, et craindre tous les jours de notre vie, Celui qui a le pouvoir de faire mourir le corps et de nous précipiter dans l'Enfer. Oh ! oui, dit le Sauveur, c'est celui-là et celui-là seul qu'il faut craindre. Souvenez-vous donc bien que craindre Dieu et vivre chrétiennement est l'unique moyen d'éviter l'Enfer.

Les termes dans lesquels Notre-Seigneur prononcera son éternelle sentence, donnent encore lieu à une remarque bien importante pour notre conduite. Quoique, dans les motifs de son double arrêt, le Sauveur ne parle pas de la pratique ou de l'omission de tous les devoirs que la Religion nous impose, il n'en est pas moins certain qu'ils seront, comme nous l'avons vu en parlant du juge-

ment particulier, l'objet de son examen et de son jugement public. S'il attache le bonheur ou le malheur éternel à la pratique ou à l'omission d'une seule vertu, la charité, c'est pour nous apprendre, d'une part, que la charité est l'abrégé de tous les commandements et de quelle ressource elle est pour obtenir toutes les vertus nécessaires au salut; d'autre part, c'est afin que nous ne puissions pas ignorer quelle sera la sévérité de ses jugements, car si des supplices éternels sont préparés à ceux qui n'auront pas fait le bien, à quoi doivent s'attendre ceux qui auront fait le mal?

Le sixième article du Symbole finit par ces mots : *Les vivants et les morts*. Ces paroles ont plusieurs significations. Dans leur généralité, elles désignent tous les hommes sans exception : ceux qui seront morts plus ou moins longtemps avant la fin du monde et ceux qui mourront immédiatement avant le jugement dernier. Par les vivants, on entend les justes qui auront vécu sur la terre de la véritable vie, qui est la vie de la grâce, et qui vivront éternellement dans le Ciel, de la vie de la gloire; par les morts, ceux qui auront vécu et qui seront sortis de ce monde dans l'état de péché mortel. La véritable mort, c'est la séparation de l'âme d'avec Dieu, et les méchants ne ressusciteront que pour continuer cette séparation ou cette mort éternelle dans les feux de l'Enfer.

Dans ce sens, on peut encore entendre par les vivants et les morts tous les Anges, les bons et les mauvais, qui seront également jugés dans ce grand jour; car les Anges font partie de l'Église dont Notre-Seigneur est le chef. Ils seront jugés tout à la fois par Notre-Seigneur, par les Apôtres et par les principaux Saints; tel est l'excès d'honneur et de puissance que Dieu réserve à ses amis : *Au jour*

du jugement, dit le Sauveur à ses Apôtres, *vous serez assis sur douze trônes pour juger les douze tribus d'Israël*, c'est-à-dire toutes les nations¹. *Ne savez-vous pas*, dit saint Paul, *que nous jugerons les Anges*²? Ce jugement sera un acte véritable d'un pouvoir judiciaire, un jugement proprement dit, jugement d'approbation, de louanges et de glorification à l'égard des bons Anges; jugement de condamnation et de reproche à l'égard des mauvais³.

Que dirons-nous maintenant de l'influence du sixième article du Symbole? Le dogme d'un jugement de Dieu pour chaque homme en particulier au moment de la mort, et pour tous les hommes réunis à la fin des temps, suivi d'un Enfer éternel pour les méchants, est tellement social, que la société périrait le jour même, où l'on parviendrait à effacer de la croyance humaine cette vérité fondamentale. Quel frein resterait aux passions sans cesse conjurées contre l'ordre, contre les propriétés, contre l'honneur des familles, contre le pouvoir des supérieurs, contre la vie et les intérêts des petits et des faibles, si vous ôtiez la croyance d'un Dieu qui connaît tout, qui jugera tout avec une souveraine indépendance et une parfaite équité, et qui punira tout avec une inflexible rigueur?

Ils sont donc bien coupables et bien aveugles, ceux qui osent dire que Dieu ne se mêle pas des actions des hommes! Coupables, ils encouragent tous les crimes en ôtant au méchant la seule crainte qui puisse l'arrêter

¹ *Matth.*, xix, 28.

² *I Cor.*, vi, 3.

³ Voyez les textes des Pères dans *Corn. à Lapid.* (*Matth.*, xix, 28. — *In Epist. I ad Cor.*, vi, 3.)

dans ses funestes projets, ou lui inspirer de salutaires remords après l'exécution. Aveugles, ils ne voient pas que leurs doctrines insensées retombent en calamités sur leurs têtes. Si je n'ai rien à craindre d'un jugement de Dieu, si l'Enfer est une chimère, pourquoi hésiterais-je à me satisfaire à vos dépens, lorsque je n'ai rien à craindre de la justice humaine? Pas un scélérat qui n'adopte un pareil principe. Rois, peuples, particuliers, impies même, qui attaquez le dogme protecteur de tous les intérêts, jamais vous ne saurez tout ce que vous devez à la croyance d'un jugement de Dieu, où chacun recevra selon ses œuvres. Pour nous, laissons peser de tout son poids sur notre conduite cette grande vérité, et nous vivrons non-seulement en bons chrétiens, mais aussi en bons citoyens.

PRIÈRE.

O mon Dieu, qui êtes tout amour! je vous remercie de m'avoir annoncé vos redoutables jugements; pénétrez-moi d'une crainte filiale et d'un tendre amour pour vous, afin que, me tenant uni au nouvel Adam pendant ma vie, je mérite de lui être uni pendant toute l'éternité.

Je prends la résolution d'aimer Dieu par-dessus toutes choses, et mon prochain comme moi-même pour l'amour de Dieu; et, en témoignage de cet amour, *je veux respecter et assister les pauvres autant que je le pourrai.*

XXII^e LEÇON

DE NOTRE UNION AVEC NOTRE-SEIGNEUR LE NOUVEL ADAM,
PAR LA FOI (SUITE).

Huitième article du Symbole. — Avantage social. — Saint-Esprit. — Sa divinité. — Ses apparitions. — Histoire. — Ses œuvres. — Ses sept dons. — Ses douze fruits. — Béatitudes. — Avantage social du huitième article du Symbole.

Le péché avait séparé l'homme de Dieu. Or, en Dieu il y a trois personnes ; le nouvel Adam devait donc, pour réparer les suites du péché, nous réunir à ces trois personnes adorables. Déjà nous avons vu ce que nous devons croire des deux premières, afin de nous unir à elles par la foi. Il reste à exposer ce que nous devons croire pour nous unir à la troisième. Le huitième article du Symbole renferme sur ce point l'objet de notre foi. Il est conçu en ces termes : *Je crois au Saint-Esprit.*

Par ces mots, nous faisons profession de croire au Saint-Esprit, comme nous croyons au Père et au Fils. Nous confessons qu'il leur est égal en toutes choses ; qu'il a la même puissance, la même éternité, la même divinité ; en un mot, qu'il est Dieu comme le Père et le Fils, et qu'il a droit aux mêmes hommages et aux mêmes adorations.

La divinité du Saint-Esprit nous est clairement révélée dans un grand nombre de passages de l'Écriture : il suffira d'en rapporter quelques-uns. Notre-Seigneur, envoyant ses Apôtres prêcher l'Évangile, leur dit : *Allez, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit*¹. Évidemment il reconnaît au

¹ *Matth.*, xxviii, 19.

Saint-Esprit la même puissance qu'aux deux autres personnes de la sainte Trinité. Il le met sur le même rang. Il proclame donc qu'il est Dieu comme le Père et le Fils. Saint Pierre, ayant dit à Ananie : *Pourquoi Satan a-t-il tenté votre cœur et vous a-t-il porté à mentir au Saint-Esprit ?* ajoute aussitôt : *Ce n'est pas aux hommes que vous avez menti, mais à Dieu*¹. Dans la même phrase le Vicaire de Notre-Seigneur, l'oracle infallible de la vérité, donne le nom incommunicable de Dieu à ce lui qu'il vient d'appeler Saint-Esprit. La divinité du Saint-Esprit peut-elle être marquée plus clairement ? De son côté, saint Jean nous dit : *Il y en a trois qui rendent témoignage dans le Ciel à la divinité de Notre-Seigneur : le Père, le Verbe et le Saint-Esprit ; et ces trois sont un*².

Ainsi, même séjour, mêmes attributions, même unité de nature : voilà ce que saint Jean nous dit appartenir au Saint-Esprit, avec le Fils et le Père. Trouvez encore, s'il est possible, une preuve plus claire de la divinité du Saint-Esprit. La même vérité est exprimée avec une égale certitude dans cette formule qui, depuis les Apôtres jusqu'à nous, passe de bouche en bouche et se répète des millions de fois le jour, comme pour rendre incessante la profession de foi du monde catholique à la divinité du Saint-Esprit : *Gloire au Père et au Fils et au Saint-Esprit*, etc. Mais qu'est-il besoin de nous étendre davantage, puisque nous avons le Symbole des Apôtres, celui de Nicée et de Constantinople, qui tous nous enseignent le même dogme ?

Nous ne croyons pas seulement que le Saint-Esprit est Dieu, nous croyons encore qu'il procède du Père et du Fils.

¹ Act., v, 4. — ² I Joan., v, 7. — Sur tout ce qui regarde le Saint-Esprit, voir notre *Traité du Saint-Esprit*. 2 vol. in-8.

Procéder veut dire recevoir l'être, ce qui ne signifie nullement que le Saint-Esprit a été fait, créé ou engendré; mais qu'il procède du Père et du Fils nécessairement et de toute éternité, non par voie de génération, mais par spiration, suivant le langage de la théologie. Éternellement le Père se contemple, et éternellement il produit son Verbe en se contemplant. Éternellement le Père et le Fils s'aiment et produisent éternellement le Saint-Esprit, qui est leur amour consubstantiel et comme eux une personne divine ¹. La foi catholique sur ce point est clairement exprimée par les Pères et par les conciles de l'Orient et de l'Occident, entre autres par le concile général de Lyon, qui s'exprime en ces termes : *Nous confessons fidèlement et avec piété que le Saint-Esprit procède éternellement du Père et du Fils, non comme de deux principes, mais comme d'un principe; non par deux spirations, mais par une seule spiration* ².

On donne à la troisième personne de l'auguste Trinité le nom de Saint-Esprit, bien que le Père et le Fils soient aussi des esprits et des esprits saints, bien que tous les Anges du Ciel et toutes les âmes bienheureuses le soient également. D'où vient cela? et comment ce nom commun à plusieurs peut-il convenir à un seul? Voici la réponse : Il est vrai, la Trinité dans sa nature et dans ses personnes est saint esprit; néanmoins, comme la première personne a un nom propre qui est celui de Père et la seconde celui de Fils, on a laissé à la troisième personne le nom commun de Saint-Esprit, pour la distinguer des deux autres, et pour faire entendre ses opérations. Il est vrai en-

¹ Voyez saint Thomas, p. I, q. xxxvi, art. 1, 2, 3, 4; Hist. de l'Égl., Concile de Florence, p. 547. — ² Labbe, Act. conc. l., etc.

core que les Anges et les âmes bienheureuses sont des esprits saints ; mais, étant de simples créatures, ils ne sont saints que par grâce, tandis que le Saint-Esprit est saint par nature et la source même de toute sainteté. C'est donc très-justement qu'on l'appelle par excellence le Saint-Esprit.

Comme celui du Père et du Fils, le nom du Saint-Esprit vient, non pas des hommes, mais de Dieu même. Nous en devons la connaissance à l'Écriture, qui le répète plus de trois cents fois, tant dans l'Ancien que dans le Nouveau Testament. D'ailleurs, ce nom, ainsi que nous venons de l'indiquer, convient admirablement pour exprimer les opérations du Saint-Esprit. La foi nous enseigne que toutes les opérations extérieures de Dieu, l'Incarnation exceptée, sont communes aux trois personnes de la sainte Trinité. Ainsi le Père et le Fils et le Saint-Esprit sont également créateurs, conservateurs du monde, sanctificateurs et rémunérateurs des hommes. Toutefois on attribue particulièrement au Père les œuvres de la puissance, au Fils celles de la sagesse, au Saint-Esprit celles de l'amour.

Or, comme la sanctification des âmes et l'Église, qui en est l'instrument visible, sont les œuvres par excellence de l'amour de Dieu pour nous, on les attribue au Saint-Esprit, amour éternel du Père et du Fils. En effet, si vous parcourez l'Écriture, vous verrez dans l'ancienne alliance, aussi bien que dans la nouvelle, le Saint-Esprit présider à toutes les œuvres de sanctification, aussi bien qu'à la formation et au gouvernement de l'Église. Pour nous en tenir à la loi de grâce, c'est le Saint-Esprit qui forme l'Église, qui change les Apôtres en des hommes nouveaux, qui remplit les fidèles de lumières et de dons surnaturels. C'est lui qui dirige les Apôtres dans leurs courses, qui préside aux

conciles, qui soutient les martyrs et leur inspire ces réponses étonnantes qui ferment la bouche aux tyrans. C'est lui qui vivifie les âmes par les sacrements, et les sanctifie par les grâces intérieures qu'il leur communique. Voilà pourquoi l'Église, et, dans l'Église, toutes les nations et toutes les associations chrétiennes ne manquent jamais d'invoquer le Saint-Esprit dans les grandes circonstances, où il s'agit de dissiper les ténèbres répandues dans nos âmes par le démon et par le péché, ou de triompher des difficultés qui s'opposent aux œuvres de notre sanctification.

Le Saint-Esprit a plusieurs fois apparu sur la terre sous divers symboles, selon la nature du mystère pour lequel il descendait. Au Baptême de Notre-Seigneur il se montra en forme de colombe, pour nous faire connaître l'innocence et la douceur infinies du divin Maître; à la Transfiguration, en forme de nuée, pour nous manifester que, quoique le Sauveur parût semblable à nous, il était néanmoins le Fils de Dieu, et que sa divinité était cachée sous le voile de son humanité; enfin, le jour de la Pentecôte, en forme de langues de feu, pour annoncer l'unité d'amour, de croyance et de langage qui distinguerait désormais l'Église et réparerait, avec éclat, un des plus palpables effets du péché, la division des cœurs et la confusion des idées et des langues ¹.

Les notions qui précèdent et celles qui vont suivre sont de la plus grande importance. En effet, il importe souverainement à chacun de nous de bien connaître le Saint-Esprit, afin de l'aimer vivement et de l'invoquer souvent.

¹ On sait qu'il est défendu de représenter le Saint-Esprit autrement que sous la forme de colombe ou de langue de feu. (Voyez Ferraris, *verb. Spirit. sanctus.*)

D'abord, il est Dieu comme le Père et le Fils : de plus, il est particulièrement l'auteur de notre sanctification, dont nous ne pouvons opérer la moindre partie, pas même invoquer le nom de Jésus, sans le secours du Saint-Esprit ¹ ; enfin, de toute nécessité, il faut que nous évitions le péché contre le Saint-Esprit ; péché tellement grave, que Notre-Seigneur a déclaré que les péchés commis contre le Fils de l'homme seraient pardonnés, mais que le péché contre le Saint-Esprit ne serait pardonné ni en ce monde ni en l'autre ².

Rien de plus terrible que les vengeances que Dieu a tirées et qu'il tire encore tous les jours, même ici-bas, des péchés contre le Saint-Esprit. Entre une foule d'exemples, nous n'en citerons qu'un seul : celui des Grecs. Depuis l'origine de l'Église, les Grecs, poussés par l'esprit mauvais, n'avaient cessé d'attaquer la troisième personne de la sainte Trinité. Macédonius, patriarche de Constantinople, osa nier sa divinité. Plus tard son hérésie, bien que condamnée par l'Église, reparut sous différentes formes et attaqua la procession du Saint-Esprit. L'Église latine ne négligea rien pour ramener les Grecs à la vraie foi. Après une foule de tentatives infructueuses, ils signèrent à Florence le Symbole catholique ; mais, à peine de retour dans leur patrie, il se rétractèrent et reprirent le cours de leurs blasphèmes contre le Saint-Esprit.

Ce dernier crime comble la mesure, et le nouveau déicide sera puni comme le premier. Ici commence entre la

¹ *Nemo potest dicere Dominus Jesus, nisi in Spiritu sancto. (I Cor., XII, 3.)*

² *Omnis qui dicit verbum in Filium hominis, remittetur illi ; ei autem qui in Spiritum sanctum blasphemaverit, non remittetur. (Luc., XII, 10 ; Matth., XII, 33 ; Marc., III, 29.)* — En parlant du péché en général, nous expliquons le péché contre le Saint-Esprit et ce qu'il faut entendre par l'impossibilité d'en obtenir le pardon.

ruine de Jérusalem et le sac de Constantinople un terrible rapprochement qui n'a point échappé aux observateurs chrétiens ¹. Les Juifs blasphèment pendant trois ans contre Notre-Seigneur; les Grecs, depuis la fin du concile de Florence, blasphèment pendant treize ans contre le Saint-Esprit. Des prédictions sinistres annoncent à Jérusalem le châtement qui va bientôt fondre sur elle; des prédictions non moins sinistres annoncent le même sort à Constantinople. Les Grecs comme les Juifs demeurent obstinés. Titus, prince étranger de pays et de religion, vient assiéger Jérusalem à la tête de ses légions victorieuses; Mahomet II, prince étranger de pays et de religion, paraît sous les murs de Constantinople à la tête d'une armée formidable.

Les Juifs, enfermés dans Jérusalem, se divisent et s'égorgeant entre eux; les Grecs, enfermés dans Constantinople, se livrent aux mêmes divisions et aux mêmes excès les uns contre les autres. Tombée au pouvoir de Titus, Jérusalem est ruinée de fond en comble, et l'empire des Juifs détruit: eux-mêmes sont emmenés en esclavage. Prise par Mahomet, Constantinople est livrée à des horreurs et à des profanations plus grandes que celles dont Jérusalem fut le théâtre: l'empire des Grecs est détruit; eux-mêmes, vendus comme un vil bétail, sont réduits au plus dur esclavage. Pour que rien ne manque au rapprochement, Titus enveloppe Jérusalem vers les fêtes de Pâques, époque anniversaire du déicide; Mahomet enveloppe Constantinople à la même époque, et il s'empare de la ville le 29 mai 1453, à une heure du matin, second jour de la fête de la Pentecôte.

¹ Voyez saint Anton., *In Chron.*, p. III, tit. II, c. XIII; Bellarm., lib. II, *De Christ.*, I, 30.

Ainsi, tandis que l'Église latine, religieusement assemblée dans ses temples, célébrait l'anniversaire solennel de la descente du Saint-Esprit et proclamait hautement sa divinité, l'Église d'Orient, qui la niait en blasphémant, tombait sous le joug de la barbarie. Quelle conclusion ressort de là, sinon que des deux plus effroyables catastrophes dont l'histoire fasse mention, la ruine de Jérusalem et le sac de Constantinople, la première est l'éclatante punition du crime commis contre la seconde personne de la sainte Trinité; la seconde, la punition non moins éclatante d'un crime analogue commis contre la troisième ¹?

Après avoir expliqué ce qui regarde la personne du Saint-Esprit, il nous reste à parler de ses *dons* et de ses *fruits*, c'est-à-dire de quelques-uns de ses bienfaits et de ses opérations dans les âmes.

On distingue sept dons et douze fruits du Saint-Esprit. Les premiers, marqués par le prophète Isaïe, sont la sagesse, l'entendement, le conseil, la force, la science, la piété et la crainte de Dieu ². Pour bien comprendre l'ordre que nous allons suivre dans l'explication des dons du Saint-Esprit et l'importance extrême de ces dons précieux, il faut remarquer quatre choses essentielles.

La première, que le prophète Isaïe énumère les dons du Saint-Esprit en commençant par le plus noble et descendant jusqu'au moins élevé; de sorte que les sept dons du Saint-Esprit sont comme les degrés d'une échelle dont le plus bas est la crainte de Dieu, par lequel on

¹ *Hist. univ. de l'Eglise*, quinzième siècle. ; *Traité du Saint-Esprit*. II, *ad fin.*

² Spiritus sapientiæ et intellectus, Spiritus consilii et fortitudinis, Spiritus scientiæ et pietatis... Spiritus timoris Domini. (*Isa.*, xi, 2, 3.)

commence de monter pour arriver au plus haut, qui est la sagesse ¹.

La seconde, que les dons du Saint-Esprit sont tous nécessaires au salut, qu'ils sont inséparables, qu'on les perd par le péché mortel et qu'on les recouvre par la pénitence. Voilà, pour le dire en passant, la raison du nombre sept si souvent reproduit dans les pénitences canoniques et dans les indulgences accordées par l'Église ².

¹ S. Cyp., *de Lapsis*; S. Aug., *Serm. de Tim. Domini*; S. Greg., *Homil. XIX, in Ezech.*

² Quantum ad secundum, scilicet quod dona ista sint necessaria ad salutem, probatur, quia supremum donorum et infimum sunt necessaria, ergo et intermedia. Nam dicitur de sapientia : *Neminem diligit Deus, nisi qui cum sapientia habitat vel graditur (Sap., VII)*; et de timore dicitur : *Sine timore Domini nemo poterit justificari. (Eccles., I, 28.)* Ergo et alia necessaria. (*Id., ubi supra.*) — Saint Thomas développe admirablement ce raisonnement. Voici ses dernières paroles : *In ordine ad finem ultimum supernaturalem, ad quem ratio movet, secundum quod est aliquantulum et imperfecte informata per virtutes theologicas, non sufficit ipsa motio rationis, nisi semper adsit instinctus et motio Spiritus sancti, secundum illud (Rom., VIII, 14) : Qui Spiritu Dei aguntur, hi filii Dei sunt... et hæredes, et in Ps. CXLII, 10, dicitur : Spiritus tuus bonus deducet me in terram rectam ; quia scilicet in hæreditatem illius terræ beatorum nullus potest pervenire, nisi moveatur et deducatur a Spiritu sancto, et ideo ad illum finem consequendum necessarium est homini habere donum Spiritus sancti. (1^a 2^æ, q. LXVIII, art. 2, de Donis.)*

Sunt autem ipsa septem dona connexa ad invicem, ut unum non possit haberi sine altero. (S. Ant., *id., id.*, § 5.) — Sicut vires appetitivæ disponuntur per virtutes morales in comparatione ad regimen rationis, ita omnes vires animæ disponuntur per dona in comparatione ad Spiritum sanctum moventem. Spiritus autem sanctus habitat in nobis per charitatem secundum illud (Rom., V, 5) : *Charitas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum sanctum, qui datus est nobis ; sicut et ratio nostra perficitur per prudentiam. Unde sicut virtutes morales connectuntur sibi invicem in prudentia, ita dona Spiritus sancti connectuntur sibi invicem in charitate ; ita scilicet quod qui charitatem habet, omnia dona Spiritus sancti habet, quorum nullum sine charitate haberi potest. (1^a 2^æ, q. LXVIII, art. 5.)*

Gratia ista septiformis, id est septem donorum, amittitur per quolibet mortale peccatum. Et ideo statutum fuit antiquitus, ut pro quolibet mortali imponeretur pénitencia septennis ut patet. (2^a 2^æ, q. 1.) Prædicandum est scilicet, sicut per peccatum abjicit a se septiformem gratiam Spiritus sancti ; ita per septennem pénitentiam satisfaciat et recuperet eam. (S. Ant. tit. X, c. 1.)

La troisième, que les dons du Saint-Esprit sont, non pas des mouvements passagers, mais des habitudes surnaturelles qui nous perfectionnent et nous rendent dociles aux inspirations de la grâce. « Or, notre âme, dit saint Thomas, n'est conduite par le Saint-Esprit qu'autant qu'elle lui est unie de quelque manière : comme l'instrument n'est mis en mouvement par l'ouvrier qu'autant que, par le contact, il est en quelque façon uni à l'ouvrier. La première union de l'homme avec Dieu se fait par la foi, par l'espérance et par la charité ; en sorte que ces vertus sont comme les racines des dons du Saint-Esprit. Voilà pourquoi ils appartiennent tous à ces trois vertus, dont ils sont comme un écoulement ou une dérivation ¹. »

La quatrième, que les sept dons du Saint-Esprit sont opposés aux sept péchés capitaux. « Les sept dons du Saint-Esprit, dit saint Antonin, sont les sept esprits envoyés dans le monde contre les sept esprits mauvais dont parle l'Évangile. Le don de crainte est opposé à l'orgueil ; le don de conseil, à l'avarice ; le don de sagesse, à la luxure ; le don d'intelligence, à la gourmandise ; le don de piété, à l'envie ; le don de science, à la colère ; le don de force, à la paresse ². »

¹ Dona sunt quidam habitus perficientes hominem ad hoc quod prompte sequatur instinctum Spiritus sancti... Animus hominis non movetur a Spiritu sancto, nisi ei secundum aliquem modum uniatur : sicut instrumentum non movetur ab artifice nisi per contactum aut per aliquam unionem. Prima autem unio hominis est per fidem, spem et charitatem. Unde istæ virtutes præsupponuntur ad dona, sicut radices quædam donorum. Unde omnia dona pertinent ad has tres virtutes, sicut quædam derivationes prædictarum virtutum. (1^a 2^æ, q. LXVIII, art. 4.)

² Hæc dona sunt septem Spiritus missi in omnem terram contra septem Spiritus nequam de quibus dicitur (*Matth.*, XII) : — Vadit Spiritus immundus et assumit septem Spiritus nequiores se et ingressi habitant ibi. Donum timoris expellit superbiam... Donum pietatis expellit Spiritum invidiæ... Spiritus scientiæ repellit Spiritum iræ... Spiritus consilii fugat Spiritum avari-

Ce lumineux aperçu du grand docteur nous découvre aussitôt la raison profonde des sept dons du Saint-Esprit, et nous montre la place immense qu'ils occupent dans le plan général de la rédemption humaine. Écoutez : Depuis la chute primitive deux esprits planent sur le monde et sur chaque homme venant en ce monde ¹. Ces deux esprits sont : d'une part, le Saint-Esprit, l'esprit de Dieu, l'esprit du bien ; d'autre part, le mauvais esprit, l'esprit du mal, le démon lui-même. Bon gré, malgré nous, il faut nécessairement que nous vivions sous l'influence de l'un ou de l'autre. Selon que nous sommes conduits par le Saint-Esprit ou par l'esprit mauvais, nous devenons des saints ou des réprouvés.

Suivant la révélation de Notre-Seigneur lui-même, le mauvais esprit marche accompagné de sept autres esprits plus méchants que lui. Ces esprits, nous les connaissons et par leurs noms et par leurs œuvres. Par leurs noms, la langue humaine les appelle : l'esprit d'orgueil, l'esprit d'avarice, l'esprit de luxure, l'esprit de gourmandise, l'esprit d'envie, l'esprit de colère, l'esprit de paresse. Par leurs œuvres, ils sont les inspireurs, les fauteurs de tous les péchés, de tous les désordres publics et privés, par conséquent la cause incessante de tous les maux du monde. Qui d'entre nous n'a pas été en butte à leurs tentations ? Qui n'a pas plus d'une fois senti leur maligne influence ?

tia... Spiritus fortitudinis illuminat Spiritum tristem inertia, quæ propter tedium laboris subterfugit viriliter bona operari... Spiritus intellectus remouet Spiritum gula... Spiritus sapientia obruit Spiritum luxuria... (Summ. theol., tit. X, cap. 1, § 4; de Donis Spir. sanct., edit. Venet., 1681.) — Voyez aussi S. Bernard, t. I, p. 23, 43, édit. Paris, 1843.

¹ Ce n'est pas à dire que ces deux esprits sont égaux. Loin de là ; une inégalité infinie les sépare. L'un est Dieu, c'est le Saint-Esprit ; l'autre est une simple créature, c'est le démon, à qui Dieu, dans son adorable sagesse, a aisé une grande puissance.

Quel est le crime qui ne puisse, qui ne doive être rapporté à l'un de ces sept esprits corrupteurs de la race humaine? Voilà pour l'esprit du mal qui plane sur le monde et sur chacun de nous. Il est évident que l'homme abandonné à lui-même est trop faible pour lui résister : témoin la conduite des particuliers et des peuples qui se soustraient à l'influence du Saint-Esprit.

Aussi la révélation nous montre le Saint-Esprit venant au secours de l'homme, avec sept puissances opposées aux sept forces de l'esprit du mal. Ces sept esprits auxiliaires nous sont également connus par leurs noms et par leurs œuvres. Par leurs noms, la langue catholique les appelle : l'esprit de crainte de Dieu, l'esprit de conseil, l'esprit de sagesse, l'esprit d'intelligence, l'esprit de piété, l'esprit de science et l'esprit de force. Par leurs œuvres, ils sont les inspireurs, les promoteurs de toutes les vertus publiques et privées, la cause incessante de tous les biens du monde, en sorte qu'il n'en est aucun, qui ne doive leur être attribué ¹. Voilà pour le Saint-Esprit qui plane sur le monde et sur chacun de nous.

Pour tout redire en deux mots : l'homme déchu est un grand malade frappé de sept blessures mortelles, un soldat débile continuellement aux prises avec sept ennemis formidables. L'Esprit aux sept dons devient le suprême médecin du grand malade, en lui apportant les sept remèdes, exigés par ses plaies ; le puissant auxiliaire du soldat, en mettant à ses ordres sept forces opposées aux sept forces ennemies. Est-il possible de donner une intelligence plus claire des sept dons du Saint-Esprit, d'en inspirer une plus haute estime, de faire concevoir au

¹ Neque enim est ullum omnino donum absque Spiritu sancto ad creaturam perveniens. (S. Basil., *De Spirit. sanct. oper.*, t. III, p. 66.)

monde et à chacun de nous un désir plus ardent de les recevoir, une crainte plus vive de les perdre ?

Expliquons maintenant ces sept dons si merveilleux et faisons voir leur opposition aux sept péchés capitaux.

La *crainte* est un don du Saint-Esprit qui imprime à notre âme un grand respect pour Dieu, une grande frayeur de ses jugements et une grande horreur du péché. Il est facile de reconnaître que cette crainte salutaire est opposée à l'orgueil, dont elle est le remède. Que fait l'orgueil ? Il nous enfle, nous élève, nous conduit à l'idolâtrie de nous-mêmes, nous rend présomptueux, arrogants, et, en affaiblissant en nous la crainte de Dieu, nous rend accessibles à toutes les autres craintes. Le don de crainte, au contraire, nous rend petits sous la main de Dieu, humbles, modestes, doux à l'égard du prochain.

En ne laissant dans notre âme que la crainte de Dieu seul, il nous délivre de la crainte *mondaine*, qui nous entraîne souvent à offenser Dieu plutôt que de perdre notre fortune, nos emplois, notre argent ; de la crainte *charnelle* qui nous fait tomber dans le péché pour éviter les inconvénients, les maladies, la mort ; de la crainte *servile*, qui nous rend les tristes esclaves du Sinaï, au lieu que nous devons être les joyeux enfants du Calvaire. Enfin, il règle la crainte *naturelle*, c'est-à-dire la timidité, la pusillanimité, la honte, la lâcheté, et donne au Chrétien ce beau caractère d'indépendance qui en fait le roi du monde, en lui permettant de dire en vérité : Je crains Dieu et n'ai point d'autre crainte.

Le *conseil* est un don du Saint-Esprit qui nous fait discerner le chemin du Ciel, prendre et indiquer les moyens les plus propres d'y marcher sûrement. Le don de conseil est opposé à l'avarice, dont il est le remède. Que

fait l'avarice? Elle nous fausse l'esprit en nous faisant préférer le moins au plus. Elle nous aveugle, nous ensorcelle au point de nous faire sacrifier les biens éternels aux biens temporels, chercher notre Dieu dans l'or, notre bonheur sur la terre, et nous consumer pour bâtir des châteaux de cartes et tisser des toiles d'araignée.

Le don de conseil, au contraire, rend l'esprit droit, en nous faisant préférer le plus au moins. Il nous fait voir, avec une évidence particulière, que les biens du temps sont indignes d'une âme immortelle ; qu'au lieu d'être un moyen, ils sont souvent un obstacle pour le salut ; qu'il faut toujours, dans nos calculs, leur préférer les biens éternels ; ne pas chercher notre Dieu sur la terre, ni le bonheur dans les richesses. En dégagant l'âme de toutes les préoccupations matérielles, il lui donne une grande fermeté de regard pour juger sainement, pour se décider et décider les autres dans leurs doutes. Enfin, il ennoblit le cœur, en le délivrant de la tyrannie de l'avarice que la langue de tous les peuples appelle basse et sordide.

La *sagesse* est un don du Saint-Esprit, qui nous fait connaître et goûter les choses de Dieu, c'est-à-dire Dieu, et tout ce qui nous conduit à le posséder. Le don de sagesse est opposé à la luxure, dont il est le remède. Que fait la luxure? Elle répand je ne sais quel charme perfide sur les plaisirs des sens, auxquels elle nous entraîne et dans lesquels elle nous fait chercher le bonheur. Elle rend l'âme esclave du corps ; elle obscurcit l'intelligence, endurecit le cœur et ravale l'homme au niveau de la bête.

Le don de sagesse, au contraire, dégoûte des plaisirs des sens, et, répandant je ne sais quelle suavité sur les biens d'un ordre supérieur, il nous donne de l'attrait pour tout ce qui est digne d'une âme immortelle. Il affranchit

le cœur de l'empire des sens, et nous élève au niveau des Anges, dont il nous fait partager les inclinations et les joies. Non-seulement il nous délivre de la sagesse *animale*, il règle encore la sagesse *naturelle*, c'est-à-dire qu'il ne nous permet de goûter les plaisirs d'ici-bas que dans de justes limites.

L'*intelligence* est un don du Saint-Esprit qui nous fait saisir avec facilité et comprendre, autant qu'un esprit borné en est capable, les vérités de la Religion. Le don d'intelligence est opposé à la gourmandise, dont il est le remède. Que fait la gourmandise ? Elle tend à faire prédominer la vie physique sur la vie morale et à rendre l'âme esclave du corps. Elle l'appesantit et la rend inhabile à l'étude. Elle émousse la pointe de l'esprit et le rend paresseux. Plus on mange, moins on pense ; plus on mange délicatement, moins on pense sensément ¹. Mais surtout la gourmandise éloigne de l'homme la vraie lumière et l'empêche de comprendre les choses de l'ordre spirituel ². N'est-ce pas ce qui se manifeste aujourd'hui sur une grande échelle ? Depuis que le goût des choses matérielles, l'amour du confortable, comme on dit, domine la société, l'intelligence des vérités de l'ordre supérieur baisse à vue d'œil. L'homme perd sa faculté de lire l'idée dans les faits. Bientôt il ne verra plus, même dans l'ordre naturel, que la cause immédiate ou, ce que voit l'animal, la manifestation plastique.

Le don d'intelligence, au contraire, fait prédominer l'âme sur le corps, et porte à la sobriété, vertu nécessaire de tous les hommes d'étude. Il nous donne une grande pénétration pour comprendre l'Écriture sainte, les ser-

¹ Sapientia non habitabit in terra suaviter viventium. (*Job*, xxviii, 13.)

² Animalis autem homo non percipit ea quæ Dei sunt. (*I Cor.*, II, 14.)

mons, l'explication des vérités de la religion, nous montre le faible des erreurs des impies, des hérétiques et des objections. Par là, il fortifie et sauve notre foi, le plus précieux de tous les trésors.

La *piété* est un don du Saint-Esprit qui nous fait rendre à Dieu un culte filial. Le don de piété est opposé à l'envie, dont il est le remède. Que fait l'envie ? L'envie resserre, dégrade, endurecit le cœur ; le rend méchant et injuste, le remplit du fiel du démon et de Caïn, et le porte à toutes les iniquités de l'égoïsme, qui n'est que la haine des autres. La piété, au contraire, communique au cœur un délicieux sentiment d'affection qui l'ennoblit, qui l'attendrit, qui le dilate, qui le rend respectueusement filial envers Dieu et tout ce qui appartient à Dieu : son Église, sa parole, ses temples, ses prêtres, ses membres souffrants ; et qui lui fait prodiguer à tous les hommes l'amour d'un frère pour son frère, la compassion d'un ami pour son ami.

La *science* est un don du Saint-Esprit qui nous communique une connaissance certaine des vérités de la Religion et nous fait faire un saint usage des connaissances humaines. Le don de science est opposé à la colère, dont il est le remède. Que fait la colère ? La colère aveugle. Cela est tellement vrai, que l'épithète d'aveugle lui est donnée dans toutes les langues. Elle empêche l'homme de raisonner, de voir la lumière de la vérité, de discerner le vrai du faux, ce qui est vraiment et gravement mal de ce qui ne l'est que légèrement et en apparence, et ne laisse sur le visage que les traits de l'insensé ou de l'animal furieux. Dans l'homme en colère la lumière de la raison disparaît, pour faire place à la force brutale. La vie est au bout du pied qui frappe, et du poignet qui renverse.

La science, au contraire, éclaire l'âme, et, en réglant notre estime par une juste appréciation des choses, nous empêche de nous irriter pour des maux qui n'en méritent pas la peine, ou nous arrête devant le droit de la vengeance, réservé à Dieu seul. Elle nous donne la simplicité de la colombe et la prudence du serpent. Elle nous met en garde contre la science purement humaine, ou du moins elle l'ennoblit et forme dans les âmes cette fermeté de coup d'œil, cette rectitude de jugement et ce bon sens pratique, tout à la fois si précieux et malheureusement si rare aujourd'hui.

La *force* est un don du Saint-Esprit qui, nous élevant au-dessus de notre faiblesse naturelle, nous fait opérer de grandes choses pour Dieu et pour le prochain, et vaincre les obstacles qui s'opposent à l'accomplissement de nos devoirs. Le don de force est opposé à la paresse, dont il est le remède. Que fait la paresse ? La paresse énerve l'âme, l'enchaîne dans les liens des passions et l'endort dans les souillures du péché. Elle la rend incapable de tout bien et capable de tout mal, car l'oisiveté est la mère de tous les vices ¹.

La force, au contraire, donne du ressort à l'âme et à toutes ses puissances. Elle nous fait entreprendre avec courage et continuer avec persévérance de grandes choses pour Dieu, pour le prochain, pour nous-mêmes, comme nous le voyons dans Notre-Seigneur, dans les Apôtres, dans les Saints, dans les martyrs, dans les missionnaires. Elle nous fait repousser avec indignation les sollicitations de la chair et du démon, les scandales et les maximes du monde ; fouler aux pieds le respect humain ; supporter avec

¹ *Prov.*, **xxvi**, 14. — *Eccli.*, **xxxiii**, 29.

une résignation douce et calme les maladies du corps et les peines de l'âme, les contrariétés, les revers de fortune, la mort de nos proches et la nôtre même.

Tels sont les sept grands remèdes que le Saint-Esprit applique à nos âmes, pour les guérir des sept grandes blessures que le péché leur a faites; ou plutôt telles sont les sept puissances avec lesquelles le Saint-Esprit vient à notre secours pour combattre les sept puissances ennemies qui nous attaquent.

Lorsque l'âme, secondée par les sept dons du Saint-Esprit, ou mieux par l'Esprit septiforme, a combattu victorieusement, il est juste qu'elle recueille les bénéfices de ses victoires. Le premier, c'est l'ordre. L'ordre est le père de la paix : paix avec Dieu, paix avec le prochain, paix avec elle-même. De là naissent les sept *béatitudes*. Autant que le permet l'épreuve de la vie, elles bannissent de l'âme les peines intérieures et extérieures, qui font le tourment de la plupart des hommes ¹.

Le second, c'est la jouissance des *fruits* du Saint-Esprit. Des bons travaux glorieux est le fruit, suivant le mot

¹ Nous les avons expliquées dans la vie publique du Messie en expliquant le sermon sur la montagne. *Beatitudo est ultimus finis humanæ vitæ... ; ad finem autem beatitudinis movetur aliquis, et appropinquat per operationes virtutum, et præcipue per operationes donorum, si loquamur de beatitudine æterna, ad quam ratio non sufficit, sed in eam inducit Spiritus sanctus, ad cujus obedientiam et sequelam per dona perficiuntur. Et ideo beatitudines distinguuntur quidem a virtutibus et donis, non sicut habitus ab eis distincti, sed sicut actus distinguuntur ab habitibus. (S. Thom., I^a 2^æ, q. 69. art. 1. corp.)* — Plus requiritur ad rationem beatitudinis quam ad rationem fructus. Nam ad rationem fructus sufficit quod sit aliquid habens rationem ultimi et delectabilis. Sed ad rationem beatitudinis ulterius requiritur quod si aliquid perfectum et excellens. Unde omnes beatitudines possunt dici fructus, sed non convertitur. Sunt enim fructus quæcumque virtuosa opera in quibus homo delectatur ; sed beatitudines dicuntur solum perfecta opera, quæ etiam ratione suæ perfectionis magis attribuuntur donis quam virtutibus. (I^a 2^æ, q. 70, art. 2, corp.)

de l'Écriture ¹. Or, comme il n'y a pas de meilleurs travaux que ceux qui s'accomplissent dans le vaste champ de la vie spirituelle, à ces nobles labeurs correspondent les fruits du Saint-Esprit. On leur donne ce nom, parce qu'ils apportent au cœur de l'homme la même douceur, que le fruit d'un bon arbre apporte à la bouche. Les fruits du Saint-Esprit sont au nombre de douze, et nous sont indiqués par l'Apôtre saint Paul : *la charité, la joie, la paix, la patience, la bénignité, la bonté, la longanimité, la mansuétude, la foi, la modestie, la continence, la chasteté* ².

Ces fruits délicieux donnent à l'âme qui s'en nourrit, un avant-goût de celui qui les renferme tous, le fruit de la vie éternelle. Vienne la fin du temps, et le chrétien, déifié par le Saint-Esprit, entre en possession de ce fruit incomparable, dont la vue, le goût, la jouissance l'inondera de délices indicibles ; car ce fruit sera Dieu lui-même, vu, goûté, possédé sans crainte, par un amour sans limites. Tel est le merveilleux enchaînement des vertus, des dons, des béatitudes et des fruits, dont le but est la déification de l'homme.

Comprend-on maintenant la perfection et le bonheur d'une âme, d'une nation, d'une société en qui repose et opère le Saint-Esprit ? Comprend-on de quelle importance il est pour les particuliers et pour les peuples de connaître le Saint-Esprit, de l'aimer, de se placer sous son influence, de se livrer à son action et de ne jamais le contrister ?

La nécessité et la gravité de ces devoirs ressortent mieux encore, si l'on réfléchit aux effets produits dans les âmes, dans les nations, dans les sociétés, par le mauvais

¹ Bonorum enim laborum gloriosus est fructus. (Sap., III, 15.)

² Ad Galat., v, 22, 23.

esprit, qui plane sur le monde et qui le domine aussitôt qu'il cesse de vivre sous l'influence du Saint-Esprit. Lorsqu'une âme, une famille, une société quelconque s'est laissé vaincre par les sept puissances du mauvais esprit, elle ne tarde pas à recueillir les fruits de sa lâcheté et de ses défaites. Ces *fruits de mort*, appelés par saint Paul les œuvres de la chair, sont directement le contraire des fruits du Saint-Esprit. En voici, d'après le même Apôtre, l'effrayante énumération : *la fornication, les immodesties, l'impudicité, la luxure, l'idolâtrie, les empoisonnements, les inimitiés, les querelles, les dénigremens, les colères, les rixes, les dissensions, les sectes, les jalousies, les homicides, l'ivrognerie, les débauches et autres semblables* ¹.

Que peut devenir une âme en qui habitent, comme dans leur repaire, toutes ces bêtes féroces ? Que deviennent les nations au milieu desquelles elles se déchaînent ? Ce que nous savons, parce que nous le voyons de nos yeux, c'est que l'habitude de ces œuvres d'iniquité conduit les âmes, les familles, les sociétés coupables, à différens états d'un malaise indicible, source de révolutions et d'attentats monstrueux, où les passions trouvent leurs sanglantes et ignobles jouissances. Or, ces espèces de *béatitudes infernales* constituent le malheur de ce monde et préparent le malheur suprême de l'autre. Telle est la double ligne sur laquelle marchent les hommes et les peuples, selon qu'ils vivent sous l'influence du Saint-Esprit ou du mauvais esprit.

Pour résumer toute la doctrine de notre sanctification par le Saint-Esprit, et en montrer la parfaite harmonie

¹ *Ad Galat.*, v. 19-21. — Voyez S. Thom. (1^a 2^{ae}, q. 70, art. 4, corp.).

avec le plan du Catéchisme, nous dirons, en nous servant des pensées de saint Thomas : Loin de détruire la nature, la grâce la perfectionne, en lui communiquant la foi, l'espérance et la charité. Cette sève divine est mise en mouvement par l'action des dons du Saint-Esprit, comme la sève d'un arbre par la chaleur des rayons du soleil. Le terme de cette action surnaturelle, ce sont les fruits du Saint-Esprit. La possession des fruits du Saint-Esprit conduit aux béatitudes, avant-goût de l'éternité bienheureuse, où l'homme déifié se trouve heureux et parfait du bonheur et de la perfection de Dieu même. C'est ainsi que dans l'arbre le mouvement de la sève a pour terme le fruit, et je dirais, s'il en était capable, le bonheur de l'arbre, puisqu'il atteint le but pour lequel il a été créé¹. Que cette divine végétation est belle ! Mais quelles graves pensées elle inspire ! Quels arbres sommes-nous ? Quelle sève circule dans nos âmes ? Quels fruits portons-nous ? Et la société, et le monde actuel ?

Si aux différents dons du Saint-Esprit, nous ajoutons celui qui les renferme tous, la grâce ; la grâce, ce quelque chose de divin, qui nous rend justes, qui nous marque du sceau de l'adoption, et qui est le gage de notre héritage ; la grâce qui nous unit étroitement à Dieu par les liens de l'amour, qui excite en nous les sentiments de la vraie piété, qui nous fait embrasser une vie nouvelle, qui nous rend participants de la nature divine, et enfants de Dieu : comment ne pas reconnaître qu'il est de toute justice d'attribuer au Saint-Esprit l'œuvre de notre sanctification² ?

¹ S Thom., 1^a 2^{ae} 69, 70.

² II Petr., 1, 4 ; Joan., III, 1 ; Ephes., 1, 13.

Que dire maintenant de l'influence salutaire de ce dogme de notre foi ? Les précédents articles du Symbole nous ont fait connaître un Dieu créateur et conservateur du monde ; un Dieu réparateur de son ouvrage, mourant pour rendre à l'homme, avec l'innocence perdue, ses titres à la gloire éternelle. Pour compléter ces enseignements qui auraient ravi d'admiration tous les philosophes de l'antiquité, le Symbole vous présente dans ses derniers articles un Dieu sanctificateur et *glorificateur* de l'homme.

Otez le huitième article, *Je crois au Saint-Esprit*, et la doctrine catholique sur Dieu, cette doctrine, principe de la civilisation des peuples modernes, parce qu'elle est la source de leurs lumières et la règle de leurs actions, est mutilée, incomplète et pour ainsi dire sans action. C'est le Saint-Esprit qui, par son influence salutaire, nous fait voir, goûter, pratiquer les vérités enseignées par le Verbe et émanées du Père. Un Saint-Esprit, Dieu comme les autres personnes de l'adorable Trinité, père de nos âmes, lumière de notre esprit, soutien de notre cœur, consolateur de nos peines ; oh ! il y a dans cette foi un fonds inépuisable de courage, de vertu, de dévouement.

En effet, le Saint-Esprit, sanctificateur universel, est un modèle obligé pour chacun de nous, aussi bien que le Père et le Fils. Nous devons donc être, à l'égard de nos frères, autant de sanctificateurs. Et dans cette pensée, dans cette obligation sacrée, combien d'âmes saintes, mille fois plus utiles à la société que tous nos législateurs et nos académiciens, ont puisé et puisent encore le principe et la règle de cette vie de sacrifices et de bons exemples, que le monde admire, mais dont il ne connaît pas le secret ! Que tous les hommes croient à cet article de

notre Symbole et que, conséquents à leur foi, il s'efforcent de se laisser conduire par l'influence du Saint-Esprit, et le monde, et la société, et les familles sont sauvés ; car alors la droite raison, l'équité, les jugements saints, la dureté des mœurs, remplaceront les désordres contraires ; parce que l'esprit de Dieu aura remplacé partout l'esprit du mal.

PRIÈRE

O mon Dieu, qui êtes tout amour ! je vous remercie de m'avoir sanctifié par le Saint-Esprit ; faites-moi la grâce d'être toujours docile aux inspirations de cet Esprit de lumière et de charité.

Je prends la résolution d'aimer Dieu par-dessus toutes choses, et mon prochain comme moi-même pour l'amour de Dieu ; et, en témoignage de cet amour, *je ne contristerai jamais le Saint-Esprit.*

XXIII^e LEÇON

DE NOTRE UNION AVEC NOTRE-SEIGNEUR, LE NOUVEL ADAM, PAR LA FOI (SUITE).

Neuvième article du Symbole. — Définition de l'Église. — Étendue de l'Église. — l'Église triomphante, souffrante, militante. — Autorité souveraine du Pontife romain. — Quels sont ceux qui ne sont pas membres de l'Église ? — Différentes manières d'appartenir à l'Église. — Hors de l'Église point de salut. — Vérité de cette maxime. — Charité de la faire connaître.

Nous venons de voir que toute sainteté vient du Saint-Esprit, comme l'eau de la source. Ainsi l'Église, qui est à notre égard la mère, l'organe, la dispensatrice de la sainteté, ne peut venir que du Saint-Esprit. Voilà pourquoi le Symbole, après avoir parlé du Saint-Esprit, ajoute aussitôt : *Je crois l'Église catholique, la communion des Saints*. Ces paroles expriment le neuvième article du Symbole.

Ici commence, suivant la division de Bellarmin et de saint Augustin, la seconde partie du Symbole. La première, composée de huit articles, nous a fait connaître Dieu, notre Père ; la seconde, composée de quatre articles, va nous faire connaître l'Église, notre mère¹.

Nous disons : *Je crois l'Église*, et non pas : *Je crois en l'Église*, comme nous le faisons en parlant des trois personnes de la sainte Trinité. La raison de cette différence vient de ce que Dieu est notre fin dernière et l'objet fonda-

¹ Qui comincia la seconda parte del *Credo* : perchè la prima parte appartiene a Dio, la seconda alla Chiesa, sposa di Dio. (*Dottr. crist.*, p. 53.) -- Rectus confessionis ordo poscebat, ut Trinatatî subjungeretur Ecclesia, tanquam habitatori domus sua, et Deo templum suum, et conditori civitas sua. (S. Aug., *In Enchirid.*, c. LVI.)

mental de notre foi, tandis que l'Église ne l'est pas. En nous entendant dire : *Je crois l'Église*, on peut demander comment l'existence de l'Église peut être un article de foi, puisqu'on ne croit pas ce qu'on voit, et que nous voyons l'Église de nos yeux.

Il est facile de répondre qu'il y a, dans l'Église, une chose qu'on voit et une qu'on ne voit pas. Ce qu'on voit, c'est le corps de l'Église, je veux dire la société extérieure de tous les fidèles soumis au Saint-Père. Ce qu'on croit parce qu'on ne le voit pas, c'est l'origine divine de l'Église, l'âme de l'Église qui est le Saint-Esprit, les dons, la puissance, les prérogatives, les vertus des sacrements de l'Église, les grâces qu'elle communique à ses enfants, sa stabilité, son immortalité, sa sainteté, sa fin surnaturelle.

Toutes ces choses, ne pouvant se voir des yeux du corps, sont l'objet de la foi. C'est ainsi qu'en Notre-Seigneur les Apôtres voyaient l'humanité; mais ce qu'ils croyaient parce qu'ils ne le voyaient pas, c'est la divinité qui résidait en lui¹. Nous disons encore : *Je crois l'Église*, et non pas *les Églises*, parce que, de même qu'il n'y a qu'un seul Dieu, de même il n'y a qu'une seule Église, répandue par toute la terre².

Suivant la définition des Pères et des Docteurs, *l'Église*

¹ Nat. Alex., *de Symb.*, p. 310.

² Erunt duo in carne una, non in duobus, nec in tribus. Propterea relinquet homo patrem et matrem suam et adhærebit uxori suæ, certe non uxori-bus. Quod testimonium Paulus edisserens refert ad Christum et Ecclesiam, ut primus Adam in carne, secundus in Spiritu monogamus sit. Et una Eva mater cunctorum viventium, et una Ecclesia parens omnium Christianorum; sicut illam maledictus Lamech in duas divisit uxores, sic hanc hæretici et plures lacerant Ecclesias, quæ, juxta Apocalypsim Joannis, Synagoga magis diaboli appellandæ sunt, quam Christi conciliabula. (S. Hier., *Epist. II, ad Gerunc.*, c. IV.)

est la société de tous les hommes qui sont baptisés et qui font profession de la foi et de la loi de Jésus-Christ sous l'obéissance du souverain Pontife romain ; ou, en d'autres termes, l'Église est la société de tous les fidèles, gouvernée par notre Saint-Père le Pape ¹, ou enfin la société de tous les fidèles réunis par la profession d'une même foi, par la participation aux mêmes Sacrements et par la soumission à notre Saint-Père le Pape.

Le mot *Église* signifie *convocation*, parce que nous ne naissons pas Chrétiens, comme nous naissons Français, Espagnols, etc. ; mais nous sommes appelés de Dieu à l'Église par le baptême. Il signifie encore, *assemblée*, parce qu'il désigne le peuple fidèle, répandu dans tout l'univers et réuni par les liens sacrés de la même foi et de la même obéissance. On appelle aussi l'Église la *maison de Dieu, la colonne et l'appui de la vérité* ², soit parce qu'elle est la demeure de Notre-Seigneur, qui en est le fondateur et l'architecte ; soit parce qu'elle est une grande famille, gouvernée par un seul Père, et dans laquelle tous les biens sont communs entre les enfants ; soit parce qu'elle est affermie dans la vérité par l'assistance du Saint-Esprit, comme une colonne sur son piédestal ; et qu'elle-même confirme les fidèles dans la vérité par son enseignement ³.

¹ Congregazione d'uomini, I quali si battezzano, e fanno professione della fede e legge di Cristo, sotto l'ubbidienza del sommo Pontefice Romano. (Belar., *Dottr. crist.*, LIV.) — A cette définition reviennent les suivantes des Pères et des théologiens : *Ecclesia plebs sacerdoti adunata ; pastori suo grex adherens.* (S. Cyp., *Epist. LXIX, ad Florent. Pupian.*) — *Ecclesia est populus Dei toto orbe terrarum diffusus.* (S. Aug., *de Catechiz. rud.*, c. III.) — *Ecclesia est catholicorum congregatio.* (Nicol., I, *Dist. IV, de Consecrat.*) — *Ecclesia est congregatio fidelium.* (S. Thom., *passim.*)

² Ut scias quomodo oporteat te in domo Dei conversari, quæ est Ecclesia Dei vivi, columna et firmamentum veritatis. (I ad Tim., III, 15.)

³ Cor. à Lapid., *In hunc loc.*

Elle porte encore l'auguste nom d'*épouse de Jésus-Christ*¹, parce que Notre-Seigneur a fait une alliance indissoluble avec elle, qu'il l'a purifiée et lavée de son sang ; qu'il l'aime comme un époux aime son épouse, la gouverne, la protège, la conduit au Ciel ; et qu'elle-même aime son divin Époux, lui demeure toujours fidèle, et lui donne seule les véritables enfants de Dieu. Enfin, on l'appelle le *corps de Jésus-Christ*², parce qu'en effet elle est, non pas physiquement et naturellement, mais pourtant réellement et proprement, le corps de Notre-Seigneur, d'une manière mystérieuse et surnaturelle.

Ce n'est donc pas seulement par métaphore que l'Église est le corps de Notre-Seigneur, comme nous appelons une république, une armée, un seul corps, à cause de l'unité de gouvernement, d'esprit et de but ; mais elle est réellement et proprement le corps de Jésus-Christ³. Il en est le chef, tous les fidèles sont ses membres, ils sont animés de son esprit, ils vivent de sa vie, obéissent à sa volonté.

¹ *II Cor.*, II.

² *Ephes.*, I ; *Coloss.*, I.

³ *Ecclesia enim non metaphorice duntaxat Christi corpus est, quomodo terrena civitas, respublica, aut exercitus corpus unum dicuntur, propter unitatem regiminis, consiliorumque in eundem finem conspirantium communionem ; vere namque, realiter et proprie Christi corpus est, ut colligitur ex Apostolo, I ad Cor., XII : Sicut enim, inquit, corpus unum est, et membra habet multa, unum tamen corpus sunt : ita et Christus. Quæ verba S. Augustinus exponens, lib. I, de Peccator. merit., c. xxxi, ait : « Non dixit, ita et Christi, sed ita est Christus : unum Christum appellans caput et corpus. » Quod quidem incredibile videri non debet : « Si enim divina substantia longe distantior atque incomparabili diversitate sublimior, potuit propter nos ita suscipere humanam substantiam, ut una persona fieret, quanto credibilius alii homines sancti et fideles ejus fiunt cum homine Christo unus Christus ! » Quod principium centies repetit Augustinus, præsertim in *Enarrat. in Pral.* : « Totus Christus caput et corpus est. Caput et membra unus Christus. » (Nat. Alex., de Symb.)*

Nous disons *de tous les fidèles*. Entendu dans le sens le plus général, ce mot de *fidèles* comprend tous ceux qui composent l'Église. Or, l'Église, considérée dans son magnifique ensemble, embrasse tous les temps et tous les lieux, le Ciel, le Purgatoire et la terre. Sa durée se partage en deux grandes époques : depuis le péché d'Adam jusqu'à Jésus-Christ, et depuis Jésus-Christ jusqu'à la fin des siècles ¹.

Le péché originel fut à peine commis, que Dieu fit miséricorde à nos premiers parents en leur promettant un Rédempteur. Par les mérites futurs de ce Rédempteur les hommes ont pu, depuis la chute primitive, rentrer en grâce avec Dieu et recouvrer le bonheur éternel, à la condition de recevoir saintement l'espérance de ce divin Messie. Ainsi, avant Jésus-Christ tous ceux qui faisaient profession de vivre suivant les préceptes de la loi naturelle, et qui attendaient avec une foi vive la Rédemption du genre humain, étaient de vrais Fidèles, et par conséquent appartenaient à l'Église de Jésus-Christ ². Le premier Catholique fut Adam.

Depuis Moïse, les Israélites furent obligés de pratiquer

¹ Abbraccia tutti I fedeli, che sono sparsi per tutto il mondo, e non solamente quelli che ora vivono, ma ancora quelli che furono dal principio del mondo, e quelli che saranno sin alla fine del mondo. (Bellar., *Dottr. crist.*, LVI.)

² Per varia tempora, per varias ætates, quasi per septem dies magnæ hebdomadæ totius temporis in præsentis militat (Ecclesia). Ita ut primus dies sit actus ab Adam usque ad Noe; secundus a Noe usque ad Abraham; tertius ab Abraham usque ad David; quartus a David usque ad transmigracionem Babylonis; quintus a transmigracione usque ad Christum; sextus a Christo usque ad Antichristum; septimus ab Antichristo usque ad finem mundi. Hæc Ecclesia per vineam designata est in parabola a Christo dicta. (*Matth.*, xx.) Ab Abel justo usque ad ultimum electum qui nasciturus est in fine mundi, quot sanctos protulit tot quasi palmites misit, inquit. (S. Gregorius, *in homil. S. Ant., Sum. theolog. prolog.*, III, p. 4. Voyez aussi S. Aug., *Epist. cii*, quæst. III; S. Thomas, etc. *Nat. Alex., de Symb.*)

tout ce qui était prescrit par la Loi. L'Église se trouvait alors composée de deux sortes de personnes : les Juifs, qui faisaient profession de vivre selon la loi de Moïse, et qui seuls formaient l'Église judaïque, qu'on nomme la Synagogue ; les Gentils, qui attendaient un Rédempteur, et qui se conduisaient selon les principes de la loi naturelle. Lorsque ces derniers embrassaient le Judaïsme, ils étaient obligés d'observer toute la Loi de Moïse et devenaient membres de l'Église judaïque. Mais ceux qui ne faisaient pas profession de la loi de Moïse ne laissaient pas d'être de vrais Fidèles et d'appartenir à l'Église universelle. C'est pour cela que, dans le temple de Jérusalem, il y avait un lieu destiné pour les Gentils qui venaient y faire leurs prières, et ce lieu était séparé par une muraille de l'endroit où s'assemblaient les Juifs. Tel était l'état de l'Église militante avant la venue du Sauveur.

A partir de cette heureuse époque, il n'y a plus de différence, par rapport à Dieu, entre les Juifs et les Gentils. Ces deux peuples ont été réunis en Jésus-Christ, qui a ôté, comme dit saint Paul, la muraille de séparation, et qui, des Juifs et des Gentils, n'a fait qu'un seul peuple, surnommé le peuple chrétien. Ainsi, l'Église embrasse toute la durée des âges. C'est dans son sein éternellement fécond que tous les élus ont pris naissance ; c'est de son lait virginal qu'ils ont tous été nourris. Quand donc on fait dater sa fondation du jour de la Pentecôte, on veut faire entendre qu'à cette époque mémorable remonte, non pas son origine, mais son merveilleux développement par toute la terre, sa foi explicite aux vérités cachées sous le voile de l'ancienne alliance, et la diffusion plus abondante des grâces divines dans le cœur de ses enfants ¹.

¹ Dicitur etiam Ecclesia inchoasse aliquando ab adventu Spiritus sancti in

Son étendue embrasse le Ciel, le Purgatoire et la terre. De là trois Églises, je dis mal ; trois branches d'un arbre unique. La première est l'Église du Ciel, appelée l'Église *triomphante*, parce que les Anges et les Bienheureux qui la composent y triomphent avec le Sauveur, après avoir, par sa grâce, remporté la victoire sur le monde, la chair et le démon. Délivrés de tous les dangers et de toutes les misères de cette vie, ils jouissent de la béatitude éternelle.

La seconde, l'Église du Purgatoire, appelée l'Église *souffrante*, parce que les âmes souillées de quelques taches légères vont les y effacer par des souffrances, dont la durée est déterminée par la souveraine justice. L'expiation finie, elles vont prendre place parmi les bienheureux pour partager leur félicité. La troisième, l'Église de la terre, appelée l'Église *militante*, parce qu'elle est toujours en guerre contre des ennemis implacables, le monde, la chair et le démon.

Ces trois Églises ne font qu'une seule et même Église composée de trois parties, existant dans des états et des lieux différents. La première précède la seconde et la troisième dans la céleste patrie, tandis que les autres y tendent tous les jours, jusqu'au moment fortuné où ces trois sœurs, s'embrassant dans les Cieux, ne formeront plus qu'une même Église éternellement triomphante.

Dans le sens le plus restreint, le mot *fidèles* s'applique à l'Église dans son état actuel. Il désigne tous ceux qui ont été baptisés ; car, depuis Notre-Seigneur, le Baptême est le moyen nécessaire pour devenir membre de l'Église.

discipulos in die Pentecostes ; et hoc non simpliciter, sed quantum ad plenitudinem in discipulorum personis et gratiis, et quantum ad dilatationem ejus per orbem et fidem explicitam articulorum quæ in Veteri Testamento fuerat implicita, eadem tamen substantia, ut ait Aug. (S. Anton., Sum. theol., p. III, prolog., p. 4.)

Nous rappellerons seulement ici, ce que nous expliquerons ailleurs, qu'il y a trois sortes de Baptême : le baptême d'eau, qui est le sacrement de Baptême ; le baptême de feu et le baptême de sang, qui, dans certains cas, tiennent lieu de sacrement.

Réunis par la profession d'une même foi ; c'est-à-dire qui croient de la même manière et pour les mêmes motifs, toutes les mêmes vérités enseignées par Jésus-Christ.

Par la participation aux mêmes sacrements ; c'est par là que les Fidèles sont incorporés à Jésus-Christ, qu'ils sont réunis entre eux et qu'ils forment une société extérieure.

Par la soumission à notre Saint-Père le Pape. Point de société sans autorité d'une part, et sans obéissance de l'autre. L'Église étant la société la plus parfaite, elle réunit ces deux conditions au plus haut degré. Aussi un protestant célèbre de nos jours l'appelle *la plus grande école de respect qui ait jamais existé*. Nous disons à notre *Saint-Père le Pape*, parce qu'il est le chef suprême de l'Église. L'Église a deux chefs, l'un invisible, qui réside au Ciel, c'est Notre-Seigneur Jésus-Christ ; l'autre visible, qui réside à Rome, c'est notre Saint-Père le Pape. Pour cette raison, et aussi parce que le Souverain Pontife est le successeur de saint Pierre, premier Évêque de Rome, l'Église catholique est appelée *romaine*. De ce que saint Pierre est le vicaire de Notre-Seigneur sur la terre, il s'ensuit d'abord que l'Église de Rome est, comme le reconnaissent tous les siècles, la mère et la maîtresse de toutes les autres Églises ; il s'ensuit encore que les Pontifes romains, successeurs de saint Pierre, ont reçu comme lui la *pleine et entière autorité pour gouverner, enseigner, régir l'Église universelle*. Tel est encore l'enseignement unanime des siècles chrétiens.

1° Pleine autorité pour gouverner. Tous les Pasteurs particuliers, c'est-à-dire tous les Évêques et tous les Fidèles, doivent respect et obéissance ¹ au Pontife romain. La puissance souveraine dont il est revêtu, lui a été conférée par le Sauveur lui-même. Saint Pierre ayant confessé la divinité de son Maître, Jésus-Christ lui répondit : *Et moi, je te dis que tu es Pierre et que sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'Enfer ne prévaudront point contre elle. Je te donnerai les clefs du royaume des Cieux; tout ce que tu lieras ou délieras sur la terre sera lié ou délié dans le Ciel* ².

On entend par les *portes de l'Enfer* les puissances infernales, les schismes, les hérésies, les scandales. Les *clefs* sont le symbole de l'autorité et du gouvernement : le pouvoir *de lier et de délier* est le caractère de la magistrature. Tout cela est donné sans restriction à saint Pierre, par conséquent aux Pontifes romains, ses successeurs; car tout cela est nécessaire pour assurer l'unité, la solidité et la perpétuité de l'Église jusqu'à la fin des temps.

2° Pleine autorité pour enseigner. Saint Pierre a reçu de Notre-Seigneur lui-même la pleine autorité pour enseigner et les pasteurs particuliers et toutes les brebis du bercaïl. Établi pour confirmer ses frères, sa foi ne failira jamais; sa parole sera toujours l'oracle de la vérité. Cette magnifique prérogative est encore fondée sur les paroles du Sauveur : *Pais mes agneaux*, dit-il à Pierre, *pais mes brebis* ³.

Ailleurs, parlant à ses Apôtres du royaume qu'il leur

¹ Conc. Flor., 1438; Conc. Trid., sess. vi, de Reform., c. 1; sess. xv, de Pœnit., c. vii.

² Matth., xvi, 18, 19. — ³ Joan., xxi, 15.

laisse et dans lequel ils seront établis pour juger les fidèles, il s'adresse particulièrement à Pierre et lui dit : *Simon, Simon, Satan a désiré de vous cribler tous comme le froment ; mais j'ai prié pour toi afin que ta foi ne défaille point ; ainsi, un jour, tourné vers tes frères, aie soin de les confirmer et de les affermir*¹. Comment les confirmerait-il, s'il était lui-même faillible dans sa foi ? La pleine autorité, c'est-à-dire l'infailibilité, pour enseigner a donc été donnée à saint Pierre, par conséquent aux Pontifes romains, ses successeurs ; car elle est nécessaire pour assurer l'unité, la solidité et la perpétuité de l'Église jusqu'à la fin des temps.

3° Pleine autorité pour régir l'Église. Saint Pierre a reçu de Jésus-Christ lui-même la pleine autorité de régir l'Église, c'est-à-dire de lier et de délier, de faire toutes les lois nécessaires au gouvernement de l'Église. Cette puissance est exprimée par les paroles déjà citées : *Pais mes agneaux, pais mes brebis. Tout ce que tu lieras ou délieras sur la terre sera lié ou délié dans le Ciel. Ce pouvoir de juridiction suprême, ainsi que les autres, Pierre les exerce sans contestation. Après l'ascension de Notre-Seigneur, que voyons-nous ? Pierre paraît le premier en toutes manières. C'est lui qui, à la tête du Collège apostolique, prend la parole et fait élire un Apôtre à la place de Judas ; c'est lui qui prêche le premier et annonce aux Juifs la résurrection de Jésus-Christ.*

S'il est le premier à convertir les Juifs, il est aussi le premier à recevoir les Gentils. C'est lui qui est envoyé par l'ordre du Ciel pour baptiser Corneille, le centurion ; c'est lui qui le premier confirme la foi par un miracle ;

¹ Luc., xxii, 29.

c'est lui qui, au concile de Jérusalem, porte la parole et dit son avis le premier. La pleine autorité pour régir l'Église universelle a donc été donnée à saint Pierre, par conséquent aux Pontifes romains, ses successeurs ; car elle est nécessaire pour assurer l'unité, la solidité et la perpétuité de l'Église jusqu'à la fin des temps.

Aussi tous les siècles chrétiens l'ont reconnue dans les successeurs de Pierre. Tous les Pères de l'Église exaltent à l'envi le Pontife romain, et *l'appellent le chef de l'Épiscopat, d'où part le rayon du gouvernement ;* et son siège, le siège de Rome, la principauté *de la chaire apostolique, la principauté principale, la source de l'unité, la chaire unique, en laquelle seule tous gardent l'unité.* Vous entendez dans ces mots saint Optat, saint Augustin, saint Cyprien, saint Irénée, saint Prosper, saint Avit, Théodoret, le Concile de Chalcédoine et les autres, l'Afrique, les Gaules, la Grèce, l'Asie, l'Orient et l'Occident unis ensemble ¹.

C'est en vertu de ce droit souverain de gouverner, d'enseigner et de régir l'Église de Dieu, que les Papes ont présidé aux conciles généraux et les ont confirmés. De là vient qu'aucun concile n'a été regardé comme œcuménique, et par conséquent infallible, à moins qu'il n'ait été ou présidé par le souverain Pontife en personne ou par ses envoyés, ou approuvé ou confirmé par lui. Aucun autre Évêque du monde n'a joui, comme le successeur de saint Pierre, du privilège de s'y faire représenter par des légats. A partir du premier concile général jusqu'à nous, il n'en est pas un seul dans lequel nous ne trouvions des marques de la primauté et de la juridiction universelle du Saint-Siège.

¹ Bossuet, *Serm. sur l'unité de l'Église.*

C'est en vertu du même droit, que les grandes causes, les grandes questions de mœurs ou de discipline ont toujours été portées, depuis les premiers siècles, au tribunal des souverains Pontifes; qu'ils ont toujours institué les Évêques, approuvé leur élection, déterminé leur juridiction, en leur assignant la portion du bercail qu'ils doivent conduire; en sorte que les Évêques ne sont de vrais Pasteurs que parce qu'ils sont en communion avec le Pasteur universel.

Après avoir établi le chef suprême de son Église, le nouvel Adam lui associe des coopérateurs. S'approchant de ses Apôtres, il leur dit, avec la majesté que demandait la grandeur de l'action : *Toute puissance m'a été donnée au Ciel et sur la terre.* Tel est le sens de ces divines paroles : La grande monarchie de l'univers qui m'appartient comme Dieu et homme tout ensemble, m'appartient encore plus par droit de conquête, elle est le prix de mes souffrances et de ma mort. *Allez donc, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Apprenez-leur à garder, sans exception, tout ce que je vous ai confié; et voilà que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles*¹. Promesse divine qui nous répond que Notre-Seigneur, le Fils de Dieu, la vérité même, parle, et qu'il parle toujours par l'organe de l'Église. Quel repos pour l'esprit du chrétien ! quelle assurance pour sa foi ! quelle noblesse dans sa soumission ! quelle facilité pour son obéissance !

Le Fils de Dieu donne à tous les apôtres, aussi bien qu'à Pierre, la même mission de prêcher l'Évangile, de

¹ *Matth.*, XXXVIII, 19, 20.

fonder des Églises par toute la terre et de les gouverner; mais il ne suit pas de là que toutes les chaires épiscopales qu'ils fondaient, devaient être le centre de l'unité catholique comme celle de saint Pierre; comme lui ils n'avaient pas été établis la pierre angulaire de l'Église. La puissance des évêques, successeurs des Apôtres, et établis par le Saint-Esprit lui-même pour régir l'Église, reconnaît des limites, tandis que celle du souverain Pontife s'étend même à ceux qui ont pouvoir sur les autres. Il a le droit, pour une cause légitime, de déposer un Évêque de son siège.

D'après la définition que nous venons de donner de l'Église, il est facile de distinguer ceux qui appartiennent à cette sainte société et ceux qui ne lui appartiennent pas. Pour être membre de l'Église, il faut 1° être baptisé. Ainsi, les infidèles et les Juifs n'appartiennent pas à l'Église, car ils ne sont pas baptisés. 2° Il faut croire tout ce que l'Église nous enseigne. Ainsi, les hérétiques, c'est-à-dire ceux qui demeurent opiniâtrément attachés à une erreur condamnée par l'Église, et qui refusent de croire ce qu'elle a décidé comme article de foi, n'appartiennent pas à l'Église, car ils n'ont pas la foi. 3° Il faut obéir au souverain Pontife et aux Pasteurs légitimes. Ainsi, les schismatiques, c'est-à-dire ceux qui se séparent ou refusent de reconnaître l'autorité suprême de notre Saint-Père le Pape sur l'Église universelle, n'appartiennent pas à l'Église, car ils renient l'autorité légitime.

4° Il faut rester dans l'Église. Ainsi, les apostats, c'est-à-dire ceux qui renoncent extérieurement à la foi catholique, après en avoir fait profession, pour embrasser l'infidélité, le mahométisme, par exemple, n'appartiennent pas à l'Église, car ils ne restent pas dans son sein. 5° Il

ne faut pas se faire exclure de l'Église. Ainsi, les excommuniés, c'est-à-dire ceux que l'Église retranche de son corps, cessent de lui appartenir, tant qu'ils restent dans l'excommunication ; car ils sont comme des membres coupés.

Suit-il de là que tous les membres de l'Église sont justes et saints, en sorte qu'on ne puisse être en même temps pécheur et enfant de l'Église ? Nullement. D'après la comparaison du Sauveur lui-même, l'Église de la terre est une aire où la paille est mêlée avec le bon grain ; un filet qui rassemble des poissons bons et mauvais, en attendant la séparation qui se fera au jour du jugement dernier. Ainsi, quelque grand pécheur que soit un Catholique, il appartient au corps de l'Église tant qu'il n'en est point retranché par l'excommunication. Mais, hélas ! il est semblable à une branche morte qui, tenant encore à l'arbre, ne prend plus de nourriture, et n'a plus de part à la sève ni au suc, qui se communiquent de la racine aux branches vivantes.

Il y a cependant une différence très-considérable, et qui laisse une ressource consolante aux plus grands criminels. Une branche morte ne peut plus revivre, au lieu qu'un membre de l'Église, mort par le péché, peut recouvrer la vie, et recevoir de nouveau les influences de la vertu divine que Jésus-Christ répand dans les Justes, comme le chef dans ses membres¹. Combien donc nous devons craindre les péchés qui entraînent l'excommunication ! Combien nous devons plaindre les infortunés qui n'appartiennent pas à l'Église ! Combien nous devons prier et travailler pour les faire entrer dans son sein ! Ils

¹ Voyez Filastier, p. 201.

sont plus à plaindre que les hommes qui, au moment du déluge, ne purent entrer dans l'Arche. En effet, *hors de l'Église point de salut*. Rien n'est plus vrai que cette maxime ; rien n'est plus charitable que de la professer.

Rien n'est plus vrai. Notre-Seigneur compare le royaume des Cieux, qui est l'Église, à un roi qui célèbre les noces de son fils, et qui, voyant les invités refuser d'y venir, s'irrite et jure que *pas un de ceux qu'il avait invités ne goûtera les mets de sa table*¹. Donc ceux qui repoussent la grâce offerte par le Sauveur, ne peuvent prétendre régner avec lui dans le Ciel. Donc ceux qui n'entrent pas dans l'Église à laquelle ils sont appelés, restent étrangers à Jésus-Christ². Ailleurs, le Fils de Dieu dit aux Apôtres : *Prêchez l'Évangile à toute créature ; celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé ; celui qui ne croira pas sera condamné*³. Notre-Seigneur a donc voulu, de la volonté la plus formelle, que tous les hommes crussent à l'Évangile, et qu'ils y crussent dans l'Église, dont ils deviennent membres par le Baptême. En effet, si tous les hommes sont tenus, comme on n'en saurait douter, d'embrasser la Religion chrétienne, tous aussi sont tenus d'entrer dans l'Église de Jésus-Christ. La raison de cette conséquence est que l'Église n'a été établie qu'en vue de la Religion.

Or, qui veut la fin veut les moyens : Donc 1° Notre-Seigneur, qui veut que par la Religion tous arrivent au salut, a dû vouloir nécessairement que tous fissent partie de la société, qu'il a fondée lui-même pour conserver et pour enseigner cette Religion. Donc 2° tous les hommes, étant tenus d'embrasser la Religion de Jésus-Christ, sont tenus

¹ *Matth.*, xxii. — ² *C.* xvi. — ³ *Marc.*, xvi.

par là même de prendre le moyen que Notre-Seigneur a établi pour arriver à la vraie connaissance de la Religion et rendre à Dieu un culte légitime.

Donc 3° l'Église est une société nécessaire, de laquelle, en vertu du droit naturel et divin, tous sont tenus de faire partie. Par conséquent, celui qui, sciemment et volontairement, demeure hors de son sein ne peut espérer le salut. *Les portes de la vie éternelle, dit le Sauveur, ne s'ouvriront que pour ceux qui auront gardé les commandements ; celui donc qui aura connu le commandement et qui refusera de l'accomplir sera condamné*¹.

Héritiers de la doctrine du Sauveur et des Apôtres, les Pères professent hautement la même vérité. « Celui-là n'aura pas Dieu pour père, dit saint Cyprien, qui n'a pas l'Église pour mère. Si quelqu'un a pu échapper aux eaux du déluge sans être dans l'Arche, celui qui aura vécu hors de l'Église pourra échapper à la damnation éternelle². » « Personne n'arrive au salut, dit de son côté saint Augustin, s'il n'a Jésus-Christ pour chef ; mais personne n'aura Jésus-Christ pour chef, s'il n'a pas appartenu à son corps qui est l'Église³. »

Chose remarquable ! il n'est pas jusqu'aux protestants qui ne professent la même maxime. Que dis-je ? cette maxime est la raison même de leur prétendue réformation. Pourquoi se sont-ils séparés de l'Église romaine, sinon parce qu'ils ne la regardaient pas comme la véritable Église, c'est-à-dire comme la société dans laquelle on devait être pour se sauver ? Pourquoi ont-ils formé de nouvelles Églises, sinon pour être dans des sociétés où l'on pouvait faire son salut ? Pourquoi se sont-ils anathématisés

¹ Luc., XII, 4, 7. — ² De Unit. Eccles.

³ Voyez les textes dans Nat. Alex., de *Symb*, p. 3:0.

entre eux, sinon parce que chacun a dit : Je suis la véritable Église, hors de mon sein point de salut ? Être dans la vraie Église et dans la voie du salut est donc pour eux une seule et même chose. Or, cela veut dire en termes catholiques : Hors de l'Église point de salut.

Non-seulement les protestants, mais encore les sectateurs de toutes les religions admettent le même principe, et le plus simple bon sens dit hautement qu'ils ont raison. En effet, si vous supprimez cette maxime, *Hors de l'Église point de salut*, il faut admettre la maxime contraire et dire : *Hors de l'Église le salut est possible*. Dès lors il n'y a plus de différence entre la vérité et l'erreur : l'hérétique, le schismatique, le Turc, l'infidèle, le Juif, le déiste, l'athée, seront sur la même ligne, et pourront se sauver en professant les doctrines les plus contradictoires et les plus funestes ¹.

Rien de plus charitable de la part des catholiques que de professer cette maxime. Convaincus, d'une part, jusqu'à l'effusion de leur sang, qu'il existe une Religion vraie et obligatoire, ainsi qu'une société chargée de la conserver et de l'expliquer ; convaincus, d'autre part, que cette Religion est la Religion catholique, que cette société est l'Église romaine, peuvent-ils faire un plus grand acte de charité que de dire aux hommes : Entrez dans cette société, afin de connaître et de pratiquer la Religion qui seule peut vous rendre heureux en ce monde et en l'autre ; prenez garde, ce que nous vous disons de faire est indispensable ; hors de l'Église point de salut !

¹ Dans l'ordre social, la même maxime est aussi la raison d'être de tous les partis politiques. Qui la professe plus hautement, qui la sanctionne plus terriblement que les sectes socialistes, communistes, fouriéristes ! Chacune ne crie-t-elle pas plus fort que les autres : C'est moi seule qui possède la vérité. Hors de mon enseignement, de ma philosophie, de ma politique ; c'est-à-dire hors de mon sein, point de salut pour la société !

Répéter cette maxime, la publier partout, est-ce donc là, comme on le prétend, montrer de la cruauté envers les hommes ? n'est-ce pas, au contraire, leur rendre le plus grand de tous les services ? Noé était-il cruel lorsqu'en construisant son arche, il disait aux pécheurs pour les convertir : Hors de l'arche il n'y a point de salut ? Notre-Seigneur Jésus-Christ manque-t-il de charité lorsqu'il dit que quiconque n'entrera pas dans l'Église par la foi et par le baptême sera condamné ? Le médecin manque-t-il de charité lorsqu'il dit au malade : Si vous ne prenez telle précaution, il n'y a point de guérison pour vous ? Je sais qu'on doit mettre le feu à votre habitation et vous faire périr dans l'incendie avec toute votre famille ; je connais le seul moyen de déjouer les projets des malfaiteurs, et je vous dis : Prenez garde ; à moins de prendre le moyen que je vous indique, vous périrez. Suis-je coupable de cruauté en vous donnant cet avis ? n'est-ce pas au contraire un service signalé que je vous rends ?

Eh bien, nous, catholiques, nous savons de science certaine, et tous les hommes peuvent le savoir comme nous, parce que le Fils de Dieu, la vérité même, le juge suprême des vivants et des morts, l'a dit, que hors de la société qu'il a établie il n'y a point de salut. Nous vous répétons ce qu'il dit ; nous vous prévenons de ce qui vous attend, nous vous prions de faire ce qu'il vous commande. Nous faisons ce qu'ont fait les Apôtres, les martyrs, les missionnaires, tous les Saints qui se sont sacrifiés pour redire à toutes les nations : Devenez chrétiennes, entrez dans le bercail de Jésus-Christ. Hors de l'Église point de salut. Leur zèle n'eut pas d'autre mobile : où est la cruauté ?

Rien n'est donc plus vrai que cette maxime ; rien n'est plus charitable que de la publier, pourvu toutefois qu'on

la comprenne bien. Il faut donc savoir qu'il y a plusieurs manières d'appartenir à l'Église.

1° On appartient au *corps* de l'Église, lorsqu'on vit dans la société visible de tous les Fidèles, soumis extérieurement à son Chef, à sa doctrine, et qu'en même temps on demeure dans le péché mortel ; mais en cet état on est un membre mort, une branche sèche.

2° On appartient au *corps et à l'âme* de l'Église, lorsqu'à la profession extérieure de la Religion catholique, on joint la grâce sanctifiante.

3° Enfin, on appartient à *l'âme* de l'Église sans appartenir à son corps, lorsqu'on se trouve excusé devant Dieu, par la bonne foi ou par une ignorance invincible, d'être et de persévérer dans une société étrangère à l'Église. Dans cet état, on peut parvenir au salut par une véritable charité, par un désir sincère de connaître la volonté de Dieu et par la pratique fidèle de tous les devoirs, qu'on connaît ou qu'on a pu et dû connaître ¹.

Ainsi, parmi les hérétiques et les schismatiques, tous les enfants, qui sont baptisés et qui n'ont pas encore atteint l'usage de la raison, aussi bien que plusieurs personnes simples qui vivent dans la bonne foi, et dont Dieu seul sait le nombre, tous ces enfants, toutes ces personnes de bonne foi ne participent ni à l'hérésie ni au schisme. Ils en sont excusés par leur ignorance invincible de l'état des choses, et l'on ne doit pas les regarder comme n'appartenant pas à l'Église, hors de laquelle il n'y a point de salut.

D'abord, les enfants ; n'ayant pas encore pu perdre la grâce qu'ils ont reçue dans le Baptême, ils sont indubitablement de l'âme de l'Église, c'est-à-dire qu'ils lui sont

¹ Catéchisme du Concile de Trente.

unis par la foi, l'espérance et la charité habituelles.

Ensuite, les gens simples ou les ignorants : ils peuvent avoir conservé la même grâce. Ils peuvent, dans plusieurs de ces sectes, être instruits de certaines vérités de la foi qu'on y a retenues, et qui suffisent absolument au salut; ils peuvent les croire sincèrement, et, avec le secours de la grâce, mener une vie pure et innocente. Dieu ne leur impute pas les erreurs auxquelles ils sont attachés par une ignorance invincible. Bien qu'aux yeux du corps ils soient membres d'une secte, ils peuvent donc appartenir à l'âme de l'Église, avoir la foi, l'espérance et la charité.

Au reste, tous ces enfants et ces personnes de bonne foi doivent leur salut à l'Église catholique, qu'ils ne connaissaient pas. C'est d'elle que viennent les vérités salutaires, aussi bien que le Baptême, que les sectes ont conservés en se séparant. Eux-mêmes, il est vrai, les ont reçus immédiatement de ces sectes; mais ces sectes les tenaient de l'Église à qui le Fils de Dieu a confié l'administration des Sacrements et le dépôt de la foi ¹. Ainsi, on peut être sauvé, *quoiqu'on* appartienne extérieurement à une religion étrangère, mais non *parce qu'on* lui appartient : ce qui est bien différent.

Voici donc le sens précis de cette maxime, si parfaitement irréprochable et pourtant si souvent reprochée aux catholiques : *Hors de l'Église point de salut*; point de salut pour tout homme qui, connaissant ou devant connaître la véritable Église, refuse d'y entrer; point de salut pour tout homme qui, étant dans la véritable Église, s'en sépare pour embrasser une secte étrangère. Tous ces gens-là se mettent évidemment hors de la voie du salut; car ils se

¹ Voyez la censure d'*Emile* par la Sorbonne.

rendent coupables d'une opiniâtreté condamnable. Jésus-Christ ne promet la vie éternelle qu'aux brebis qui écoutent sa voix. Celles qui fuient son bercail ou qui refusent d'y entrer seront la proie des loups dévorants.

Quant à nous, enfants de l'Église, élevons nos sentiments de reconnaissance pour Dieu, notre Père, et pour l'Église, notre Mère, de manière à correspondre en quelque sorte aux bienfaits immenses dont nous leur sommes redevables. D'où vient que, comme tant d'autres, nous ne sommes pas nés au sein de l'hérésie, de l'infidélité et de l'idolâtrie? D'où vient que nous avons eu le bonheur d'être nourris et élevés, avec une tendresse maternelle, dans la véritable Église? Aimons-la donc, cette Église si bonne et malheureusement si peu aimée, si persécutée.

Témoignons-lui notre amour : 1° en recevant ses décisions avec un respect filial, en observant ses lois avec une scrupuleuse fidélité; 2° en partageant ses douleurs et ses joies, en nous intéressant à tout ce qui l'intéresse; 3° en nous montrant toujours prêts à sacrifier au maintien de sa foi, de son unité, de sa discipline, de son autorité, nos intérêts, notre liberté, notre repos, notre honneur devant les hommes et même notre vie; 4° en ne négligeant aucun moyen de la faire connaître de ceux qui ne la connaissent pas, de la faire aimer de ceux qui ne l'aiment pas, afin d'être les véritables imitateurs de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui lui-même a aimé l'Église, jusqu'à se livrer à la mort pour elle ¹.

¹ Christus dilexit Ecclesiam et seipsum tradidit pro ea. (*Eph.*, v, 2, 5. Voyez *Nat. Alex.*, de *Symb.*, cccxxix.)

PRIÈRE.

O mon Dieu, qui êtes tout amour ! je vous remercie de toute l'étendue de mon cœur d'avoir établi votre Église pour perpétuer votre sainte Religion et notre union avec vous ; faites que je sois toujours une brebis docile de votre berceau.

Je prends la résolution d'aimer Dieu par-dessus toutes choses, et mon prochain comme moi-même pour l'amour de Dieu ; et, en témoignage de cet amour, *je prierai souvent pour l'Église.*

XXIV^e LEÇON

DE NOTRE UNION AVEC NOTRE-SEIGNEUR, LE NOUVEL ADAM, PAR LA FOI (SUITE).

Neuvième article du Symbole (suite). — Nécessité de l'Église. — Visibilité et infailibilité de l'Église. — Notes de l'Église. — Unité. — Sainteté. — Apostolicité. — Catholicité. — Vérité de l'Église romaine. — Premier avantage de l'Église. — Communion des Saints. — Excommunication.

Dieu veut que tous les hommes parviennent au salut. Ils ne peuvent y parvenir que par Jésus-Christ, c'est-à-dire par la connaissance et la pratique de la vraie Religion, dont Jésus-Christ est l'âme et le fondateur ¹. Jésus-Christ et la vraie Religion ne se trouvent que dans la véritable Église. C'est là seulement que Jésus-Christ enseigne, qu'il répand ses grâces et communique son esprit. Dès lors, il est évident qu'il existe nécessairement une véritable Église, c'est ce que démontrent de concert la foi et la raison.

1^o *Nécessité de l'Église.* Notre-Seigneur a solennellement promis d'établir une Église avec laquelle il serait, tous les jours, jusqu'à la fin du monde. Il a ordonné de regarder comme des païens et des publicains ceux qui refuseraient d'écouter cette Église. Il est mort pour former cette Église et lui communiquer la sainteté dont elle devait être l'unique canal jusqu'à la fin des temps. A moins de soutenir cet affreux blasphème que le Fils de Dieu nous a trompés, en n'établissant pas, ou en n'établissant que pour un temps, l'Église qu'il a promis d'établir et d'établir pour toujours,

¹ Omnes homines vult salvos fieri et ad agnitionem veritatis venire. (Tim., II, 4.) Non est in alio aliquo salus. Nec enim aliud nomen est sub caelo datum hominibus, in quo oporteat nos salvos fieri. (Act., IV, 12.)

en nous menaçant de l'Enfer si nous n'écoutons pas une Église qui n'existe point ou qui n'existe plus : il faut admettre l'existence et l'existence perpétuelle d'une seule et véritable Église.

Confirmant les enseignements de la Foi, la raison nous dit que Notre-Seigneur, ne devant pas rester toujours visiblement sur la terre, devait pourvoir à la perpétuité de sa Religion. Or, il ne suffisait pas pour cela de nous laisser sa loi par écrit. Un livre, et surtout un code de lois, a besoin d'être interprété. Notre-Seigneur a donc dû évidemment établir une autorité, c'est-à-dire une Église chargée d'expliquer authentiquement sa Religion et de la faire pratiquer. Ainsi encore, à moins d'accorder au Fils de Dieu moins de bons sens qu'au dernier des hommes, il faut admettre qu'il a établi une Église, et une Église infailible, pour conserver intact le dépôt de sa doctrine.

2° *Visibilité de l'Église.* Cette Église doit être toujours visible. D'abord, par la raison que nous venons d'indiquer, savoir : que Dieu veut le salut de tous les hommes, et que le salut n'est possible que dans l'Église. Il faut donc de toute nécessité que l'Église soit toujours visible, afin que tous puissent la connaître et en devenir membres ; ensuite, parce que Dieu a formellement déclaré qu'elle serait visible à tous les peuples.

Par l'organe des Prophètes, il la compare à une ville immense, bâtie sur la cime d'une haute montagne, exposée aux regards de toutes les nations, resplendissante des rayons de la vérité, en sorte que toutes les tribus de la terre pourront marcher à sa lumière, comme elles marchent à la lumière du soleil ¹. Enfin, parce que, l'Église

¹ Mich., IV ; Isai., LX.

étant une société d'hommes réunis par la profession extérieure de la même foi, par la participation aux mêmes sacrements, aux mêmes cérémonies publiques, et par la soumission aux mêmes chefs, il est impossible qu'elle ne soit pas visible. Ainsi l'ont entendu tous les Pères ¹; ainsi l'entend le plus vulgaire bon sens.

3° *Infailibilité de l'Église.* L'Église véritable doit être infailible. On entend par infailibilité le privilège de ne pouvoir se tromper soi-même, ni tromper les autres en les enseignant. Rien de plus facile à prouver que la véritable Église est infailible et qu'elle doit l'être. Quatre questions seulement : 1° Notre-Seigneur est-il infailible? Personne n'en doute. 2° A-t-il pu communiquer son infailibilité, à ceux qu'il a envoyés pour enseigner les hommes? Personne n'en doute; car, étant Dieu, il peut tout. 3° A-t-il communiqué son infailibilité à ses Apôtres et à ses successeurs? Oui, car il leur a dit : Allez, enseignez, je serai avec vous tous les jours jusqu'à la fin des siècles.

4° Devait-il communiquer son infailibilité à ses Apôtres et à ses successeurs? Oui, il le devait; sans cela il n'y aurait eu pour nous aucun moyen de connaître avec certitude la vraie Religion. Pourtant Dieu veut que nous connaissions avec certitude la vraie Religion, puisqu'il veut, sous peine de l'Enfer, que nous la pratiquions et que nous soyons prêts à mourir plutôt que de révoquer en doute aucune des vérités qu'elle enseigne. La véritable Église est

¹ In nullum quippe nomen religionis, seu verum, seu falsum, coagulari homines possunt, nisi aliquo signaculorum vel sacramentorum visibilium consortio colligantur. (S. Aug., lib. XIX, *contr. Faust.*, c. II.) — Nulla securitas unitatis, nisi ex promissis Dei Ecclesia declarata, quæ super montem constituta, abscondi non potest; et ideo necesse est ut omnibus terrarum partibus nota sit. (Id., lib. III, *contr. epist. Parmen.*, c. V.) — Ecclesia vera neminem latet. (Id., lib. II, *contr. epist. Petit.*, c. XXXII.)

donc infaillible. Elle l'a toujours été, elle le sera toujours.

Si elle ne l'était pas, voyez les conséquences monstrueuses qu'il faudrait admettre : 1° Il n'y aurait plus aucun moyen de connaître la vraie Religion, nous flotterions comme des enfants à tout vent de doctrine, et ce serait en vain que le Fils de Dieu serait venu sur la terre pour enseigner aux hommes le chemin du Ciel. Nos frères séparés en sont un exemple frappant. Chez eux plus rien de certain. Autant de têtes, autant de doctrines : preuve manifeste que la Bible ne suffit pas. La Bible est un livre qui veut être expliqué, et expliqué par une autorité infaillible, pour devenir règle obligatoire de foi et de conduite.

2° Notre-Seigneur lui-même, ce qui est horrible à dire, serait moins qu'un honnête homme, car il aurait manqué à sa parole. Il aurait promis de parler toujours par l'organe de ses Apôtres et de leurs successeurs, et il n'en ferait rien, il leur laisserait débiter des mensonges. 3° Jésus-Christ serait le plus injuste et le plus barbare de tous les tyrans. Il nous ordonnerait, sous peine de l'Enfer, d'écouter des hommes qui pourraient nous enseigner l'erreur et nous conduire au précipice. Voyez combien de blasphèmes sont forcés de soutenir, et combien de conséquences affreuses sont forcés de dévorer ceux qui osent nier l'infaillibilité de l'Église !

Dire, comme les protestants, que l'Église fut infaillible dans les premiers siècles, mais qu'elle a cessé de l'être, c'est proférer implicitement les mêmes blasphèmes, c'est prétendre que Notre-Seigneur, contrairement à ses promesses, a retiré son assistance à l'Église. C'est l'accuser de mensonge et, par conséquent, nier sa divinité. Or nier la divinité de Notre-Seigneur, c'est l'athéisme. Telle est la conséquence logique du principe protestant.

Pour nous, brebis dociles du divin bercail, suivons fidèlement nos pasteurs. Aujourd'hui plus que jamais, professons pour eux la plus parfaite soumission. Croyons ce qu'ils croient, approuvons ce qu'ils approuvent, rejetons ce qu'ils rejettent, condamnons ce qu'ils condamnent. Enfants de l'Église, disons comme nos pères : Tout ce que nous savons, c'est d'écouter l'Église, de croire et de mourir même pour sa foi ; mais nous ne savons pas disputer ¹. C'est en s'écartant de cette règle que tant d'hérétiques ont fait naufrage dans la foi ; que tant d'esprits présomptueux, se croyant capables de discuter les vérités de la Religion, ont préféré leur jugement au jugement des premiers Pasteurs de l'Église, et, suivant leur esprit particulier, sont enfin tombés dans le précipice qu'ils se sont eux-même creusé.

4° *Notes de la véritable Église.* Reste maintenant à connaître la véritable Église. Or, pour la distinguer des fausses Églises, il ne suffit pas qu'elle soit visible, bien d'autres sociétés religieuses le sont ; il ne suffit pas qu'elle soit infaillible, l'infailibilité est une prérogative que les autres sectes s'attribuent ou qu'elles attribuent à chacun de leurs membres. Que faut-il donc ? Il faut que la véritable Église, la légitime épouse de l'Homme-Dieu, porte sur son front des signes si éclatants, des caractères si parfaitement inimitables, qu'aucune secte ne puisse ni les contrefaire, ni se les arroger. Or, ces marques ne peuvent être que celles de la vérité même. On en compte quatre principales : 1° l'unité ; 2° la sainteté ; 3° l'apostolicité ; 4° la catholicité.

L'UNITÉ. L'unité est le caractère essentiel de la vérité,

¹ Si quis autem videtur contentiosus esse : nos talem consuetudinem non habemus, neque Ecclesia Dei. (1 Cor., XI, 16.)

car Dieu est un, et la vérité, c'est Dieu révélé à l'homme. Le Sauveur a demandé que son Église fût une. Il la représente sous la forme d'un bercail qui n'a qu'un seul Pasteur, d'une maison où demeure un seul chef, d'un corps dont tous les membres sont parfaitement unis ¹. Ainsi la véritable Église doit être une : une dans sa foi, une dans ses lois, une dans ses espérances, une dans son chef ².

LA SAINTETÉ. La sainteté est le caractère essentiel, la perfection par excellence de Dieu ; cette sainteté en Dieu exclut l'ombre même du mal et de l'erreur. L'Église véritable doit donc être sainte ; sainte dans ses maximes, sainte dans ses dogmes, sainte dans ses Sacrements, sainte dans ses préceptes, sainte dans le but qu'elle se propose d'atteindre, sainte dans ses membres, et d'une sainteté rendue visible par des miracles, afin que tous, savants et ignorants, puissent la connaître. C'est pour obtenir une Église semblable, que Notre-Seigneur a donné sa vie. *Il est mort*, dit saint Paul, *afin de se former une Église sans tache et sans ride* ³.

L'APOSTOLICITÉ. Venir des Apôtres, avoir été prêchée par eux : voilà le caractère de la vérité. C'est à eux que le Sauveur confia toutes les vérités qu'il avait puisées lui-même dans le sein de son Père, vérités qui développaient, confirmaient et complétaient toutes celles que Dieu avait révélées depuis le commencement du monde ⁴. C'est à eux qu'il donna commission de les annoncer par tout l'univers. La véritable Église doit donc venir des Apôtres, remonter jusqu'aux Apôtres.

¹ Joan., 1, 12. — ² Id., xvii, 10, 11, 16.

³ Matth., xxviii, 19 ; Ephes., v, 26.

⁴ Omnia quæcumque audivi a Patre, etc. (Joan., xv,)

LA CATHOLICITÉ. La vérité est une, et la même dans tous les temps et dans tous les pays. Ce qui est vrai en Europe ne peut pas être faux en Asie; ce qui est vrai aujourd'hui ne peut pas avoir été faux hier. De plus, tous les hommes étant faits pour la vérité, la vérité doit être accessible à tous les hommes, se trouver partout où il y a des hommes. Donc la véritable Église, en qui seule réside la vérité, doit embrasser tous les temps, tous les lieux, toutes les vérités enseignées par Notre-Seigneur Jésus-Christ. Telles sont les notes que doit nécessairement avoir la véritable Église. Il faut tout cela pour que nous puissions la reconnaître; mais aussi avec cela il est impossible de ne pas la reconnaître et de ne pas la distinguer de toutes les autres sociétés.

5° *Vérité de l'Église romaine.* Faites maintenant le tour du monde, étudiez toutes les sociétés religieuses qui existent chez les différents peuples, et cherchez quelle est, entre toutes, celle qui vous présentera ces quatre caractères; celle-là, et celle-là seule, est la véritable Église. Or, ce voyage a été fait, non pas une fois, mais des milliers de fois; non par un homme, mais par des millions d'hommes; et toujours il a donné le résultat suivant: les quatre marques de la véritable Église conviennent à l'Église romaine, et ne conviennent qu'à elle seule.

1° *L'unité.* L'Église romaine est une dans sa foi et dans son ministère. D'abord, une dans sa foi: supposez que nous puissions, à l'heure même, appeler du tombeau un Catholique de chacun des dix-huit siècles qui nous ont précédés, un Catholique de l'Orient, un de l'Occident, un de l'Asie, un de l'Europe, et que nous demandions à tous ces fidèles qui vécurent sans se connaître, sans se voir, dont les uns moururent il y a cent ans, les autres mille ans,

quinze cents ans, dix-huit cents ans : Quelle est votre foi ? Chacun en particulier réciterait le même Symbole, le Symbole que nous récitons tous les jours, et qui se récite le même aux quatre coins du monde.

Cet accord parfait, cette unité perpétuelle, ravissaient déjà d'admiration les premiers Pères de l'Église. Ils s'en servaient comme d'une preuve évidente, pour montrer à tous les hérétiques qu'ils étaient dans l'erreur. « Quoique répandue sur toute la terre, disait saint Irénée, l'Église conserve la foi apostolique avec un zèle extrême, comme si elle n'habitait qu'une seule et même maison. Elle la croit de la même manière, comme n'ayant qu'un même esprit et qu'un même cœur ; et, par un consentement admirable, elle professe et enseigne la même foi, comme si elle n'avait qu'une seule bouche. Car, quoique les langues du monde soient différentes, la foi est partout une et la même. Les Églises de Germanie, des Gaules, de l'Orient, de l'Égypte, ne pensent pas, n'enseignent pas de différentes manières ¹. » Que nous devons être fiers de professer la foi de tant de générations, l'élite de l'humanité, la foi des Apôtres, des martyrs, des plus grands génies que le monde ait connus ! Quelle consolation ! quelle sécurité !

Il n'en est pas ainsi des sociétés séparées de l'Église : là, des variations sans cesse renaissantes, des contradictions infinies. Les professions de foi s'y succèdent, les sectes particulières s'y multiplient comme les feuilles sur les arbres. Dans la seule ville de Londres et les environs, on compte, à l'heure qu'il est, cent neuf religions différentes. La même division se trouve en Allemagne, en Suisse, en Amérique, dans tous les pays prétendus évan-

¹ *Adv. hæres.*, I, c. 3, n. 2.

géliques. Aujourd'hui elle est parvenue à ce point, qu'un ministre protestant disait naguère qu'il se faisait fort d'écrire, sur l'ongle de son pouce, tout ce qui était encore l'objet d'une croyance commune parmi les réformés ¹. Le protestantisme n'est donc pas la véritable Église, puisqu'il n'a pas l'unité de doctrine ². Il en est de même du mahométisme, du judaïsme et de toutes les autres sociétés religieuses qui se partagent le monde.

L'Église catholique est une dans son ministère et dans ses Sacrements. Cela veut dire que tous ses enfants, soumis à la même autorité, sont unis par la participation aux mêmes Sacrements, au même sacrifice, aux mêmes prières, au même culte. Parcourez toutes les régions de l'univers, interrogez les Catholiques qui les habitent, vous trouverez sur tout cela la plus parfaite harmonie. Pour maintenir cette divine unité, Notre-Seigneur a institué un ministère répandu dans toutes les parties de son Église, le même partout, chargé de prêcher et d'enseigner la foi, d'administrer les Sacrements, de célébrer les saints rites, en un mot, de régir tout le bercail. Il a divisé ce ministère en divers ordres qui forment une hiérarchie.

Dans chaque lieu habité, ville, bourgade ou autre, il a voulu qu'il y eût un ministre d'un ordre inférieur, et dans chaque province un ministre de la classe supérieure qu'on appelle Évêque, auquel sont soumis les Pasteurs inférieurs, et qui communique avec les Évêques des autres régions. Tous les Évêques sont en rapport de soumission avec le souverain Pontife, chef suprême de l'Église. Revêtu d'une primauté d'honneur, il est élevé au-dessus de tous,

¹ C'est ce que disait, en 1820, Harms de Kiel.

² Voyez Bossuet, *Variations*; Cobbett, *Réforme d'Angleterre*; Lettres du P. Scheffmacher, etc., etc.

afin d'être aperçu de tous comme le centre d'unité auquel on se rattache de toutes parts ; revêtu d'une primauté de juridiction, il peut par son autorité séparer les errants de l'unité, ou y ramener les égarés. Ainsi, ce ministère forme, entre tous les Catholiques répandus sur la terre, un magnifique lien d'union. Tous, étant unis à leurs Pasteurs, qui le sont entre eux avec le Pasteur des pasteurs, le sont nécessairement les uns aux autres.

Rien de semblable dans les sectes séparées. Point de subordination générale entre leurs ministres ; point d'autre centre d'unité que le pouvoir temporel qui les tient sous sa main. Ainsi, la hiérarchie, qui dans l'Église catholique se termine au Pape, vicaire de Notre-Seigneur Jésus-Christ, se termine dans les pays protestants à un roi, quelquefois même à une reine, étrangers à la science divine, et néanmoins arbitres souverains de l'Église de Dieu et de la conscience humaine.

Plus divisés entre eux qu'ils ne le sont avec l'Église, ils se décrient, s'accusent, se condamnent ; toujours en guerre, ils ne sont unis que par une haine commune contre la véritable Église, parce qu'elle les frappe tous du même anathème. De là, point d'unité de culte. Les uns admettent deux sacrements, les autres trois : les uns ont un culte sans symboles ; ceux-là un culte différent : si bien que le Protestant, sorti du coin de terre où règne la secte à laquelle il appartient, est étranger au reste du monde.

2° La *sainteté*. L'Église romaine est sainte dans ses dogmes, sainte dans sa morale, dans ses Sacrements, dans son culte. On peut défier l'adversaire le plus hostile, pourvu qu'il soit impartial, de trouver dans toutes ces choses un iota qui ne soit éminemment propre à éclairer l'esprit, à purifier le cœur et à élever l'homme à Dieu. Pas une secte

ancienne ou moderne qui ait ce premier genre de sainteté. Toutes ont flatté, toutes flattent encore par certains endroits quelque'une des trois grandes passions humaines : l'orgueil, l'ambition et la volupté.

L'Église romaine est sainte dans son Chef, qui est Jésus-Christ; sainte dans ses fondateurs, qui sont les Apôtres : il n'en est ainsi des fondateurs d'aucune hérésie. On sait quelle fut, dans les premiers siècles, la sainteté d'Arius, de Manès et des autres hérésiarques. Dans les temps modernes, quels furent les chefs du Protestantisme ? Luther, Calvin, Zwingle, trois ecclésiastiques apostats et les trois hommes les plus scandaleusement impudiques du seizième siècle : et vous croyez que Dieu a choisi de tels hommes pour réformer son Église !

L'Église romaine est sainte dans une grande partie des Papes et des Évêques leurs successeurs; sainte, enfin, dans un bon nombre de ses enfants. Il suffit de jeter les yeux sur un martyrologe ou sur un calendrier, pour voir la multitude de Saints qui se sont formés dans l'Église même depuis les derniers siècles. Outre ce nombre incalculable de Saints, qui ont ravi l'admiration générale par des vertus héroïques, et auxquels les peuples n'ont pu refuser leurs hommages solennels, il en est une plus grande multitude qui se sont sanctifiés par des vertus obscures et cachées aux yeux des hommes.

La sainteté des enfants de l'Église est véritable, puisque Dieu a fait des miracles éclatants pour la manifester. Or, les miracles opérés par les Saints ont eu lieu dans tous les siècles. Ils ont encore lieu aujourd'hui, et ils n'ont lieu que dans l'Église catholique. Les sectes séparées ne peuvent donc donner la conduite régulière de leurs sectateurs comme une marque de la sainteté de leur doctrine. Dieu

n'a jamais confirmé leurs vertus, moins encore leurs doctrine par aucun miracle, tandis que les Protestants eux-mêmes conviennent de la vérité des miracles opérés par les Saints de l'Église catholique, nommément par saint François-Xavier ¹.

Pour que l'Église romaine soit sainte, la Mère des Saints, et qu'elle soit en droit de présenter sa sainteté comme une marque de sa vérité, il n'est pas nécessaire que tous ses membres soient saints. Notre-Seigneur lui-même compare son Église à un filet dans lequel il y a de bons et de mauvais poissons, à une aire dans laquelle on trouve la paille mêlée au froment. Il suffit que tous les membres de l'Église aient été saints, et tous l'ont été le jour de leur Baptême; qu'un bon nombre ait continué de l'être, et que Dieu ait manifesté leur sainteté par des miracles.

3° La *catholicité*. L'Église romaine est catholique d'une triple catholicité: d'abord catholicité de *doctrine*. Héritière de toutes les vérités révélées, l'Église romaine, conformément à l'ordre du divin Maître, enseigne sans distinction, sans exception, sans augmentation, sans diminution, tout ce que Notre-Seigneur a daigné lui apprendre. Elle ne se permet pas, comme les hérétiques, de porter une main sacrilège sur les Écritures, de choisir parmi les vérités dont le dépôt lui est confié, de rejeter les unes, d'admettre les autres. Elle reçoit, conserve et enseigne avec une égale sollicitude les dogmes et les préceptes de son divin Époux. Malgré tous leurs efforts, les hérétiques anciens et modernes, renforcés des philosophes et des impies, n'ont jamais pu prouver que l'Église catholique ait altéré, augmenté, diminué, à plus forte raison inventé une seule

¹ Voyez le célèbre voyageur protestant Tavernier

des vérités qu'elle propose à la foi de l'univers. Les Pères apostoliques parlent comme nos Prêtres d'aujourd'hui ¹.

Ensuite, catholicité de *temps*. Révélées à nos premiers Pères, transmises par les Patriarches, développées sous la Loi, complétées sous l'Évangile, confiées aux Apôtres par l'Homme-Dieu lui-même, par eux propagées dans toutes les parties de l'univers, transmises jusqu'à nous par une tradition constante, les vérités enseignées par l'Église romaine remontent jusqu'aux premiers jours du monde, et seront par elle annoncées à toutes les générations futures jusqu'à la consommation des siècles. Son Symbole est le symbole du genre humain, en ce sens que tout ce qu'on rencontre de vrai chez tous les peuples lui appartient comme la branche appartient à l'arbre, le membre au corps, le rayon au soleil.

Enfin catholicité de *lieux*. Parcourez l'univers, visitez les quatre ou cinq parties du monde ; passez de la Chine au nord de l'Amérique, de l'Afrique aux contrées septentrionales de l'Europe, partout vous trouverez des Catholiques. Par une disposition admirable de sa providence, Dieu l'a ainsi voulu, afin qu'à chaque heure du jour et de la nuit il y eût quelque part une bouche qui récitât le Symbole catholique.

Cette récitation n'est pas plus interrompue que le Sacrifice de nos autels, en vertu duquel le sang divin n'a pas cessé un instant, depuis dix-huit siècles, de couler sur quelque point du globe. Quand, dans une partie du monde, la nuit est venue, que le Prêtre descend de l'autel, que le Fidèle cesse de répéter le Symbole, le jour brille pour d'autres lieux, et des Prêtres montent à l'autel, et

¹ Voyez le *Développement de la doctrine chrétienne*, par le célèbre docteur Newman, ministre anglican récemment converti.

des Catholiques récitent la profession de notre foi. Ainsi, par une succession invariable jusqu'à la fin des temps ¹. Mais partout vous ne rencontrerez pas des hérétiques ou des membres d'une société séparée.

Catholicité de lieux : comme le soleil, l'Église romaine a parcouru l'horizon de l'univers ; sa lumière s'est levée successivement sur les différentes contrées de la terre ; l'hérésie, jamais. **Catholicité de lieux :** de toutes les sociétés prises à part, l'Église catholique est la plus nombreuse. Le Mahométisme, l'Idolâtrie, le Protestantisme, se divisent en une infinité de sectes dont chacune en particulier est bien loin d'avoir autant de partisans, que l'Église catholique compte de Fidèles. **Catholicité de lieux :** être comme Dieu est un ; être partout comme Dieu est partout, sans cesser d'être un : telle est l'Église romaine. **L'unité dans l'universalité même :** voilà le caractère éclatant qui la distingue et qu'on nomme la catholicité.

« Comme il n'y a qu'un épiscopat, disait, il y a dix-sept siècles, saint Cyprien, ainsi il n'y a qu'une seule Église, répandue dans la vaste multitude des membres qui la composent. De même que l'on voit sortir du soleil une foule de rayons, mais qu'il n'y a qu'un seul centre de lumière ; que du corps d'un arbre sortent des rameaux en grand nombre, mais que le corps tout entier tient à un tronc fortement attaché à la terre par sa racine ; que d'une même source s'épanchent divers courants qui remontent à leur commune origine, malgré l'abondance des eaux qui la diversifient : telle est l'image de l'Église. La divine lumière qui la pénètre embrasse dans son rayon le monde entier ; mais elle vient d'un point unique qui distribue sa

¹ Voyez Jauffret, p. 288.

clarté dans tous les lieux, sans que l'unité de principe soit divisée. Son inépuisable fécondité propage ses rameaux sur toute la terre. Elle épanche au loin ses eaux abondantes. C'est partout le même principe, partout la même origine, la même mère, manifestant sa force par le nombre de ses enfants ¹. »

4° *L'apostolicité.* L'Église romaine est apostolique, c'est-à-dire qu'elle remonte aux Apôtres; ils sont ses maîtres, ses fondateurs. On distingue deux sortes d'apostolicité: l'apostolicité de doctrine et l'apostolicité de ministère. L'Église romaine est apostolique dans sa *doctrine*, c'est-à-dire qu'elle croit et enseigne, qu'elle a toujours cru et enseigné la doctrine qu'elle a reçue des Apôtres. Remontez d'âge en âge jusqu'au jour, où le Fils de Dieu dit aux douze Missionnaires évangéliques : *Allez, enseignez toutes les nations*; vous trouverez le même enseignement, la même croyance, le même Symbole que nous chantons. Vous l'entendrez retentir dans les vastes basiliques de Nicée et de Constantinople. On le murmura sous les voûtes illuminées des Catacombes. Là, on administra le même Bap-tême, la même Eucharistie, les mêmes Sacrements. Là, on crut au même Dieu, au même Jésus-Christ son Fils; on espéra le même Ciel, on craignit le même Enfer ².

Cette vénérable antiquité, cette suite non interrompue est l'éternelle confusion des hérétiques. Pour les convaincre d'erreur, il suffit de leur demander : *Que croyait-on quand vous êtes venus?* Il n'y eut jamais d'hérésie qui n'ait trouvé l'Église actuellement en possession de la doctrine contraire à la vôtre : c'est un fait constant, public,

¹ *De Unit. Eccl.*

² Voyez les preuves monumentales de tout cela dans notre *Histoire des Catacombes*, in-8°.

universel et sans exception. Ainsi la décision est aisée; il n'y a qu'à voir en quelle foi on était, quand les hérétiques ont paru; en quelle foi ils avaient été élevés eux-mêmes dans l'Église et à prononcer leur condamnation sur ce fait qui ne peut être ni caché ni douteux ¹.

O nos frères! ô vous qui êtes séparés de l'unité catholique! vous n'avez donc pas la marque essentielle de la véritable doctrine, l'apostolicité! Quelle est donc votre antiquité? Trois cents ans peut-être? Vous vous trompez, vous n'avez que l'antiquité de votre opinion. Hier vous l'avez écrite sur le papier; aujourd'hui, ce matin, vous l'avez changée: voilà votre antiquité.

L'Église romaine est apostolique dans son *ministère*. C'est un fait clair comme l'existence du soleil et la preuve la plus palpable qu'elle est la véritable Église. Notre-Seigneur dit à saint Pierre: Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église. Pour trouver la véritable Église, il suffit donc de chercher celle qui remonte jusqu'à Notre-Seigneur, et dont saint Pierre est le fondement. Or, ce glorieux privilège ne peut être revendiqué par aucune secte ancienne ou moderne. Nulle ne remonte jusqu'à Notre-Seigneur, nulle n'a saint Pierre pour fondement. L'Église romaine seule et les Églises qui sont sorties de son sein,

¹ Bossuet, *Prem. instr. past. sur les promesses de l'Église*, n. 35. « Il y a toujours, continue le même Évêque, un fait malheureux pour eux, qu'ils n'ont pu couvrir: c'est celui de leur nouveauté. Nul ne peut changer les siècles passés ni se donner des prédécesseurs, ou faire qu'il les ait trouvés en possession. La seule Église catholique remplit tous les siècles précédents, par une suite qui ne peut lui être contestée. La loi vient au-devant de l'Évangile; la succession de Moïse et des Patriarches ne fait qu'une même suite avec celle de Jésus-Christ. Être attendu, venir, être reconnu par une postérité qui dure autant que le monde, c'est le caractère du Messie en qui nous croyons; il était hier, il est aujourd'hui et il sera aux siècles des siècles. » (*Disc. sur l'Hist. universelle*, p. II, vers la fin.)

peuvent montrer l'ordre de la succession de leurs Évêques jusqu'aux Apôtres, ou jusqu'à l'un des hommes apostoliques envoyés par les Apôtres. C'est ainsi que les Églises vraiment apostoliques justifient qu'elles le sont.

En partant de notre Saint-Père le pape Pie IX, actuellement régnant, vous remontez, par une succession non interrompue de 258 Papes, jusqu'à saint Pierre, fondateur de l'Église de Rome. Arrivé à saint Pierre, vous touchez à Jésus-Christ. Ainsi des autres Églises catholiques. Toutes également nous montrent à leur tête un Apôtre ou un envoyé des Apôtres, qui les a établies et qui commence la chaîne de la tradition. C'est des Églises primitives que les autres ont emprunté la semence de la doctrine, et qu'elles l'empruntent tous les jours à mesure qu'elles se forment.

Aussi on les compte avec raison parmi les Églises catholiques dont elles sont les filles. Toutes sont apostoliques et toutes ensemble ne font qu'une seule et même Église. Le souverain Pontife et les Évêques sont donc les successeurs des Apôtres. C'est d'eux qu'ils tiennent leur origine et le pouvoir de prêcher la doctrine de Jésus-Christ.

Il n'en est pas de même des hérétiques. Bien qu'au commencement l'Évangile ait été prêché dans leur pays par des Apôtres ou des hommes apostoliques, ils ne peuvent pas pour cela se prétendre apostoliques. En se séparant, ils ont coupé la chaîne de la succession. Nul ne les a envoyés, ils se sont envoyés eux-mêmes.

« Qui êtes-vous ? peut dire l'Église à tous ces novateurs, aux Protestants, par exemple. Depuis quand et d'où êtes-vous venus ? où étiez-vous avant le seizième siècle ? Il y a quatre cents ans, personne ne parlait de vous, on ne vous connaissait pas même de nom. Que faites-vous chez moi, n'étant pas des miens ? A quel titre, Luther, coupez-vous

ma forêt ? Qui vous a permis, Calvin, de détourner mes canaux ? Qui vous autorise, Zwingle, à ébranler mes bornes ? comment osez-vous penser et vivre ici à discrétion ? C'est mon bien ; je suis en possession depuis longtemps ; je suis en possession la première ; je descends des anciens possesseurs, et je prouve ma descendance par des titres authentiques. Je suis héritière des Apôtres et je jouis conformément aux dispositions de leur testament et au serment que j'ai prêté. Pour vous, ils vous ont renoncés et déshérités comme étrangers et comme ennemis. Mais pourquoi êtes-vous étrangers et ennemis des Apôtres ? Parce qu'ils ne vous ont pas envoyés, parce que la doctrine que chacun de vous a inventée ou adoptée suivant son caprice, est directement opposée à la doctrine des Apôtres¹.

Ainsi, l'Église romaine seule est *une, sainte, catholique, apostolique*. Elle porte donc seule les marques de la véritable Église ; elle est donc seule, à l'exclusion de toute autre, la véritable épouse de Jésus-Christ, la colonne et l'appui de la vérité.

Il est encore une autre marque de la véritable Église, prédite par le Sauveur lui-même quand il disait : *Vous serez en butte à la haine et à la persécution continuelle des hommes*². Cherchez donc parmi toutes les sociétés religieuses celle qui est en butte à la haine de toutes les autres, à la haine du monde, et vous aurez trouvé la véritable épouse de l'Homme-Dieu. C'est à la couronne d'épines, constamment placée sur sa tête, qu'on la reconnaît. Or, cette couronne, nulle secte ne l'a portée, nulle même ne

¹ Tertull., *Præscript.* — Voyez les textes des Pères sur les notes de l'Église dans Nat. Alex., de *Symô.*

² *Matth.*, x, 22 ; *Marc.*, xiii, 13 ; *Luc.*, xxi, 17.

l'ambitionne. C'est un diadème qui orne le front de l'Église romaine toute seule.

Catholiques mes frères, vous tremblez quelquefois au bruit du craquement de ce monde qui se disloque. Cependant, loin de vous troubler, les tempêtes qui assaillent aujourd'hui l'Église sont merveilleusement propres à affermir votre foi. Que prouvent ces nouvelles persécutions venues à la suite de tant d'autres, sinon que l'Église romaine, votre mère, n'a pas cessé d'être fidèle épouse du Dieu du Calvaire ? Tant que le diadème douloureux ceindra son auguste front, soyez-en sûrs, elle n'aura fait ni avec le monde, ni avec le vice, ni avec l'erreur, aucune alliance adultère. Plus la persécution sera vive, plus vif aussi sera le rayonnement de son inviolable fidélité, plus elle sera digne de votre confiance et de votre amour : *Ecclesia pressa, Ecclesia victrix.*

Le neuvième article du Symbole se termine par ces mots : *Je crois la communion des Saints.* Explication de ce qui précède, ces paroles ne forment pas un article particulier. Toutefois elles sont d'une grande importance. D'une part, elles nous font connaître l'Église dans sa vie intime ; et, d'autre part, elles expriment le premier des quatre grands avantages que l'Église nous procure.

En prononçant ces mots, *Je crois la communion*, notre bouche révèle la plus magnifique fraternité, le communisme le plus beau, le seul vrai, le seul possible, le seul désirable ; car nous faisons profession de croire, avec la même assurance, et le même bonheur que nous croyons à l'existence et à la bonté infinie de Dieu :

1° Que tous les membres de l'Église, et ceux qui sont au Ciel, et ceux qui sont sur la terre, et ceux qui sont dans le Purgatoire, sont unis entre eux et avec les trois

personnes de la sainte Trinité d'une manière intime, efficace et permanente¹ ;

2° Que cette union consiste non-seulement dans la communauté de foi, d'espérance, de charité ; mais encore dans la participation aux mêmes Sacrements, par lesquels Notre-Seigneur, le Saint des saints, répand les mérites de sa vie et de sa passion dans tous les membres de l'Église qui les reçoivent dignement ; que cette union fraternelle prend son origine dans le Baptême, où nous naissons enfants de Dieu, et s'entretient surtout par la sainte Eucharistie, où la manducation du même pain, l'usage du même vin fait de nous tous un même corps² ;

3° Qu'en vertu de cette union, tous les biens spirituels de l'Église sont communs entre les Fidèles, comme les biens d'une famille entre les enfants ; de telle sorte que les grâces intérieures et les dons extérieurs que chacun reçoit, les bonnes œuvres que chacun pratique, profitent à tout le corps et à chaque membre de l'Église ;

4° Qu'en vertu de l'union que tous les fidèles de la terre ont entre eux toutes les grâces dont ils sont favorisés, toutes les bonnes œuvres qu'ils font, comme l'assistance au saint sacrifice de la Messe, les confessions, communions, les méditations, les lectures pieuses, les aumônes, les mortifications, les prières, servent, dans une certaine mesure, à tous ceux qui sont en état de grâce. Nous disons dans une certaine mesure, car les fruits des bonnes œuvres ne peuvent pas tous se communiquer.

Pour comprendre cette vérité, il faut savoir que les

¹ *1 Joan.*, c. I.

² *Unus panis et unum corpus multi sumus, qui de uno pane et de uno calice participamus. (1 Cor., x, 17.)*

bonnes œuvres du juste ont trois effets : le *mérite*, la *satisfaction* et l'*impétration*.

Le mérite, c'est l'effet de la bonne œuvre en tant qu'elle produit une augmentation de grâce, et un droit à un plus haut degré de gloire dans le Ciel. Le mérite est personnel à celui qui fait la bonne œuvre et ne peut être communiqué aux autres. Il ne peut être acquis que par l'homme voyageur et en état de grâce. Il n'y a que celui qui possède la grâce, chez qui elle puisse être augmentée. N'étant plus voyageur, l'habitant du Ciel ou du Purgatoire ne peut plus mériter, bien qu'il soit en état de grâce.

La satisfaction, c'est l'effet de la bonne œuvre en tant qu'elle obtient la rémission des peines temporelles dues au péché. L'homme seul sur la terre et en état de grâce peut satisfaire. Les saints n'ont plus besoin de satisfaction. Les âmes du Purgatoire, à proprement parler, ne satisfont pas : il serait plus exact de dire qu'elles *satis-souffrent*. Les hommes en état de péché mortel, ne peuvent non plus satisfaire, attendu qu'on ne peut obtenir la rémission de la peine due au péché, avant d'avoir obtenu la rémission du péché lui-même. La satisfaction ne peut donc leur être appliquée ; mais elle peut l'être aux justes en état de grâce et aux âmes du Purgatoire. Cela se fait en offrant la satisfaction ou le mérite satisfactoire des bonnes œuvres, à la décharge de celui dont on désire diminuer la dette.

L'impétration, c'est l'effet de la bonne œuvre en tant qu'elle obtient de Dieu quelques biens. En rigueur, les justes seuls peuvent impétrer, parce qu'il n'y a que les justes qui aient quelque droit à être écoutés, attendu qu'il est convenable et fondé en raison que Dieu fasse, comme

il l'a promis, la volonté de ses serviteurs qui, de leur côté, s'efforcent d'accomplir celle de leur Maître ¹. Quant aux pécheurs, bien que Dieu ait déclaré qu'il ne les écoute pas ², ils peuvent cependant obtenir d'une impétration moins rigoureuse. Ainsi, par des mouvements imparfaits de foi et d'espérance, ils se disposent à la grâce et à l'amitié de Dieu, et lui demandent quelque bien. Leur impétration n'a d'autre fondement que l'infinie miséricorde de Dieu.

Ce troisième effet de bonnes œuvres, l'impétration, peut se communiquer non-seulement à tous les membres de l'Église, justes et pécheurs, mais encore à tous ceux qui ne sont pas membres de l'Église, comme les Juifs, les hérétiques, les schismatiques, les infidèles, les excommuniés. On peut demander leur conversion et faire des bonnes œuvres pour l'obtenir.

Quelle différence, direz-vous peut-être, y a-t-il donc, sous ce rapport, entre les Fidèles et ceux qui ne le sont pas? Il y a cette différence que les derniers sont privés des prières publiques de l'Église, excepté le Vendredi saint, et qu'ils ne profitent des bonnes œuvres privées qu'autant qu'on les fait expressément pour eux; tandis que les Fidèles jouissent des prières publiques et profitent naturellement des bonnes œuvres particulières de tous les membres de l'Église, même lorsqu'on ne pense pas à les leur appliquer: la raison en est qu'ils sont membres vivants d'un même corps. Ainsi, lorsque la bouche mange et que l'estomac digère, tous les autres membres

¹ *Voluntatem timentium se faciet et deprecationem eorum exaudiet.* (Ps. CXLIV.)

² *Peccatores Deus non exaudit.* (Joan., IX, 31. D. Th., 2^a, 2^o, q. LXXXIII, art. 16.)

s'en ressentent ; de même, lorsqu'un juste fait une bonne œuvre, tous les autres justes s'en trouvent enrichis ¹.

Nous avons dit une *bonne œuvre*, car toutes celles qui en ont l'apparence ne le sont pas réellement. En effet, on distingue trois sortes d'œuvres : les œuvres *vivantes*, qui sont celles de l'homme en état de grâce, et qui profitent à tous les membres vivants de l'Église. Les œuvres *mortes*, qui sont celles de l'homme en état de péché mortel et qui ne servent ni à mériter ni à satisfaire, mais seulement à obtenir de Dieu qu'il use de miséricorde, et convertisse celui qui les fait. Enfin, les œuvres *amorties*, c'est-à-dire qui avaient été faites en état de grâce, mais dont le mérite est couvert et comme éteint par le péché mortel qui les suit. Elles revivent lorsque celui qui les a faites rentre en état de grâce ².

Pour compléter les explications précédentes, nous ajouterons que Notre-Seigneur, en qualité de chef, distribue le fruit précieux des bonnes œuvres aux différents membres vivants de son corps mystique, en proportion de leurs besoins et de leurs mérites. Quant aux pécheurs, ils tiennent encore à l'Église par la foi et par l'espérance ; mais, n'ayant pas la charité, ils sont des membres morts et ils ne participent à ses biens spirituels qu'en ce sens que Dieu, ayant égard aux prières des Justes, accorde quelquefois aux pécheurs des grâces de conversion ou suspend les châtimens qu'ils méritent ³.

5° Nous professons qu'en vertu de l'union que les Fi-

¹ Montagne, *Tract. de Gratia* ; Ferraris, art. *Merit. et Peccat.* ; D. Th., 2^a, 2, q. cxiii, etc.

² Voyez le célèbre Catéchisme espagnol du P. Cajetan, *des Écoles pies*.

³ S. Aug., *de Ver. Relig.*, c. v et vi ; Id., *Tract. xxxii, in Joan.* ; S. Ambr., lib. 1, *de O'fic.*, c. xxix.

dèles de la terre ont avec les Saints du Ciel, les premiers obtiennent de Dieu, par l'entremise des seconds, beaucoup de grâces pour eux-mêmes et pour les autres Fidèles, lorsqu'ils les invoquent, les honorent et s'efforcent de les imiter.

6° Qu'en vertu de l'union que les Saints de la terre et du Ciel ont avec les Saints du Purgatoire, ces âmes souffrantes sont soulagées par les prières, les aumônes, les indulgences, le sacrifice de la Messe offert à leur intention ¹.

Une comparaison admirable, employée par le Saint-Esprit lui-même ², nous donne l'idée la plus magnifique et la plus touchante de cette union de tous les membres de l'Église, comme elle fait comprendre aux enfants eux-mêmes cette entière communication de biens entre les Fidèles : la similitude est tirée du corps humain.

Dans le corps humain il y a plusieurs membres, et néanmoins ils ne forment qu'un seul corps. Tous n'ont pas la même fonction, chacun a la sienne. Le pied marche, l'œil voit, l'oreille entend. Chaque fonction particulière ne se rapporte pas directement au bien du membre qui l'exerce, mais à l'harmonie et au bien général du corps et de tous les autres membres. Ainsi, c'est pour tout le corps que le pied marche, que l'œil voit, que l'oreille entend.

De même dans le corps de l'Église, il y a plusieurs membres. Les Fidèles qui sont sur la terre, les âmes du Purgatoire, les Saints du Ciel, les Catholiques de l'Europe, ceux de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique, de l'Océanie, de toutes les parties du monde, si éloignées qu'elles soient, sont membres de l'Église et ne forment qu'un même corps. Tous n'ont pas la même fonction. Les uns sont

¹ S. Aug., de *Cur. gerend. pro mort.*

² *I Cor.*, XII, 2; *Eph.*, IV, 7; *Rom.*, XII, 6.

evêques, les autres prêtres, religieux ou religieuses ; ceux-là sont docteurs, prédicateurs, consolateurs ; ceux-ci sont maîtres ou serviteurs. Chacun a son état et ses fonctions, qui toutes se rapportent au bien général du corps et de tous les membres. Ainsi, c'est pour toute l'Église que le prêtre prêche et administre les Sacrements, que le docteur enseigne, que la religieuse prie et se dévoue, que les simples Fidèles s'acquittent des devoirs attachés par la Providence à leur condition particulière.

Dans le corps humain, les membres sont tellement unis, que, du moment où l'un d'eux, même le plus faible, vient à éprouver quelque sensation de douleur ou de plaisir, aussitôt les autres ressentent les effets de cette douleur ou de ce plaisir, à cause de l'union et de la sympathie que la nature a mises entre eux.

De même dans le corps de l'Église, comme nous profitons des bien accordés à chacun de nos frères, nous devons ressentir la douleur qui les afflige, nous réjouir avec ceux qui sont dans la joie, pleurer avec ceux qui pleurent. Se pourrait-il que l'union établie entre nous par la grâce, fût moins puissante pour nous rendre sensibles aux douleurs et aux joies de nos frères, que la sympathie naturelle pour faire ressentir à tous les membres du corps le plaisir ou la souffrance de chacun d'eux ?

Dans le corps humain, il y a une tête qui régit tous les membres, qui influe sur chacun d'eux par les émanations qu'elle lui envoie ; un cœur d'où le sang part et où il revient pour se purifier et se réchauffer et repartir encore ; de plus, le corps est animé, vivifié par une âme qui lui communique le mouvement, la beauté, la vigueur.

De même dans le corps de l'Église il y a un chef, Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui régit tous les membres, qui

influe sur chacun d'eux par ses grâces; un cœur, qui est la sainte Eucharistie, d'où l'amour part et où il revient pour se purifier, se réchauffer et repartir encore; enfin une âme, c'est le Saint-Esprit, qui, se répandant dans toutes les parties de ce corps admirable, lui communique la beauté, la force, la vie, la vie de la grâce sur la terre, et la vie de la gloire dans l'éternité.

A la vue de ce corps magnifique il ne peut y avoir dans l'âme que trois sentiments : un sentiment d'ineffable reconnaissance d'en faire partie; un sentiment de crainte excessive d'en être retranché ou de n'en être qu'un membre mort; un sentiment de tendre et active compassion pour les infidèles, les hérétiques, les schismatiques et tous ceux qui lui sont étrangers.

Il ne reste, pour achever l'explication du neuvième article du Symbole, qu'à donner le sens et la raison de ces mots, la communion *des Saints*. Tous les membres de l'Église sont appelés Saints : d'abord, parce que la sainteté est le but de notre vocation à la foi et l'obligation rigoureuse qui nous est imposée à tous par le Baptême¹; ensuite, parce que les justes participent plus particulièrement à l'admirable communion que nous venons de décrire; de plus, parce que les pécheurs eux-mêmes y trouvent de puissants moyens de sanctification; enfin, parce que cette communion des Saints de la terre nous conduit à la communion générale et éternelle des Saints, des Anges et de Dieu même dans le Ciel.

Malheur donc à ceux qui se font retrancher de cette société, hors de laquelle il n'y a point de salut ! L'Église le fait à regret; mais elle peut le faire, investie qu'elle est

¹ Hæc est enim voluntas Dei sanctificatio vestra. (I Thess., 11, 13.)

du pouvoir d'excommunier. Rien n'est mieux établi que la légitimité de ce pouvoir formidable. Les Apôtres en ont fait usage; les conciles, les souverains Pontifes et les Évêques ont suivi leur exemple, dans la suite des siècles, toutes les fois qu'ils l'ont jugé nécessaire ¹. Est-ce que le père de famille n'a pas le droit de renvoyer de sa maison l'enfant scandaleux et rebelle? Est-ce que le berger n'a pas le droit de chasser de sa bergerie la brebis galeuse et indocile? Est-ce que chaque jour les juges, les magistrats ne retranchent pas de la société les coupables dangereux et obstinés? Comment donc l'Église, qui est la société la plus parfaite, n'aurait-elle pas le même droit?

Après la sentence de Notre-Seigneur, au dernier jugement, rien ne doit nous inspirer plus de crainte que l'excommunication. Ceux qui en sont frappés se trouvent privés de tous les biens spirituels qui sont dans l'Église. Ils ne peuvent rentrer dans son giron maternel qu'après avoir fait leur soumission, donné satisfaction à ceux qu'ils ont offensés ou dépouillés, et obtenu l'absolution du supérieur qui a le pouvoir de la leur accorder. S'ils meurent sans s'être réconciliés avec l'Église, ils sont privés de la sépulture ecclésiastique et de tous les suffrages de l'Église en faveur des trépassés. Très-souvent on a vu l'excommunication produire des effets sensibles sur les coupables. Aussi jamais, dans les siècles de foi, les rois, les puissants et les peuples n'ont-ils rien redouté à l'égal de cette foudre spirituelle.

Napoléon lui-même, qui affectait de mépriser celle dont il avait été frappé, en était visiblement tourmenté : quel-

¹ *I Cor.*, v; *Baron.*, art. 55, 998, etc., etc.

quefois même son exaspération ne connaissait point de mesure. Dans son dépit il s'écriait : *Après tout le Pape croit-il que son excommunication fera tomber les armes des mains de mes soldats ?* Or, tout le monde sait que c'est à partir de l'excommunication que l'étoile de Napoléon a pâli, et que sa vie est devenue une suite continuelle de désastres. De plus, les historiens de la campagne de Russie disent tous en propres termes, en racontant l'effroyable catastrophe : *Les armes tombaient des mains des soldats* ¹.

Les philosophes ne manqueront pas de dire que c'est le froid, et non pas l'excommunication, qui faisait tomber les armes des mains des soldats ! A merveille ; mais le froid, qui l'avait envoyé ? qui avait abaissé le thermomètre à un degré si désastreux ? Est-ce vous ? N'est-ce pas celui qui commande aux éléments avec une autorité plus absolue que Napoléon à la grande armée ? Or, celui qui commande ainsi aux éléments est le même qui a dit à l'Église et au Pape : *Celui qui vous méprise me méprise ; je briserai comme un verre celui qui osera vous résister.* Il n'y a ni révolution, ni civilisation, ni puissance qui puisse le faire abdiquer ni limiter son pouvoir ².

Nous parlerons des avantages sociaux du neuvième article du Symbole en expliquant les commandements de l'Église.

PRIÈRE.

O mon Dieu, qui êtes tout amour ! je vous remercie de m'avoir rendu participant de tous les biens spirituels de

¹ De Ségur ; de la Baume, etc., etc.

² Et nunc, reges, intelligite, erudimini, qui judicatis terram. (Ps. 11.)

votre sainte Église ; ne permettez pas que jamais je mérite d'en être privé.

Je prends la résolution d'aimer Dieu par-dessus toutes choses, et mon prochain comme moi-même pour l'amour de Dieu ; et, en témoignage de cet amour, *j'aimerai l'Église comme un enfant aime sa mère.*

XXV^e LEÇON

DE NOTRE UNION AVEC NOTRE-SEIGNEUR LE NOUVEL ADAM,
PAR LA FOI (SUITE).

Dixième article du Symbole. — Rémission des péchés, — Certaine, permanente, illimitée. — Moyens de l'obtenir. — Sacrements, sacramentaux. — Bonnes œuvres. — Second avantage de l'Église.

Nous mettre en communion avec Notre-Seigneur, le Saint des saints, avec les Anges et les bienheureux habitants du Ciel, avec les âmes saintes du Purgatoire, avec tous les justes qui sont répandus aux quatre coins de la terre ; nous faire participer à leurs mérites, à leurs prières, à leur vie spirituelle, de la même manière que tous les membres de notre corps participent à la vie, à la santé, à la beauté du corps entier : voilà, comme nous l'avons vu, le premier des quatre grands avantages que nous trouvons dans l'Église.

Le second n'est pas moins précieux. Le dixième article du Symbole l'exprime en ces termes : Je crois la *rémission des péchés*. Par ces paroles nous proclamons que dans l'Église catholique se trouve la rémission des péchés, qu'elle ne se trouve que là, et qu'elle s'y trouve en vertu du pouvoir que Notre-Seigneur a donné à son Église de délier les consciences. Ce pouvoir est-il certain ? est-il permanent ? est-il limité ? par qui s'exerce-t-il ? comment s'exerce-t-il ? par quels moyens les Fidèles peuvent-ils en profiter ? Telles sont les questions dont le développement servira d'explication au dixième article du Symbole.

1° Le pouvoir de remettre les péchés, que nous recon-

naissions à l'Église catholique, est-il certain? — Pour répondre à cette première question, j'en fais trois autres : Je demande d'abord : Dieu peut-il remettre les péchés? Tout le monde reconnaît aux princes le droit de faire grâce aux criminels; au père le droit de pardonner à son enfant coupable; au créancier le droit de remettre la dette à son débiteur; au dernier des hommes le droit de pardonner l'injure qu'il a reçue.

Refuser à Dieu le pouvoir de remettre les offenses qu'on lui a faites, serait donc lui refuser un droit analogue à celui que tout le monde reconnaît au prince dans son royaume, au père dans sa famille, au créancier vis-à-vis de son débiteur, au dernier des hommes à l'égard de ceux qui l'ont outragé. Évidemment Dieu a donc le pouvoir de remettre les péchés. Lui-même revendique cette sublime prérogative : *C'est moi, dit-il, c'est moi-même qui efface les iniquités*¹. Voilà pourquoi il veut que nous lui disions tous les jours : *Pardonnez-nous nos offenses*.

Je demande ensuite : Dieu peut-il confier à des hommes le pouvoir de remettre les péchés en son nom? Tout le monde reconnaît encore aux rois de la terre le pouvoir de faire administrer la justice en leur nom, c'est-à-dire de confier à des magistrats le droit d'absoudre et de condamner les coupables. Par quel motif refuserait-on à Dieu le même droit? Le souverain Maître serait-il moins puissant que ses créatures? Évidemment encore Dieu peut confier à des hommes le pouvoir de remettre les péchés en son nom.

Je demande enfin : Dieu a-t-il réellement confié ce pouvoir à certains hommes? Le pouvoir de remettre les

¹ Ego sum, ego sum ipse qui deleo iniquitates tuas. (Isa., v.)

péchés, c'est-à-dire de faire du coupable un innocent, de rendre la vie à une âme morte par le péché, n'est pas moins grand que le pouvoir de créer le monde, de ressusciter les morts. Aussi, pendant quatre mille ans, Dieu se le réserva pour lui seul : nulle créature ne fut admise à le partager. Enfin, la plénitude des temps de grâce et de miséricorde arriva, et Notre-Seigneur, comme homme, fut le premier qui reçut de son Père cette magnifique prérogative ¹.

On connaît l'éclatant miracle qu'il fit pour prouver qu'il avait ce pouvoir, non pas en tant que Dieu, il est inhérent à sa nature, mais en tant qu'homme. Les Phari-siens, se scandalisant de l'entendre s'attribuer le pouvoir de remettre les péchés, disaient : *Il blasphème; Dieu seul peut remettre les péchés*. Lequel des deux est le plus facile, reprit le Sauveur, de guérir un paralytique ou de remettre les péchés? L'un et l'autre surpassent également la puissance de l'homme. Eh bien, pour que vous sachiez que ce double pouvoir surnaturel de guérir les malades et de remettre les péchés a été également donné au Fils de l'homme, écoutez-moi. Puis, s'adressant au paralytique, il lui dit : *Levez-vous, prenez votre grabat et retournez dans votre maison* ². Et le paralytique fut guéri à l'heure même. Notre-Seigneur, en tant qu'homme, avait

¹ Non minor potestas necessaria est ad hominem ex impio justum reddendum, et animam a morte peccati suscitandam, quam ad mundi creationem, et corpora a morte suscitanda; ad hæc autem infinitam et immensam Dei vim requiri certum est, potestas dimittendi peccata, antequam Deus homo fieret, nulli creatæ naturæ a Deo concessa est. Primus omnium Christus Saviour noster, ut homo, cum idem verus Deus esset, hoc munus a Patre accepit. (Nat. Alex., *De Symb.*, p. 339.)

² Ut sciatis quia Filius hominis habet potestatem in terra dimittendi peccata, ait paralytico : Surge, tolle grabatum tuum, et vade in domum tuam. (*Matth.*, ix, 6.)

donc évidemment le pouvoir de remettre les péchés.

Or, ce pouvoir, il l'a confié à son Église dans la personne des Apôtres et de leurs successeurs par ces paroles, qui ne laissent rien à répliquer : *Recevez le Saint-Esprit ; comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie : ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis ; ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus*¹. C'est donc avec juste raison que nous reconnaissons et que tous les siècles ont reconnu à l'Église le pouvoir de remettre les péchés. Nous ne sommes pas moins fondés, et tous les siècles avec nous, à n'attribuer cette magnifique prérogative qu'à l'Église notre mère. « Seule, en effet, dit saint Augustin, elle a reçu le Saint-Esprit, sans lequel nul péché ne peut être remis de manière à nous ouvrir les portes de la vie éternelle ; car seule elle était représentée dans les Apôtres et dans Pierre, son chef et son type, lorsque le Fils de Dieu donna à l'homme la puissance de briser les liens des consciences ². »

2° Le pouvoir de remettre les péchés est-il permanent dans l'Église ? — Quel but s'est proposé Notre-Seigneur en donnant à l'Église la puissance des clefs, sinon de délivrer les hommes des liens du péché et de leur ouvrir les portes du Ciel ? Dès lors il est évident que cette puissance doit durer, tant qu'il y aura des péchés à remettre et tant que l'Église elle-même durera.

¹ *Joan.*, xx, 23.

² *Ipsa proprie Spiritum sanctum pignus accepit, sine quo non remittuntur ulla peccata, ita ut quibus remittuntur consequantur vitam æternam. (Enchir., c. lxxv.) — In typo unitatis Petro dedit potestatem, ut id solvetur in terris quod ille solvisset. Igitur pax Ecclesiæ dimittit peccata, et in Ecclesiæ pace alienatio tenet peccata. Petra tenet, petra dimittit ; columba tenet, columba dimittit ; unitas tenet, unitas dimittit. (De Baptis. contr. Donat., lib. III, c. xvii.) — Id., S. Fulgent., etc.*

Or, il y aura toujours des péchés à remettre. D'une part, tous les hommes qui viendront en ce monde, jusqu'à la fin des siècles, y apporteront avec eux le péché originel; d'autre part, tous contracteront pendant leur carrière mortelle des souillures graves ou légères. Le pouvoir d'absoudre ne sera donc pas moins nécessaire au dernier siècle, qu'il l'était au premier. De plus, l'Église a des promesses d'immortalité qui garantissent son existence jusqu'à la consommation des temps. Ainsi, la puissance qu'elle a reçue de remettre les péchés est permanente, et ne finira qu'avec le monde¹.

3° Ce pouvoir est-il limité? — Ce pouvoir est sans limites et sans bornes, comme la miséricorde de Dieu dont il est une émanation; car il a pour but de lever tous les obstacles que le péché peut opposer à notre entrée dans le Ciel. Sans limites quant à la gravité des fautes : *Tout, absolument tout ce que vous délierez sur la terre, a dit le Sauveur, sera délié dans le Ciel*². Ainsi, il est de foi qu'il n'y a pas de péché irrémissible, si énorme qu'il soit, même le péché contre le Saint-Esprit, le plus grand de tous. Les mérites de Notre-Seigneur, que l'Église a reçu le pouvoir d'appliquer à la guérison de nos âmes, surpassent infiniment les péchés du monde et de mille mondes.

On excepte l'impénitence finale, c'est-à-dire la mort en état de péché mortel, sans vouloir se repentir. Mais si elle n'est pas remise, la faute ne vient ni des mérites de Notre-Seigneur ni du pouvoir de l'Église. Il faut l'attribuer à ce que, dans l'impénitence, le péché se mêle avec

¹ S. Aug., *Enchir.*, c. LXIV.

² Quodcumque solveris super terram, erit solutum et in Cœlis. (*Matth.*, xvi, 19.)

la mort, après laquelle il n'y a plus lieu au repentir. Sans limites quant au nombre des péchés. Notre-Seigneur, interrogé par saint Pierre pour savoir combien de fois il faudrait pardonner au pécheur repentant : *Non-seulement sept fois, lui dit-il, mais soixante-dix fois sept fois, c'est-à-dire toujours* ¹.

4° Par qui s'exerce dans l'Église le pouvoir de remettre les péchés? — Il s'exerce uniquement par ceux à qui Notre-Seigneur en a donné la commission, c'est-à-dire les Évêques, successeurs des Apôtres, et les prêtres, leurs collaborateurs dans le ministère des âmes. Nul pécheur, quels que soient son rang, son âge, sa condition, ne peut obtenir le pardon d'aucun péché mortel sans le soumettre aux clefs de l'Église, c'est-à-dire au pouvoir du Prêtre dans la confession faite réellement, ou du moins en désir, si elle est impossible autrement.

Écoutons saint Augustin résumant sur ce point la foi catholique et répondant douze siècles d'avance aux objections des Protestants : « Que personne ne se dise : Je fais pénitence en secret et devant Dieu. Dieu, qui connaît tout, sait ce que je fais dans mon cœur. C'est donc en vain qu'il a été dit : Ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le Ciel. C'est donc en vain que les clefs ont été données à l'Église. Nous rendons illusoire l'Évangile, nous rendons illusoirs les paroles de Jésus-Christ, nous promettons ce qu'il refuse ². »

¹ Non dico tibi usque septies, sed usque septuagies septies. (*Matth.*, xviii, 22. — *Corn. a Lapid.*, *In hunc loc.* — *Id.*, S. Aug., *Enchir.*, c. lxxiv et lxxxiii.

² Nemo sibi dicat : Occulte penitentiam ago ; apud Deum ago ; novit Deus, qui omnia agnoscit, quæ in corde ago. Ergo sine causa dictum est : Quæ solveritis in terra, soluta erunt in Cælo. Ergo sine causa sunt claves datæ Ecclesiæ Dei. Frustramus evangelium Dei, frustramus verba Christi : promittimus quod ille negat. (*Homil.* xxix, c. iii, lib. l. *Homil.* ; *Conc. Trid.*, sess. xxiii, *De Ordine*, c. iv, *de Eccl. hierarch. et ordin.*)

5° Comment s'exerce le pouvoir de remettre les péchés ?
 — Le pouvoir de remettre les péchés s'exerce par l'administration des Sacrements. Le Baptême efface le péché originel; la Pénitence remet tous les péchés actuels, mortels ou véniels; tous les Sacrements remettent, par leur propre vertu, *ex opere operato*, les péchés véniels, pour lesquels le pénitent ne conserve aucune affection.

« Le péché véniel, dit saint Thomas, n'exclut point la grâce habituelle, seulement il en retarde l'action, parce que l'homme s'attache trop à la créature, sans toutefois exclure l'amour de Dieu. C'est pourquoi la rémission du péché véniel n'exige pas une nouvelle infusion de la grâce habituelle, mais il suffit, pour l'opérer, de quelque mouvement de la grâce ou de la charité. C'est ainsi que les péchés véniels sont remis par l'Eucharistie, par l'Extrême Onction et par tous les Sacrements de la loi nouvelle sans exception, dans lesquels la grâce nous est conférée ¹. »

La raison est que tous les Sacrements de la Loi nouvelle sont institués pour sanctifier nos âmes par leur propre vertu, *ex opere operato*, et pour les disposer parfaitement à entrer dans le Ciel; conséquemment pour ôter tous les obstacles qui, d'une manière quelconque, peuvent nous empêcher d'obtenir la béatitude éternelle. Puisque les péchés véniels retardent pour nous la jouissance de cette

¹ Peccatum veniale non contrariatur habituali gratiæ vel charitati, sed retardat actum ejus in quantum nimis inhæret homo bono creato, licet non contra Deum. Et ideo ad hoc quod peccatum veniale tollatur, non requiritur quod infundatur aliqua habitualis gratia, sed sufficit aliquis motus gratiæ vel charitatis ad ejus remissionem... et hoc modo per Eucharistiam et Extremam Unctionem et universaliter per omnia sacramenta novæ legis, in quibus confertur gratia, peccata venialia remittentur. (P. III, q. LXXXVII, art. 2 et 3; Id., *Opusc. de Symb.*)

gloire, ils doivent donc être remis par les Sacrements bien reçus¹.

6° Par quels moyens les Fidèles peuvent-ils profiter du pouvoir accordé à l'Église de remettre les péchés et trouver la rémission de leurs fautes? — S'il s'agit du péché mortel, nous avons vu qu'il n'y a, pour le remettre, que le Sacrement de Pénitence reçu réellement, ou du moins en désir, dans le cas où il serait impossible de se confesser. Quant aux péchés véniels, trois moyens en délivrent: les Sacrements, les Sacramentaux et les bonnes œuvres ordinaires.

Le premier est le plus puissant moyen d'obtenir la rémission des péchés véniels, c'est la digne réception des Sacrements qui tous l'opèrent par leur propre vertu, *ex opere operato*. Sur quoi il faut remarquer d'abord que le Baptême, administré aux adultes, exige pour la rémission des péchés actuels la pénitence du cœur; ensuite qu'aucun péché véniel n'est remis qu'autant qu'on persévère en état de péché mortel².

Le second moyen, c'est l'usage des *Sacramentaux*. On donne ce nom à certaines cérémonies, à certaines choses et à certaines prières qui s'emploient dans l'administra-

¹ Ferraris, *Biblioth.*, art. *Peccat.*, cccv, n. 51.

² In pueris non est nisi peccatum originale, quod non consistit in actuali deordinatione voluntatis, sed in quadam habituali deordinatione naturæ; et ideo remittitur eis peccatum per infusionem gratiæ et virtutum, non autem cum actuali. Sed adulto, in quo sunt actualia peccata, quæ consistunt in deordinatione actuali voluntatis, non remittuntur peccata, etiam in Baptismo, sine actuali immutatione voluntatis, quod fit per Pœnitentiam. (S. Thom., p. III, q. LXXXVI, art. 2.) — Licet ad remissionem peccati venialis non requiratur nova infusio habitualis gratiæ, requiritur tamen aliquis gratiæ actus, qui non potest esse in eo qui subjacet peccato mortali... Sed peccatum mortale excludit totaliter habitum gratiæ, sine quo nullum peccatum, mortale vel veniale, remittitur. (Id., q. LXXXVII, art. 4.)

tion des Sacrements, et dont la vertu imite en quelque sorte celle des Sacrements eux-mêmes ¹. Les Sacramentaux remettent les péchés véniels, partie par leur propre vertu, partie par les dispositions de celui qui les emploie. Ainsi, leur efficacité, quoique très-réelle, n'est ni directe ni infaillible, comme celle des Sacrements ².

Écoutons à ce sujet l'Ange de l'école : « Pour la rémission des péchés véniels, il n'est pas besoin de l'infusion d'une nouvelle grâce, il suffit d'un acte procédant de la grâce par lequel on déteste le péché véniel explicitement ou au moins implicitement, comme, par exemple, lorsqu'on se porte avec ferveur vers Dieu. Ainsi, il y a trois manières par lesquelles certaines choses produisent la rémission des péchés véniels. La première, lorsqu'elles portent en elle l'infusion de la grâce, tels sont les Sacrements. La seconde, lorsqu'elles sont accompagnées de quelque mouvement de détestation des péchés. C'est ainsi que la récitation du *Confiteor*, l'action de se frapper la poitrine, et l'Oraison dominicale, où nous disons : *Pardonnez-nous nos offenses*, remettent les péchés véniels.

« La troisième, lorsqu'elles sont jointes à un mouvement de respect pour Dieu et pour les choses saintes. Ainsi, la bénédiction de l'Évêque, l'aspersion de l'eau bé-

¹ *Sacramentalia sic appellantur, vel ex eo quod soleant adhiberi ad Sacramenta efficienda, vel ministranda; vel ex eo quod aliqualem sequantur et imitentur virtutem Sacramentorum.* (Ferraris, art. *Peccatum*, p. 306.)

² *Per sacramentalia remittuntur peccata venialia ex opere operato, remote tamen, et mediate, quatenus nempe per preces Ecclesiæ junctas rebus sacramentalibus, dum iis pie utimur, movetur Deus (etsi non infallibiliter), ut in nobis excitet pios illos motus, quibus adnexa est remissio venialium, partim ex opere operantis, quatenus homo iis sacramentalibus pie utitur in remedium ad remissionem peccatorum suorum cum piis motibus displicentiæ peccatorum, conversionis in Deum, amoris, adorationis, et hujusmodi.* (Id., *id.*, cccv.)

nite, toute espèce d'onction sacramentelle, la prière dans une église consacrée, et autres choses semblables, suffisent à la rémission des fautes légères¹. « Conformément à la doctrine de saint Thomas et de la théologie, on compte six Sacramentaux exprimés par le vers suivant : *Orans, tinctus, edens, confessus, dans, benedicens*.

1° La *prière*. Elle comprend la prière quotidienne des Fidèles, et surtout l'Oraison dominicale. En effet, la prière journalière des Fidèles satisfait pour les péchés journaliers, légers, de courte durée, qui sont inévitables en cette vie ; car c'est aux Fidèles qu'il est recommandé de dire : *Notre Père qui êtes aux Cieux*, etc. Cette prière efface entièrement les petits péchés de chaque jour. Elle est, dit saint Augustin, le baptême de tous les jours. Puis donc que nous péchons tous les jours, baptisons-nous tous les jours².

2° L'*onction*. Elle renferme l'aspersion de l'eau bénite, toutes les onctions sacramentales et l'imposition des cendres bénites³.

3° La *manducation*. Elle indique la manducation pieuse du pain béni et autres choses sanctifiées ; l'assistance à la messe, et la parole de Dieu entendue avec respect.

4° La *confession*. Elle s'entend du *Confiteor* qui, pour cela, se récite, suivant les prescriptions de l'Église, au commencement de la Messe et avant de recevoir le sacrement de Pénitence.

5° La *donation*. Elle comprend l'aumône et toutes les œuvres de miséricorde spirituelle et corporelle.

6° La *bénédiction*. Elle renferme la bénédiction donnée

¹ Part. III, q. LXXXVII, art. 3.

² Ferraris, p. 306 ; *De Pœnit.*, dist. III. — ³ *Id.*, *id.*

par un Évêque, par un Abbé consacré, par le Prêtre à la Messe, surtout avec le Saint-Sacrement ¹.

Il est bien entendu que toutes ces choses demandent de la part de celui qui les fait ou qui les reçoit les sentiments de contrition, d'amour de Dieu, de respect et de piété. Au reste, une seule de ces choses suffit, quand on est bien disposé, pour opérer la rémission des péchés véniels. Les Sacrements et les Sacramentaux : tels sont les deux premiers et les deux plus puissants moyens d'obtenir la rémission des péchés véniels. C'est assez dire que nous ne devons rien négliger pour y recourir fréquemment et avec les dispositions convenables.

Le troisième moyen sont les autres bonnes œuvres ordinaires, mais qui opèrent seulement en raison des dispositions de celui qui les fait. Tels sont les actes de contrition, les bonnes œuvres faites en vue de Dieu et pour la rémission des péchés véniels ou du moins des péchés en général, et les actes formels d'amour de Dieu, par lequel on préfère Dieu à tout ce qui lui déplaît, soit grave, soit léger. Si nous avons la foi, avec quel zèle n'emploierions-nous pas ces moyens tout ensemble si faciles et si efficaces de payer nos dettes à la justice divine et de nous délivrer des peines du Purgatoire ! Rappelons-nous ce que nous avons dit de la grandeur des tourments des âmes prisonnières dans le lieu des expiations, et cessons enfin d'être insensibles à nos propres intérêts ².

¹ Ferraris, p. 306, *De Pœnit.*, dist. III. — Voir sur les Sacramentaux notre *Traité de l'eau benite*.

² Ce n'est pas le lieu de parler des souffrances imposées aux âmes du Purgatoire en punition des fautes vénielles. Saint Augustin nous dit qu'elles surpassent tout ce qu'on peut endurer ici-bas : *Gravior erit ille ignis, quam quidquid homo potest pati in hac vita*. Disons seulement un mot de la peine du péché originel dans les enfants morts sans Baptême. Parmi les différentes

7° Comment la rémission des péchés est-elle un avantage de l'Église? Pour apprécier la réalité et l'étendue du bienfait de la rémission des péchés que nous trouvons dans l'Église, il faut nous rappeler trois choses.

La première, que tous les hommes naissent pécheurs et ennemis de Dieu, et qu'en avançant dans la vie, ils le deviennent encore davantage, tant que la grâce de Dieu ne leur remet pas leurs péchés et ne les rend pas amis et enfants de Dieu.

La seconde, qu'il n'y a pas au monde un mal plus grand que le péché; non-seulement parce qu'il produit tous les autres maux dans cette vie et dans l'autre, mais encore parce qu'il rend l'homme ennemi de Dieu et donne la mort à l'âme. Parmi les biens corporels, le plus précieux c'est la vie, parce qu'elle est le fondement de tous les autres biens; et la chose la plus redoutée, c'est la mort, parce qu'elle est contraire à la vie. Dès lors, puisque le péché est la mort spirituelle de l'âme, et que la rémission du péché est la vie et la résurrection de l'âme, il est aisé de comprendre quel bonheur c'est pour nous d'être enfants de l'Église, dans laquelle se trouve la rémission des péchés ¹.

La troisième, que cette grâce si grande se trouve exclu-

opinions des théologiens, nous adoptons celle de saint Thomas, de saint Bonaventure, de saint Grégoire de Nysse, de saint Augustin, de Vasquez, de Suarez, de Solas, de Lessius, Bécan, Ariaga, etc., etc. Suivant cette opinion, les enfants morts sans Baptême ne souffrent aucune peine du sens, et n'en souffriront aucune après le jugement dernier; ils souffrent seulement, et ils souffriront la seule peine du dam, c'est-à-dire la privation de la vision intuitive de Dieu, mais sans aucune douleur intérieure ou extérieure; en d'autres termes, sans aucune douleur ou tristesse de la perte de la béatitude. Ce qui n'empêche pas que mourir sans Baptême, est pour l'enfant un malheur immense, éternel. (Ferraris, art. *Peccat.*, p. 207)

¹ Bellar., *Dottr. crist.*, p. 60.

sivement dans la sainte Église, où sont les Sacraments, surtout le Baptême et la Pénitence, qui, comme des remèdes divins, guérissent les hommes de toutes leurs maladies spirituelles.

En effet, ni le péché originel, ni le péché mortel, ni le péché véniel ne peuvent être remis hors de l'Église. Quant au péché originel, cela est évident, puisqu'il n'est effacé que par le Baptême. Or le Baptême se trouve seulement dans l'Église catholique, à laquelle il ne cesse pas d'appartenir, lors même qu'il est administré par les hérétiques. Il n'est pas moins évident que le péché mortel ne peut être remis que dans l'Église catholique. Notre-Seigneur l'a dit, le sacrement de Pénitence, reçu réellement ou du moins en désir dans le cas d'impossibilité, est le seul moyen d'en obtenir le pardon. Comme le Baptême, le sacrement de Pénitence ne se trouve que dans l'Église.

Ce que nous avons dit du péché originel et du péché mortel, il faut le dire du péché véniel. Pour obtenir la rémission du péché véniel, même du plus léger, il faut être en état de grâce. Nul ne peut être en état de grâce s'il n'appartient à l'Église ; car il est de foi, comme nous l'apprend le neuvième article du Symbole, que hors l'Église point de salut. Ce qui serait faux, si l'on pouvait tout ensemble être hors de l'Église et en état de grâce, puisque l'état de grâce est le gage de l'éternité bienheureuse. Seulement n'oublions pas qu'on peut appartenir à l'Église de plusieurs manières, quant au corps et quant à l'âme.

Enfant de l'Église, avons-nous jamais pensé à notre bonheur ? Avons-nous jamais déploré comme il convient le malheur de tant d'hommes étrangers à cette sainte mère, qui seule possède les remèdes aux maladies spirituelles du genre humain ?

De là, les conclusions suivantes : 1° le dixième article du Symbole doit nous inspirer une grande reconnaissance pour l'infinie miséricorde de Dieu, qui a voulu que tous les péchés fussent remis dans la sainte Église, quelque grands et quelque multipliés qu'ils soient ; 2° nous devons vivre dignement selon la grâce de notre vocation, par laquelle nous sommes reçus dans l'Église, où se trouvent exclusivement la rémission des péchés, la sainteté et la justice ;

3° porter un grand respect aux Prêtres à qui Notre-Seigneur a confié les clefs du Ciel, pour nous l'ouvrir par l'administration des Sacrements ; 4° mettre au-dessus de tout dans notre estime et notre affection les Sacrements de l'Église, et nous disposer à les recevoir dignement et fréquemment, puisqu'ils nous appliquent toute la force et tout le prix du sang de Jésus-Christ ; 5° témoigner un grand respect pour les Sacramentaux et un grand empressement à y recourir ; 6° multiplier nos bonnes œuvres ordinaires et les accomplir avec une grande perfection, afin de payer chaque jour les dettes que nous contractons chaque jour.

Nous parlerons des avantages sociaux du dixième article du Symbole en traitant du Sacrement de Pénitence.

PRIÈRE.

O mon Dieu. qui êtes tout amour ! je vous remercie d'avoir donné à votre Église le pouvoir de remettre les péchés ; faites-moi la grâce d'y recourir toujours avec les dispositions convenables pour obtenir le pardon de mes fautes.

Je prends la résolution d'aimer Dieu par-dessus toutes choses, et mon prochain comme moi-même pour l'amour de Dieu ; et, en témoignage de cet amour, *je prierai souvent pour les ennemis de l'Église.*

XXVI^e LEÇON

DE NOTRE UNION AVEC NOTRE-SEIGNEUR, LE NOUVEL ADAM,
PAR LA FOI (SUITE).

Onzième article du Symbole. — Définition de la résurrection. — Certitude de la résurrection. — Troisième avantage de l'Église. — Qualités des corps ressuscités. — Avantage social du onzième article du Symbole.

Le onzième article du Symbole se lie admirablement avec le dixième. Quoi de plus naturel, en effet, après avoir expliqué la rémission des péchés, qui est la résurrection de l'âme, que de parler de la résurrection du corps? Y avait-il un moyen plus propre à nous faire connaître la plénitude de la rédemption de Notre-Seigneur et le contraste qui existe entre le premier et le second Adam? Par son péché, le premier Adam nous a attiré une double mort, celle de l'âme et celle du corps. Par sa grâce, le nouvel Adam nous a mérité d'abord la résurrection de l'âme, exposée dans l'article précédent ; puis la résurrection du corps, qui est le sujet de cet article.

Enfin, comment nous manifester plus clairement l'immense bonté du Saint-Esprit, auteur de cette double résurrection, suivant la parole de saint Paul : *Si l'Esprit de celui qui a ressuscité Jésus-Christ d'entre les morts habite avec vous, celui qui a ressuscité Jésus-Christ d'entre les morts vivifiera aussi vos corps mortels à cause de son Esprit habitant en vous*¹?

Expliquons maintenant le onzième article du Symbole, et pour cela répondons aux six questions suivantes : 1^o Qu'est-

¹ Rom., VIII, 11.

ce que la résurrection? 2° La résurrection est-elle certaine? 3° Quand et comment se fera-t-elle? 4° Sera-t-elle universelle? 5° En quel sens est-elle un avantage de l'Église? 6° Quelles seront les qualités des corps ressuscités?

1° *Qu'est-ce que la résurrection ?* — La résurrection est le miracle de la toute-puissance de Dieu, en vertu duquel les âmes et les corps des hommes, séparés par la mort, se réuniront pour ne plus se séparer jamais. Ainsi, par le onzième article du Symbole, la foi nous enseigne qu'au jour de la résurrection, l'âme qui se réunira à notre corps sera la même âme, notre corps le même corps que nous avons ici-bas, avec cette dernière différence que notre corps, qui est aujourd'hui corruptible, ne le sera plus ¹.

La parole de Dieu est formelle sur ce point. *Oui, je le sais*, dit le saint homme Job, *au dernier jour du monde, je sortirai de la poussière de la tombe, revêtu de ma peau; et dans ma propre chair je verrai mon Dieu : je le verrai de mes propres yeux, moi-même et non pas un autre*². *Il faut*, ajoute saint Paul, *que ce corps soit revêtu d'immortalité*³.

La raison elle-même nous apprend qu'il en doit être ainsi; car, à proprement parler, il n'y aurait pas résurrection si ce n'était pas le même homme, et quant au corps et quant à l'âme, qui fût rétabli⁴. D'ailleurs, pourquoi la résurrection aura-t-elle lieu, sinon afin que l'homme reçoive dans son propre corps la récompense ou le châtement

¹ *Corpus resurgens erit idem numero, sed alio modo se habens, quia fuit mortale, et surget in immortalitate. (S. Th., p. III, q. LXXIX, art. 1.)*

² *Job, XIX, 25, 26.*

³ *I Cor., XV, 26.*

⁴ *Non esset resurrectio proprie, nisi idem homo repararetur. (S. Thomas, id., id., art. 2.)*

qu'il aura mérité, ce qui serait impossible s'il ne reprenait le même corps qu'il a eu pendant la vie ¹?

Les Pères et les Docteurs marquent une seconde différence. Ils disent que nous ressusciterons tous dans la perfection de la nature humaine, parce que Dieu, l'ayant créée sans défaut, la rétablira de même sans défaut. D'où ils concluent : 1° que les hommes ne ressusciteront ni dans l'enfance, où la nature n'est pas encore parfaite ; ni dans la vieillesse, où elle cesse de l'être ; mais dans la jeunesse, où elle a toute sa beauté ² ; 2° que chaque homme ressuscitera sans défaut corporel.

« Alors, dit saint Augustin, il ne restera rien de défec-

¹ Les plus habiles philosophes, tels que Leibnitz, Clarke, Niewentit, etc., remarquent avec raison qu'il n'est pas nécessaire, pour qu'un corps ressuscité soit le *même*, qu'il récupère exactement toutes les parties de matière dont il a été autrefois composé. La chaîne, disent-ils, le tissu, le moule original (*stamen originale*), qui reçoit par la nutrition les matières étrangères auxquelles il donne la forme, est, à proprement parler, le fond et l'essentiel du corps humain ; il ne change point en perdant ou en acquérant ces parties de matière accessoire. De là vient : 1° que la figure et la physionomie d'un homme ne changent point essentiellement en se développant et en croissant ; 2° que le corps humain ne peut jamais passer une certaine grandeur, quelque nourriture qu'on lui donne ; 3° qu'il est impossible de réparer par la nutrition un membre mutilé. Ainsi, à l'âge de trente ans, au jugement du sens commun, un homme est censé avoir le même corps qu'à quinze, parce que le moule intérieur et la conformation organique ne sont pas essentiellement changés ; chaque corps a son moule propre qui ne peut appartenir à un autre. (Bergier, art. *Résurrection*. Voyez aussi saint Thomas, p. III, q. LXXXII, art. 5.)

² Et ideo reducetur humana natura per resurrectionem ad statum ultimæ perfectionis, qui est in juvenili ætate, ad quam terminatur motus augmenti, et a qua incipit motus decrementi. (S. Thom., p. III, q. LXXXI, art. 1.) — Rationabilius est dicere quod auctor qui naturam condidit, in resurrectione naturam corporis integre reparabit. Unde quidquid defectus vel turpitudinis ex corruptione, vel debilitate naturæ, sive principiorum naturalium in corpore fuit, totum in resurrectione removebitur ; sicut febris, lippitudo et similia : defectus autem qui ex naturalibus principiis in humano corpore naturaliter consequuntur, sicut ponderositas, passibilitas et similia in corporibus damnatorum erunt ; quos defectus ab electorum corporibus gloria resurrectionis excludet. (S. Th., p. III, q. LXXXVII, art. 1.)

tueux dans le corps. Ceux qui auront eu trop d'embonpoint ne reprendront pas toute cette masse de chair : tout ce qui est au delà d'une juste proportion sera réputé superflu. Au contraire, tout ce que la maladie ou la vieillesse aura détruit dans le corps sera réparé par la vertu de Jésus-Christ. Il en sera de même des corps naturellement maigres et décharnés ; non-seulement le Sauveur les ressuscitera, mais il leur rendra encore tout ce que les maux de la vie leur avaient ôté ¹. »

Nous disons : Je crois à *la résurrection de la chair*, et non pas simplement *la résurrection*. On demandera peut-être pourquoi la résurrection des morts est appelée, dans le Symbole, la résurrection de la chair ? En voici la raison : elle est digne de la sagesse infinie qui dirigeait les Apôtres. Ils ont eu l'intention de nous enseigner par là l'immortalité de l'âme. Comme il était à craindre qu'on ne vînt à imaginer qu'elle mourait avec le corps, et qu'ensuite elle était rappelée à la vie avec lui, nos maîtres ont eu soin de ne faire mention, dans cet article, que de la résurrection de la chair. Leur but a été de nous faire entendre que des deux parties qui composent l'homme, l'âme et le corps, le corps seul est sujet à la corruption, et doit retourner à la poussière d'où il a été tiré ; mais que l'âme est tout à fait incorruptible et impérissable.

2° *La résurrection est-elle certaine ?* — Par le onzième article du Symbole, nous faisons profession de croire qu'à la fin des temps nous ressusciterons. Pour montrer combien cette foi consolante est bien fondée, nous allons

¹ Cité de Dieu, liv. XXII, c. XIV-XX ; et S. Thom., p. III, q. LXXXI et suiv. — S. Augustin pense que les martyrs porteront sur leurs corps les cicatrices de leurs blessures ; ce ne sera pas une difformité, mais des marques honorables qui leur donneront encore plus de lustre et d'éclat. (Id., c. XIX.)

répondre aux trois questions suivantes : 1° La résurrection des morts a-t-elle toujours été crue ? 2° Dieu peut-il nous ressusciter ? 3° Le veut-il ?

LA RÉSURRECTION DES MORTS A-T-ELLE TOUJOURS ÉTÉ CRUE ?
 — Aussitôt après que l'homme eut péché et se fut condamné à la mort, Dieu lui annonça, pour le consoler, sa résurrection future, en lui promettant un Rédempteur qui, écrasant la tête du serpent, réparerait toutes les suites du péché, et lui rendrait tous les biens qu'il venait de perdre, par conséquent le délivrerait un jour de la mort. Cette consolante promesse de la résurrection, sortie de la bouche de Dieu même, se conserva dans la mémoire des hommes. Nous en avons un illustre témoin dans la personne de Job.

Cet homme juste, au milieu même de la gentilité, se consolait des calamités sans exemple dont il était accablé, en pensant à sa résurrection future. Voici les sublimes paroles par lesquelles il exprimait sa confiance et sa foi : *Oui, je le sais, mon Rédempteur est vivant, et, au dernier jour du monde, je sortirai de la poussière du tombeau ; je serai de nouveau revêtu de mon corps, et dans ma chair, et de mes propres yeux je verrai mon Dieu*¹.

Cinq cents ans avant Jésus-Christ, le prophète Daniel annonce la résurrection générale en ces termes : *Ceux qui dorment dans la poussière de la terre se réveilleront ; les uns pour une vie éternelle, les autres pour un opprobre éternel*². Cette croyance s'était perpétuée sans interruption chez les Juifs jusqu'au temps de Notre-Seigneur. En faut-il d'autre preuve que la réponse de Marthe, sœur de Lazare ? Le Sauveur lui demandant si elle croyait que son

¹ Job, XIX, 26. — ² Dan., XII, 2.

frère ressusciterait : *Oui, je le sais*, répondit-elle, *mon frère ressuscitera au dernier jour à la résurrection générale*¹.

Les Païens eux-mêmes, du moins en certaines contrées, avaient conservé une croyance confuse de cette vérité fondamentale, comme le montrent divers passages de leurs auteurs, et le soin général qu'ils avaient des morts. A ce sujet, nous ne saurions résister au plaisir de citer le Zend-Avesta, c'est-à-dire la *Parole vivante* ou le livre sacré des Parses. On nous pardonnera la longueur de cet extrait en faveur de sa beauté. En le lisant, on croit entendre Job ou Isaïe.

« Il est dit dans la loi, au sujet de la résurrection des morts, qu'à la dernière année du monde, Sosiosch paraîtra... qu'il fera revivre les morts, comme il est dit : » Zoroastre consulta Ormuzd en lui disant : Le vent emporte le corps, l'eau l'enlève; comment sera-t-il rétabli? comment se fera la résurrection? Ormuzd répondit : C'est par moi que le Ciel brillant d'étoiles est dans l'espace, lui dont l'office est, en montrant son visage, de donner au loin la lumière. C'est par moi que la terre existe, la terre sur laquelle marche le Maître du monde. C'est par moi que le soleil, la lune et les étoiles élèvent dans les nuées leurs corps lumineux. C'est moi qui ai donné le grain qui, passant dans la terre, croît de nouveau et se multiplie abondamment. C'est moi qui ai donné dans les arbres, les veines, les racines de différentes espèces. C'est moi qui ai mis dans tous les êtres le feu qui ne les brûle pas. C'est moi qui mets, selon son espèce, l'enfant dans celle qui le porte; qui donne séparément à tous les êtres la peau, les ongles, le sang, l'œil et l'oreille. C'est moi qui

¹ *Juan.*, 21, 24.

donne l'homme dont l'œil voit, dont la force est dans la respiration; lorsqu'il veut s'élever, on ne peut le vaincre avec le bras. C'est moi qui donne chacun de ces êtres.

« Que celui qui ne fait que le mal paraisse et essaye d'opérer la résurrection. Il aurait beau aider ces choses à ressusciter, il ne pourrait les faire revivre. Mais on la verra certainement, cette résurrection. Tous les morts ressusciteront. L'âme reconnaîtra les corps et dira : C'est là mon père, c'est là ma mère, c'est là mon frère, c'est là ma femme, ce sont là mes proches et tous mes parents.

« Ensuite, paraîtra sur la terre l'assemblée de tous les êtres avec l'homme. Dans cette assemblée chacun verra le bien et le mal qu'il aura fait. Ensuite les justes seront séparés des darvands. Les justes iront au Gorotman; les darvands seront de nouveau précipités dans le Douzakh (enfer). Ensuite le père sera séparé de la mère, la sœur du frère, l'ami de l'ami; il sera passé à chacun selon ses œuvres. Ceux qui sont purs iront dans l'excellent Gorotman. Ormuzd lui-même les enlèvera en haut : ils marcheront sous sa protection tant que les être dureront. La force d'Ahriman sera brisée; il se précipitera de nouveau dans les ténèbres épaisses : *Cette couleuvre voleuse sera brûlée dans les métaux coulants* ¹. »

Il serait facile de multiplier les témoignages qui prouvent la même croyance plus ou moins altérée chez les principales nations de l'antiquité païenne ².

Dans la plénitude des temps, lorsque la lumière divine destinée à éclairer tout l'univers descendit rayonnante du haut des collines éternelles, Notre-Seigneur proclama

¹ *Boun-Dehesch*, t. II, p. 411 et suiv. Suivant les érudits, le livre dont ce passage est extrait remonte au moins à 500 ans avant l'ère chrétienne.

² S. Aug., *Cité de Dieu*, liv. XXII, c. xxviii.

hautement cette vérité et dissipa tous les nuages, que l'erreur avait rassemblés sur ce point capital. Un jour, ayant à confondre les Saducéens qui niaient la résurrection, il annonce le jugement dernier et dit en propres termes : *Tous les morts ressusciteront* ¹. Les Apôtres ont enseigné la même vérité ²; l'Église catholique, les Juifs, les hérétiques, font profession de la croire. Personne ne la nie que certains êtres dégradés qui voudraient que l'homme ne fût qu'une bête, parce qu'ils en ont tous les penchants.

Or, cette croyance que nous voyons commencer avec le monde et se perpétuer à travers tous les siècles, ne peut venir que de Dieu, et Dieu, en la donnant à l'homme pécheur, n'a pas voulu se jouer de lui, mais bien le consoler ³. En effet, puisque Dieu a dit qu'il ressusciterait l'homme, il le fera; il le peut et il le veut.

DIEU PEUT-IL NOUS RESSUSCITER? — Voici comment Tertullien répond à cette question : « Dieu peut tout; et si vous étiez tentés de douter qu'à sa voix cette chair réduite en poudre, dévorée par les bêtes, engloutie par les flots, dispersée par les vents, puisse redevenir un corps, reportez-vous à l'instant de la création, et vous n'aurez plus de peine à croire. Ce monde, qui la veille n'existait pas, comment a-il été produit?... Et vous-mêmes, ô hommes! qu'étiez-vous avant d'être hommes? Rien.

Pourquoi donc celui qui vous a appelés du néant à l'existence, ne pourrait-il pas vous y ramener quand il le voudra? qu'y aura-t-il de nouveau? vous n'étiez pas et vous êtes. Vous ne serez plus, et vous recommencerez d'être. Expliquez-moi, si vous pouvez, le mystère de votre

¹ *Matth.*, XII, 31; *Joan.*, V, 25, 28. — ² *I Cor.*, XV.

³ *I Thess.*, IV, 13.

création, et je vous expliquerai celui de votre résurrection. Sera-t-il plus difficile de redevenir ce que vous étiez déjà, que d'être ce que vous n'aviez pas encore été ? Certes, c'est quelque chose de plus grand de produire que de réparer ; de donner l'être que de le rendre ; de bâtir une maison que d'en relever les ruines. Pour la réparer vous avez des matériaux ; pour la construire vous n'aviez rien. Dieu a voulu commencer par ce qu'il y a de plus difficile, afin qu'il ne vous en coûtât pas de croire ce qui l'est moins ¹. »

Ainsi, Dieu peut nous ressusciter, la chose est évidente ; mais le veut-il ? C'est la troisième question à laquelle il faut maintenant répondre.

DIEU VEUT-IL NOUS RESSUSCITER ? — Oui, Dieu veut nous ressusciter, et il le veut si bien qu'il a promis de le faire. *L'heure viendra, dit le Verbe fait chair, le Verbe par qui tout a été fait, l'heure où tous ceux qui sont dans les tombeaux entendront la voix du Fils de l'homme. Et ceux qui auront fait de bonnes œuvres ressusciteront à une vie bienheureuse ; et ceux qui auront fait le mal ressusciteront pour leur condamnation*². Écoutons encore le docteur des nations, saint Paul, instruit immédiatement par Notre-Seigneur. *Voici, nous dit-il, un mystère que je vous annonce : nous ressusciterons tous, mais nous ne serons pas tous changés. En un moment, au son de la dernière trompette, car la trompette sonnera, et les morts ressusciteront pour ne plus mourir*³.

Nous allons plus loin et nous disons que Dieu doit à sa justice de ressusciter tous les hommes. Cette justice exige

¹ *Apol.*, c. XLVIII. Voyez aussi l'admirable Traité du même Père, *De Resurrect. carn.*

² *Joan.*, v, 28. — ³ *I Cor.*, xv, 51.

que l'homme soit jugé, puni ou récompensé, suivant ses œuvres. Mais qu'est-ce que l'homme ? Ce n'est ni l'âme séparée du corps, ni le corps séparé de l'âme, c'est la réunion de l'un et de l'autre. Il faut donc que l'homme en corps et en âme comparaisse au jugement, d'autant que c'est par la chair, avec la chair et dans la chair que l'âme fait le bien ou le mal. Il est donc de toute justice que la chair, compagne et instrument de toutes ses œuvres, en partage le châtement ou la récompense pendant l'éternité. Mais pour cela il faut qu'elle se réunisse à cette âme. En d'autres termes il faut que la chair ressuscite : cela est rigoureusement exigé par la justice ; donc la résurrection aura lieu ¹.

Pour nous aider à croire ce mystère, Dieu a multiplié sous nos yeux les images de la résurrection. Voyez : tous les jours la lumière disparaît comme si elle était détruite, et tous les jours elle se montre de nouveau comme si elle ressuscitait. Les plantes perdent leur verdure et la reprennent ensuite, comme si elles revenaient à la vie. Les semences meurent en se corrompant, puis elles ressuscitent en poussant leurs germes. Nous-mêmes avons chaque jour en nous l'image sensible de la mort et de la résurrection. Qu'est-ce que le sommeil, sinon une image de la mort ? et qu'est-ce que le réveil, sinon une image du retour à la vie ou de la résurrection ?

Ainsi, nous ressusciterons ². L'orgueil a beau se débattre, il faut, sous peine d'inconséquence et d'absurdité,

¹ Voyez le développement de ce raisonnement dans Tertull., *De Resurr. carn.* — Cité de Dieu, liv. XXII, c. v.

² *Matth.*, xxvi, 13. — *Propria fides est Christianorum resurrectio mortuorum. Hanc resurrectionem in seipso caput nostrum Christus ostendit, et exemplum fidei nobis præstitit, ut hoc sperent membra in se quod præcessit in capite. (Serm. cxxli, alias de Temp., cxxliii. Voyez les passages des Pères dans Natal. Alexand., De Symbol.*

qu'il admette ce mystère. « Au sujet de la résurrection, le Fils de Dieu, disait saint Augustin à quelques prétendus incrédules de son temps, a prédit deux choses incroyables, savoir : que les corps ressusciteraient et que le monde le croirait ; et il les a prédites toutes deux, bien avant que l'une des deux arrivât. De ces deux choses incroyables nous en voyons déjà une arrivée, savoir : que le monde croirait une chose incroyable, la résurrection des corps. Donc, nous verrons l'autre, puisque celle qui est arrivée n'est pas moins difficile à croire. A ces deux choses incroyables, ajoutez, s'il vous plaît, cette troisième qui ne l'est pas moins : que le monde a cru une chose incroyable sur la parole de quelques hommes grossiers et ignorants.

« Voilà donc trois choses également incroyables, qui cependant sont arrivées : 1° Il est incroyable, que Jésus-Christ soit ressuscité dans sa chair ; 2° il est incroyable que le monde ait cru une chose si incroyable ; 3° il est incroyable qu'un petit nombre d'hommes vils, inconnus, aient pu persuader une chose si incroyable au monde et aux savants du monde. De ces trois choses incroyables, nos adversaires ne veulent pas croire la première. Ils sont contraints de voir la seconde, et ils ne la sauraient comprendre à moins de croire la troisième. Quant à la première, qui est la résurrection de Jésus-Christ, elle est prêchée et crue du couchant à l'aurore. Si elle n'est pas croyable, d'où vient qu'on la croit par toute la terre ? Si elle est croyable, pourquoi une poignée d'opiniâtres ne croient-ils pas ce que tout le monde croit ¹. »

3° *Quand et comment se fera la résurrection ?* — La résurrection aura lieu à la fin du monde, immédiatement

¹ Cité de Dieu, liv. XXVII, c. v.

avant le jugement dernier. Notre-Seigneur nous dit en propres termes que les morts passeront de leurs tombeaux à son tribunal ¹. Elle se fera en un clin d'œil. Au commencement du monde, Dieu dit : Que la lumière soit, et la lumière fut. Cette même voix, toute-puissante pour tirer à l'instant même l'univers du néant, ne le sera pas moins pour tirer à l'instant de leur sommeil, toutes les générations ensevelies dans le silence des tombeaux.

Que les différentes parties des mêmes corps soient séparées par de grandes distances, il importe peu : Celui qui chaque jour fait franchir en huit minutes trente millions de lieues à la lumière du soleil : que dis-je ? Celui qui en moins de quelques minutes fait faire le tour du monde à l'étincelle électrique, ne pourra-t-il transporter en un instant les éléments des corps, d'un bout de la terre à l'autre ? Écoutons, du reste, l'apôtre saint Paul : *En un moment, en un clin d'œil, au son de la dernière trompette, les morts ressusciteront pour ne plus mourir* ². Alors de toutes parts le genre humain se lèvera comme une immense moisson ; et les Anges de Dieu transporteront tous ces morts, revenus à la vie, dans le lieu où les attendra le souverain Juge, pour prononcer leur sentence ³. Grand Dieu, quel spectacle ! et nous y serons, et vous qui lisez ces lignes et moi qui les écris !

4° *La résurrection sera-t-elle universelle ?*— Oui, elle le sera, c'est-à-dire que tous les hommes, sans en excepter un seul, ressusciteront ; et elle doit l'être. Écoutons le Seigneur de toutes choses : *En vérité, en vérité, je vous annonce*

¹ *Jonn.*, v, 28.

² *I Cor.*, xv, 52.

³ *Matth.*, xxi, 31. (Voyez Corn. à Lapid., in *I Cor.*, c. xv, 52 ; et in *I Thess.*, c. ii, 15.)

que l'heure viendra où tous ceux qui sont dans les tombeaux entendront la voix du Fils de Dieu, et ceux qui auront fait le bien en sortiront pour la résurrection bienheureuse, et ceux qui auront fait le mal, pour la résurrection du jugement ¹. *Nous ressusciterons tous, tous sans exception; de même que tous meurent en Adam, de même tous ressusciteront en Jésus-Christ; la réparation sera aussi universelle que la perte, dit nettement le grand Apôtre, commentant les paroles du divin Maître* ². D'ailleurs, il faut, comme nous l'avons vu, que les Justes reçoivent leur récompense et les méchants leur châtiment. Or, cela ne peut avoir lieu que par la résurrection des uns et des autres.

5° *En quel sens la résurrection est-elle un avantage de l'Église?* — Puisque tous les hommes, les bons et les méchants, doivent ressusciter, il semble que c'est à tort qu'on donne la résurrection comme un avantage de l'Église. Au premier coup d'œil, il le semble en effet; mais, dans la réalité, il n'en est rien. Sans doute, tous les hommes ressusciteront à la vie naturelle. Mais les seuls enfants de l'Église, morts après avoir reçu la rémission de leurs péchés, ressusciteront pour le bonheur éternel. Les méchants, au contraire, c'est-à-dire ceux qui sortiront de ce monde sans avoir été purifiés de leurs péchés, ressusciteront pour être éternellement malheureux. Voilà pourquoi leur vie s'appelle plutôt une mort continuelle qu'une véritable vie. Ainsi, la vraie résurrection, la seule désirable, sera le partage exclusif de ceux qui seront morts purifiés de leurs péchés. Or, cette purification du péché, tant originel qu'actuel, ne se trouve que dans l'Église. C'est en

¹ Joan , v, 25, 28. — ² I Cor., xv, 51.

ce sens et avec toute raison que la résurrection de la chair compte parmi les avantages de l'Église¹.

6° *Quelles seront les qualités des corps ressuscités?* — La première qualité des corps ressuscités, c'est l'immortalité. Il est de foi que nos corps, qui étaient auparavant sujets à la mort, deviendront réellement immortels après la résurrection, sans distinction de bons ni de méchants. Nous sommes redevables de ce glorieux privilège à la victoire que Notre-Seigneur a remportée sur la mort, comme nous le voyons par les témoignages exprès de l'Écriture.

Il précipitera la mort à jamais, dit Isaïe en parlant du Sauveur². Osée lui fait dire : *Je serai ta mort, ô mort*³ ! Sur quoi saint Paul nous assure que la mort a été le dernier ennemi que Jésus-Christ a vaincu⁴ ; et saint Jean, qu'il n'y aura plus de mort après cela⁵. Il devait en être ainsi. D'une part, il convenait que les mérites de Jésus-Christ, qui ont détruit l'empire de la mort, fussent plus efficaces et plus puissants que le péché d'Adam ; d'autre part, la justice de Dieu demandait que les bons jouissent éternellement de la vie bienheureuse, et que les méchants souffrissent éternellement, cherchant la mort sans la trouver, et la désirant sans pouvoir l'obtenir.

Ainsi, la première qualité des corps ressuscités sera l'immortalité. Cette qualité sera commune aux bons et aux méchants. Il en est d'autres qui seront exclusivement propres aux corps des Saints, et qui les rendront infiniment plus excellents qu'ils n'étaient sur la terre. Les Pères de l'Église, fondés sur les paroles de l'Apôtre, en comptent

¹ Bellar., *Dottr. crist.*, 62.

² *Isa.*, xxv, 8. — ³ *Osée*, xiii, 14. — ⁴ *I Cor.*, xv, 26. — ⁵ *Apoc.*, xxiii, 4.

quatre principales : l'*impassibilité*, la *clarté*, l'*agilité*, la *subtilité*.

L'*impassibilité* empêchera les corps des Saints d'être sujets aux souffrances, aux douleurs et aux incommodités. Ni le chaud, ni le froid, ni aucun accident ne pourra leur nuire. *Le corps est semé corruptible*, dit saint Paul, *mais il se relèvera incorruptible*¹. Or les Théologiens ont appelé ce don *impassibilité* plutôt qu'*incorruptibilité*, afin de n'exprimer par là que ce qui convient aux corps des bons. Eux seuls seront impassibles, tandis que les corps des réprouvés, tout incorruptibles qu'ils seront réellement, seront néanmoins sensibles à toutes les impressions du chaud, du froid et des autres incommodités.

La *clarté* rendra les corps des Saints aussi brillants que le soleil. *Les justes*, dit Notre-Seigneur en saint Matthieu, *brilleront comme le soleil dans le royaume de mon Père*². Et, pour confirmer cette promesse, il opéra devant ses Apôtres le miracle de sa Transfiguration. Saint Paul, pour exprimer cette qualité, se sert tantôt du mot de *clarté*, tantôt du mot de *gloire*. *Jésus-Christ*, dit-il, *réformera notre corps vil et abject, en le rendant semblable à son corps glorieux*³.

Cette *clarté* sera comme un éclat de lumière qui rejaillira de la souveraine félicité de l'âme sur tout le corps. Ainsi le corps sera heureux du bonheur même de l'âme qui sera parfaitement heureuse par sa participation à la félicité infinie de Dieu même. Ce don ne sera pas également distribué à tous, comme l'*impassibilité*. Entre les Saints régnera la même différence d'éclat et de lumière que nous remarquons entre les astres. *Le soleil a son éclat*, dit saint

¹ I Cor., xv, 42. — ² Matth., xiii, 43. — ³ Philip., iii, 21.

Paul, *la lune a le sien et les étoiles ont le leur; entre les étoiles, l'une est plus éclatante que l'autre. Il en arrivera de même à la résurrection des corps* ¹.

L'agilité. Cette qualité délivrera le corps du poids qui l'accable maintenant, et l'âme pourra le porter partout où il lui plaira avec autant de facilité que de vitesse. Ainsi l'enseignent clairement saint Augustin et saint Jérôme ².

Enfin, la subtilité sera aussi accordée à nos corps après la résurrection. Elle rendra le corps entièrement soumis à l'âme qui le trouvera toujours prêt à exécuter ses volontés. Merveilleux privilège que saint Paul nous révèle en disant : *Ce qui est mis en terre est un corps animal, et ce qui ressuscitera sera un corps spirituel* ³.

De longs développements seraient superflus pour montrer l'influence salutaire du onzième article du Symbole. Il est évident que rien n'est plus utile à la société que la croyance de la résurrection future. Que deviendrait le monde, grand Dieu! si la vie actuelle était la fin de toutes choses, et le néant le lot commun des oppresseurs et des opprimés, des bons et des méchants? Au contraire, le dogme de la résurrection est si consolant pour les justes, et si redoutable aux pécheurs, que nous devons, même en vue de nos intérêts temporels, remercier Dieu de tout notre cœur de ce qu'il a daigné révéler cette admirable vérité aux petits, pendant qu'il l'a laissé ignorer aux sages.

Si de la société vous descendez aux individus, comment

¹ *I Cor.*, xv, 41. — ² *Cité de Dieu*, l. II, c. xviii, 20; l. XXII, c. II; sur *Isaïe*, lx.

³ *I Cor.*, xv, 44. (Voyez saint Thomas, qui entre sur l'état des corps ressuscités dans les plus grands détails, p. III, q. lxxxii, art. 4, et les questions suivantes. Voyez aussi le résumé général à la fin du t. VIII du Catéchisme.

ne pas reconnaître que la certitude de la résurrection est le plus solide moyen de consoler les autres et de nous consoler nous-mêmes, à la mort de nos parents et de nos amis? *Pleurez vos morts*, nous dit l'Apôtre, *mais ne pleurez pas comme ceux qui n'ont point d'espérance*¹. Est-il rien de plus efficace que la pensée de notre résurrection, pour nous encourager dans toutes les afflictions et les misères de la vie? n'est-ce pas ce que nous apprend l'exemple du saint homme Job? Qu'il est doux pour le Chrétien, alors qu'étendu sur un lit de douleur, il se voit mourir pièce à pièce, de pouvoir se dire en toute confiance : Ces membres que la cruelle maladie tourmente : ces sens qu'elle affaiblit et qu'elle m'enlève, me seront un jour rendus impassibles et glorieux !

Enfin, est-il rien de plus capable que la pensée de la résurrection de porter les Chrétiens à mener une vie pure et exempte de tout péché? Est-il rien de plus propre surtout à nous inspirer pour nos corps un respect religieux? Si je fais de mon corps l'instrument du péché, il reparaitra comme un vase d'ignominie. Si j'en fais l'instrument de la vertu, il reparaitra comme vaisseau d'honneur, et tout le monde le saura ! Comment ne pas s'adonner avec ardeur à la pratique des bonnes œuvres, quand on pense sérieusement à la gloire qui doit suivre la résurrection et récompenser la vertu? Comment ne pas réprimer ses passions et fuir le péché, quand on se rappelle souvent les supplices et la honte réservés aux méchants, lorsqu'au jour de la résurrection ils paraîtront pour être jugés?

Je ne m'étonne pas que cette pensée ait fait mener à des millions de Chrétiens de tout âge et de toute condition une

¹ *1 Thess.*, IV, 12.

vie angélique dans une chair mortelle? Je ne m'étonne pas que, dans la seule pensée de la résurrection, les Martyrs aient puisé le courage, la joie même qu'ils faisaient paraître au milieu des tourments ¹!

Entre mille exemples, citons celui des Machabées. Le cruel Antiochus, s'étant rendu maître de la Judée, publia un édit pour forcer les Juifs à renoncer à leur Religion. Ceux qui refusèrent d'obéir furent traités avec la dernière cruauté. De ce nombre fut une famille à jamais célèbre dans l'histoire des Martyrs, c'est la famille des Machabées, composée de la mère et de sept enfants. Menaces, promesses, tout fut employé pour les faire apostasier, mais tout fut inutile.

Alors, le tyran ordonna de les livrer aux plus cruels supplices. Tous les endurèrent avec un héroïque courage, soutenus par la pensée de la résurrection. Le second des sept fils, étant sur le point de rendre le dernier soupir, dit au roi : Tu nous ôtes la vie présente, mais le Roi du monde, pour la gloire de qui nous mourons, nous ressuscitera un jour pour la vie éternelle. Le troisième ajouta avec une confiance admirable : J'ai reçu ces membres du Ciel ; mais je les sacrifie maintenant pour la défense des lois de Dieu, parce que j'ai l'espérance qu'il me les rendra un jour. Les autres tinrent le même langage et firent paraître la même constance.

Leur admirable mère avait exhorté ses pieux enfants à mourir avec courage, en leur disant : Le Créateur du monde vous rendra l'esprit et la vie par sa miséricorde. Elle souffrit elle-même la mort avec une fermeté qui étonna le tyran. Heureuse mère de sept martyrs, il était bien juste

¹. Voyez Nat. Alex., *De Symbol.*, cccliv et suiv.

qu'elle partageât leur couronne! Souffrir chrétiennement est la condition d'une résurrection glorieuse.

PRIÈRE.

O mon Dieu, qui êtes tout amour! je vous remercie de m'avoir communiqué par votre sainte grâce le germe d'une vie nouvelle; faites, ô mon Dieu! que je vive et que je meure saintement, afin de ressusciter glorieusement.

Je prends la résolution d'aimer Dieu par dessus toutes choses, et mon prochain comme moi-même pour l'amour de Dieu; et, en témoignage de cet amour, *je demanderai chaque jour la grâce d'une bonne mort.*

XXVII^e LEÇON

DE NOTRE UNION AVEC NOTRE-SEIGNEUR, LE NOUVEL ADAM,
PAR LA FOI (SUITE).

Douzième article du Symbole. — Certitude de la vie éternelle. — Définition. — Nature. — Bonheur essentiel des Saints. — Bonheur accidentel. — Auréoles. — Quatrième avantage de l'Église. — Obligation de professer la foi.

Le douzième article du Symbole est la suite naturelle du onzième, et le glorieux couronnement de la foi catholique. Après avoir parlé de la résurrection des véritables enfants de l'Église, il était nécessaire que les Apôtres nous fissent connaître ce qui est réservé à ceux qui auront le bonheur d'y participer. Ils nous le disent en nommant aussitôt la vie éternelle.

Cette consolante vérité est placée à la fin du Symbole, pour rappeler à l'homme 1^o que le Ciel est sa fin ; que c'est pour cela que Dieu le Père l'a créé, que Dieu le Fils l'a racheté, que Dieu le Saint-Esprit l'a sanctifié, que l'Église le nourrit et le protège comme un enfant bien-aimé ; en sorte que toutes les œuvres de la sainte Trinité, expliquées dans les articles précédents, se rapportent à cette même fin ; 2^o que le Ciel doit être l'objet de toutes ses pensées, de toutes ses actions, le terme final de sa vie, comme il sera la récompense de sa fidélité. Puisse-t-il en être ainsi pour moi et pour tout ce qui m'est cher !

Nous disons : *Je crois la vie éternelle*, pour marquer que nous plaçons au-dessus de toute espèce de doute, qu'après la vie présente il y en a une autre qui n'aura jamais de fin, qui sera remplie de tous les biens de l'âme et du corps, et

dont les Justes jouiront, chacun suivant ses mérites. Comme l'éternité malheureuse, l'éternité bienheureuse a été l'objet de la croyance de tous les peuples, depuis le commencement du monde. Les preuves en sont dans les historiens, dans les poètes, dans les monuments, dans les livres et dans les usages religieux de l'antiquité.

Mais, comme toutes les autres, cette vérité avait été obscurcie par les passions. Il était nécessaire que Notre-Seigneur la proclamât de nouveau et la mît à couvert de toutes les contradictions humaines. Il l'a fait en déclarant en termes formels que *les Justes iront dans la vie éternelle* ¹. Les Apôtres ont continué son enseignement en inscrivant les propres paroles de leur Maître dans le Symbole.

Ces mots de *vie éternelle* ne désignent pas seulement l'éternité des Saints, mais encore l'éternité de leur bonheur. La raison principale qui a fait appeler ainsi le bonheur souverain, c'est d'éloigner tout à fait l'idée qu'il puisse consister dans des choses corporelles, fragiles et d'une durée limitée. Le nom de vie éternelle nous avertit encore que la félicité, une fois acquise, ne pourra plus se perdre. Or, la félicité proprement dite comprend tous les biens sans mélange de mal. Puisqu'elle doit combler tous les désirs de l'homme, il est nécessaire qu'elle soit éternelle : autrement, la crainte et l'anxiété seraient pour les élus un tourment inévitable.

Enfin, cette même expression de vie éternelle est propre à nous faire concevoir combien est grand le bonheur des

¹ Et ibunt hi in supplicium æternum, justi autem in vitam æternam. (*Matth.*, xxv, 46.) — Justorum animæ in manu Dei sunt, et non tanget illos tormentum mortis. (*Sap.*, iii.)

Saints dans le Ciel. La vie est le plus grand des biens que nous puissions naturellement désirer. Le bonheur nous est présenté sous cette idée lorsqu'on l'appelle la vie éternelle, la vie par excellence, la vie proprement dite.

« Partout, dit saint Augustin, où vous entendez l'Écriture nommer la vie, éloignez de votre esprit toute idée de peine et de tourment. Car être toujours dans les tourments, c'est une mort éternelle, et non pas une vie. Les livres sacrés appellent cela la seconde mort, la mort qui succédera à celle dont nous vivons sur la terre. Elle est appelée mort seconde, mort proprement dite, et pourtant personne n'y meurt. Mieux vaudrait dire que personne n'y vit ; car, je le répète, vivre toujours dans les douleurs, ce n'est pas vivre. Voilà pourquoi l'Écriture dit : *Ceux qui auront fait le bien viendront à la résurrection de la vie.* Elle ne dit pas de la *vie bienheureuse*, mais seulement de la vie ; car le nom seul de vie emporte la béatitude ¹. »

Si donc l'on n'aime rien tant que cette vie si courte, si calamiteuse, si sujette à tant de misères et si digne d'être appelée une véritable mort, avec quel zèle, avec quelle ardeur ne devons-nous pas chercher cette vie éternelle où, exempts de tous les maux, nous jouirons de l'abondance parfaite de tous les biens ?

Mais comment expliquer la nature de cette vie ? Nulle langue humaine ne le peut. Saint Paul nous assure que l'œil de l'homme n'a rien vu, que son oreille n'a rien entendu, que son cœur n'a jamais désiré rien de pareil au bonheur, que Dieu réserve à ses justes pendant l'éternité. Contentons-nous de bégayer quelques mots et disons en général que le bonheur de la vie éternelle comprend,

¹ Lib. II, *De Civ. Dei*, c. XVIII.

d'une part, la délivrance de tous les maux, et, d'autre part, la jouissance de tous les biens.

1° La délivrance de tous les maux. Il est dit expressément dans l'Apocalypse que les bienheureux *n'auront plus ni faim ni soif ; que le soleil ni les vents brûlants ne les incommoderont plus ; que Dieu essuiera les larmes de leurs yeux ; que la mort ne sera plus ; que les pleurs et les gémissements, les douleurs n'auront plus lieu* ¹.

2° La jouissance de tous les biens. Notre-Seigneur nous la révèle par cette étonnante parole : *Courage ! dit-il, serviteur bon et fidèle, entrez dans la joie de votre Maître* ². Ainsi, la joie des bienheureux est si grande qu'elle ne peut entrer dans les cœurs, mais que les cœurs doivent y entrer, et qu'ils en seront environnés et pénétrés ; qu'ils y seront perdus et abîmés comme le poisson au milieu de l'immense Océan ; en un mot, qu'ils y seront heureux et parfaitement rassasiés. Comment s'accomplira ce délicieux mystère ? par la participation aux deux sortes de biens qui composent la béatitude éternelle. Ces biens sont *essentiels* ou *accessoires*.

La véritable béatitude, celle qu'on peut appeler essentielle, consiste dans la vision de Dieu et la connaissance de sa beauté infinie, source de toutes les beautés et de toutes les amabilités créées. Nous verrons Dieu face à face, tel qu'il est ; nous le posséderons, nous l'aimerons sans aucune crainte de le perdre jamais. Nous verrons le Père tout-puissant, qui nous a créés ; le Fils infiniment sage, qui nous a rachetés ; le Saint-Esprit infiniment bon, qui nous a sanctifiés ³. Non-seulement nous verrons Dieu,

¹ Apoc., XXI, 4. — ² Matth., xv.

³ Sur la manière dont nous verrons Dieu, voyez Nat. Alex., de Symb., cccix.

mais nous l'aimerons et nous le posséderons sans aucune crainte de le perdre jamais.

Toutefois le bonheur des Saints ne sera pas égal, il sera réglé sur le mérite de chacun ; mais cette inégalité ne causera aucune jalousie et ne diminuera en rien le bonheur de personne. Tous seront contents, car chaque Saint connaîtra, de la manière la plus claire, que Dieu le récompense en proportion de ses mérites. Il en sera, dans la bienheureuse maison du Père céleste, comme il en est parmi nous. Lorsqu'un père donne à deux de ses enfants un vêtement de la même étoffe, le plus jeune n'envie pas la robe de son frère, bien qu'elle emploie plus d'étoffe que la sienne ; car il sait qu'elle n'irait point à sa taille. De même, encore, le doigt n'est point jaloux de la tête, parce qu'elle porte un diadème ; pas plus que la tête n'est jalouse du doigt, parce qu'il porte un anneau.

Ce n'est pas tout encore. Non-seulement nous verrons Dieu, source de toute beauté ; non-seulement nous posséderons Dieu, source de tout bien ; non-seulement nous aimerons Dieu, source de toutes délices, mais nous lui deviendrons semblables ¹. Les Saints conservent toujours, il est vrai, leur propre substance, mais néanmoins ils reçoivent une force admirable et comme divine, qui les fait paraître plutôt des dieux que des hommes. Quoique la langue humaine soit impuissante à expliquer une si grande merveille, nous en voyons cependant quelque image dans les choses sensibles. Le fer qu'on met au feu prend la forme du feu ; et, quoique sa substance ne soit pas changée, cependant elle paraît changée et réduite en feu.

Ainsi, les Saints, introduits dans la gloire céleste, sont

¹ 1 Joan., III, 2.

tellement enflammés par l'amour de Dieu, que, quoique leur nature ne soit pas changée, ils sont néanmoins beaucoup plus différents de ceux qui vivent sur la terre, que le fer incandescent de celui qui est froid. Pour tout dire, en un mot, le bonheur souverain et absolu, que nous appelons essentiel, consiste dans la possession de Dieu. Que peut-il manquer au parfait bonheur de celui qui possède le Dieu très-bon et très-parfait ?

Quant aux biens accessoires, les énumérer serait une chose infinie. Il est même impossible de les connaître tous. Nous devons savoir, en général, que tous les genres de biens et de plaisirs qu'il est possible de désirer et de goûter sur la terre, soit pour l'esprit, soit même pour le corps, nous les posséderons avec une pleine abondance, mais d'une manière si élevée et si incompréhensible, que, suivant l'Apôtre déjà cité, *l'œil n'a rien vu, l'oreille n'a rien entendu, et le cœur de l'homme n'a jamais rien conçu de semblable* ¹.

Pour en toucher quelque chose, disons que le bonheur accidentel des Saints est une conséquence du bonheur essentiel dont ils jouiront, et ce bonheur consiste dans la satisfaction complète de tous les désirs que l'homme, devenu semblable aux Anges, peut avoir pour son corps et pour son âme. Ajoutons que l'âme bienheureuse jouira de trois dons, ou qualités élevées à leur plus haute perfection : la *vision*, la *compréhension*, ou la *possession*, et la *fruition*, magnifique récompense des trois vertus théologiques. La vision est la faculté de voir Dieu face à face ; elle sera la récompense de la Foi. La compréhension est la faculté de posséder Dieu comme souverain bien ; elle sera

¹ *I Cor.*, II, 9. (Voyez de nouveaux développements sur notre état futur dans la dernière leçon du Catéchisme, t. VIII.)

la récompense de l'Espérance. La fruition est la faculté de jouir délicieusement de Dieu, principe et fin de tout amour ; elle sera la récompense de la Charité ¹. Ces trois ineffables félicités seront d'autant plus grandes, que nous aurons pratiqué avec plus de perfection les trois vertus dont elles seront le prix.

Ajoutons encore que le corps jouira de quatre qualités : la clarté, l'agilité, la subtilité, l'impassibilité, comme nous l'avons expliqué dans l'article précédent. De plus, le corps et l'âme de certaines classes de bienheureux jouiront d'une gloire particulière qu'on appelle *auréole*. « L'auréole, dit saint Thomas, est la récompense privilégiée d'une victoire privilégiée. Comme il y a trois victoires privilégiées, dans les trois grands combats que l'homme doit soutenir sur la terre, il y a aussi trois auréoles. Dans les combats contre la chair, la victoire privilégiée, c'est-à-dire la plus excellente, c'est la virginité. Dans les combats contre le monde, la victoire privilégiée, puisqu'elle coûte au vainqueur son sang et sa vie, c'est le martyre. Dans les combats contre le démon, la victoire privilégiée, puisqu'elle chasse l'esprit de ténèbres et de mensonge non-seulement de notre cœur, mais encore du cœur des autres, c'est la prédication.

« Ainsi, trois ordres de Saints dans le Ciel jouiront de l'auréole : les vierges, les martyrs et les docteurs. Dans cette dernière classe il faut comprendre les Prédicateurs, les Catéchistes, en un mot tous ceux qui enseignent par leurs paroles ou par leurs écrits les vérités du salut ². »

¹ Et sic dotes tres respondent tribus virtutibus theologicis : scilicet *visio fidei* ; *spei vero comprehensio* ; *charitati vero fructio vel delectatio*. (S. Thom., p. III, q. xcvi, art. 5.)

² Aureola est quoddam privilegiatum præmium privilegiatæ victoriæ respondens, etc. (P. III, q. xcxi, art. 11.)

Maintenant que sera cette auréole et quel avantage procurera-t-elle aux Saints qui en seront favorisés ? En elle-même l'auréole sera un rayonnement plus éclatant de la gloire essentielle des Saints. Pour l'âme, elle sera une félicité propre et particulière, en rapport avec la victoire dont elle sera la récompense ; pour le corps, elle sera un éclat plus vif qui fera reconnaître parmi tous les bienheureux les vierges, les martyrs et les docteurs ¹.

Ainsi, l'auréole des vierges sera une lumière d'une blancheur éclatante qui les enveloppera comme d'un nuage diaphane, au travers duquel on verra la pureté sans tache de leur âme. Elle leur attirera l'admiration et le respect de toute la Jérusalem céleste, avec l'amour particulier de Notre-Seigneur, dont elles formeront l'inséparable cortège, en chantant l'hymne éternel de leur double victoire, c'est-à-dire de la double intégrité de leur âme et de leur corps ².

L'auréole des martyrs sera une lumière couleur de pourpre et de rose, qui enveloppera leurs corps et fera briller d'un éclat plus vif leurs glorieuses cicatrices, les fera reconnaître et admirer comme les héros de la foi et leur méritera les faveurs spéciales de la part de l'auguste Trinité et surtout de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le roi des martyrs ³.

L'auréole des docteurs sera une lumière semblable, suivant l'Écriture, par l'éclat et la couleur, à celles des étoiles du firmament, qui les fera reconnaître au loin pour ces astres bienfaisants dont les rayons dissipèrent les ténèbres de l'ignorance et de l'erreur, que le démon

¹ Soto. (In IV dist. XLIX.)

² Apoc., XIV, Gloss. in hunc loc.

³ S. Aug., Serm. 1, de Sanct.

amoncelait autour de l'Église militante et s'efforçait de faire pénétrer dans chaque homme venant en ce monde ¹.

Ajoutons enfin, soit pour montrer l'admirable charité qui fera de tous les Saints un cœur et une âme, soit pour nous consoler de la mort de nos parents, exciter en nous le désir du Ciel, et nous réjouir de la proximité de notre mort, que la gloire accidentelle des Saints ira chaque jour, chaque heure, en augmentant, depuis leur entrée dans le Ciel jusqu'à la fin du monde. Une simple comparaison nous fera comprendre cette ravissante pensée.

Supposez qu'un homme entre dans un étang où l'eau lui vient jusqu'à la ceinture ; plus il entrera d'hommes avec lui, et plus l'eau s'élèvera, sans que pour cela il y ait plus d'eau dans l'étang. Ainsi, quoique dans le Ciel la gloire essentielle, c'est-à-dire le bonheur de voir et de posséder Dieu, soit toujours le même : à mesure qu'il arrive de nouveaux bienheureux, le plaisir de voir de nouveaux compagnons de leur bonheur augmente réellement la félicité des Saints.

La perspective du bonheur du Ciel doit exciter en notre âme une reconnaissance d'autant plus grande, que la vie éternelle est le quatrième avantage de l'Église dont nous sommes les enfants. Le Ciel ne sera que pour les justes. Les justes sont ceux qui sont morts après avoir été purifiés du péché originel ou du péché actuel. Or, la rémission de ces péchés et de tous les autres ne se trouve, comme nous l'avons montré, que dans l'Église catholique.

Le Symbole se termine par ces mots *Amen, ainsi soit-il*. Placé sur nos lèvres à la fin de notre profession de foi, le mot

¹ Dan., XII, 3.

amen veut dire : oui, il en est ainsi ; tout ce qui précède est vrai ; je le crois sans ombre de doute ni d'hésitation, et suis prêt à le signer de mon sang. En effet, nous sommes quelquefois obligés de signer la foi de notre sang, ainsi qu'il est arrivé aux martyrs de la primitive Église, et comme il arrive encore aux chrétiens de la Chine ou de Tonkin.

Quant à nous, il nous est ordonné non-seulement de croire dans le fond de notre cœur, mais encore en plusieurs circonstances de montrer notre foi extérieurement ¹. Ce devoir sacré nous est imposé par le Sauveur lui-même lorsqu'il dit : *Quiconque fera profession de me connaître devant les hommes, je le confesserai moi-même devant mon Père qui est dans les Cieux ; au contraire, celui qui refusera de me connaître devant les hommes, je le renierai moi-même devant mon Père qui est dans les Cieux* ².

Il y a trois manières de professer notre foi devant les hommes : 1° par nos paroles et par nos œuvres ; 2° par la récitation du Symbole, si cela est nécessaire ; 3° par le signe de la Croix, qui est un abrégé du Symbole et de toute notre croyance. On est obligé de professer sa foi lorsqu'on est interrogé juridiquement sur sa croyance ; lorsque, sans être interrogé juridiquement, le silence pourrait passer pour une apostasie et scandaliser le prochain ; enfin, lorsqu'on est obligé d'accomplir un devoir extérieur de la Religion. Dans ce cas, on professe la foi par ses œuvres. On la renie au contraire dans un sens, lorsque, par respect humain, on manque au devoir qui nous est imposé ³.

Abrégé de ce que nous devons croire pour nous unir par la foi au nouvel Adam, et participer aux fruits de sa Rédemption dans le temps et dans l'éternité, le Sym-

¹ Rom., x, 10. — ² Matth., x, 32, 33.

³ *Confitentur se nosse Deum, factis autem negant* (Tit., 1, 16.)

bole est l'admirable moyen par lequel le Messie a délivré l'esprit humain de ses erreurs passées, et l'a mis à couvert d'erreurs nouvelles. Quiconque croit le Symbole, possède la vérité. Quiconque refuse d'y croire, se condamne aux doutes et à toutes les incertitudes les plus pénibles et les plus humiliantes.

Salut maintenant, Symbole catholique ! source de sagesse, principe de vertu pour les particuliers, vous n'êtes ni moins nécessaire, ni moins utile à la société. L'ingrater ! pourquoi faut-il qu'elle méconnaisse vos bienfaits ? Soleil de vérité, c'est vous qui, paraissant, il y a dix-huit siècles, sur l'horizon du monde enseveli dans les ombres épaisses du Paganisme, avez mis en fuite ces nuées de divinités ridicules devant lesquelles se courbaient les philosophes, les peuples et les rois. C'est vous qui avez délivré le genre humain des superstitions grossières qui le dégradèrent ; c'est vous qui l'en délivrez encore. C'est vous qui, rayonnant sur chaque intelligence venant en ce monde, lui donnez ces notions si justes sur Dieu, l'homme, le monde, son origine, ses devoirs, sa destinée et la société auguste qui l'unit au Père de tous les êtres.

Sublime résumé de la doctrine du Législateur descendu des Cieux, la société moderne vous doit la civilisation qui fait sa gloire. Des idées et des croyances viennent les mœurs des peuples, leurs lois, leurs institutions. C'est vous qui, en substituant les idées catholiques aux idées judaïques et païennes, avez changé la face du monde, et donné aux nations chrétiennes la brillante supériorité qui les distingue. C'est vous qui avez réformé les idées anciennes sur l'esclave, sur la femme, sur l'enfant, sur le prisonnier, sur le pauvre, sur le pouvoir des rois et le devoir des sujets

Partie intégrante du Christianisme, vous êtes aussi nécessaire à la société que le Christianisme lui-même. Vos douze articles sont comme douze colonnes plus brillantes que l'or, plus solides que le diamant, qui soutiennent et qui élèvent à une si grande hauteur l'édifice social chez les nations catholiques : une seule ébranlée, l'édifice tombe en ruines. Émanation de l'intelligence divine, c'est vous qui avez donné à l'intelligence humaine cette vigueur, cette élévation, cette lucidité, principe de ses nobles succès dans les sciences. C'est vous qui avez donné à celles-ci leur point de départ et qui leur fournissez encore la solution de leurs derniers problèmes.

O hommes ! ô nations modernes, que le Symbole catholique a élevés si haut, pourquoi donc ne tombez-vous pas à genoux devant cet enseignement salutaire ? Pourquoi, ingrats, le dédaignez-vous ? Parcourez les symboles des peuples non catholiques, compulsez les systèmes des philosophes, les plans régénérateurs des politiques anciens et modernes, qu'oserez-vous lui comparer, qu'oserez-vous mettre à sa place ? Ah ! plutôt, abjurez de trop longues et trop funestes erreurs, ralliez-vous franchement au Symbole qui a civilisé le monde, c'est-à-dire qui vous a tirés de la barbarie et qui vous empêche d'y retomber.

Pour l'aimer du fond de votre cœur, un instant seulement veuillez réfléchir aux questions suivantes : Qu'étaient les plus célèbres nations du globe en Religion, en politique, en civilisation véritable, avant la promulgation du Symbole catholique ? Que sont encore aujourd'hui les nations qui ne le connaissent pas ? Que redeviennent les peuples qui le dédaignent ? Regardez : à toutes ces questions, la réponse est sous vos yeux. Et cette réponse, en vous montrant la place immense qu'occupe dans la Religion,

dans la politique, dans les sciences, le Symbole catholique, vous remplira d'admiration pour ce bienfait trop méconnu, et de reconnaissance pour le Dieu qui daigna vous l'accorder.

PRIÈRE.

O mon Dieu, qui êtes tout amour ! je vous remercie de m'avoir donné le Symbole pour éclairer mon esprit et me montrer la route du Ciel : faites-moi la grâce de ne jamais suivre d'autre lumière.

Je prends la résolution d'aimer Dieu par-dessus toute chose, et mon prochain comme moi-même pour l'amour de Dieu ; et, en témoignage de cet amour, je prends la résolution *de me montrer hautement chrétien.*

XXVIII^e LEÇON

DE NOTRE UNION AVEC NOTRE-SEIGNEUR LE NOUVEL ADAM, PAR L'ESPÉRANCE.

Définition de l'espérance. — Ses fondements. — Sa nécessité. — Ses qualités.
— Péchés opposés à l'espérance. — Objet de l'espérance. — Grâce, gloire.
— Nécessité de la grâce. — Coopération à la grâce. — Différentes espèces
de la grâce. — Effets de la grâce.

Par la foi, unissant notre esprit à l'esprit du nouvel Adam, nous nous guérissons de nos erreurs et de notre ignorance ; sous ce premier rapport, nous participons aux fruits de la Rédemption. Néanmoins, toute importante qu'elle est, cette union ne suffit pas. Seule, la foi ne peut nous sauver. La raison en est simple : par la foi seule, notre union avec le Sauveur n'est que commencée. Il faut que notre volonté s'unisse à lui. Ce n'est pas seulement notre intelligence qui a été dégradée par le péché et qui doit être rétablie dans l'ordre surnaturel, c'est aussi notre volonté. Si donc la foi réhabilite notre esprit, en le délivrant de l'ignorance et lui communiquant les pensées divines du nouvel Adam, l'espérance réhabilite notre volonté, en lui communiquant une force surnaturelle et des tendances divines.

Cette seconde manière de nous unir à Jésus-Christ va maintenant nous occuper, et l'espérance devenir l'objet de nos leçons. Or, l'espérance occupe le milieu entre la foi et la charité ; et la foi, l'espérance, la charité, sont, comme nous l'avons déjà dit, d'après saint Augustin et saint Thomas, les trois degrés qui nous élèvent jusqu'à l'union avec le nouvel Adam. L'espérance tient de la foi,

parce qu'elle s'appuie sur elle; elle tient de la charité, parce que sa perfection est en elle. « La foi, dit Origène, est la base de l'édifice, l'espérance en est le corps et la charité le couronnement ¹. » Par là, il est facile de voir que ces trois vertus, comme trois sœurs, se supposent, s'appellent, se donnent la main et se perfectionnent mutuellement.

Ces notions essentielles montrent clairement l'utilité de notre plan et l'économie tout à la fois si simple et si féconde de l'œuvre de la Rédemption. Étudions maintenant l'espérance en elle-même, et pour cela répondons aux questions suivantes : 1° Qu'est-ce que l'espérance? 2° quels en sont les fondements? 3° quelle en est la nécessité? 4° quelles en sont les qualités? 5° quels péchés lui sont opposés? 6° quel en est l'objet? 7° par quels moyens s'obtient-elle?

1° *Qu'est-ce que l'espérance? — L'espérance est un don de Dieu et une vertu surnaturelle par laquelle nous attendons avec confiance tout ce que Dieu nous a promis.* Nous disons que l'espérance est un don, c'est-à-dire un bien gratuitement donné; une vertu, c'est-à-dire une force, une aptitude, qui dispose l'âme à attendre avec assurance;

¹ Puto quod prima salutis initia, et ipsa fundamenta fides est; profectus vero et augmenta ædificii spes est, perfectio autem et culmen totius operis charitas est, eti deo major omnium dicitur charitas. (Orig., *In epist. ad Rom.*, c. iv.) Origène, pas plus que nous, ne veut dire par là que la foi est la première grâce : proposition condamnée. — Fides absolute præcedit spem... objectum enim spei proponitur nobis per fidem, per quam nobis innotescit quod ad vitam æternam possumus pervenire, et quod ad hoc paratum est nobis divinum auxilium... In via generationis spes est prior charitate... Spes enim introducit charitatem in quantum aliquis sperans remunerari a Deo, accenditur ad amandum Deum et servandum præcepta ejus. Sed, secundum ordinem perfectionis, charitas prior est naturaliter, et ideo, adveniente charitate, spes perfectior redditur, quia de amicis maxime speramus. (S. Thom., 2^a 2^æ, q. xvii, art. 7 et 8, corp.)

surnaturelle, parce qu'elle vient de Dieu, qu'elle a pour objet des biens auxquels l'homme ne peut atteindre de lui-même et auxquels il n'a aucun droit par sa nature.

Mais, comme nous l'avons expliqué dans la première partie du Catéchisme, Dieu ayant gratuitement destiné l'homme à une fin surnaturelle, il lui a promis les moyens d'y arriver. *Tout ce que Dieu nous a promis, c'est-à-dire la possession de lui-même dans le Ciel et les moyens d'y parvenir; en d'autres termes, la grâce en ce monde et la gloire dans l'autre.*

2° *Quels sont les fondements de l'espérance?* — Les fondements de notre espérance sont la fidélité de Dieu à ses promesses et les mérites de Notre-Seigneur. La fidélité de Dieu; rien de plus solide que ce premier fondement. Dieu ne peut pas plus nous tromper qu'il ne peut cesser d'être Dieu. Or Dieu nous tromperait s'il manquait à ses promesses; car elles sont formelles, mille fois répétées et accompagnées de serment.

Ajoutons, pour nous rassurer pleinement et faire de notre espérance comme une ancre immobile, qu'aux promesses se joignent en Dieu toutes les conditions nécessaires pour les tenir : la toute-puissance, la sagesse et la bonté infinies. Il est tout-puissant, rien ne saurait l'empêcher de tenir ses promesses. Il est infiniment sage, rien ne peut ni lui faire oublier ses promesses, ni ignorer nos demandes, ni méconnaître nos besoins. Il est infiniment bon, il ne peut ni ne veut se jouer de nous. Comme un édifice sur sa base, l'espérance repose donc en premier lieu sur la toute-puissance, la sagesse, la bonté infinie et la fidélité de Dieu : immuables perfections auxquelles elle rend un solennel hommage.

Elle repose, en second lieu, sur les mérites de Notre-

Seigneur. D'une part, ces mérites sont infinis, ils suffisent par conséquent pour nous obtenir tout ce qui est nécessaire à notre salut; d'autre part, ces mérites sont à nous, nous pouvons donc nous en prévaloir et nous en servir en toute confiance. Le prix de toutes les grâces que nous sollicitons est payé d'avance, et Dieu lui-même l'a accepté. Il s'est engagé à nous accorder tout ce que nous demanderions par les mérites de son Fils.

Une seule chose peut troubler notre sécurité, c'est notre indignité et notre inconstance. De là vient que nous ne pouvons avoir, tant que nous sommes ici-bas, une certitude absolue. Nous pouvons très-bien avoir une certitude morale que nous sommes en état de grâce, et cette assurance suffit pour nous tranquilliser. La preuve qu'on peut avoir cette assurance morale, c'est que l'Église ordonne à tous ses enfants de communier. Or, elle se garderait bien de leur faire un pareil commandement s'ils ne pouvaient s'assurer, autant que cela est possible dans l'ordre actuel de la Providence, qu'ils sont dans l'amitié de Dieu.

3° *Quelle est la nécessité de l'espérance?* — L'espérance est d'une nécessité absolue pour le salut. En effet, nous ne pouvons arriver au salut sans accomplir la volonté de Dieu. Or, la volonté expresse de Dieu est que nous croyions à sa fidélité dans ses promesses, et que nous attendions avec assurance la béatitude éternelle avec les moyens d'y parvenir. Ne pas espérer en Dieu, n'est-ce pas lui faire le plus sanglant outrage? Il y a donc un précepte formel, direct, qui nous impose à tous le devoir rigoureux d'espérer et de produire des actes d'espérance ¹.

¹ S. Thom. 2^a 2^{ae} q. xxii, art. 1, corp.

Chaque page de l'Écriture nous l'intime. Parmi les transgressions reprochées à Saül, Dieu met la violation de ce commandement : *Il n'a point espéré au Seigneur*, dit-il; *c'est pourquoi il l'a fait mourir* ¹. Saint Paul, écrivant à Timothée, lui dit : *Ordonnez aux fidèles de ne pas espérer dans les richesses incertaines, mais dans le Dieu vivant* ². Dans son épître aux Hébreux, il s'exprime d'une manière, ce semble, encore plus positive : *Il faut*, dit-il, *que celui qui veut s'approcher de Dieu croie qu'il est, et qu'il est rémunérateur* ³. *Il faut*, voilà le précepte ; *rémunérateur*, voilà l'obligation d'attendre de Dieu la béatitude éternelle.

Ce devoir de l'espérance est tellement impérieux qu'il est la condition indispensable de notre salut : *c'est par l'espérance que nous sommes sauvés*, ajoute le grand Apôtre ⁴. Non-seulement nous sommes obligés de conserver l'espérance habituelle que nous avons reçue dans le baptême, mais nous sommes tenus de faire des actes formels d'espérance. Les circonstances où nous devons les produire sont : 1° lorsque nous arrivons à l'âge de raison ; 2° lorsque nous sommes assaillis par quelque grave tentation de désespoir ; 3° lorsque nous sommes à l'article de la mort ; et enfin, plusieurs fois dans le cours de la vie, ainsi que nous l'avons expliqué en parlant de la foi.

4° *Quelles sont les qualités de l'espérance?* — L'espérance doit être surnaturelle, ferme et universelle. Elle doit être surnaturelle ; c'est sur la bonté, la puissance, la sagesse de Dieu et sa fidélité dans ses promesses, ainsi que sur les mérites infinis de Notre-Seigneur, que nous devons compter pour obtenir la béatitude éternelle. Celui qui compterait pour son salut sur ses bonnes œuvres ou sur

¹ *1 Paral.*, x. — ² *1 Timoth.*, vi. — ³ *Hebr.*, xi, 5.

⁴ *Sp̄s salvi facti sumus.* (*Rom.*, viii.)

l'appui de quelque créature, en excluant le secours surnaturel et gratuit que Dieu nous donne par la grâce, non-seulement n'aurait pas une espérance véritable, mais encore il pécherait mortellement contre la foi et contre l'espérance.

Ce n'est pas que nous ne devions faire des bonnes œuvres et compter sur elles; mais nous ne devons les regarder que comme des moyens secondaires, qui tirent toute leur force de la grâce. En effet, puisque la vie éternelle nous est proposée comme une couronne, et que nul ne sera couronné que celui qui aura vaillamment combattu, il est évident que, pour l'obtenir, nos bonnes œuvres sont exigées, non pas, encore une fois, comme elles sont en elles-mêmes et séparées de la grâce, mais comme faites par le secours de Dieu ¹.

L'espérance doit être ferme. Nous devons attendre avec une assurance inébranlable les biens que Dieu nous a promis, parce que rien n'égale ni la fidélité de Dieu à ses promesses, ni sa puissance, ni sa volonté de les accomplir, ni les mérites de Notre-Seigneur acceptés par lui, comme prix du Ciel qui nous est réservé et de la grâce pour l'obtenir. Mais si du côté de Dieu notre espérance doit être immobile, elle ne saurait l'être du côté de nous-mêmes, à cause de notre inconstance. Pour lui donner ce caractère, autant qu'il est compatible avec la faiblesse humaine, il faut, comme dit saint Pierre, nous efforcer par nos bonnes œuvres et la pratique fidèle de nos devoirs, de rendre notre vocation au bonheur éternel de plus en plus certaine ².

L'espérance doit être universelle, c'est-à-dire s'étendre à tout ce que Dieu nous a promis sans exception, ni di-

¹ Mayol., *Praëmbul. ad Decal.*, q. II, p. 836.

² *II Petr.*, I, 10.

minution. Espérer l'accomplissement d'une promesse et ne pas espérer avec la même confiance l'accomplissement d'une autre, serait anéantir l'espérance qui repose sur un fondement unique. Comme la foi, l'espérance ne peut se diviser. Elle est tout entière, complète et universelle, ou elle n'est pas.

5° *Quels sont les péchés opposés à l'espérance?* — Est-il possible de pécher contre une vertu qui doit nous être si douce à nous, tristes exilés dans la vallée des larmes? Hélas! oui, et on pèche contre l'espérance de deux manières, par excès et par défaut, par la présomption et par le désespoir. 1° Ceux-là pèchent par présomption, qui se flattent de pouvoir obtenir le pardon de leurs péchés sans y renoncer et sans les détester; de vivre chrétiennement sans réprimer leurs passions, sans réfléchir souvent sur les vérités du salut, sans fréquenter les sacrements et se mettre en état de les recevoir dignement; de mourir de la mort des Saints sans mener la vie des Justes, sans se mortifier et sans observer fidèlement les Commandements de Dieu et de l'Église.

Les présomptueux se mettent dans un très-grand danger de perdre leur âme. Témoin ce pécheur qui vivait depuis longtemps dans l'oubli de ses devoirs et qui avait coutume de dire : J'ai bien le temps de me convertir; à la fin de ma vie, je me sauverai avec trois mots. Un jour, se promenant à cheval, il veut passer sur un pont à moitié rompu. Son cheval fait le rétif, et, pour le faire avancer, il lui donne un coup d'éperon. Mais le cheval se cabre et saute dans l'eau, où le malheureux cavalier se noie sans pouvoir dire autre chose que ces trois mots de colère et de désespoir : *Que le diable emporte tout.*

Pour se corriger de la présomption, il faut songer à cet

avertissement du Sage : *Ne dites point : La miséricorde de Dieu est grande, il pardonnera la multitude de mes péchés ; car la miséricorde et la colère viennent de lui, et sa colère a l'œil ouvert sur le pécheur* ¹. Il faut se souvenir que tous les saints ont fait de grands efforts pour se sauver ; que Notre-Seigneur a dit que personne ne serait couronné s'il n'avait vaillamment combattu ; que, pour être glorifié, il faut souffrir ; que le chemin du ciel est resserré, la porte étroite ; que le royaume des Cieux souffre violence, qu'il faut l'acheter, l'emporter d'assaut.

2° On pèche contre l'espérance par défaut, lorsqu'on néglige de faire en temps convenable des actes de cette vertu ; lorsqu'on se laisse aller au désespoir, soit parce qu'on regarde ses péchés comme trop énormes ou trop nombreux pour en obtenir le pardon ; soit parce qu'on regarde ses passions comme trop violentes, ou ses mauvaises habitudes comme trop enracinées, pour pouvoir jamais s'en affranchir ; soit parce qu'on s'afflige et qu'on s'inquiète sans mesure pour la moindre imperfection, comme font les scrupuleux, qui semblent croire que Dieu est toujours aux aguets pour les surprendre ; soit, enfin, parce qu'on ne se confie pas assez à la Providence, et qu'on s'abandonne à de trop grandes inquiétudes pour les choses nécessaires à la vie. L'état du désespoir est un état affreux. Le péché, a dit un saint, donne la mort à l'âme et le désespoir met un obstacle invincible à sa résurrection ².

Le remède au désespoir est de remettre devant les yeux l'infinie bonté avec laquelle Dieu nourrit les oiseaux du Ciel et jusqu'au plus petit insecte, mais surtout sa mi-

¹ *EccI.*, iv.

² *Perpetrare flagitium atque, mors animæ est ; sed desperare est descendere in infernum.* (S. Isid., *Lib.*, de *serm.* *Bon.*, c. xi .)

séricorde que rien ne lasse ni ne rebute. Il faut se rappeler qu'il a pardonné à de bien plus grands pécheurs ; qu'il ne méprise jamais les cœurs contrits ; qu'il n'y a que le péché de l'impénitence finale qui soit irrémissible. Il faut considérer l'étonnante facilité avec laquelle il a pardonné à David, à Madeleine, à saint Augustin, à saint Pierre, au bon Larron ¹ : il aurait pardonné à Judas lui-même, si Judas était venu lui demander pardon.

Il faut s'encourager en lisant la parabole de la Brebis perdue ou de l'Enfant prodigue, ou l'histoire de la Passion de Notre-Seigneur. En un mot, il faut se rappeler que nous avons en Dieu le plus tendre des Pères, qui veut sincèrement que tous ses enfants se convertissent et se sauvent ; en Jésus-Christ un charitable Sauveur, qui nous a aimés jusqu'à mourir pour nous, et qui nous aime jusqu'à se donner à nous ; en Marie, une Mère pleine de tendresse, qui est le refuge de tous les pécheurs les plus désespérés ; dans les Anges et les Saints, de puissants protecteurs ².

6° *Quel est l'objet de l'espérance ?* — Le premier et le plus noble objet de l'espérance, c'est la béatitude éternelle, ou, en d'autres termes, la possession de Dieu et des biens dont il est la source, pendant toute l'éternité. Tel est le degré sublime auquel s'élève l'espérance chrétienne. Franchissant tous les espaces, laissant au-dessous d'elle tous les biens créés, quelque grands, quelque séduisants qu'ils soient, elle pénètre, suivant l'expression de saint Paul, jusque dans le sanctuaire où Dieu voile les merveilles de son être. Là, s'attachant à l'Être des êtres, elle le saisit et

¹ Voir notre *Histoire du bon Larron*, un vol. in-12.

² Voyez S. Aug., *In Psalm. xxxviii*, n. 9

ne veut plus s'en séparer jusqu'à ce qu'elle en ait fait sa conquête et sa possession éternelle ¹.

Le second objet de l'espérance, c'est la grâce. Par là il faut entendre tous les moyens qui nous sont nécessaires, pour arriver à la beatitude éternelle. Or, c'est dans la vie, pendant que notre âme est unie à notre corps, que nous devons travailler à obtenir la vie éternelle. D'où il résulte que tout ce qui est nécessaire à la vie de l'âme et à la vie du corps, est l'objet secondaire de l'espérance. Dieu, qui veut la fin, veut aussi les moyens. Voilà pourquoi il nous ordonne d'attendre de lui et de lui demander chaque jour la possession de son royaume, puis le pain, c'est-à-dire tout ce qui nous est nécessaire spirituellement et corporellement pour travailler, pendant les jours de notre vie mortelle, à obtenir la béatitude qu'il nous a promise.

Il est donc permis de demander à Dieu tous les biens de l'âme et du corps, mais seulement en vue de notre fin dernière. Les demander pour s'y reposer, s'y complaire sans les faire servir comme de degrés pour nous élever au Ciel, c'est un renversement criminel de l'ordre, c'est la dégradation de l'âme ². En résumé, la gloire, c'est-à-dire la possession de Dieu pendant l'éternité, et, ici-bas, la grâce, qui est le commencement de la gloire : tel est l'objet de l'espérance chrétienne ³. Que sont toutes les autres espérances comparées à celle-là ?

Dans la leçon précédente nous avons parlé de la gloire

¹ *Speres incedit usque ad interiora velaminis. (Hebr., vi, 19.)*

² *Proprium et principale objectum spei est beatitudo æterna... Quæcumque alia bona non debemus a Deo petere nisi in ordine ad beatitudinem æternam. (S. Th., 2^a 2^æ, q. xvii, art. 2.)*

³ *Quia et divina gratia Dei sit et largitio quodammodo ipsius divinitatis. (Cassian., de Incarn. Chr., lib. II, c. vi.) — Sic igitur per hoc, quod dicitur homo gratiam Dei habere, significatur quiddam supernaturale in homine a Deo proveniens. (S. Thom., p. I, q. cx, art. 1.)*

et nous en parlerons encore dans la dernière partie du Catéchisme. Il reste à faire connaître la grâce qui doit nous y conduire. La réponse aux questions suivantes suffit pour nous apprendre ce que nous devons savoir de ce don inestimable de Dieu : 1° Q'est-ce que la grâce? 2° La grâce nous est-elle nécessaire? 3° La grâce nous sauve-t-elle toute seule? 4° La grâce détruit-elle notre liberté? 5° Quelles sont les différentes espèces de grâces? 6° La grâce est-elle toujours à notre disposition? 7° Quels sont les effets de la grâce? 8° Quelle est l'excellence de la grâce?

1° *Qu'est-ce que la grâce?* — Considérée dans son essence, la grâce est un principe ou élément divin qui nous fait réellement enfants de Dieu et héritiers de sa gloire ¹. Dans ses rapports avec nous, la grâce se définit : *Un secours ou don surnaturel que Dieu nous donne gratuitement en vue des mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ pour opérer notre salut* ². La grâce est un *don*, c'est-à-dire un présent que Dieu nous fait; une lumière, une force qu'il répand dans notre âme et qui ajoute à sa perfection; un *don surnaturel* c'est-à-dire qui est au-dessus des forces de la nature, des exigences de toute créature, en sorte qu'il ne peut venir d'aucun être créé; qui vient par conséquent de Dieu seul et qui consiste dans une certaine communication de lui-même, communication commencée sur la terre pour être consommée dans le Ciel ³. Que Dieu *nous donne*,

¹ Voir notre *Traité du Saint-Esprit*, t. II.

² *Donum supernaturalis creaturæ intellectuali gratis a Deo concessum intuitu meritorum Christi Domini, in ordine ad vitam æternam. (Montag., de Grat., art. 2.)* ²

³ *Donum gratiæ excedit omnem facultatem naturæ, cum nihil aliud sit quam quedam participatio divinæ naturæ, quæ excedit omnem aliam naturam; et ideo impossibile est quod aliqua creatura gratiam causet. Sic enim necesse est quod solus Deus deificet communicando consortium divinæ naturæ. per quamdam similitudinis participationem, sicut impossibile est quod*

c'est-à-dire aux hommes et aux Anges, qui, étant les seules créatures intelligentes, sont seuls capables de recevoir la grâce; *gratuitement*, c'est sans aucun mérite personnel de notre part et sans aucune exigence de notre nature.

Il résulte de là que nous ne pouvons mériter la première grâce, il faut que Dieu nous la donne dans sa prévenante bonté. L'augmentation de grâce que nous méritons par nos bonnes œuvres provient de la grâce primitivement accordée gratuitement, en sorte que cette augmentation peut être appelée tout à la fois une récompense et une grâce : récompense, puisqu'elle est le prix du mérite; grâce, parce que ce mérite découle de la grâce, qui, dans son principe, sa racine et son origine, est absolument gratuite ¹.

En vue des mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ainsi Dieu est l'auteur ou la cause *efficiente* de la grâce. Notre-Seigneur immolé, satisfaisant et intercédant pour

aliquid igniat, nisi solus ignis. (S. Th., 1^a 20^o q. cxii, art. 1.) — Gratia quæ est accidens est quædam similitudo divinitatis participata in homine. (*Id.*, p. III, q. II, art. 10.) — Assumptio quæ fit per gratiam adoptionis terminatur ad quamdam participationem divinæ naturæ secundum assimilationem ad bonitatem illius, secundum illud II *Petr.*, 1 : *Divinæ consortes naturæ.* (*Id.*, *id.*, q. III, art. 4.) — Ex dictis hucusque, colliges ex S. Thoma aliisque post ipsum communiter theologis, supernaturalitatem primario et essentialiter consistere, tum in excellentia supra ordinem, exigentiam et vires activas, tum physicas, tum intentionales cujuslibet naturæ tam creatæ quam creabilis; id est, quod supernaturale dicitur, a nulla natura creata produci, aut intuitione cognosci potest; tum in mira Dei, ut in se est, communicatione, id est, in eximia quadam cum ipso Deo, qualis in se est spectato, conjunctione et unione; aut *realis et physica*, qualis est *hypostatica unio*; aut *intentionali* proxima, qualis est visio beatifica, aut *intentionali* mediata, et minus proxima, qualia sunt gratia sanctificans, virtutes theologicæ, aliaque hujusmodi dona, quæ ad assequendam ipsius Dei, sicut in se est, possessionem ex natura sua ordinantur, ac per se disponunt. (Montag., de *Grat.*, art. 2.)

¹ Cum omne bonum meritum nostrum non in nobis faciat nisi gratia; cum Deus coronat merita nostra, nihil aliud coronat quam munera sua. (S. Aug., *Epist.* cxciv, *alias* cv, n. 19.)

nous, est la cause *méritoire* de la grâce ; c'est de la plénitude de ses mérites que nous sommes enrichis ¹. Sur quoi il faut remarquer, en passant, combien la grâce de Notre-Seigneur mérite d'être appelée surnaturelle et gratuite, puisqu'elle est accordée, non pas à l'homme ami, mais à l'homme ennemi de Dieu par le péché. *Pour opérer notre salut* ; ces paroles marquent la cause *finale* de la grâce, je veux dire le *but* suprême pour lequel Dieu nous la donne. « En effet, dit saint Augustin, c'est par la grâce qu'étant prédestinés, nous sommes appelés, que nous sommes justifiés, que nous sommes glorifiés ². »

La grâce répandue dans nos âmes est donc le principe d'un nouvel être, d'une nouvelle vie qui nous ennoblit, qui nous élève en nous communiquant un certain commencement de la substance de Dieu, pour nous conduire à la consommation de nous-mêmes en lui, et à notre parfaite ressemblance avec lui ³ ; en sorte que, s'il était permis d'employer cette expression, sur la terre l'homme rempli de la grâce est un Dieu commencé, et, dans le Ciel, le Saint est un Dieu fini. Quelle noblesse ! mais quelle reconnaissance et quelle sainteté !

La grâce nous est-elle nécessaire ? — Demander si la grâce nous est nécessaire pour opérer notre salut, c'est demander, si, avec les seules forces de sa nature, l'homme peut faire quelque chose au-dessus des forces de la nature ; si l'oiseau peut voler sans ailes ; si l'astronome peut, sans télescope, apercevoir les astres qui échappent à l'œil nu ; en un mot, c'est demander si l'homme, créature finie,

¹ De plenitudine ejus omnes nos accepimus. (*Joan.*, 1.)

² Gratia enim est qua prædestinati vocamur, justificamur, glorificamur. (*S. Aug., Epist., cxvii.*)

³ Participes enim Christi effecti sumus, si tamen initium substantiæ ejus usque ad finem firmum retineamus. (*Heb.*, III, 14.)

peut, par ses seules ressources, arriver à un bonheur infini : poser ainsi la question, c'est la résoudre. Voilà pourquoi l'Église catholique frappe d'anathème l'homme assez orgueilleux, comme Dieu lui-même frappa Lucifer de la foudre, pour oser dire que, sans l'inspiration et le secours du Saint-Esprit, agissant le premier en nous, on peut croire, espérer, aimer ou se repentir comme il faut pour obtenir la grâce de la justification ¹.

Ainsi, nous ne pouvons de nous-mêmes avoir la foi, ni le commencement de la foi, l'espérance ni le commencement de l'espérance, la charité ni le commencement de la charité, la contrition ni le commencement de la contrition, ni prier, ni nous préparer à recevoir la grâce, ni observer les commandements de Dieu, ni faire la moindre bonne œuvre, ni même prononcer le nom de Jésus d'une manière surnaturelle et méritoire sans le secours de la grâce ². Ajoutons qu'il nous faut de plus un secours spécial de Dieu, pour persévérer dans le bien et mourir dans l'amitié de Dieu ³. Se peut-il une plus grande indigence ? se peut-il aussi une obligation plus étroite de nous humilier et de prier ⁴ ?

3° *La grâce nous sauve-t-elle toute seule ?* — La grâce nous est donnée pour agir, c'est-à-dire pour observer les commandements que Dieu nous a faits : elle manquerait

¹ Si quis dixerit sine prævenientis Spiritus sancti inspiratione atque adjutorio, hominem credere, sperare, diligere, aut poenitere posse sicut oportet ut ei justificationis gratia conferatur, anathema sit. (*Conc. Trid.*, sess. vi, can. III.)

² Oratio est gratiæ certificatio. (S. Aug., *de Grat. chr.*, c. xxvi, n. 27.) — Deus enim est qui operatur in nobis et velle et perficere. (*Philipp.*, II, 13.) — Nemo potest dicere, Dominus Jesus, nisi in Spiritu sancto. (*I Cor.*, XII, 3.)

³ Si quis dixerit justificatum sine speciali auxilio Dei in accepta justitia perseverare posse, anathema sit. (*Conc. Trid.*, sess. vi, can. xxii.)

⁴ *Conc. Trid.*, sess. vi, can. XIII.

son but si nous n'agissions pas. Il est donc évident que la grâce ne nous sauve pas toute seule, elle exige notre coopération. Aussi, l'Apôtre saint Paul, en parlant des grandes actions qu'il avait faites et des prodiges de miséricorde dont il était l'objet ou l'instrument, ne dit pas : C'est la grâce seule qui a fait tout cela, ni : C'est moi qui ai fait tout cela ; mais il dit : *C'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis, et la grâce n'a pas été vaine en moi ; mais j'ai travaillé plus qu'eux tous, non pas moi, mais la grâce de Dieu avec moi* ¹. En un mot, sans la grâce nous ne pouvons rien dans l'ordre du salut, avec la grâce nous pouvons tout. Dieu ne nous commande rien d'impossible, mais, en commandant, il nous avertit de faire ce que nous pouvons, et il nous aide afin que nous le puissions ².

Or, nous coopérons à la grâce lorsque nous agissons fidèlement d'après ses inspirations et non d'après les mouvements aveugles de nos penchants ou les simples lumières de notre esprit, sans rapporter ce que nous faisons à notre fin surnaturelle. Rien n'est plus nécessaire que de correspondre à la grâce. De notre fidélité à ce devoir fondamental, dépendent notre salut et le degré de gloire dont nous jouirons dans le Ciel. Le recueillement habituel, la mortification de nos sens intérieurs et extérieurs, sont les moyens de sentir les inspirations de la grâce, comme le prix inestimable de la grâce est le plus puissant motif d'en profiter.

¹ *I Cor.*, xv, 10 ; *Conc. Trid.*, sess. vi, cap. xi. — Non ego autem, sed gratia Dei mecum, id est, non solus, sed gratia Dei mecum, ac per hoc nec gratia Dei sola, nec ipse solus, sed gratia Dei cum illo. (S. Aug., *de Grat. et lib. Arb.*, c. v, n. 12.)

² Non quod sufficientes simus aliquid cogitare a nobis, quasi ex nobis ; sed sufficientia nostra ex Deo est. (*II Cor.*, iii.) — Deus impossibilia non jubet, sed jubendo monet facere quod possis... et adjuvat ut possis. (*Conc. Trid.*, sess. vi, can. II.)

4° *La grâce détruit-elle notre liberté?* — Comme il arrive à tous ceux qui abandonnent la boussole infailible de la foi, pour se laisser conduire aux lumières incertaines de leur faible raison, les hérétiques sont tombés, sur l'article de la grâce, dans deux excès opposés. Les uns, comme les Pélagiens, ont exalté l'homme outre mesure et ont nié qu'il eût besoin de la grâce ; les autres, comme les Luthériens, l'ont abaissé jusqu'à en faire un automate et nié son libre arbitre. Entre ces deux erreurs également fatales, puisque l'une nourrit l'orgueil et l'autre conduit au désespoir, la vérité se trouve et dit anathème à ceux qui nient la nécessité de la grâce ; anathème aussi à ceux qui nient la liberté de l'homme sous l'influence de la grâce.

Par le péché, le libre arbitre de l'homme a été affaibli. L'homme a donc besoin d'un secours et d'un remède, c'est la grâce. La grâce ne détruit pas plus la liberté humaine, que le remède ne détruit la santé, que le bâton aux mains du vieillard ne détruit sa liberté. Au contraire, elle la perfectionne et la guérit en nous donnant des lumières et des forces, que nous ne pouvons avoir de nous-mêmes ¹. L'homme fortifié par la grâce reste libre de sa volonté. Il peut agir, il peut résister, il peut faire le bien, il peut faire le mal : chacun le sait, chacun le sent : folie de vouloir prouver une vérité dont la négation justifierait à l'instant tous les crimes, ou plutôt qui anéantirait toute distinction entre le crime et la vertu ².

5° *Quelles sont les différentes espèces de grâce ?* — La grâce se divise :

En grâce *extérieure*, qui comprend tous les moyens

¹ S. Th., 1^a 2^{ae}, q. cix, art. 3.

² Vos semper Spiritu sancto resistitis. (*Act.*, vii ; *Conc. Trid.*, sess. iv, v, vi.)

extérieurs que Dieu nous donne, pour opérer notre salut ; nous l'avons expliquée en parlant de la *Religion* ¹.

En grâce *intérieure*, qui comprend les lumières, les inspirations, les forces, les bons mouvements que Dieu communique à nos âmes, pour leur faire connaître et accomplir le bien ou pour résister au mal.

En grâce *gratuitement donnée*, c'est-à-dire dont le but principal n'est pas la sanctification personnelle de celui qui la reçoit, mais la sanctification du prochain. De ce nombre sont les dons de science, de prudence, le pouvoir de remettre les péchés et autres semblables faveurs ².

En grâce qui *nous rend agréables à Dieu*, c'est-à-dire dont le but principal est la sanctification de la personne qui la reçoit. Or, la grâce nous rend agréables à Dieu de deux manières : soit en nous *rendant justes de pécheurs* que nous sommes, c'est-à-dire en nous faisant passer de l'état du péché mortel à l'heureux état de l'amitié de Dieu ; soit en nous *rendant encore plus justes* que nous ne sommes, par l'augmentation de la sainteté et de la charité qu'elle communique à nos âmes. C'est ce qu'on appelle la première et la seconde grâce sanctifiante, le plus précieux de tous les biens, puisqu'elle est le gage de la béatitude éternelle.

La grâce sanctifiante est ou *habituelle*, ou *actuelle*. La grâce sanctifiante habituelle est celle qui, demeurant en nous après y être entrée, soit par le baptême, soit par la pénitence, nous rend justes devant Dieu en nous communiquant quelque chose de divin et nous rendant d'une certaine façon participants de la nature même de Dieu ³.

¹ Tome II, leçon 1.

² Unicusque datur manifestatio Spiritus ad utilitatem. (*I Cor.*, iv, 10.)

³ Gratia habitualis justificans ea est qua homo formaliter justus evadit,

A la grâce sanctifiante habituelle se rapportent les vertus *infuses*, c'est-à-dire que nous ne pouvons avoir par les seules forces de notre nature, mais qui sont répandues dans nos âmes par la seule bonté de Dieu, et dont nous recevons les prémices dans le baptême. On en compte sept : les trois vertus théologales : la foi, l'espérance et la charité ; et les quatre vertus cardinales : la justice, la prudence, la force et la tempérance ; enfin les sept dons du Saint-Esprit.

La grâce sanctifiante *actuelle* est une lumière passagère que Dieu donne à notre esprit, un mouvement passager qu'il communique à notre volonté, pour nous faire connaître et pratiquer le bien ¹. La grâce actuelle nous est nécessaire pour faire le bien, car c'est elle qui met en mouvement la grâce habituelle et qui la réduit en acte ². « De même, dit saint Augustin, que notre œil, si parfaitement sain qu'il soit, ne peut voir, à moins d'être frappé d'un rayon lumineux ; de même l'homme, si pleinement justifié qu'on le suppose, ne peut vivre, c'est-à-dire agir comme il faut, à moins d'être aidé par la grâce de Dieu ³. »

« Comme la tête influe sur les membres, et la vigne sur les branches, ainsi, ajoute le saint Concile de Trente, Notre-Seigneur Jésus-Christ répand une vertu sensible sur les justes mêmes, et toujours cette vertu précède, accompagne et suit leurs actions, qui sans elle ne peuvent en

dum ei quoddam esse divinum communicatur, et suo modo divinæ fit participans naturæ. (Montag., de Grat., p. 810.)

¹ Momentanea illustratio intellectus, et motio voluntatis, qua Deus in nobis sine nobis efficit, ut scilicet bene velimus et bene agamus. (Montag., de Grat., p. 819.)

² S. Th. 1^a 2^{ae}, q. cx, art. 2.

³ De Natur. et Grat., c. xxvi, n. 29.

aucune manière être agréables à Dieu ni méritoires ¹. »

6° *La grâce est-elle toujours à notre disposition?* — D'un côté, Dieu veut que chacun de nous arrive au salut. Le moyen d'arriver au salut, c'est d'accomplir les commandements de Dieu, qui n'ordonne rien d'impossible. D'autre part, il est de foi que sans la grâce nous ne pouvons accomplir les commandements de Dieu. Il est donc de foi que la grâce est toujours à notre disposition. Elle y est de deux manières : ou *immédiatement*, en ce sens que nous pouvons sur-le-champ, et sans un nouveau secours, vaincre la tentation, accomplir la bonne œuvre qui se présente ; ou *médiatement*, en ce sens que nous pouvons obtenir la grâce nécessaire pour résister à la tentation qui nous presse ou faire le bien qui nous est commandé. Il faut seulement remarquer que les justes et les pécheurs ordinaires, obtiennent plus facilement la grâce dont ils ont besoin, et que la difficulté est plus grande pour les endurcis.

Disons en finissant que les infidèles eux-mêmes reçoivent en temps et lieu les grâces suffisantes pour éviter le mal, et s'ouvrir ainsi peu à peu le chemin du salut, quelle que soit la nature de ces grâces dont la sagesse infinie de Dieu s'est réservé le secret. Nous savons qu'il en est ainsi, car Notre-Seigneur Jésus-Christ est mort pour tous les hommes ² ; en sorte que les méchants périssent, non parce qu'ils n'ont pas pu être bons, mais parce qu'ils ne l'ont pas voulu ³. Ajoutons qu'outre la grâce sanctifiante

¹ Christus tanquam caput in membra, et tanquam vitis in palmites, in ipsos justificatos jugiter virtutem influit, quæ virtus bona eorum opera semper præcedit, et comitatur, et subsequitur, et sine qua nullo pacto Deo grata et meritoria esse possunt. (Sess. vi, can. xvi.)

² II Cor., v.

³ Malos non perire quia boni esse non potuerunt, sed quia boni esse noluerunt. (Conc. Valent., III. c. II.)

nous avons besoin d'un secours spécial pour persévérer jusqu'à la fin ¹.

De là, vous conclurez facilement que les Pélagiens, les Semi-Pélagiens, les Protestants, les Jansénistes, étaient dans l'erreur, et que l'Église catholique, chargée du dépôt de la foi, a eu raison de les commander : les premiers, parce qu'ils niaient la nécessité de la grâce ; les seconds, parce qu'ils n'admettaient la nécessité de la grâce que dans certains cas ; les troisièmes, parce qu'ils nient la liberté humaine sous l'influence de la grâce ; les quatrièmes enfin, parce qu'ils renouvellent une partie des erreurs précédentes et qu'ils prétendent que certains commandements de Dieu sont impossibles à accomplir, et que la grâce nous manque pour nous rendre ces commandements possibles ².

On voit que toutes ces erreurs, méconnaissant la véritable condition de l'homme, conduisent à des conséquences également affreuses et absurdes : faire de l'homme un dieu ou une machine, et de Dieu un tyran.

7° *Quels sont les effets de la grâce ?* — La grâce produit deux grands effets : la justification et le mérite. La justification est l'effet de la grâce, qui de pécheurs nous rend justes. Le pécheur est celui qui, mettant sa volonté à la place de la volonté de Dieu, la prend pour règle de ses pensées, de ses paroles et de ses actions. Le juste, au contraire, est celui qui soumet sa chair à son âme et son âme à Dieu, dont il prend la volonté pour règle de ses pensées,

¹ Si quis dixerit justificatum, vel sine speciali auxilio Dei in accepta justitia perseverare posse, vel cum eo non posse, anathema sit. (*Conc. Trid.*, scss. VI, can. XXII.)

² Libermann, *Theol.*, t. IV, p. 33 et suiv.

de ses paroles et de ses actions. Le pécheur est en état de révolte, par conséquent de crime et de désordre. Le juste, au contraire, est en état de soumission, par conséquent de vertu et d'ordre.

La justification consiste à faire passer le pécheur de son état de révolte contre Dieu, d'inimitié avec Dieu, de crime par conséquent, et d'esclavage du démon, à l'état d'obéissance à Dieu, d'amitié avec Dieu, de sainteté et de liberté des enfants de Dieu. Elle est un renouvellement intérieur et une purification de l'âme, un rétablissement de l'ordre et un passage de l'injustice à la justice. Ce mystère de miséricorde, plus admirable que la création du monde, s'opère en un instant par l'infusion de la grâce qui efface le péché, et qui demeure en nous comme un principe de sainteté et de vie surnaturelle. Comme condition, elle suppose de la part du pécheur la foi et le concours de la volonté ¹.

Le mérite est une œuvre pour laquelle Dieu doit à

¹ *Justitia importat rectitudinem quamdam ordinis in ipsa interiori dispositione hominis, prout scilicet supremum hominis subditur Deo, et inferiores vires animæ subduntur supremæ, scilicet rationi... Hæc autem justitia... fit in homine secundum rationem motus, qui est de contrario in contrarium, et secundum hoc justificatio importat transmutationem quamdam de statu injustitiæ ad statum justitiæ prædictæ. (S. Th., 1^a 2^æ, q. cxiii, art. 1.) — Effectus divinæ dilectionis in nobis, qui per peccatum tollitur, est gratia, qua homo fit dignus vita æterna, a qua peccatum mortale excludit, et ideo non posset intelligi remissio culpæ, si non adesset infusio gratiæ. (*Id.*, *id.*, art. 2.) — Si quis dixerit homines justificari vel sola imputatione justitiæ Christi, vel sola peccatorum remissione, exclusa gratia et charitate, quæ in cordibus eorum per Spiritum sanctum diffundatur, atque illis inhæreat, aut etiam gratiam, qua justificamur, esse tantum favorem Dei, anathema sit. (*Conc. Trid.*, sess. vi, can. xi, xii, xiii; Montag., *de Grat.*, p. 1066.) — In eo qui habet usum liberi arbitrii non fit motio a Deo ad justitiam absque motu liberi arbitrii; sed ita infundit donum gratiæ justificantis quod etiam simul cum hoc movet liberum arbitrium ad donum gratiæ acceptandum in his qui sunt hujus motionis capaces. (S. Th., 1^a, 2^æ, q. 11, III, art. 3.)*

l'homme une récompense ¹. Le pécheur une fois justifié peut faire des actions qui lui méritent de nouvelles grâces, au moyen desquelles il arrive à la béatitude éternelle. Or, pour mériter d'un mérite proprement dit, c'est-à-dire auquel une récompense éternelle est due en vertu des lois de la justice et des promesses de Dieu, il faut 1° être sur la terre, car les Saints dans le Ciel ne méritent plus; 2° être en état de grâce; 3° faire une action bonne de sa nature; 4° la faire pour un bon motif; 5° la faire en parfaite liberté, soit intérieure, soit extérieure ².

A l'exemple de tous les Saints, nous devons nous efforcer continuellement d'acquérir des mérites; mais, bien que nous puissions y placer une certaine confiance, il vaut mieux, pour éviter les tentations de l'orgueil et de la vaine gloire, mettre toute notre espérance en l'infinie bonté de Dieu, de qui viennent, après tout, les mérites que nous pouvons amasser.

8° *Quelle est l'excellence de la grâce? — Quand je parlerais la langue des Anges et des hommes, quand j'aurais la connaissance de tous les secrets de la nature et l'intelligence de tous les mystères de la foi, si je n'ai pas la charité, je ne suis rien, tout cela ne me sert de rien.* Grand Apôtre, vous avez raison. Aux yeux de tout homme capable de lier deux idées, il est clair comme le jour que la moindre grâce, le moindre degré de la grâce sanctifiante, vaut mieux que tous les dons naturels, l'esprit, la science, les talents,

¹ Opus propter quod Deus homini præmium rependere debet. (Montag., de Grat., p. 110.)

² Meritum de condigno est opus liberum, bonum, ab homine viatore et justo, ex actu vel imperio charitatis factum, et ideo in Deum ut summum bonum ritualiter saltem relatum, cui ex justitia (licet non rigorosa, ut aiunt) et ex gratuita Dei promissione vita æterna a Deo debetur. (Montag., de Grat., p. 1115.)

la santé, les richesses, les dignités, les trônes. De là, ce beau mot déjà cité du Docteur angélique : « Le bien surnaturel d'un seul individu l'emporte sur le bien naturel de tout l'univers ¹. »

En effet, tous les dons naturels ne sauraient, sans la grâce, nous élever au bonheur surnaturel, infini ; tandis que le moindre degré de la grâce, sans tous les dons naturels, peut nous y conduire. La raison en est simple : la grâce est un élément, un principe surnaturel qui nous communique quelque chose de divin, et qui nous autorise à dire, comme saint Paul : *Je vis, mais non ce n'est pas moi, c'est Jésus-Christ lui-même qui vit en moi* ².

Ainsi, pour mesurer l'excellence de la grâce, il faut savoir que ces bienfaits ne se bornent pas à la durée fugitive de la vie terrestre, ils embrassent les siècles sans fin de l'éternité : ici-bas les prémices, là-haut la plénitude. Il s'ensuit que la grâce, par conséquent la religion elle-même, n'est autre chose qu'un certain commencement de la gloire en nous, et la gloire autre chose que la consommation de la grâce. Oh ! quelle estime nous devons faire de la grâce ! quel soin de la conserver ! quel empressement à la recouvrer si nous avons le malheur de la perdre !

PRIÈRE.

O mon Dieu, qui êtes tout amour ! je vous remercie d'avoir répandu l'espérance dans mon cœur ; faites que

¹ Bonum gratiæ unius majus est quam bonum naturæ totius universi. (S. Th., 1^a 2^æ, q. cxiii, art. 9.)

² Galat., II, 20.

je l'affermisse en correspondant fidèlement à la grâce.

Je prends la résolution d'aimer Dieu par-dessus toutes choses, et mon prochain comme moi-même pour l'amour de Dieu; et, en témoignage de cet amour, *je serai très-fidèle à la grâce dans les petites choses.*

XXIX^e LEÇON

DE NOTRE UNION AVEC NOTRE-SEIGNEUR, LE NOUVEL ADAM,
PAR L'ESPÉRANCE (SUITE).

Premier moyen d'obtenir la grâce. — La prière. — Nécessité, qualités, effets.
— Trait historique. — Prière mentale. — Nécessité, facilité, pratique. —
Prière vocale, particulière et publique.

La grâce est d'une nécessité absolue pour le salut, et nous ne pouvons l'avoir de nous-mêmes. Telles sont les deux vérités contenues dans la leçon précédente. Dans sa bonté infinie, Dieu nous a donné deux grands moyens de l'obtenir : la prière et les Sacrements. Nous allons parler de ces immenses bienfaits.

1^o *Qu'est-ce que la prière ?* Dans le sens le plus général, la prière se prend pour toute espèce de bonne œuvre. Dans le sens plus restreint, elle signifie la louange de Dieu et l'action de grâces. Enfin, dans le sens propre : *La prière c'est la demande faite à Dieu des biens qu'il nous a promis ; ou bien : L'élévation de l'âme vers Dieu pour lui demander nos besoins et lui rendre nos hommages*¹. Rien de plus noble, rien de plus utile, rien de plus doux que ce commerce de l'homme avec Dieu.

2^o *La prière est-elle nécessaire ?* — La prière est nécessaire de droit naturel, de droit divin et de droit ecclésiastique. De droit naturel, c'est-à-dire que, dans l'ordre ordinaire de la Providence, nous ne pouvons obtenir la grâce nécessaire pour faire le bien et résister au mal, par

¹ Ferraris, verb. *Orat.*

conséquent opérer notre salut, sans la prière. Cette nécessité se déduit très-clairement des paroles de saint Paul aux Romains : *Quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé ; mais comment invoquer celui auquel on ne croit pas* ¹? L'Apôtre met sur la même ligne la foi et l'invocation du nom de Dieu. Si donc la foi est nécessaire, comme nul n'en saurait douter, la prière l'est également et d'une nécessité absolue. La même vérité se retrouve dans les paroles de Notre-Seigneur lui-même lorsqu'il dit : *Demandez et vous recevrez* ²; comme s'il disait : Si vous ne demandez pas, vous ne recevrez pas.

D'où il faut conclure qu'ordinairement parlant, la prière est le moyen nécessaire d'obtenir la grâce et d'arriver au salut. Bien que le secours divin, pour vaincre les tentations et observer les commandements, soit quelquefois donné à ceux qui ne le demandent pas, ordinairement il n'est donné qu'à ceux qui le demandent. *Vous n'obtenez pas*, dit l'apôtre saint Jacques, *parce que vous ne demandez pas* ³. D'ailleurs, si nous considérons notre faiblesse, notre misère, les besoins spirituels et temporels qui nous pressent, si nous nous rappelons que nous sommes semblables à des mendiants chargés d'une nombreuse famille, sans pain, sans vêtements, sans abri, nous comprendrons, sans avoir besoin d'autre preuve, que la prière, et la prière continuelle, est pour nous le devoir le plus naturel et le plus pressant.

Ce devoir est tellement enraciné dans la nature humaine, qu'il n'est pas une nation, si barbare qu'elle soit,

¹ Rom., x.

² Luc , xi; Matth., vii, 7.

³ C. iv. (Voyez les autorités dans Ferraris, art. *Oratio*.) — S. Th., 2^a 2^{ae}, q. lxxx, art. 3.

qui ne le reconnaisse et qui ne l'accomplisse. Depuis que le monde existe, la prière s'est élevée vers le Ciel de tous les points du globe. Ainsi, les Juifs ont prié ; les Chrétiens ont prié ; les Païens ont prié ; les Mahométans, les sauvages eux-mêmes ont prié, ils prient encore, et ils prient beaucoup.

Aux yeux des infidèles, quiconque se dispense de cette loi fixe sa place parmi les brutes stupides. « Chien de Chrétien, répétait naguère chaque jour, un Bédouin, à un de nos officiers français devenu son prisonnier. » — Un matin, cet officier, outré de s'entendre saluer de la sorte par un barbare, lui dit avec colère : « Pourquoi m'appelles-tu un chien ? je suis ton prisonnier ; mais je suis un homme comme toi, et plus que toi. — Toi, un homme, lui répond froidement l'Arabe ; non, tu es un chien. Il y a six mois que tu es mon prisonnier, et je ne t'ai jamais vu prier, et tu ne veux pas que je t'appelle un chien ! » — Le barbare avait raison. Dans toute la nature, il n'y a que les bêtes qui ne prient pas.

La prière est nécessaire de droit divin. Cela veut dire que Dieu nous en fait un précepte formel. *Il faut toujours prier*, nous dit Notre-Seigneur lui-même, *et ne jamais cesser* ¹. *Il faut*, ce n'est pas un conseil, mais un ordre et une nécessité. Son fidèle organe, l'Apôtre saint Paul ajoute : *Persévérez dans la prière, soyez vigilants à prier ; priez sans interruption, priez en tout temps* ². Le même commandement revient à chaque page des divines Écritures. Les Pères et les Docteurs de l'Église, interprètes-nés de l'Évangile, nous crient d'une voix unanime : *Celui qui ne prie pas assidûment est mort* ³. Pour corroborer leur

¹ Luc., XVIII, 1. — ² Coloss., IV ; I Thess., V, 17 ; Eph., VI.

³ Quisquis non orat Deum assidue, nec divino ejus colloquio cupit assidue

avertissement, ils nous montrent Notre-Seigneur, le Saint des Saints, priant, et priant beaucoup; les premiers fidèles, les Saints et les vrais Chrétiens de tous les temps, priant, et priant beaucoup.

Enfin la prière est nécessaire de *droit ecclésiastique*; mais ce commandement ne regarde que la prière publique, dont nous parlerons plus loin.

3° *Quand faut-il prier?* — De savoir maintenant quand nous oblige *par lui-même* le précepte naturel et divin de la prière, c'est ce qu'il est difficile de déterminer avec précision. Toutefois on convient qu'il y aurait péché à rester un temps notable sans prier, et que l'obligation directe de prier revient aussi souvent que celle de faire les actes des vertus théologiques, et que la prière est nécessaire pour nous maintenir dans une vie chrétienne. Ainsi l'entendent la généralité des Fidèles qui se font un devoir de ne laisser passer aucun jour sans prier et même plusieurs fois ¹. Certains hérétiques avaient même prétendu que l'obligation de prier, dans le sens propre du mot, était continue. Ils se fondaient sur le texte de l'Évangile : *Il faut toujours prier et ne jamais se lasser*.

Mais ils prenaient mal les paroles de Notre-Seigneur. Elles signifient d'abord : qu'il faut prier souvent, en

fui, is mortuus est... Animæ mors est non provolvi coram Deo. (S. Chrys., lib. I, *De orando Deo*.)

¹ Hic censeo habere locum doctrinam quam de præcepto divino poenitentiae suo loco tradidi, et pro his divinis præceptis affirmativis, ut charitatis, et similibus censeo esse generalem et necessariam, nimirum obligare hæc præcepta, ut actus eorum non multo tempore differantur, sed aliquoties in vita fiant, quoties videlicet ad rectam et honestam vitam instituendam prudenti arbitrio judicatum fuerit... Credo tam necessariam esse orationem ad rectitudinem vite, ut non sit remittenda dilatio unius anni, nec fortasse unius mensis. Quod usus ipse fidelium satis confirmat, etc. (Montag., *Tract. de Grat.*, t. XVII, x, 86.)

temps convenable, selon que le permettent les devoirs extérieurs imposés par la Providence, surtout avec persévérance, sans jamais se rebuter, ni se décourager, si longs que puissent nous paraître les délais apportés par Notre-Seigneur à remplir nos vœux ¹.

Elles signifient encore que nous devons, par une grande pureté d'intention, tout rapporter à Dieu, en faisant tout et en souffrant tout pour sa gloire. « Prier toujours, dit saint Augustin, c'est désirer toujours l'accomplissement de la volonté de Dieu, et la vie bienheureuse qu'il nous promet. Désirons-la donc toujours, et toujours nous priérons. Toujours prier, continue le vénérable Bède, c'est toujours agir en vue de Dieu. Celui-là prie toujours, ajoutent les commentateurs, qui agit toujours bien ². »

Le précepte de la prière nous oblige *indirectement* dans de nombreuses occasions, c'est-à-dire en tant qu'il se lie au précepte de la charité envers nous-mêmes et envers le prochain. En voici quelques-unes : 1° quand il s'agit pour nous de recouvrer la grâce ; 2° quand nous sommes exposés à la perdre ; 3° quand nous sommes en danger de mort ; 4° quand le prochain se trouve dans une grande nécessité, à laquelle nous ne pouvons remédier que par la prière ; 5° quand la société, la famille, la communauté dont nous sommes membres est menacée d'un grand danger spirituel ou temporel, tel qu'une épidémie, une famine, etc. Dans tous ces cas et autres semblables, il y

¹ Cor. à Lapid., c. XVIII, 1, *in Luc*

² Sine intermissione orare quid est aliud quam beatam vitam quæ nulla quam nisi æterna est... ? Sine intermissione desiderate. Semper ergo hanc a Domino Deo desideremus, et oramus semper. (S. Aug., *Epist.*, class. III, t. II, 581.) — Semper orat, qui semper secundum Deum operatur. Semper orat, qui semper bene agit. (Cornel. à Lapid., *in Luc.*, XVIII, 2.) — S. Th., 2^a 2^æ, q. LXXXIII, art. 14.)

a obligation de prier sous peine de péché plus ou moins grave, suivant les circonstances ¹.

A côté du droit strict dont nous venons de rapporter les prescriptions, il y a une coutume générale dans l'Église, et par cela même infiniment respectable, en vertu de laquelle les vrais Chrétiens vaquent plusieurs fois le jour au grand devoir de la prière. Cette coutume cache son origine dans la nuit des temps. Mille ans avant Notre-Seigneur, David l'observait au milieu des splendeurs de sa cour ; cinq cents ans plus tard, Daniel s'y montre fidèle dans les rigueurs de la captivité de Babylone ². Nos pères s'en faisaient une loi sous le glaive des persécuteurs. Que dis-je ? les Mahométans eux-mêmes l'ont inscrite parmi les articles de leur code religieux, et ce peuple s'y conforme avec une scrupuleuse exactitude

Le matin, midi et le soir sont les trois époques de la journée que cette coutume consacre à la prière, et que l'Église a soin de nous rappeler au son de la cloche. Le matin, afin de saluer Dieu notre Père, le remercier d'avoir veillé sur nous pendant la nuit, et lui demander ses bénédictions sur le nouveau jour que nous devons à sa bonté. Le midi, afin de reprendre haleine, redresser nos intentions, et ranimer notre courage. Le soir, afin d'offrir à Dieu avec nos actions de grâces le sommeil de la nuit, lui exprimer nos regrets des fautes commises, et nos résolutions de les éviter le lendemain.

Connaissez-vous quelque chose de plus rationnel et de plus beau que cette triple prière, surtout quand elle est faite en commun, dans les familles, par les parents, les enfants et les serviteurs ? A l'exemple de tous les peuples,

¹ Ferraris, art. *Orat.*, n. 10.

² *Dan.*, VI ; *Ps.* LIV.

il faut encore se faire un devoir de prier avant et après son repas, et cela pour les raisons que nous dirons ailleurs.

4° *Où faut-il prier?* — On peut prier partout. Néanmoins il faut chercher de préférence, suivant le conseil du Sauveur, un lieu retiré, éloigné du bruit, dans lequel nous puissions plus commodément nous entretenir avec Dieu et lui donner les signes extérieurs de respect, demandés par sa sainte présence ou inspirés par la vivacité de nos sentiments d'amour, de confiance et de contrition. L'Église est le lieu qui convient le mieux à la prière. Dieu nous y exauce plus facilement, comme il nous en assure en termes précis ¹. D'ailleurs, la sainteté même du lieu, les souvenirs qu'il rappelle, la vue des autels, des images des Saints, sont très-propres à fixer l'attention de l'esprit, à exciter la dévotion du cœur, et par conséquent à rendre nos prières plus efficaces.

5° *Qui faut-il prier?* — Il faut prier Dieu et les Saints. Dieu, comme le Maître absolu de toutes choses, et qui seul peut nous accorder nos demandes; les Saints, comme les amis de Dieu et nos protecteurs, afin qu'unissant leurs prières aux nôtres, nous obtenions plus sûrement les grâces dont nous avons besoin. Parmi les Saints, les plus grands et ceux qui pendant la vie se trouvèrent dans une position semblable à la nôtre, dans le même état, dans les mêmes tentations, et ceux que la piété des peuples invoque pour telle ou telle nécessité particulière, doivent être l'objet de notre dévotion et de notre confiance spéciale. De plus, comme il y a des Saints sur la terre, nous pouvons encore nous recommander à leurs prières. Les Apôtres l'enseignaient aux Chrétiens, soit en les engageant à prier

¹ III Reg., c. VIII; II Paralip., VI et VII; S. Basil., in Ps. XXVIII; S. Chrys., Hom. XXVI, in I Cor.; S. Aug., Tract. 1 in Joan.

les uns pour les autres, soit en les conjurant de ne pas oublier devant le Seigneur ceux qui leur avaient annoncé l'Évangile.

6° *Pour qui faut-il prier?* — Il faut prier pour toute l'Église. Pour l'Église triomphante, afin d'obtenir l'augmentation de sa gloire extérieure, qui consiste dans la manifestation plus étendue de la puissance, de la bonté, des perfections de Dieu, de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de la sainte Vierge et des Saints ¹. Pour l'Église souffrante, afin d'obtenir son soulagement ou la fin de ses peines. Pour l'Église militante, afin d'obtenir son triomphe sur ses ennemis et le salut de ses enfants.

Quant à l'ordre dans lequel nous devons prier, le voici en peu de mots. Il faut prier avant tout : 1° pour notre Saint-Père le Pape, chef suprême de l'Église ; 2° pour tous les Prélats et ceux qui ont charge d'âmes ; 3° pour les rois, les princes et les magistrats chrétiens ; 4° pour nos parents et ceux qui nous sont confiés ; 5° pour les justes ; 6° pour les pécheurs ; 7° pour tous ceux qui sont hors de l'Église. Ne craignons pas qu'en priant pour plusieurs, nos prières sont moins profitables ; au contraire. Si vous priez seulement pour vous, dit saint Ambroise, vous serez seul qui prierez pour vous ; tandis que, si vous priez pour tous, tous prieront pour vous ².

7° *Pourquoi faut-il prier?* — Il faut prier afin d'obtenir tout ce qui est utile, soit dans l'ordre spirituel, soit dans l'ordre matériel, pour arriver à notre fin dernière. Ainsi, tout ce qui se rapporte directement à cette fin suprême, qui est la possession et la gloire de Dieu, doit tenir le premier rang dans nos prières. Notre-Seigneur lui-

¹ Ferraris, art. *Orat.*, cxxv, 13 ; Montag., *Tract. de Grat.*, p. 1001, 1002.

² Lib. I, de *Cain et Abel*, c. vi.

même l'indique, comme nous le verrons en expliquant l'Oraison dominicale.

Au second rang se placent la grâce, les vertus et les autres biens spirituels qui sont les moyens immédiats de parvenir à Dieu. Les biens du corps, tels que la santé, la réputation, la fortune, étant des moyens plus éloignés, ne viennent qu'en troisième lieu. On voit par là qu'il faut mettre une grande différence dans la manière de demander ces trois sortes de biens. Nous devons demander d'une manière absolue la sanctification du nom de Dieu, l'avènement de son règne, l'accomplissement de sa sainte volonté, les biens spirituels qui nous conduisent au bonheur de l'éternité. Quant aux biens temporels, nous devons les solliciter, non comme la fin de nos désirs, mais comme des moyens d'arriver au Ciel, soit parce qu'ils entretiennent notre vie corporelle, soit parce qu'ils servent à exercer la vertu ¹.

8° *Comment faut-il prier?* — Pour répondre à cette question, il faut parler du maintien du corps et des dispositions de l'âme. Tous les peuples ont pris et tous prennent encore en priant une attitude particulière, convenable aux sentiments de respect, d'amour, de douleur qui les amènent devant Dieu. Trois attitudes différentes sont généralement en usage chez les Chrétiens. Nous prions à genoux, comme des criminels et des suppliants qui reconnaissent devant Dieu leur indignité et leur profonde misère, mais en même temps sa miséricorde infinie. Ainsi priaient Salomon dans le temple de Jérusalem, saint Pierre en ressuscitant la bonne veuve Thabita, saint Paul en quittant les Prêtres d'Éphèse, Notre-Seigneur lui-même au jardin des Olives.

¹ S. Th., 2^e 2^o, q. LXXXIII, art. 5 et 6.

Nous prions à genoux, *les mains étendues*, pour montrer à Dieu et aux hommes qu'elles sont pures et que nous sommes les disciples de Notre-Seigneur crucifié, par les mérites de qui nous attendons l'effet de nos demandes. Ainsi priait Moïse, figure vivante de Notre-Seigneur, lorsqu'il sollicitait pour Israël la victoire contre les Amalécites ; David, autre figure du Sauveur ; les premiers Chrétiens, les Prêtres à la Messe, et Notre-Seigneur lui-même sur la croix.

Nous prions *debout*, particulièrement les dimanches et durant le temps pascal, en mémoire de la résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et pour nous rappeler la vie toute divine que nous devons mener au milieu du monde. Telle était la manière ordinaire de prier dans les premiers siècles de l'Église. Ainsi Notre-Seigneur lui-même a prié bien souvent, comme on le voit dans l'Évangile. Toutefois cette triple attitude n'est point obligatoire, en sorte que celui qui ne s'y conforme pas n'offense pas Dieu. Il suffit que son maintien soit humble et respectueux ; car la prière de celui qui s'humilie pénètre au Ciel ¹.

Saint Paul veut que les hommes prient dans l'église la tête nue, parce que l'homme est la glorieuse image de Dieu qui brille particulièrement sur son front. Ce front doit être découvert dans la prière, afin de montrer le plus glorieux ouvrage du Créateur, humilié devant lui. Au contraire, l'Apôtre veut que les femmes prient la tête couverte. Cela pour trois raisons. La première, parce qu'étant la glorieuse image de l'homme, elles doivent voiler cette gloire devant Dieu, attendu que l'homme doit cacher,

¹ Nicol. Pap., *Respons. ad Bulgar.*

quand il prie, tout ce qui pourrait être pour lui un sujet de vanité. La seconde, parce qu'étant inférieures à l'homme, elles doivent reconnaître leur infériorité devant Dieu, en portant sur leur tête, dans le vêtement qui les couvre, le signe de leur dépendance. La troisième, parce que, la modestie étant leur plus bel ornement, elles doivent, par respect pour les Anges et pour les ministres du Seigneur, éviter, surtout dans le temple, tout ce qui pourrait y porter atteinte ¹.

Quant aux yeux, ils doivent être ou baissés vers la terre par respect pour la divine Majesté et par confusion de nos fautes, ou élevés vers le Ciel pour demander secours à celui dont il est la demeure, suivant l'exemple du Sauveur lui-même. Si on prie dans une église pendant le saint sacrifice de la Messe, les regards doivent être tournés vers l'autel et principalement vers l'orient. Cet usage repose sur plusieurs raisons fort respectées depuis les temps de la primitive Église.

La première, parce que le Paradis terrestre, premier et fortuné séjour de l'homme, était en Orient. Or, il convient en priant de tourner nos regards vers le lieu d'où nous avons été bannis, afin de demander avec plus d'ardeur la grâce d'entrer dans le véritable Paradis, dont la prière et la Pénitence sont la double clef. La seconde, parce que, dans l'Écriture, Notre-Seigneur est appelé l'Orient et le Soleil de justice, et que rien n'est plus naturel que de nous tourner, lorsque nous l'invoquons, vers le point du Ciel qui nous rappelle ces augustes titres. La troisième, parce que Notre-Seigneur a été crucifié, le visage tourné vers l'occident, en sorte qu'en priant la face

¹ *I Cor.*, xi, 5; *Cor. a Lapid.*, *in hunc loc.*

tournée vers l'orient, nous regardons en quelque sorte le visage de Notre-Seigneur. La quatrième, afin de nous distinguer des Juifs, qui priaient la face tournée vers l'occident; car, dans le temple de Jérusalem, le tabernacle était placé à ce point du Ciel ¹.

Rien n'est indifférent dans ces diverses attitudes. D'une part, tous les peuples ont regardé comme un devoir de s'y conformer; d'autre part, elles sont éminemment propres à manifester et à nourrir l'humilité, la confiance, la douleur et tous les sentiments commandés à l'homme en la présence de Dieu.

Venons aux dispositions de l'âme. La foi, la confiance, la dévotion, la persévérance: telles doivent être les dispositions de l'âme qui prend au sérieux le devoir de la prière, par conséquent les qualités qu'elle doit donner à la prière elle-même.

La *foi*. La foi est le principe et le fondement du salut. Voilà pourquoi rien n'est promis à la prière qui ne procède pas de la foi. De là vient que cette vertu nous est tant recommandée, quand nous prions. *Tout ce que vous demanderez avec foi dans la prière*, dit le Sauveur, *vous l'obtiendrez* ². *Demandez avec foi, et sans hésitation*, ajoute l'apôtre saint Jacques; *car celui qui hésite ressemble au flot de la mer qui va et qui vient* ³. Dès lors il manque de stabilité et ne peut compter sur le succès de la prière. Sans foi point de prière, continue saint Augustin ⁴. La foi dont il est ici question ne consiste pas seulement dans la croyance générale à la puissance, à la bonté, à la fidélité de Dieu; mais encore dans la persuasion particulière que

¹ S. Th., 2^e 2^e, q. cii, art. 4. — ² *Matth.*, xxi. — ³ *Jacob.*, i, 6

⁴ Si fides deficit, oratio perit. (S. Aug., *Serm.* xxxvi, de *Verb. Dom.*)

Dieu nous accordera ce que nous demandons, si toutefois il le juge expédient pour notre salut.

La confiance. — Elle doit être inébranlable, puisqu'elle est fondée sur les promesses de Dieu et sur les mérites de Notre-Seigneur. Elle doit être vive, afin d'exclure toute tiédeur, toute lâcheté dans la prière. Elle doit être actuelle, afin de bannir je ne sais quelle hésitation, quelle incertitude vague qui peut se rencontrer avec la simple confiance habituelle, et toute espèce de crainte fondée soit sur la grandeur de la grâce demandée, soit sur l'indignité de la personne qui la demande. « Tenez pour assuré, dit Cassien, que vous ne serez jamais exaucés, dès que vous en douterez. Le signe du futur succès, ajoute-t-il, c'est lorsque le Saint-Esprit pousse à demander avec une grande confiance et une espèce de certitude d'obtenir¹. »

La dévotion. — Elle exige d'abord la pureté d'intention dans la prière. Nous ne devons rien demander que nous n'ayons l'intention de faire servir directement ou indirectement à la gloire de Dieu, à notre salut ou à la sanctification du prochain. C'est uniquement dans ce but que Notre-Seigneur a mis sa puissance à notre service. « Comment s'appelle, dit saint Augustin, celui qui a promis de nous accorder tout ce que nous demanderions en son nom ? Il s'appelle Sauveur ; par conséquent tout ce qui est contraire au salut, nous ne pouvons le demander au nom du Sauveur². »

¹ Pro certo non exaudiendum se supplicans quisque non dubitet, cum dubitaverit se exaudiri ; signum futuræ impetrationis esse, quando Spiritus sanctus movet ad petendum cum magna fiducia, et quasi securitate impetrandi. (Cass., *Coll.* ix, c. xxxii.)

² Jesus significat Salvatorem... ac per hoc quodcumque petimus adversus utilitatem salutis, non petimus in nomine Salvatoris. (*Serm.* xxxvi, *de Verb. Dom.*)

Elle exige l'humilité, qui rend la prière toute-puissante. *La prière de celui qui s'humilie*, nous dit le Saint-Esprit, *pénétrera les nues et ne redescendra sur la terre qu'après avoir obtenu le regard bienveillant du Très-Haut*¹. Elle suppose la disposition sincère à ne rien refuser à Dieu de ce qu'il nous demande : soit de sortir du péché, soit de nous corriger de nos défauts et d'avancer dans la vertu. Elle suppose encore l'attention. « Comment voulez-vous que Dieu vous écoute, dit saint Cyprien, quand vous ne vous écoutez pas vous-même ? » « Prier de bouche et errer en esprit dans les maisons et sur les places publiques ; balbutier des paroles et être occupé d'amusements et d'affaires inutiles ou étrangères, qu'est-ce autre chose, demande le concile de Trèves, que tromper les hommes et se moquer de Dieu ? »

Quant aux moyens d'avoir l'attention dans la prière, en voici quelques-uns : la garde habituelle des sens intérieurs et extérieurs ; la mortification des passions ; le signe de la croix fait comme il convient ; le soin de se mettre en la présence de Dieu, considérant à qui et de quoi on vient parler ; demander la grâce de bien prier ; désavouer d'avance toutes les distractions et les repousser doucement, mais fidèlement, lorsqu'elles se présentent durant la prière.

La persévérance. — Notre-Seigneur insiste vivement sur la nécessité et la puissance de cette condition de la prière. En voici trois preuves seulement. La première est l'histoire de la Chananéenne, qui ne dut qu'à sa persévérance la

¹ *Eccli.*, xxxv, 8.

² *Quomodo te audiri postulas, cum teipsum non audias ? (De Orat. Dom.)*

³ *Quid est voce psallere, mente autem domum aut forum circuire, nisi homines fallere et Deum irridere ? (Cap. de Hor.)*

guérison de sa fille et le glorieux éloge de sa foi. La seconde est la parabole de cet homme qui, s'opiniâtrant à prier, obtint les trois pains qu'il demandait à son ami et que celui-ci ne voulait pas lui donner. La troisième est ce précepte formel : *Il faut toujours prier et ne jamais se laisser*¹.

Dieu est le maître de ses dons, il connaît le jour et l'heure où il a résolu de nous exaucer : nous conformer aux dispositions de sa maternelle Providence, est notre devoir. Ces délais salutaires sont une preuve de sa sagesse et de sa bonté. Ils nous font estimer ce que nous avons obtenu difficilement, nous rendent reconnaissants de l'avoir reçu et fidèles à le conserver. Ils nous font pratiquer une foule d'actes vertueux auxquels peut-être nous n'aurions jamais pensé, mais que nous exerçons volontiers dans l'espérance du succès, tels que l'humilité, la vigilance, la mortification, l'aumône.

De savoir combien de temps il faut persévérer, c'est une question difficile à résoudre. D'abord, on ne doit jamais se laisser par défiance ou découragement. Ensuite, s'il s'agit de biens temporels, le délai, les événements qui surviennent, les circonstances particulières qui se manifestent, deviennent souvent des signes plus ou moins probables, que le bon plaisir de Dieu n'est pas de nous exaucer. En ce cas, on peut cesser d'en faire la demande, et cela avec une humble soumission, une conformité filiale à la volonté de Dieu et la persuasion que ce refus est pour notre plus grand bien.

S'il est question de biens spirituels, on ne doit pas facilement cesser de les demander. En premier lieu, une sem-

¹ Luc., xi, xviii, etc

blable prière est toujours utile par elle-même. En second lieu, elle obtient souvent son effet, bien que nous ne le sachions pas. Ainsi, vous demandez la délivrance d'une tentation qui continue néanmoins de vous tourmenter ; mais il est possible que vos prières en empêchent d'autres plus graves. Il est possible encore que la tentation vous soit ôtée plus tard, et, si elle persévère, vous devez à votre fidélité de plus nombreuses victoires. Il est possible qu'au moment où vous êtes tenté, une âme a besoin d'une grâce qui l'empêche de pécher, et c'est vous qui, en vertu de la communion des saints, lui obtenez cette grâce victorieuse. Enfin, si la prière a pour objet la grâce de la persévérance, il est évident qu'elle doit se prolonger jusqu'à la mort ¹.

Au nombre des conditions nécessaires de la prière, nous n'avons point placé la charité. Cet oubli volontaire demande un mot d'explication. La prière de l'homme en état de grâce a un triple effet : elle est méritoire, satisfactoire et impétratoire ; celle du pécheur n'est qu'impétratoire. Il est certain que Dieu exauce plus facilement les prières des justes. Toutefois il accueille également la prière des pécheurs ², parce que l'efficacité *impétratoire* de la prière ne repose ni sur la charité ni sur la dignité de la personne qui prie, mais sur la foi et la confiance de celui qui prie et sur la miséricorde et les promesses de Dieu.

Une autre différence distingue la prière du juste de celle du pécheur. Celle du juste, sortant d'un cœur vivifié par la grâce sanctifiante, est *méritoire* pour la vie éternelle, tandis que celle du pécheur ne l'est pas ³. Tout cela nous

¹ *Tract. de Orat.*, c. c, t. XVII, p. 1064.

² Luc, xi — Si peccatores non exaudiret Deus, frustra publicanus dixisset : Domine, propitius esto mihi peccatori. (S. Aug., *Tract.* XLV, in Joan.)

³ Oratio principaliter innititur fidei, non quantum ad efficaciam merendi, quia sic innititur principaliter charitati ; scilicet quantum ad efficaciam impe-

montre l'infinie bonté de Dieu qui vérifie continuellement et dans tous les sens la parole de Notre-Seigneur, qu'il fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants.

9° *Quels sont les effets de la prière?* — 1° La prière, étant un acte de la vertu de religion, nous ennoblit et nous élève jusqu'à Dieu, avec qui elle nous fait entrer en communication ; 2° la prière nous acquitte de nos dettes ; car elle est un hommage solennel et filial que nous rendons à la puissance, à la sagesse, à la bonté, à la fidélité de Dieu et à toutes ses perfections ; 3° la prière, étant l'aveu de notre dépendance absolue, nous place dans nos véritables rapports avec Dieu, sur qui elle est toute-puissante.

De là, ce mot étonnant par lequel les Grecs désignaient la prière. Dans leur langue, *prier et se bien porter* s'expriment par le même terme. De là encore, le mot célèbre d'un poëte romain : *Il faut prier pour avoir une âme saine dans un corps sain*¹. De là, enfin, le nom donné à la prière par la foi catholique, qui l'appelle la *reine du ciel et de la terre*. En effet, la prière commande à Dieu et à toute la nature, comme on le voit par des milliers d'exemples dans les saints Livres, dans l'histoire des Martyrs, des Saints et de tous les peuples. Elle *satisfait* pour nos péchés ; elle *mérite* la grâce et la gloire ; elle *obtient* tout ce qu'elle veut, car il est écrit sans restriction ni réserve : *Tout ce que vous me demanderez avec foi, vous l'obtiendrez*.

Telle est la promesse formelle de Notre-Seigneur, que

trandi, quia per fidem homo habet notitiam omnipotentiae divinae et misericordiae, ex quibus oratio impetrat quod petit. (S. Th., 2^a 2^{ae}, q. LXXXIII, art. 15.) — Oratio sine gratia gratum faciente meritoria non est... et tamen etiam oratio quae impetrat gratiam gratum facientem procedit ex aliqua gratia, quasi ex gratuito dono, quia ipsum orare est quoddam donum Dei, ut Augustinus dicit, in lib. de Persever., c. XXIII. (Id., id. id.)

¹ Orandum est ut sit mens sana in corpore sano. (Juv.)

saint Thomas, d'accord avec les Pères et les Docteurs, explique ainsi : « L'effet de la prière est infallible toutes les fois qu'elle réunit les quatre conditions suivantes : Demander pour soi ; demander des choses nécessaires au salut ; les demander avec piété ; les demander avec persévérance ¹. Ces quatre conditions réunies rendent toujours infallible la prière du juste. Si elle ne l'est pas, tenez pour certain qu'une ou plusieurs de ces conditions n'ont pas été remplies. Celle du pécheur, continue l'Ange de l'école, est également exaucée, non pas en vertu des lois de la justice, mais par miséricorde, lorsqu'elle procède d'un bon désir et qu'elle est revêtue des quatre conditions indiquées plus haut ². »

Quant aux prières bien faites, mais qui n'ont pas pour objet des choses nécessaires au salut, elles sont également infallibles dans leur effet. Seulement, la chose que nous demandons n'est pas toujours celle qui nous est accordée. Quelquefois Dieu nous exauce en nous donnant précisément ce que nous sollicitons. D'autres fois il nous exauce en nous le refusant positivement, parce qu'il voit, dans son infinie sagesse, que ce qu'il nous plaît d'appeler un bien serait un mal pour nous. Néanmoins il ne laisse pas notre

¹ Ponuntur quatuor conditiones, quibus concurrentibus semper aliquis impetrat quod petit : ut scilicet pro se petat, necessaria ad salutem, pie et perseveranter. (2^a 2^{ae}, q. LXXXIII, art. 15.) — Supradictis quatuor conditionibus, oratio semper infallibiliter impetrat, et si non impetrat, provenit ex defectu alicujus ex dictis conditionibus, ut omnes ipsas egregie complectens dicit S. Basilius, *Serm. de orand. Deum*; ideo quando petis, et non accipis, est quia perperam postulasti, vel infideliter, leviter, vel non conferentia tibi, vel destitisti. (Ferraris, art. *Orat.*, n. 27.)

² Orationem vero peccatoris ex bono naturæ desiderio procedentem Deus audit, non quasi ex justitia, quia peccator hoc non meretur, sed ex pura misericordia, observatis tamen quatuor præmissis conditionibus, ut scilicet pro se petat, necessaria ad salutem, pie et perseveranter. (S. Th., 2^a 2^{ae}, q. LXXXIII, art. 16.)

prière sans récompense, il l'exauce en nous accordant autre chose que ce que nous demandons.

Exemples, nous demandons la santé d'une personne, Dieu la lui refuse, mais il lui accorde la grâce de supporter avec un grand mérite les douleurs de sa maladie. Nous lui demandons la vie, et il nous accorde la grâce d'une bonne mort, qui nous met en possession de la vie éternelle. Nous demandons la conversion d'une personne, Dieu la fait attendre, mais il nous accorde pour nous-mêmes des grâces de persévérance, dont nous avons le plus grand besoin, et que nous ne songions pas à lui demander. Il est donc vrai, nulle prière bien faite n'est privée de sa récompense. En donnant la prière à l'homme, Dieu lui a remis entre les mains la clef du Ciel et de tous ses trésors. A qui la faute si nous languissons dans la faiblesse et dans l'indigence ? A qui la faute surtout si nous avons le malheur de nous perdre ¹ ?

Il faudrait citer presque toutes les pages de l'Ancien et du Nouveau Testament, si on voulait rapporter les différents traits qui prouvent l'efficacité toute-puissante de la prière. Abraham obtenant la conservation de Sodome, s'il s'y fût seulement trouvé dix Justes ; Moïse arrachant des mains de Dieu l'arrêt de mort, déjà porté contre le peuple d'Israël ; les Ninivites se sauvant de la destruction ; le lépreux, le centenier, l'aveugle-né, la Chananéenne obtenant la santé ; l'Église de Jérusalem brisant les portes de la

¹ Fideliter supplicans Deo pro necessitatibus hujus vitæ, et misericorditer auditur, et misericorditer non auditur. Quid enim infirmo sit utile, magis novit medicus quam ægrotus. (S. Aug., *Lib. de Sentent. prosper.*) — Non nos hortaretur ut peteremus, nisi dare vellet ; nunquam oranti beneficia denegat, qui ut orantes non deficiant, sua pietate instigat. (Aug., *Serm. v de Verb. Dom.* ; Chrysost., *in c. xviii, Luc.* Voyez aussi saint Éphrem, *Traité de la Prière*, etc., etc.)

prison, où saint Pierre était renfermé : ainsi dans la suite des siècles. Or, la prière n'a rien perdu de sa puissance. Entre mille exemples nous n'en citerons que deux : celui de M. Ratisbonne, converti à Rome en 1842, et rapporté en détail dans notre ouvrage des *Trois Rome*, 21 janvier ; le second, qui date de quelques années à peine.

Dans une ville du Midi vivait une jeune fille pieuse et pure comme un Ange, mais qui avait le malheur d'appartenir à un père et à une mère sans religion. Quoi ! être séparée de papa et de maman pendant toute l'éternité ! se disait souvent cette tendre enfant ; et cette triste pensée lui brisait le cœur. Elle s'en allait donc tous les jours à l'église ; et là, prosternée dans une chapelle de la sainte Vierge, elle disait en regardant, les yeux pleins de larmes, la statue de Marie : O Marie, mère de Dieu et la mienne, convertissez mon père et ma mère.

Une année se passe sans qu'elle ait la consolation de voir ses vœux exaucés. Enfin arrive le jour de sa première Communion, à laquelle elle s'est préparée avec la piété d'un Ange. Elle s'avance au pied de l'autel, puis, de retour à sa place, elle se met à pleurer : elle a vu une chose qui lui perce le cœur. Cependant, la Messe finie, elle suit son père et sa mère, qui l'attendent à la porte de l'église, la pressent tour à tour sur leur cœur et la couvrent de leurs baisers. Elle est reconduite en triomphe au foyer domestique, où le soir se réunit dans un grand banquet une nombreuse société, invitée à célébrer le plus beau jour de sa vie. La jeune enfant occupe la place d'honneur. Le repas commence, tous les fronts rayonnent de joie.

Tout à coup des sanglots s'échappent de la poitrine de la jeune fille, de grosses larmes tombent de ses yeux, elle suffoque. Son père se lève et lui demande avec anxiété

quelle est la cause de sa douleur. Plus il l'interroge, plus elle pleure, plus elle sanglote. Un long silence est la seule réponse qu'elle fait à toutes les pressantes questions de son père et de sa mère. Enfin le père, prenant un ton solennel, lui dit : « Ma fille, auriez-vous eu le malheur de profaner l'auguste Sacrement que vous avez reçu ce matin ? — O mon père ! que me demandez-vous ? je crois, avec la grâce de Dieu, n'avoir rien à me reprocher ; ma communion a été bonne, je m'y suis préparée de mon mieux !

« Ma fille, qu'as-tu donc ? Au nom de l'obéissance, je t'ordonne de parler. — Eh bien, puisque vous l'ordonnez, je vais vous le dire : c'est que Marie, la fille de notre portier, est bien plus heureuse que moi. — Comment ? Qu'attelle que tu n'as pas ? parle, ta mère et moi nous sommes prêts à t'accorder ce que tu désires. — Oui, Marie est bien plus heureuse que moi. Ce matin, en faisant sa première Communion, elle a eu le bonheur d'avoir à côté d'elle son père et sa mère, et moi j'étais toute seule, comme une pauvre orpheline. »

Elle peut à peine achever ; les sanglots redoublent, l'émotion gagne les convives. Le père et la mère la partagent. Son père, comprimant avec peine son émotion, lui dit : « Console-toi, ma fille, tu seras bientôt aussi heureuse que Marie. Qui pourrait résister aux prières et aux larmes d'un Ange comme toi ? » En effet, un mois après, la jeune fille renouvelait sa première communion, et s'avancait à l'autel accompagnée de son père et de sa mère, plus heureuse qu'une reine au jour de son sacre.

10° *Quelles prières faut-il faire ?* — La prière dont nous venons d'exposer la nécessité, les conditions et les effets généraux, se divise en prière *mentale* et en prière *vocale*. La prière mentale ou intérieure, qu'on appelle pro-

prement l'*Oraison*, est celle qui se fait au fond du cœur, sans le mouvement des lèvres. Elle consiste dans la méditation affectueuse des vérités du salut, afin d'en faire la règle de nos pensées, de nos désirs, de nos actions, de louer Dieu et d'imiter les vertus de Notre-Seigneur et des Saints.

Son excellence. — La prière mentale est bien plus excellente que la prière vocale. Elle nous rend plus semblables aux Anges, dont elle est l'occupation continuelle. Elle peut exister sans la prière vocale, qui ne peut être bonne sans elle, puisqu'elle doit être accompagnée de l'attention du cœur.

Sa nécessité. — Il est impossible de faire son salut sans y penser. Sous une forme ou sous une autre, l'oraison est donc d'une absolue nécessité. La méditation proprement dite est aussi moralement nécessaire à tous les hommes, attendu que c'est là seulement, dans la pratique ordinaire, qu'on pense sérieusement à son salut. De là vient que le Saint-Esprit et tous les Saints formés à son école proclament à l'envi la nécessité de la méditation. *Pourquoi le monde est-il couvert d'iniquités?* demande le Seigneur par la bouche du prophète Jérémie. *Pourquoi les âmes se perdent-elles par milliers? Pourquoi la terre est-elle dans la désolation? Parce que personne ne réfléchit en son cœur*¹.

Tous les Saints ont été et sont encore les apôtres de l'oraison. « Tout le progrès spirituel, dit Ruffin, dépend de la méditation². » Le père Suarez, personnification de toute la science théologique, disait : « Je donnerais tous mes livres pour un quart d'heure d'oraison. » « L'âme qui abandonne l'oraison, ajoute sainte Thérèse, n'a pas besoin

¹ Jérém., xii, 2.

² Omnis profectus spiritualis ex meditatione procedit. (In *Psal.* xxxvi.)

de démon pour se damner; elle se place de ses propres mains dans l'enfer. » Elle disait encore : « Promettez-moi de faire chaque jour un quart d'heure d'oraison, et moi, au nom de Jésus-Christ, je vous promets le Ciel. » « Sans l'exercice de la méditation, continue Gerson, nul ne peut sans miracle vivre en chrétien¹. »

Tous les saints fondateurs des ordres religieux ont prescrit l'oraison, comme un exercice essentiel. Au reste, l'expérience prouve que ceux qui font l'oraison tombent rarement dans le péché mortel, et si, par malheur, ils y tombent quelquefois, grâce à l'oraison, ils s'en relèvent promptement et reviennent à Dieu. On peut faire des prières vocales et rester dans le péché mortel; on peut assister à la Messe, donner l'aumône, hélas! on peut même communier et rester dans le péché mortel; mais l'oraison et le péché mortel sont incompatibles. C'est la pensée de saint Alphonse : *Beaucoup récitent le Rosaire, l'office de la sainte Vierge souvent, et persévèrent dans le péché; mais il est impossible que celui qui fait l'oraison reste dans l'inimitié de Dieu : ou il quittera l'oraison, ou il quittera le péché.*

Sa facilité. — Pour méditer, il suffit d'aimer; car on pense facilement à ce qu'on aime. L'avare pense facilement et volontiers à son trésor, le négociant à ses affaires, l'artisan à son métier, l'ambiteux à ses dignités; pourquoi? Parce qu'ils les aiment. Aimons Dieu, aimons notre âme, et nous penserons volontiers à Dieu, à notre âme. Dire qu'on ne peut pas faire l'oraison, c'est donc s'accuser soi-même d'indifférence pour Dieu, pour son âme, pour son salut.

¹ Absque meditationis exercitio, nullus, secluso miraculo Dei, ad Christianam Religionis normam attingit. (*De Med. consid.*, vii.)

Mais, je ne puis fixer mon esprit, je suis d'une sécheresse et d'une aridité désolantes, c'est pourquoi je ne fais pas l'oraison. — Saint François de Sales répond que lors même qu'on ne s'occuperait pendant l'oraison, qu'à chasser ou à repousser continuellement les distractions et les tentations, l'oraison n'en serait pas moins bien faite, pourvu que les distractions ne fussent pas volontaires. Le Seigneur se contentera de vos bonnes intentions. Une once d'oraison faite au milieu des distractions et des dégoûts vaut mieux que cent livres au milieu des consolations. Combien de courtisans vont cent fois l'année en la chambre du prince, sans espérance de lui parler, mais seulement pour être vus de lui et lui rendre leurs devoirs ! Si Dieu ne juge pas à propos de nous introduire à ses entretiens, demeurons dans l'antichambre et faisons-lui nos révérences. D'immobiles statues, placées dans les galeries des princes, ne laissent pas de leur faire honneur ; si donc le Seigneur veut que nous soyons comme des statues en sa présence, contentons-nous de l'honorer comme les statues ¹.

Mais je n'ai pas le temps. — Et cependant vous avez du temps pour tout, vous avez du temps pour dormir, pour causer inutilement, pour vous promener, pour travailler, vous en prenez même pour pécher, et vous n'en avez point pour méditer et pour vous sauver : *Vacat ut philosophus sis, non vacat ut Christianus sis*, dit saint Paulin ! Si un pauvre vous voyait jeter à la rivière une grande quantité de pièces d'or, serait-il déraisonnable de vous en demander la moitié d'une ? Et Notre-Seigneur demande-t-il trop en vous demandant la moitié, le quart

¹ Introduction à la vie dévote, 11 partie, ch. ix.

d'une de ces heures que vous perdez chaque jour en si grand nombre ?

De grâce, dites-moi, pourquoi le temps vous a-t-il été donné ? Croyez-vous que Jésus-Christ soit mort pour vous l'obtenir, afin que vous puissiez vous livrer à vos plaisirs et aux bagatelles de la vie ? Vous n'êtes pas plus occupé que ces grands Évêques qui gouvernaient de vastes églises, que ces rois eux-mêmes chargés de l'administration de puissants royaumes, et cependant ils trouvaient du temps pour méditer. Si vous ne pouvez absolument méditer dans le silence du repos, méditez en travaillant. Combien de pauvres villageois font ainsi la méditation tous les jours ! Une fleur, une plante, la moindre chose, suffit pour les élever à Dieu ; c'est qu'ils aiment. Aimez donc aussi, et toujours vous trouverez le temps de faire l'oraison.

Sa pratique. — Le lieu le plus favorable pour faire l'oraison, c'est l'Église ; mais on peut la faire partout, dans les maisons et même dans les champs. Il est à propos néanmoins de se retirer dans un endroit solitaire, éloigné du bruit extérieur. Le matin est le temps le plus convenable. La méditation c'est le déjeuner de l'âme. Il y aura bien à reprendre dans les actions de la journée, si on n'a commencé par donner à l'âme un aliment de force et de vertu. L'oraison renferme trois parties.

La première, c'est la *préparation*. — Dans la préparation il y a trois actes à faire : 1° se mettre en la présence de Dieu, en disant : *Mon Dieu, je crois que vous êtes ici présent ; c'est avec vous que je vais parler, je vous adore du fond de mon néant ;* 2° s'humilier en disant : *Seigneur, je devrais être en ce moment dans l'Enfer à cause des péchés que j'ai commis ; je me repens de vous avoir offensé, pardonnez-moi selon votre grande miséricorde ;* 3° demander

les lumières du Saint-Esprit en disant : *Père éternel, pour l'amour de Jésus et de Marie, donnez-moi vos lumières pendant cette méditation afin que j'en profite.* On dit ensuite un *Ave* à la sainte Vierge, afin qu'elle nous obtienne ces lumières, et un *Gloria Patri* à l'honneur de saint Joseph, de l'Ange gardien et du saint Patron. On fait ces actes avec attention, mais en peu de mots, et on passe de suite à la méditation.

La seconde partie de l'oraison, c'est la *méditation*. Le sujet de la méditation est une vérité du salut. Il faut considérer ce que Notre-Seigneur et les Saints nous ont enseigné là-dessus, les exemples qu'ils nous ont donnés, comparer nos pensées à leurs pensées, notre conduite à leur conduite ; et de là tirer des résolutions pratiques pour la réforme de nos mœurs. On peut se servir utilement de quelques livres. Saint François de Sales dit qu'il faut imiter les abeilles, qui s'arrêtent sur une fleur tant qu'elles y trouvent du miel, et qui passent ensuite à une autre. Celui qui ne sait pas lire doit méditer sur les fins dernières, sur les bienfaits de Dieu et principalement sur la Passion de Notre-Seigneur. Le fruit de l'oraison consiste dans la résolution qu'on y forme. Il ne faut jamais en sortir sans s'être bien dit à soi-même : En conséquence de ce que je viens de méditer aujourd'hui, je ferai telle chose, j'éviterai telle autre. Il est nécessaire de se rappeler sa résolution dans le cours de la journée.

La troisième partie de l'oraison, c'est la *conclusion*. Elle se compose de trois actes : 1° on remercie Dieu des grâces et des lumières qu'il a données durant l'oraison ; 2° on fait la promesse d'observer fidèlement la résolution qu'on a prise ; 3° on demande à Dieu, par l'intercession de Jésus et de Marie, la grâce d'y être fidèle. On finit en lui re-

commandant les âmes du Purgatoire et les besoins de l'Église, on récite pour cela un *Pater* et un *Ave*, qui sont les deux plus excellentes prières que Dieu et l'Église nous aient enseignées

La prière vocale est celle qui se fait de bouche et en prononçant des paroles. Comme la méditation, elle exige un maintien modeste et religieux, l'attention de l'esprit et la dévotion du cœur. Sans ces deux dernières conditions, on ne prie pas véritablement, et on mérite ce reproche adressé par le Seigneur aux Juifs charnels : *Ce peuple m'honore du bout des lèvres, mais son cœur est loin de moi* ¹.

L'attention qu'on doit apporter à la prière vocale, diffère en quelque chose de celle qui est nécessaire à la prière mentale. Cette attention est de trois sortes : l'attention *aux paroles*, qui consiste à bien prononcer les paroles, c'est-à-dire posément, entièrement et distinctement ; l'attention *au sens*, qui consiste à se bien pénétrer du sens des mots, afin de joindre à la prononciation les affections du cœur ; l'attention *à Dieu*, qui est la meilleure et qui consiste à s'occuper intérieurement de Dieu pendant la prière, en l'adorant, le remerciant, l'aimant et lui demandant ses grâces. La première attention suffit pour satisfaire au précepte de la prière ; mais, si elle est seule, la prière sera bien froide et ne produira pas de grands fruits ².

¹ Matth., xv, 8.

² Triplex est attentio quæ orationi vocali potest adhiberi ; una quidem qua attenditur ad verba, ne aliquis in eis erret ; secunda, qua attenditur ad sensum verborum ; tertia qua attenditur ad finem orationis, scilicet ad Deum et ad rem pro qua oratur ; quæ quidem est maxime necessaria, et hanc etiam possunt habere idiotæ. (S. Th., 2^a 2^æ, q. LXXXIII, art. 13.) — Prima est attentio ad verba quibus petimus, deinde ad petitionem ipsam ; et quæcumque earum attentionum adsit, non est repetenda inattenta oratio. (*Id.*, IV, *Dist.* XV, IX, I, *Salut.* v.)

Comme la prière mentale, la prière vocale est nécessaire. 1° Notre-Seigneur nous l'a commandée en nous prescrivant de réciter l'Oraison dominicale. L'Église nous en donne l'exemple, car dans tous ses offices elle emploie la prière vocale. 2° Étant composés de corps et d'âme, il faut que nos sens concourent à leur manière à louer et à glorifier Dieu. 3° Notre âme est tellement dépendante des organes, surtout depuis le péché, que nous avons communément besoin de prononcer ou d'entendre prononcer des paroles, pour nous aider à former de bonnes pensées et à nous élever à Dieu. 4° La prière vocale est nécessaire pour édifier le prochain et pour entretenir le culte extérieur de la Religion ¹.

La prière vocale se divise en prière *publique* et en prière *particulière* ou privée. La prière publique est celle qui se fait par les ministres de l'Église, au nom de tout le peuple fidèle. Cette prière doit être vocale, afin qu'elle soit connue de tous ceux pour qui elle est faite. Voilà pourquoi l'Église a établi que ses Ministres la prononceraient à haute voix ². Le saint Sacrifice de la Messe, l'Office divin, sont les plus excellentes de toutes les prières publiques. Nous en parlerons dans la quatrième partie du Catéchisme.

La prière particulière est celle qui est faite par chaque fidèle en particulier, ou avec d'autres en leur nom personnel, pour eux-mêmes ou pour leurs frères ³. Au nombre des prières particulières les plus utiles, il faut placer les Oraisons *jaculatoires*. On donne ce nom à des prières courtes

¹ S. Th., 2^a 2^{ae}, q. LXXXIII, art. 12.

² Duplex est oratio, communis et singularis : communis quidem oratio est quæ per ministros Ecclesiæ in persona totius fidelis populi Deo offertur, etc. (*Id.*, II, 2, q. LXXXIII, art. 12.)

³ Oratio vero singularis est quæ offertur a singulari persona cujuscumque sive pro se, sive pro aliis orantis. (D. Th., II, 2, q. LXXXIII, art. 12.)

et ferventes qui s'élancent du cœur de l'homme, comme des traits enflammés, et qui vont percer le cœur de Dieu. Étant très-courtes, on peut les répéter à chaque instant, seul et en compagnie, dans le repos et au milieu des occupations et des affaires; de plus, elles sont moins sujettes aux distractions et à la tiédeur; enfin, elles entretiennent un commerce habituel de l'âme avec Dieu, forment peu à peu en nous l'esprit intérieur, et transportent notre conversation dans le Ciel.

Aussi tous les Saints en ont fait le plus grand cas et le plus fréquent usage. La plupart en avaient même adopté ou composé quelqu'une qui était comme leur devise et leur cri de guerre, destinée à enflammer leur courage dans les luttes de la vertu et à les soutenir dans leurs grandes entreprises pour la gloire de Dieu. *Mon Dieu et mon tout*, répétait continuellement saint François d'Assise. *Je suis venu mettre le feu à la terre, et que désiré-je, sinon de le voir allumé!* disait saint Dominique. *O glorieuse Dame élevée au-dessus des astres!* répétait, aussi souvent qu'il respirait, saint Antoine de Padoue, le grand Thaumaturge de l'Italie. *Tout pour la plus grande gloire de Dieu*, disait saint Ignace. *Qu'est-ce que cela pour l'éternité* et en comparaison de l'éternité? répétait saint Louis de Gonzague. *Ou souffrir ou mourir*, s'écriait l'angélique Thérèse. *O très-sainte Trinité!* redisait à toute heure l'apôtre des Indes, saint François-Xavier. *Alleluia quand même*, était le mot d'une sainte âme clouée pendant plusieurs années sur un lit de douleurs.

Voilà quelques oraisons jaculatoires, que nous ne saurions mieux faire que de prendre pour nous. Si nous sommes fidèles à les répéter souvent et avec réflexion, nous ne tarderons pas à en recueillir les plus heureux fruits.

PRIÈRE.

O mon Dieu, qui êtes tout amour ! je vous remercie de m'avoir enseigné le moyen de tout obtenir de vous ; faites-moi la grâce d'y recourir souvent et dignement.

Je prends la résolution d'aimer Dieu par-dessus toutes choses et mon prochain comme moi-même pour l'amour de Dieu ; et, en témoignage de cet amour, *je veux faire tous les jours au moins un quart d'heure de méditation.*

XXX^e LEÇON

DE NOTRE UNION AVEC NOTRE-SEIGNEUR, LE NOUVEL ADAM,
PAR L'ESPÉRANCE (SUITE).

Oraison dominicale. — Trait historique.

Bien que l'oraison dominicale devienne prière publique, lorsqu'elle est offerte à Dieu par un ministre sacré au nom de tout le peuple fidèle, nous la mettons néanmoins en tête des prières particulières, parce que Notre-Seigneur semble l'avoir composée principalement pour l'usage particulier de chaque Chrétien, dans les cas, sans cesse renouvelés, où nous avons besoin de recourir à Dieu. « Quand vous aurez à prier, dit-il, entrez dans votre chambre, fermez-en la porte; puis, vous adressant à Dieu, vous direz : *Notre Père* ¹, etc. »

Soit qu'on l'envisage dans son auteur, dans sa forme et dans son fond, l'Oraison dominicale est évidemment la plus excellente de toutes les prières. 1^o Dans son auteur. Ce n'est ni un Saint, ni un Prophète, ni un Ange, ni un Archange, qui l'a composée, c'est Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même, le Fils et la sagesse éternelle de Dieu.

2^o Dans sa forme. L'oraison dominicale est claire, tout le monde peut la comprendre, aussi bien le petit enfant que le vieillard, l'habitant des campagnes que l'habitant des villes; elle est courte, personne qui ne puisse l'apprendre facilement, la retenir fidèlement et la réciter souvent. Cette qualité la rend essentiellement populaire, par

¹ Matth., vi, 69.

conséquent digne du Dieu qui est venu sauver tous les hommes, et de la Religion qui doit être prêchée aux libres et aux esclaves, aux peuples civilisés comme aux peuples barbares et sauvages. Elle est persuasive; rien de plus humble, de plus simple, de plus filial, c'est-à-dire de plus efficace que la manière dont elle exprime à Dieu nos besoins.

3° En elle-même. Elle est complète; elle renferme tout ce que nous pouvons et devons demander, comme enfants de Dieu, pour le temps et pour l'éternité, pour le corps et pour l'âme, pour nous-mêmes et pour les autres. Elle est sage, car elle nous rappelle et nous fait mettre en action les trois vertus qui sont les trois grandes bases de la Religion, de la société et du salut, la foi, l'espérance et la charité. Elle est divinement logique, car elle règle les désirs de notre cœur en nous apprenant à exprimer d'abord les plus nobles et les plus nécessaires, ensuite ceux qui le sont moins ¹.

« En effet, dit saint Thomas, il est manifeste que le premier objet de nos désirs, c'est notre fin dernière, ensuite les moyens d'arriver à cette fin. Or, notre fin, c'est Dieu, à qui notre affection tend de deux manières : l'une consiste à désirer la gloire de Dieu; l'autre, à vouloir jouir de cette divine gloire. La première appartient à la charité par laquelle nous aimons Dieu en lui-même; la seconde, à la charité par laquelle nous nous aimons en Dieu. Voilà pourquoi notre première demande est celle-ci : *Que votre nom soit sanctifié*, demande de la gloire de Dieu; et la seconde :

¹ In Oratone dominica non solum petuntur omnia quæ recte desiderare possumus, sed etiam eo ordine quo desideranda sunt; ut sic hæc oratio non solum instruat postulare, sed etiam sit informativa totius nostri affectus. (S. Th., 2^a 2^æ, q. LXXXIII, art. 9.)

Que votre règne arrive, demande de parvenir nous-mêmes à la gloire de Dieu.

« Or, une chose peut nous conduire à notre fin dernière, ou *par elle-même* ou *par accident*. Par elle-même et directement, en nous *faisant* mériter la béatitude éternelle par l'obéissance aux commandements de Dieu. De là, notre troisième demande : *Que votre volonté soit faite sur la terre comme au Ciel*. Par elle-même encore, bien que d'une manière moins directe, en nous *aidant* à mériter la béatitude éternelle. De là notre quatrième demande : *Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour*.

« Une chose nous conduit à notre fin dernière par accident, lorsqu'elle éloigne les obstacles qui pourraient nous empêcher d'y parvenir. Il y a trois obstacles de ce genre : le péché, qui nous en exclut directement. De là notre cinquième demande : *Pardonnez-nous nos offenses*. La tentation, qui nous porte au péché. De là notre sixième demande : *Ne nous laissez pas succomber à la tentation*. Les maux temporels, suite du péché, qui rendent accablant le fardeau de la vie. De là, enfin, notre septième demande : *Délivrez-nous du mal*¹. »

Les sept demandes de l'Oraison dominicale correspondent encore aux sept dons du Saint-Esprit et aux sept béatitudes évangéliques, en sorte que cette admirable prière est en harmonie parfaite avec l'ensemble de la Religion, et qu'elle tend à nous obtenir tout ce qui est nécessaire pour faire du Chrétien un homme parfait en ce monde et un bienheureux dans l'autre. Voilà pourquoi saint Augustin la désigne par ce mot sublime : L'Oraison dominicale est la requête que le céleste jurisconsulte a

¹ S. Th., 2^e 2^{es}, q. LXXXIII, art. 9.

donnée lui-même aux Fidèles, pour obtenir l'accomplissement de tous leurs désirs ¹.

Enfin, ce qui ajoute à l'excellence de l'Oraison dominicale, c'est qu'elle est la plus nécessaire de toutes les prières. Plusieurs conciles, entre autres le concile de Rome, obligent tous les Chrétiens à la savoir par cœur, attendu, suivant la doctrine des saints Pères, qu'il convient de la réciter chaque jour ². « Parce que nous vivons au milieu du monde, dit saint Augustin, où nul ne peut vivre sans péché, la rémission de nos fautes se trouve non-seulement dans les eaux sacrées du Baptême, mais encore dans l'Oraison dominicale et quotidienne. Elle est comme notre Baptême de tous les jours ³. »

L'Oraison dominicale est donc le remède à nos péchés de tous les jours, c'est-à-dire à nos péchés véniels, pourvu

¹ Regula postulandi fidelibus a curt Jœliesis perito data. (*Enarr. in Ps. cXLII.*)

² È la più necessaria di tutte. (Bellar., *Dottr. crist.*, LXXI; Concil. Rom., c. II.) — Nisi qui has duas sententias (Symbolum et Orationem dominicam) et memoriter tenuerit et ex toto corde crediderit, et in oratione sæpiissime frequentaverit, catholicus esse non poterit (Syn. Remens., VI, c. VII. Voyez aussi le Concile de Tolède, IV, c. IX; S. Aug., *Enchir.*, LXXI; S. Cypr., *de Oral. domin.* — « On est obligé de nécessité de précepte de savoir, du moins quant à la substance : 1° le Symbole des Apôtres en entier ; 2° l'Oraison dominicale ; 3° les préceptes du Décalogue ; 4° ceux des commandements de l'Église qui sont communs à tous les fidèles ; 5° le sacrement de Baptême, que tout fidèle peut se trouver dans le cas d'administrer, et les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, qu'on est obligé de recevoir au moins une fois l'an. Quant aux autres Sacrements, la foi explicite n'est nécessaire qu'à celui qui les reçoit ; mais la connaissance de ces différents articles a des degrés : elle peut être plus ou moins parfaite, plus ou moins étendue. Toutefois, il n'est pas permis de les ignorer entièrement. Il n'y a qu'un défaut de capacité qui puisse excuser cette ignorance de péché mortel. » (Monsieur Gousset, *Théol. mor.*, t. I, p. 129.)

³ Quoniam victuri sumus in isto sæculo, ubi quis non vivit sine peccato, deo remissio peccatorum non est in sola ablutione sacri Baptismatis, sed etiam in Oratione dominica et quotidiana. In illa invenietis quasi quotidianum Baptismum vestrum. (*Serm. CCXIII, de Temp. ; et Enchir.*, c. LXXI.)

qu'en la récitant on soit animé d'un véritable sentiment de contrition. Il est convenable que chaque Fidèle la connaisse en latin et en français : en latin, parce que c'est la langue de l'Église; en français ou dans la langue maternelle, afin qu'il comprenne ce qu'il demande.

Division de l'Oraison dominicale. L'Oraison dominicale se divise en trois parties : la *préface* ou préparation, le *corps de la prière*, et la *conclusion*.

La préface se compose de ces simples mais sublimes paroles : *Notre Père qui êtes aux Cieux*. Le Sauveur aurait pu nous faire donner à Dieu des titres plus capables de nous révéler sa majesté et de nous pénétrer de respect; mais ces titres eussent continué à faire de nous les esclaves du Sinaï, tandis que nous devons être les enfants du Calvaire. Nous sommes donc instruits à dire, non pas notre Dieu, notre créateur, notre maître, mais *notre Père!* Considérons ce mot à l'égard de Dieu, de nous-mêmes et du prochain.

A l'égard de Dieu, il excite merveilleusement notre confiance en nous rappelant que, malgré notre néant et nos misères, nous sommes les enfants, non d'un roi, non d'un empereur, non d'un monarque de la terre, mais de Dieu même. D'autre part, il touche infailliblement le cœur de Dieu en lui rappelant qu'il est notre père, notre père de toutes manières, par la création, par la conservation, par la rédemption, le père de notre corps et le père de notre âme. De même, nous dit le Sauveur par ces tendres paroles, que les enfants ont recours à leur père dans toutes leurs nécessités, dont ils ne craignent pas de lui manifester le nombre et l'étendue; de même aussi, ayez recours à votre Père céleste, qui vous consolera, qui vous soulagera, qui aura pitié de vous, comme un père a pitié de ses enfants.

A l'égard de nous-mêmes, ce mot *notre Père* nous rappelle, plus éloquemment que tous les discours, la noblesse de notre origine, par conséquent le respect que nous devons avoir pour notre corps et pour notre âme, le soin que nous devons apporter à nous maintenir dans l'amitié de Dieu et à nous comporter comme ses enfants, si nous voulons être exaucés. Les pécheurs, qui, suivant l'expression du Sauveur lui-même, sont les enfants du démon, ne peuvent, à bon droit, nommer Dieu leur père, puisqu'ils n'obéissent point à ses commandements. Toutefois ils ne doivent pas omettre l'Oraison dominicale, et ils ne la récitent pas sans fruit. S'ils sont vraiment pénitents, ils diront *notre Père*, comme l'Enfant prodigue revenant à son père, pour obtenir le pardon de leurs fautes; s'ils demeurent obstinés dans le mal, ils le diront du moins au nom de l'Église, dont ils sont membres par la foi et par l'espérance.

A l'égard du prochain, ce mot *notre Père* exprime la grande loi qui a sauvé et qui seule peut encore sauver le monde, la loi de la fraternité universelle. Il nous apprend ce que sont pour nous tous les hommes et ce que nous devons être pour eux. En effet, nous ne disons pas *mon Père*, mais *notre Père*, parce que nous sommes tous frères, et nous devons prier non-seulement pour nous, mais pour tous les hommes, catholiques, hérétiques, juifs, infidèles, amis et ennemis, c'est-à-dire les aimer d'un amour véritablement fraternel ¹.

¹ Ante omnia pacis doctor atque unitatis magister singillatim noluit et privatim precem fieri, ut quis cum precatur, pro se tantum precetur... Publica est nobis et communis oratio; et quando oramus, non pro uno, sed pro toto populo oramus, quia totus populus unum sumus. Deus pacis et concordiae magister, qui docuit unitatem, sic orare unum pro omnibus voluit, quomodo in uno omnes portavit. (S. Cypr., de Orat. domin.)

Dans ce seul mot *notre Père*, est l'abolition de toutes les tyrannies, l'exaltation du petit, la protection du faible, le dévouement du riche et du fort au soulagement corporel et spirituel de ses frères, moins favorisés que lui des dons de la fortune et de l'intelligence, c'est-à-dire la charité, base de la famille, lien de la société et gage du bonheur futur.

En un mot, nous disons *notre Père*, d'une part, afin de témoigner que nous prions pour tous et au nom de tous ; d'autre part, afin d'engager le Seigneur à nous accorder, en considération des autres, ce que, par nous-mêmes, nous ne méritons pas. *Notre Père*, c'est aux trois personnes divines que s'adresse notre prière, parce que toutes les trois méritent le titre de père, à raison de la création, de la rédemption et de la sanctification.

Qui êtes aux Cieux. Le Dieu que nous invoquons est partout ¹. Néanmoins nous disons *qui êtes aux Cieux*, soit parce qu'au Ciel resplendissent avec plus d'éclat toutes les magnificences de sa gloire, soit parce que là il règne dans toute la plénitude de son amour sur les Anges et sur les Saints ; soit parce que nous devons nous rappeler sans cesse que là doivent être nos pensées, nos désirs, la fin de nos travaux, en un mot, comme dit l'Apôtre, notre conversation.

Notre Père qui êtes aux Cieux. Oui, bon Père, vous êtes dans les cieux, au comble de la félicité, infiniment riche, infiniment puissant, infiniment bon ; et nous, vos enfants, nous sommes sur la terre, dans un lieu d'exil, éloignés de notre patrie, de notre famille, pauvres, faibles, malades,

¹ *Ipsium intelligimus sine qualitate bonum, sine quantitate magnum, sine indigentia creatorem, sine situ præsentem, sine habitu omnia continentem, sine loco ubique totum.* (S. Aug., lib. V, *de Trinit.*, c. 1.)

environnés d'ennemis et de dangers. Quoi de plus propre à attendrir le cœur de Dieu ? Quoi de plus propre aussi à former dans le nôtre une humilité profonde, un vif sentiment de nos besoins et en même temps le respect filial, la piété, la confiance, la pureté et la charité pour nos frères ? Comment ne serait pas exaucée une prière, qui prépare si bien et celui qui demande et celui qui doit exaucer ? Telle est la préface de l'Oraison dominicale.

Mais que devons-nous demander et dans quel ordre devons-nous le demander ? Hélas ! nous sommes si insensibles et si aveugles, que souvent nous ne connaissons ni la nature de nos véritables besoins, ni l'ordre dans lequel nous devons en demander le soulagement. Il arrive de là, ou que nous ne demandons rien ou que nous demandons mal. Pour remédier à ce double malheur, le nouvel Adam a composé lui-même une supplique à notre usage, dans laquelle sont exprimés et les objets de nos prières et l'ordre dans lequel nous devons les solliciter. Or la raison et la foi nous disent que, pour des enfants bien nés et vraiment intelligents, les intérêts de leur père doivent passer avant les leurs, les biens de l'éternité avant ceux du temps, la fin avant les moyens. Tout cela nous est enseigné d'une manière admirable dans la seconde partie de l'Oraison dominicale.

En effet, le *corps* de cette divine prière se divise, comme le Décalogue, en deux parties. La première regarde Dieu et comprend ces trois demandes : *Que votre nom soit sanctifié ; que votre règne arrive ; que votre volonté soit faite sur la terre comme au Ciel.* La seconde regarde l'homme et comprend quatre demandes : *donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour*, et ce qui suit jusqu'à la fin.

Première demande : *Que votre nom soit sanctifié.* La

première chose que nous devons demander, parce qu'elle est la plus excellente et en même temps le plus grand de tous les biens, c'est la gloire de Dieu. Ainsi, comme des enfants désireux de l'honneur de leur père, nous commençons par demander, en général, que le nom de notre Père céleste, c'est-à-dire Dieu lui-même, sa majesté, sa puissance, sa sagesse, sa bonté, sa miséricorde, sa justice, soient sanctifiés, connus, appréciés, honorés, respectés, aimés sur la terre comme au Ciel ¹. Nous demandons qu'à l'imitation des bienheureux habitants du Ciel, tous les habitants de la terre honorent, aiment célèbrent, exaltent, par leurs paroles et par leurs actions, par la foi, par l'espérance et par la charité, le nom adorable de Dieu.

Nous demandons, en particulier, 1° que les infidèles, éclairés de la lumière d'en haut, connaissent le vrai Dieu et soient régénérés dans les eaux du baptême, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit; 2° que toutes les hérésies soient déracinées et que leurs sectateurs connaissent et embrassent, comme leur véritable mère, la sainte Église catholique et romaine, hors de laquelle il n'y a ni effusion du Saint-Esprit, ni rémission des péchés, ni salut; 3° qu'on ne voie plus sur la terre ni superstitions, ni sortilèges, ni pratiques diaboliques, ni parjures, ni blasphèmes, ni aucuns des autres désordres par lesquels le nom de Dieu est méprisé, outragé;

4° Le retour des pécheurs sous le joug aimable et sacré de notre Père céleste; la connaissance effective que tous nos biens du corps et de l'âme viennent de Dieu et la

¹ Verba enim illa, quæ tertis petitioni adjuncta sunt: *Sicut in Cælo et in terra, ad quamlibet primarum trium petitionum referri posse docet Concilii Tridentini Catechismus, ut sic intelligamus: Sanctificetur nomen tuum in Cælo et in terra; adveniat regnum tuum sicut in Cælo et in terra: fiat voluntas tua sicut in Cælo et in terra.* (Nat. Alex., *de Orat. dom.*, 1322.)

fidélité à les rapporter tous à sa gloire, ainsi que le soin religieux d'honorer la sainte Trinité par notre conduite, de peur que nos scandales ne fassent blasphémer son nom parmi les hommes. Cela, nous le demandons non-seulement pour un jour, mais pour toute notre vie ; en d'autres termes, nous demandons la persévérance dans le bien jusqu'au dernier soupir ¹.

Le désir que le nom de Dieu soit sanctifié est certainement le plus noble qui puisse sortir du cœur de l'homme, puisque c'est pour cela que nous avons été créés et doués de raison. Il est aussi le plus ardent et le plus continuel qu'aient formé Notre-Seigneur lui-même et tous les Saints, à son exemple, dans la suite des siècles. Un jour saint Ignace de Loyola, s'adressant au père Laynez, lui dit : « Si Dieu vous donnait le choix d'aller maintenant en Paradis, ou de rester encore sur la terre avec la perspective de faire quelque grande chose pour sa gloire, que feriez-vous ? — Je choisirais d'aller au Ciel, répondit le père Laynez. — Pour moi, reprit le Saint, je choisirais de rester ici-bas pour faire la volonté de Dieu et lui rendre quelques services. Quant à mon salut, je ne doute point que Dieu ne prît soin de moi, et qu'il ne laissât point périr celui qui, pour l'amour de lui, aurait volontairement retardé son entrée dans le Ciel. »

Seconde demande : *Que votre règne arrive.* Après avoir demandé la gloire de Dieu, nous demandons la participation de cette gloire, qui est la fin pour laquelle nous avons été créés, par conséquent le dernier mot de la Religion, de la vie, du temps et de l'éternité ². Remarquez que nous

¹ In his verbis quotidie fideles Christi petunt ut perseverent in eo quod esse cœperunt. (S. Aug., de Corrept. et Grat., lib. VI.)

² Matth., vi.

demandons que le règne de Dieu *vienne à nous*, et non pas que nous allions à lui, parce qu'il faut que le règne de la grâce vienne à nous pour que nous puissions aller dans le règne de la gloire.

En effet, le règne de Dieu s'entend de trois manières : le règne de *nature*, le règne de *grâce*, et le règne de *gloire*. Le règne de nature est celui par lequel Dieu régit et gouverne toutes les créatures et le genre humain tout entier. De ce royaume l'Écriture parle lorsqu'elle dit : *Votre royaume, ô Dieu ! est un royaume de tous les siècles ; Seigneur Dieu, roi tout-puissant, l'univers entier est soumis à votre empire, et nul ne peut vous résister*¹. Nous ne demandons pas que ce règne arrive, puisqu'il existe depuis l'origine du monde, et, qu'ils le veuillent ou qu'ils ne le veuillent pas, les méchants eux-mêmes ne sauraient y échapper. Nous demandons seulement qu'il soit manifesté et que tous reconnaissent, admirent, bénissent les lois de cette maternelle Providence, qui dispose tout avec nombre, poids et mesure, qui atteint son but avec autant de force que de douceur, et qu'ils s'y soumettent toujours avec une résignation filiale.

Le règne de grâce est celui par lequel Dieu régit et gouverne les âmes et les cœurs des fidèles enfants de l'Église, par l'action du Saint-Esprit et par les trois grandes vertus de foi, d'espérance et de charité, qui les portent à suivre fidèlement ses divins préceptes et à chercher sa gloire avant toute autre chose.

Le règne de gloire aura lieu dans l'autre vie après le jugement général. Alors Dieu régnera avec les Saints sur toutes les créatures sans opposition d'aucune sorte ; car alors

¹ Ps. Esther, XLII.

toute puissance sera ôtée aux démons et aux méchants, enchaînés ensemble dans les prisons de l'éternité. Alors encore sera détruit l'empire de la mort et de la corruption, avec toutes les tentations du monde et de la chair qui travaillent ici-bas les serviteurs de Dieu, en sorte que ce sera un règne tranquille, pacifique, accompagné de la jouissance certaine d'une félicité sans mélange et sans fin.

Duquel de ces trois règnes sollicitons-nous l'avènement dans la troisième demande de l'Oraison dominicale? Comme nous l'avons déjà dit, ce n'est pas du premier, il n'est point à venir, il est venu; nous n'en demandons même pas la continuation, car il empêcherait notre dernière fin, qui est de voir Dieu face à face dans l'éternité. Ce n'est pas non plus du second, puisque nous en avons désiré l'avènement dans la première demande et qu'il est déjà en grande partie venu. Nous demandons l'avènement du troisième, qui doit venir et que désirent avec ardeur tous ceux qui connaissent les misères de cette vie. Ce règne consiste dans le bien souverain et la gloire parfaite de notre corps et de notre âme. Cette gloire ne sera telle qu'après le jugement dernier.

Ainsi, nous demandons, vivement et chaque jour, la fin de ce monde et l'arrivée du jugement dernier. Nous demandons que ce monde d'iniquités et de désordres, soit bientôt remplacé par une nouvelle terre et de nouveaux Cieux, où régnera la justice, afin que Dieu soit tout en toutes choses. Bien que les amateurs du monde ne puissent entendre une plus mauvaise nouvelle que l'annonce du jugement général, nous autres citoyens du Ciel, qui vivons ici-bas comme des pèlerins et des exilés, nous n'avons pas et ne devons pas avoir de plus grand désir que de le voir arriver. De là ce mot de saint Augustin : « De même, dit-

il, qu'avant la venue du Messie, tous les vœux de l'ancienne alliance avaient pour objet l'avènement de Notre-Seigneur; de même aujourd'hui tous les désirs des Saints de la nouvelle alliance ont pour objet le second avènement du Fils de Dieu, qui nous conduira au comble de la perfection et du bonheur ¹.

Voilà une vérité qu'il importe de rappeler souvent à notre esprit et à l'esprit des autres. Rien n'est plus propre à ennoblir nos pensées, que le souvenir de cette fin sublime à laquelle nous sommes destinés. Rien n'est plus propre à nous faire supporter les adversités avec courage, résister aux tentations avec fidélité et fouler aux pieds les biens de la terre, que la pensée des jouissances royales qui nous attendent dans l'éternité. Oui, un jour nous régnerons avec Notre-Seigneur. Apprenons donc à faire les maîtres en commandant à nos passions et en forçant le monde à s'incliner devant notre foi. Quelle honte s'il en était autrement! Est-ce en portant les fers de l'esclave qu'on fait son apprentissage de roi?

Troisième demande : *Que votre volonté soit faite*. Dans la prière précédente nous avons demandé la béatitude éternelle, qui est notre fin dernière; dans celle-ci nous demandons le moyen principal d'y arriver. Ce moyen, suivant la parole de Notre-Seigneur lui-même, c'est d'accomplir la volonté de notre Père céleste : *Si vous voulez entrer dans la vie, gardez les commandements* ². Mais nous ne pouvons pas de nous-mêmes garder ces divins commandements.

Aussi nous demandons à Dieu que sa volonté soit faite par nous, c'est-à-dire qu'il nous donne 1° la grâce de l'accom-

¹ *In Ps. cxviii*; Beller., *Doctr. crist.*, p. 79.

² *Matth.*, xix.

plir, en obéissant partout et toujours à ses commandements, à l'exemple de notre divin modèle qui s'est rendu *obéissant jusqu'à la mort, et à la mort de la croix*¹ ; 2° la grâce d'accepter du moins sans murmure, sinon avec une confiance et une joie toutes filiales, les peines spirituelles et corporelles qui peuvent nous affliger, comme la perte de nos biens, de nos parents et de nos amis. En effet, toutes ces choses que Dieu ordonne ou permet sont pour notre bien. Si nous sommes justes, elles nous donnent une plus ample matière à mériter ; si nous ne le sommes pas, elles nous offrent le moyen de nous purifier.

Hommes de peu de foi ! que pouvons-nous demander de plus avantageux que l'accomplissement de la volonté de notre Père ? Il nous aime plus tendrement que nous ne nous aimons nous-mêmes ; sa volonté est sainte, juste, parfaite. Hélas ! c'est pour ne l'avoir pas accomplie que le premier Adam s'est précipité dans cet abîme de maux, dont nous sommes les tristes héritiers. C'est en l'accomplissant que nous nous en délivrerons, et nous en serons d'autant plus exempts, ou ils nous seront d'autant plus légers, que nous accomplirons mieux cette volonté parfaite.

De là vient que dans le Ciel le bonheur sera complet, parce que la volonté de Dieu y régnera toute seule, pleinement, éternellement. Ce bonheur sera proportionné, pour chacun de nous, à la fidélité avec laquelle nous aurons fait la volonté de Dieu sur la terre.

Sur la terre comme au Ciel. En demandant à Dieu la grâce de lui obéir, nous lui demandons en même temps de rendre notre obéissance digne de lui et méritoire pour nous, c'est-à-dire semblable à celle des Anges et de tous les

¹ *Philipp.*, II, 8.

Saints habitants du Ciel. Les Anges et les Saints se soumettent à la volonté de Dieu avec une grande plénitude d'amour. Ils obéissent uniquement parce que Dieu le veut, sans aucune recherche d'amour-propre ; ils exécutent ses ordres avec la rapidité de l'éclair ; ils ne raisonnent ni ne murmurent. Au contraire, à tout ce que Dieu leur commande, ils répondent par le cantique de louanges et d'action de grâces : **Saint, saint, saint, est le Seigneur, Dieu des armées.**

Ainsi nous devons obéir. Oh ! que le séjour de la terre serait agréable, si tous ces millions de volontés humaines se soumettaient toujours et en toutes choses à la volonté de Dieu ! Pour nous, du moins, ayons toujours dans le cœur et sur les lèvres cette parole de l'Apôtre saint Paul : **Seigneur, que voulez-vous que je fasse ?** ou celle du Roi-Prophète : **Mon cœur est prêt, Seigneur, mon cœur est prêt ;** ou celle du saint homme Job : **Le Seigneur me l'a donné, le Seigneur me l'a ôté, il a fait ce qui lui a paru bon, que son nom soit béni !** ou enfin, celle de notre divin modèle lui-même : **Mon Père, s'il est possible, que ce calice passe loin de moi !** Cependant que votre volonté se fasse, et non pas la mienne.

Telle est la première partie de l'Oraison dominicale. Considérées dans leur objet, rien n'est plus sublime que les trois demandes dont elle se compose ; comme rien n'est plus logique que l'ordre dans lequel elles sont exprimées.

La seconde partie de l'Oraison dominicale contient quatre demandes, où nous demandons les choses temporelles nécessaires pour arriver aux biens éternels. Quoi de plus sage ? De même que l'homme se rapporte à Dieu comme à sa fin ; de même les biens de cette vie se rapportent à

ceux de l'autre, comme des moyens à leur fin. Voilà pourquoi Notre-Seigneur veut que la demande de ces choses ne vienne qu'en second ordre. Nous ne devons les solliciter qu'autant que Dieu même le permet, et que nous en avons besoin pour acquérir les biens célestes.

Quatrième demande : *Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour.* Par ces paroles si touchantes et si simples, nous demandons tout ce qui est nécessaire à l'entretien de notre vie temporelle. Or, nous sommes composés de deux substances, l'âme et le corps : toutes les deux ont besoin d'aliment pour vivre. L'âme, qui est spirituelle, veut un aliment spirituel. Au corps, qui est matériel, il faut un aliment matériel. La sainte Eucharistie, la parole de Dieu, les saintes inspirations : telle est la nourriture de l'âme ; voilà ce que nous demandons pour elle. Le boire, le manger, le vêtement et les autres choses du même genre sont nécessaires à la vie du corps : voilà ce que nous demandons pour lui.

Donnez-nous. Parole d'humilité admirablement propre à toucher le cœur de Dieu ! Nous reconnaissons que nous n'avons rien et que nous sommes des mendiants. Nous reconnaissons que Dieu seul est riche et que lui seul peut tout nous donner. Nous reconnaissons que nous ne sommes redevables de notre existence, c'est-à-dire des choses les plus nécessaires à notre vie spirituelle et à notre vie corporelle, ni à notre travail, ni à notre industrie, ni à nos vertus. Rien de plus vrai. Ce n'est pas nous qui faisons croître sur la terre le blé qui nous nourrit, ni sur la brebis la laine qui nous couvre, ni dans notre âme la foi, l'espérance ou la charité.

Ainsi, riches et pauvres, nous devons dire : *Donnez-nous* ; car tous, sans exception, nous sommes devant Dieu

des mendiants qui attendons à la porte du Père de famille¹. Les riches doivent dire : *Donnez-nous*; et dans leur bouche ces paroles signifient : Mon Dieu! daignez conserver les biens que vous m'avez confiés, continuez-nous votre libéralité. Nous reconnaissons que vous pouvez à chaque instant nous ôter ce que nous possédons; de manière qu'en nous le conservant vous nous faites la même grâce, que si vous nous le donniez à chaque instant².

Les pauvres doivent dire : *Donnez-nous*, et dans leur bouche ces paroles signifient : Mon Dieu! nous attendons de votre libéralité ce qui est nécessaire à notre vie. Envoyez-nous-le directement, par vous-même, ou indirectement, par le moyen des riches à qui vous inspirez d'être charitables à notre égard. Bénissez notre travail, et faites que ni la maladie ni la misère publique ne nous privent du fruit de nos labeurs.

Or, ce serait tenter Dieu que de croire qu'il nous enverra la manne du Ciel, sans que nous ayons rien à faire que de le demander. Dieu, qui nous commande la prière, nous commande aussi le travail, et notre prière a pour objet d'obtenir sa bénédiction sur nos fatigues et nos sueurs. En effet, notre travail est inutile, si Dieu, par sa grâce, ne le rend fécond. De telle sorte que cette prière, *Donnez-nous*, est une protestation que nous vivons de la providence de Dieu plutôt que de notre industrie³.

¹ Omnes enim, quando oramus, mendici Dei sumus, ante januam magni patris familias stamus, imo et prosternimur, et supplices ingemiscimus, aliquid volentes accipere. (S. Aug., *Serm. xv, de Verb. Dom.*)

² Et quid eget dives? Audeo dicere, ipso pane quotidiano eget dives. Quare enim abundant illi omnia? unde, nisi quia Deus dedit? quid habebit, si Deus subtrahat manum suam? Nonne multi dormierunt divites, et surrexerunt pauperes? et quod illi non deest misericordiae Dei est, non potentiae ipsius. (S. Aug., *Serm. xxxvi, de Divers.*)

³ Neque qui plantat est aliquid, neque qui rigat, sed qui incrementum dat, Deus. (I Cor., III.)

Enfin, riches et pauvres, nous demandons-non-seulement que Dieu nous donne notre pain, mais encore qu'il le bénisse, qu'il le sanctifie, de manière que nous en usions toujours pour l'utilité de notre âme et de notre corps.

Nous disons : *Donnez-nous*, et non pas : *Donnez-moi*, parce que c'est le propre du Chrétien de ne pas songer seulement à soi, mais encore aux nécessités du prochain. Une autre raison, c'est que Dieu ne nous accorde point ses bienfaits pour que nous en profitions seuls, ni pour que nous nous livrions à l'intempérance : il veut que nous fassions part aux autres de ce qui nous reste, après avoir pourvu à nos besoins.

Aujourd'hui. Ce mot a deux sens. En premier lieu, il signifie tout le temps de la vie présente, car la vie n'est qu'un jour sans hier ni lendemain. Et nous demandons à Dieu qu'il nous donne, pendant toute la durée de notre pèlerinage, le pain de l'âme et le pain du corps, jusqu'à ce que nous arrivions dans la bienheureuse patrie, où nous n'aurons plus besoin ni des Sacrements, ni des prédications, ni des aliments corporels ¹.

En second lieu, *aujourd'hui* signifie le jour présent. Et nous demandons à Dieu qu'il nous donne, aujourd'hui même, le pain dont nous avons besoin, parce que nous ne voulons point nous inquiéter de celui de demain, ne sachant pas si demain nous serons en vie. Ainsi, le pain d'aujourd'hui, nous le demandons aujourd'hui ; celui de demain nous le demanderons demain.

Est-il possible de nous enseigner plus éloquemment cette admirable, cette délicieuse pauvreté évangélique, qui consiste, d'une part, dans un détachement absolu de

¹ S. Cyrill., *Catech. mystag.*, v.

toutes choses, et, d'autre part, dans une confiance filiale à la Providence? Notre Père céleste ne veut pas que nous comptions sur nos forces, même pour un seul jour, puisqu'il veut que nous lui demandions chaque jour le pain de chaque jour. Il veut que nous nous reposions chaque jour sur sa providence, du soin de pourvoir à nos besoins. Et quelle inquiétude pouvons-nous avoir? si nous cherchons avant tout le royaume de Dieu et sa justice, tout le reste nous sera donné comme par surcroît. Voyez, notre Père céleste ne nourrit-il pas le passereau qui ne sème point? N'habille-t-il pas le lis des champs qui ne file point? Ne fait-il pas lever tous les jours son soleil sur le juste et l'injuste?

Puisque nous ne devons nous occuper que du présent, n'est-ce pas mal faire que d'amasser des provisions de blé, de vin et autres choses semblables pour une année entière? Lorsqu'il nous enseigne à ne nous occuper que du présent, Notre-Seigneur veut seulement nous délivrer des soins superflus qui sont un grand obstacle à la prière et aux occupations d'une plus haute importance, dont l'accomplissement doit nous faire acquérir la vie éternelle. Lors donc que la pensée de l'avenir n'est pas superflue, mais nécessaire, comme de faire des provisions, elle n'est pas un mal. Que dis-je? une semblable pensée n'est pas du lendemain, mais d'aujourd'hui, parce que, si nous attendions à demain, il serait peut-être trop tard.

Notre pain. Rien n'est plus naturel que de demander le *pain* qui soutient la vie, après que, dans la demande précédente, nous avons sollicité la grâce, qui est la vie elle-même. La première chose que désire celui qui commence à vivre, c'est la nourriture par laquelle s'entretient la vie. N'oublions pas que nous demandons ici, avant tout, le

pain spirituel, qui est la nourriture de l'âme ; ensuite le pain matériel, qui est la nourriture du corps : ainsi le veulent la raison et la foi.

Par le pain spirituel, on entend la sainte Eucharistie, qui est le pain céleste et divin, merveilleux aliment de la vie de l'âme. On entend encore la parole de Dieu, qui, reçue par la prédication ou par la lecture, aide puissamment à entretenir notre vie spirituelle. Enfin, on entend les saintes inspirations, la prière et tout ce qui contribue à maintenir ou à augmenter en nous la grâce, qui est, comme nous l'avons dit, la vie de l'âme. Ainsi, Notre-Seigneur veut que nous demandions chaque jour et son sang à boire et sa chair à manger. Il suit de là, que la sainte Eucharistie doit être notre nourriture de tous les jours, et que nous devons vivre de telle sorte que nous soyons dignes d'y participer tous les jours. Que penser, ô mon Dieu ! de ceux qui ne la reçoivent que tous les ans ¹ ?

Il veut encore que nous demandions chaque jour sa divine parole. Que penser dès lors de ceux qui ne l'écoutent, qui ne la lisent jamais, ou qui ne l'entendent que pour la juger ? Aux yeux des Pères, ils se condamnent à la mort et se rendent coupables du même sacrilège que les profanateurs de l'Eucharistie ². Ce qu'on peut affirmer, c'est que

¹ Panem nostrum quotidianum da nobis hodie, Eucharistiam tuam, quotidianum cibum. (S. Aug., *Serm.* LVIII.) — De là vient que saint Matthieu appelle ce pain, au-dessus de toute substance, *supersubstantialem*.

² Cibus noster quotidianus in hac terra sermo Dei est, qui semper erogatur Ecclesiis. (S. Aug., *Serm.* LVI.) — Quid vobis plus esse videtur, verbum Dei an corpus Christi ? Si verum vultis respondere, hoc utique dicere debetis, quod non sit minus verbum Dei quam corpus Christi, et ideo quanta sollicitudine observamus, quando nobis corpus Christi ministratur, ut nihil ex ipso de nostris manibus in terram cadat ; tanta sollicitudine observemus, ne verbum Dei, quod nobis erogatur, dum aliud aut cogitamus aut loquimur, de corde nostro deperat ; quia non minus reus erit qui verbum Dei negligenter

ceux qui fuient la parole de Dieu, comme ceux qui s'éloignent de la sainte Eucharistie, ne savent ce qu'ils disent en récitant leur *Pater*.

Par le pain matériel on entend ce qui est nécessaire à la vie du corps, mais rien de plus ; rien qui puisse satisfaire la sensualité ou flatter le luxe. Notre-Seigneur se sert du mot de *pain*, d'abord parce que dans l'Écriture ce mot exprime toutes les choses indispensables à la vie, telles que la nourriture, le vêtement, le logement ; ensuite pour nous apprendre que nous devons être contents de peu de chose, sans rechercher aucune superfluité, comme il convient à des voyageurs qui ne font que passer dans une terre étrangère.

Nous disons *notre pain*, et ce mot renferme un sens profond. En effet, s'il s'agit de la sainte Eucharistie, elle est *notre pain*. C'est pour nous qu'il a été formé dans le sein de la bienheureuse Vierge Marie par l'opération du Saint-Esprit ; qu'il a été cuit sur la croix dans le feu de la charité, et qu'il est servi à l'autel par les mains des Prêtres. Il est notre pain, parce qu'il est le pain des véritables enfants et non des chiens, c'est-à-dire des pécheurs, comme parle l'Écriture, le pain des Catholiques et non le pain des hérétiques ou des infidèles ¹.

Est-il question de la parole de Dieu ? nous demandons, en disant *notre pain*, la saine et pure parole de Dieu que distribuent les vrais Prédicateurs aux enfants de l'Église, et non le pain étranger, corrompu, empoisonné, que les

audierit, quam ille qui corpus Christi in terram cadere negligentia sua permisit. (S. Caesar., *Serm. xcvi in append. Augustin. ccc.*)

¹ Panis vitæ Christus est, et panis hic omnium non est, sed noster est ; et quomodo dicimus Pater noster, quia intelligentium et credentium Pater est ; sed et panem nostrum vocamus, quia Christus noster (qui ejus corpus contingimus) panis est. (S. Cyp., *de Orat. domin.*)

hérétiques donnent à leurs sectateurs. Entendons-nous le pain corporel ? nous désirons que Dieu nous donne *notre* pain et non pas celui d'autrui, c'est-à-dire qu'il nous aide à le gagner en bénissant nos travaux, nos propriétés, nos champs, nos vignes, afin que, sans avoir recours ni à la fraude, ni même à la mendicité, nous puissions nous procurer de quoi vivre ¹.

Nous disons encore *notre* pain, non qu'il nous appartienne en propre, mais parce que Dieu, dans sa miséricorde, daigne nous le donner comme la nourriture qui nous convient ². Enfin, nous disons *notre* pain et non pas *mon* pain, parce que chacun de nous doit désirer et demander pour ses frères, ce qu'il désire et demande pour lui-même. Pouvons-nous dire que nous avons ce désir, si nous refusons de leur faire part de ce que Dieu nous donne au delà du nécessaire ?

Quotidien. — Ce mot nous avertit que nous ne devons pas demander une nourriture exquis ni délicate, mais une nourriture simple, ordinaire et suffisante aux besoins de chaque jour, suivant cette parole de l'Apôtre : *Ayant des aliments et des habits, soyons contents* ³. A cette leçon de frugalité, ce mot en ajoute une autre non moins éloquente de modestie et de détachement : l'homme ne demande du pain que pour un jour, car il ne sait s'il aura un lendemain !

Cinquième demande : *Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.*

¹ Auct., *Oper. imperf. in c. vi Matth.*

² Panem nostrum dicimus, et tamen ut detur oramus. Noster quippe fit cum accipitur, qui tamen Dei est, quia ab illo datur. (S. Aug., XXXIV *Monol*, c. vi.)

³ *I Tim.*, vi.

Dans les quatre demandes précédentes, nous avons prié notre Père de nous donner des biens, soit éternels, soit temporels. Dans les trois suivantes, nous le prions de nous délivrer du mal quel qu'il soit, passé, futur ou présent. Ainsi, l'Oraison dominicale contient tout ce que nous pouvons désirer. Le mal passé, c'est le péché commis ; le mal futur, c'est la tentation qui conduit au péché ; le mal présent, ce sont les tribulations et les peines inséparables de notre laborieux pèlerinage. On entend encore, par les maux dont nous demandons la délivrance, les maux très-grands, qui sont les péchés, parce qu'ils nous séparent de Dieu ; les maux médiocres, qui sont les tentations, parce que, bien qu'elles ne soient pas des péchés par elles-mêmes, toutefois elles sont de nature à nous y faire tomber. Quoi de plus juste que d'appeler mal, ce qui nous expose à un si grand danger ? Enfin, les maux légers, en comparaison des autres dont ils sont la suite, sont les peines temporelles et éternelles.

Dans cette cinquième demande, Notre-Seigneur nous apprend donc à demander le pardon de nos péchés¹. Il se sert ici du mot de *dettes*, *debita*, pour exprimer les péchés. Pourquoi cette expression ? Pour trois raisons, disent les Docteurs. La première, parce que tout homme qui offense Dieu, devient redevable à Dieu pour l'injure qu'il lui a faite. La seconde, parce que tout homme qui pèche, viole la loi de Dieu. Cette loi promet des récompenses à celui qui l'observe, et menace de châtimens celui qui la transgresse. L'infracteur se trouve donc par le seul fait, redevable de la peine stipulée dans la loi.

La troisième, parce que chacun de nous est tenu de cul-

¹ *Matth.*, vi.

tiver la vigne de son âme et d'en rendre à Dieu les fruits qui sont les bonnes œuvres. Celui donc qui ne fait pas de bonnes œuvres, et surtout celui qui en fait de mauvaises, se constitue le débiteur de Dieu, qui est le véritable maître de cette vigne et de tous ses fruits. Or, comme nous manquons tous très-souvent, soit en faisant ce que nous ne devrions pas faire, soit en ne faisant pas ce que nous devrions faire, il convient de dire à Dieu plusieurs fois le jour, avec une profonde humilité : *Pardonnez-nous nos offenses ou remettez-nous nos dettes* ¹.

Ces paroles suffisent-elles pour obtenir la rémission des péchés ? S'il s'agit des péchés véniels et journaliers, ces paroles, accompagnées, comme nous l'avons dit, d'une véritable contrition, les remettent directement. Quant aux péchés mortels, elles les remettent indirectement, en ce sens qu'elles disposent le cœur de notre Père céleste, à nous accorder la grâce de recevoir avec fruit l'effusion des mérites de Notre-Seigneur dans le sacrement de Pénitence ¹.

Les justes aussi bien que les pécheurs doivent dire *pardonnez-nous nos offenses* : 1° parce que ce n'est pas la même chose de ne pas connaître ses péchés ou de n'en point avoir. Ma conscience ne me reproche rien, dit l'Apôtre, mais pour cela je ne suis pas justifié ; 2° parce qu'il y a beaucoup de péchés cachés ; 3° parce que, si nous disons que nous sommes sans péché, nous mentons, dit saint Jean ; 4° parce que ce n'est pas seulement du péché que nous demandons la rémission, mais aussi de la peine qui

¹ Bellar., *Dottr. crist.*, p. 88.

² *Conducit dominica Oratio ad impetrandum etiam lethalium peccatorum veniam, cum peccator, deposito hujusmodi criminum affectu, sinceroque dolore compunctus quod Deum offenderit... ait : Pater, peccavi in Cælum, etc* (Nat. Alexand., *de Orat. domin.*, 1358.)

lui est due; 5° parce que nous demandons pardon pour nos frères, comme pour nous ¹.

Comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. Par ces mots nous disons à notre Père céleste : Pour obtenir la remise des dettes dont nous sommes chargés envers vous, nous remettons celles dont nos frères sont chargés envers nous. Quiconque nous offense contracte une dette à notre égard, car il viole la loi de la charité et quelquefois de la justice; par conséquent il se constitue dans l'obligation de nous donner satisfaction.

Nous consentons ici à ce que Dieu prenne pour règle de sa miséricorde à notre égard, la miséricorde dont nous usons nous-mêmes à l'égard de notre prochain. Si donc nous pardonnons imparfaitement et à demi, ou si nous ne pardonnons qu'extérieurement, gardant l'amertume, l'antipathie, la rancune au fond du cœur; enfin, si nous ne pardonnons pas du tout, nous disons à Dieu d'en user de même à notre égard.

Toutefois, ceux qui ne pardonnent pas à leurs ennemis, peuvent réciter cette prière, non pas, à la vérité, dans l'intention que Dieu leur pardonne comme ils pardonnent eux-mêmes, car ils se condamneraient; mais dans ce sens que Dieu leur pardonne comme eux-mêmes doivent pardonner, et au nom de l'Église qui compte toujours un grand nombre de fidèles qui pardonnent à leurs ennemis et qui prient pour eux. C'est ainsi que la très-sainte Vierge, bien qu'elle fût exempte de tout péché, pouvait dire l'Oraison dominicale et même *pardonnez-nous*. Dans sa bouche ces paroles signifiaient : pardonnez aux pécheurs qui sont avec moi dans l'Église.

¹ *Conc. Trid., sess. VI, can. XXIII.*

« Si ceux-là seulement, dit saint Augustin, qui aiment leurs ennemis peuvent dire : *Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés*, je ne sais ni ce que je dois faire, ni ce que je dois dire. Vous dirai-je : Ne priez pas ? Je ne l'ose point. Je vous dirai plutôt : Priez, afin de les aimer. Mais enfin, si vous ne les aimez pas, vous défendrai-je de dire l'Oraison dominicale ? si vous ne la dites pas, vous ne serez point pardonnés. Si vous la dites et que vous ne fassiez pas ce que vous dites, vous n'êtes pas non plus pardonnés. Que reste-t-il, sinon que vous disiez et que vous fassiez ce qu'il faut pour être pardonnés¹ ? »

Ainsi, les mots *comme nous pardonnons* renferment une certaine condition, mise par Notre-Seigneur lui-même à sa divine miséricorde. Pourquoi cette condition ? Pour plusieurs raisons également dignes de son infinie sagesse.

La première, afin que nous comprenions bien toute l'étendue de la grâce que Dieu nous fait en nous pardonnant nos péchés, grâce si grande qu'il n'a pas voulu nous l'accorder sans y mettre, comme condition, la miséricorde dont nous userions nous-mêmes à l'égard de nos frères.

La seconde, afin d'encourager notre faiblesse, en nous manifestant l'extrême facilité avec laquelle nous pouvons

¹ Si soli debent dicere : Dimitte nobis, etc., qui diligunt inimicos, nescio quid faciam, nescio quid dicam... Dicturus enim vobis sum : Si non diligitis inimicos vestros, nolite orare ? non audeo, imo, ut diligatis, orate. Sed numquid vobis dicturus sum : Si non diligitis inimicos vestros, nolite in Oratione dominica dicere : Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris ? Putas quia dico : Nolite orare ? Si non dixeritis, non dimittuntur ; si dixeritis, et non feceritis, non dimittuntur. Ergo dicendum est et faciendum, ut dimittantur. (*Serm. v, alias de divers., XLVIII.*)

obtenir l'immense bienfait de la rémission de nos péchés ; puisqu'il promet de nous faire miséricorde si nous la faisons à notre prochain : ce qui dépend entièrement de notre volonté.

La troisième, afin d'entretenir parmi nous la charité, qui est le grand précepte de l'Évangile, en faisant de cette charité la condition et la règle de la charité de Dieu pour nous.

La quatrième, enfin, pour écraser notre orgueil et montrer combien sont absurdes et criminels, les gens du monde qui disent que c'est une lâcheté de pardonner et de ne pas se venger. En effet, quand ils demanderont miséricorde, Dieu les condamnera par leur propre bouche et leur dira : Tu veux que je te pardonne, et tu hais la miséricorde, tu la tournes en dérision ; tu traites de lâche celui qui en use. Tu oses donc me prier de m'avilir, et tu veux que je t'exauce¹ !

D'après ce qui précède, notre devoir et notre intérêt nous commandent de pardonner extérieurement, intérieurement et promptement, suivant ces paroles de l'Écriture : Si vous ne pardonnez pas du fond du cœur, votre Père céleste ne vous pardonnera pas non plus. Et ailleurs : Que le soleil ne se couche pas sur votre colère. Les Saints ont toujours pris ces paroles pour règle de leur conduite. Sain Jean l'Aumônier, patriarche d'Alexandrie, avait repris avec une certaine émotion un sénateur qui s'était retiré fort mécontent. Le soir arrivant, le Saint envoie dire au sénateur : Le soleil est près de se coucher. A ces mots, le sénateur, touché de regret, accourt auprès du saint Évêque. Il est reçu et embrassé comme un frère, et le

¹ S. Greg. Nyss., in v Orat. domin.

dernier rayon du soleil éclairé cette scène touchante de réconciliation.

Méditons souvent cet exemple, ainsi que la cinquième demande du *Pater*. Dieu promet de nous pardonner si nous pardonnons à nos frères. Les offenses que nous pardonnons à notre prochain ne sont rien, en comparaison de celles dont nous sommes coupables envers Dieu : nous l'avons crucifié ! Nous demandons la remise de dix mille pièces d'or, pour celle de quelques deniers qui nous sont dus. Cependant, si nous remettons cette petite somme de bon cœur et sans attendre même que nos débiteurs nous en prient, si nous la remettons tout entière et sans aucune réserve, c'est-à-dire si nous pardonnons à notre prochain du fond du cœur et de nous-mêmes ; si nous le prévenons avec bonté, avec charité, au lieu de nous livrer à une vengeance aveugle, ou d'attendre qu'il nous apaise par ses regrets, tous nos péchés nous seront pardonnés. Si vous pardonnez aux hommes les fautes qu'ils auront faites contre vous, dit le Sauveur, votre Père céleste vous pardonnera aussi les vôtres.

Il est bien entendu que cette promesse suppose, dans celui qui pardonne à son frère, l'esprit de pénitence pour ses propres péchés. C'est une vérité de la foi que, sans l'esprit de pénitence, aucun péché ne peut être remis.

Ne nous contentons pas de méditer ces paroles, mettons-les en pratique à l'exemple de ce bon religieux dont parle l'histoire. Il avait vécu dans son monastère avec une négligence, qui lui avait souvent attiré les réprimandes de ses supérieurs. Parvenu à un âge avancé, il tomba malade pour ne pas se relever. Un des Frères, le voyant à l'extrémité, sans remarquer en lui aucune

inquiétude, aucune crainte, lui demanda comment il pouvait mourir avec tant d'assurance, après avoir mené une vie si peu édifiante.

« Il est vrai, mon frère, lui répond le malade, que j'ai été très-nonchalant, et les Anges m'ont fait voir la longue liste des péchés que j'ai commis depuis mon entrée en religion : je suis convenu de tout. Mais ils n'ont pu me montrer ni un jugement téméraire, ni la moindre petite vengeance dont je me sois rendu coupable. Alors je leur ai dit : J'ai confiance aux promesses du Seigneur : Ne jugez point et vous ne serez point jugés; ne condamnez point et vous ne serez point condamnés; pardonnez, et il vous sera pardonné. A ces mots, les Anges ont déchiré la liste de mes fautes, et voilà d'où vient mon assurance. » Là-dessus il s'endormit tranquillement dans les bras du Père des miséricordes, laissant à tous ses Frères une leçon salutaire et une grande édification.

Sixième demande : *Ne nous induisez point en tentation.* Lorsque des enfants bien nés ont obtenu de leur père le pardon de leurs offenses, que leur reste-t-il, sinon à les éviter désormais; et, par une conduite irréprochable, à consoler le père chéri qu'ils ont eu le malheur de contrister? Ainsi Notre-Seigneur veut que nous fassions.

Rien de plus naturel que la liaison qui unit cette demande à la précédente. Dans la cinquième, nous avons demandé la délivrance du mal passé, qui est le péché commis. Dans la sixième, nous demandons l'aide de Dieu contre le mal futur, qui est la tentation. Toutefois, la tentation par elle-même n'est pas un mal qu'autant qu'elle nous conduit à un autre qui est l'offense de Dieu. C'est pour cela qu'elle est fort dangeureuse, et que nous prions Dieu de nous en délivrer.

Ici encore il faut bien expliquer le sens de notre prière. En disant : *Ne nous induisez point en tentation*, nous ne demandons pas d'être entièrement délivrés de toute espèce de tentations. Nous demandons 1° de n'être pas vaincus par la tentation ; 2° d'être délivrés des tentations extraordinaires ; 3° de n'être pas exposés à des tentations fortes ou faibles, si Dieu voit que la victoire ne sera pas pour nous, mais pour le démon ¹.

Pourquoi ne demandons-nous pas d'être délivrés de toute espèce de tentations ? Parce qu'il nous est utile d'être tentés. La tentation nous instruit. Elle nous fait connaître, d'une part, notre faiblesse et notre corruption ; d'autre part, le pouvoir de la grâce qui, avec de faibles soldats, sait remporter de grandes victoires. La tentation nous entretient dans l'humilité. De peur, dit saint Paul, que la grandeur de mes révélations ne m'enflât d'orgueil, l'aiguillon de la chair, l'ange de Satan, m'a été laissé pour me souffleter, c'est-à-dire pour m'entretenir dans l'humilité, la vigilance et la prière.

La tentation nous affermit dans la vertu. Les vents qui agitent les plantes les nourrissent, dit un saint Père. Ainsi les tentations augmentent la force de l'âme ². La tentation nous enrichit. Autant de fois que nous lui résistons, autant de fois elle nous fait produire des actes de fidélité qui augmentent nos mérites. La tentation nous donne de l'expérience, soit pour nous, soit pour les autres. *Celui qui n'a pas été tenté que sait-il* ³ ? demande le Sage. Enfin, la tentation nous rend compatissants pour

¹ S. Cyrill., *Catech. mystag.*, v ; S. Ambr., lib. V de *Sacr.*, c. iv ; S. Aug. ; *Epist.* cxxi, c. xi.

² *Plantas nutriunt venti, et tentatio confirmat animæ fortitudinem.* (S. Nil.)

³ *Eccli.*, xxxiv.

les infirmités du prochain, et fait reposer sur nous l'Esprit du Seigneur, suivant l'apôtre saint Jacques, en attendant la couronne éternelle qui doit reposer sur le front du vainqueur ¹.

Nous disons à notre Père céleste : *Ne nous induisez point en tentation*. Quel est le sens de ces paroles ? Est-ce que Dieu nous tente ? Non, à proprement parler, Dieu ne nous tente pas ; car tenter veut dire porter au mal ². A la vérité, nous lisons dans l'Histoire sainte que Dieu tenta Abraham, mais cela signifie qu'il voulut éprouver l'obéissance et la foi de ce saint homme. Chaque jour encore Dieu nous tente de la même manière par les maladies, les afflictions et les peines, soit pour nous convertir, soit pour augmenter nos mérites.

Dieu permet seulement que nous soyons tentés dans le sens proprement dit, et cela doit nous consoler. D'une part, les ennemis de notre âme ne peuvent pas même nous attaquer, sans la permission de notre Père céleste. D'autre part, il ne leur permet jamais de nous tenter au delà de nos forces ³. Tel est donc le sens de la prière que nous lui adressons : Seigneur, nous connaissons notre faiblesse et notre fragilité, ainsi que la malice et la puissance du démon ; ne permettez donc pas que nous soyons accablés par la tentation, ni même que nous soyons tentés, si nous ne devons pas sortir victorieux du combat.

Or, pour sortir victorieux de ces dangereux combats, il faut connaître et nos ennemis et les armes à leur opposer. Trois grands ennemis sont ligués contre nous et ne ces-

¹ *Beatus vir qui suffert tentationem, quoniam cum probatus fuerit accipiet coronam vitæ. (Jacob., 1, 12.)*

² *Deus enim intentator malorum est, ipse autem neminem tentat. (Jacob., 1, 13.)*

³ *1 Cor., x, 13.*

sent guère de nous tenter : le démon, le monde et la chair. Le démon nous tente en nous suggérant la pensée du mal : par exemple, de l'orgueil, de la jalousie, du blasphème, de la vengeance, etc. Le monde nous tente par les mauvais discours, par les mauvais livres et par ses mauvais exemples. La chair nous tente par les mauvais penchans. De ces trois ennemis, le plus dangereux, c'est la chair, parce que nous ne pouvons pas nous en séparer.

Quant aux armes dont nous devons nous servir contre ces trois ennemis, il faut opposer au démon le signe de la croix et l'invocation des saints noms de Jésus et de Marie. Au monde, le mépris de ses railleries, de ses menaces et de ses promesses, en considérant sa faiblesse, ainsi que la fragilité des choses du temps qui s'évanouissent à la mort. A la chair, la fuite des occasions, la mortification des sens, la dévotion à la sainte Vierge, mère de toute pureté : voilà pour les remèdes particuliers. Les remèdes généraux sont : l'humilité, la méditation, le jeûne, la considération de la Passion de Notre-Seigneur et de nos fins dernières, enfin, la fidélité à confier au confesseur les tentations dont on est travaillé.

Septième demande : *Mais délivrez-nous du mal.* Cette demande confirme les précédentes, en y ajoutant quelque chose de nouveau ¹. Dans la cinquième et la sixième, nous n'avons demandé que la délivrance du péché et de la tentation. Nous demandons encore ici la même grâce, puisque nous sollicitons la délivrance de toute espèce de mal ; mais nous ajoutons la délivrance de toute affliction corporelle et spirituelle, publique et particulière qui pourrait nous empêcher d'arriver au bonheur éternel.

¹ S. Cyp., de Orat. Domin.

Ainsi, après avoir sollicité la délivrance des maux passés et futurs, nous demandons la délivrance des maux présents. Après avoir demandé la délivrance du mal de *coulpe*, qui est le péché et le plus grand de tous les maux, nous demandons la délivrance du mal de *peine*, bien inférieur au premier, et qui consiste dans les afflictions temporelles et éternelles, tristes conséquences du péché.

Remarquons la profonde sagesse de Notre-Seigneur. Il nous enseigne à demander la délivrance du mal en général, et non pas en particulier, comme la pauvreté, les maladies, les persécutions et autres choses semblables. En effet, bien souvent nous croyons qu'une chose est bonne pour nous, tandis que Dieu voit qu'elle nous est funeste, et réciproquement. Ainsi, d'après l'enseignement du Sauveur, nous demandons qu'il nous préserve de tout ce qu'il sait être un mal pour nous, que ce soit la santé ou la maladie, la prospérité ou l'adversité.

Mais n'était-il pas superflu de nous commander de solliciter la délivrance du mal, puisque la nature elle-même nous indique assez d'avoir recours à Dieu dans nos tribulations ? Il est vrai, on s'adresse à Dieu dans la souffrance. Mais, d'abord, plusieurs ne le font pas, il fallait leur rappeler ce devoir. Ensuite, d'autres le font trop tard, après qu'ils ont épuisé toutes les ressources humaines. Dieu ne semble être qu'un pis aller ; c'est un manque de confiance très-injurieux contre lequel il fallait les mettre en garde. Enfin, nous méconnaissons presque tous l'ordre et la manière de demander la délivrance du mal. Au lieu de demander avant tout la délivrance du péché, nous demandons la délivrance de la peine. Éprouvons-nous des revers de fortune, la perte de notre santé ? Sur-le-champ nous demandons à Dieu la délivrance de ces maux, sans même

songer à la délivrance des maux les plus importants, le péché et le danger de le commettre.

De là vient qu'on n'obtient rien, parce qu'on ne garde pas le commandement de Notre-Seigneur, qui nous ordonne de demander avant tout le royaume de Dieu et sa justice. De plus, au lieu de demander conditionnellement la délivrance des maux temporels, nous la demandons souvent d'une manière absolue, sans résignation, quelquefois même avec impatience, nous laissant aller aux mécontentements et aux murmures, si nous ne l'obtenons pas, ou si même Dieu nous la fait attendre. Or, pour prier comme Notre-Seigneur le veut, nous devons demander d'une manière absolue que Dieu nous préserve ou nous délivre du péché, qui est le seul mal véritable. Quant aux autres maux, nous devons demander d'en être délivrés, autant que cette délivrance peut être avantageuse à notre salut.

Délivrez-nous du mal. C'est ainsi que se terminent et doivent se terminer toutes les prières de l'homme depuis sa chute. La délivrance du mal : voilà le but de toute la Religion, de tous les sacrifices, de toutes les pénitences publiques ou privées, qui ont eu lieu chez tous les peuples, depuis le commencement du monde. Dans la demande qui précède, nous prions Dieu de nous délivrer du péché; dans celle-ci, nous lui demandons de nous délivrer de la peine du péché.

Ainsi nous lui demandons qu'il nous préserve d'une mort subite, des châtimens qui sont réservés aux impies et du feu du Purgatoire, dont nous le supplions avec ardeur de délivrer ceux qui l'éprouvent. Nous lui demandons d'être préservés de tous les maux, tant intérieurs qu'extérieurs, de l'eau, du feu, du tonnerre, de la grêle, de la

famine, des séditions et de la guerre. Nous le prions d'éloigner de nous les maladies, la peste, les ravages, les prisons, l'exil, les trahisons, les embûches, en un mot, toutes les incommodités qui affligent le genre humain. Nous demandons, enfin, que les richesses, les honneurs, la santé, la vie même, ne tournent pas à notre malheur et à la ruine de notre âme.

Dans cette demande, le mot *mal* signifie aussi le *méchant* ou le démon. Nous prions Dieu de nous en délivrer, car c'est le démon qui fut l'auteur de tous les crimes et de tous les malheurs des hommes. Nous disons le *méchant* et non pas les méchants, parce que les maux qui nous viennent de notre prochain doivent être imputés aux suggestions du démon. Ainsi, loin de nous fâcher contre notre frère, nous devons reverser notre colère sur Satan, qui est la cause de tous les maux que les hommes se font les uns aux autres.

La troisième partie de l'Oraison dominicale se compose de ce seul mot qui en est comme le sceau et la *conclusion* : *Amen*. *Amen* est un mot hébreu qui veut dire : *ainsi soit-il*, qu'il soit fait comme je viens de dire, que toutes nos demandes nous soient accordées ; nous le croyons, nous l'espérons. C'est comme souvenir de la primitive Église et de notre vénérable antiquité qu'on a conservé ce mot hébreu ¹, ainsi que par respect pour Notre-Seigneur, dans la bouche duquel il revient très-souvent ². *Amen* est aussi un vœu nouveau, un désir plus vif d'obtenir ce qu'on a demandé. Il convient de prononcer cette

¹ Propter sanctiorem auctoritatem servata est antiquitas. (S. Aug., lib. II de *Doctr. christ.*, c. XI.)

² Absolutis precibus et gratiarum actione, quilibet de populo qui adest, factis vocibus acclamat : Amen. (S. Justin., *Apol.*, II.)

conclusion avec une piété et une sincérité toutes particulières, soit pour suppléer aux défauts d'attention et de ferveur qui ont pu se glisser dans le reste de la prière, soit pour faire comme un dernier effort et frapper comme un dernier coup, afin de toucher le cœur de notre Père.

Telle est l'Oraison du Seigneur. Quoi de plus saint, de plus touchant, de plus auguste, de plus efficace ! C'est une clef d'or avec laquelle nous pouvons, quand il nous plaît, ouvrir tous les trésors du Ciel. Que tous donc l'aiment, la vénèrent, s'y attachent comme au bien le plus précieux, et en fassent un fréquent usage. Mais, toute puissante qu'elle est, cette divine prière demeure stérile, si elle n'est pas bien faite. Or, rien n'est plus propre à ranimer notre ferveur en priant, comme rien n'est plus célèbre, dans l'histoire de la sainteté, que la vision de saint Bernard. Elle nous fait connaître les différentes classes de personnes qui s'adonnent à la prière et les récompenses que chacune mérite.

Une nuit, l'illustre fondateur de Clairvaux était en oraison, pendant que tous ses religieux récitaient l'office. Ils étaient en grand nombre, et Dieu lui fit connaître qu'ils seraient tous sauvés ; mais au moment de la vision ils n'étaient pas tous fervents, il s'en faut. Le Saint vit donc à côté de chaque religieux un Ange qui écrivait. Quelques-uns de ces Anges écrivaient en lettres d'or ; plusieurs avec de l'eau ; quelques-uns avec de l'encre noire. Notre-Seigneur fit comprendre au saint fondateur le sens de cette vision. Les religieux qui priaient avec ferveur, étaient ceux dont les Anges écrivaient les prières en lettres d'or. L'eau servait à écrire les prières des tièdes. L'encre noire, celles des frères qui priaient avec distraction et en sommeillant. Il ajouta que les premiers méritaient une grande

récompense, que les seconds ne méritaient rien ou presque rien, et que les troisièmes étaient dignes de punition.

Vous qui lisez ceci, je suppose que vous voyiez ce que votre bon Ange écrit lorsque vous priez, soit le matin ou le soir, soit à l'église ou dans la journée. Sa plume serait-elle trempée dans l'or, dans l'eau ou dans l'encre noire? C'est une question que je vous laisse à résoudre.

PRIÈRE.

O mon Dieu, qui êtes tout amour ! je vous remercie d'avoir composé pour moi une prière courte, facile, complète et souverainement efficace ; faites-moi la grâce de la réciter toujours dans les dispositions qu'elle demande.

Je prends pour résolution d'aimer Dieu par-dessus toutes choses, et mon prochain comme moi-même ; et, en témoignage de cet amour, *je réciterai avec un redoublement d'attention le Pater de ma prière du matin.*

XXXI^e LEÇON

DE NOTRE UNION AVEC NOTRE-SEIGNEUR LE NOUVEL ADAM,
PAR L'ESPÉRANCE (SUITE).

Salutation angélique. — Angelus. — Salve Regina. — Regina Coeli. —
Litanies.

Après l'Oraison dominicale, la plus belle de toutes les prières particulières, est la Salutation angélique. En effet, c'est Dieu lui-même qui l'a composée, bien qu'il ne nous l'ait pas apprise de sa propre bouche, mais par la bouche de l'archange Gabriel, de sainte Élisabeth et de l'Église, tous les trois dirigés par le Saint-Esprit ¹.

Il est d'usage universel dans l'Église catholique de la réciter après le *Pater*. En voici la raison : un homme qui a des affaires à la cour commence par présenter sa requête au prince lui-même, puis il s'adresse au courtisan qu'il sait être le mieux dans les bonnes grâces du monarque, en le suppliant de veiller au succès de sa demande et d'en obtenir l'accomplissement : telle est ici notre conduite. Après avoir présenté nos demandes au Roi du Ciel, notre Père, nous conjurons la Reine du Ciel, sa Mère et la nôtre, de parler pour nous et de nous aider de sa puissante recommandation à obtenir le succès de nos prières ². Telle est aussi la raison pour laquelle nous allons maintenant expliquer l'*Ave Maria*.

Comme le *Pater*, l'*Ave Maria* se divise en trois parties, ou en quatre si on tient compte de la conclusion,

¹ Bellar., *Doctr. crist.*, xciv.

² Opus est mediatore ad mediatorem Christum, nec alter nobis utilior quam Maria. (S. Bernard., *Serm. ultim. de Assumpt.*)

qui est la même que dans l'Oraison dominicale. La première partie se compose des paroles de l'archange Gabriel à la sainte Vierge : *Je vous salue, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre toutes les femmes.* La seconde comprend les paroles de sainte Élisabeth : *Le fruit de vos entrailles est béni.* La troisième est formée des paroles de l'Église : *Sainte Marie, Mère de Dieu, etc.*

Première partie : *Je vous salue.* D'après les calculs les plus suivis, l'an du monde 4004, le vingt-cinquième du mois de mars, qui était un vendredi, l'archange Gabriel, tout rayonnant de lumière, descendit du Ciel en qualité d'ambassadeur de la très-sainte Trinité, auprès d'une jeune vierge de la race royale de David, qui habitait une petite maison d'une petite ville de Galilée, appelée Nazareth, et il lui dit : *Je vous salue.*

Ces mots expriment tout à la fois la familiarité, le respect et la félicitation. La familiarité : quand nous les adressons à la sainte Vierge, nous montrons, comme l'archange Gabriel, que nous sommes de ses amis et de ses connaissances, ce qui nous donne la hardiesse de venir lui parler. Le respect : car nous saluons Marie, parce que nous reconnaissons en elle la plus sainte, la plus élevée, la plus puissante des créatures. La félicitation : ces mots *je vous salue* signifient : Réjouissez-vous, soyez heureuse. Après celui de Dieu, nul bonheur n'est comparable au vôtre.

Qu'il soit très-agréable à la sainte Vierge de nous entendre souvent lui répéter ces paroles, rien n'est plus évident. Comment, en effet, supposer qu'elle n'entende pas avec bonheur cette salutation, qui lui rappelle et le moment le plus délicieux, le plus solennel, le plus glo-

rieux de sa vie, et sa dignité incomparable de Mère de Dieu, qui comprend, qui surpasse à elle seule tous les titres, toutes les prérogatives qu'on puisse attribuer à une créature quelconque? Comment encore ne se réjouirait-elle pas de nous voir occupés de la pensée de sa gloire et reconnaissants de l'immense bienfait de l'Incarnation : deux choses qui se rencontrent toutes les fois que nous prononçons dignement ces belles paroles et qui nous rendent très-agréables à son cœur maternel.

Ainsi, par ces mots, *Je vous salue*, nous témoignons à la sainte Vierge l'affection que nous avons pour elle, la reconnaissance dont nous sommes pénétrés pour les biens que nous lui devons, et nous réveillons dans son âme la joie que l'Ange lui causa autrefois en lui adressant les mêmes paroles. Voilà pourquoi, dès les premiers siècles de l'Église, les Chrétiens n'ont jamais cessé de faire retentir comme un harmonieux concert, aux oreilles de la sainte Vierge, la Salutation angélique. La preuve en est dans nos monuments les plus anciens, tels que les liturgies de saint Jacques et de saint Chrysostome.

Marie. — L'Archange ne prononça point cet auguste nom, il se contenta de dire : Je vous salue, pleine de grâce. Pourquoi cela ? 1° Parce que, se trouvant seul avec la sainte Vierge, il n'était pas nécessaire qu'il la nommât pour lui faire entendre que son discours s'adressait à elle. 2° Parce que le nom des personnes qui excellent en quelque qualité ou prérogative éminente s'entend assez, lorsqu'on parle de la même prérogative. Par exemple, si nous disons le Sage, on comprend Salomon. Ainsi quand l'Ange dit : Je vous salue, pleine de grâce, il fait comprendre à Marie qu'on ne peut entendre qu'elle.

3° Parce qu'on n'appelle pas ordinairement les personnes

de qualité par leur nom propre. Ainsi, en parlant aux Princes de l'Église, aux Rois de la terre, au souverain Pontife nous disons : Éminentissime Cardinal, Sire, Votre Sainteté, sans prononcer les noms propres de ces hauts personnages. C'est l'Église qui a placé le nom de Marie dans la Salutation angélique, afin de nous bien rappeler à qui nous parlons et de former dans nos cœurs les ineffables sentiments que réveille de lui-même ce nom béni.

Marie est un mot hébreu qui veut dire *dame, maîtresse et illuminatrice*. Dans sa triple signification, ce nom convient admirablement à la sainte Vierge. Elle est dame, puisque Dieu l'a établie reine des anges et des hommes, maîtresse de toutes les créatures, et puisqu'il lui a donné sur lui-même un empire sans limites. Elle est illuminatrice, puisqu'elle nous a donné le Sauveur, qui est le soleil de justice et la lumière du monde.

De là viennent le profond respect et la vive confiance que l'Église catholique a toujours témoignés pour le nom de Marie. Dans les prières publiques, elle ordonne à ses Ministres de ne jamais le prononcer sans le saluer par une inclination de tête. La religieuse Pologne resta plus de quatre cents ans, avant de permettre qu'aucune de ses filles le reçût au baptême. Le glorieux martyr saint Gérard, évêque de Candie, apprit aux Hongrois à prononcer rarement le nom de Marie, mais à dire notre Dame, et, s'ils le prononçaient ou s'ils l'entendaient prononcer, à se découvrir et à fléchir le genou ¹.

Nous-mêmes témoignons notre respect pour ce nom glorieux, en ne le prononçant jamais avec légèreté, en le

¹ Sur., 24 Sept.

portant ou en le conservant écrit, peint ou gravé comme un objet religieux, comme un enseignement et comme un préservatif. A l'exemple de l'Église, nous l'invoquerons aussi avec une confiance absolue dans nos dangers, dans nos maladies, dans nos tentations, dans nos peines, et surtout au moment de notre mort ; car, dit un Saint, l'auguste nom de Marie est un signe de vie, un principe de joie et une source de grâces ¹.

Pleine de grâce. — Ces paroles commencent à expliquer le profond respect de l'Archange pour Marie et manifestent la première excellence de l'auguste Vierge. Marie est pleine de grâce, c'est-à-dire qu'elle a reçu à elle seule plus de grâces que tous les hommes et tous les Anges ensemble. En effet, Dieu proportionne toujours les moyens à la fin qu'il veut atteindre. Or, ayant choisi la sainte Vierge pour l'élever à la dignité de Mère de Dieu, qui est la plus sublime dont une pure créature puisse être capable, il l'a douée d'une plénitude de grâce proportionnée à cette dignité suprême ².

¹ S. Bernard, *Serm.* II, *sup. Miss.* — Quemadmodum continua respiratio non solum est signum vitæ, sed etiam causa ; sic sanctissimum Mariæ nomen, quod in Dei servorum ore assidue versatur, simul argumentum est, quod vera vita vivant, simul etiam hanc vitam ipsam efficit et conservat, omnemque eis lætitiâ et opem ad omnia impertitur. (S. Germ. episcop. Constantinop., in *Orat. de Deip. Virg.*)

² Bene plena, quia cæteris per partes præstatur, Mariæ vero se tota infudit plenitudo gratiæ. (S. Hier., de *Assumpt.*) — Beata Virgo dicta est plena gratia, non ex parte ipsius gratiæ, quia non habuit gratiam in summa excellentia (sicut Christus) qua potest haberi, nec ad omnes effectus gratiæ, sed dicitur fuisse plena gratia per comparisonem ad ipsam, quia scilicet habebat gratiam sufficientem ad statum illum ad quem erat electa a Deo, ut caset scijcet Mater Unigeniti ejus ; et similiter Stephanus dicitur plenus gratia quia habebat gratiam sufficientem ad hoc quod esset idoneus minister et testis Dei, ad quod erat electus, et idem dicendum est de aliis. Harum tamen plenitudinum una est plenior altera, secundum quod aliquis est divinitus præordinatus ad altiorem vel inferiorem statum. (S. Th., p. 3, q. VII, art. 10. — Canisius, de *Mar. Deip.*, lib. III, c. VI.)

Mais quel est le sens précis de ces mots, *pleine de grâce* ? Il faut savoir que la grâce de Dieu produit dans l'âme trois grands effets : elle efface les péchés, qui sont comme des taches dont l'âme est enlaidie ; elle orne l'âme de dons et de vertus ; elle lui donne la force d'opérer des œuvres méritoires et agréables à la divine Majesté. La sainte Vierge est pleine de grâce, parce que, quant au premier effet, elle n'a jamais été souillée ni ternie par aucun péché ni originel, ni actuel, ni mortel, ni véniel. Quant au second, elle a possédé toutes les vertus et tous les dons du Saint-Esprit au plus haut degré. Quant au troisième, elle a fait des œuvres si agréables à Dieu et si méritoires, qu'elle a été digne d'être élevée au-dessus de tous les chœurs des Anges en corps et en âme ¹.

Le Seigneur est avec vous. — Ces paroles expriment la seconde prérogative de la sainte Vierge et la seconde louange que nous lui donnons. Le *Seigneur* s'entend ici tout à la fois de la sainte Trinité en général, et en particulier de la seconde personne. Ainsi, l'Archange dit à Marie : La sainte Trinité est avec vous depuis le premier instant de votre conception, par une assistance perpétuelle, pour vous préserver de toute tache, de toute imperfection, pour vous diriger dans toutes vos voies, pour vous protéger, pour vous remplir des grâces les plus excellentes, en un mot, pour garder elle-même un si précieux trésor ².

Non-seulement la sainte Trinité a été jusqu'ici avec vous par une providence particulière ; à partir de ce moment elle y est d'une façon bien autrement spéciale. Le Père vous couvre de son ombre, le Saint-Esprit survient

¹ Bellar., *Dottr. crist.*, xcvi.

² S. Aug., *de Natur. et Grat.*, c. vi.

en vous, le Fils descend dans votre chaste sein, en sorte qu'il n'est pas avec vous par sa grâce, mais en personne ¹. Ainsi le Père est avec vous en vous élevant à la dignité de Mère de son propre Fils; le Fils est avec vous en conservant votre virginité, avant, pendant et après l'enfantement; le Saint-Esprit est avec vous en sanctifiant votre corps et votre âme d'une sanctification incomparable. En un mot, la sainte Trinité est en vous comme dans son temple vivant; le Père est en vous comme dans sa fille; le Fils, comme dans sa mère; le Saint-Esprit, comme dans son épouse.

Ce n'est pas assez : le Seigneur, le Verbe divin, sera avec vous. Il vivra pendant neuf mois dans vos entrailles virginales; il jouera sur vos genoux; il vous donnera ses divines caresses. Pendant trente ans il ne vous quittera jamais. Comme un fils obéissant, il vous rendra tous les services que vous lui demanderez; par ses entretiens journaliers, il vous instruira, il vous consolera, il vous remplira de grâces continuelles. Pendant sa vie publique il ne vous quittera pas plus que pendant sa vie cachée. Il sera avec vous aux noces de Cana pour continuer à faire votre volonté; il y sera encore sur le Calvaire pour vous donner une dernière marque de tendresse, en vous confiant aux soins du Disciple bien-aimé.

Après sa Résurrection, il viendra vous voir la première; et, après son Ascension, il vous remplira des dons du Saint-Esprit, plus abondamment que tous les Apôtres et les Saints ensemble. Lorsque vous serez sur le point de quitter la terre, il accourra auprès de vous, vous recevra

¹ Dominus (Filius) tecum non tantum gratia, sed etiam natura, ex te factus homo; non tantum consensione voluntatis, sed etiam conjunctione carnis. (S. Bern., *Serm.* III, *sup. Miss.* — S. Chrys., *Serm.* CXLIII.)

dans ses bras pour vous conduire triomphante en corps et en âme dans le séjour de sa gloire, et vous placer à côté de lui pour toute l'éternité : *Je vous salue, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous.*

Vous êtes bénie entre toutes les femmes. — Voici la troisième prérogative incomparable de Marie, et la troisième louange que nous lui adressons. Avec l'Archange nous reconnaissons qu'aucune femme n'a reçu, et qu'aucune ne recevra jamais autant et d'aussi particulières bénédictions que Marie. En effet, par un privilège unique, elle a réuni les bénédictions de la Vierge et de la Mère, ce qui n'a jamais eu, ce qui n'aura jamais d'autre exemple, et ce qui lui mérite à bon droit d'être proclamée bénie entre toutes les femmes.

Les bénédictions de la Vierge, c'est la pureté continuelle et sans tache de l'âme et du corps ; état sublime qui a valu aux vierges chez tous les peuples, même païens, les plus grands honneurs et même leur respect religieux ; qui leur vaut encore les mêmes avantages parmi les nations chrétiennes ; et qui, au milieu de la Cour céleste, leur vaudra la gloire exclusive de suivre l'Agneau immaculé dans ses démarches éternelles. Marie a joui, elle jouit encore, elle jouira toujours plus éminemment que toute autre de ces bénédictions de la virginité.

Les bénédictions de la Mère sont la fécondité et la perfection de ses enfants. Marie a donné naissance à un fils qui vaut mieux à lui seul, infiniment mieux que tous les enfants à la fois. On peut dire encore qu'elle est mère d'un plus grand nombre d'enfants que son père Abraham, dont la postérité surpasse le nombre des étoiles du firmament, puisque tous les bons chrétiens sont frères de Notre-Seigneur, par conséquent enfants de Marie, non par na-

ture, comme le Sauveur lui-même, mais par amour maternel, par grâce et par héritage.

De plus, comme la virginité de Marie surpasse en perfection celle de toutes les vierges, de même sa maternité surpasse en gloire celle de toutes les mères. Toutes les femmes enfantent dans la douleur, Marie seule a été exempte de cette loi. C'est donc à très-juste titre que nous la saluons bénie entre toutes les femmes, puisque les autres ont la gloire de la virginité sans la fécondité, ou la bénédiction de la fécondité sans la virginité, tandis que Marie seule réunit la double bénédiction d'une virginité parfaite et d'une fécondité parfaite.

Seconde partie : *Jésus, le fruit de vos entrailles, est béni.* Ces paroles renferment la seconde partie de la Salutation angélique, inspirée par le Saint-Esprit à sainte Élisabeth ¹. Elles expriment aussi le quatrième privilège de Marie et la quatrième louange que nous lui donnons. Nous venons d'exalter la sainte Vierge par ce qu'elle est en elle-même ; ici nous la félicitons de ce qu'elle est à cause de son Fils, qui est le fruit de ses chastes entrailles.

Bien qu'au premier coup d'œil cette louange semble s'adresser au Fils, néanmoins elle retourne directement à la Mère. En effet, l'éloge du fruit revient à l'arbre qui l'a porté, et la gloire du fils rejaillit sur sa mère. Or, Notre-Seigneur, étant vrai homme et vrai Dieu, est béni non-seulement entre tous les hommes, mais encore, comme dit saint Paul, par-dessus tout ce qui existe dans le Ciel et sur la terre ². Il est béni, c'est-à-dire qu'il est la source même de tous les biens qu'il possède par nature et qu'il répand sur toutes les créatures. Ainsi, la sainte Vierge, sa Mère,

¹ *Luc.*, 1.

² *Rom.*, ix.

est bénie non-seulement entre toutes les femmes, mais encore par-dessus toutes les créatures, au Ciel et sur la terre; car, nous l'avons déjà dit, toute la gloire du Fils rejaillit sur la Mère.

Notre-Seigneur est désigné sous le nom mystérieux de *fruit*, d'abord pour marquer qu'il a été formé de la substance même de Marie, ensuite qu'il en a été formé uniquement par l'opération surnaturelle du Saint-Esprit, enfin qu'il est né sans lésion de sa sainte Mère, comme le fruit naît et mûrit sans offenser l'arbre.

Jésus. — Sainte Élisabeth ne prononça pas ce nom divin en s'adressant à sa cousine, et cela pour quelques-unes des raisons qui expliquent le silence de l'Ange au sujet du nom même de Marie. C'est l'Église qui a depuis ajouté le nom de Jésus à la Salutation angélique, afin de désigner clairement qu'il était le fruit béni des chastes entrailles de l'auguste Vierge, et par là nous porter nous-mêmes à célébrer ce sein de Marie, digne des louanges éternelles du ciel et de la terre. En cela, l'Église est entrée parfaitement dans les intentions du Sauveur lui-même, dont le désir est de voir exalter, louer, bénir le sein de sa divine Mère, qui pendant neuf mois lui servit de tabernacle.

Ainsi, lorsqu'une femme, témoin des admirables discours de l'Homme-Dieu, s'écrie du milieu de la foule : *Bienheureux le sein qui vous a porté !* Notre-Seigneur s'associe à cet éloge et le confirme en disant : Oui, bienheureux ; mais plus heureuse encore ma Mère d'avoir entendu la parole de Dieu ! Depuis plusieurs siècles l'Église catholique, à l'exemple de cette femme de l'Évangile, adresse chaque jour à Marie cette même formule de louange.

Troisième partie : *Sainte Marie, mère de Dieu, priez, etc.*
 — Nous arrivons à la troisième partie de la Salutation angélique, composée par l'Église. On trouve déjà les éléments de cette prière dans les siècles qui touchent au berceau du Christianisme. Ainsi, les Syriens, qui ont appris leur *Ave Maria* des Apôtres, et probablement de saint Pierre, ne l'achèvent pas sans implorer l'intercession de la sainte Vierge en disant : *Paix soit à Marie, pleine de grâce ! Notre-Seigneur est avec toi ; tu es bénie entre les femmes, et béni est le fruit qui est dans ton sein, Jésus-Christ. Sainte Marie, mère de Dieu, prie pour nous, pour nous, dis-je, pécheurs. Amen.*

Quant à la formule actuelle, Baronius, fondé sur la tradition, la fait remonter à l'an 431, après le concile d'Éphèse où elle sortit par acclamation de la bouche de tous les fidèles, comme une réparation des outrages faits à leur mère par Nestorius, et comme un monument perpétuel de la victoire de Marie sur l'hérésiarque ¹.

Ici, nous résumons les principales gloires de Marie, qui se résument elles-mêmes dans l'ineffable privilège de la maternité divine ; puis, nous lui exprimons tout à la fois et notre confiance filiale en son secours, et le besoin pressant que nous en avons. Sainte Marie, oh ! oui, sainte

¹ Sancta Dei Ecclesia eidem immortales gratias egit, quod vindex exstitisset Filii deiatis et Matris ejus honoris, utriusque præconia illis vocibus celebrans, quas a sanctis sciret frequentatas esse Patribus, ubique locorum MATREM DEI MARIAM omnium ore cantans, laudans atque prædicans. Tunc et additamentum illud accepisse creditur angelica Salutatio : *Sancta Maria, Mater Dei, ora pro nobis, etc.* Quod omnium Fidelium ore dici, ac frequentius repeti, et tanquam prima quædam elementa piis parentibus una seime cum lacte infantibus propinari consuevit : ut fieret secundum illud propheticum, *Ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem tuam.* (Ps. VIII ; Matth., XXI), illuderentque superbo draconi pueruli. (Bar., Ann. 431, t. V, p. 457 n. 176, A.)

d'une sainteté que nulle créature ne partage avec elle ; sainte dans sa conception, dans sa naissance, avant de naître ; sainte dans sa vie, dans sa mort ; sainte d'âme et de corps, sans ombre de tache ni de souillure ; toute belle intérieurement et extérieurement, d'une beauté supérieure à celle des Anges et des hommes, inférieure seulement à celle de Dieu même.

Mère de Dieu. — Rien de plus propre que ces deux mots à réjouir le cœur de Marie. Rien de plus capable de la toucher de compassion pour nous, et de nous inspirer envers elle une confiance sans limites. Mère de Dieu, vous êtes donc la plus glorieuse, la plus heureuse de toutes les créatures. Mère de Dieu, vous êtes donc toute-puissante ; est-ce qu'une mère comme vous peut essayer un refus de la part d'un fils comme le vôtre ? Mère de Dieu, vous êtes donc bien compatissante, car ces pécheurs qui vous implorent sont tendrement aimés de votre Fils ; ils sont le prix de son sang, ils sont ses frères, ils doivent être ses cohéritiers. Puisque vous aimez votre Fils, pourriez-vous ne pas nous aimer ? Puisque le plus ardent désir de votre Fils est notre salut, pourriez-vous ne pas nous aider à l'opérer ?

Priez. — Après avoir donné à Marie la plus belle louange en la nommant Mère de Dieu, nous partons de là pour lui faire entendre deux choses. La première, combien elle a de pouvoir sur le cœur de Dieu, et combien il lui est facile de venir au secours des pécheurs. Il lui suffit pour cela d'un regard, d'un signe, d'un mot, de la plus simple prière. Pourquoi ? Parce que la prière de la meilleure et de la plus chérie des mères, auprès du meilleur et du plus puissant des fils, est toujours un ordre. Ainsi parlent tous les Pères, tous les docteurs, tous les siècles chrétiens, qui, ne

sachant comment caractériser dans Marie la réunion de l'infériorité naturelle à une créature et la toute-puissance dont elle jouit par la grâce, appellent la sainte Vierge la *Toute-puissance suppliante*¹.

La seconde, combien elle est bonne, car une mère, c'est un cœur. Or, le cœur de Marie, toujours à l'unisson de celui de Jésus, aime tout ce que Jésus a aimé, aime beaucoup ceux que Jésus a beaucoup aimés, par conséquent les hommes créés à son image et ressemblance, les hommes qu'il appelle ses frères, et avec qui il a réellement contracté, en prenant notre nature dans le sein de Marie, les liens de la plus étroite parenté.

Pour nous. — Par là nous entendons tous les hommes, et principalement les Chrétiens ; car tous ont besoin de l'assistance de la sainte Vierge, et elle est l'avocate de tout le monde.

Pauvres pécheurs. — Parmi les hommes, ceux que Notre-Seigneur a, en quelque sorte, le plus aimés sont les pécheurs. C'est pour eux qu'il s'est fait chair. Le Fils de l'homme, dit-il, n'est pas venu pour les justes, mais pour les pécheurs ; il est venu pour sauver tout ce qui avait péri ; ceux qui jouissent de la santé n'ont pas besoin de médecin, mais les malades. C'est avec eux qu'il s'est rendu familier au point de se faire appeler, par ses ennemis, l'ami des publicains et des pécheurs. C'est à eux qu'il adresse en particulier cette invitation : Venez à moi, vous tous qui êtes accablés du poids de vos misères, et je vous soulagerai. C'est pour eux qu'il a raconté les touchantes paraboles de la drachme perdue et de l'enfant prodigue. Puisqu'il en est ainsi, nous sommes donc bien sûrs de toucher le cœur

¹ *Omnipotentia supplex.*

de la sainte Vierge en lui disant : Priez pour nous, pauvres pécheurs.

Pauvres pécheurs ; oui, pauvres, puisque le péché nous a dépouillés de tous nos biens et nous a jetés nus et meurtris sous les pieds des démons. L'humble aveu de notre misère est bien propre à toucher le cœur de Marie. Mais en ajoutant le mot de *pécheurs*, c'est-à-dire en reconnaissant de plus que ce dénûment, ces blessures, cet état pitoyable dans lequel nous sommes est notre faute, notre propre faute, notre très-grande faute, nous découvrons notre misère dans toute son étendue, et nous employons le véritable secret d'émouvoir infailliblement les entrailles de la Mère de miséricorde. Nous lui prouvons que, si elle est la reine de miséricorde, nous sommes les premiers de ses sujets. Elle le comprend si bien, que saint Bernard va jusqu'à lui dire : « Je consens à ce qu'on ne parle jamais plus de vous, si on me cite un seul homme qui vous ait invoquée sans obtenir assistance de vous dans ses nécessités ¹. »

Maintenant. — Ce mot signifie tout le temps de la vie présente, dont nous ne possédons ni la veille ni le lendemain, mais le seul moment actuel. Remarquons avec quel soin Dieu nous rappelle, dans les deux plus belles prières, l'Oraison dominicale et la Salutation angélique, la brièveté du temps et la fragilité de la vie. *Maintenant* nous dit encore notre condition sur la terre, condition de lutte sans trêve ni répit, en sorte que chaque jour, à chaque heure, nous avons besoin de secours, attendu qu'il n'y a pas pour nous un seul instant sans péril.

¹ Sileat misericordiam tuam, Virgo beata, si quis est qui invocatum te in necessitatibus suis sibi meminerit defuisse. (*Serm. de Nativ. B. Mar.*) Memorare, o piissima, etc.

Et à l'heure de notre mort. — L'heure la plus périlleuse et la plus décisive, celle par conséquent où nous avons le plus grand besoin de secours, est l'heure de la mort. Elle est la plus périlleuse, parce qu'alors le démon, voyant qu'il n'a plus que quelques instants à nous tenter, redouble de rage et de ruse pour nous faire tomber dans le mal. La plus périlleuse, parce que le passé, le présent et l'avenir, les douleurs de la maladie, tout conspire à nous jeter dans le découragement, l'impatience et le désespoir, en même temps que l'affaiblissement de la nature nous laisse moins d'énergie pour résister, ou nous rend presque insensibles à l'état de notre âme, et que souvent les personnes qui nous entourent conspirent de leur côté pour nous endormir dans de fatales illusions.

Elle est la plus décisive, parce que de l'heure de la mort dépend l'éternité : l'arbre restera du côté où il sera tombé. Or, la sainte Vierge est toute-puissante pour fortifier le malade, le consoler, le défendre, ranimer dans son cœur les sentiments de repentir, de confiance, de conformité parfaite à la volonté de Dieu, en un mot, pour obtenir à ceux qui, comme saint Joseph, ont vécu dans sa compagnie la grâce de mourir comme lui, entre ses bras maternels et dans ceux de son Fils.

Amen. — Que cela se fasse comme nous le demandons. Oh ! que cet *amen* est admirablement placé à la fin de la Salutation angélique bien comprise et bien récitée !

En expliquant l'Oraison dominicale et la Salutation angélique, nous avons fait connaître les deux plus excellentes, comme les plus vénérables de toutes les prières particulières. Pour compléter cette importante leçon, il reste à indiquer quelques autres prières très-respectables, soit par leur antiquité, soit par leur beauté intrinsèque, soit

par l'usage général que les Fidèles en font depuis de longs siècles dans toutes les contrées du monde.

La première, qui découle en quelque sorte des deux précédentes, c'est l'*Angelus*. Trois fois le jour, le matin, à midi et le soir, la cloche se fait entendre, et les pieux Chrétiens saluent trois fois l'auguste Marie. Cet usage, général aujourd'hui dans l'Église, a ses racines dans une haute antiquité. En 1262, saint Bonaventure prescrit à l'ordre de Saint-François, dont il était général, de réciter, chaque soir, au son de la cloche, trois *Ave Maria* pour honorer le mystère de l'Incarnation.

Le diocèse de Saintes fut le premier, en France, qui adopta cet usage. Par sa bulle du 15 octobre 1318, Jean XXII l'approuva et l'encouragea par des indulgences. En 1724, Benoît XIII accorda cent jours d'indulgence chaque fois, et une indulgence plénière une fois le mois, à ceux qui réciteraient l'*Angelus* dans sa forme actuelle ¹. Pour gagner l'indulgence, il faut réciter cette prière à genoux, même le samedi à midi. En vertu du droit commun, le dimanche est excepté de cette règle, et pendant le temps pascal on remplace l'*Angelus* par le *Regina cœli*.

La triple répétition de cette prière nous fait comprendre le besoin que nous avons de recourir souvent à Dieu et aux Saints, environnés que nous sommes d'ennemis visibles et invisibles. Par l'usage de sonner la cloche trois fois le jour et de réciter la Salutation angélique, l'Église a pour but de nous rappeler continuellement les trois grands mystères de notre Rédemption : l'Incarnation, la Passion et la Résurrection. Elle veut que le monde catholique salue la sainte Vierge, le matin en mémoire de la

¹ *Raccolta d'indulgenze*, 258.

Résurrection de Notre-Seigneur ; à midi, en mémoire de la Passion ; le soir, en mémoire de l'Incarnation. En effet, de même que nous sommes certains que Notre-Seigneur fut mis en croix à midi et qu'il ressuscita le matin : ainsi nous croyons qu'il s'incarna pendant la nuit ¹.

La seconde prière, c'est le *Salve Regina*. Le pieux et savant Hermann Contractus, comte de Veringen, mort en 1054, passe pour l'auteur du *Salve Regina*. Cette prière favorite de saint Bernard est si belle, si touchante, si bien placée dans la bouche des pauvres enfants d'Ève, pèlerins dans la vallée des larmes, qu'il est difficile de la réciter sans avoir le cœur ému et sans émouvoir aussi les entrailles maternelles de Marie ². De précieuses indulgences y sont attachées.

La troisième, ce sont les *Litanies* de la sainte Vierge, appelées aussi litanies de Notre-Dame de Lorette, où elles se chantent avec une grande pompe tous les samedis de l'année. Ces litanies, que tous les Catholiques savent par cœur et qu'ils se font un devoir de réciter chaque jour, sont quatre fois vénérables par la beauté des demandes qu'elles renferment, par les titres tout à la fois si gracieux et si touchants qu'elles donnent à la sainte Vierge, par la dévotion avec laquelle tant de saints Pontifes, rois, savants de tous les pays les ont adressées à Marie, enfin par leur antiquité.

Tout porte à croire qu'elles remontent jusqu'aux Apôtres ³. Seulement nous pensons que le mot *sancta*, sainte,

¹ *Sup.*, xviii ; Bellar., *Dottr. crist.*, cl.

² Voyez l'explication du *Salve Regina* dans Canisius, *De Virg. Mat. Deip.*, lib. V, c. xiii ; et saint Alphonse, *Gloire de Marie*.

³ Ferraris, art. *Litan.* — Cum autem nemo ab historicis litaniarum auctor quamvis vetustissimus asseratur, quin eo antiquior litaniarum usus inveniat,ur.

placé avant chaque invocation, et d'une date postérieure. Trois cents jours d'indulgence sont accordés pour chaque récitation de ces dévotes litanies; puis, cinq indulgences plénières le jour de la Conception, de la Nativité, de l'Annonciation, de la Purification et de l'Assomption, à ceux qui les récitent tous les jours.

La quatrième, le *Regina cœli*, qui fut commencée par les Anges et achevée par le pape saint Grégoire le Grand et le peuple de Rome, le jour de Pâques, 25 avril de l'an 590, à l'époque de la terrible peste qui désolait la capitale du monde chrétien, et qui cessa incontinent ¹. Même indulgence qu'à l'Angelus.

La cinquième, les *Litanies du saint nom de Jésus*, dans lesquelles on rappelle à Notre-Seigneur ses différents titres d'Homme-Dieu, de Sauveur et de modèle. Bien moins anciennes que les litanies de la sainte Vierge, elles sont cependant fort belles et fort pieuses ².

merito ab Apostolis eas ducere originem censendum est. (QUART., *tract. Litan.*, sect. 1, punct. IV; DICLICH., *dict. liturg.*, art. *Litan.*)

¹ Voyez l'histoire de ce fait dans notre ouvrage *Les Trois Rome*.

² Sur la demande de plusieurs évêques, réunis à Rome, en 1862, pour la canonisation des martyrs Japonais, le Pape Pie IX, confirmant un décret de Sixte V, a enrichi de *trois cents jours d'indulgences*, la récitation des litanies du saint nom de Jésus, telles que nous allons les rapporter.

Kyrie, eleison.

Christe, eleison.

Kyrie, eleison.

Jesu, audi nos.

Jesu, exaudi nos.

Pater de cœlis, Deus, miserere nobis.

Fili, Redemptor mundi, Deus,

Spiritus sancte, Deus,

Sancta Trinitas, unus Deus

Jesu, Fili Dei vivi,

Jesu, splendor Patris,

Jesu, candor lucis æternæ,

Miserere nobis.

Jesu, Rex gloriæ,

Jesu, Sol justitiæ,

Jesu, Fili Mariæ virginis,

Jesu, amabilis,

Jesu, admirabilis,

Jesu, Deus fortis.

Jesu, Pater futuri sæculi,

Jesu, magni consilii Angele,

Jesu, potentissime,

Jesu, patientissime,

Jesu, obedientissime,

Jesu, mitis et humilis corde,

Miserere nobis.

La sixième, les *Litanies des Saints*, qui forment comme un long soupir de l'Église de la terre vers sa sœur l'Église

Jesu, amator castitatis,
 Jesu, amator noster,
 Jesu, Deus Pacis,
 Jesu, auctor vitæ,
 Jesu, exemplar virtutum,
 Jesu, zelator animarum,
 Jesu, Deus noster,
 Jesu, refugium nostrum,
 Jesu, Pater pauperum,
 Jesu thesaurus fidelium,
 Jesu, bone Pastor,
 Jesu, lux vera,
 Jesu, Sapientia æterna,
 Jesus, bonitas infinita,
 Jesu, via et vita nostra,
 Jesu, gaudium angelorum,
 Jesu, rex patriarcharum,
 Jesu, magister apostolorum,
 Jesu, doctor evangelistarum,
 Jesu, fortitudo martyrum,
 Jesu, lumen confessorum,
 Jesu, puritas virginum,
 Jesu, corona sanctorum omnium,
 Propitius esto, parce nobis, Jesu.
 Propitius esto, exaudi nos, Jesu.
 Ab omni malo, libera nos, Jesu.
 Ab omni peccato, libera nos, Jesu.

Miserere nobis.

Ab ira tua,
 Ab insidiis diaboli
 A spiritu fornicationis,
 A morte perpetua,
 A neglectu inspirationum tuarum,
 Per mysterium sanctæ incarnationis
 tuæ,
 Per nativitatem tuam,
 Per infantiam tuam,
 Per divinissimam vitam tuam,
 Per labores tuos,
 Per agoniam et passionem tuam,
 Per crucem et derelictionem tuam,
 Per languores tuos,
 Per mortem et sepulturam tuam,
 Per resurrectionem tuam,
 Per ascensionem tuam,
 Per gaudia tua,
 Per gloriam tuam.
 Agnus Dei, qui tollis peccata mundi,
 parce nobis, Jesu.
 Agnus Dei, qui tollis peccata mundi,
 exaudi nos, Jesu.
 Agnus Dei, qui tollis peccata mundi,
 miserere nobis, Jesu.
 Jesu, audi nos.
 Jesu, exaudi nos.

Libera nos Jesu.

OREMUS.

Domine Jesu Christe, qui dixisti : Petite et accipietis ; quærite et invenietis ; pulsate et aperietur vobis : quæsumus, da nobis petentibus divinissimi tui amoris affectum, ut te toto corde, ore et opere diligamus, et a tua nunquam laude cessemus.

Sancti nominis tui, Domine, timorem pariter et amorem fac nos habere perpetuum, quia nunquam tua gubernatione destituis quos in soliditate tuæ dilectionis instituis. Per Dominum.

Il faut remarquer 1° que ces indulgences sont attachées à la formule que nous venons d'indiquer et non pas à d'autres ; 2° qu'elles ne sont accordées de fait qu'aux seuls diocèses, ordres religieux, etc., qui en font la demande spéciale ; 3° que, pour réciter ces litanies en langue vulgaire et gagner les indulgences, il faut, au dire du P. Maurel qui a écrit sur les indulgences, une permission spéciale, qui, au reste, s'obtient aisément. — Voir *Solution complète des questions liturgiques*, etc., par M. Marette, prêtre, in-8. Paris, 1868.

du Ciel. Rien de plus solennel ni de plus touchant que ces invocations de tous les ordres de bienheureux, dont on implore la puissante intercession, en leur représentant la longue série des misères corporelles et spirituelles, publiques et particulières, dont les exilés de la vallée des larmes sont environnés. L'origine de cette prière se perd dans la nuit des temps¹; et il est défendu d'y rien ajouter, d'y rien retrancher et d'y rien changer².

Telles sont les principales formules de prières dont l'usage est le plus général et le plus ancien dans l'Église. Les Fidèles ne sauraient mieux faire que de les réciter de préférence, c'est le moyen de prier plus dignement et plus efficacement.

PRIÈRE ET RÉOLUTION.

O mon Dieu, qui êtes tout amour! je vous remercie d'avoir inspiré à votre Église tant de prières si puissantes sur votre cœur; faites-moi la grâce de les réciter comme

¹ Ferraris, *id.* — A quo litanis primum fuerint institutæ adhuc mihi est inexploratum, vetustissimum sane morem fuisse in Ecclesia litanias peragere certissimum est. (Bar., *Annot. ad Martyrol.* 25 april.)

² Litanis non possunt inseri alii Sancti præter ibi descriptos. (Ferraris, *id.*)

Le 18 avril 1860, la Congrégation du Saint-Office a rendu le décret suivant, au sujet des Litanies : « Litanis omnes, præter antiquissimas et communes, quæ in Breviariis, Missalibus, Pontificalibus et Ritualibus continentur, et præter Litanias de B. M. V. quæ in sacra sede Lauretana decantari solent, non edantur sine revisione et approbatione ordinarii, nec publice in ecclesiis, publicis oratoriis, et processionibus recitentur absque licentia et approbatione sacrorum rituum Congregationis. » Il suit de là 1° qu'il est défendu de publier des litanies particulières sans la révision et l'approbation épiscopales³; 2° que ces litanies ainsi approuvées par l'ordinaire ne sont que pour l'usage privé; 3° que, pour les introduire dans quelque office public, il faut qu'elles soient approuvées par la Congrégation des Rites.

³ Il en devrait être ainsi des autres prières.

les Saints qui m'ont précédé et comme ceux qui me suivront.

Je prends la résolution d'aimer Dieu par-dessus toutes choses, et mon prochain comme moi-même pour l'amour de Dieu ; et, en témoignage de cet amour, *je ne manquerai jamais de me recueillir un instant avant de prier.*

PETIT CATÉCHISME

PREMIÈRE LEÇON

ÉTAT DU MONDE A LA VENUE DU MONDE.

Q. Quel était l'état des nations à la venue du Messie ?

R. Suivant la prophétie de Daniel, l'empire romain avait assujéti tous les peuples à ses lois. César-Auguste régnait en paix sur le monde ; mais toutes les nations étaient plongées dans les ténèbres de l'idolâtrie.

Q. Quel était l'état des Juifs à la venue du Messie ?

R. La vérité, qui était expirante chez les nations païennes, menaçait aussi de se perdre chez les Juifs : il y avait en Judée quatre sectes principales qui l'altéraient et lui ôtaient son empire sur les esprits.

Q. Quelles étaient ces différentes sectes ?

R. Ces différentes sectes étaient les Pharisiens, les Saducéens, les Esséniens et les Hérodiens.

Q. Qui étaient les Pharisiens ?

R. Les Pharisiens étaient des sectaires qui avaient ajouté à la loi de Moïse une foule de traditions superstitieuses et de pratiques ridicules : ils étaient orgueilleux, avares, ambitieux, hypocrites et ennemis jurés de Notre-Seigneur.

Q. Qui étaient les Saducéens ?

R. Les Saducéens étaient des incrédules qui niaient la tradition des anciens, l'immortalité de l'âme et la résurrection des corps. Moins nombreux que les Pharisiens, ils avaient cependant beaucoup d'influence, parce qu'ils étaient les premiers de la nation.

Q. Qui étaient les Esséniens ?

R. Les Esséniens étaient d'autres sectaires qui rejetaient toutes les traditions, niaient la résurrection des corps et la spiritualité de l'âme : ils vivaient loin des villes, et se livraient à de grandes austérités.

Q. Qui étaient les Hérodiens ?

R. Les Hérodiens étaient des hommes attachés à la cour d'Hérode, qui professaient une morale très-dangereuse.

Q. Comment se divisait la Palestine à la venue du Messie ?

R. A la venue du Messie, la Palestine se divisait en trois parties : la Samarie, dont les habitants s'appelaient Samaritains. C'étaient des idolâtres convertis à la religion judaïque, mais à laquelle ils mêlaient beaucoup d'erreurs.

Q. Quelles étaient ces erreurs ?

R. 1° Ils n'admettaient de toute l'Écriture sainte que les cinq livres de Moïse ; 2° ils rejetaient la tradition des docteurs juifs ; 3° ils soutenaient qu'il fallait adorer Dieu sur le mont Garizim, et non point à Jérusalem : les Juifs les avaient en horreur.

Q. Quelle était la seconde partie de la Palestine ?

R. La seconde partie de la Palestine était la Galilée, dont les habitants s'appelaient Galiléens. C'étaient les Israélites des dix tribus qui, après le retour de la captivité de Ninive, avaient rebâti une partie des villes de l'ancien royaume d'Israël : ils pratiquaient la même religion que les Juifs.

Q. Quelle était la troisième ?

R. La troisième était la Judée proprement dite, dont Jérusalem était la capitale. Cette partie de la Palestine était occupée par les tribus de Juda et de Benjamin, qui, au retour de la captivité de Babylone, avaient rebâti Jérusalem et le temple.

Q. De qui dépendaient les Juifs à la naissance du Messie ?

R. A la naissance du Messie, les Juifs dépendaient des Romains, qui leur avaient imposé un tribut et ôté le droit de faire exécuter à mort les criminels : c'était le signe que la souveraine puissance était sortie de leurs mains et que le Messie était proche.

II^e LEÇON.

NAISSANCE DU MESSIE.

Q. Tous les peuples attendaient-ils le Messie lorsque Notre-Seigneur Jésus-Christ vint au monde ?

R. Lorsque Notre-Seigneur naquit, tous les peuples attendaient un personnage extraordinaire qui devait régner sur le monde et y établir l'empire de la justice et de la vertu. Les Juifs savaient, d'après les prophéties, que la venue du Messie était proche ; mais, aveuglés par les Pharisiens, ils attendaient un Messie conquérant, qui les délivrerait du joug des nations. C'est même dans cette espérance qu'ils entreprirent, malgré leur faiblesse, de soutenir la guerre contre toute la puissance de l'empire romain.

Q. Et les païens ?

R. Fondés sur d'anciennes traditions, les païens s'attendaient aussi, vers le même temps, à la venue d'un personnage extraordinaire. *On était généralement convaincu, dit Tacite, que les anciens livres des prêtres annonçaient qu'à cette époque l'Orient prendrait le dessus, et que de la Judée sortiraient les maîtres du monde.*

Q. Ce fait est-il bien certain ?

R. Ce fait est tellement certain, que les plus grands ennemis de la Religion sont obligés d'en convenir, et que depuis la venue de Notre-Seigneur Jésus-Christ tous les peuples ont cessé d'attendre un Messie.

Q. Que faut-il conclure de là ?

R. Il faut conclure de là : ou que tous les peuples se sont trompés, en attendant un Messie et en reconnaissant pour tel Notre-Seigneur Jésus-Christ ; ou bien que Notre-Seigneur Jésus-Christ est véritablement le Messie, promis par les prophètes et attendu par les nations.

Q. Les peuples se sont-ils trompés ?

R. Les peuples ne se sont pas trompés, puisque tous les caractères du Messie annoncé par les prophètes et entrevu par les nations conviennent à Notre-Seigneur Jésus-Christ, et ne conviennent qu'à lui seul.

Q. Qui est Notre-Seigneur Jésus-Christ ou le Messie ?

R. Notre-Seigneur Jésus-Christ ou le Messie est le Fils de Dieu fait homme pour nous racheter.

Q. Rapportez-nous l'histoire de la naissance du Messie.

R. Lorsque les temps marqués par les prophètes furent accomplis, Dieu envoya l'archange Gabriel vers Marie, qui habitait la petite ville de Nazareth en Galilée.

Q. Qui était Marie ?

R. Marie était une jeune vierge de la famille royale de David et épouse de saint Joseph, aussi de la famille de David.

Q. Que lui dit l'Ange ?

R. L'Ange lui dit que Dieu l'avait choisie pour être la Mère du Messie ; à quoi la sainte Vierge répondit : *Je suis la servante du Seigneur ; qu'il me soit fait selon votre parole.* Alors l'Ange disparut, et l'Homme-Dieu se trouva formé par l'opération du Saint-Esprit dans le chaste sein de Marie.

Q. Où naquit le Messie ?

R. Un édit de l'empereur Auguste obligea la sainte Vierge et saint Joseph à se rendre dans la petite ville de Bethléem, en Judée, où naquit le Messie, comme l'avaient annoncé les prophètes.

Q. Par qui sa naissance fut-elle annoncée ?

R. Sa naissance fut annoncée par les Anges, au chant de ce cantique, qui est l'abrégé de toutes les œuvres du Messie : *Gloire à Dieu dans les hauteurs des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté !*

Q. Par qui le Messie naissant fut-il adoré ?

R. Le Messie naissant fut adoré d'abord par la sainte Vierge et par saint Joseph ; puis par des bergers qui s'empressèrent de publier partout les merveilles dont ils avaient été témoins ; enfin, par les Mages, qui étaient des rois de l'Orient, et qui lui offrirent de l'or, de l'encens et de la myrrhe.

Q. A quelle occasion Notre-Seigneur reçut-il le nom de Jésus ?

R. Notre-Seigneur reçut le nom de Jésus à l'occasion de sa circoncision. Jésus veut dire Sauveur, et Notre-Seigneur est ainsi appelé, parce qu'il a sauvé tous les hommes de l'esclavage du démon, du péché et de la mort éternelle.

Q. Pourquoi le Messie est-il né dans la pauvreté, les humiliations et les souffrances ?

R. Le Messie est né, il a vécu, il est mort dans la pauvreté, dans les humiliations et dans les souffrances : 1° pour expier le péché ; 2° pour nous guérir de ses suites ; 3° pour nous servir de modèle.

Prière et résolution, page 28.

III^e LEÇON.

VIE CACHÉE DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

Q. Que firent la sainte Vierge et saint Joseph après la circoncision ?

R. Quarante jours après la naissance de l'Enfant Jésus, saint Joseph et la sainte Vierge le portèrent au temple de Jérusalem pour l'offrir à Dieu son Père.

Q. Pourquoi cela ?

R. Pour accomplir un article de la loi de Moïse qui ordonnait que tout fils premier-né serait présenté au temple comme appartenant au Seigneur.

Q. Pourquoi la sainte Vierge elle-même se présenta-t-elle au temple ?

R. La sainte Vierge elle-même se présenta au temple, pour accomplir la loi qui ordonnait à toutes les femmes qui avaient enfanté de venir se purifier devant le Seigneur. La sainte Vierge et Notre-Seigneur n'étaient pas obligés de se soumettre à ces lois, mais ils voulurent les accomplir pour nous apprendre l'humilité et l'obéissance.

Q. Qu'arriva-t-il pendant qu'ils étaient au temple ?

R. Pendant qu'ils étaient au temple, un saint vieillard nommé Siméon y vint aussi, et, tenant dans ses bras l'enfant Jésus, il annonça les grandeurs futures du Messie et les douleurs de la sainte Vierge.

Q. Où allèrent ensuite la sainte Vierge et saint Joseph ?

R. La sainte Vierge et saint Joseph allèrent ensuite en Égypte, pour sauver l'enfant Jésus de la fureur d'Hérode.

Q. Qui était Hérode ?

R. Hérode était un méchant roi qui voulait faire mourir l'enfant Jésus. Pour cela il envoya tuer tous les enfants de Bethléem et des environs, depuis l'âge de deux ans et au-dessous, croyant envelopper dans ce massacre le nouveau roi des Juifs ; mais saint Joseph, averti par un Ange, s'était sauvé en Égypte avec l'enfant et sa mère.

Q. Où habitèrent saint Joseph et la sainte Vierge après la mort d'Hérode ?

R. Après la mort d'Hérode, saint Joseph et la sainte Vierge vinrent habiter leur maison de Nazareth en Galilée, n'osant pas demeurer dans la Judée proprement dite, parce que Archélaüs, fils d'Hérode, y régnait. Néanmoins ils allaient tous les ans à Jérusalem pour célébrer la fête de Pâque.

Q. Qu'arriva-t-il dans un de ces voyages ?

R. Il arriva que, dans un de ces voyages, Notre-Seigneur, alors âgé de douze ans, se sépara de saint Joseph et de la sainte Vierge. Il resta dans le temple au milieu des docteurs, qu'il étonna par la sagesse de ses questions et de ses réponses : c'est là que ses parents le trouvèrent au bout de trois jours.

Q. Que lui dit la sainte Vierge ?

R. La sainte Vierge lui dit : *Pourquoi nous avez-vous quittés ? votre père et moi nous vous cherchions avec inquiétude.*

Q. Quelle réponse lui fit Notre-Seigneur ?

R. Notre-Seigneur lui fit cette réponse pleine d'instruction : *Ne saviez-vous pas qu'il faut que je sois là où m'appellent les affaires de mon Père ? afin de nous apprendre à préférer à tout la volonté de Dieu. Il revint ensuite à Nazareth avec saint Joseph et la sainte Vierge et il leur était soumis.*

Q. Que remarquez-vous sur ces dernières paroles ?

R. Je remarque sur ces dernières paroles qu'elles renferment toute la vie de Notre-Seigneur jusqu'à trente ans. Notre-Seigneur a voulu vivre dans l'obéissance de deux de ses créatures, pour nous enseigner cette vertu et pour confondre à jamais notre orgueil.

Prière et résolution, page 40.

IV^e LEÇON.

VIE PUBLIQUE DE NOTRE-SEIGNEUR. — PREMIÈRE ANNÉE.

Q. Qu'entendez-vous par la vie publique du Messie ?

R. On entend par la vie publique du Messie le temps pendant lequel Notre-Seigneur prêcha sa doctrine dans la Judée ; ce temps fut d'environ trois ans.

Q. Comment Notre-Seigneur commença-t-il sa vie publique ?

R. Notre-Seigneur commença sa vie publique par recevoir le baptême de saint Jean-Baptiste. Ce n'était pas le sacrement de Baptême, mais un signe de pénitence que le Précurseur donnait à ceux qui voulaient se convertir et se préparer à la réception du Messie.

Q. Qu'arriva-t-il au moment du baptême de Notre-Seigneur ?

R. Au moment du baptême de Notre-Seigneur, le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe, descendit sur lui, et on entendit une voix céleste qui disait : *C'est ici mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis toutes mes complaisances.*

Q. Que fit ensuite Notre-Seigneur ?

R. Notre-Seigneur, ayant reçu le baptême de Jean-Baptiste, qui était une profession publique de pénitence, voulut en exercer sur soi toutes les rigueurs. Il alla au désert, passa quarante jours sans prendre de nourriture, et permit au démon de le tenter.

Q. Pourquoi Notre-Seigneur voulut-il être tenté par le démon ?

R. Notre-Seigneur voulut être tenté par le démon, pour le vaincre et pour nous apprendre la manière de triompher de ses attaques.

Q. Où Notre-Seigneur alla-il en sortant du désert ?

R. En sortant du désert, Notre-Seigneur retourna sur les bords du Jourdain, où il s'attacha ses premiers disciples. Ce furent André et Simon-Pierre, son frère, avec Philippe, tous trois de la ville de Bethsaïde : Notre-Seigneur se rendit avec eux à Cana en Galilée.

Q. Quel miracle Notre-Seigneur fit-il dans cette ville ?

R. Notre-Seigneur, arrivé dans la ville de Cana, fut invité, ainsi que la sainte Vierge et ses disciples, à un repas de noces. A la demande de sa divine Mère, il changea l'eau en vin, et nous apprit par

là que la sainte Vierge est toute-puissante auprès de lui, et qu'il est touché même de nos besoins temporels.

Q. Quel fut l'effet de ce miracle ?

R. L'effet de ce miracle fut d'affermir la foi des disciples de Notre-Seigneur et de lui en attacher d'autres ; en particulier Jacques et Jean, fils de Zébédée, tous pécheurs de profession, qui suivirent le Sauveur à Jérusalem, où il alla pour célébrer la fête de Pâque.

Q. Que fit-il à Jérusalem ?

R. Il se rendit au temple, d'où il chassa les vendeurs.

Q. De quelle manière ?

R. Il s'arma d'un fouet et renversa leurs tables en disant : *Ma maison est une maison de prière, et vous en avez fait une retraite de voleurs.* Personne n'osa lui résister, tant l'impression de la Divinité s'était fait sentir aux profanateurs.

Prière et résolution, page 52.

V^e LEÇON.

VIE PUBLIQUE DE NOTRE-SEIGNEUR. — PREMIÈRE ANNÉE.

Q. Que fit Notre-Seigneur après avoir chassé les vendeurs du temple ?

R. Après avoir chassé les vendeurs du temple, Notre-Seigneur partit pour la Galilée en passant par la Samarie.

Q. Que lui arriva-t-il dans ce voyage ?

R. Dans ce voyage il convertit la Samaritaine, en lui révélant tout ce qu'elle avait fait, et en lui annonçant qu'il était lui-même le Messie. Cette femme courut raconter ce qui lui était arrivé aux habitants de la ville de Samarie, qui vinrent aussitôt trouver le Sauveur, dont les discours en convertirent un grand nombre.

Q. Où alla Notre-Seigneur en quittant Samarie ?

R. En quittant Samarie, Notre-Seigneur alla en Galilée, dans la ville de Capharnaüm.

Q. Quel miracle y fit-il ?

R. Comme il était environné d'une grande multitude, on lui

amena un possédé. Tout à coup le démon s'écria par la bouche du possédé : *Laissez-moi tranquille, Jésus de Nazareth, ne me troublez pas dans ma possession. Je sais que vous êtes le Saint de Dieu.* Le Sauveur prit un ton menaçant, et dit à l'esprit malin : *Tais-toi, et sors du corps de cet homme, qui fut aussitôt délivré.*

Q. Quel miracle fit-il encore ?

R. Il guérit encore un paralytique. La nouvelle de la délivrance du possédé se répandit bientôt dans tout le pays, et de toutes parts on venait pour voir et pour entendre le grand prophète. Un jour il s'assembla tant de monde devant la maison où il était, qu'il était impossible de percer la foule. Alors quatre hommes, qui portaient un paralytique dans son lit, montèrent sur le toit et y firent une large ouverture, par laquelle ils descendirent le malade, couché dans son lit, aux pieds de Jésus et au milieu de l'assemblée.

Q. Comment le Sauveur commença-t-il sa guérison ?

R. Le Sauveur, voyant la foi de cet homme, lui dit : *Ayez confiance, mon fils ; vos péchés vous sont pardonnés.* Les Scribes et les Phariséens qui étaient dans l'assemblée se dirent en eux-mêmes : *Il blasphème, il n'y a que Dieu seul qui puisse remettre les péchés.*

Q. Que leur dit le Sauveur ?

R. Le Sauveur, connaissant leurs pensées, leur demanda : *Lequel est le plus facile de dire à ce paralytique : Vos péchés vous sont remis ; ou de lui dire : Levez-vous, prenez votre lit et marchez ? Or, afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a le pouvoir de remettre les péchés, je vais guérir à l'instant sous vos yeux ce paralytique.* Il dit donc au paralytique : *Levez-vous, emportez votre lit et marchez.* Le paralytique se leva, chargea son lit sur ses épaules, et s'en alla publiant les louanges de Dieu.

Q. Que fit ensuite le Sauveur ?

R. Après ce miracle, qui prouvait si bien sa divinité, le Sauveur sortit de la ville, monta sur une montagne où il passa la nuit en prières, et dès le matin il choisit douze de ses disciples qu'il nomma Apôtres, ce qui veut dire envoyés.

Q. Quels sont les noms des douze Apôtres ?

R. Voici les noms des douze Apôtres : Pierre, André, Jacques et

Jean, fils de Zébédée ; Philippe, Barthélemi, Matthieu, Thomas ; Jacques et Judas, fils d'Alphée ; Simon, et Judas Iscariote qui le trahit.

Prière et résolution, page 63.

VI^e LEÇON.

VIE PUBLIQUE DE NOTRE-SEIGNEUR. — PREMIÈRE ANNÉE.

Q. Que fit le Sauveur après avoir choisi ses Apôtres ?

R. Après avoir choisi ses Apôtres, le Sauveur leur adressa, ainsi qu'à une multitude innombrable de peuple, l'admirable discours qu'on appelle le *Sermon sur la montagne*.

Q. Comment divisez-vous ce discours ?

R. Ce discours peut se diviser en deux parties : la première s'adresse particulièrement aux Apôtres et à tous les ministres de l'Évangile ; la seconde regarde tous les Fidèles.

Q. Qu'enseigne le Sauveur dans la première partie ?

R. Dans la première partie, le Sauveur enseigne en quoi consiste le bonheur. Il réforme toutes les idées que l'homme s'en était faites depuis le péché originel, en disant qu'il n'est ni dans les richesses, ni dans les honneurs, ni dans les plaisirs ; mais, au contraire, dans le détachement de toutes ces choses, et dans le désir ardent et la pratique fidèle des vertus chrétiennes.

Q. Qu'enseigne-t-il encore ?

R. Il enseigne encore aux Apôtres, chargés de prêcher un jour toutes ces vérités, qu'ils doivent être bien saints, car ils sont la lumière du monde et le sel de la terre.

Q. Qu'enseigne le Sauveur dans la seconde partie ?

R. Dans la seconde partie, le Sauveur enseigne que la loi nouvelle est bien plus parfaite que la loi ancienne, qu'ainsi les Chrétiens doivent être bien plus saints que les Juifs ; et, après avoir recommandé le grand précepte de la charité et de l'amour des ennemis, il conclut en disant : *Soyez donc parfaits comme votre Père céleste est parfait.*

Q. Quel est le premier moyen que le Sauveur nous donne d'arriver à cette perfection ?

R. Le premier moyen que le Sauveur nous donne d'arriver à cette perfection, c'est la prière. *Demandez, dit-il, et vous recevrez ; si, tout imparfaits que vous êtes, vous savez donner de bonnes choses à vos enfants, combien plus votre Père céleste n'en donnera-t-il pas à ceux qui lui en demandent ! Or, voici comment vous prierez ; vous direz : Notre Père, etc.*

Q. Quel est le second ?

R. Le second moyen, c'est le jeûne. *Lorsque vous jeûnerez, dit-il, lavez votre visage, afin que les hommes ne connaissent pas que vous jeûnez, mais votre Père céleste qui vous en récompensera.*

Q. Quel est le troisième ?

R. Le troisième moyen est l'aumône. *Gardez-vous bien, dit le Sauveur, d'amasser des trésors sur la terre ; la rouille peut les corrompre et les voleurs les enlever : placez vos trésors dans le Ciel ; là ils seront en sûreté contre la rouille et les voleurs.*

Q. Que remarquez-vous sur ces trois moyens ?

R. Je remarque, sur ces trois moyens, qu'ils sont opposés aux trois grandes passions de notre cœur, qui sont la cause de tous nos péchés et de tous les maux du monde.

Q. Qu'ajoute le Sauveur ?

R. Le Sauveur ajoute qu'il ne faut pas se laisser aller à des inquiétudes immodérées sur la nourriture et le vêtement. Il nous commande le travail, mais il défend la défiance sur les soins de sa providence.

Q. Que suit-il de là ?

R. Il suit de là que Notre-Seigneur abat d'un seul coup l'amour déréglé des richesses, des honneurs et des plaisirs, tristes fruits du péché ; et que, rappelant l'homme à sa perfection primitive, il assure son bonheur, même dès cette vie, et se montre véritablement son Sauveur.

Q. Que fit le Sauveur après le sermon sur la montagne ?

R. Après le sermon sur la montagne, le Sauveur voulut confirmer sa doctrine par des miracles : il guérit un lépreux et le serviteur du Centenier, qui était paralytique.

VII^e LEÇON.

VIE PUBLIQUE DE NOTRE-SEIGNEUR. — DEUXIÈME ANNÉE.

Q. Que fit le Sauveur après la guérison du serviteur du Centenier ?

R. Après la guérison du serviteur du Centenier, le Sauveur opéra plusieurs autres miracles. Il guérit une femme atteinte d'une perte de sang depuis bien des années, ressuscita une jeune fille âgée de douze ans, et donna au peuple un grand nombre d'instructions salutaires.

Q. Que fit-il encore ?

R. Pour jeter les fondements de la hiérarchie ecclésiastique, il s'associa un certain nombre de disciples qui devaient, dans la suite, travailler à la prédication de l'Évangile sous les Apôtres ; et, afin de les former à leurs emplois, il voulut les avoir pour coopérateurs et pour témoins de ses merveilles.

Q. Quelles merveilles opéra-t-il en leur présence ?

R. Il opéra en leur présence plusieurs merveilles ; entre autres il ressuscita le fils de la veuve de Naïm, qu'on portait en terre. Notre-Seigneur le rencontra à la porte de la ville, et, s'approchant du cercueil, dit au mort : *Jeune homme, levez-vous, c'est moi qui vous l'ordonne.* A l'instant le mort se leva et commença à parler. Jésus le rendit à sa mère, et tout le peuple s'écria : *Le grand Prophète a paru parmi nous, et Dieu a visité son peuple.* Ces expressions désignaient la venue du Messie.

Q. A quoi ce miracle donna-t-il lieu ?

R. Ce miracle donna lieu au Sauveur de prouver sa divinité aux disciples de Jean-Baptiste, et de faire l'éloge de son Précurseur qui était alors en prison, où il fut mis à mort par ordre du coupable Hérode.

Q. Où se rendit ensuite le Sauveur ?

R. Le Sauveur se rendit ensuite à Capharnaüm, puis dans le désert voisin de cette ville.

Q. Quel miracle y opéra-t-il ?

R. Le Sauveur y nourrit miraculeusement cinq mille hommes

avec cinq petits pains et deux poissons : ce miracle, tout grand qu'il était, n'était que l'annonce d'un autre plus admirable encore.

Q. Quel est ce miracle ?

R. Ce miracle, c'est la multiplication du corps et du sang du Sauveur dans l'Eucharistie. De retour à Capharnaüm, Notre-Seigneur annonça au peuple l'institution de l'auguste sacrement de l'autel en disant : *Je suis le pain vivant descendu du Ciel. Ma chair est vraiment une nourriture et mon sang est vraiment un breuvage. La chair que je vous donnerai à manger est la même qui sera immolée pour le salut du monde.*

Q. Quelle promesse le Sauveur fit-il à saint Pierre ?

R. Après son discours sur l'Eucharistie, le Sauveur parcourut les différents cantons de la Galilée, et il promit à saint Pierre de l'établir chef de son Église, en lui disant : *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle.*

Q. Que lui annonça-t-il ensuite ?

R. Le Sauveur annonça ensuite à saint Pierre et à ses autres disciples sa passion et sa mort, et les prémunit contre le scandale de ses humiliations.

Q. Que fit-il pour cela ?

R. Pour cela il prit avec lui Pierre, Jacques et Jean fils de Zébédée, les mêmes qui devaient être témoins de son agonie. Il monta avec eux sur une haute montagne, et se transfigura devant eux. Son visage devint rayonnant comme le soleil, et ses habits plus blancs que la neige ; Moïse et Élie parurent pour lui rendre témoignage. En même temps on entendit une voix du Ciel, qui disait : *C'est ici mon Fils bien-aimé, l'objet de toutes mes délices, écoutez-le.* Ensuite le Sauveur descendit de la montagne.

Prière et résolution, page 87.

VIII^e LEÇON.

VIE PUBLIQUE DE NOTRE-SEIGNEUR. — DEUXIÈME ANNÉE.

Q. Quel miracle opéra le Sauveur en descendant de la montagne ?

R. En descendant de la montagne, le Sauveur guérit un enfant possédé du démon.

Q. Quelle instruction le Sauveur donna-t-il à ses Apôtres à cette occasion ?

R. A cette occasion, le Sauveur instruisit ses Apôtres sur la nécessité et la puissance du jeûne et de la prière.

Q. Quelle autre instruction leur donna-t-il ?

R. Le Sauveur, ayant repris son voyage dans la Galilée, fit comprendre à ses Apôtres et à tous ses Disciples la nécessité de pardonner, et l'indignité de la conduite de celui qui refuse d'oublier les injures qu'on lui a faites.

Q. Quel moyen employa-t-il ?

R. Pour cela il se servit d'une parabole. Un serviteur, dit-il, devait dix mille talents à son maître et n'avait pas de quoi le satisfaire. Le maître ordonna qu'on le saisisse et qu'on vendît sa femme et ses enfants, et que le prix fût employé à payer la dette. Le serviteur le conjura d'avoir pitié de lui et de prendre patience : le maître, touché de compassion, lui remit toute sa dette. En sortant, ce serviteur rencontra un de ses compagnons qui lui devait la modique somme de cent deniers. Il le saisisse à la gorge, et, l'étouffant, il lui dit : Paye ce que tu dois. Le malheureux lui dit : Ayez patience, je vous rendrai tout. L'autre ne voulut pas, et sur-le-champ il le fit conduire en prison.

Q. Continuez la parabole.

R. Le maître, apprenant cette barbare conduite, fit venir ce méchant serviteur et lui dit : J'ai eu pitié de vous, je vous ai remis toute votre dette ; ne deviez-vous pas aussi avoir pitié de votre compagnon ? Et il le fit mettre en prison jusqu'à ce qu'il eût payé tout ce qu'il devait. *C'est ainsi, ajouta le Sauveur, que mon Père céleste en usera, si vous, à qui il a pardonné et à qui il pardonne tous les*

Jours tant de péchés, vous ne remettez pas de bon cœur les offenses que vos frères auront commises contre vous.

Q. De quoi fut suivie cette instruction ?

R. Cette instruction fut suivie d'un événement qui donna lieu au Sauveur de nous apprendre quel esprit de douceur doit animer ses disciples.

Q. Quel est cet événement ?

R. Les habitants d'une ville de Samarie, ayant refusé de le recevoir, deux de ses Apôtres lui demandèrent la permission de faire descendre le feu du Ciel sur cette ville coupable. Le Sauveur leur répondit : *Vous ne savez pas de quel esprit vous devez être animés ; le Fils de l'homme n'est pas venu sur la terre pour perdre les âmes, mais pour les sauver.* Il souffrit l'affront sans se plaindre, et alla chercher un asile ailleurs.

Q. Que lui arriva-t-il encore dans ce voyage ?

R. Dans ce voyage, le Sauveur proclama de nouveau le grand précepte de l'amour de Dieu et du prochain ; puis, il arriva dans la petite ville de Béthanie, et logea dans la maison de Lazare et de ses deux sœurs, Marthe et Marie.

Q. Où alla-t-il ensuite ?

R. De là il se rendit à Jérusalem pour célébrer la fête des Tabernacles, où ses ennemis furent forcés de dire comme le peuple : *Jamais homme n'a parlé comme cet homme.*

Q. Se convertirent-ils ?

R. Ils ne se convertirent pas, quoique le Sauveur eût fait en leur présence un de ses plus éclatants miracles.

Q. Quel est ce miracle ?

R. Ce miracle est la guérison d'un aveugle de naissance, miracle qu'aucun prophète n'avait opéré et qu'on n'avait jamais vu depuis le commencement du monde.

Prière et résolution, page 98.

IX^e LEÇON.

VIE PUBLIQUE DE NOTRE-SEIGNEUR. — TROISIÈME ANNÉE.

Q. Quel était le but de toutes les paroles, de tous les miracles, de toutes les démarches du Sauveur ?

R. Le but de toutes les paroles, de tous les miracles, de toutes les démarches du Sauveur, était de rétablir le règne de son Père et de sauver l'homme. Par ses paroles il dissipait l'ignorance, par ses miracles il nous apprenait à croire en lui, et toutes ses démarches tendaient à chasser le démon, à soulager nos misères et à régler notre conduite.

Q. Quel autre but se proposait-il encore ?

R. Le Sauveur se proposait encore de bannir la crainte excessive que l'homme avait de Dieu ; car il voulait faire succéder la loi de grâce à la loi de crainte, et empêcher l'homme de se désespérer après ses péchés.

Q. Que fit-il pour cela ?

R. Pour cela il se montra toujours bon, affable, compatissant envers tout le monde, et, pour peindre sa bonté et sa miséricorde, il raconta plusieurs paraboles, en particulier celle de l'enfant prodigue et de la brebis perdue.

Q. Racontez cette dernière parabole.

R. Un berger, dit le Sauveur, a un troupeau de cent brebis, il les aime toutes, il les garde avec précaution ; malgré sa vigilance, une de ses ouailles vient à s'égarer. N'est-il pas vrai qu'il ne s'en est pas plutôt aperçu, qu'il laisse les quatre-vingt-dix-neuf autres et qu'il court après celle qui s'est éloignée ? Il la cherche de tous côtés, et il ne se donne point de repos qu'il ne l'ait retrouvée.

Q. Continuez la même parabole.

R. Lorsqu'il l'a retrouvée, il ne la bat pas ; mais il la met doucement sur ses épaules, et la rapporte lui-même à la bergerie, afin de lui épargner la fatigue du retour. Arrivé à la maison, il assemble ses amis et ses voisins : Félicitez-moi, leur dit-il, j'ai retrouvé ma brebis que j'avais perdue. Voilà, conclut le Sauveur, le portrait de votre Père célesté : *Je vous le dis, la conversion d'un pécheur cause plus de*

joie dans le Ciel, que la persévérance de quatre-vingt-dix-neuf justes.

Q. Que fit le Sauveur après cette parabole ?

R. Après cette parabole, le Sauveur fit une action qui dévoile tout ce qu'il y avait de bonté dans son cœur.

Q. Quelle fut cette action ?

R. Un grand nombre de pères et de mères vinrent lui présenter leurs petits enfants, en le conjurant de les bénir. Le Sauveur reçut dans ses bras tous ces petits enfants, les combla de caresses, leur imposa les mains et les bénit.

Q. Que fit-il encore ?

R. Pour mettre leur innocence et leur vie à couvert, il déclara qu'il vaudrait mieux être précipité dans la mer, une meule de moulin au cou, que de scandaliser un petit enfant, et qu'il tiendrait pour fait à lui-même tout ce qu'on ferait au moindre de ces petits, qui étaient ses frères.

Q. Qu'annonça-t-il ensuite à ses Apôtres ?

R. Le Sauveur annonça ensuite à ses Apôtres que sa mort et sa passion étaient proches ; qu'il serait crucifié, mais qu'il ressusciterait trois jours après. Il employa le peu de temps qui lui restait à leur donner des instructions et à faire des miracles plus éclatants que jamais.

Q. Quels furent ces miracles ?

R. Les principaux furent la conversion de Zachée, et la résurrection de Lazare, mort depuis quatre jours, qui eut lieu aux portes mêmes de Jérusalem et en présence d'un grand nombre de Juifs.

Q. Quels furent les effets de ces miracles ?

R. Les effets de ces miracles furent la conversion d'un grand nombre de Juifs qui crurent en Notre-Seigneur, et l'endurcissement des pontifes et des pharisiens qui résolurent de le faire mourir.

Prière et résolution, page 113.

X^e LEÇON.

VIE PUBLIQUE DE NOTRE-SEIGNEUR. — TROISIÈME ANNÉE.

Q. L'obstination de la Synagogue à ne pas reconnaître Notre-Seigneur pour le Messie était-elle bien coupable ?

R. L'obstination de la Synagogue à ne pas reconnaître Notre-Seigneur pour le Messie était bien coupable, puisque Notre-Seigneur avait prouvé qu'il était vraiment le Messie.

Q. Comment l'avait-il prouvé ?

R. Il est venu au monde au temps précis où le Messie était attendu ; il était né à Bethléem, du sang de David ; il avait été adoré par les rois de l'Orient. Depuis plus de trente-deux ans il n'avait fait autre chose que de perfectionner dans sa personne le portrait du Messie tracé d'avance par les prophètes.

Q. Que lui restait-il à faire ?

R. Il lui restait à consommer la preuve de sa divine mission.

Q. Comment ?

R. En mourant ; car le trait décisif du Messie était sa mort, ordonnée par la Synagogue, soufferte de la main des étrangers, suivie après trois jours, de sa résurrection glorieuse, et couronnée par son ascension dans le Ciel.

Q. Le Sauveur fut-il effrayé des projets de la Synagogue ?

R. Le Sauveur ne fut pas effrayé des projets de la Synagogue ; il voulut même montrer à ses ennemis que, si un jour il se livrait entre leurs mains, c'était qu'il le voulait bien.

Q. Que fit-il pour cela ?

R. Pour cela, il résolut d'aller se montrer publiquement à Jérusalem, monté sur une ânesse suivie de son ânon, car le prophète Zacharie avait prédit que le Messie y entrerait de cette manière. Tout le peuple vint à sa rencontre avec des rameaux d'olivier à la main, et en criant : *Gloire au Fils de David ! Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur !*

Q. Que fit le Sauveur au milieu de son triomphe ?

R. Au milieu de son triomphe le Sauveur pleura sur Jérusalem,

et prédit les calamités qui devaient bientôt fondre sur elle ; il monta ensuite au temple, où une voix du ciel proclama hautement sa divinité.

Q. Qu'arriva-t-il pendant qu'il était au temple ?

R. Pendant qu'il était au temple, une pauvre veuve mit une petite pièce de monnaie dans le trésor ; et le Sauveur dit qu'elle avait mis plus que les riches, pour nous apprendre le mérite de la pureté d'intention.

Q. Où alla-t-il en sortant du temple ?

R. En sortant du temple, le Sauveur se retira sur le penchant de la montagne des Oliviers, d'où il annonça à ses Apôtres la rapide propagation de l'Évangile, la ruine de Jérusalem et du temple, ainsi que la fin du monde et les circonstances du jugement dernier.

Q. Que fit-il ensuite ?

R. Ensuite il retourna à Béthanie, chez Simon le Léproux, où une femme répandit sur sa tête une liqueur précieuse. Cette action irrita tellement l'avare Judas, qu'il forma le dessein de vendre son maître. Il alla donc trouver les princes des prêtres et leur dit : *Combien voulez-vous me donner, et je vous le livrerai ?* Ils lui promirent trente deniers : c'était le prix d'un esclave. Judas revint auprès du Sauveur, cherchant l'occasion de le livrer.

Prière et résolution, page 124.



XI^e LEÇON.

VIE PUBLIQUE DE NOTRE-SEIGNEUR. — TROISIÈME ANNÉE.

Q. Que fit le Sauveur pendant ses derniers moments ?

R. Pendant ses derniers moments, le Sauveur célébra la Pâque avec ses disciples. Vers les trois heures après midi, il envoya deux de ses Apôtres à Jérusalem, afin de préparer ce qui était nécessaire à la Pâque. Il leur dit : *Allez à la ville. En y entrant, vous rencontrerez un homme portant une cruche d'eau. Suivez-le dans la maison où il entrera, et vous direz au chef de la famille : Voici ce que dit le Maître :*

Mon temps est proche ; j'ai choisi votre maison pour faire la Pâque avec mes disciples. Montrez-moi le lieu où je pourrai la manger avec eux. Et si vous montrera une grande salle toute meublée ; c'est là que vous ferez les préparatifs.

Q. Que nous apprennent ces paroles ?

R. Elles nous apprennent que Notre-Seigneur connaissait l'avenir et qu'il était maître des cœurs.

Q. Que firent les Apôtres ?

R. Les Apôtres firent ce que le Sauveur leur avait ordonné, et ils trouvèrent toutes choses comme il l'avait prédit. Le Sauveur arriva sur le soir et se mit à table avec ses disciples pour manger l'agneau pascal. C'est alors qu'il leur dit : *Un d'entre vous me trahira. Le Fils de l'homme s'en va ; mais malheur à celui par qui le Fils de l'homme sera trahi ! il eût mieux valu pour lui n'être pas né.* Les Apôtres crurent que le Sauveur s'en allait dans son royaume, et ils se mirent à disputer pour savoir lesquels d'entre eux y occuperaient les premières places.

Q. Quelle leçon leur donna le Sauveur ?

R. Le Sauveur eut pitié de leur faiblesse, et il leur dit que le royaume où il allait et où ils iraient eux-mêmes n'était pas comme les royaumes de la terre, que l'humilité et la pureté du cœur pouvaient seules y conduire. Alors il se leva de table, leur lava les pieds, et leur dit : *Vous m'appelez Maître et Seigneur, et vous avez raison, car je le suis. Si donc je me suis abaissé jusqu'à vous laver les pieds, vous devez aussi vous humilier devant vos frères ; car je vous ai donné l'exemple, afin que vous fassiez comme moi.*

Q. De quoi fut suivi le lavement des pieds ?

R. Le lavement des pieds fut suivi de l'institution de la sainte Eucharistie, destinée à remplacer tous les sacrifices de l'ancienne loi.

Q. Comment le Sauveur institua-t-il la sainte Eucharistie ?

R. Le Sauveur institua la sainte Eucharistie de la manière suivante : il prit du pain, le bénit, le rompit et le donna à ses Apôtres, en disant : *Prenez et mangez, ceci est mon corps, qui sera livré pour vous.* Il prit ensuite une coupe de vin, la bénit, et la présenta à ses Apôtres, en disant : *Buvez-en tous, car ceci est mon sang, mon sang, qui sera répandu pour vous.*

Q. Quel pouvoir leur donna-t-il ?

R. Il leur donna le pouvoir de consacrer eux-mêmes son corps et son sang, par ces paroles : *Faites ceci en mémoire de moi.*

Q. Que dit le Sauveur à Judas ?

R. Le Sauveur, après la communion, voulut donner un dernier avertissement à Judas, et lui dit : *Faites vite ce que vous devez faire ; mais Judas demeura insensible et sortit.*

Q. Que fit le Sauveur après que Judas fut sorti ?

R. Après que Judas fut sorti, le Sauveur fit l'action de grâces après le repas, et il se laissa aller à toute l'effusion de sa tendresse dans les adieux qu'il adressa à ses Apôtres, avec lesquels il se rendit au jardin des Oliviers.

Prière et résolution, page 126.

XII^e LEÇON.

PASSION DE NOTRE-SEIGNEUR,

Q. Racontez la passion de Notre-Seigneur.

R. Le Sauveur, accompagné de ses onze Apôtres, s'était rendu au Jardin de Gethsémani. Or, Judas savait que c'était là que Jésus avait coutume de se retirer pour prier. Le Sauveur dit à ses Apôtres : *Demeurez ici pendant que j'irai prier ; priez aussi, afin que vous n'entriez point en tentation. Ensuite, laissant les autres, il prit avec lui Pierre, Jacques et Jean, et il leur dit : Mon âme est triste jusqu'à la mort ; attendez ici, et veillez avec moi. Et, s'étant un peu avancé, il s'écarta d'eux à la distance d'un jet de pierre, et, s'étant mis à genoux, il fit cette prière : Mon Père, détournez, s'il vous plaît, de moi ce calice ; cependant, que ma volonté ne se fasse pas, mais la vôtre.*

Après sa prière il se leva, vint à ses disciples, et les trouva tous les trois endormis. Il dit à Pierre : *Simon, vous dormez, vous n'avez pu veiller une heure avec moi ? Veillez et priez, afin que vous n'entriez point en tentation ; car l'esprit est prompt, mais la chair est faible. Il se retira pour la seconde fois, et fit la même prière. Il revint auprès de ses disciples, et les trouva encore qui dormaient.*

Il s'en alla de nouveau, et fit pour la troisième fois la même prière. Alors il tomba en agonie, et il eut une sueur de sang qui coula jusqu'à terre ; un Ange descendit donc du ciel pour le fortifier. Il vint ensuite à ses disciples, et leur dit : Dormez maintenant et reposez ; celui qui doit me trahir approche : levez-vous, allons à sa rencontre.

Il parlait encore, lorsque Judas vint, suivi d'une troupe de soldats et de valets, envoyés par les prêtres et les anciens du peuple ; les uns étaient armés de bâtons, les autres portaient des lanternes et des flambeaux. Or, tout cela se faisait pour accomplir l'oracle du prophète, qui avait dit en parlant du Messie : *Il sera traité comme les scélérats et les voleurs*. Judas leur avait donné le signal en disant : Celui que je baiserais, c'est lui-même ; arrêtez-le et emenez-le avec précaution. Dès qu'il fut arrivé, il s'avança vers Jésus et lui dit : Maître, je vous salue ; et il le baisa. Jésus lui dit : Mon ami, à quel dessein êtes-vous venu ? Judas, c'est par un baiser que vous trahissez le Fils de l'homme ! Qui cherchez-vous ? Ils lui répondirent : Jésus de Nazareth. Jésus leur dit : C'est moi. Aussitôt ils furent tous renversés par terre. Jésus, qui les avait terrassés, permit qu'ils se relevassent, et ils le saisirent.

Alors Simon-Pierre, qui avait une épée, la tira, et, frappant un serviteur du grand prêtre, il lui coupa l'oreille droite ; mais Jésus lui dit : Tenez-vous-en là ; et il guérit celui qui avait été blessé. Tous les Apôtres prirent la fuite. Les Juifs emmenèrent Jésus, et le conduisirent d'abord chez Anne, beau-père de Caïphe, grand prêtre. De là, ils le conduisirent chez Caïphe, où tous les prêtres, les scribes et les anciens étaient assemblés. Cependant Simon-Pierre suivait Jésus de loin, et il entra dans la cour du grand prêtre.

Caïphe interrogea donc Jésus sur ses disciples et sur sa doctrine. Jésus lui répondit : J'ai toujours parlé ouvertement au monde : interrogez ceux qui m'ont entendu. Alors un valet lui donna un soufflet, disant : Est-ce ainsi que tu réponds au grand prêtre ? Ils firent donc venir de faux témoins ; mais leurs témoignages ne s'accordaient pas, et le grand prêtre dit à Jésus : Au nom de Dieu, dites-nous si vous êtes le Christ ? Jésus lui répondit : Oui, je le suis. Alors le grand prêtre déchira ses vêtements et dit : Il a blasphémé, nous n'avons plus besoin de témoins. Que vous en semble ? Tous répondirent : Il est digne de mort. S'étant retirés, ils abandonnè-

rent Jésus à la garde des soldats et des valets, qui lui firent souffrir toutes sortes d'outrages.

Cependant une servante du grand prêtre avait vu Pierre qui se chauffait, et elle lui dit : Vous aussi, vous étiez avec Jésus de Nazareth ? Pierre le nia jusqu'à trois fois en présence de tout le monde. Alors Jésus le regarda, et le coq chanta pour la deuxième fois. Pierre se souvint de ce que Jésus lui avait dit : Avant que le coq ait chanté deux fois, vous me renierez trois fois. Il sortit et pleura amèrement.

Le matin étant venu, les prêtres, les scribes et les anciens se réunirent et demandèrent de nouveau à Jésus : Êtes-vous le Christ ? Oui, je le suis, leur répondit-il. Ils le condamnèrent donc à mort, et le conduisirent au gouverneur Ponce-Pilate, pour obtenir la permission de le faire mourir. C'est alors que Judas, voyant que Jésus était condamné, se repentit. Il vint dans le temple et apporta les trente pièces d'argent aux princes des prêtres et aux anciens, disant : J'ai péché en livrant le sang du Juste. Ils lui répondirent : Que nous importe ? c'est votre affaire. Il sortit donc et alla se pendre. Avec l'argent ils achetèrent le champ d'un potier, pour enterrer les étrangers. Tout cela se fit pour accomplir la parole du Prophète, qui avait annoncé que le Messie serait vendu trente pièces d'argent, avec lesquelles on achèterait le champ d'un potier.

Prière et résolution, page 151.

XIII^e LEÇON.

PASSION DE NOTRE-SEIGNEUR. — SUITE.

Q. Continuez l'histoire de la passion.

R. Les Juifs, arrivés avec Jésus devant la maison de Pilate, ne voulurent pas entrer dans le prétoire, de peur de se souiller et de ne pouvoir manger la Pâque. Pilate vint donc à eux en dehors, et leur dit : De quoi accusez-vous cet homme ? Ils lui répondirent : Si ce n'était pas un malfaiteur, nous ne vous l'aurions pas livré. Pilate leur dit : Prenez-le vous-mêmes et jugez-le selon votre loi. Ils lui répondirent : Il ne nous est permis de faire mourir personne.

Pilate interrogea donc Jésus et lui dit : Êtes-vous le roi des Juifs ? Jésus lui répondit qu'il était roi, mais que son royaume n'était pas un royaume comme ceux de la terre. Pilate dit aux Juifs : Je ne trouve en cet homme aucun sujet de condamnation. Mais ils se mirent à crier : Il soulève le peuple. Pilate dit au Sauveur : N'entendez-vous pas de combien de crimes ils vous accusent ? Mais il ne répondit rien. Pilate, apprenant que Jésus était de Galilée, le renvoya devant Hérode. Hérode désirait beaucoup de voir le Sauveur, espérant qu'il ferait en sa présence quelques miracles ; sa vaine curiosité fut trompée. Il méprisa donc le Sauveur avec toute sa cour, et, l'ayant fait revêtir d'une robe blanche, comme un insensé, il le renvoya à Pilate.

Celui-ci vint aux Juifs : Vous m'avez présenté cet homme comme soulevant le peuple ; je l'ai interrogé en votre présence sans trouver en lui aucun sujet de condamnation ; Hérode n'en a point trouvé non plus : je le laisserai donc aller après l'avoir fait châtier. Cependant il craignait que ce moyen ne réussît pas à sauver Jésus ; il eut donc recours à un autre. C'était la coutume qu'au temps de la Pâque le gouverneur accordât au peuple la liberté d'un prisonnier. Or, il y avait dans les prisons un fameux criminel appelé Barabbas. C'était un voleur, un séditieux, un homicide. Pilate dit au peuple : Lequel des deux voulez-vous que je vous délivre, Barabbas ou Jésus qui est appelé le Christ ? Les prêtres persuadèrent au peuple de demander Barabbas et de faire périr Jésus. C'est pourquoi, lorsque Pilate leur dit : Lequel des deux voulez-vous que je vous délivre ? ils crièrent tous ensemble : Nous ne voulons point de Jésus ; c'est Barabbas que nous choisissons. Pilate leur dit : Que voulez-vous donc que je fasse de Jésus, le roi des Juifs ? Ils lui répondirent tous : Qu'il soit crucifié ! Il leur dit encore : Mais quel mal a-t-il fait ? Je ne trouve rien en lui qui mérite la mort. Je vais le faire battre de verges et le remettre en liberté.

Mais ils crièrent de nouveau : Qu'il soit crucifié ! Alors Pilate se fit apporter de l'eau, et, se lavant les mains en présence du peuple, il leur dit : Je suis net du sang de ce juste : pour vous, pensez-y bien. Tout le peuple répondit : que son sang soit sur nous et sur nos enfants ! Alors Pilate fit flageller le Sauveur ; et les soldats, l'ayant dépouillé de ses vêtements, lui mirent un manteau rouge sur les épaules, une couronne d'épines sur la tête et un roseau à la main.

Ensuite, s'approchant et fléchissant le genou devant lui, ils lui disaient par dérision : Roi des Juifs, je vous salue ; en disant cela, ils lui enfonçaient les épines dans la tête à grands coups de roseau, lui crachaient au visage et lui donnaient des soufflets.

En cet état, Pilate se fit amener le Sauveur, et, le montrant au peuple, il lui dit : Voilà l'homme ! Aussitôt les princes des prêtres s'écrièrent : Crucifiez-le ! crucifiez-le ! Si vous le relâchez, vous n'êtes pas ami de César. A ce mot Pilate, interdit, leur abandonna Jésus pour en faire ce qu'ils voudraient.

Alors les soldats se saisirent de lui, lui arrachèrent son manteau de pourpre, lui remirent ses habits, et le conduisirent hors de la ville pour le crucifier. Jésus sortit portant sa croix ; mais bientôt il succomba sous le fardeau. Ils arrêtrèrent donc un étranger nommé Simon le Cyrénéen, et le contraignirent de porter la croix après Jésus. Le Sauveur était suivi d'une grande multitude de peuple et de femmes qui pleuraient. Il se retourna et leur dit : Filles de Jérusalem, ne pleurez pas sur moi, mais sur vous et sur vos enfants. Arrivés au Calvaire, ils le crucifièrent avec deux voleurs, un de chaque côté de lui. A peine le Sauveur fut-il élevé en croix, qu'il demanda grâce pour ses bourreaux : Mon Père, dit-il, pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font.

Les soldats partagèrent ses vêtements et tirèrent sa robe au sort. Les Juifs blasphémaient en disant : S'il est le roi d'Israël, qu'il descende maintenant de la croix, et nous croirons en lui. Si le Sauveur en fût descendu, il n'aurait pas été le Messie, puisque les Prophètes avaient annoncé que le Messie serait mis à mort. Le Sauveur convertit le bon larron. Il aperçut ensuite sa sainte Mère avec le disciple bien-aimé, et dit à la sainte Vierge : Femme, voilà votre fils ; et à Jean : Voilà votre mère. Marie adopta Jean pour son fils, et, en sa personne, tous les Chrétiens.

Alors les ténèbres se répandirent sur toute la terre, et le soleil s'obscurcit. Le Sauveur s'écria d'une voix forte : Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous délaissé ? Il dit ensuite : J'ai soif. Or, il y avait là un vase plein de vinaigre. En même temps un de ceux qui étaient présents courut prendre une éponge, l'emplit de vinaigre, et, l'attachant au bout d'un roseau, lui en donna à boire. C'était pour accomplir cette prophétie de David : *Dans ma soif, ils m'ont abreuvé de vinaigre.*

Jésus, ayant pris ce vinaigre et s'étant assuré qu'il ne manquait rien à son sacrifice, ni à l'accomplissement de toutes les prophéties, ni à son amour pour les hommes, s'écria d'une voix forte : Mon Père, je remets mon âme entre vos mains ; en disant ces mots, il baissa la tête, et il expira.

Prière et résolution, page 468.

XIV^e LEÇON.

SÉPULTURE ET RÉSURRECTION DE NOTRE-SEIGNEUR.

Q. Quels miracles s'opérèrent à la mort du Sauveur ?

R. A la mort du Sauveur, les ténèbres répandues sur toute la terre furent dissipées. Le voile du temple fut déchiré dans toute sa longueur, la terre trembla, les rochers se fendirent, les tombeaux furent ouverts et les morts ressuscitèrent.

Q. Quels effets produisirent ces miracles ?

R. A la vue de ces miracles, le centenier qui gardait le Sauveur se convertit, en disant : *Cet homme était vraiment le Fils de Dieu.* Les soldats qui l'avaient crucifié s'écrièrent à leur tour : *Cet homme était vraiment le Fils de Dieu.* Enfin un grand nombre d'autres personnes descendirent du Calvaire se frappant la poitrine.

Q. Que firent les chefs de la Synagogue ?

R. Les chefs de la Synagogue vinrent prier Pilate de faire rompre les jambes aux trois crucifiés. Pilate envoya donc des soldats pour faire ce que les Juifs demandaient.

Q. Que firent les soldats ?

R. Les soldats rompirent les jambes des deux voleurs ; mais, voyant que Jésus était déjà mort, ils ne lui rompirent pas les jambes : seulement un des soldats lui ouvrit le côté avec sa lance, et aussitôt il en sortit du sang et de l'eau.

Q. Pourquoi tout cela eut-il lieu ?

R. Tout cela eut lieu pour accomplir les paroles des Prophètes qui avaient dit, en parlant de l'Agneau pascal : *Vous ne briserez aucun de ses os.* Et, ailleurs : *Ils jetteront les yeux sur celui qu'ils ont percé.*

Or, la figure devait s'accomplir dans le Sauveur, véritable Agneau pascal.

Q. Quels furent ceux qui ensevelirent le Sauveur ?

R. Ceux qui ensevelirent le Sauveur furent Joseph d'Arimathie et Nicodème. Ils l'enveloppèrent de linges avec des parfums, et le déposèrent dans un sépulcre tout neuf, creusé dans le roc, où personne n'avait encore été mis ; puis, ayant roulé une grande pierre à l'entrée, ils s'en allèrent.

Q. Quelles précautions prirent les chefs de la Synagogue ?

R. Les chefs de la Synagogue obtinrent de Pilate, des gardes qu'ils placèrent auprès du sépulcre ; et avec le sceau public ils scellèrent la pierre qui en fermait l'entrée ; mais tout cela n'aboutit qu'à prouver leur faiblesse et la vérité de la résurrection de Notre-Seigneur.

Q. Comment ressuscita-t-il ?

R. Il ressuscita par sa propre vertu : le tombeau s'ouvrit miraculeusement, et les gardes tombèrent à demi morts de frayeur.

Q. A qui le Sauveur se montra-t-il d'abord ?

R. Le Sauveur se fit voir d'abord à la sainte Vierge, à Marie-Madeleine, ensuite aux autres saintes femmes, qu'il chargea d'annoncer sa résurrection à Pierre et à ses disciples.

Q. Que firent les gardes ?

R. Les gardes allèrent raconter ce qui était arrivé aux chefs de la Synagogue, qui leur donnèrent une grosse somme d'argent, en leur recommandant de dire que les disciples de Jésus étaient venus l'enlever à la faveur de la nuit, pendant qu'ils dormaient.

Q. Qu'était-ce que tout cela ?

R. Tout cela n'était qu'une fable grossière pour tromper le peuple, et à laquelle les chefs de la Synagogue eux-mêmes ne croyaient pas, puisqu'ils ont persécuté et fait mourir les Apôtres, non pour avoir enlevé du tombeau le corps de leur maître ou prêché fausement sa résurrection, mais seulement pour l'avoir prêchée contre leur défense.

XV^e LEÇON.

VIE GLORIEUSE DE NOTRE-SEIGNEUR.

Q. Comment le Seigneur prouva-t-il aux Juifs sa résurrection ?

R. Le Sauveur prouva sa résurrection aux Juifs, en retirant son corps de leurs mains ; car les Juifs étaient les maîtres du tombeau de Notre-Seigneur : ils étaient donc obligés de représenter son corps le troisième jour, ou bien ils devaient reconnaître qu'il était ressuscité.

Q. Pourquoi le Sauveur ne se montra-t-il pas aux Juifs après sa résurrection ?

R. Le Sauveur ne se montra pas aux Juifs après sa résurrection : 1^o parce que c'était une grâce qu'il ne leur devait pas ; 2^o parce qu'ils auraient abusé de cette grâce comme des autres.

Q. Qu'est-ce qui le fait croire ?

R. Leur conduite le fait croire, puisqu'ils ne se convertirent ni à la vue de Lazare ressuscité, ni à la vue des miracles que firent les Apôtres pour prouver la résurrection de leur Maître ; au contraire, ils en devinrent plus méchants : ce n'était pas les preuves qui leur manquaient, c'était la bonne volonté.

Q. Comment le Sauveur prouva-t-il sa résurrection à ses disciples ?

R. Le Sauveur prouva sa résurrection à ses disciples en se montrant à eux, en leur parlant, en mangeant avec eux, en leur permettant de le toucher.

Q. Se montra-t-il souvent à eux après sa résurrection ?

R. Le Sauveur se montra souvent à eux après sa résurrection : d'abord à saint Pierre, puis à saint Jacques, ensuite aux deux disciples qui allaient à Emmaüs, et aux Apôtres assemblés ; enfin, à plus de cinq cents disciples à la fois.

Q. Les Apôtres crurent-ils facilement à la résurrection du Sauveur ?

R. Les Apôtres ne crurent pas facilement à la résurrection du sauveur. Saint Thomas alla jusqu'à dire qu'il n'y croirait pas, s'il

ne mettait ses doigts dans l'ouverture des clous, et sa main dans le côté du Sauveur.

Q. Cette faveur lui fut-elle accordée ?

R. Cette faveur lui fut accordée, car, huit jours après sa résurrection, les disciples étant tous assemblés, Notre-Seigneur parut et dit à Thomas : *Mettez ici votre doigt et regardez mes mains. Approchez votre main, et mettez-la dans la plaie de mon côté, et ne soyez plus incrédule, mais fidèle.* Thomas s'écria : *Mon Seigneur et mon Dieu !*

Q. Quelle fut l'occupation du Sauveur pendant les quarante jours qu'il passa sur la terre après sa résurrection ?

R. L'occupation du Sauveur, pendant les quarante jours qu'il passa sur la terre après sa résurrection, fut de bien convaincre ses Apôtres qu'il était véritablement ressuscité, de les instruire à fond de sa doctrine, et de nous apprendre comment nous devons vivre lorsque nous avons eu le bonheur de ressusciter à la grâce.

Q. Pourquoi le Sauveur mit-il tant de soin à prouver sa résurrection ?

R. Le Sauveur mit tant de soin à prouver sa résurrection, parce que ce miracle est le fondement de toute la Religion.

Q. Qu'est-ce qu'un miracle ?

R. Un miracle est un fait contraire aux lois de la nature, et que Dieu seul peut opérer ; par exemple, rendre d'une parole ou par un simple attouchement la vue à un aveugle-né, la vie aux morts.

Q. Dieu peut-il faire des miracles ?

R. C'est demander si Dieu peut suspendre les lois qu'il a établies.

« Ce serait, dit un impie, faire trop d'honneur à celui qui dirait que Dieu ne peut faire des miracles que de lui répondre ; il suffirait de l'enfermer comme un fou. »

Q. Dieu a-t-il fait des miracles en faveur de la Religion chrétienne ?

R. Dieu a fait des miracles en faveur de la Religion chrétienne, et nous en sommes plus assurés que des événements les plus célèbres de l'antiquité, dont personne ne doute, tels, par exemple, que l'existence d'Alexandre et de César. Des millions de martyrs sont

morts pour attester la vérité des miracles de Notre-Seigneur et des Apôtres.

Q. Les miracles prouvent-ils la vérité de la Religion ?

R. Les miracles prouvent la vérité de la Religion ; car Dieu seul peut faire des miracles ; et Dieu, étant la vérité même, ne peut pas faire des miracles pour autoriser le mensonge.

Q. Que faut-il conclure de là ?

R. Il faut conclure de là que la Religion chrétienne, en faveur de laquelle Dieu a fait tant de miracles, est la vraie Religion, et la seule vraie : et que, pour être sauvé, il faut la croire et la pratiquer.

Prière et résolution, page 202.

XVI^e LEÇON.

NOTRE-SEIGNEUR RÉPARATEUR DU MONDE.

Q. Pourquoi le Messie devait-il venir sur la terre ?

R. Suivant les Prophètes, le Messie devait venir sur la terre pour ôter le péché du monde ; c'est-à-dire : 1^o pour expier le péché ; 2^o pour en réparer les suites ; 3^o pour nous fournir les moyens de ne plus le commettre et d'arriver au bonheur éternel.

Q. Notre-Seigneur a-t-il expié le péché par rapport à Dieu ?

R. Notre-Seigneur a expié le péché par rapport à Dieu, puisqu'il s'est humilié jusqu'à l'anéantissement, et qu'il a pleinement satisfait à la justice de Dieu son Père.

Q. Notre-Seigneur a-t-il réparé les suites du péché ?

R. Notre-Seigneur a réparé les suites du péché.

Q. Quelles sont-elles ?

R. La première suite du péché, par rapport à l'homme, c'est l'ignorance. Dans la personne de Notre-Seigneur, l'homme a recouvré toutes ses connaissances primitives ; car Notre-Seigneur, en

tant qu'homme, a possédé toutes les connaissances du premier Adam, et même de plus grandes.

Q. Quelle est la seconde suite du péché ?

R. La *seconde* suite du péché, c'est la concupiscence ou le penchant au mal, et l'amour de nous-mêmes et des créatures. Notre-Seigneur a réparé cette seconde suite du péché, c'est-à-dire qu'en tant qu'homme, il a été parfaitement affranchi de la concupiscence.

Q. Quelle est la troisième suite du péché ?

R. La *troisième* suite du péché, c'est la mort, les maladies, tous les maux temporels. Notre-Seigneur a réparé cette troisième suite du péché, parce que, après avoir porté nos infirmités et souffert la mort, il est devenu, en tant qu'homme, immortel, impassible, glorieux, triomphant dans le ciel pour toute l'éternité.

Q. Notre-Seigneur a-t-il ôté le péché par rapport à Dieu et à l'homme tout ensemble ?

R. Notre-Seigneur a ôté le péché par rapport à Dieu et à l'homme tout ensemble, puisque Dieu et l'homme, séparés par le péché, se sont réunis dans la personne de Notre-Seigneur de la manière la plus étroite.

Q. Notre-Seigneur a-t-il ôté le péché par rapport aux créatures ?

R. Notre-Seigneur a ôté le péché par rapport aux créatures ; car dans sa personne toutes les créatures ont été ramenées à leur fin, puisque Notre-Seigneur les a toutes fait servir à la gloire de Dieu.

Q. Notre-Seigneur a-t-il réparé pour lui seul le péché et les suites du péché ?

R. Notre-Seigneur n'a pas réparé pour lui seul le péché et les suites du péché, mais encore pour nous, en nous procurant les moyens de ne plus le commettre.

Q. Que faut-il faire pour profiter de ces moyens de salut ?

R. Pour profiter de ces moyens de salut, il faut nous unir à Notre-Seigneur ; car c'est notre union avec le premier Adam qui nous a rendus coupables et malheureux, et c'est notre union avec le Sauveur, qui est le second Adam, qui nous rendra justes et heureux.

Q. Que faut-il conclure de tout cela ?

R. Il faut conclure de tout cela : 1° que Notre-Seigneur a fait tout ce que le Messie devait faire, qui était d'ôter le péché du monde ; 2° que nous devons faire tous nos efforts pour nous unir à lui.

Prière et résolution, page. 216.

XVII^e LEÇON.

NOTRE-SEIGNEUR NOUVEL ADAM.

Q. Quel est le but de notre union avec Notre-Seigneur, le nouvel Adam ?

R. Le but de notre union avec Notre-Seigneur, le nouvel Adam, c'est la délivrance du mal, par conséquent le bonheur de l'homme et la gloire de Dieu dans le temps et dans l'éternité.

Q. En quoi consiste cette union ?

R. Cette union consiste à vivre de sa vie et à lui ressembler sur la terre, afin de partager sa gloire dans le ciel.

Q. Comment s'opère cette union ?

R. Cette union s'opère par la foi, par l'espérance et par la charité ; c'est-à-dire que, pour nous unir à Notre-Seigneur, nous devons faire trois choses : *croire* en lui, *espérer* en lui et *l'aimer* de tout notre cœur.

Q. Quelle est la première chose que nous devons faire pour nous unir à Notre-Seigneur et pour être sauvés ?

R. La première chose que nous devons faire pour nous unir à Notre-Seigneur et pour être sauvés, c'est de croire.

Q. Qu'est-ce que la foi ?

R. La foi est un don de Dieu et une vertu surnaturelle, par laquelle nous croyons fermement tout ce que l'Église nous enseigne, parce que Dieu l'a dit et qu'il est la vérité même. Celui qui croit soumet son esprit à celui de Notre-Seigneur, et, en s'unissant à lui, il se délivre de l'ignorance.

Q. La foi du chrétien est-elle raisonnable ?

R. La foi du chrétien est raisonnable, puisqu'elle repose sur un fondement solide, qui est la parole de Dieu, attestée par des miracles incontestables, scellée du sang de plusieurs millions de martyrs, et admise par le monde entier depuis l'origine des siècles.

Q. Quelles sont les principales qualités de la foi ?

R. Les principales qualités de la foi sont : 1° la fermeté : nous devons croire sans hésiter ; 2° l'universalité : notre foi doit s'étendre à toutes les vérités révélées de Dieu et enseignées par l'Église ; 3° la simplicité : nous devons croire sans raisonner, sans discuter : quand Dieu a parlé, notre raison doit se taire et se soumettre.

Q. Quels sont les avantages de la foi ?

R. Les avantages de la foi sont : 1° de dissiper les ténèbres dans lesquelles le péché du premier Adam nous a plongés ; 2° de nous faire connaître les vérités de l'ordre surnaturel ; 3° de nous préserver de l'erreur et de guérir notre esprit de son orgueil.

Q. Que faut-il faire pour obtenir et conserver la foi ?

R. Pour obtenir la foi, il faut la demander à Dieu, étudier la Religion, éviter le mal ; et, pour la conserver, en faire les œuvres et fuir les occasions de la perdre.

Q. Quels sont les péchés opposés à la foi ?

R. Les péchés opposés à la foi, c'est-à-dire qui empêchent ou qui rompent l'union de notre esprit avec le second Adam, sont l'infidélité, l'apostasie, l'hérésie, le doute volontaire et l'ignorance.

Prière et résolution, page 242.

XVIII^e LEÇON.

UNION DE NOTRE ESPRIT AVEC NOTRE-SEIGNEUR, LE NOUVEL ADAM, PAR
LA FOI. — PREMIER ET DEUXIÈME ARTICLE DU SYMBOLE.

Q. Quel est l'objet de la foi ?

R. Dieu et toutes les vérités révélées de Dieu et enseignées par l'Église sont l'objet de la foi. Parmi ces vérités, il en est qui sont au-

dessus de notre raison, et que nous ne pouvons comprendre : on les appelle mystères.

Q. Pourquoi est-il raisonnable de croire les mystères de la Religion ?

R. Il est raisonnable de croire les mystères de la Religion : 1° parce que notre raison elle-même nous commande d'admettre une foule de vérités qu'elle ne comprend pas, mais dont l'existence lui est assurée ; 2° parce que, s'il n'y avait pas de mystères dans la Religion, elle ne viendrait pas de Dieu, elle serait fausse.

Q. Quels sont les principaux avantages des mystères de la Religion ?

R. Voici les principaux avantages des mystères de la Religion : 1° ils mettent un frein à la curiosité de notre esprit, et rendent inattaquables les vérités qui servent de base à la Religion et à la société ; 2° ils sont le fondement de toutes les vertus : il n'en est aucun qui ne suggère des motifs de reconnaissance envers Dieu, d'amour pour nos frères et de sainteté pour nous-mêmes.

Q. Quels sont les trois principaux mystères de la Religion ?

R. Les trois principaux mystères de la Religion sont : le mystère de la sainte Trinité, le mystère de l'Incarnation et le mystère de la Rédemption, que nous devons croire et connaître distinctement.

Q. Par quel signe exprimons-nous ces trois mystères ?

R. Nous exprimons ces trois mystères par le signe de la Croix, appelé le signe du Chrétien, parce qu'il nous distingue des Juifs, des mahométans et des idolâtres.

Q. Le signe de la Croix est-il bien ancien dans l'Église ?

R. Le signe de la Croix est aussi ancien que l'Église ; l'usage de le faire remonte jusqu'aux Apôtres, et les premiers Chrétiens le faisaient presque continuellement.

Q. Est-il puissant ?

R. Le signe de la Croix est tout-puissant pour chasser le démon, éloigner les tentations, et nous délivrer des dangers de l'âme et du corps : nous devons être surtout fidèles à le faire avant et après le repas.

Q. Quelles sont les autres vérités que nous devons croire et connaître en particulier ?

R. Les autres vérités que nous devons croire et connaître en particulier sont l'immortalité de notre âme, ainsi que l'éternité des peines et des récompenses.

Q. Où sont contenues les vérités que nous devons croire en particulier et en général ?

R. Les vérités que nous devons croire en particulier et en général sont contenues dans le Symbole des apôtres.

Q. Que nous apprend le Symbole ?

R. Le Symbole nous apprend en abrégé tout ce que nous devons croire de Dieu, de l'homme et du monde.

Q. Que devons-nous croire de Dieu ?

R. Nous devons croire qu'il y a un Dieu, qu'il n'y en a qu'un ; qu'il y a en Dieu trois personnes distinctes qui sont également Dieu, mais qui ne forment qu'un seul Dieu, parce qu'elles ont la même nature et la même divinité.

Q. Que devons-nous croire encore ?

R. Nous devons croire encore que le Père engendre son Fils, égal à lui de toute éternité ; que le Fils s'est fait homme pour nous racheter, et que le Saint-Esprit, égal en tout au Père et au Fils, procède de l'un et de l'autre.

Q. Que devons-nous croire de l'homme ?

R. Nous devons croire de l'homme qu'il a été créé de Dieu ; qu'il a une âme spirituelle, libre, immortelle ; qu'il a péché, qu'il a été racheté ; qu'il sera jugé ; qu'il ressuscitera pour un bonheur ou pour un malheur éternel.

Q. Que devons-nous croire du monde ?

R. Nous devons croire du monde qu'il a été créé de Dieu et mis à l'usage de l'homme ; qu'il est conservé et gouverné par une Providence universelle, et qu'il aura une fin.

Q. Combien y a-t-il d'articles dans le Symbole ?

R. Il y a dans le Symbole douze articles dont les huit premiers nous apprennent à connaître Dieu, notre Père, et les quatre derniers l'Église, notre Mère.

Q. Quel est le premier article du Symbole ?

R. Voici le premier article du Symbole : *Je crois en Dieu le Père, tout-puissant, créateur du ciel et de la terre.*

Q. Que veut dire croire en Dieu ?

R. Croire en Dieu veut dire tenir pour certaines, et au-dessus de toute espèce de doute, l'existence d'un seul Dieu, sa bonté, sa sagesse, sa vérité et toutes ses perfections, parce qu'il nous les a révélées, et de plus se confier en lui pleinement et pour tout.

Q. Pourquoi donnons-nous à Dieu le nom de Père ?

R. Nous donnons à Dieu le nom de Père, parce que, de toute éternité, il engendre son Fils, qu'il est le principe de tout ce qui existe, et qu'il nous a adoptés pour ses enfants.

Q. Pourquoi commençons-nous par l'appeler tout-puissant ?

R. Nous commençons par l'appeler tout-puissant, parce que rien ne lui est impossible, et pour n'avoir pas de peine à croire les merveilles de la nature et de la grâce.

Q. Pourquoi l'appelons-nous créateur du ciel et de la terre ?

R. Nous l'appelons créateur du ciel et de la terre, parce qu'il a fait de rien toutes les choses visibles et invisibles ; mais, quoique nous disions que le Père a créé le ciel et la terre, l'œuvre de la création est commune aux trois personnes de la sainte Trinité.

Q. Quel sentiment doit nous inspirer le premier article du Symbole ?

R. Le premier article du Symbole doit nous inspirer : 1° envers Dieu, un grand sentiment de respect, de confiance et d'amour ; 2° envers nous-mêmes, un saint orgueil, parce que nous sommes créés à l'image de Dieu ; 3° envers les créatures, une grande crainte de les profaner, parce qu'elles appartiennent à Dieu.

Q. Quel est le second article du Symbole ?

R. Voici le second article du Symbole : *Et en Jésus-Christ, son Fils unique, Notre-Seigneur.*

Q. Pourquoi le Fils de Dieu est-il appelé Jésus ?

R. Le Fils de Dieu est appelé Jésus, c'est-à-dire Sauveur, parce qu'il a sauvé tous les hommes du péché et de la mort éternelle.

Q. Que veut dire le nom de Christ ?

R. Le nom de Christ veut dire oint ou sacré. Le Fils de Dieu est

appelé Christ, parce que chez les Hébreux on consacrait par une onction sainte les prêtres, les rois et les prophètes, et que Notre-Seigneur est roi, prêtre et prophète. et qu'il possède la plénitude de la grâce et de la Divinité.

Q. Pourquoi Jésus-Christ est-il appelé *Fils unique, Notre-Seigneur*.

R. Jésus-Christ est appelé *Fils unique*, parce qu'il est l'unique Fils de Dieu par nature : et *Notre-Seigneur*, parce qu'il est notre maître en tant que Dieu et en tant qu'homme.

Q. Quel sentiment doit nous inspirer le second article du Symbole ?

R. Le second article du Symbole doit nous inspirer une soumission filiale envers Notre-Seigneur.

Prière et résolution, page 277,

XIX^e LEÇON.

UNION DE NOTRE ESPRIT AVEC NOTRE-SEIGNEUR, LE NOUVEL ADAM, PAR LA FOI. — TROISIÈME, QUATRIÈME ET CINQUIÈME ARTICLE DU SYMBOLE.

Q. Quel est le troisième article du Symbole ?

R. Voici le troisième article du Symbole : *Qui a été conçu du Saint-Esprit, est né de la Vierge Marie*. Cet article nous apprend trois vérités.

Q. Quelle est la première ?

R. La première est que Jésus-Christ, Fils unique de Dieu de toute éternité, s'est fait homme dans le temps, c'est-à-dire qu'il a pris un corps et une âme semblables aux nôtres.

Q. Qui forma le corps et l'âme de Notre-Seigneur ?

R. C'est le Saint-Esprit qui forma le corps et l'âme de Notre-Seigneur, auxquels vint s'unir la seconde personne de la sainte Trinité.

Q. Quelle est la seconde vérité ?

R. La seconde vérité est que Notre-Seigneur, en se faisant homme, n'a pas cessé d'être Dieu, mais qu'il est Dieu et homme tout ensemble.

Q. Que suit-il de là ?

R. Il suit de là : 1^o qu'il y a deux natures en Notre-Seigneur : la

nature divine et la nature humaine ; 2° deux volontés : la volonté divine et la volonté humaine ; 3° une seule personne, la personne du Verbe.

Q. Quelle est la troisième vérité ?

R. La troisième vérité est que le Fils de Dieu a pris un corps et une âme dans le sein de la bienheureuse vierge Marie, qui est vraiment mère de Dieu et toujours Vierge.

Q. Quel sentiment doit nous inspirer le troisième article du Symbole ?

R. Le troisième article du Symbole doit nous inspirer une grande confiance envers la sainte Vierge.

Q. Quel est le quatrième article du Symbole ?

R. Voici le quatrième article du Symbole : *Qui a souffert sous Ponce-Pilate, a été crucifié, est mort, a été enseveli.* Les Apôtres nous parlent des souffrances de Notre-Seigneur aussitôt après avoir parlé de sa naissance, pour nous apprendre que Notre-Seigneur est né pour souffrir, et qu'il a toujours souffert.

Q. Comment Notre-Seigneur a-t-il souffert ?

R. Notre-Seigneur a souffert librement et par amour ; il a souffert toutes sortes de douleurs dans son corps et dans son âme.

Q. A-t-il souffert en tant que Dieu ?

R. Il n'a pas souffert en tant que Dieu, parce que Dieu, étant infiniment parfait, ne peut pas souffrir ; mais la divinité de Notre-Seigneur communiquait un prix infini aux souffrances de son humanité.

Q. Pour qui et pourquoi Notre-Seigneur a-t-il souffert ?

R. Notre-Seigneur a souffert pour tous les hommes, et il a souffert pour réparer la gloire de son Père, expier le péché et nous servir de modèle.

Q. Pourquoi les Apôtres ont-ils dit qu'il a souffert sous Ponce-Pilate ?

R. Les Apôtres ont dit qu'il a souffert sous Ponce-Pilate pour deux raisons : la première, pour marquer le temps de sa passion et pour prouver leur sincérité. S'ils en avaient imposé, tout le monde aurait pu les convaincre d'imposture. Il aurait suffi pour

cela de montrer que Ponce-Pilate, gouverneur de la Judée, n'avait fait mourir aucun homme nommé Jésus de Nazareth.

Q. Quelle est la seconde ?

R. La seconde, c'est pour donner au monde entier la certitude de la mort du Sauveur, en lui indiquant le moyen d'en avoir des preuves ; car Pilate avait envoyé à l'empereur Tibère la relation de la vie et de la mort de Notre-Seigneur, et cette relation était conservée dans les archives de l'empire.

Q. Comment le savons-nous ?

R. Nous le savons par le témoignage de Tacite, historien païen ; de saint Justin, martyr ; de Tertullien, d'Eusèbe et d'autres auteurs.

Q. Pourquoi Notre-Seigneur voulut-il être crucifié et enseveli ?

R. Notre-Seigneur voulut être crucifié, parce que le supplice de la croix était le plus cruel et le plus ignominieux ; et enseveli, pour montrer qu'il était véritablement mort.

Q. Qu'est-ce à dire ?

R. C'est-à-dire que son âme fut véritablement séparée de son corps, mais la divinité ne fut jamais séparée de son corps ni de son âme.

Q. Quel sentiment doit nous inspirer le quatrième article du Symbole ?

R. Le quatrième article du Symbole doit nous inspirer une grande douleur de nos péchés et une grande estime pour notre âme.

Q. Quel est le cinquième article du Symbole ?

R. Voici le cinquième article du Symbole : *Est descendu aux enfers, le troisième jour il est ressuscité des morts.* Notre-Seigneur, étant mort pour tous les hommes, voulut faire sentir tous les effets de sa rédemption ; c'est pourquoi il descendit aux enfers.

Q. Qu'entend-on par les enfers ?

R. On entend par les enfers : 1° cette prison noire et obscure où les âmes des réprouvés sont tourmentées jour et nuit avec les démons par un feu qui ne s'éteint jamais ; 2° le purgatoire ; 3° les limbes, c'est-à-dire le lieu où les âmes des Justes attendaient la venue du Messie.

Q. Dans quel lieu descendit Notre-Seigneur ?

R. Notre-Seigneur descendit dans les limbes, où il annonça aux âmes des Justes l'accomplissement des mystères de la Rédemption et leur prochaine entrée dans le Ciel.

Q. Se montra-t-il ailleurs ?

R. Il se montra aussi en enfer comme vainqueur et comme juge, et au purgatoire comme consolateur.

Q. Que remarquez-vous sur la résurrection de Notre-Seigneur ?

R. Je remarque sur la résurrection de Notre-Seigneur qu'elle diffère de la résurrection des autres morts : 1° en ce que Notre-Seigneur ressuscita lui-même, par sa propre vertu ; 2° en ce qu'une fois ressuscité, il ne fut plus sujet à la mort ; 3° en ce qu'il est la cause et le principe de la résurrection de tous les hommes.

Prière et résolution, page 307.

XX^e LEÇON.

DE NOTRE UNION AVEC NOTRE-SEIGNEUR, LE NOUVEL ADAM, PAR LA FOI. —
PURGATOIRE.

Q. Qu'est-ce que le purgatoire ?

R. Le purgatoire est le lieu ou l'état dans lequel les âmes justes, sorties de ce monde sans avoir satisfait entièrement à la justice divine pour leurs péchés, achèvent de se purifier avant d'être admises dans le ciel.

Q. Que devons-nous croire touchant le purgatoire ?

R. Nous devons croire, touchant le purgatoire : 1° qu'il y en a un ; 2° que les âmes y souffrent ; 3° que le saint sacrifice de la messe, les prières et les bonnes œuvres des vivants peuvent les soulager.

Q. Quelles preuves avez-vous de l'existence du purgatoire ?

R. Nous avons plusieurs preuves de l'existence du purgatoire. La première est tirée de l'Ancien Testament, où il est écrit que Judas Machabée envoya une somme d'argent à Jérusalem, dans l'intention de faire prier pour les soldats qui étaient morts sur le champ de

bataille, afin qu'ils fussent délivrés de leurs péchés, car, ajoute l'Écriture sainte, *c'est un salutaire pensée de prier pour les morts.*

Q. Quelle est la seconde preuve du purgatoire ?

R. La seconde preuve du purgatoire est tirée du Nouveau Testament, où Notre-Seigneur dit que *le blasphème contre le Saint-Esprit ne sera remis ni dans ce monde ni dans l'autre.* Il ya donc des péchés qui sont remis dans l'autre monde, en un lieu qui n'est ni le ciel ni l'enfer, et que nous appelons purgatoire.

Q. Quel est la troisième ?

R. La troisième preuve du purgatoire, c'est la tradition de l'Église catholique, qui, depuis les Apôtres, n'a pas cessé de prier et d'offrir le saint sacrifice pour ses enfants décédés.

Q. Quelle est la quatrième ?

R. La quatrième preuve du purgatoire, c'est la tradition des sectes séparées de l'Église, dès les premiers siècles, et qui conservent encore l'usage de prier pour les morts. Elles ne l'ont pas emprunté de l'Église après leur séparation, elles le tiennent donc des Apôtres et de Notre-Seigneur.

Q. Quelle est la cinquième ?

R. La cinquième preuve du purgatoire, c'est la tradition même des païens, qui offraient des sacrifices pour les morts ; cet usage se retrouve même chez les sauvages.

Q. Quels motifs avons-nous de prier pour les morts ?

R. Nous avons quatre principaux motifs de prier pour les morts : 1° la gloire de Dieu, à qui nous procurons des adorateurs parfaits en faisant entrer dans le ciel les âmes du purgatoire ; 2° la charité : les trépassés sont nos frères en Jésus-Christ, nos parents et nos amis selon la chair ; 3° la justice : il en est qui souffrent peut-être à cause de nous ; 4° notre intérêt personnel : ces âmes délivrées par nos prières intercéderont pour nous auprès de Dieu, et nous aideront un jour à sortir nous-mêmes du purgatoire.

Q. Quel sentiment doit nous inspirer le cinquième article du Symbole ?

R. Le cinquième article du Symbole doit nous inspirer une grande reconnaissance envers Notre-Seigneur.

XXI^e LEÇON.

DE NOTRE UNION AVEC NOTRE-SEIGNEUR, LE NOUVEL ADAM, PAR LA FOI —
SIXIÈME ET SEPTIÈME ARTICLE DU SYMBOLE.

Q. Quel est le sixième article du Symbole ?

R. Voici le sixième article du Symbole : *Est monté aux cieux, est assis à la droite du Père tout-puissant.*

Q. Que nous enseigne-t-il ?

R. Il nous enseigne que Notre-Seigneur est monté au ciel, en tant qu'homme, en corps et en âme, par sa propre vertu ; en tant que Dieu, il y était déjà, puisqu'il n'avait jamais cessé d'y être.

Q. Que veut-on dire en disant que Dieu est descendu sur la terre ?

R. En disant que Dieu est descendu sur la terre, on veut dire qu'il s'est abaissé jusqu'à s'unir à la nature humaine, mais on ne veut pas dire qu'il a quitté le ciel, puisque Dieu est partout.

Q. Où est maintenant Notre-Seigneur ?

R. En tant que Dieu, Notre-Seigneur est partout, et, en tant qu'homme, il est au ciel et dans toutes les hosties consacrées.

Q. Pourquoi est-il monté au ciel ?

R. Il est monté au ciel : 1^o afin d'en prendre possession ; 2^o afin de nous en ouvrir l'entrée ; 3^o afin d'intercéder pour nous ; 4^o afin d'exciter en nous le désir d'y aller ; 5^o parce que son corps, devenu immortel et glorieux, demandait un autre séjour que cette terre de misère et d'exil.

Q. Que signifient ces paroles : *Il est assis* ?

R. Ces paroles : *Il est assis*, signifient que Notre-Seigneur est dans le ciel comme dans le lieu de son repos, et qu'il jouit, en tant qu'homme, d'une gloire éternelle.

Q. Et ces paroles : *A la droite du Père tout-puissant* ?

R. Ces paroles : *A la droite du Père tout-puissant*, signifient que Notre-Seigneur jouit, en tant que Dieu, d'une puissance égale à celle du Père et du Saint-Esprit, et, en tant qu'homme, d'une puissance qui l'élève au-dessus de tout ce qui n'est pas Dieu.

Q. Quel sentiment doit nous inspirer le sixième article du Symbole ?

R. Le sixième article du Symbole doit nous inspirer un grand désir du ciel.

Q. Quel est le septième article du Symbole ?

R. Voici le septième article du Symbole : *D'où il viendra juger les vivants et les morts.* Ces paroles signifient qu'à la fin du monde, Notre-Seigneur descendra du ciel sur la terre pour juger les hommes.

Q. Comment viendra-t-il ?

R. Il viendra, accompagné des Anges et des Saints, avec une grande puissance et une grande majesté.

Q. Combien y a-t-il de jugements ?

R. Il y a deux jugements : le jugement particulier, qui a lieu aussitôt après la mort de chacun de nous ; le jugement général, qui aura lieu à la fin du monde, en présence de toutes les nations assemblées.

Q. Sur quoi serons-nous jugés ?

R. Nous serons jugés sur tout le bien et sur tout le mal que nous aurons fait, par pensées, par paroles, par actions et par omissions.

Q. Pourquoi le jugement particulier aura-t-il lieu ?

R. Le jugement particulier aura lieu, afin de rendre à chacun selon ses œuvres.

Q. Et le jugement général ?

R. Le jugement général aura lieu, pour justifier la providence, glorifier Notre-Seigneur, honorer les justes et confondre les méchants.

Q. Qu'entendez-vous par : *Les vivants et les morts* ?

R. Par *les vivants et les morts*, on entend d'abord tous les hommes ; ensuite, par *les vivants*, tous ceux qui seront sortis de ce monde dans la grâce de Dieu ; et, par *les morts*, tous ceux qui auront expiré dans le péché mortel.

Q. Où iront-ils après le jugement ?

R. Après le jugement les bons iront dans le ciel pour y jouir d'un

bonheur éternel, et les méchants iront dans l'enfer pour y brûler éternellement avec les démons.

Q. Quels sont les principaux tourments des réprouvés ?

R. Les principaux tourments des réprouvés seront la peine du dam et la peine du sens. La peine du dam est le regret d'avoir perdu Dieu ; c'est la plus grande peine que puisse éprouver une créature raisonnable.

Q. Le Sauveur a-t-il parlé de cette peine ?

R. Le Sauveur a parlé de cette peine quand il dit dans l'Évangile : *Leur ver ne mourra point* : ce ver, c'est la conscience, et la conscience du réprouvé, ce sont ses souvenirs. Ils se résument en quatre mots, qu'il aura sans cesse présents à l'esprit : J'ai perdu Dieu ; je l'ai perdu par ma faute ; je l'ai perdu pour une bagatelle ; je l'ai perdu sans ressource.

Q. Quelle est la seconde peine des réprouvés ?

R. La seconde peine des réprouvés, c'est la peine du sens, ou la douleur occasionnée par un feu qui brûlera le corps sans le consumer, et qui ne s'éteindra jamais.

Q. Le Sauveur l'a-t-il indiquée ?

R. Le Sauveur l'indique clairement quand il dit : *Allez, maudits, au feu éternel ; ce feu ne s'éteindra jamais*. Ces deux peines sont de toute justice, parce qu'elles répondent à deux désordres renfermés dans le péché : le mépris de Dieu et l'amour déréglé des créatures. L'existence d'un enfer éternel a été crue chez tous les peuples ; mais les passions avaient obscurci cette croyance ; c'est pourquoi Notre-Seigneur l'a proclamée et confirmée de nouveau.

Q. Quel sentiment doit nous inspirer le septième article du Symbole ?

R. Le septième article du Symbole doit nous inspirer une grande crainte des jugements de Dieu.

Prière et résolution, page 353.

XXII^e LEÇON.

DE NOTRE UNION AVEC NOTRE-SEIGNEUR, LE NOUVEL ADAM, PAR LA FIO. —
HUITIÈME ARTICLE DU SYMBOLE.

Q. Quel est le huitième article du Symbole ?

R. Voici le huitième article du Symbole : *Je crois au Saint-Esprit.* Il nous apprend que la troisième personne de la sainte Trinité s'appelle le Saint-Esprit ; qu'il procède du Père et du Fils ; qu'il est Dieu comme le Père et le Fils, et que nous devons croire en lui comme nous croyons au Père et au Fils.

Q. Pourquoi l'appelle-t-on *Saint-Esprit* ?

R. On l'appelle *Saint-Esprit*, parce qu'il est la sainteté même et le principe de notre sanctification ; parce qu'il est l'amour essentiel du Père et du Fils, et que toutes les grâces et tous les dons que Dieu nous accorde sont un effet de son amour.

Q. Qu'est-ce à dire que le Saint-Esprit nous sanctifie ?

R. Le Saint-Esprit nous sanctifie, c'est-à-dire qu'il nous rend justes et agréables à Dieu, en nous donnant la grâce et en se donnant lui-même à nous avec tous ses dons.

Q. Qu'entendez-vous par les dons du Saint-Esprit ?

R. On entend par les dons du Saint-Esprit certaines qualités surnaturelles qu'il communique à nos âmes pour nous aider à faire notre salut.

Q. Combien y a-t-il de dons du Saint-Esprit ?

R. Il y a sept dons du Saint-Esprit, qui sont ainsi marqués par le prophète Isaïe : le don de *sagesse*, qui nous fait goûter Dieu et les choses de Dieu ; le don d'*entendement*, qui nous fait croire et comprendre les vérités de la Religion, autant qu'un esprit borné en est capable ; le don de *conseil*, qui nous fait prendre, en toutes choses, le meilleur parti pour notre salut ; le don de *force*, qui nous rend capables de faire et de souffrir avec courage tout ce que Dieu veut.

Q. Continuez la même réponse.

R. Le don de *science*, qui nous fait discerner le bien du mal et nous donne une grande idée de Dieu et de notre âme ; le don de

piété, qui nous porte à rendre à Dieu un culte filial; le don de *crainte de Dieu*, qui imprime à notre âme un grand respect pour Dieu.

Q. A quoi sont opposés les sept dons du Saint-Esprit?

R. Les sept dons du Saint-Esprit sont opposés aux sept péchés capitaux.

Q. Que produisent-ils dans les âmes fidèles?

R. Ils produisent dans les âmes fidèles, les huit béatitudes marquées dans l'Évangile.

Q. Que procurent les huit béatitudes?

R. Les huit béatitudes procurent les douze fruits du Saint-Esprit, qui nous préparent au fruit de la vie éternelle.

Q. Quel sentiment doit nous inspirer le huitième article du Symbole?

R. Le huitième article du Symbole doit nous inspirer une grande reconnaissance envers le Saint-Esprit.

Prière et résolution, page 376.

XXIII^e LEÇON.

DE NOTRE UNION AVEC NOTRE-SEIGNEUR, LE NOUVEL ADAM, PAR LA FOI. —
NEUVIÈME ARTICLE DU SYMBOLE. — L'ÉGLISE.

Q. Quel est le neuvième article du Symbole?

R. Voici le neuvième article du Symbole : *Je crois l'Église catholique, la communion des Saints*. Les Apôtres ont placé cet article après avoir parlé du Saint-Esprit, parce que l'Église est le grand moyen de notre sanctification et la marque toujours subsistante de l'immense charité de Dieu pour nous.

Q. Pourquoi dites-vous : *Je crois l'Église*, et non pas les Églises?

R. Nous disons : *Je crois l'Église* et non pas *les Églises* parce qu'il n'y a qu'une seule véritable Église, et nous confessons qu'elle vient de Dieu, qu'elle est sainte et immortelle.

Q. Qu'est-ce que l'Église?

R. L'Église est l'assemblée de tous les Fidèles, gouvernée par notre saint-père le Pape.

Q. Qu'entendez-vous par les Fidèles ?

R. On entend par les Fidèles ceux qui sont baptisés, qui ont la foi et qui reconnaissent l'autorité des pasteurs légitimes, particulièrement de notre saint-père le Pape.

Q. Nommez ceux qui ne sont pas membres de l'Église.

R. Les infidèles, les hérétiques, les schismatiques, les excommuniés, les apostats, ne sont pas membres de l'Église.

Q. Pourquoi cela ?

R. Les infidèles ne sont pas membres de l'Église, parce qu'ils ne sont pas baptisés ; les hérétiques, parce qu'ils n'ont pas la foi ; les schismatiques, parce qu'ils ne reconnaissent pas l'autorité du souverain Pontife ; les excommuniés, parce qu'ils se sont fait exclure de l'Église, et les apostats, parce qu'ils l'ont quittée pour embrasser une secte étrangère.

Q. Les pécheurs sont-ils membres de l'Église ?

R. Les pécheurs sont membres de l'Église : car Notre-Seigneur a comparé l'Église à une aire où la paille est mêlée avec le bon grain ; mais les pécheurs sont des membres morts.

Q. Quel est le chef de l'Église ?

R. Le chef invisible de l'Église, c'est Notre-Seigneur Jésus-Christ ; et le chef visible, c'est notre saint-père le Pape, successeur de saint Pierre, à qui Notre-Seigneur a dit : *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église ; pais mes agneaux, pais mes brebis.*

Q. Quel pouvoir Notre-Seigneur a-t-il donné à saint Pierre et à ses successeurs ?

R. Notre-Seigneur a donné à saint Pierre et à ses successeurs le plein pouvoir d'enseigner et de gouverner l'Église.

Q. Quels sont ceux que le Saint-Esprit a établis pour gouverner l'Église sous l'autorité de notre saint-père le Pape ?

R. Ceux que Notre-Seigneur a établis pour gouverner l'Église sous l'autorité de notre saint-père le Pape sont les évêques, successeurs des Apôtres.

Q. De combien de manières peut-on appartenir à l'Église ?

R. On peut appartenir à l'Église de deux manières : quant à l'âme, par la foi, l'espérance et la charité ; et, quant au corps, par la profession extérieure de la foi.

Q. Que signifient ces paroles : hors l'Église point de salut ?

R. Ces paroles : hors l'Église point de salut, signifient qu'il n'y a point de salut pour celui qui, connaissant la vraie Église, refuse d'y entrer, ou qui la quitte pour embrasser une secte étrangère.

Prière et résolution, page 398.

XXIV^e LEÇON.

DE NOTRE UNION AVEC NOTRE-SEIGNEUR, LE NOUVEL ADAM, PAR LA FOI. —
NEUVIÈME ARTICLE DU SYMBOLE.

Q. La véritable Église doit-elle être visible ?

R. La véritable Église doit être visible, parce que Dieu veut que tous les hommes parviennent au salut, et qu'ils ne peuvent y arriver que par l'Église.

Q. La véritable Église doit-elle être infaillible ?

R. La véritable Église doit être infaillible, c'est-à-dire qu'elle ne peut ni se tromper ni nous tromper, parce qu'elle est chargée de nous enseigner les vérités que nous devons croire sans hésiter sous peine de damnation éternelle.

Q. Quelles sont les marques de la véritable Église ?

R. La véritable Église est une, sainte, catholique, apostolique.

Q. Comment l'Église est-elle une ?

R. L'Église est une, parce qu'elle a un seul chef, une seule foi, une seule loi, et toujours les mêmes sacrements.

Q. Comment l'Église est-elle sainte ?

R. L'Église est sainte, parce que Jésus-Christ, son chef, est saint ; parce que sa doctrine est sainte ; parce qu'elle produit de vrais saints, dont Dieu montre la sainteté par des miracles.

Q. Comment l'Église est-elle catholique ?

R. L'Église est catholique parce qu'elle enseigne toutes les véri-

tés que Dieu a révélées, sans en retrancher une seule, et qu'elle embrasse tous les temps et tous les lieux.

Q. Comment l'Église est-elle apostolique ?

R. L'Église est apostolique, parce qu'elle remonte, sans interruption, jusqu'aux Apôtres qui l'ont fondée.

Q. Quelle est la véritable Église ?

R. La véritable Église, c'est l'Église romaine, qu'on appelle ainsi parce que notre saint-père le Pape, qui en est le chef visible, succède à saint Pierre, vicaire de Jésus-Christ et premier évêque de Rome.

Q. Quels avantages nous procure l'Église ?

R. L'Église nous procure quatre grands avantages : la communion des Saints, la rémission des péchés, la résurrection de la chair et la vie éternelle.

Q. Qu'est-ce que la *communion des Saints* ?

R. La *communion des Saints*, c'est l'union qui existe entre tous les membres de l'Église qui sont au ciel, dans le purgatoire et sur la terre.

Q. Comment les membres de l'Église sont-ils unis entre eux ?

R. Les membres de l'Église sont unis entre eux, comme les membres d'un même corps dont Jésus-Christ est le chef : cette union met en commun tous les biens spirituels des membres de l'Église.

Q. Quels sont ces biens ?

R. Ces biens sont les prières, les jeûnes et les autres bonnes œuvres pratiquées par les membres de l'Église et les grâces qu'ils reçoivent.

Q. Pourquoi appelez-vous l'union de tous les membres de l'Église la communion des Saints ?

R. On appelle l'union de tous les membres de l'Église, la communion des Saints, parce que tous les fidèles sont obligés à la sainteté et qu'elle aide à nous sanctifier.

Q. Quel sentiment doit nous inspirer le neuvième article du symbole ?

R. Le neuvième article du symbole doit nous inspirer un tendre amour pour l'Église.

XXV^e LEÇON.

DE NOTRE UNION AVEC NOTRE-SEIGNEUR, LE NOUVEL ADAM, PAR LA FOI. —
DIXIÈME ARTICLE DU SYMBOLE.

Q. Quel est le dixième article du Symbole ?

R. Voici le dixième article du Symbole : *Je crois la rémission des péchés.*

Q. Qu'entendez-vous par ces paroles ?

R. On entend par ces paroles que dans l'Église catholique se trouve le pardon des péchés, et que le pouvoir de remettre les péchés a été donné à l'Église par Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Q. Quand Notre-Seigneur lui a-t-il donné ce pouvoir ?

R. Notre-Seigneur lui a donné ce pouvoir quand il lui a dit dans la personne des Apôtres : *Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez ; ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez.*

Q. Pour combien de temps lui a-t-il donné ce pouvoir ?

R. Il lui a donné ce pouvoir pour toujours, parce qu'il est nécessaire, puisque les hommes naîtront toujours avec le péché originel et commettront toujours des péchés actuels.

Q. A quels péchés s'étend-il ?

R. Il s'étend à tous les péchés sans exception, quels qu'en soient le nombre et l'énormité.

Q. Par qui s'exerce le pouvoir de remettre les péchés ?

R. Le pouvoir de remettre les péchés s'exerce uniquement par les évêques, successeurs des Apôtres, et par les prêtres associés à leur ministère.

Q. Comment s'exerce ce pouvoir ?

R. Ce pouvoir s'exerce par l'administration des Sacrements, surtout par le Baptême et la Pénitence.

Q. Que doivent faire les Fidèles pour profiter de ce pouvoir ?

R. Pour profiter de ce pouvoir, les Fidèles doivent : 1^o avoir soin d'offrir promptement leurs enfants au baptême, qui efface le péché originel ; 2^o recevoir eux-mêmes, dignement et sans délai, le sacrement de Pénitence, s'ils sont coupables de péché mortel.

Q. S'ils ne sont coupables que de péchés véniels, que doivent-ils faire ?

R. S'ils ne sont coupables que de péchés véniels, ils doivent recourir aux moyens d'en obtenir le pardon ; ces moyens sont au nombre de trois : les Sacrements, les Sacramentaux et les bonnes œuvres ordinaires.

Q. Comment les Sacrements remettent-ils les péchés véniels ?

R. Les Sacrements remettent les péchés véniels par leur propre vertu, soit en communiquant à l'âme la première ou la seconde grâce, soit en lui faisant produire des actes de charité plus parfaits.

Q. Comment les Sacramentaux remettent-ils les péchés véniels ?

R. Les Sacramentaux remettent les péchés véniels, partie par leur propre vertu, partie par les dispositions de celui qui en fait usage.

Q. Combien y a-t-il de Sacramentaux ?

R. Il y en a sept : le Pater, l'Eau bénite, le Pain bénit, le Confiteor, l'Aumône, la Bénédiction de l'évêque et celle du prêtre surtout à la messe.

Q. Comment les bonnes œuvres ordinaires remettent-elles les péchés véniels ?

R. Les bonnes œuvres ordinaires remettent les péchés véniels seulement par les bonnes dispositions de celui qui les fait, et en tant qu'elles sont des actes d'amour de Dieu.

Q. Pourquoi dites-vous que la rémission des péchés est un avantage de l'Église ?

R. La rémission des péchés est un des avantages de l'Église, parce que le péché est le plus grand de tous les maux, et que c'est dans l'Église seule que nous en trouvons le pardon.

Prière et résolution, page 441.

XXVI^e LEÇON.

DE NOTRE UNION AVEC NOTRE-SEIGNEUR LE NOUVEL ADAM, PAR LA FOI. —
ONZIÈME ARTICLE DU SYMBOLE.

Q. Quel est le onzième article du Symbole ?

R. Voici le onzième article du Symbole : *Je crois la résurrection de la chair.*

Q. Que nous enseigne-t-il ?

R. Il nous enseigne qu'à la fin du monde notre corps et notre âme se réuniront pour ne plus se séparer.

Q. Dieu peut-il nous ressusciter ?

R. Dieu peut nous ressusciter, puisqu'il peut tout. Il a bien pu nous donner la vie quand nous ne l'avions pas ; il ne lui sera pas plus difficile de nous la rendre quand nous ne l'aurons plus.

Q. Dieu veut-il nous ressusciter ?

R. Dieu veut nous ressusciter, puisqu'il l'a promis et que sa justice le demande. L'homme doit être jugé, puni ou récompensé suivant ses œuvres ; mais l'homme, ce n'est ni l'âme séparée du corps, ni le corps séparé de l'âme, c'est la réunion de l'un et de l'autre. Ainsi notre corps et notre âme doivent se réunir afin de partager les récompenses et les châtimens qu'ils auront mérités par leurs bonnes œuvres ou par leurs péchés.

Q. Pourquoi dites-vous *la résurrection de la chair* ?

R. On dit *la résurrection de la chair*, parce que c'est le corps et non pas l'âme qui ressuscite.

Q. Quand se fera la résurrection ?

R. La résurrection se fera immédiatement avant le jugement général.

Q. Tous les hommes ressusciteront-ils ?

R. Tous les hommes ressusciteront sans en excepter un seul, les uns pour la gloire, les autres pour l'ignominie.

Q. Comment la résurrection de la chair est-elle un avantage de l'Église ?

R. La résurrection de la chair est un avantage de l'Église, parce

que les vrais Fidèles ressusciteront seuls pour vivre éternellement avec Dieu.

Q. Quels sont les vrais Fidèles ?

R. Les vrais Fidèles sont ceux qui sont morts après avoir reçu de l'Église la rémission de leurs péchés.

Q. Pourquoi les méchants ressusciteront-ils ?

R. Les méchants ressusciteront pour être éternellement malheureux avec les démons.

Q. Quelles seront les qualités des corps ressuscités ?

R. Tous les corps ressuscités seront immortels, cette qualité sera commune aux bons et aux méchants.

Q. Quelles seront les qualités des corps des Saints ?

R. Les corps des Saints auront quatre qualités principales : l'*impassibilité*, qui les empêchera d'être sujets aux incommodités et aux souffrances ; la *clarté*, qui les rendra aussi brillants que le soleil : cette clarté sera plus ou moins vive, selon le mérite du bienheureux ; l'*agilité*, qui délivrera le corps du poids qui l'accable, et qui permettra à l'âme de le transporter partout où elle voudra, avec autant de facilité que de vitesse ; enfin la *subtilité*, qui rendra ce corps entièrement soumis à l'âme.

Q. Quel sentiment doit nous inspirer le onzième article du Symbole ?

R. Le onzième article du Symbole doit nous inspirer une grande crainte du péché mortel.

Prière et résolution, page 460.

XXVII^e LEÇON.

DE NOTRE UNION AVEC NOTRE-SEIGNEUR, LE NOUVEL ADAM, PAR LA FOI. —

DOUZIÈME ARTICLE DU SYMBOLE.

Q. Quel est le douzième article du Symbole ?

R. Voici le douzième article du Symbole : *Je crois la vie éternelle.*

Q. Qu'est-ce que la *vie éternelle* ?

R. La *vie éternelle* ou le *paradis*, c'est le bonheur sans mélange d'aucun mal.

Q. Qu'est-ce qui fera le bonheur des Saints ?

R. C'est Dieu qui fera le bonheur des Saints en se communiquant à eux avec tous les biens dont il est la source infinie.

Q. Quels seront les biens du corps ?

R. Les biens du corps seront la satisfaction de tous ses désirs légitimes, avec l'immortalité, l'impassibilité, l'agilité, la subtilité et la clarté.

Q. En quoi consistera le bonheur de l'âme ?

R. Le bonheur de l'âme consistera à voir Dieu face à face, ce sera la récompense de la foi ; à le posséder, ce sera la récompense de l'espérance ; à l'aimer et à en être aimé pendant toute l'éternité, ce sera la récompense de la charité.

Q. En quoi consistera-t-il encore ?

R. Il consistera encore à voir et à aimer la glorieuse humanité de Notre-Seigneur, la sainte Vierge, les Anges, tous les Saints, et à en être aimé.

Q. Que produira cette charité mutuelle ?

R. Cette charité mutuelle augmentera le bonheur de tout ce que l'âme aimera, et le bonheur de tout ce qu'elle aimera augmentera le sien.

Q. Y aura-t-il des Saints qui jouiront d'une gloire particulière ?

R. Oui, il y aura des Saints qui jouiront d'une gloire particulière qu'on appelle *auréole* ; ce sont les vierges, les martyrs et les docteurs.

Q. Pourquoi les Apôtres ont-ils placé la *vie éternelle* au dernier article du Symbole ?

R. Les Apôtres ont placé la *vie éternelle* au dernier article du Symbole pour nous apprendre : 1° que le ciel est le but de toute la doctrine de Notre-Seigneur et de toutes les œuvres de Dieu : la création, la rédemption, la sanctification ; 2° qu'il est notre fin dernière et qu'il doit être l'objet de tous nos désirs.

Q. Que signifie le mot *Ainsi soit-il* ?

R. Le mot *Ainsi soit-il* signifie : je crois tout ce qui est enseigné dans ce Symbole.

Q. Est-ce assez de croire intérieurement pour être sauvé ?

R. Ce n'est pas assez de croire intérieurement pour être sauvé ; il faut encore, dans plusieurs circonstances, faire une profession extérieure de la foi.

Q. Quel sentiment doit nous inspirer le douzième article du Symbole ?

R. Le douzième article du Symbole doit nous inspirer un grand courage pour travailler à notre salut.

Prière et résolution, page 473.

XXVIII^e LEÇON.

DE NOTRE UNION AVEC NOTRE-SEIGNEUR, LE NOUVEL ADAM, PAR L'ESPÉRANCE.

— ESPÉRANCE ET GRACE.

Q. Suffit-il de croire pour être sauvé ?

R. Il ne suffit pas de croire pour être sauvé, parce que la foi n'est que le premier moyen de nous unir à Notre-Seigneur ; le second, c'est d'espérer.

Q. Qu'est-ce que l'espérance ?

R. L'espérance est un don de Dieu et une vertu surnaturelle par laquelle nous attendons avec confiance, en vertu des mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ, tous les biens que Dieu nous a promis.

Q. Est-il nécessaire d'espérer ?

R. Il est nécessaire d'espérer, car Dieu nous le commande, sous peine de damnation éternelle.

Q. En qui devons-nous espérer ?

R. Nous devons espérer en Dieu seul, parce qu'il est la source de tous les biens.

Q. Comment devons-nous espérer ?

R. Nous devons espérer fermement et sans hésiter, parce que Dieu est tout-puissant, bon et fidèle dans ses promesses et que les mérites de Notre-Seigneur sont infinis.

Q. Quels sont les péchés opposés à l'espérance ?

R. Les péchés opposés à l'espérance sont la présomption et le dé-

espoir. On pèche par présomption lorsqu'on se flatte d'arriver au ciel sans prendre les moyens nécessaires : par exemple, sans observer fidèlement les commandements de Dieu et de l'Église.

Q. Quel est le second péché opposé à l'espérance ?

R. Le second péché opposé à l'espérance, c'est le désespoir. On pèche par désespoir lorsqu'on regarde ses fautes comme trop grandes pour en obtenir le pardon, ses passions comme trop fortes pour les réprimer ; enfin, lorsqu'on se laisse aller à une trop grande inquiétude pour les choses nécessaires à la vie.

Q. Que devons-nous espérer ?

R. Nous devons espérer tout ce que Dieu nous a promis, sa grâce en ce monde et sa gloire dans l'autre, c'est-à-dire le bonheur de le posséder pendant l'éternité, et tous les moyens d'y parvenir.

Q. Qu'est-ce que la grâce ?

R. La grâce est un secours surnaturel que Dieu nous donne gratuitement en vue des mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ pour faire notre salut.

Q. Pouvons-nous faire notre salut sans la grâce ?

R. Sans la grâce nous ne pouvons faire notre salut ni avoir la foi, l'espérance, la charité, ni même une seule bonne pensée méritoire pour le ciel.

Q. La grâce nous sauve-t-elle toute seule ?

R. La grâce ne nous sauve pas toute seule, il faut que nous en profitions en agissant d'après ses inspirations.

Q. La grâce détruit-elle notre liberté ?

R. La grâce ne détruit pas notre liberté, elle la perfectionne en la fortifiant et la rendant capable de faire le bien et d'éviter le mal.

Q. Qu'est-ce que la grâce sanctifiante ou habituelle ?

R. La grâce sanctifiante ou habituelle est un principe divin qui nous fait enfants de Dieu et héritiers du ciel.

Q. Qu'est-ce que la grâce actuelle ?

R. La grâce actuelle est un secours passager que Dieu nous donne pour faire quelque bien ou éviter quelque mal.

Q. Pouvons-nous avoir la grâce de nous-mêmes ?

R. Nous ne pouvons pas avoir la grâce de nous-mêmes ; mais

nous pouvons toujours l'obtenir de Dieu, surtout par la prière et par les Sacrements.

Prière et résolution, page 496.

XXIX^e LEÇON

DE NOTRE UNION AVEC NOTRE-SEIGNEUR, LE NOUVEL ADAM, PAR L'ESPÉRANCE. — PREMIER MOYEN D'OBTENIR LA GRACE, LA PRIÈRE.

Q. Qu'est-ce que la prière ?

R. La prière est une élévation de l'âme à Dieu pour lui rendre nos hommages et lui exposer nos besoins.

Q. Pourquoi est-il nécessaire de prier ?

R. Il est nécessaire de prier parce que nous sommes obligés de rendre à Dieu nos hommages, et que Notre-Seigneur et l'Église nous commandent de prier.

Q. Quand faut-il prier ?

R. Sous peine de péché, il faut prier de temps en temps et toutes les fois que cela est nécessaire pour nous entretenir dans la vertu : mais il convient de prier le matin, à midi, le soir, avant et après les repas, et avant nos principales actions.

Q. Où faut-il prier ?

R. On peut prier partout ; mais il vaut mieux prier dans un lieu éloigné du bruit, et surtout à l'église.

Q. Pour qui faut-il prier ?

R. Il faut prier pour toute l'Église, pour les vivants et les morts, et aussi pour ceux qui sont hors de l'Église.

Q. Pourquoi faut-il prier ?

R. Il faut prier pour obtenir tout ce qui nous est nécessaire soit pour le corps, soit pour l'âme, afin d'arriver à notre fin dernière, qui est le ciel.

Q. Comment faut-il prier ?

R. Il faut prier avec modestie, avec foi, avec humilité, avec confiance et persévérance.

Q. Quels sont les effets de la prière ?

R. Les effets de la prière sont au nombre de trois : le mérite, la satisfaction et l'impétration, qui sont toujours obtenus quand la prière est faite dans les dispositions convenables.

Q. Combien y a-t-il de sortes de prières ?

R. Il y a deux sortes de prières : la prière mentale ou la méditation, et la prière vocale.

Q. En quoi consiste la méditation ?

R. La méditation consiste à réfléchir sur une vérité du salut, afin d'y conformer sa conduite ; la méditation est nécessaire, parce qu'on ne peut se sauver sans y penser ; elle est facile, parce qu'il suffit d'aimer pour la bien faire, attendu qu'on pense facilement à ce qu'on aime.

Q. De quoi se compose la méditation ?

R. La méditation se compose de trois parties : la première, c'est la préparation, qui comprend un acte de foi à la présence de Dieu, un acte d'humilité et de contrition, suivi d'une invocation au Saint-Esprit pour lui demander ses lumières.

Q. Quelle est la seconde ?

R. La seconde, c'est la méditation proprement dite, qui consiste à considérer attentivement une vérité de la foi, un devoir, une vertu, à examiner ce que Notre-Seigneur et les Saints nous ont enseigné et comment ils l'ont pratiqué ; après quoi on le compare avec eux, en prenant la résolution de se réformer et de les imiter plus fidèlement.

Q. Quelle est la troisième ?

R. La troisième est la conclusion, qui se compose d'un acte de remerciement et d'offrande, et d'une courte prière pour recommander à Dieu les résolutions qu'on a prises, ainsi que les besoins de l'Église et des âmes du purgatoire.

Q. Qu'est-ce que la prière vocale ?

R. La prière vocale est celle qui se fait en prononçant des paroles ; elle nous est nécessaire comme la prière mentale, et demande les mêmes dispositions.

Q. Comment se divise la prière vocale ?

R. La prière vocale se divise en prière publique et en prière particulière.

Q. Qu'est-ce que la prière publique ?

R. La prière publique est celle qui se fait par les ministres de l'Église au nom de tout le peuple fidèle. Le saint sacrifice de la Messe et l'office divin sont les plus excellentes des prières publiques ¹.

Q. Qu'est-ce que la prière particulière ?

R. La prière particulière est celle que nous faisons en particulier ou avec d'autres en notre nom personnel, pour nous ou pour nos frères.

Q. Qu'entendez-vous par les oraisons jaculatoires ?

R. On entend par oraisons jaculatoires de courtes et ferventes prières qu'on peut faire, même en travaillant, et dont l'usage est très-recommandé par les saints.

Prière et résolution, page 527.

XXX^e LEÇON.

DE NOTRE UNION AVEC NOTRE-SEIGNEUR, LE NOUVEL ADAM, PAR L'ESPERANCE. — PREMIER MOYEN D'OBTENIR LA GRACE, LA PRIÈRE. — ORAISON DOMINICALE.

Q. Quelle est la plus excellente de toutes les prières particulières ?

R. La plus excellente de toutes les prières particulières, c'est le *Pater* ou l'Oraison dominicale, parce qu'elle a pour auteur Notre-Seigneur lui-même, et qu'elle renferme tout ce que nous pouvons demander, et l'ordre dans lequel nous devons le demander.

Q. Pourquoi Notre-Seigneur l'a-t-il faite si courte ?

R. Notre-Seigneur l'a faite si courte, afin que nous puissions l'apprendre facilement et la réciter souvent.

Q. Comment se divise le *Pater* ?

R. Le *Pater* se divise en trois parties : la préparation, qui consiste

¹ Il en sera parlé dans la quatrième partie du catéchisme.

dans ces paroles : *Notre Père qui êtes aux Cieux*; le corps de la prière, qui comprend sept demandes, et la conclusion, renfermée dans ce seul mot *Amen*, ainsi soit-il.

Q. Pourquoi commençons-nous par appeler Dieu *notre Père* ?

R. Nous commençons par appeler Dieu *notre Père*, afin de nous inspirer une grande confiance et de le disposer à écouter favorablement notre prière.

Q. Pourquoi disons-nous *qui êtes aux Cieux* ?

R. Nous disons *qui êtes aux Cieux*, afin de nous rappeler que le ciel est notre patrie, et que toutes nos prières doivent l'avoir pour objet.

Q. A quoi se rapportent les trois premières demandes du *Pater* ?

R. Les trois premières demandes du *Pater* se rapportent à la gloire de Dieu et à notre bonheur éternel.

Q. Et les quatre dernières ?

R. Les quatre dernières se rapportent à nos besoins temporels.

Q. Quelle est la première demande du *Pater* ?

R. Voici la première demande du *Pater* : *Que votre nom soit sanctifié*; nous demandons par ces paroles que notre Père soit connu, aimé, glorifié, par toute la terre, c'est-à-dire que nous désirons la conversion des infidèles, des hérétiques et des pécheurs, et la perfection des justes.

Q. Quelle est la seconde demande du *Pater* ?

R. Voici la seconde demande du *Pater* : *Que votre règne arrive*; nous désirons que l'éternité arrive, afin que Dieu règne, dans toute l'étendue de sa gloire, sur les bons et sur les méchants.

Q. Quelle est la troisième demande du *Pater* ?

R. Voici la troisième demande du *Pater* : *Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel*; nous souhaitons que tous les hommes prennent les commandements de Dieu pour règle de leur conduite, et qu'ils les accomplissent promptement, purement, exactement, comme les anges et les saints qui sont dans le ciel.

Q. Quelle est la quatrième demande du *Pater* ?

R. Voici la quatrième demande du *Pater* : *Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour*. Nous disons *donnez-nous* pour montrer que nous n'avons rien de nous-mêmes et que nous attendons tout de

Dieu ; *aujourd'hui*, parce que chaque jour nous avons besoin que Dieu nous donne, et que le lendemain ne nous appartient pas.

Q. Quel pain demandons-nous ?

R. Nous demandons le pain de l'âme, c'est-à-dire la sainte Eucharistie et la parole de Dieu ; le pain du corps, c'est-à-dire tout ce qui est nécessaire à notre vie, comme la nourriture et le vêtement.

Q. Pourquoi disons-nous *de chaque jour* ?

R. Nous disons *de chaque jour*, pour marquer que nous demandons une nourriture simple, et nous apprendre à ne pas nous défier de la Providence.

Q. Quelle est la cinquième demande du *Pater* ?

R. Voici la cinquième demande du *Pater* : *Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés* ; nous faisons cette prière pour demander la charité envers le prochain, et nous rappeler que Dieu ne nous pardonnera pas si nous ne pardonnons à nos frères du fond du cœur.

Q. Quelle est la sixième demande du *Pater* ?

R. Voici la sixième demande du *Pater* : *Ne nous laissez pas succomber à la tentation*. Par ces paroles nous demandons l'éloignement des grandes tentations, et la grâce de résister aux tentations ordinaires.

Q. Que faut-il faire pour éviter les tentations ?

R. Pour éviter les tentations, il faut en fuir les occasions ; et, pour y résister, il faut prier, et penser à la Passion de Notre-Seigneur et à nos fins dernières.

Q. Quelle est la septième demande du *Pater* ?

R. Voici la septième demande du *Pater* : *Délivrez-nous du mal* ; nous désirons d'être délivrés de tout ce que Dieu sait être un mal pour nous, et particulièrement du péché.

Q. Comment désirons-nous d'être délivrés du mal ?

R. Nous désirons d'être délivrés du péché d'une manière absolue, et des maux temporels autant que cela peut être utile à notre salut.

Q. Que signifie le mot *Amen* ?

R. Le mot *Amen*, qui est la conclusion du *Pater*, signifie : Je désire que tout ce que j'ai demandé me soit accordé.

XXXI^e LEÇON.

DE NOTRE UNION AVEC NOTRE-SEIGNEUR, LE NOUVEL ADAM, PAR L'ESPÉRANCE. — SALUTATION ANGÉLIQUE.

Q. Quelle est la plus belle prière particulière après le *Pater* ?

R. La plus belle prière particulière après le *Pater*, c'est l'*Ave Maria* ou la Salutation angélique, parce que c'est le Saint-Esprit lui-même qui nous l'a enseignée par la bouche de l'archange Gabriel, de sainte Élisabeth et de l'Église.

Q. Pourquoi la récitons-nous après le *Pater* ?

R. Nous la récitons après le *Pater*, afin d'obtenir, par l'intercession de Marie, notre Mère, ce que nous avons demandé à Dieu, notre Père.

Q. Comment se divise la Salutation angélique ?

R. La Salutation angélique se divise en trois parties : la première, qui comprend les paroles de l'Ange ; la seconde, les paroles de sainte Élisabeth ; et la troisième, les paroles de l'Église.

Q. Quelles sont les paroles de l'Ange à Marie ?

R. Voici les paroles de l'Ange à Marie : *Je vous salue, Marie, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre toutes les femmes.*

Q. Que marquent ces paroles : *Je vous salue* ?

R. Ces paroles : *Je vous salue*, marquent le profond respect de l'Ange pour Marie, et nous apprennent à la respecter nous-mêmes et à lui parler avec confiance.

Q. Que veut dire le nom de *Marie* ?

R. Le nom de *Marie* veut dire *lumière*, parce que la sainte Vierge est la Mère de Notre-Seigneur, qui est la lumière du monde ; il veut dire aussi *dame* et *souveraine*, parce que la Vierge est la reine du ciel et de la terre.

Q. Que signifient ces mots : *Pleine de grâce* ?

R. Ces mots : *Pleine de grâce*, signifient que Marie a reçu plus de grâces que tous les hommes et les Anges ensemble.

Q. Que nous apprennent ces paroles *Le Seigneur est avec vous* ?

R. Ces paroles : *Le Seigneur est avec vous*, nous apprennent que la sainte Trinité a toujours été avec la sainte Vierge, afin de la préserver de tout péché et de l'élever au plus haut degré de vertu et de gloire.

Q. Pourquoi l'Ange dit-il à Marie : *Vous êtes bénie entre toutes les femmes?*

R. L'Ange dit à Marie : *Vous êtes bénie entre toutes les femmes*, parce qu'elle seule est Mère de Dieu, toujours vierge, et mère par adoption de tous les hommes.

Q. Quelles sont les paroles de sainte Élisabeth ?

R. Voici les paroles de sainte Élisabeth : *Le fruit de vos entrailles est béni*; nous les disons pour glorifier la sainte Vierge dans son Fils, parce que la gloire du fils rejaillit sur la mère

Q. Quelles sont les paroles de l'Église ?

R. Voici les paroles de l'Église : *Sainte Marie, Mère de Dieu, etc.*; par là nous glorifions la sainte Vierge en lui rappelant sa sainteté, son bonheur et sa puissance.

Q. Pourquoi ajoutons-nous : *Priez pour nous, pauvres pécheurs?*

R. Nous ajoutons : *Priez pour nous, pauvres pécheurs*, afin d'exciter sa compassion en lui représentant notre misère.

Q. Pourquoi disons-nous : *Maintenant et à l'heure de notre mort?*

R. Nous disons : *Maintenant et à l'heure de notre mort*, parce qu'il n'y a pas pour nous un seul instant sans besoin et sans péril, et qu'à nos derniers moments, le démon redouble d'efforts pour nous perdre.

Q. Nommez encore quelques-unes des plus belles prières de l'Église ?

R. On compte encore parmi les plus belles prières de l'Église : *l'Angelus*, le *Salve Regina*, et les *Litanies de la sainte Vierge et des saints*.

Prière et résolution, page 584.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TROISIÈME VOLUME

DEUXIÈME PARTIE

LEÇON I.

ÉTAT DU MONDE A LA VENUE DU MESSIE.

État politique et religieux des Gentils. — Domination romaine. — Idolâtrie. — État politique et religieux des Juifs. — Division de leur territoire. — Dépendance des Romains. — Sectes : Pharisiens, Esséniens, Saducéens, Hérodiens.....	5
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---

LEÇON II.

NAISSANCE DU MESSIE.

Attente générale, — chez les Juifs, — chez les Gentils, — en Orient, — en Occident. — Édît de l'empereur Auguste. — Voyage à Bethléem. — Naissance du Messie. — Circoncision. — Adoration des Mages.....	16
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

LEÇON III.

VIE CACHÉE DU MESSIE.

Purification. — Vieillard Siméon. — Fuite en Égypte. — Massacre des Innocents. — Retour à Nazareth. — Jésus au Temple.....	29
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

LEÇON IV.

VIE PUBLIQUE DU MESSIE. — PREMIÈRE ANNÉE.

Prédication de saint Jean-Baptiste. — Baptême de Notre-Seigneur. — Sa retraite au désert. — Ses tentations. — Noces de Cana. — Vendeurs chassés du temple.....	41
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

LEÇON V.

VIE PUBLIQUE DU MESSIE. — PREMIÈRE ANNÉE (suite).

La Samaritaine. — Condescendance du Sauveur. — Eau de la grâce. — Annonce de la loi nouvelle. — Guérison d'un possédé, — d'un	
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

paralytique. — Pouvoir de remettre les péchés. — Choix des douze Apôtres..... 53

LEÇON VI.

VIE PUBLIQUE DU MESSIE. — PREMIÈRE ANNÉE (suite).

Sermon sur la montagne : se divise en deux parties. — Fondements de la société nouvelle : huit béatitudes. — Devoirs des Apôtres et des Prêtres. — Devoirs communs aux Prêtres et aux fidèles : pureté d'intention, prières, jeûne, aumônes, confiance sans bornes à la Providence. — Lépreux guéri, serviteur du Centenier guéri..... 64

LEÇON VII.

VIE PUBLIQUE DU MESSIE. — DEUXIÈME ANNÉE.

Résurrection du fils de la veuve de Naïm. — Disciples de Jean-Baptiste. — Multiplication des pains. — Pierre marche sur les eaux. — Promesse de l'Eucharistie. — Pierre choisi pour chef de l'Église. — Transfiguration..... 77

LEÇON VIII.

VIE PUBLIQUE DU MESSIE. — DEUXIÈME ANNÉE (suite).

Possédé guéri. — Parole du Débiteur. — Exemple et leçon de douceur et de charité. — L'unique nécessaire. — Aveugle-né guéri.... 88

LEÇON IX.

VIE PUBLIQUE DU MESSIE. — TROISIÈME ANNÉE.

Brebis égarée. — L'enfant prodigue. — Petits enfants bénis. — Annonce de la Passion. — Zachée converti..... 99

LEÇON X.

VIE PUBLIQUE DU MESSIE. — TROISIÈME ANNÉE (suite).

Accomplissement des Prophéties. — Parfum répandu. — Murmure de Judas. — Entrée à Jérusalem. — Jalousie des Pharisiens. — Larme du Sauveur. — Prédiction sur Jérusalem. — Obole de la veuve. — Pureté d'intention. — Nouveaux murmures de Judas. — Sa trahison..... 114

LEÇON XI.

VIE PUBLIQUE DU MESSIE. — TROISIÈME ANNÉE (suite).

Fête de Pâque. — Jésus mange l'agneau pascal. — Annonce de la trahison de Judas. — Instruction sur l'humilité. — Lavement des pieds.

— Institution de l'Eucharistie. — Sortie de Judas. — Adieux du Sauveur. — Départ pour le jardin des Oliviers..... 125

LEÇON XII.

PASSION DU MESSIE.

Réflexion sur la Passion. — Prières. — Agonie. — Apôtres endormis. — Arrivée de Judas. — Accomplissement des prophéties. — Jésus trahi et livré. — Il est conduit chez Anne et de là chez Caïphe. — Premier interrogatoire. — Outrages faits à Jésus pendant la nuit. — Reniement de saint Pierre..... 138

LEÇON XIII.

PASSION DU MESSIE (suite).

Jésus devant Pilate. — Il est déclaré innocent. — Il est conduit devant Hérode, — Ramené devant Pilate, — Flagellé, — Condamné à mort, — Conduit au Calvaire, — Crucifié. — Il prie pour ses bourreaux. — Les soldats jouent sa robe. — Les Juifs l'insultent. — Jésus accomplit les prophéties. — Il convertit le bon larron. — Il meurt au milieu des prodiges..... 152

LEÇON XIV.

SÉPULTURE ET RÉSURRECTION DU MESSIE.

Ténèbres universelles. — Voile du Temple déchiré. — Morts ressuscités. — Centener converti. — Accomplissement des prophéties. — Joseph et Nicodème. — Les Limbes. — Les saintes femmes. — Apparition à Marie-Madeleine. — Conduite des gardes et des chefs de la Synagogue. — Preuves de la Résurrection..... 169

LEÇON XV.

VIE GLORIEUSE DU MESSIE.

Le Sauveur se fait voir seulement à des témoins choisis, et pourquoi. — Il apparaît à Simon-Pierre, — à Jacques le Mineur, — aux deux disciples d'Emmaüs, — aux Apôtres assemblés, — à Thomas. — Il leur donne l'Intelligence des Écritures. — Explication sur les miracles..... 191

LEÇON XVI.

LE MESSIE RÉPARATEUR DU MONDE.

Il ôte le péché par rapport à Dieu, par rapport à l'homme, par rapport aux créatures. — Abaissements infinis, souffrances infinies, obéissance infinie. — Nécessité de notre union avec Jésus-Christ, le nouvel Adam..... 202

LEÇON XVII.

LE MESSIE NOUVEL ADAM.

But de notre union avec le nouvel Adam. — Sa nature. — Ses moyens. — Enchaînement de la doctrine chrétienne : foi, espérance, charité. — Union par la foi. — Définition de la foi. — Sa nécessité. — Ses qualités. — Ses avantages. — Les moyens de l'obtenir et de la conserver. — De l'homme avec Notre-Seigneur. — Péchés opposés à la foi. — Histoire..... 217

LEÇON XVIII.

DE NOTRE UNION AVEC NOTRE-SEIGNEUR, LE NOUVEL ADAM, PAR LA FOI.

Objet de la foi. — Mystères en général. — Trois principaux mystères. — Signe de la croix. — Vérités à croire en particulier. — Aperçu général sur le Symbole. — Avantages et sublimité du Symbole. — Histoire. — Explication détaillée du Symbole. — Premier article : ses avantages. — Deuxième article : ses avantages..... 243

LEÇON XIX.

DE NOTRE UNION AVEC NOTRE-SEIGNEUR, LE NOUVEL ADAM, PAR LA FOI (suite).

Troisième article du Symbole. — Mystère de l'Incarnation. — Divinité, humanité de Notre-Seigneur : avantage social de cet article. — Quatrième article du Symbole. — Mystères de la mort et passion. — Actes de Pilate. — Témoignage de saint Justin, de Tertullien, d'Eusèbe de Césarée : avantage social de cet article. — Cinquième article du Symbole. — Résurrection : avantage de cet article. — Trait d'histoire..... 279

LEÇON XX.

DE NOTRE UNION AVEC NOTRE-SEIGNEUR, LE NOUVEL ADAM, PAR LA FOI (suite).
DU PURGATOIRE.

Exposé de la croyance catholique. — Preuves de cette croyance. — L'Ancien Testament. — Le Nouveau Testament. — Tradition de l'Église. — Tradition des sectes séparées. — Tradition des Païens. — La raison. — Avantage social de ce dogme. — Motifs de prier pour les morts. — La gloire de Dieu. — La charité. — La justice. — Notre intérêt personnel..... 308

LEÇON XXI.

DE NOTRE UNION AVEC NOTRE-SEIGNEUR, LE NOUVEL ADAM, PAR LA FOI (suite).

Sixième article du Symbole. — Ascension. — Ses causes. — Le nouvel

Adam monte au Ciel pour l'ouvrir et en prendre possession en notre nom, envoyer le Saint-Esprit, être notre Avocat, jouir de sa gloire. — Avantage social de cet article. — Septième article du Symbole. — Jugement particulier. — Sa nécessité. — Jugement général. — Sa nécessité. — Ses signes précurseurs. — Avantage social de cet article. 325

LEÇON XXII.

DE NOTRE UNION AVEC NOTRE-SEIGNEUR, LE NOUVEL ADAM, PAR LA FOI (suite).

Huitième article du Symbole. — Avantage social. — Saint-Esprit. — Sa divinité. — Ses apparitions. — Histoire. — Ses œuvres. — Ses sept dons. — Ses douze fruits. — Béatitudes. — Avantage social du huitième article du Symbole..... 354

LEÇON XXIII.

DE NOTRE UNION AVEC NOTRE-SEIGNEUR, LE NOUVEL ADAM, PAR LA FOI (suite).

Neuvième article du Symbole. — Définition de l'Église. — Étendue de l'Église. — L'Église triomphante, souffrante, militante. — Autorité souveraine du Pontife romain. — Quels sont ceux qui ne sont pas membres de l'Église? — Différentes manières d'appartenir à l'Église. — Hors de l'Église point de salut. — Vérité de cette maxime. — Charité de la faire connaître. 377

LEÇON XXIV.

DE NOTRE UNION AVEC NOTRE-SEIGNEUR, LE NOUVEL ADAM, PAR LA FOI (suite).

Neuvième article du Symbole (suite). — Nécessité de l'Église. — Visibilité et infailibilité de l'Église. — Notes de l'Église. — Unité. — Sainteté. — Apostolicité. — Catholicité. — Vérité de l'Église romaine. — Premier avantage de l'Église. — Communion des Saints. — Excommunication..... 399

LEÇON XXV.

DE NOTRE UNION AVEC NOTRE-SEIGNEUR, LE NOUVEL ADAM, PAR LA FOI (suite).

Dixième article du Symbole. — Rémission des péchés. — Certaine, permanente, illimitée. — Moyens de l'obtenir. — Sacrements, sacramentaux. — Bonnes œuvres. — Second avantage de l'Église..... 428

LEÇON XXVI.

DE NOTRE UNION AVEC NOTRE-SEIGNEUR, LE NOUVEL ADAM, PAR LA FOI (suite).

Onzième article du Symbole. — Définition de la résurrection. — Certitude de la résurrection. — Troisième avantage de l'Église. — Qualités des corps ressuscités. — Avantage social du onzième article du Symbole.... 442

LEÇON XXVII.

DE NOTRE UNION AVEC NOTRE-SEIGNEUR, LE NOUVEL ADAM, PAR LA FOI (suite).

Douzième article du Symbole. — Certitude de la vie éternelle. — Définition. — Nature. — Bonheur essentiel des Saints. — Bonheur accidentel. — Auréoles. — Quatrième avantage de l'Église. — Obligation de professer la foi..... 461

LEÇON XXVIII.

DE NOTRE UNION AVEC NOTRE-SEIGNEUR, LE NOUVEL ADAM, PAR L'ESPÉRANCE.

Définition de l'espérance. — Ses fondements. — Sa nécessité. — Ses qualités. — Péchés opposés à l'espérance. — Objet de l'espérance. — Grâce, gloire. — Nécessité de la grâce. — Coopération à la grâce. — Différentes espèces de grâce. — Effet de la grâce..... 474

LEÇON XXIX.

DE NOTRE UNION AVEC NOTRE-SEIGNEUR, LE NOUVEL ADAM, PAR L'ESPÉRANCE (suite).

Premier moyen d'obtenir la grâce. — La prière. — Nécessité, qualités, effets. — Trait historique. — Prière mentale. — Nécessité, facilité, pratique. — Prière vocale, particulière et publique..... 498

LEÇON XXX.

DE NOTRE UNION AVEC NOTRE-SEIGNEUR, LE NOUVEL ADAM, PAR L'ESPÉRANCE (suite).

Oraison dominicale. — Trait historique..... 528

LEÇON XXXI.

DE NOTRE UNION AVEC NOTRE-SEIGNEUR, LE NOUVEL ADAM, PAR L'ESPÉRANCE (suite).

Salutation angélique. — Angelus. — Salve Regina. — Regina Cœli. — Litanies..... 565
 PETIT CATÉCHISME..... 587

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME TROISIÈME.